

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

STRATÉGIES ÉPISTOLAIRES ET ÉCRITURES FÉMININES

LES CANADIENNES À LA CONQUÊTE DES LETTRES

(1639-1839)

TOME II

THÈSE

PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR

JULIE ROY

DÉCEMBRE 2002

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
REMERCIEMENTS	III
LISTE DES ABRÉVIATIONS	IV
TOME I	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
REGARDS CROISÉS : HISTOIRE(S) ET GENRE(S)	29
Introduction	29
1. Un peu d'histoire	31
1.1 « En quoi se voit combien une femme est nécessaire »	32
1.1.1 Les premières missionnaires	34
1.1.2 Femmes fortes demandées : les Filles du Roy	36
1.2 Des figures-clés : l'emblématique féminité	38
1.2.1 Gardienne du foyer et de la foi	40
1.3 La Mère et la Madone : naissance d'un monument	42
1.3.1 La morale de l'histoire.....	44
1.3.2 Une Révolution bien tranquille.....	49
2. Les manuels d'histoire littéraire et le féminin.....	50

2.1	Instituer une littérature.....	53
2.2	Une première pour l'histoire littéraire au féminin	55
2.3	La consolidation de l'histoire de la littérature canadienne-française	57
2.4	Changement de cap : la révolution de l'histoire littéraire	65
2.5	De l'histoire de la littérature à l'histoire littéraire	66
3.	Des mythes récurrents : les modèles de l'écrivaine	69
3.1	Le portrait de la femme auteur	71
4.	L'histoire à l'aube du discours féministe : la nouvelle histoire et les marges	74
4.1	Les œillères du féminisme	76
4.2	À l'ombre du patriarcat	80
4.3	De nouvelles avenues pour la recherche sur les femmes	85
4.4	La sphère des possibles : le privé	88
5.	Le paradoxe d'un genre	90
5.1	Problèmes d'institution	92
5.2	Écriture manuscrite et écriture publiée	94
5.3	Une histoire littéraire des femmes est-ce possible ?	95
6.	Les autres voix du littéraire	96
6.1	Une pratique communément admise : la lettre	99
6.2	De la lettre érudite à la lettre familière	101
6.3	Une femme, un modèle : nouvelle esthétique et féminisation du genre	104
6.4	La lettre des manuels aux romans	106
6.5	Des épistolières et des écrivains travestis	107
6.6	L'esthétique de la négligence : l'influence d'une Querelle	111

7. La scène de l'écriture : la lettre à l'épreuve du réel	114
7.1 Le rituel de la lettre	116
7.2 L'éducation des filles et l'apprentissage de l'écriture épistolaire	119
7.3 L'héritage familial	126
8. Les possibles de la lettre entre conformité et liberté	129
8.1 De la distance intime à la distance publique	131
8.1.1 Écrire à distance intime	132
8.1.2 Écrire à distance personnelle	134
8.1.3 Écrire à distance sociale	135
8.1.4 Écrire à distance publique	137
8.2 Genre prétexte au genre pré-texte	142
Conclusion	148
CHAPITRE II	
LES LETTRES D'AVANT LES LETTRES	153
Introduction	153
PREMIÈRE PARTIE : LA NOUVELLE-FRANCE	
1. La Nouvelle-France : une utopie	156
1.1 La fortune littéraire de l'Amérique au féminin	160
2. Quand l'utopie peut devenir réalité	163
2.1 L'engouement pour le Nouveau Monde	166
2.2 Une figure de proue : Marie de l'Incarnation	170
3. Se construire un pays, se construire une identité	173
3.1 La langue de mon pays	175

3.2 Les moyens de l'utopie : la mission d'éducation	177
3.3 Justifier la mission : quand l'Autochtone devient un allié	180
3.4 S'identifier à un modèle féminin : la Mère et la Madone version féminine	183
3.5 Une littérature de combat : préserver son autonomie	186
3.6 Je ne les pourrais pas aimer davantage : la maternité sublimée	189
3.7 Des femmes aux multiples visages	193
4. Le Nouveau Monde en toutes lettres : l'importance du réseau postal	193
4.1 La grande aventure	198
4.2 D'aventure en aventure : la lettre de séjour	207
5. Des histoires surnaturelles à la propagande missionnaire	210
5.1 La lettre mortuaire : stratégie de consécration religieuse	212
5.2 Des lettres circulaires : stratégie réticulaire	214
5.3 Le témoignage de la lettre mortuaire : l'authentification de la sainteté	216
5.4 Les écrits d'une Sainte ou la sanctification par anticipation	224
5.5 Les récits miraculeux	228
6. Pouvoir sur le sens de l'histoire : l'art du récit	231
6.1 Les préfaces : un art de la justification	235
6.2 De la duplication à la création : une copiste audacieuse	239
6.3 Devenir les héroïnes de l'histoire... à la manière de soi	243
6.3.1 Une époque héroïque : Marie Morin et ses héritières	244
6.3.2 Une mémorialiste et son scribe à l'Hôtel-Dieu de Québec	250
6.3.3 La guerre de Sept ans : l'apport des troupes ursulines	252
6.3.4 Les hospitalières et la bataille des Plaines d'Abraham	257

7. Des femmes affairées : un apport incalculable	267
7.1 De l'autorité administrative à l'autorité discursive	268
7.2 Sage-femme, commerçante et « administratrice » : Marie Pournin	273
8. L'espace épistolaire comme lieu d'échanges savants	277
8.1 Épistolière et ethnographe : Marie-Andrée Regnard Duplessis	278
8.2 Des cahiers d'herboristes	283
8.3 Du réseau épistolaire au réseau scientifique	285
9. Une amazone en Canada du XVIIIe siècle : Madeleine de Verchères	291
9.1 De la lettre en cérémonie au récit de soi	293
9.2 L'héroïsation et le problème du <i>gender</i>	296
10. Pouvoir d'homme, puissance de femme : la marquise de Vaudreuil	302
11. Pour l'amour de l'écriture : les cahiers d'Élisabeth Bégon	313
11.1 Le journal épistolaire et le récit du quotidien	316
11.2 Pourquoi écrire ? Pour qui écrire ?	321
Conclusion	324
DEUXIÈME PARTIE : DE LA CONQUÊTE À L'UNION	
Introduction	326
1. Devenir épistoliers	327
1.1 L'enfance de l'art : le credo épistolaire	328
1.2 Utiliser la lettre pour assurer son autonomie à distance	333
1.3 Confidences et connivence : la langue des secrets	335
1.4 La lettre d'apprentissage ou les avatars de l'identité	338
1.5 Écrire à une mère spirituelle : la vie moniale au fil de la plume	344

2. Défier l'interdit : la lettre amoureuse	347
2.1 Des secrets d'amour difficiles à garder	349
2.2 Dévoiler son amour : une lettre énigmatique	351
3. Les amoureuses légitimes et la rhétorique de la passion	353
3.1 Des amours de papier	355
3.2 La nécessaire correspondance : amour, amour quand tu t'absentes	357
3.3 Fragments d'un discours amoureux	358
3.3.1 Entre raison et passion : une épistolière aux multiples visages	363
3.3.2 L'hétérolinguisme d'une citoyenne du monde	364
3.3.3 La lettre cosmopolite : le parti pris des Lumières	367
4. Un art de plaire bien spirituel	370
4.1 Recréer l'intimité : une affaire de cœur et de raison	371
4.2 Des jeux d'esprit pour des femmes d'esprit	373
4.3 Les registres de la séduction : de la lettre intime à la lettre en cérémonie	378
4.4 Des femmes d'expérience : les charmes de la maturité	381
5. La maisonnée fictive : la famille Giard-Cerré	384
6. L'amitié au féminin : les affinités électives	390
6.1 Le tête-à-tête épistolaire	394
6.2 Une chambre à soi	398
7. Des gestionnaires qui s'investissent	402
7.1 Les affaires sont les affaires	405
8. Des nouvelles à la main	407
8.1 Une épistolière reporter	408

8.2 L'invasion américaine selon la veuve Benoist	412
9. La digression politique au service de la reconnaissance	416
9.1 De la politique au féminin	420
9.2 Prendre position : Susanne Baby et la politique étrangère du Canada	422
9.3 Savoir tirer les ficelles du pouvoir	425
9.4 Réclamer une pension	429
9.5 Des plumes d'influence : la lettre diplomatique	432
10. À l'ombre des cachots : de la Bastille de Loches à la Bastille de Lachenaie	434
10.1 La lettre d'enfermement	438
10.2 Une lettre à l'aiguille	439
10.3 Charlotte Dunière Chandler et la chanson diffamatoire	440
11. La sphère publique par procuration	445
11.1 La double carrière de Julie Bruneau-Papineau	447
11.2 Une conseillère avisée : Marie-Marguerite Lacorne	455
12. Explorer son univers : le journal de voyage	459
12.1 Voyager dans son monde l'univers de la voyageuse canadienne	463
12.2 Le parcours d'une voyageuse : Louise-Amélie Panet	465
12.3 Une protoscriptrice en quête de légitimité	467
12.4 Constituer une mémoire au féminin	470
12.5 Voyage en pays de reconnaissance	471
13. Marginalia : de la lettre et d'autres lieux pour la littérature	474
13.1 La lettre comme espace d'exploration et de diffusion	475
13.2 De la conversation épistolaire à la conversation de salon	487

13.2.1 Des salons, des lettres et des réseaux	492
13.2.2 Des salons littéraires ?	497
13.3 La manie des albums	501
13.3.1 L'album comme représentation de soi	506
13.3.2 Un espace de diffusion	511
Conclusion	515

TOME II

CHAPITRE III LES PROTOSCRIPTRICES CANADIENNES ET L'IMPRIMÉ : LA LETTRE ET LE JOURNAL	518
--	-----

Introduction	518
1. La recherche sur les femmes dans la presse	520
2. L'imprimé au Canada	525
2.1 La gazette	528
2.2 Le spectateur	530
2.3 Les recueils encyclopédiques et littéraires	535
3. Procédures d'établissement du corpus	540
4. Les femmes et la presse : lectrices ou productrices	543
4.1 La lecture des périodiques	545
4.2 Les articles destinés aux Canadiennes	547
4.3 Les petites annonces	552
5. Les avantages de la formule épistolaire	552

5.1 La lettre : dans le journal, avec le journal, au journal	554
5.2 Un genre intime dans l'espace public : la lettre au journal	556
6. Quand les Canadiennes s'adressent à la presse	557
6.1 Un thème bien féminin : le mariage	558
6.2 Courriers du cœur ou tracts féministes	560
6.3 Une occasion de se crêper le chignon : le débat sur les coiffures	565
6.4 Le cercle restreint des lettrés canadiens	569
6.5 Les femmes et la critique littéraire	571
6.6 Une question d'éducation	578
6.7 La lucidité d'une écolière	580
6.8 Prendre en main la cause de son sexe	585
6.8.1 La plume incendiaire d'Adélaïde.....	595
6.9 Savoir écrire	604
6.10 De la chambre à coucher à la Chambre d'Assemblée	606
6.11 Quand le devoir commande aux sentiments : des femmes d'honneur	608
6.12 Monsieur ou Madame X. ? Des femmes travesties	611
6.13 Des femmes qui voient clair	612
6.14 Quand le privé est politique	614
6.15 De la morale sociale	616
6.16 Réformer les mœurs : une question d'expérience	619
6.17 De la fiction publicitaire	623
6.18 Des maux de femmes	624
6.19 Des journaux féminins	629

6.20 Une éditrice : Mary Graddon-Gosselin	634
6.21 Les échos du féminisme	637
7. Des genres plus... littéraires	644
7.1 L'art du compliment	650
7.2 Faire ses premiers pas : un bonheur éphémère.....	654
7.3 Un duel littéraire	659
7.4 Chanson pour rire et pour pleurer	665
7.5 Des journaux littéraires et féminins	668
7.6 Les aveux d'un faussaire	671
7.7 Une carrière littéraire au féminin	676
8. L'authenticité fabriquée	689
8.1 Le masque du féminin et l'imaginaire linguistique	692
8.2 La féminité en pièces détachées	694
8.2.1 Parce que c'est d'une femme l'ouvrage	697
8.2.2 Les pupilles des éditeurs	701
8.3.3 La modestie féminine	704
8.3.4 L'ignorance féminine	705
8.3.5 Le naturel ou la familiarité	709
8.3.6 L'expérience personnelle comme source de légitimité	710
8.3.7 L'urgence de l'écriture	713
8.3.8 Des lettres individuelles en nom collectif	716
8.3.9 L'ironie ou l'art de briser les illusions en douceur	720
9. Les avatars d'une pratique : des moments clés, des hypothèses	722

10. L'épistolière de la presse entre réalité et fiction	726
10.1 Le pseudonyme et la littéarité de la lettre	728
Conclusion	734

CONCLUSION

RETROUVER LA « FILLIATION » OU LA MÉMOIRE DE LAURE	740
--	-----

1. Mémoire, histoire et récit	744
2. La lettre espace des possibles	747
3. L'épistolaire : un canevas possible pour retrouver la « filliation »	750
4. La mémoire de Laure	753
5. Une problématique à revoir : le concept d'histoire littéraire	757
6. Dénouer le fil de l'histoire	760
7. Épilogue	760

BIBLIOGRAPHIE	763
---------------------	-----

1. Sources

1.1 Fonds d'archives consultés.....	763
1.2 Corpus manuscrits	765
1.3 Corpus de la presse périodique	773
1.4. Autres sources imprimées	780

2. Ouvrages consultés

2.1 Monographies et articles sur les écrits intimes et la correspondance	793
2.2 Monographies et articles sur l'histoire des femmes et la critique au féminin ...	809
2.3 Monographies et articles sur la presse périodique	822

2.4 Monographies et articles sur l'histoire littéraire	828
2.5 Monographies et articles sur l'énonciation	836
2.6 Monographies et articles sur l'éducation, le livre, les bibliothèques	839
2.7 Monographies et articles sur la mémoire et l'histoire	844
2.8 Monographies et articles de historiques	845

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1

Antoinette de Pons marquise de Guercheville.

Source : Costumes Françaises : The Reign of Henri IV. www.costumes.org/pages/henri4.htm

..... 33

Figure 2

Madeleine de Vignerod, duchesse d'Aiguillon, Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Source : Musée virtuel de la Nouvelle-France.

www.civilization.ca/vmnf/collect/August/augus_2f.html

..... 35

Figure 3

C.W. Jefferys, *L'Arrivée des filles du Roy à Québec 1667*, ANC, C-010688.

Source : Exploration. Le commerce de la fourrure et la compagnie de la Baie d'Hudson

www.canadiana.org/hbc/_popups/PAMc010688_f.htm

..... 37

Figure 4

Marie de l'Incarnation enseignant aux Amérindiennes

Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base.

www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/INCARNATIONINDIENS.JPG

..... 43

Figure 5

A.S.Scott, Hélène Boullé, *Teaching Indian Children* ; ANC, C-1410.

Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base.

www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/CHAMPLAI.JPG

..... 43

Figure 6

Robertine Barry (Françoise)

Source : Celebrating Women Achievements, Bibliothèque nationale du Canada. www.nlc-bnc.ca/2/12/h12-281-e.html

..... 55

Figure 7

Félicité Angers alias Laure Conan

Source : Celebrating Women Achievements. Bibliothèque nationale du Canada. www.nlc-bnc.ca/2/12/h12-214-e.html

..... 64

Figure 8 Marie de Rabutin Chantal marquise de Sévigné (1626-1696) Source : adpf-publications - la petite bibliothèque. www.adpf.asso.fr/adpf-publi/folio/sevigne/ecrivain.html	104
Figure 9 Émilie Le Tonnelier de Breteuil du Châtelet (1706-1749) Source : The History of Western Philosophy. www.orst.edu/instruct/phl302/philosophers/chatelet.html	113
Figure 10 L'art épistolaire. Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Source : adpf-publications - la petite bibliothèque. www.adpf.asso.fr/adpf-publi/folio/sevigne/ecrivain.html	117
Figure 11 Liste des matières au programme de français chez les ursulines.	125
Figure 12 Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre (1492-1549) Source : À la Cour du Roy François. www.renaissanceamboise.com/dossier_renaissance/ses_personnages/francois_1er/femmes_francois_1er.htm	157
Figure 13 Jean Petitot (1607-1691), Marie-Madeleine de Vignerot, ANC, C-118164. Source : Living Memory. Archives nationales du Canada. www.archives.ca	161
Figure 14 Madeleine de La Peltrie, Musée des Ursulines de Québec Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/PELTRIE.JPG	168
Figure 15 Hugues Pommier, Marie de l'Incarnation, 1672, Musée des Ursulines de Québec Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/MARIELIN.JPG	171

Figure 16 Pierre Le Ber (1669-1707), Marguerite Bourgeoys, Musée du Québec Source : Can pix Gallery Great Canadian Image. Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/BOURGEOM.JPG	183
Figure 17 Craig, Frank (1874-1918), <i>Arrivée des missionnaires 1639</i> , 1908, ANC, C-001549. Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/ARRIVEE.JPG	199
Figure 18 Anne d' Autriche Source : Académie de Strasbourg. Section Lettres. www.ac-strasbourg.fr/pedago/lettres/Victor%20Hugo/Notes/Anne_d_Autriche.htm	209
Figure 19 Françoise Louise de La Baume Le Blanc de La Vallière Source : Les maîtresses royales. www.maitressesroyales.free.fr/valiere.htm	211
Figure 20 Hugues Pommier, Catherine de Saint-Augustin, 1668. Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Source : Les saints de chez nous. www.diocese-edmundston.ca/les-saints-de-chez-nous/marie-catherine.de.saint-augustin.htm	225
Figure 21 Anonyme, Jeanne Mance (1606-1673), gravure, Musée Château Ramezay. Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/M1MANCEJ.JPG	229
Figure 22 Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace. Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Source : Mario Béland (dir, publ.), <i>La peinture au Québec, 1820-1850</i> , Québec, Musée du Québec, 1991.	236

Figure 23 Signature de Marie Morin. Source : Esther Lefebvre, <i>Marie Morin. Premier historien canadien de Ville-Marie</i> , Montréal, Fidès, 1959.	238
Figure 24 Frontispice de <i>l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec</i> , édition de 1751. Source : Institut de microreproduction historique (ICMH). www.canadiana.org	250
Figure 25 Françoise-Louise de Ramezay, Musée du Château Ramezay. Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/RAMEZAY.JPG	270
Figure 26 Signature de Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène. Source : Joseph-Edmond Roy, <i>Lettres du P. F.-X. Duplessis de la Compagnie de Jésus</i> , Lévis Québec : Mercier, 1892. Institut canadien de microreproduction historique (ICMH). www.canadiana.org	278
Figure 27 Madeleine de Verchères, gravure, ANC, C-14354. Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/VERCHEREM.JPG	296
Figure 28 Charles William Jefferys, <i>The Iroquois attack of Fort Vercheres, 1692. Madeleine closes the gate</i> , ANC, C-010687. Source : <i>L'exploration, le commerce de la fourrure et la compagnie de la Baie d'Hudson</i> (ICMH). www.canadiana.org/hbc/_popups/PAMc010687_f.htm	300
Figure 29 Dubuisson G., <i>Élisabeth Bégon</i> , huile sur toile, 1710. ANC, C-010599. (Il s'agirait plutôt de Catherine Guymont (1666-1754), épouse de Michel Bégon de Montfermeil. Voir ANC, fiche descriptive). Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/BEGONME.JPG	313

Figure 30

Émilie Tavernier-Gamelin,

Source : Mouvement estrien pour le français. www.mef.qc.ca/emilie_gamelin.htm .

..... 343

Figure 31

François Baillargé, Agathe de Lanaudière, Musée de la civilisation. Québec, No S1991-00087-000-000

Source : Musée Virtuel du Canada.

www.museevirtuel.ca/PM.cgi?LM=Gallery&scope=GalleryH&LANG=Francais&AP=fullImage2&k=MUCQS1991-00087-000-000

..... 350

Figure 32

William von Moll Berczy, Jeanne-Charlotte Allamand, huile sur cuivre, Collection particulière.

Source : Mary Allodi, *Berczy*, Ottawa, National Gallery of Canada, 1991.

..... 359

Figure 33

Eliah Metcalf, Madame Ignace-Michel-Louis Irumberry de Salaberry, née Françoise-Catherine Hertel de Saint-François, 1809, Encre sur papier, Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, M972.81.21.2

Source : Mario Béland (dir. publ.), *La peinture au Québec. 1820-1850*, Québec, Musée du Québec, 1991.

..... 373

Figure 34

William von Moll Berczy, Marie-Anne Cerré, épouse de Pierre-Louis Panet, Collection Marthe Faribault-Beauregard.

Source : Marthe Faribault-Beauregard, *La vie aux Illinois au XVIIIe siècle. Souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré*, Montréal, Archiv-Histo, 1987.

..... 386

Figure35

Louise Dulongpré, Marie-Rosalie Papineau-Dessaulles (1788-1859).

Source : Rosalie Papineau, *Correspondance 1805-1854*, Texte présenté par Renée Blanchet, Montréal, Varia, 2001.

..... 396

Figure 36

François Baillairgé, Charlotte-Marguerite de Lanaudière, Musée de la civilisation, Québec, no : S1991-00086-000-000.

Source :Musée Virtuel du Canada : www.museevirtuel.ca

..... 404

Figure 37

Chaplin , Millicent Mary (1790 -1858), View from Mrs. Chaplin's Dressingroom Window, Quebec (Quebec), 1839, The Millicent Mary Chaplin Album, ANC, C-000843.

Source : Archives nationales du Canada www.archives.ca

..... 407

Figure 38

Madame Denis-Benjamin Viger, (Marie-Amable Foretier Viger) huile sur carton, Musée du Château Ramezay. Montréal, No MCR1998.535.2

Source : Musée Virtuel du Canada : www.museevirtuel.ca

..... 421

Figure 39

Anonyme, Marie-Catherine Delzenne (1755-1831) 1780-1790, huile sur canevas, Collection famille Laterrière.

Source : Images d'un changement de siècle,

www.unites.uqam.ca/expo/Laterriere/Delezenne.m.jpg

..... 426

Figure 40

Frederike-Charlotte-Louise Von Massow Riedesel.

Source : Niedersächsische Landesforstverwaltung. www.forstnds.de/aktuell/charlot.jpg

..... 433

Figure 41

Mary Millicent Chaplin, Canadian Farmer, ca. 1838-1842, The Millicent Mary Chaplin Album, ANC, C-000866.

Source : Archives nationales du Canada. www.archives.ca

..... 442

Figure 42

Antoine Plamondon, Julie Papineau née Bruneau et sa fille Ézilda, 1836, huile sur toile, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada, C-17920.

Source : Mario Béland (dir. publ.), *La peinture au Québec. 1820-1850*, Québec, Musée du Québec, 1991.

..... 448

Figure 43

Marie-Marguerite Lacorne

Source : Koert Dubois Burnham et David Kendall Martin, *La Corne Saint-Luc and his Flame*, Keeseville, New York, Highlands, 1991.

..... 455

Figure 44 Élizabeth Posthuma Gwillim Simcoe, ANC, C-081931 Source : Ontario Heritage Foundation www.heritagefdn.on.ca/Simcoe/exhibit-eng.htm	459
Figure 45 Anonyme, Louisa Ann Call Aylmer, Musée des Ursulines de Québec. Source : Gérard Parizeau, <i>La vie Studieuse et obstinée de Denis-Benjamin Viger, (1774-1861)</i> . Montréal : Fides, 1980.	460
Figure 46 William Ross, Katherine-Jane Balfour-Ellice. Aquarelle sur ivoire, ANC, Fonds Famille Ellice, C-131638. Source : Living Memory. Archives nationales du Canada www.archives.ca	461
Figure 47 Louis Dulongpré, Madame Denis Viger, née Périne-Charles Cherrier, Pastel, Musée des beaux-arts de Montréal, no 1984.44 Source : Musée virtuel du Canada. www.museevirtuel.ca	463
Figure 48 Louise-Amélie Panet, Marie-Anne Panet à la guitare. Source : Collectif Clio, <i>Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècle</i> , Montréal, Quinze, 1990.	466
Figure 49 Cornélius Kriegoff, Chez l'habitant, huile sur canevas, Beaverbrook Art Gallery, Fredericton (New Brunswick), no 1961.6. Source : Musée virtuel du Canada. www.museevirtuel.ca	468
Figure 50 Robert Burns, The White Cockade Source : Tunes Files. www.stormpages.com/gordonpb/music/whtcockd.gif	481
Figure 51 William Bent Berczy (1791-1873), Louise-Amélie Panet, 1813-1814, aquarelle et gouache sur ivoire, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada C-39740. Source : Images d'un changement de siècle. www.unites.uqam.ca/expo/Laterriere/panet.m.jpg	482

Figure 52 George Heriot (1759-1839), <i>Dance at the Château Saint-Louis</i> , 1801. Aquarelle, ANC, C-000040. Source: Living Memory. Archives nationales du Canada. www.archives.ca	487
Figure 53 Marie-Reine-Josephte Belleau, 1847, huile sur toile, Musée des beaux-arts de Canada. Source : Mario Béland (dir. publ.), <i>La peinture au Québec. 1820-1850</i> , Québec, Musée du Québec, 1991.	502
Figure 54 Plamondon, Antoine, Madame Amable Dionne, née Catherine Perrault, 1834, Huile sur toile, Musée du Québec, no 34.506. Source : Mario Béland (dir. publ.) <i>La peinture au Québec. 1820-1850</i> , Québec, Musée du Québec, 1991.	511
Figure 55 <i>La Gazette de Québec</i> Source : Bibliothèque nationale du Québec. www.bnquebec.ca/texte/t0341.htm	529
Figure 56 <i>Gazette du commerce et littéraire pour la ville et district de Montréal</i> , Imprimé à Montréal chez F. Mesplet imprimeur et libraire, page frontispice du 21 octobre 1778 Source : Images d'un changement de siècle. www.unites.uqam.ca/expo/Mesplet/GazetteLitt.jpg	532
Figure 57 Tableau des dépouillements de la presse périodique	542
Figure 58 William Berczy, <i>La liseuse</i> , Musée de la civilisation, Québec, No S1991-00095-000-000 Source : Musée Virtuel du Canada. www.museevirtuel.ca	543
Figure 59 Jane Ellice, <i>Intérieur de la seigneurie de Beauharnois</i> , 1838. ANC, Album Jane Ellice, C-013384. Source: Images d'un changement de siècle. www.unites.uqam.ca/expo/Fr/3.1/ArtsEtLettres.html	544

Figure 60 William Berczy, <i>La famille Woolsey</i> (1808-1809) huile sur toile, Musée des Beaux-arts du Canada, C-5875. Source : Mary Allodi, <i>Berczy</i> , Musée des Beaux arts du Canada, 1990.	546
Figure 61 Charles-Geneviève d'Éon de Beaumont (1728-1810) B. B. C. Hulton Picture Library reproduit dans Michel Decker, <i>Madame le Chevalier d'Éon</i> , Paris : Perrin, 1987.	548
Figure 62 Jane Ellice, <i>Les patriotes de Beauharnois</i> , 1838, aquarelle, ANC, Album de Jane Ellice, Fonds Famille Ellice, C-13392. Source : Archives nationales du Canada. www.archives.ca	614
Figure 63 Rex Woods, <i>Halifax Gazette</i> Source: Can Pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/events/HALIFAXGAZETTE.JPG	630
Figure 64 Catherine Read (1723-1778), Frances Moore-Brooke, 1771, huile sur toile, ANC, Fonds de la famille Brooke, C-117373. Source: Living Memory. Archives nationales du Canada. www.archives.ca	634
Figure 65 Mary Wollstonecraft Source: Women in Modern European History. www.barbwired.com/nadiaweb/mehap/wollstonecraft.html	637
Figure 66 Godey's <i>Lady's Book</i> , Philadelphie. SOURCE : University of Berkeley, California. INFOSYS 182. Print, Literacy, and Power in America to 1900. www.sims.berkeley.edu/academics/courses/is182/s02/fifth1.html	677

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- Ab. can.* : *L'Abeille canadienne*
AC : *L'Aurore des Canadas*
AHDQ : Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec
AHGQ : Archives de l'Hôpital Général de Québec
AHSJ : Archives des hospitalières de Saint-Joseph, Montréal
ANC : Archives nationales du Canada
ANQ-Q : Archives nationales du Québec à Québec
ANQ-M : Archives nationales du Québec à Montréal
ANQ-H : Archives nationales du Québec à Hull
ASQ : Archives du Séminaire de Québec.
AUQ : Archives des Ursulines de Québec
AUTR : Archives des Ursulines des Trois-Rivières
AUM : Archives de l'Université de Montréal
Can. : *Le Canadien*
CDM : Charlotte Daneau de Muy, « Annales de la guerre de Sept ans » dans Adèle Cimon, *Histoire des Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Québec, C. Darveau imprimeur, 1863.
CQ : *Le Courrier de Québec*
CT : *Le Cours du Temps*
Const. : *Le Constitutionnel*
DBC : *Dictionnaire biographique du Canada*
EB : Élisabeth Bégon, *Lettres au cher fils*, texte établi par Nicole Deschamps, Montréal, Boréal, 1994.
ET : L'Institut de la Providence. *Histoire des Filles de la Charité Servantes des Pauvres dites Sœurs de la Providence. Préliminaires et fondation 1800-1844*, Montréal. Maison Mère de l'Institut de la Providence, 1926.
GC : *La Gazette canadienne*
GL : *La Gazette du commerce et littéraire*
GM : *La Gazette de Montréal*
GQ : *La Gazette de Québec*
GTR : *La Gazette des Trois-Rivières*
ICMH : Institut canadien de microreproduction historique
JBP : Julie Bruneau-Papineau, *Julie Bruneau Papineau. Une femme patriote. Correspondance (1823-1862)*, Introduction et notes de Renée Blanchet Québec : Septentrion, 1997.
Lib. : *Le Libéral*
MB : Marguerite Bourgeoys, *Écrits de Mère Bourgeoys. Autobiographie et testament spirituel*, annotés par Soeur Saint-Damase-de-Rome, Montréal, Congrégation de Notre-Dame, 1964.
MI : Marie de l'Incarnation *Marie de l'Incarnation ursuline (1599-1672). Correspondance.* Notes et présentation de Guy Oury, Abbaye Saint-Pierre, Solesmes, 1971.

Min. : *La Minerve*

MM : *Montreal Museum*

MV : Diane Gervais et Serge Lusignan, « De Jeanne D'Arc à Madeleine de Verchères La femme guerrière dans la société d'Ancien Régime », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, no 2, automne 1999. p. 171 à 205.

Pop. : *Le Populaire*

PUL : Presses de l'Université Laval

PUM : Presses de l'Université de Montréal

RAPQ : *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*

RHLF : *Revue d'histoire littéraire de France*

RHAF : *Revue d'histoire de l'Amérique française*

RJ : Reuben Gold Thwaites (dir. publ.), *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France. 1610-1791*, Cleveland, The Burrows Brothers Company, 1896.

RPD : Rosalie Papineau-Dessaulles, *Correspondance 1805-1854*. Montréal : Varia, coll. : « Documents et Biographies », 2001

Spec. : *Le Spectateur*

TPCF : *Les textes poétiques du Canada français*.

VLQ : *La vie littéraire au Québec*

CHAPITRE III

LES « PROTOSCRIPTRICES » CANADIENNES ET L'IMPRIMÉ :

LA LETTRE ET LE JOURNAL

La femme qui se fait auteur, si distinguée qu'elle soit, et même plus elle l'est, perd son principal charme qui est d'être à un, et non à tous.

Sainte-Beuve

En dépit des stratégies particulières utilisées par les femmes pour conquérir la reconnaissance des pairs dans les cercles lettrés ou familiaux, l'idée de la publication a mis du temps à faire son chemin dans l'esprit des Canadiennes françaises. Comme on l'a vu, la lettre leur permettait déjà d'entrer en contact avec un réseau social important et diversifié — de l'amie intime au gouverneur, en passant par le réseau familial et social élargi — et leur offrait un espace d'échange sur mesure où débattre de ses idées. À une époque où les femmes ont peu de modèles d'écrivaines et sont généralement confinées à la sphère privée, le pas menant à la publication était sans doute plus difficile à envisager. Certains des textes recensés au chapitre précédent ont toutefois connu la publication. Pour la plupart, ils ont été écrits par des femmes qui avaient des entrées auprès des imprimeurs américains et européens. On pense aux ursulines et aux hospitalières qui ont fait publier des lettres circulaires ou des histoires de leur congrégation, et à des écrivaines, de passage dans la colonie et déjà célèbres en Europe, comme Frances Moore-Brooke ou Susanna Moodie. Ces œuvres ont souvent connu la gloire sur l'ancien continent avant d'être rapatriées dans le corpus canadien¹. Aussi, en dehors de quelques exceptions, les textes analysés au chapitre précédent sont pour la plupart des manuscrits qui n'étaient guère destinés à franchir le seuil de l'espace public, tel qu'on

¹ La plupart des écrivaines anglophones sont nées en Europe ou aux États-Unis. Or, le premier roman publié à Montréal en 1824, *Saint Ursula's Convent, or, The Nun of Canada : Containing Scenes of Real, Kingston*, est l'œuvre d'une Canadienne née à Fredericton au Nouveau-Brunswick. Julia Catherine Beckwith (1796-1867), fille d'un père loyaliste et d'une mère francophone, va vivre à Kingston chez une tante à la mort de son père et ouvre une école pour jeune fille. En 1822, elle épouse George Henry Hart, importateur de livres. Voir Philéas Gagnon, « Le premier roman canadien de sujet par un auteur canadien et imprimé au Canada », *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, série 2, vol. 6, 1900, p. 121-132.

l'entend aujourd'hui. Ils ont été imprimés bien plus tard en tant que témoin d'un passé révolu et une fois que ces femmes n'avaient plus à craindre pour leur réputation.

Pour que le désir de publier leurs œuvres naisse chez ces femmes d'esprit, il fallait d'abord qu'elles aient la possibilité d'accéder au réseau des imprimeries — un réseau fort restreint au Québec jusqu'au mitan du XIXe siècle — et qu'elles ressentent la nécessité de faire publier leurs écrits. On sait que la littérature, au moins jusqu'au tournant du XIXe siècle, n'est pas nécessairement un texte imprimé puisque la sphère publique, telle qu'elle se conçoit à l'époque moderne n'est pas encore totalement constituée. Si Habermas montre que la sphère publique se met en place à la fin du XVIIIe siècle en Europe et qu'elle commence à émerger au Canada à peu près à la même période, les nombreux exemples de poésies et d'essais contenus dans les correspondances confirment le statut encore ambigu du manuscrit (Moureau, 1993). Dans la « Province of Québec », les transformations qui s'opèrent dans le monde de l'édition au milieu du XVIIIe siècle demandent donc un certain temps d'adaptation. En 1764, l'ouverture d'une imprimerie transforme peu à peu la façon dont les Canadiens et les Canadiennes perçoivent la littérature et le document imprimé. Ce temps est toutefois relativement court si l'on considère que les Canadiens et les Canadiennes sont déjà en contact avec la littérature imprimée provenant d'Europe, dès le début du Régime français, grâce aux importations de livres et de journaux².

Progressivement, mettre sous presse deviendra l'ultime consécration d'une œuvre avec l'avènement de la sphère publique bourgeoise. Pour plusieurs historiens, l'histoire littéraire québécoise commence en effet officiellement avec la publication du roman *L'influence d'un livre* de Philippe Aubert de Gaspé. Plusieurs raisons ont motivé ce choix,

² « De tout temps, ils avaient trouvé plaisant de lire des gazettes qui venaient de France. Il y avait chez Jean Nicolet le *Recueil des Gazettes* de 1634 et celui de 1635 ; chez Philippe Boucher, quelques *Mercures Galants* ; chez M. Charest-Dufils [1715], douze *Mercures Galants* ; des *Mercures* divers chez MM, Cugnet et Verrier. À mesure que le XVIIIe siècle s'avance, ils se préoccupent surtout de connaître tout ce qui s'imprime là-bas. C'est pourquoi M Cugnet avait reçu le *Journal littéraire* de La Haye. Il avait vingt-deux tomes de la *République des Lettres*, c'est-à-dire du *Journal littéraire* de La Haye et du *Journal Historique de la République des Lettres*, publié à Leyde, et trente tomes du *Journal des Savants*. Les volumes 23 à 31 des *Observations* sur les écrits modernes, de l'abbé Guyot des Fontaines, se trouvaient chez M. Verrier. ». Antoine Roy, « Ce qu'ils lisaient », *Cahiers des dix*, vol. 20, 1955, p. 212-213.

mais l'argument principal demeure la publication de ce roman chez l'imprimeur William Cowan et fils à Québec en 1837. Dans la première moitié du XIXe siècle s'opèrent en effet des changements fondamentaux dans le rapport que les Canadiens entretiennent avec l'idée de la formation d'un champ littéraire autonome. Or, les compilations d'incunables de la littérature québécoise présentent peu de textes écrits par des femmes. Nous nous sommes donc tournés vers la production publiée dans les journaux et généralement délaissée par l'historiographie littéraire.

La première partie de ce chapitre consiste à examiner le contexte dans lequel s'inscrit l'émergence de la presse québécoise. Il s'agit notamment d'observer les caractéristiques des différents organes de presse qui se sont mis en place au tournant du XIXe siècle afin de saisir les aspects qui ont modelé l'apparition des Canadiennes dans les feuilles périodiques. La seconde partie propose de décrire les différents textes féminins répertoriés. Ce panorama permet de mettre au jour ce corpus en grande partie inédit, d'effectuer des regroupements et de voir se dessiner certaines tendances et certaines périodes particulièrement propices à la participation féminine dans la presse périodique. Une troisième partie entend définir les caractéristiques de la correspondante canadienne et observer certaines récurrences sur le plan textuel. À partir de ces caractéristiques formelles, il s'agit de cerner l'influence de la « féminité » du sujet écrivant sur les écrits destinés à la sphère publique ainsi que les relations étroites que ces textes entretiennent avec le contexte littéraire de l'époque. Nous verrons que tout en répondant à des caractéristiques particulières qui ont contribué à leur marginalisation, les écrits féminins destinés à la presse s'inscrivent de plein droit dans le foisonnement littéraire de la première moitié du XIXe siècle.

1. La recherche sur les femmes dans la presse

Bien que les correspondants de la presse soient majoritairement des hommes, certaines Canadiennes se sont impliquées dans les périodiques au tournant du XIXe siècle. Peu d'entre elles sont cependant passées à la postérité. D'abord, les renseignements

permettant de les identifier — elles écrivent sous pseudonyme — sont à peu près inexistantes, mais surtout leur apport semble souvent le résultat d'une collaboration unique, voire de deux ou trois interventions pour les épistoliers les plus prolifiques. Au reste, pendant cette période d'émergence de la presse périodique peu de Canadiens sont des collaborateurs réguliers. Les rédacteurs principaux sont souvent d'origine française et les Canadiens qui participent à la rédaction d'articles demeurent peu nombreux avant la décennie 1830. La publication semble encore plus difficile à envisager pour les Canadiennes dont on admire la modestie et qui doivent éviter à tout prix la publicité — que comporte nécessairement la publication. Une visibilité trop importante dans la sphère publique les écarte fatalement de l'image consacrée du féminin. La formule de Sainte-Beuve, citée en exergue de ce chapitre, est assez exemplaire des réticences des critiques face aux femmes souhaitant devenir auteures.

Pour Robertine Barry (1900) qui a examiné la production littéraire féminine au début du XXe siècle, comme pour Manon Brunet qui s'est plus récemment intéressée à celle du XIXe siècle, l'hésitation des femmes à se faire publier serait un phénomène occasionné par le contexte religieux qui régnait alors au Bas-Canada :

Il est encore plus mal vu pour une femme, gardienne de la foi et du foyer, de s'adonner à l'écriture. Ici comme en Europe, les bas-bleus ont mauvaise réputation et avant même, bien souvent, d'avoir l'occasion de se manifester. [...] [L]a religion catholique, celle des Canadiennes françaises, empêcha longtemps les femmes de s'exprimer publiquement par l'écriture sans en ressentir une profonde culpabilité (Brunet, 1988 : 169-170).

Si on peut ainsi comprendre l'attitude réfractaire de certaines Canadiennes à l'égard d'une éventuelle publication — on se rappellera le refus systématique de Louise-Amélie Panet —, il ne s'agit pas cependant d'une preuve irréfutable de leur absence dans la presse du tournant du XIXe siècle. Dans le chapitre précédent, nous avons bien montré la part prise par les Canadiennes à l'activité d'écriture. Si elles ont généralement préféré adresser leurs écrits aux membres de leurs réseaux épistolaires familiaux et amicaux, aux invités qui fréquentaient leur salon ou aux amateurs d'album, on ne peut s'en tenir aux sources actuelles pour confirmer leur absence dans la presse périodique. Si aucun historien ne s'est aventuré dans cette avenue de recherche, cela ne signifie pas que les femmes n'ont pas participé à la presse.

En effet, l'écriture publiée dans les périodiques des XVIII^e et XIX^e siècles a eu peu d'échos dans l'histoire littéraire québécoise. Avant les premiers recensements réalisés par Séraphin Marion dans *Les lettres canadiennes d'autrefois* (1940, 1940a), la compilation de Beaulieu et Hamelin (1973) et l'intérêt tout récemment démontré par le collectif *La vie littéraire au Québec* pour le journalisme comme forme émergente de la littérature, l'écriture périodique a été peu utilisée en études littéraires québécoises³. On a davantage analysé les entreprises de presses⁴, mais les contenus des journaux restent encore méconnus. Par exemple, Camille Roy considérait que la *Gazette littéraire* (1778-1779) avait fourni :

à nos compatriotes les premières occasions d'écrire sur des sujets d'ordre littéraire ou philosophique. Mais ces premiers essais sont médiocres ; quelques-uns, qui firent scandale, portent la marque de l'esprit voltairien qui avait pénétré au Canada, pendant la deuxième partie du dix-huitième siècle (Roy, 1956 : 24).

Puis Roy poursuit avec quelques commentaires peu élogieux sur la production littéraire de la *Gazette de Québec* :

Les premiers journaux d'information politique furent très peu littéraires ; ils publièrent rarement des articles français qui eussent quelque valeur. Si l'on excepte quelques rares poésies, d'ailleurs faibles, les articles français que l'on trouve dans la *Gazette de Québec* ne sont guère qu'une traduction de ses articles anglais. La littérature de ce journal politique est elle-même fort terne et insignifiante (25).

La masse hétéroclite de documents que contient la presse — discours politiques, nouvelles étrangères, nouvelles locales, lettres d'opinion, poèmes, comptes rendus, récits d'aventures extraordinaires, avis légaux, petites annonces — écrits sous des pseudonymes souvent obscurs, restent encore à inventorier⁵. Après Huston, les historiens ont généralement occulté ces textes du corpus canonique de la littérature québécoise au même titre que la lettre qui est encore aujourd'hui située dans les marges du littéraire. Or, les recherches actuelles montrent que la presse a non seulement été un tremplin pour plusieurs lettrés canadiens, mais

³ On peut signaler la publication récente de Bernard Andrès et Marc André Bernier (dir. publ.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, actes du colloque « Images d'un changement de siècle », tenu au Musée du Château Ramezay, printemps 2000, Sainte-Foy, PUL, 2002 et la préparation d'une anthologie de textes de la période 1759-1799 par le projet « Archéologie du littéraire au Québec » qui contiendra plusieurs extraits de textes publiés dans les journaux de cette période.

⁴ Pour une liste des ouvrages et articles consacrés à l'histoire de la presse au Bas-Canada voir la bibliographie.

⁵ La *Gazette de Québec*, le *Literary Garland* et la *Gazette de Montréal* ont été indexés.

qu'elle présente un intérêt fondamental pour comprendre et évaluer autrement l'émergence et l'évolution de la littérature québécoise⁶.

Bien peu de femmes sont comprises dans ces corpus, même dans cet espace scripturaire où elles sont réputées avoir très tôt fait entendre leur voix. Les nombreuses pages féminines contenues dans la presse du tournant du XXe siècle sont souvent considérées comme les prémices de l'accession des Canadiennes à l'écriture publiée⁷. Toutefois, bien peu d'analyses du phénomène journalistique féminin à l'époque de l'émergence de la presse périodique semblent avoir retenu l'attention des chercheurs. Séraphin Marion (1940) est l'un des rares historiens et critiques littéraires à avoir rappelé quelques noms féminins glanés çà et là dans la *Gazette de Québec* et dans la *Gazette du commerce et littéraire* du XVIIIe siècle. Les mémoires et les thèses consacrés à l'histoire de certains périodiques se concentrent davantage sur le contexte sociohistorique dans lequel s'inscrit la production périodique et sur les trajectoires professionnelles des principaux rédacteurs — des hommes essentiellement —, que sur les correspondants du journal et les contenus parallèles dans lesquels la production féminine se trouve généralement reléguée.

C'est au collectif *La vie Littéraire au Québec* que revient le crédit d'avoir présenté la plus importante liste de correspondantes de la presse du tournant du XIXe siècle. Le collectif reste muet sur ce sujet pour la période qui va de la fondation de la *Gazette de Québec* en 1764 jusqu'à la veille de l'inauguration du *Canadien* en 1806. Les recensions se retrouvent essentiellement dans le second tome couvrant la période 1806-1839. On y découvre les noms et les pseudonymes de Marie-Louise Cureux, de « Mlle D..... », de « Dorimène », d'« Adélaïde », de « Mademoiselle » et de Marie Donnelly. L'ouvrage fait ensuite une place

⁶ Le collectif *La vie littéraire au Québec* a commencé à inclure la production journalistique dans l'histoire littéraire québécoise. Des travaux comme ceux de Nova Doyon sur la *Gazette littéraire* de Fleury Mesplet (2001), de Micheline Cambron sur le journal *Le Canadien* (2000) ou de Bernard Andrès sur la *Gazette littéraire* (2000) montrent toute l'importance de ces corpus dans la compréhension de l'émergence d'une sphère lettrée au Québec.

⁷ C'est souvent en raison de leur assignation à la page féminine que ces femmes ont obtenu l'attention des chercheurs. Or, en analysant le corpus des écrits journalistiques du tournant du XXe siècle, Line Gosselin observe que les femmes ont fait leur entrée dans le métier de journaliste, principalement par la littérature. Si quelques-unes ont poursuivi de réelles carrières dans le journalisme, plusieurs ont délaissé la presse après quelques interventions. Ces femmes passent souvent inaperçues dans l'histoire littéraire, faute d'avoir utilisé leurs talents à une page ou une chronique féminine. Line Gosselin, *Les journalistes québécoises : 1880-1930*, RCHTQ, no 7, 1995.

plus importante à Odile Cherrier, auteure de plusieurs récits parus dans *Le Populaire* sous le pseudonyme « Anaïs » (Lemire, 1992 : 372-373). Un texte de « Lucie L'éveillée » (434) publié dans le *Spectateur*, est également mentionné. Le collectif l'utilise à titre d'exemple pour questionner les accusations qui avaient cours à l'époque contre la popularité grandissante des romans auprès du lectorat féminin.

La plupart des écrits féminins retenus par le collectif sont présentés dans le chapitre portant sur « Les textes de l'imagination et de la subjectivité ». Ces participations à la presse sont décrites comme étant essentiellement poétiques. Il semble que l'on écarte volontairement les débats d'idées auxquels les femmes ont pris part, sauf dans le cas de la réplique de « Dorimène » à « Damon » parue dans la *Gazette des Trois-Rivières* en 1817. Dans un style intempestif, cette correspondante démontre les qualités d'esprit des femmes en contestant le discours tenu par un correspondant misogyne. Pendant que le collectif considère l'essai, la polémique, l'histoire et les discours politiques des grands orateurs de l'époque dans un chapitre portant sur « La prose d'idée », les femmes sont cantonnées à la section intitulée « Du didactisme, de l'amour et des femmes. Des femmes qui écrivent » (331-333). Cette division est étonnante puisque le collectif ne manque pas d'affirmer que :

Seulement deux pièces de vers écrites par des femmes précèdent la production de *La Gazette de Trois-Rivières*. [...] Il est probable que d'autres femmes ont écrit des vers auparavant, mais qu'elles n'ont pas osé les publier puisqu'une honnête femme ne s'exprimait pas à l'époque sur la place publique. L'exemple de la *Gazette des Trois-Rivières* est d'autant plus inattendu qu'il est le seul journal à promouvoir l'écriture féminine en littérature. Cette production s'avère cependant plus polémique que sentimentale (332. Nous soulignons).

Or, le lecteur découvre finalement que les Canadiennes n'ont pas produit la littérature didactique ou amoureuse annoncée dans le titre de la section. Cette production « plus polémique que sentimentale » se retrouve seulement évoquée. Pour prendre leur véritable sens, ces textes auraient dû faire partie de la section consacrée à la prose d'idée, mais ils auraient sans doute été noyés dans la prose politique des hommes⁸. S'il n'existe pas à ce jour

⁸ La contradiction du commentaire ne semble pas poser problème. Les femmes doivent s'illustrer dans des genres jugés féminin comme la poésie lyrique, le récit sentimental ou la littérature didactique. Hors de ces sentiers battus, point de salut dans l'histoire littéraire pour ces femmes. Pour les inclure il aurait été nécessaire de revoir les classifications habituelles et par conséquent les discours de l'histoire littéraire québécoise.

de véritable analyse de la production féminine publiée dans la presse périodique des origines, c'est d'abord parce que ces textes sont méconnus, mais surtout parce que les études d'ensemble permettent difficilement de les inclure sans que le cours de l'histoire littéraire ne soit réaménagé.

2. L'imprimé au Canada

Malgré son rejet dans les marges de l'histoire littéraire, la presse est un lieu extrêmement important pour le développement du goût de la littérature et la création d'un habitus littéraire. Pendant longtemps, les éditeurs ont puisé dans la presse étrangère une partie des articles publiés dans les colonnes de leurs journaux. Or, c'est dans la presse périodique que les Canadiens et Canadiennes se forment à la littérature et amorcent, sinon des carrières, du moins, s'essaient à l'écriture publique. C'est dans la presse que s'inscrivent les balises qui serviront à l'élaboration d'un champ littéraire dans la décennie 1830. Si, en Europe, l'apparition de la presse à imprimer transforme la définition du littéraire dès le XVII^e siècle (Voir Eisenstein, 1991), au Canada, il faut attendre le XVIII^e siècle et le changement d'allégeance — de la France à l'Angleterre — pour que les autorités gouvernementales donnent leur accord à l'ouverture d'une entreprise d'imprimerie⁹. En effet, la « Province of Quebec » n'aura sa première presse qu'en 1764, assortie de sa première gazette. Pourtant, dès le XVII^e siècle l'idée d'avoir une presse à imprimer avait été suggérée en Nouvelle-France. Les missionnaires qui avaient besoin de livres, afin de pourvoir plus adéquatement à la conversion des autochtones et de fournir une éducation convenable aux jeunes Canadiens et Canadiennes, avaient pétitionné en ce sens auprès du roi de France dès 1665, mais sans succès (voir Parker, 1985). Un siècle plus tard, le gouverneur Barrin de la Galissonière faisait une demande similaire aux autorités françaises, afin d'imprimer au pays les lois qui seraient

⁹ Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, partout en Amérique, des imprimeries voient le jour. Les premières sont inaugurées à Mexico City (1539) et à Lima (1580). Les Anglais implantent ensuite des organes de presse dans différentes villes des États-Unis : à Cambridge au Massachussets, (1638), à Boston (1674), à Jamestown en Virginie (1682), à St. Mary's au Maryland (1682), à Philadelphie (1685) et à New York (1693). Au Canada, la première presse voit le jour à Halifax en 1754. Voir George L. Parker. *The Beginnings of the Book Trade in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1985, p. 6.

utiles aux Canadiens. Un échange épistolaire daté de 1749, entre le voyageur Pehr Kalm et le gouverneur Barrin de la Galissonnière, suggère que la couronne française aurait joué un rôle important dans le refus d'implanter une presse à imprimer en Nouvelle-France. Selon Pehr Kalm, la métropole avait peur des représailles publiques qu'aurait favorisées ce média. Quant à l'Église métropolitaine, elle aurait craint de perdre les profits de ses exportations de livres au Canada. La France considérait sa colonie comme un fournisseur de matières premières et un marché permettant d'écouler ses marchandises, dont les produits culturels figuraient pour une part restreinte mais bien réelle (10).

En l'absence d'une imprimerie en Nouvelle-France, les nouvelles politiques, scientifiques et artistiques étaient discutées autour de lettres manuscrites et de journaux étrangers qui circulaient dans la colonie. Les importations constituaient également une façon de s'initier à la forme imprimée pour les Canadiens. Les acquisitions des voyageurs outre-mer permettaient de garnir les bibliothèques (Massicotte, 1930) et certains courriers contenaient même des livres que des proches offraient à leurs correspondants canadiens. Le 8 octobre 1751, Marie-Andrée Regnard Duplessis remercie son amie Catherine Homassel-Hecquet de l'envoi d'un ouvrage qu'elle lui avait demandé :

J'aurais dû plus tôt vous remercier ma chère amie de la peine que vous avez prise de faire chercher le livre que je souhaitais, j'en ai un qui est un peu endommagé parce que je l'avais mis à l'usage commun dans notre chapelle du calvaire, et un malheureux chien pris ce livre en déchira plusieurs feuillets et le laissa for maltraité, et tel qu'il est je vais bien le conserver, car il est dévot et fort touchant vous me procurez une abondance de bien en celui que vous m'avez envoyé, et que vous étendez sur ma sœur et sur ma nièce qui vous sont fort obligée de ce present, ainsy que moy qui le prise beaucoup pour le sujet qu'il traite, et pour la personne de qui je le tiens (8 octobre 1751, *Nova Francia*, vol. IV, no 1, 1929 38).

Deux ans plus tôt, le frère de Marie-Andrée témoignait de l'envoi de livres pieux et de tableaux en échange d'objets ethnographiques et de produits aux vertus curatives :

Vous ne cherchez que Dieu vous n'aimez que lui, et vous ne souhaitez de liaison qu'avec ceux qui peuvent vous porter à l'aimer encore davantage, vous n'en trouvez plus guère de ce caractère, c'est pour y suppléer que je vous ai fait chercher tous les livres de Mission et des journée chrétienne à Toronton, une année Ste en 18 volumes que je trouve charmante, un livre du même auteur pour la préparation de l'action de grâce de la communion, deux exemplaires de reflexions chrétienne, ce sont les méditations du fameux père Jude qu'un particulier qui avait ses papiers a fait imprimer en changeant le titre etc, je vous envoie aussi un tableau de la Ste Famille pour avoir part au culte que votre communauté rend aux trois augustes personnes qui la composent. J'ai donné à un peintre le dessein d'un autre tableau

propre à inspirer la plus solide dévotion à la sainte-Famille, il sera de votre goût et vous pourrez l'appeler la fournaise de l'amour divin, mais vous ne pouvez l'avoir que l'année prochaine (9 février 1749, cité dans J. E. Roy, 1892 : 266-267).

À la fin du Régime français, même si le commerce d'importation s'organise peu à peu, les envois personnels constituent encore une manière sûre et efficace de se procurer des livres et des gazettes à l'étranger. C'est avec le changement d'allégeance, en 1763, que de nouvelles habitudes culturelles s'implantent dans la « Province of Quebec ». Le gouvernement anglais finance la première imprimerie. À cette innovation s'ajoute l'ouverture de quelques bibliothèques pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁰. Ces lieux culturels ont permis à plusieurs Canadiens de s'initier à la littérature contemporaine et de lire les périodiques étrangers mis à leur disposition dans les cabinets de lecture.

Au cours du XVIII^e siècle, grâce à l'évolution des principes de l'imprimerie, la production d'imprimés va croissant en Europe et offre des publications de plus en plus diversifiées — affiches, calendriers, almanachs, livres de prières, périodiques — qui tentent de gagner un public de plus en plus varié. Au Québec, l'examen des ouvrages de recensement des incunables québécois montre que ce sont d'abord les feuillets à caractère officiel et les livres utilitaires qui ont la cote des imprimeurs. Dans ce dernier type d'imprimé, le livre religieux obtient la plus grande part des suffrages avec, tout près derrière, les livres de lois, les alphabets et les traités de musique. Utile aux familles, le manuel de médecine est également très en demande. Toutefois, pendant longtemps les périodiques occupent la plus grande part du marché de l'imprimé au Canada. Ces publications touchent les préoccupations du lectorat et permettent de consigner différents types d'informations utiles à un coût moindre.

¹⁰ L'histoire retient la bibliothèque circulante de Germain L'Anglois sur la Place du Marché dans la Haute-Ville de Québec (*Gazette de Québec*, 1^{er} novembre 1764) et celle, ouverte en 1776 dans les bureaux de la *Gazette littéraire* de Fleury Mesplet à Montréal. Le commerce de location de livres tiendra bon jusqu'à l'emprisonnement de l'imprimeur en 1779. Le gouverneur Haldimand fait également la promotion du livre en permettant l'ouverture de la première bibliothèque publique à Québec en 1779. Le coût élevé de l'abonnement réduit toutefois l'accès au livre. En 1797, Thomas Cary ouvre également une bibliothèque et un cabinet de lecture dans les bureaux de la *Gazette de Québec*. Voir Lemire (dir. publ.), *La vie littéraire au Québec*, Sainte-Foy, PUL, t. 2 : 255-266.

Le coût des abonnements étant la principale source de revenus des journaux, le nombre des abonnés joue un rôle non négligeable dans la survie des entreprises de presse. Au tournant du XIXe siècle, la compétition entre les propriétaires d'imprimerie provoque la multiplication des formes de périodiques. Les organes de presse se spécialisent dans des domaines spécifiques — journaux littéraires, scientifiques, politiques, commerciaux ou religieux — et adoptent des formes de plus en plus originales, afin de conquérir de nouveaux publics. Les trois plus importantes formules de périodiques au tournant du XIXe siècle sont la « gazette », le « spectateur » et le « recueil encyclopédique ». Ce sont des formules rédactionnelles déjà pratiquées en Europe et servent de modèles aux imprimeurs canadiens¹¹.

2.1 La Gazette

La gazette est la plus commune des formules périodiques. Elle a d'ailleurs donné son nom à la presse périodique de manière générale pour l'observateur non averti. Il s'agit essentiellement d'un papier nouvelle visant à faire état de l'actualité politique et économique. On peut y retrouver une section consacrée au divertissement et à la littérature, mais il ne s'agit pas de sa principale finalité. Comme le notent les éditeurs de la *Gazette de Québec* dans leur prospectus (21 juin 1764), la littérature servira à remplir les colonnes du journal lorsque le temps sera au beau fixe dans l'arène parlementaire ou que les navires rapportant les nouvelles d'Europe seront gardés prisonnier des glaces à l'embouchure du Saint-Laurent. D'emblée, ce genre journalistique semble exclure la présence des femmes, non par une volontaire mise à l'écart, mais parce que les sujets traités — la politique et le commerce essentiellement — marginalisent les sujets relevant de la sphère féminine. Or, il arrive que des auteures soient présentes dans la section consacrée à la poésie, que les histoires extraordinaires fassent des femmes des héroïnes de premier choix ou qu'un poète en verve chante leurs louanges. Les petites annonces qui rendent compte des activités

¹¹ Si les noms donnés aux journaux permettent un certain classement préalable, il ne faut pas voir ces formules comme des exclusives. Les journaux sont des constructions hétérogènes.

commerciales de la région donnent parfois à lire quelques noms féminins. Néanmoins, les gazettes n'offrent pas un tremplin important pour les femmes qui désireraient publier.



Figure 55
La Gazette de Québec
Prospectus

La Gazette de Québec est représentative de cette forme particulière de périodique. C'est sous l'égide de William Brown et de Thomas Gilmore que le journal est lancé à Québec le 21 juin 1764. Même publié en version bilingue, le périodique, qui devait d'abord être tiré à trois cents exemplaires, est contraint de s'en tenir à la moitié escomptée faute de souscripteurs. Les éditeurs doivent alors se rabattre sur l'aide du gouvernement qui subventionne l'entreprise en échange de la publication des ordonnances et des documents officiels. Malgré ces premières difficultés, la Gazette de Québec ne tardera pas à devenir l'un des plus importants journaux de la « Province of Quebec ». S'il est le seul périodique au pays pendant une quinzaine d'années, il est également celui qui survivra le plus longtemps pendant que les feuilles concurrentes se multiplient, naissent et

meurent rapidement¹². Cette gazette sert d'abord à faire connaître à la population bascanadienne les lois adoptées par les autorités dans la colonie et la vie politique britannique. La gazette est également le lieu où se diffuse l'information concernant la vie marchande de la capitale ainsi que les diverses activités qui y ont cours dans le domaine culturel. Le journal de type « gazette » sert à rendre compte du réel et à informer des activités qui mobilisent l'actualité. La Gazette de Québec deviendra le modèle de nombreux périodiques qui naîtront dans les décennies subséquentes.

¹² La Gazette de Québec est hebdomadaire (1764-1817), bihebdomadaire (1818-1832) et trihebdomadaire (1832-1847), avant de devenir un quotidien en 1848. Voir Beaulieu et Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*. Sainte-Foy, PUL, t. 1 : 1764-1859, 1973.

2.2 Le spectateur

Contrairement à la gazette, qui est une formule très répandue depuis les débuts de la presse en Europe, le journal de type « spectateur » tire son origine du journal homonyme *The Spectator* d'Addison et Steele publié en Angleterre au tout début du XVIII^e siècle¹³. À l'inverse de la gazette, qui limite presque essentiellement ses champs d'intérêts à la politique et à l'économie, le « spectateur » s'intéresse à toutes les sphères de la vie sociale. Comme son nom l'indique, le « spectateur », — qui désigne à la fois le journal et son rédacteur principal — se place en observateur des mœurs de son temps. La naissance de la forme spectatoriale est une réponse à l'impersonnalité des gazettes institutionnalisées et se situe dans la mouvance des journaux, empruntant à la forme épistolaire, apparus quelques décennies auparavant. Les rédacteurs de « spectateurs » veulent se créer une place dans le monde en personnalisant leur discours. Ils témoignent d'un « besoin de prise de parole et de contestation à visée prospective » (Gilot et al., 1982 : 286), une volonté qui va de pair avec l'esprit critique et progressiste du siècle des Lumières. Le rédacteur et « spectateur » entend scruter la société dans ses moindres retranchements dans le dessein de l'améliorer. Cette société, au sens large, comprend vraisemblablement les femmes, qui étaient habituellement exclues des gazettes. Le journal de type « spectateur » ouvre donc une brèche dans l'univers de la presse pour les femmes.

Le principal objectif du journal de forme spectatoriale est de diffuser des connaissances utiles dans divers domaines, mais surtout d'offrir une réflexion critique sur les mœurs du temps. Par l'entremise de la feuille périodique qu'il anime, l'éditeur, et souvent principal rédacteur, donne son avis et invite les lecteurs à lui faire part de leurs points de vue. Si le rédacteur « spectateur » se fait souvent moraliste, il se veut ouvert à la discussion et aux

¹³ La formule du « spectateur » a vu le jour avec le *Spectator* (1704) de Steele et Addison en Angleterre. Traduit en français à Amsterdam sous le titre *Spectateur français ou le Socrate moderne* (1714), il a inspiré au Hollandais Van Effen les journaux *Le Misanthrope. Contenant des réflexions Critiques, Satyriques et Comiques, sur les défauts des Hommes* (1711-1712), *La Bagatelle ou discours Ironiques. Où l'on prête des Sophismes ingénieux au Vice et à l'Extravagance pour en faire mieux sentir le ridicule* (1718-1719) et à Marivaux *Le Spectateur français* (1722). Voir de Jean-Paul de Lagrave, *L'époque de voltaire au Canada : biographie politique de Fleury Mesplet : 1734-1794*, Montréal, L'Étincelle, 1993, p. 102-103.

nouveaux talents : « Voltigeur de la littérature, dénicheur de bonnes feuilles, d'inédits ou de simples échos littéraires, très proche d'un public dont il connaît les goûts, il est surtout à l'affût de la nouveauté » (Sgard, 1982 : 296). Or, étant donné que la presse est un appareil neuf de diffusion des idées et que l'esprit des Lumières est alors ouvert à une minorité, le « spectateur » n'hésite pas à utiliser la fiction pour susciter des débats et mettre en scène les sujets qu'il entend traiter. Il vise à démocratiser l'information et à la rendre accessible au plus grand nombre. Suzan Van Dijk, qui a analysé la place des femmes dans la presse européenne du XVIIIe siècle, définit ainsi le « spectateur » en regard des gazettes :

Celles-ci comportent normalement un « type de communication impersonnelle selon une technique totalement différente du discours littéraire ». Les auteurs des « spectateurs » s'efforcent au contraire de personnaliser leurs discours, et ils y introduisent des artifices littéraires, notamment celui de la fictionalité, qui est inconciliable avec la gazette, censée rendre le réel du moment. Dans les « spectateurs », toute une société imaginaire est souvent créée, alors que les gazettes émanent d'une société bien réelle à l'intention de laquelle elles existent. Les femmes ne pourraient en être absentes (1988 : 20).

Ce type de périodique est en quelque sorte une utopie sociale. Il met en scène un monde fictif qui permet au rédacteur d'adopter une attitude critique à l'égard de la société où il vit. À partir de cet univers imaginaire inspiré de la réalité, le rédacteur en chef se permet de donner son opinion et de stimuler les débats par ses interventions¹⁴. C'est donc avec les « spectateur », davantage qu'avec les « gazettes », qu'on peut voir émerger l'esquisse d'un espace public, mais également d'un soupçon de fiction qui appelle une certaine littérarité.

Cette formule semble avoir été retenue par l'imprimeur Fleury Mesplet pour sa *Gazette littéraire*, fondée à Montréal le 3 juin 1778, quinze ans après l'ouverture de la *Gazette de Québec*. Ce Marseillais d'origine avait fait ses armes comme imprimeur auprès de sa tante à Lyon, puis à Londres, avant de s'embarquer pour les colonies américaines où il avait travaillé auprès de Benjamin Franklin. Contrairement à la *Gazette de Québec*, qui est

¹⁴ Jonathan Swift célèbre auteur des *Voyages de Gulliver* (1726), une utopie modèle du XVIIIe siècle, écrivait régulièrement des articles fictifs dans la presse londonienne visant à faire réagir la population. La plus célèbre est sa *Modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres d'être à la charge de leurs parents ou de leur pays et pour les rendre utiles au public* publiée en 1729. Swift suggère de faire l'élevage des enfants pauvres et de les servir comme substitut de la viande animale qui est de plus en plus rare et coûteuse en Angleterre. Ainsi, les pauvres pourront s'enrichir, la disette cessera et l'état n'aura pas à se charger de cette part inutile de la population. Jonathan Swift pousse à son paroxysme l'utilisation de l'ironie. On peut voir, dans ce genre d'intervention, une amplification du rôle du spectateur.

dépendante des deniers publics, la *Gazette littéraire* est le premier journal non subventionné à avoir pignon sur rue et le premier périodique québécois publié à l'extérieur de la capitale coloniale¹⁵.



Figure 56
Gazette du commerce et littéraire pour la ville et district de Montréal

Les questions traitées dans la *Gazette littéraire* le sont dans la perspective des Lumières et laissent une place importante à l'éducation, à la littérature et aux débats d'idées. Les polémiques sont nombreuses et le journaliste Valentin Jautard se fait le cerbère et le grand maître des échanges. Introduit sous le nom de « gazette », il semble que le périodique montréalais emprunte néanmoins à la formule du « spectateur ». Un article de Pierre Hébert et Jacques Cotnam (1995) traitant de la question des pseudonymes dans la *Gazette littéraire*, sans référer explicitement à cette forme de journalisme venue d'Angleterre, appuie cette hypothèse¹⁶. Les deux chercheurs affirment que plusieurs textes de la *Gazette littéraire* ont été écrits par Valentin Jautard, ce dernier se contredisant ou se félicitant sous divers noms d'emprunt, rappelant ainsi la nature fictive de la forme spectatorielle. Le ton utilisé par Valentin Jautard rappelle également le style moralisateur des rédacteurs des « spectateurs » européens qui n'hésitent pas à faire part de leurs opinions personnelles sur les mœurs de leur temps. Jean Paul de Lagrave note, quant à lui, la possible influence du journal fondateur du genre *The Spectator* d'Addison et Steele. Il indique qu'en plus de la ressemblance de ton et d'intention entre les deux feuilles, le 1er juillet 1778, « Le nouvel ami des sciences » fait un inventaire de la bibliothèque de la garnison de Montréal dans laquelle se trouve *The Spectator*. En plus de cette référence, le

¹⁵ On sait toutefois que le journal ferme ses portes, un an plus tard, à la suite de l'emprisonnement de son imprimeur et de son journaliste principal.

¹⁶ Pierre Hébert et Jacques Cotnam, « *La Gazette littéraire de Montréal (1778-1779) : notre première œuvre de fiction* », *Vox et Images*, no 59, hiver 1995, p. 294-313. Jean-Paul de Lagrave constate une parenté proche avec le *Spectator* de Steele et Addison, d'autant plus que Mesplet avait effectué un séjour à Londres où il avait tenu une imprimerie et avait cotoyé le milieu du journalisme anglais, sans doute encore imprégné du journal de Steele et Addison. Jean-Paul de Lagrave, *L'époque de Voltaire au Canada. Biographie politique de Fleury Mesplet, imprimeur*, Montréal, L'étincelle, p. 15-16 et 102-103.

pseudonyme le plus régulièrement utilisé par Jautard, le « Spectateur tranquille », semble toutefois le plus important indice de cette conjecture.

Premier journal d'opinion à voir le jour au pays, la *Gazette littéraire* de Fleury Mesplet souhaite la collaboration des lettrés à la conception du journal. Le meilleur moyen d'inviter les lettrés canadiens à faire part de leurs opinions dans la presse semble être la mise en place d'une sphère lettrée fictive qui sert à la fois à contrôler le contenu de la presse et à encourager les plumes canadiennes, peu sollicitées jusque-là, à s'approprier cet espace public. Les remarques de « L'impatient » rendent compte de la difficulté de ce passage de l'oral à l'écrit qu'encouragent les éditeurs :

Je n'entends parler que de Critique de toutes parts, & des différentes personnes qui trouvent dans le papier périodique, quantité de fautes, les uns en veulent à l'Orthographe, les autres au style & aux expressions, les Dames même se sont offensées des imprécations que l'Ami du vrai leur défendeur, a vomi contre leur Critique : mais tout cela ne se fait que de vive voix aucun ne se plaint par écrit – ne vous amusez pas à parler, écrivez. Oh ! Que je suis de voir vos productions Impatient (*GL*, 24 juin 1778).

Il existe de nombreuses remarques de ce genre à l'intérieur du journal. Plusieurs interventions visent à ramener les discussions qui ont lieu dans les rues et les boutiques de Montréal dans les pages de la *Gazette littéraire*. Tout en encourageant la prise de parole publique, les correspondants soulignent l'importance des discussions suscitées par la feuille périodique dans la communauté lettrée de Montréal. Ce noyau de gens bien pensants donnera d'ailleurs naissance à *L'Académie de Montréal*. Nous ne savons aujourd'hui à peu près rien de ses activités réelles, sinon celles qui sont dévoilées dans le périodique. Nova Doyon et Bernard Andrès ont analysé cette possible fiction d'une sphère publique¹⁷. S'en tenir aux informations contenues dans le journal permet cependant de voir apparaître une volonté, bien réelle celle-là, de consolider les assises du littéraire au Canada. Que les correspondants et membres de l'Académie soient des fabulations de journaliste ou de réels intervenants, que l'Académie ait existé ou non, la *Gazette littéraire* peut être considérée comme un journal fondamental dans l'histoire de la presse et de la littérature canadienne. Tirillés par la censure

¹⁷ Nova Doyon, « L'Académie de Montréal (1778) : fiction littéraire ou projet utopique ? », *Mens*, vol. 1, no 2, printemps 2001, p. 115-140 et Bernard Andrès, « Le fanstasme du champ littéraire dans la *Gazette de Montréal* (1778-1779) », *Études françaises*, vol. 36, no 3, 2000, p. 9-26.

et par les querelles avec le clergé, l'imprimeur, Fleury Mesplet, et son journaliste, Valentin Jautard, seront jetés en prison et la *Gazette littéraire de Montréal* s'éteint un an après sa fondation, le 2 juin 1779.

Un autre journal de type « spectateur », *Le Spectateur* de Charles-Bernard Pasteur, voit le jour à Montréal en mai 1813. Son nom même indique sa parenté avec la formule spectatorielle. Si Jautard participait activement à la rédaction de la *Gazette littéraire* et qu'il finit par être associé à la politique éditoriale du journal, le rédacteur du *Spectateur* se pose d'emblée comme le grand maître d'œuvre de la feuille pendant ses premières années d'existence. Il donne son opinion dans des éditoriaux et réclame l'avis des lettrés canadiens. S'agit-il de réels correspondants ou d'une supercherie visant à créer un espace de réflexion et de discussions habilement orchestrée par l'éditeur ? Les deux options demeurent envisageables, puisque, ici encore, ce journal vise à susciter des débats et donc à stimuler la participation du lectorat : sur le mode passif, en invitant les lecteurs à réfléchir aux questions soulevées, ou sur le mode actif, en provoquant la réplique d'un correspondant.

Encore une fois, la fiction semble jouer un rôle indéniable dans la conception du journal. À cet égard, il est intéressant de noter la remarque de Joseph-David Mermet parue à la une du *Spectateur* dans l'édition du 16 septembre 1813, quelques mois à peine après la parution du journal. Mermet écrivait alors à l'éditeur : « Il faut de l'art, Pasteur, dans le siècle où nous sommes, Et l'art d'un nouvelliste est d'amuser les hommes. J'admire un gazetier qui ne ment qu'à demi » (16 septembre 1813, *Le Spectateur*). Cette remarque rappelle que Mermet, l'un des principaux collaborateurs de la feuille pendant cette période, est bien conscient de la fiction inhérente à l'entreprise journalistique de son ami Charles-Bernard Pasteur. Il utilise d'ailleurs éloquemment l'idée du demi-mensonge plutôt que celle de la demie-vérité, montrant par là que de la fiction peut naître un certain réalisme. Malgré une mise en page presque similaire à celle des gazettes de l'époque, le *Spectateur* touche des sujets nouveaux pour les Canadiens et offre une tribune sans pareille aux abonnés et poètes en herbes. Ce journal survivra jusqu'en 1829.

En 1817, lorsqu'il termine son apprentissage comme typographe dans l'atelier du *Spectateur*, Ludger Duvernay se rend à Trois-Rivières, une presse dans ses bagages. Il fonde la *Gazette des Trois-Rivières* et opte pour une formule semblable à celle du *Spectateur* qu'il vient de quitter. Ces deux journaux se ressemblent par leur contenu et leur esthétique. Les deux imprimeurs troquent souvent des productions et les abonnés échangent leurs opinions, via l'un ou l'autre journal. Le fait que Duvernay ait fait ses classes avec Pasteur et que ces deux imprimeurs entretiennent une amitié durable semble avoir joué sur les similitudes que l'on observe entre ces deux journaux. En produisant la *Gazette des Trois-Rivières*, Ludger Duvernay se donnait pour mission de rejeter les querelles politiques au profit de la morale et des « belles lettres », détournant ainsi son attention des principaux sujets traités dans les gazettes de l'époque. Comme nous le verrons, ces « spectateurs » que sont la *Gazette littéraire*, le *Spectateur Canadien* et la *Gazette des Trois-Rivières*, apparaissent comme les principaux diffuseurs de textes touchant les préoccupations féminines, mais également les plus importants imprimeurs de textes signés sous pseudonyme féminin dans la presse francophone.

2.3 Les recueils encyclopédiques et littéraires

Le recueil encyclopédique et littéraire assume une fonction différente de celle des gazettes et des « spectateurs ». Le recueil réunit des textes variés, portant sur divers domaines de connaissances. Au XIX^e siècle, la littérature est encore un vaste champ qui englobe un ensemble varié de disciplines. Le recueil peut donc regrouper autant des articles savants que des textes littéraires ou utilitaires. Ces recueils visent à divertir le public et à développer la culture générale du lectorat. Ils permettent également de diffuser des extraits d'ouvrages auxquels les Canadiens auraient difficilement accès autrement. C'est d'ailleurs principalement vers la production européenne que les éditeurs se tournent pour remplir leurs feuilles. Ces recueils ne visent pas à informer, au sens où l'entend la gazette, mais à divertir et à instruire.

Le *Quebec Magazine* publié du mois d'août 1792 au mois de février 1794 est le premier recueil de ce genre à voir le jour au Bas-Canada. L'imprimeur John Neilson avait pour objectif d'éclairer les Canadiens et de créer chez eux le goût des belles lettres. Ce recueil contient une sélection de textes portant sur divers sujets et visant à faire connaître la culture, au sens universel du terme. Le *Quebec Magazine* contient une rubrique intitulée « registre provincial » donnant quelques informations sur la situation politique canadienne, mais il ne s'agit pas là du contenu principal du journal. Neilson éditait simultanément la *Gazette de Québec*, journal qui comblait déjà ce créneau journalistique. De même, les interventions de correspondants canadiens sont à peu près inexistantes dans ce recueil. Le *Quebec Magazine* est un ouvrage de nature anthologique dont l'objectif est essentiellement lié à la diffusion des savoirs.

L'Almanach des dames pour l'année 1807 (1806), publié par « Un jeune Canadien » — Louis Plamondon —, contient lui aussi une sélection de textes littéraires européens. Destiné aux dames, l'*Almanach* réunit des textes visant principalement à les divertir. L'épigraphe du périodique est claire : « Je dois ma muse à vos plaisirs ». Plamondon adresse d'ailleurs son *Almanach* à « Mademoiselle R-. A-. » — Rosalie Amiot, sa future épouse — comme « l'hommage de la tendresse et de la sincérité à la beauté et à la modestie, à l'esprit et aux graces ». L'éditeur, qui semble avoir pris plaisir à ce projet, aurait souhaité le voir se renouveler année après année :

CE Recueil commencé trop tard pour être aussi intéressant et aussi considérable que l'aurait désiré l'Éditeur pourra le devenir davantage s'il peut plaire et amuser. Comme il se propose d'offrir, tous les ans, aux Dames un semblable ouvrage, il se flatte que les personnes qui aiment à faire des vers, voudront bien l'enrichir de leurs productions. Elles lui seront remises en les adressant à Mr. Young, Relieur à Québec (1806, *Almanach des dames*).

Or, *L'Almanach des Dames* n'a pas connu de suite. Il s'agit toutefois du premier périodique destiné à la gent féminine et l'un des premiers du genre à solliciter directement la contribution des Canadiens et des Canadiennes à la conception du journal¹⁸.

¹⁸ Cet appel à la contribution des Canadiens se conçoit selon deux manières. Il s'agit d'offrir des textes originaux, mais également de sélectionner des textes déjà diffusés qui pourraient plaire au public.

Dans cet unique numéro de *l'Almanach des Dames* préparé par Plamondon, aucun texte de Canadiens n'apparaît, mise à part une « Épître consolatrice à Mr L..... » — attribuée ultérieurement au poète Joseph Quesnel. Les textes collationnés sont l'œuvre d'écrivains européens dont on a le plus souvent omis les signatures¹⁹. On retrouve par ailleurs un texte signé par Félicité de Genlis « Sur l'importance des vieilles femmes » et un texte en vers signé « Par une dame » visant à rappeler aux hommes leurs travers. Ce poème met en scène une dame répondant habilement à une certaine portion de la gent masculine qui reproche aux femmes de manquer d'esprit. Comme nous le verrons, ce genre de poésie se portant à la défense du « sexe faible » est fréquent dans les périodiques. Les deux dernières strophes du poème sont assez explicites quant à la part que les femmes d'esprit pourraient prendre au domaine littéraire :

Je sais qu'un certain Juvenal²⁰,
Aveuglé par la jalousie,
Fit un portrait de fantaisie,
Qui n'eut jamais d'original ;
Je sais qu'un autre satyrique²¹
Qui rarement nous vit de près
Ébaucha lourdement nos traits,
Et nous peignit d'après l'Antique ;
Mais, Messieurs, au lieu de fuseaux
Si vous nous permettiez la lyre,
Nous aurions notre Despreaux
Et vous auriez votre satire (36-37).

Si l'auteure garde l'anonymat, ce poème adressé « Aux hommes » rappelle la poésie issue de la *Querelle des femmes*. Les images contrastées du fuseau et de la lyre sont particulièrement présentes dans les textes féministes de la Renaissance. Les références à Juvénal et Boileau sont également trop explicites pour ne pas rappeler les œuvres de ces deux auteurs particulièrement actifs dans la querelle littéraire de Port-Royal. Quant au texte de Mme de

¹⁹ Par exemple, l'histoire du Baron de la Crasse, dont Plamondon n'indique que le titre, est l'œuvre de Raymond Poisson, un contemporain de Molière. Cette comédie baroque a été présentée pour la première fois à l'Hôtel de Bourgogne en 1661 et publiée l'année suivante à Paris, chez Guillaume de Luyne Libraire au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice, avec privilèges du Roy.

²⁰ Juvenal, poète satyrique du 1^{er} et 2^{ème} siècle, auteur de seize satyres sur les mœurs dissolues de la Rome antique, dont la sixième traite des femmes savantes.

²¹ Nicolas Boileau-Despreaux (1636-1711). Poète de la Renaissance et auteur de *L'art poétique*. Il est considéré comme l'un des plus grands modèles de la poésie classique. Il est également connu pour être l'auteur d'une « Satyre contre les femmes » qui, sous sa misogynie apparente, cache aussi une virulente critique des Modernes et de la casuistique.

Genlis, il évoque clairement la sagesse des femmes mûres et enjoint même les jeunes hommes à suivre leurs conseils. Plamondon semble s'inscrire ici du côté des Modernes. Il faut tout de même remarquer que pour plaire aux dames, il trouvait, chez les tenants de la Modernité un corpus plus approprié²². D'ailleurs aucun des textes présentés par Plamondon ne ridiculise les femmes, comme on en voit souvent dans la presse de l'époque. Les poésies choisies font leur éloge et les textes qui les présentent comme personnage principal en font de véritables héroïnes, nous dirions même des héroïnes « viriles ». À titre d'exemple, cette veuve qui prend les habits de son mari et le venge en tuant son meurtrier — motif récurrent dans la littérature des Lumières. Dans son florilège, Plamondon tente de gagner les suffrages féminins en se faisant l'ardent défenseur du beau sexe. S'il est difficile de mesurer l'impact de ce journal, il gagnera au moins le cœur — et l'esprit sans doute — de sa future épouse.

Henri-Antoine Mézière, — ancien collaborateur à la *Gazette de Montréal* de Fleury Mesplet — avec *L'abeille canadienne* (1815-1819), entendait, quant à lui, initier ses compatriotes à la littérature étrangère. Mézière publie des extraits d'œuvres littéraires contemporaines, mais il veille spécialement à les mettre en contexte et à offrir une certaine forme d'appareil critique. Il s'agit d'une innovation dans la presse canadienne qui se contentait jusque-là de publier des extraits, sans même souvent en indiquer la provenance. Mme de Staël est la seule femme de plume représentée dans le périodique, mais il en fait toutefois une véritable référence. Mézière donne régulièrement des extraits de son œuvre et offre une critique de son roman *Corrine ou de l'Italie* (1807). Il publie même quelques lettres inédites de l'écrivaine afin de soutenir ses remarques, initiative qui lui vaudra les critiques d'un correspondant de la *Gazette des Trois-Rivières* (Landry, 1993 :113)²³.

²² Plamondon sera secrétaire de l'éphémère Société littéraire de Québec en 1809.

²³ « On ne devrait jamais insérer dans un journal les œuvres d'un poète vivant. La poésie comme art d'imagination est très difficile à juger ; témoins beaucoup de chefs-d'œuvre qu'on a assimilés quand ils ont paru. [...] Elle méritait le nom de vieille folle, pour avoir montré tant de passion et tant d'exubérance » (*GTR*, 1818 : cité dans Kenneth Landry, « Le commerce du livre à Québec et à Montréal avant l'arrivée de *La Capricieuse*, 1815-1854 », Maurice Lemire (dir. publ.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit Blanche, 1993, p. 108-119. Merci à Dominique Plante, étudiant à la maîtrise en études littéraires à l'UQAM pour m'avoir signalé cette information.

Si ces recueils encyclopédiques et littéraires font peu de cas de la production canadienne et visent plutôt à diffuser la littérature européenne, c'est toutefois par ce truchement qu'une part importante du lectorat aiguisera ses connaissances de la production littéraire ancienne et contemporaine. La décennie 1830 est particulièrement fertile en publication de recueils. L'éditeur et poète Michel Bibaud reprendra la formule de l'anthologie dans quatre périodiques destinés à promouvoir la « littérature » au Canada²⁴. *La Bibliothèque canadienne* sera publiée de 1825 à 1830, *L'Observateur*, de 1830 à 1831, *Le Magasin du Bas-Canada* en 1832 et *L'Encyclopédie Canadienne* de 1842 à 1843. Une seconde *Abeille Canadienne*, celle-là éditée par François-Xavier Garneau, voit le jour en 1833 et s'éteint toutefois après dix numéros, faute de souscripteurs.

Si certains périodiques s'apparentent plus particulièrement à l'une de ces trois formules de périodique, il reste que les journaux canadiens les amalgament selon des distributions originales. Par exemple, un journal de type « gazette » comme la *Gazette de Québec* offre à ses lecteurs des pièces de littérature et présente quelques lettres de correspondants qui semblent être des constructions fictives plus proches des habitudes de la forme spectatoriale. En revanche, le *Spectateur* de Charles Bernard Pasteur ne manque pas d'offrir à ses lecteurs des informations sur l'actualité qui se retrouvent généralement dans les gazettes. Le recueil encyclopédique semble être la plus fixée des trois formules dans les périodiques canadiens. Néanmoins, on observera encore que certains de ces recueils utilisent aussi des éléments de la gazette pour attirer le lectorat. Plusieurs types de métissages existent donc dans la presse bas-canadienne. Il s'agit de tendances qui ont façonné l'émergence de la presse et qui ont également influencé le degré de participation des femmes aux journaux bas-canadiens comme nous le verrons.

²⁴ Bibaud commence sa carrière de journaliste dans le *Spectateur* de Pasteur en 1813. En 1817, au moment où Ludger Duvernay quitte Montréal pour Trois-Rivières, Bibaud s'associe à la fondation du journal *L'Aurore* de Joseph-Victor Delorme qui fusionnera avec le *Spectateur Canadien* au début de l'année 1819. Il devient rédacteur et assume également cette fonction pour *Le Courrier du Bas-Canada* jusqu'à la fermeture du journal à la fin de l'année 1819. Bibaud continua de rédiger des textes pour le *Spectateur* jusqu'en 1822. Voir Céline Cyr, « Michel Bibaud (1782-1857) » *DBC*, t. 8, Sainte-Foy, PUL, 1985.

3. Procédures d'établissement du corpus

C'est dans de ces trois formes de périodiques que la recherche d'un corpus d'écrits féminins s'est effectuée. Le travail de dépouillement nécessite, en plus de la patience, de la minutie et d'une lecture attentive, une méthode de travail efficace étant donné l'ampleur du corpus à dépouiller. Au départ, la recherche semblait simple. Il s'agissait de repérer systématiquement tous les textes écrits par des femmes dans la presse pour la période visée. Cependant, si la méthode apparaissait aisée d'un point de vue théorique, elle le fut beaucoup moins une fois mise en pratique. Plusieurs interrogations apparues en cours de dépouillement et quelques surprises ont remis en question la méthodologie de travail de départ. En effet, on s'aperçoit rapidement que les signatures qui tapissent les journaux ne renvoient que très rarement à des individus identifiables. Les pseudonymes et les acronymes sont généralement les signatures utilisées par les correspondants, sans compter les nombreux anonymes. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la signature, à moins qu'elle n'émane d'une autorité reconnue — gouvernement, imprimeur, éditeur — s'inscrit sous la forme du pseudonyme (Brunet, 1989).

Dans le cadre de notre enquête, la féminisation de la signature ainsi que la présence d'un « je » féminin à l'intérieur du texte ont été nos principaux points de repères pour déterminer la pertinence de conserver tel ou tel texte dans notre compilation. Ce choix influence évidemment la teneur du corpus, mais aussi la manière d'en aborder l'analyse. Il est évident que derrière un pseudonyme féminin peut se cacher un auteur masculin. Or, l'inverse est tout aussi probable et à moins que l'auteure ou un tiers ne dévoile son identité au grand public ou que quelques traces laissées à l'intérieur du texte révèlent des éléments fournissant des indices raisonnables, la probabilité de découvrir le scripteur ou la scriptrice de chair et d'os qui se cache derrière le pseudonyme travesti est bien mince²⁵.

²⁵ Nous avons repéré un seul cas où une femme se travestit en homme, dans le *Montreal Herald*. Ils sont sans doute plus nombreux. Les cas inverses sont au nombre de deux : « Marie-Louise », dans la *Gazette des Trois-Rivières*, est le pseudonyme de Joseph-Guillaume Barthe, tandis le pseudonyme « Josephite », retrouvé dans *La Revue canadienne* du 29 mars et du 12 avril 1845, appartiendrait à Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

Les pseudonymes épiciens constituent une difficulté supplémentaire dans l'établissement de ce corpus. Les noms grecs et latins comptent pour une part non-négligeable du bassin de la pseudonymie. Utiliser le surnom de « Vénus » pour indiquer aux hommes qu'ils doivent se marier, ou celui de « Clio » pour discuter de poésie épique, même si ces déesses et muses sont représentées par des femmes, ne peut indiquer hors de tout doute que l'auteur soit effectivement de sexe féminin. Nous avons donc conservé les textes qui présentaient, à la lecture, des caractéristiques supplémentaires permettant d'attribuer l'ouvrage à une narratrice — comme une conjugaison impliquant le sujet écrivant accordée au féminin ou une remarque explicite à cet effet à l'intérieur de l'intervention.

Quant aux anonymes, on remarque qu'il s'agit souvent de textes provenant de l'éditeur du journal ou d'un texte repiqué d'une gazette étrangère. Les éditeurs canadiens puisent abondamment dans les journaux européens et américains, changent les titres et évitent de fournir le nom de l'auteur du texte original. Or, nous avons tenu à écarter les textes repiqués dans les journaux étrangers, pour ne conserver que ceux qui contenaient des marques explicites de canadienité. Ces marques se retrouvent dans la signature — « Une Canadienne », « Félicité Canadienne » — dans un indice spatio-temporel — Montréal, 18 février 1837 —, dans la désignation de l'éditeur ou de l'imprimeur comme destinataire — à l'éditeur de la *Gazette de Québec* —, dans l'appellatif utilisé par l'épistolière — en réponse à un correspondant du périodique — ou dans le texte lui-même — lorsque la narratrice évoque des faits relatifs au contexte canadien.

Ce sont là, les principaux critères qui nous ont permis d'établir le corpus des écrits féminins dans la masse imposante de textes parus dans les périodiques bas-canadiens au cours de la période qui va de 1764 à 1839. Nous n'avons pas dépouillé tous les journaux, mais la vue d'ensemble est assez complète. Le tableau suivant donne l'état des dépouillements effectués. Nous avons indiqué dans la colonne suivant le nom du journal le mot « complet », lorsque le journal a été entièrement compulsé, et les dates parcourues, lorsque le dépouillement reste à compléter. La dernière colonne indique les dates de parution du journal en question, ce qui permet de donner une idée assez juste de l'état de la recherche.

Périodiques	Années dépouillées	Années de parution
<i>The Quebec Gazette/ La Gazette de Québec</i>	1764-1812	21 juin 1764-30 oct. 1874
<i>Gazette du commerce et littéraire</i>	Complet	3 juin 1778-1779
<i>Gazette de Montréal / Montréal Gazette</i>	1785-1795	3 août 1785-31 juillet 1822
<i>Le courrier de Québec ou heraut françois</i>	Complet	24 nov. 1788-8 déc. 1788
<i>Quebec Magazine-Le magasin de Quebec</i>	Complet	août 1792-fév. 1794
<i>The Times-Le Cours du Tems</i>	Complet	23 juin 1794-27 juil. 1795
<i>L'Almanach des Dames</i>	Complet	1806-1807
<i>Le Canadien</i>	1806-1810, 1832-1834	22 nov. 1806-11 fév. 1893
<i>La Gazette Canadienne</i>	Complet	3 juil. 1807-mars 1808
<i>Le Courrier de Québec</i>	Complet	3 jan. 1807-31 déc. 1808
<i>Le Spectateur</i>	Complet	27 mai 1813-27 déc. 1829
<i>La Gazette des Trois-Rivières</i>	Complet	25 juin 1817-29 mars 1822
<i>L'Aurore</i>	Complet	10 mars 1817-4 sept. 1819
<i>L'abeille canadienne</i>	Complet	1er août 1815-15 jan. 1819
<i>Le Courrier du Bas-Canada</i>	Complet	9 octobre 1819-18 déc. 1819
<i>La Gazette Canadienne</i>	Complet	14 août 1822-9 juillet 1823
<i>Le Constitutionnel</i>	Complet	11 mars 1823-31 août 1824
<i>La Minerve</i>	1826-1828, 1837-39	9 novembre 1826-1839
<i>L'Observateur</i>	Complet	10 juillet 1830-2 juil 1831
<i>The Montreal Museum</i>	Complet	déc. 1832-1834
<i>Le Magazine du Bas-Canada</i>	Complet	1er janvier-déc. 1832
<i>L'Ami du Peuple</i>	Complet	2 juin 1832-18 juillet 1840
<i>L'Écho du Pays</i>	Complet	1er sept. 1832-21 juil 1836
<i>L'Abeille Canadienne</i>	Complet	7 déc. 1833-8 fév. 1834
<i>L'Impartial</i>	Complet	2 nov. 1834-14 mai 1835
<i>Le Glaneur</i>	Complet	déc. 1836-Septembre 1837
<i>Le Populaire</i>	Complet	10 avril 1837-3 nov. 1838
<i>La Quotidienne</i>	Complet	30 nov. 1837-
<i>Le Télégraphe</i>	Complet	22 mars-3 juin 1837
<i>Le Libéral</i>	Complet	17 juin-20 nov. 1837
<i>Le Fantasque</i>	Complet	1er aout 1837-déc. 1839
<i>Le Courrier Canadien</i>	Complet	17 jan. 1838-28 sept. 1838
<i>L'Observateur Canadien</i>	Complet	3 mars 1838
<i>The Literary Garland</i>	1838-1839	déc. 1838-1851
<i>L'Aurore des Canadas</i>	Complet	15 jan. 1839-23 mars 1849
<i>Le Patriote Canadien</i>	Complet	1839-1840

Figure 57

4. Les femmes et la presse : lectrices ou productrices

L'absence de reconnaissance des textes manuscrits écrits par des femmes laisse supposer que les Canadiennes se seraient consacrées à une activité littéraire passive qui convenait mieux à la nature féminine : la lecture (Brunet, 1988 et Dostaler, 1977). Ce préjugé concernant une activité pourtant difficilement quantifiable contribue souvent à justifier

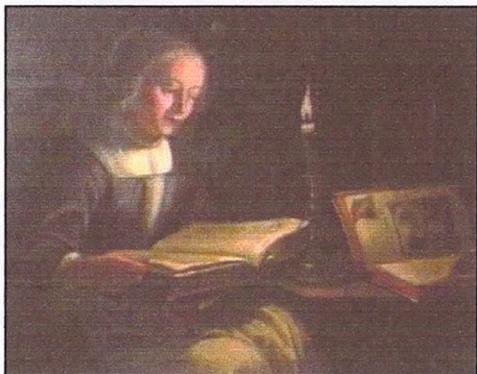


Figure 58
William Von Moll Berczy, *La liseuse*.

l'absence des femmes de la sphère littéraire en tant que productrices. Pour confirmer cette hypothèse, les études convoquent les polémiques qui sont apparues dans les journaux de l'époque concernant les effets néfastes des romans sur les mœurs des jeunes filles, ainsi que les témoignages laissés par les contemporains. Les femmes seraient donc, avant tout, des consommatrices d'imprimés et non pas des productrices.

Si l'on examine cette question à la lumière des polémiques concernant la lecture, on s'aperçoit que les Canadiens sont partagés entre les anciennes valeurs du système des Belles Lettres, qu'encourage un clergé désireux de sauvegarder la morale canadienne, et les nouveaux courants d'idées, que véhicule le concept de Littérature du siècle des Lumières. Certains textes dirigent les lecteurs vers des œuvres à haute valeur morale et dénigrent la lecture de certains genres propres à les détourner des principes de la religion chrétienne. Cotnam (1992) observe, quant à lui, que l'on se fiait d'abord à des critères éthiques plutôt que de s'appuyer sur des critères esthétiques pour déterminer la valeur littéraire d'une œuvre. Dans *la Gazette de Québec* du 25 mars 1779, un texte intitulé « Essai sur les mauvais effets de la lecture sans application » présente les méfaits des mauvais choix de livres sur les mœurs. Le 3 décembre 1798, *la Gazette de Québec* revient à la charge avec un article du *Whitehall Evening Post* « Sur le mauvais effet de la lecture des Historiettes et Romans / On the Evil Effects of reading Novels and Romance ». Cotnam décrit le ton de l'article :

La lecture de tels ouvrages est non seulement inutile, mais corruptrice [...] parce qu'ils exposent « aux yeux des jeunes personnes des caractères et des exemples de débauche et de libertinage ; qu'ils excitent et enflamment les passions et répandent dans les veines des désirs impurs » (1992 : 62)

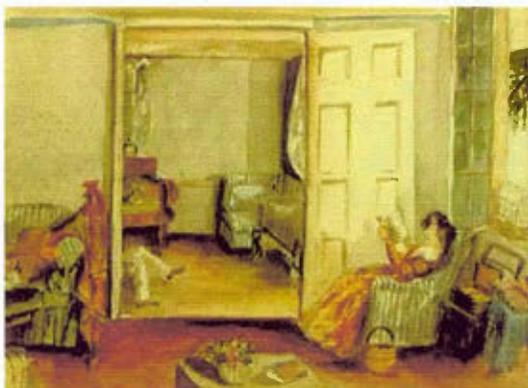


Figure 59
Jane Ellice, *Intérieur de la seigneurie de Beauharnois*, 1838

La *Gazette de Québec* publie encore un article traitant de cette question le 22 décembre 1803 avec un texte anonyme intitulé « Des avantages et des dangers du savoir ». Le 23 mars 1808, c'est un souscripteur qui donne son avis sur le sujet dans une suite de treize vers destinés au lectorat du *Courrier de Québec*. Dans le *Spectateur* du 19 juillet 1814, l'éditeur propose un article intitulé « Dangers de la lecture des romans ; pensées sur la Nouvelle-

Héloïse » (Spec., 19 juillet 1814). Ludger Duvernay présente également un article titré « Sur les romans » visant les mêmes éléments dans la *Gazette des Trois-Rivières* du 14 octobre 1817. Il reviendra à la charge avec un extrait de l'œuvre de Charles Hubert Millevoye²⁶, intitulé « Dangers de la lecture des romans », le 24 février 1818, puis publiera un poème intitulé « Sur les romans » dans le numéro du 6 avril 1819²⁷. Dans le *Montréal Museum*, un article signé « G. » — probablement rédigé par l'éditrice Mary Graddon-Goselin —, intitulé « On the Immoral Tendencies of the Modern Novel », blâme les descriptions scandaleuses de femmes de vertu légère qui apparaissent de plus en plus souvent dans les œuvres romanesques. Selon « G. », ces portraits portent atteinte à la réputation des femmes et sont de piètres exemples pour les jeunes Canadiennes. L'article se termine ainsi :

I cannot expect that my feeble voice will reach the great source of this crying evil. But I invite every modeste woman whose eye may meet us, to join her efforts to mine, and discourage by a marked disapprobation the persual of such books. They are an insult to our sex in general, let us teach the world of authors the respect which is our due. Our weakness

²⁶ Charles Hubert de Millevoye (1782-1816). Poète français. Millevoye publie ses premiers écrits à l'âge de 18 ans et connaît immédiatement la célébrité. Le style de ses poèmes rappelle celui d'André Chénier. Parmi les plus connus : *La Chute des feuilles*, *Le Poète mourant* et *L'Amour maternel*.

²⁷ Ces articles, dispersés dans la presse, ne marquent pas une forte propagande, mais le ton, quant à lui, ne change guère d'une décennie à l'autre.

will not be removed by exposing them to broad day. When I reflect on the conduct of men in the present age, I am almost tempted to regret the happy days of Chivalry when women were treated with such deference and respect under every circumstance (*MM*, décembre 1832).

Contrairement à d'autres articles traitant de ce sujet, celui du *Montreal Museum* ne considère pas uniquement la mauvaise influence de ces lectures sur des femmes qui seraient plus faibles de tempérament, mais dénonce la représentation dévalorisante dont elles sont l'objet dans le roman moderne. On suggère aux Canadiennes de lire de bons livres, à visée morale autant que possible, et de mettre de côté les lectures subversives que sont les romans pour lesquels, dit-on, elles se passionnent.

John Lambert qui avait visité le Canada vers 1790 parle, dans sa correspondance, de cette passion des Canadiennes pour la lecture : « Ce sont les romans qui sont le plus en faveur auprès des dames canadiennes, comme d'ailleurs auprès des dames d'Europe. Il n'y a que ces livres qui paraissent avoir quelque charme pour le beau sexe moderne » (cité dans Fauteux, 1916 : 26). Dans l'ensemble des textes portant sur la lecture qui paraît dans la presse, les mêmes conseils valent pour les deux sexes, mais comme les femmes sont jugées plus impressionnables, on leur suggère de se tenir loin des lectures qui portent atteinte à la vertu et aux bonnes mœurs. Au XIXe siècle, les femmes, vues comme principales gardiennes de la vertu, des mœurs et des traditions canadiennes-françaises semblent davantage concernées par ces remarques qui auront, comme nous le constaterons, une influence importante sur l'écriture féminine dans les périodiques.

4.1 La lecture des périodiques

Si les périodiques dédiées explicitement à un lectorat féminin sont plutôt rares, quelques éditeurs affichent toutefois leur intention de plaire à leurs lectrices. Dans leur prospectus, certains d'entre eux mentionnent l'attention particulière qu'ils souhaitent donner à la satisfaction des intérêts féminins et plusieurs destinent des articles spécialement à leur

attention. Le portrait de la lectrice de périodique est cependant difficile à cerner. En dehors du dépouillement des listes d'abonnés — rarement conservées —, il existe peu d'éléments permettant d'en définir les caractéristiques exactes. Nous avons cependant déjà repéré plusieurs commentaires concernant la lecture des journaux dans les correspondances traitées au chapitre précédent. On se rappellera que Julie Bruneau-Papineau lit la *Minerve*, le *Canadien* et *L'Écho du pays*. Ainsi, elle se tient au courant des débats de la Chambre et de l'actualité politique. Marie-Marguerite Lacorne-Viger commente le *Canadien*, pour lequel son mari a été nommé rédacteur. Victoire Papineau, qui envoie des extraits des gazettes à sa famille, semble tenir les journaux comme des auxiliaires importants dans la tenue de sa correspondance. Louise-Amélie Panet explique à sa correspondante de Québec qu'elle lit les petites annonces pour se distraire après une longue journée de travail. Dans le portrait de la famille Woolsey de William Berczy (1809), on peut voir le *Canadian Courant* sous le panier à ouvrage des dames de la famille²⁸. Dans ce tableau, Berczy associe ainsi la lecture des journaux aux ouvrages de couture et de broderie qui relèvent de la culture féminine. En 1833,



Figure 60
William Berczy, *La famille Woolsey*, 1809

Isidore Lebrun rend encore plus vivant le tableau de la lecture des périodiques par les jeunes Canadiennes :

De jeunes et belles filles sont tristes, indignées que le curé catholique défende impérieusement les bals : plus de danses et les Canadiennes en raffolent ! Mais un paquet cacheté leur est remis, et la joie revient sur leur visage : aucun soin ne peut les distraire ; se retirant dans une salle particulière elles lisent des journaux qui arrivent de France (1833 : 211).

À défaut de statistiques réelles, on peut néanmoins considérer la lecture des journaux comme une activité assez généralisée chez les femmes de la classe instruite de la société canadienne.

²⁸ Jean Trudel notait : « Sur la table, sous le panier d'ouvrage, le journal hebdomadaire *Canadian Courant and Montreal Advertiser*, publié à Montréal à partir de 1807, qui accordait beaucoup d'importance à la politique américaine », William Berczy, *La famille Woolsey*, Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1976, p. 8. Merci à Robert Derome, professeur en histoire de l'art à l'UQAM, pour cette information.

Une lettre d'un certain Nolin de Saint-Sulpice, destinée à Ludger Duvernay, parle du lectorat de la *Gazette des Trois-Rivières* en ces termes : « L'on fait beaucoup d'éloges généralement de ta gazette au surplus il n'y aurait rien d'extraordinaire s'il y avait des mécontents et mécontentes si c'était le cas tu serais le premier parfait des hommes. » (23 septembre 1817, ANQ-Q, Fonds Duvernay, P68, no 24). Le fait que ce correspondant insiste pour définir le lectorat de la *Gazette des Trois-Rivières* selon deux groupes distincts, les possibles « mécontents et les mécontentes », témoigne de la dualité du lectorat.

4.2 Les articles destinés aux Canadiennes

Comme on l'a vu au chapitre précédent, l'actualité et les affaires politiques sont des sujets d'intérêt pour les Canadiennes comme pour les Canadiens. Mais les éditeurs sont aussi conscients de la nécessité de toucher plus directement les champs d'intérêts féminins pour gagner leurs suffrages. S'adressant généralement à un lectorat homogène et masculin, les prospectus expriment parfois le vœu de voir les Canadiennes se joindre à leur public. Le prospectus de la *Gazette de Québec* formule déjà ce souhait le 21 juin 1764 :

Comme la rigueur des Hivers suspend l'arrivée des navires en ce port, pendant cette saison et interrompt en quelque façon, le commerce ordinaire avec les provinces voisines, au sud de nous [...] nous présenterons au lecteur des pièces originales en vers et en prose, qui plairont à l'imagination, au même temps qu'elles instruiront le jugement ; qu'il nous soit permis ici d'observer, que nous n'aurons rien tant à cœur, que le soutien de la vérité, de la morale et de la cause noble de la liberté, on considérera les amusements raffinés de la littérature et des saillies d'esprit comme nécessaires à cette collection, entresemées d'autres pièces choisies et d'essais curieux tirés des plus célèbres auteurs ; en mêlant ainsi la Philosophie, et la Politique, avec l'Histoire, &c. La jeunesse des deux sexes profitera tandis que les personnes de tous rangs pourront s'amuser agréablement et utilement (Nous soulignons).

Les textes de divertissement sont généralement ceux qui sont le plus souvent adressés directement aux lectrices par les éditeurs. L'image de la femme passionnée par la lecture enjoint les éditeurs, en quête d'un plus large lectorat, à multiplier les anecdotes, les histoires extraordinaires et les poésies louangeuses leur étant destinées. L'apparition de personnages féminins participe aussi de cette opération de charme en suscitant la compassion, l'admiration

ou l'étonnement. Ces témoignages servent généralement à émouvoir le public du XVIII^e siècle, sensible aux malheurs d'autrui et en particulier les femmes. En outre, les dames de la Cour sont parmi les personnages privilégiés de la presse. On y trouve les récits des aventures des reines et des princesses de diverses contrées et des lettres de femmes célèbres, comme cette missive rédigée par Catherine de Russie et publiée dans la *Gazette de Québec* du 19 juin 1788. On voit également des histoires décrivant les malheurs essuyés par des femmes sans



Figure 61
Charles-Geneviève d'Éon de
Beaumont
(1728-1810)

défense et des anecdotes mettant en scène des travestissements de jeunes filles vertueuses en valeureux soldats, comme c'est le cas dans cet extrait des *Mémoires de Mlle d'Éon de Beaumont, communément appelée chevalier d'Éon*, publié dans la *Gazette de Québec* du 10 décembre 1778²⁹. Certains journaux sont aussi avides d'histoires exotiques. La description d'une île où les femmes dévorent les visiteurs mâles, publiée dans la *Gazette de Québec* en 1768, n'est pas sans rappeler quelques voyages extraordinaires des XVII^e et XVIII^e siècles inspirés des mythes de la découverte de l'Amérique australe

En rapportant des histoires extraordinaires qui donnent la première place aux femmes, les éditeurs attirent l'attention du lectorat. Certains journaux utilisent même les malheurs féminins pour dénoncer le despotisme d'un gouvernement. À l'époque de la guerre d'indépendance américaine, les souffrances de Mme

²⁹ Charles-Geneviève d'Éon de Beaumont (1728-1810). Espion de Louis XV, il se déguisait en femme pour paraître à la Cour et conservait ses habits d'homme dans sa vie militaire. Voir Michel de Decker, *Madame le chevalier d'Éon*, Paris, Librairie académique Perrin, 1987.

Harriet Ackland, épouse courageuse d'un militaire dans les troupes du général Burgoyne³⁰ qui avait rejoint son mari sur le champ de bataille, seront racontées à la une de la *Gazette de Québec* (14 déc. 1780). *La Minerve* reprendra ce récit dans un numéro du 6 septembre 1832. Aux lendemains des Rébellions des patriotes, le récit des malheurs d'une Polonaise victime de l'insurrection de Varsovie de 1831, sera également publié dans *Le Patriote Canadien* de Ludger Duvernay (14 août 1839), rappelant de façon transposée les souffrances dont furent victimes les épouses des patriotes canadiens. Le recours aux expériences féminines étrangères semble pour les éditeurs une voie sûre pour dénoncer certaines situations qui ont cours dans le contexte politique bas-canadien et ainsi éviter la censure. L'incongruité d'une scène mettant en vedette le beau sexe est également une tactique prise pour ridiculiser certaines situations qui, traitées sur le ton habituel du reportage, auraient été irrecevables. Cette anecdote parue dans *La Quotidienne* de la fin décembre 1837 en témoigne :

On dit que le jour de Noël, vers quatre heure du matin, trois vieilles femmes ont été arrêtées à la porte de ville au bout du faubourg Québec. Elles venaient pour la messe du point du jour, armées de leurs chapelets et de leurs livres de prières. Elles furent détenues assez longtems pour perdre la messe à leur grand regret. Elles persistent à dire qu'elles n'avaient aucune intention de prendre la ville. Nous croyons devoir les croire sur parole (*Quot.*, 28 décembre 1837, vol. 1, no 10).

La Minerve offre régulièrement à ses lecteurs des articles dépeignant les femmes d'autres contrées (la Pologne, la Norvège, l'Espagne, la Grèce etc.). En dehors de ces représentations plus prosaïques, la poésie décrivant les charmes féminins est le mode le plus commun d'apparition de la gent féminine dans la presse. On les décrit sous les traits les plus sublimes, on leur déclare un amour indéfectible, on vante leurs charmes. Si l'on croit généralement que ces poèmes viennent essentiellement d'Europe, on notera pourtant que dès

³⁰ Dans son journal, Burgoyne écrit : « During a halt of the army, in their retreat on the 8th of October, I received a message from Lady Harriet Ackland, submitting to my decision a proposal of passing to the American camp, and requesting Gen. Gate's permission to attend her husband, who, wounded, was a prisoner. Though I was ready to believe, for I had experienced that patience and fortitude in a supreme degree were to be found, as well as every other virtue, under the most tender forms, I was astonished at this proposal. After so long an agitation of spirits, exhausted not only for want of rest, but want of food, drenched in rains for twelve hours together, that a woman should be capable of such an undertaking as delivering herself to the enemy, probably in the night, and uncertain what hands she might first fall into, appeared an effort above human nature. The assistance I was enabled to give was small indeed [...] All I could furnish to her was an open boat and few lines, written on dirty wet paper, to Gen. Gates, recommending her to his protection. The chaplain who had officiated at the funeral of Gen. Frazier accompanied her, and with one female servant, and the major's valet, who had then in his shoulder a ball received in the late action, she rowed down the river to meet the enemy » cité dans *The American Revolution, including also the Beauties of American History*, New York, Derby and Jackson, 1859.

1765, un correspondant de la *Gazette de Québec* dédie quelques acrostiches à une demoiselle de Québec (9 octobre 1765). Comme le veut la technique de l'acrostiche, il suffit de considérer la première lettre de chacun des vers pour découvrir le nom de la muse du poète. Le nom formé par les initiales des vers est Polly Isbister. Il s'agit d'une jeune anglophone qui a bel et bien existé, puisque nous avons retrouvé son nom sur la liste des pensionnaires du monastère des ursulines de Québec en 1762 (Cimon, 1863, t. 2). Les femmes sont aussi des lectrices assidues de la rubrique de poésie, si on en croit le témoignage de « B. F. » qui signe un envoi à l'éditeur de la *Gazette de Québec* le 21 février 1777 :

Par complaisance pour la demande gracieuse de plusieurs jeunes dames de la ville, j'ai tâché de traduire le poème inimitable suivant que l'on propose avoir été composé par une personne du sexe enchanteur, j'ose dire qu'en l'insérant dans la gazette avec la traduction, vous contribuerez à la satisfaction de plusieurs de vos belles correspondantes et obligerez infiniment Votre obéissant serviteur. B. F. (*GQ*, 21 février 1777)

Composée de sonnets ou d'acrostiches s'adressant à une demoiselle réelle ou imaginaire, d'épigrammes succincts visant à faire le portrait d'un charme ou encore d'un travers du sexe féminin, la poésie mettant en scène la féminité est l'une des plus courantes dans la presse périodique.

Cependant, la plus importante source de textes s'adressant au lectorat féminin est de nature didactique. Ces extraits, souvent puisés dans les pages de la presse européenne ou américaine, concernent des sujets très en vogue au XVIII^e siècle comme la mode, l'éducation ou le mariage. La mode est un sujet prisé par les éditeurs lorsqu'ils s'adressent au lectorat féminin. En plus de critiquer certaines habitudes vestimentaires, comme le port des coiffures démesurées, les périodiques ne manquent pas de suggérer quelques conseils aux belles Canadiennes sur la manière d'aiguiser leurs appâts féminins. Dans le journal *Le Canadien*, on retrouve un article proposant une recette pour faire blanchir le teint (24 septembre 1808)³¹. Dans le *Spectateur* du 30 décembre 1813, les éditeurs font paraître un article invitant les Canadiennes à se méfier des boucles d'oreilles de mauvaise qualité (*Spec.* 30 décembre 1813). Dans le *Montreal Herald*, on voit régulièrement paraître des articles décrivant les

³¹ Merci à Nancy Desjardins, qui a complété un mémoire maîtrise en études littéraires à l'Université du Québec à Montréal en 2002 et collaboratrice au projet « Archéologie du littéraire au Québec », pour m'avoir signalé ce texte.

dernières tendances vestimentaires à Londres. C'est toutefois dans le *Montreal Museum* (1832-1834), destiné à un lectorat féminin, que l'on retrouve les premières gravures de mode publiées dans un périodique au Bas-Canada. Bien qu'elles soient apparues dans les journaux européens dès le début du XVIIIe siècle, ce n'est qu'au XIXe siècle que le journal de mode contenant des images décrivant les nouvelles tendances vestimentaires fait une apparition remarquable dans le domaine journalistique (Kleinert, 1982). Mary Graddon-Gosselin est donc tout à fait de son temps.

Les éditeurs préfèrent toutefois traiter de la beauté morale des Canadiennes. Détentrice de la vertu, les femmes sont perçues comme les principales responsables de la stabilité sociale. La presse les encourage à soutenir leurs devoirs d'épouse et les conseille dans cette « carrière » épineuse en multipliant la publication de textes didactiques. Cette abondance, associée aux critiques des comportements féminins — notamment l'inconstance — crée une image des femmes plutôt réfractaire à ce rôle que l'on tente de leur imposer. À cet égard, l'éducation est également un sujet d'importance pour les éditeurs de périodiques. Au début du XIX siècle, cette question les préoccupe davantage. On assiste à des débats d'envergure sur le sujet, on inaugure de nouveaux systèmes d'apprentissage et l'on valorise un accès plus important à l'instruction. L'éducation féminine ne fait pas exception. Les journaux publient régulièrement des extraits de traités d'éducation européens visant à déterminer le mode le plus susceptible de rendre les jeunes filles aptes à tenir leur rôle d'épouse et de mère.

La presse assume également sa fonction didactique en présentant régulièrement à ses lecteurs et lectrices des articles faisant état de grands faits historiques, de découvertes géographiques ou de phénomènes scientifiques extraordinaires. Les jeunes filles qui lisent les journaux sont exposées à ce genre d'information. Dans *Le Courrier du Bas-Canada*, la publication d'une série d'« Entretiens d'une mère à sa fille » (23 octobre 1819 et suivants) présente une ouverture inattendue en matière d'éducation féminine. Cette série de textes met en scène une mère, femme d'esprit, qui explique à sa fille quelques phénomènes

scientifiques. À intervalles réguliers, le journal présente des extraits traitant du microscope solaire, des « animalcules » — micro-organismes — et de la cristallisation.

4.3 Les petites annonces

Les apparitions féminines dans la presse se retrouvent également dans la section consacrée aux petites annonces ou ce que l'on appelle à l'époque, les « avertissements » (traduction de *advertisements*). Quelques Canadiennes inscrivent leurs noms sous cette rubrique, comme responsables d'activités commerciales ou professionnelles. Elles offrent des pensions, leurs services comme aide domestique ou comme institutrice. Celles qui tiennent commerce annoncent leurs marchandises nouvellement arrivées, au même titre que les hommes impliqués dans le négoce. Mises bout à bout, les petites annonces qui paraissent dans les périodiques permettraient sans doute de découvrir la société canadienne du tournant du XIXe siècle sous un angle différent. Elles offrent également l'occasion d'entrevoir l'implication souvent inattendue des femmes dans diverses sphères d'activités généralement conçues comme essentiellement masculines. Nous ne nous attarderons pas à ces petites annonces dans le cadre de ce travail, mais il nous semble pertinent d'en signaler ici l'existence et l'utilité.

5. Les avantages de la formule épistolaire

Si quelques Canadiennes utilisent les petites annonces pour atteindre leur clientèle, elles découvrent également l'impact du journal sur l'opinion publique. La lettre à l'éditeur ou à l'imprimeur est pour elles un moyen de faire part de leurs opinions. Ainsi, elles profitent à la fois de la lettre, un genre qu'elles connaissent, et de la presse, un genre qui offre de nouvelles perspectives, pour se tailler une place dans cette parcelle d'espace public que leur offre l'imprimé. Les liens qui unissent la lettre et le journal s'inscrivent dans une longue

tradition. La gazette est une descendante directe de la forme épistolaire. Elle s'apparente à ce que l'on appelait la « lettre de nouvelles » ou « nouvelle à la main », populaire avant l'apparition des périodiques imprimés. Lorsque les premiers journaux imprimés voient le jour, c'est par l'intermédiaire d'épistoliers-informateurs que les nouvelles sont transmises aux éditeurs³². Cette pratique demeure encore aujourd'hui, avec l'utilisation des technologies afférentes, le moyen par excellence de faire circuler les informations.

Mais si la lettre sert l'entreprise de presse en lui apportant la matière à communiquer, elle a également joué un rôle important dans la mise en forme de l'information. En France, par exemple, le *Mercure Galant* se présentait chaque semaine comme une lettre à une dame. Ce procédé visait à démocratiser l'information et à attirer l'attention du lecteur en créant un lien presque personnel avec lui³³. La fiction épistolaire offre un procédé commode de présentation, d'organisation et de transmission de l'information. Dans le *Nouvelliste du Parnasse*, les éditeurs justifiaient ainsi le choix de la lettre comme mode pratique de rédaction de leur périodique : « Ce n'est pas sans raison que nous avons choisi le genre épistolaire ; outre que le style en est libre et aisé, certains tours qui lui sont familiers donnent de l'éclat et de la vivacité aux réflexions » (cité par Sgard et Gilot, 1991 : 299). L'utilisation des éléments structuraux du genre épistolaire, et en particulier la relation explicite au destinataire, donne à l'éditeur la possibilité de mettre en place une stratégie discursive connue de la majorité des lecteurs éventuels et de rejoindre ainsi un lectorat plus vaste. Le fait de jouer le jeu de la correspondance assure la crédibilité de l'information en personnalisant une instance d'énonciation. Ceci permet de gagner l'adhésion du lecteur en l'intégrant dans la narration, grâce à la fiction du dialogue épistolaire. Le lecteur se reconnaissant dans un « vous » implicite, il est ainsi dans un meilleur état de réceptivité. S'établit alors un climat de

³² Dans le jargon journalistique contemporain, les personnes mandatées pour aller recueillir des informations à l'étranger sont appelées des correspondants, en mémoire de cette première étape de diffusion.

³³ Dollier de Casson et Charlevoix empruntaient cette forme à la mode au début du XVIIIe siècle. En s'adressant à une femme, on s'adresse à un interlocuteur qui n'est pas nécessairement savant, c'est-à-dire à un lecteur moyen, qu'on souhaite divertir et instruire à la fois.

confiance, une sorte de complicité qui apporte sincérité, authenticité et naturel à l'information³⁴.

5.1 La lettre dans le journal, la lettre avec le journal, la lettre au journal

À l'intérieur même du périodique, il existe trois modes d'apparition de l'épistolaire. Alain Nabarra (1996), qui a étudié les liens entre la formule épistolaire et le développement du journalisme en Europe, observe un premier type d'intervention épistolaire dans ce qu'il appelle la « lettre dans le journal ». Ce premier type consiste en un échange, souvent officiel ou exemplaire, récupéré et publié par un périodique. Les éditeurs retranscrivent ce type de lettres afin de donner à lire les échanges entre les grands de ce monde. Ils donnent ainsi accès à une information de première main, tout en livrant des modèles épistolaires à leur lectorat. Dans la *Gazette de Québec*, la publication d'une lettre de Jane Douglas représente bien ce genre d'intervention épistolaire dans la presse. Présentée comme pièce à conviction d'une cause juridique qui défraie la manchette en Angleterre, cette lettre devient également un modèle de style épistolaire à imiter. Les éditeurs ajoutent en introduction : « Sa lettre à Mr Pelham à ce sujet est gardée dans les preuves sur la grande cause de Douglas, et peut être conservée comme un exemple d'un stile aussi touchant et aussi élégant qui ait jamais paru » (*GQ*, 12 novembre 1767). Le second type identifié par Nabarra est la « lettre avec le journal ». Elle constitue le phénomène le plus souvent remarqué dans la presse avec notamment les dépêches des correspondants de la Chambre. C'est une lettre expressément écrite pour le périodique. Les éditeurs en font régulièrement usage dans le dessein d'informer leur lectorat d'une manière plus personnelle. La « lettre avec le journal » s'apparente à l'éditorial que nous connaissons aujourd'hui. Le troisième type et celui qui nous intéresse davantage est quant à lui appelé « lettre au journal ». Ce type d'intervention épistolaire de

³⁴ Mme Dunoyer utilise cette forme d'écriture dans ses *Lettres historiques et galantes* (La Haye, 1704), et dans *La Quintessence des Nouvelles* (La Haye, 1711-1719). Suzan Van Dijk montre que les informations que Mme Dunoyer tire de sa propre vie permettent au système narratif de fonctionner. Mme Dunoyer crée une chronique du monde qui s'apparente à la formule du « spectateur ». Voir Susanna Van Dijk, *Traces de femmes*, Amsterdam, 1988, p. 129.

facture privée est destiné à la publication. La lettre est d'abord adressée à un lecteur individuel personnifié par un destinataire précis faisant partie de l'univers journalistique, — l'éditeur, l'imprimeur ou parfois un correspondant —, et présuppose simultanément la présence d'un lectorat anonyme auquel se destine la lettre une fois publiée.

Dans le cas de la « lettre au journal », parler d'un courrier des lecteurs, tel qu'on l'entend au XXe siècle, serait un anachronisme. Cependant la majorité des textes canadiens envoyés aux périodiques se présente sous cette forme. Les textes écrits par des femmes ne font pas exception à cette règle. Le recours à l'épistolarité se révèle idéal pour conserver l'image de la femme vertueuse et effacée, vouée essentiellement à la sphère intime. La lettre familière les fait entrer dans la sphère publique par le biais d'une certaine intimité factice et permet donc de garder le stéréotype féminin intact, du moins en apparence. Dans une lettre adressée au chevalier d'Estimauville en juillet 1830, Louise-Amélie Panet, dont nous avons parlé au chapitre précédent, témoigne de cette difficulté pour une femme de dépasser le cadre épistolaire familial lorsqu'elle s'engage dans l'écriture :

Je pourrais peut-être à ceci ajouter plusieurs autres choses, mais je vous en ferai grâce Je m'étonne moi-même d'en avoir tant dit. Je n'ai point l'habitude d'écrire et je ne le fais pas que jamais que pour vous entretenir des correspondances de parente ou d'amitié. Je n'ai pu cependant me refuser au désir que vous avez témoigné d'avoir mon opinion sur l'éducation (Coll. Baby, AUdeM, 14 juillet 1830, P58, u/9353.).

Si l'on se fie au témoignage de Louise-Amélie Panet et à ceux que nous avons recensés dans les journaux, faire part de ses réflexions par écrit ne semble pas une activité habituelle pour une femme. En écrivant, mais surtout en publiant un texte (au sens de rendre public), une femme sort d'emblée de la sphère d'activité qui lui est assignée par la société et s'expose à être renvoyée à sa sphère intime. Or, nous avons bien vu au chapitre précédent que les femmes ne se cantonnent pas dans le genre épistolaire familial, encore moins Louise-Amélie Panet. Ces remarques reflètent la nécessité à laquelle sont contraintes ces femmes de respecter les règles de la bienséance et les limites qui leur sont imposées.

Pour les Canadiennes, l'accès à l'imprimé — et de ce fait à l'espace public — nécessite un double dépassement. Il faut qu'elles déplacent les centres jugés d'intérêt

exclusivement féminin vers des thèmes d'intérêt public et qu'elles se constituent en personnalité publique. Or, être une femme publique traduit une attitude subversive dans une société hostile à l'émancipation féminine. Du reste, si les femmes peuvent évoluer dans la sphère privée et se consacrer à des sujets qui en relève dans la presse, le privé féminin signifie l'intimité et cette intimité ne doit pas être révélée au grand jour. Il y a donc double contradiction pour les épistoliers de la presse, une contradiction qui apparaît être le moteur même de toute la critique des textes de femmes dans l'histoire littéraire. Les femmes qui désirent tout de même s'inscrire dans les périodiques devront donc trouver des moyens d'y accéder en contournant les interdits et en apprenant à se déplacer à l'intérieur des discours et des formes.

5.2 Un genre intime dans l'espace public : la lettre au journal

D'un point de vue formel, une grande part des textes féminins destinés aux journaux apparaît avec tous les éléments structuraux qui caractérisent le genre épistolaire. Ils sont qualifiés de lettre par les rédacteurs ou inscrits sous la rubrique « Correspondances » des journaux auxquels ils sont destinés. Ces textes affichent une adresse au destinataire — M. l'éditeur, M. l'Imprimeur, etc. — et une mise en contexte de l'échange qui inscrit l'épistolière dans le temps et l'espace — Montréal, 3 juin 1802. Le rappel d'un texte antérieur auquel l'épistolière répond permet également de situer et de justifier la prise de parole qui s'effectue de la même manière que dans l'échange épistolaire traditionnel. Le protocole de clôture de la lettre est également mis en scène par le rituel de la signature, qui apparaît, en final de la réplique, avec les salutations d'usage et l'utilisation du pseudonyme.

Cependant, on observe que, malgré une apparence en adéquation avec toutes les caractéristiques de la lettre réelle, la « lettre au journal » participe d'une stratégie d'intervention possédant ses mécanismes propres. Cette mise en scène de l'acte de lecture sollicite la coopération du lecteur-destinataire privé, mais également du lecteur virtuel de la presse en créant « l'utopie d'une relation interpersonnelle » (Goulemot 1989 : 65). La lettre

au journal s'adresse en effet non seulement à un destinataire singulier et explicite, mais à l'ensemble du lectorat anonyme du journal. Parce qu'elle fait appel à un lectorat pluriel, en plus du destinataire singulier représenté explicitement, l'épistolière doit déployer une double stratégie de persuasion. La juxtaposition de ce destinataire premier et d'un destinataire second, — le lecteur virtuel —, déploie une nouvelle forme de stratégie discursive.

L'épistolière crée d'abord un univers fermé permettant la complicité avec un destinataire identifié. Elle inclut ensuite cet univers fermé dans un univers discursif plus vaste et signifie au lecteur virtuel, par des marques implicites, mais parfois explicites, qu'il devient le témoin privilégié de cette relation épistolaire. Ainsi, la lettre au journal permet de juxtaposer le caractère intimiste de la lettre personnelle et la nature publique du périodique. En instituant un interlocuteur effectif, bien qu'il soit le principal concerné, l'épistolière utilise un des artifices de la rhétorique largement employés dans les débats oratoires, qui consistent à recréer une certaine intimité entre l'auditeur-spectateur et celui qui prend la parole. Située à la frontière de l'intime et du public, la réplique laisse entrevoir la dualité de sa destination dans les marques textuelles laissées tout au long de la lettre. Les missives que les épistolières envoient à la presse ne relèvent donc pas uniquement d'une démarche intimiste comme le genre épistolaire familial le suggère. C'est l'entrée, timide parfois mais bien réelle, dans l'espace public.

6. Quand les Canadiennes s'adressent à la presse

Après cette présentation générale de la presse périodique pendant la période 1764-1839 au Québec, nous entamons la présentation du corpus des écrits signés sous pseudonyme féminin. Celle-ci se fait en deux temps. Nous brossons d'abord un tableau des différentes « lettres au journal » contenues dans le corpus, c'est-à-dire les lettres qui adressées à un destinataire précis signalent les appréhensions des femmes face à certaines situations, demandent des éclaircissements ou s'insurgent contre certains comportements de leurs compatriotes. La seconde partie de la présentation du corpus consistera à faire l'esquisse des textes littéraires diffusés sous pseudonyme féminin dans la presse. Même si la « lettre au

journal » comporte certains traits de littéarité et que les textes « littéraires » sont souvent annoncés grâce à une lettre d'introduction, nous les avons distingués afin de voir surgir les différences entre ces deux modes d'écriture, mais également les similitudes.

Le canal de diffusion qu'est le journal modifie les enjeux de la communication épistolaire traditionnellement réservée à la sphère privée. Règle générale, la lettre familière s'adresse à un seul interlocuteur habituellement connu de l'épistolière — même si d'autres destinataires peuvent être convoqués dans le corps de la lettre —, contrairement au journal qui s'adresse à une pléiade de lecteurs potentiels, mais non-identifiés. En s'adressant le plus souvent à un lecteur spécifique comme l'éditeur, l'imprimeur ou un correspondant, l'épistolière utilise la tournure intime de la lettre et ses particularités, ce qui la situe dans un univers discursif acceptable pour une femme. Or, elle convoque finalement, par la diffusion de sa missive dans un journal, un public plus vaste. Si la motivation première de l'écriture de la lettre est d'établir une communication privilégiée avec un être absent, la lettre publiée contient, quant à elle, ce même désir de communiquer, mais cette fois au plus grand nombre. Ce trait, particulier à la lettre au journal, produit inévitablement chez l'épistolière le souci du public éventuel. C'est à partir de ces premiers éléments que les écrits féminins destinés à la presse peuvent trouver leur place dans une analyse d'ensemble de ce corpus.

6.1 Un thème bien féminin : le mariage

Contrairement à l'image politique et officielle que nous avons de la *Gazette de Québec*, les premières années de parution du journal offrent un nombre impressionnant de textes de divertissement qui chaque semaine cherchent à rejoindre un lectorat à l'affût d'histoires insolites. Sous cette rubrique, on retrouve des récits d'aventures extraordinaires, des chansons, des lettres et des textes à portée morale qui traitent de l'éducation, du mariage et des bonnes mœurs. Mis à part quelques lettres de correspondants canadiens, la majorité de ces textes semble importée des gazettes étrangères. Les textes explicitement destinés à la gent féminine sont également très présents. Les thèmes les plus fréquents sont l'éducation des

jeunes filles et les conseils pour maintenir le bonheur dans la vie conjugale. Par exemple, le 19 novembre 1767 paraît dans la *Gazette de Québec* une série de « Maximes et règles pour procurer le bonheur du mariage adressées à toutes les veuves, femmes et jeunes demoiselles en Amérique ». Les hommes sont plus rarement sollicités par les questions matrimoniales. Lorsque les éditeurs s'adressent à eux sur ce thème, ils les invitent simplement à contracter mariage afin de préserver la morale sociale. Les conseils ou les reproches — les deux s'imbriquent parfois bien subtilement — restent le lot féminin puisque les femmes ont pour rôle principal la préservation de l'harmonie dans les couples et le maintien de l'ordre moral.

Le premier texte présentant une signature féminisée dans la *Gazette de Québec* apparaît le 4 juillet 1765. « Vénus » encourage les « jeunes garçons d'un âge mûr » à quitter le célibat. Nous avons cependant quelques réticences à inclure ce premier texte dans notre corpus. Premièrement, ce pseudonyme qui renvoie à une déesse féminine semble, dans ce cas, être de nature épiciène. En effet, il se rattache au contenu du texte bien plus qu'à une narratrice. Il associe une entité experte dans le domaine amoureux à un problème social contemporain. Le texte a d'ailleurs un caractère très officiel et le problème du célibat semble davantage celui du gouvernement que celui des jeunes Canadiens. En plus de l'éloge des joies du mariage et des vertus particulières des jeunes Canadiennes, « Vénus » ajoute, en guise d'encouragement, la sagesse d'un gouvernement et la bonté d'un gouverneur attentionné, en l'occurrence Guy Carleton. Ce texte semble vouloir rassurer les jeunes garçons sur le sort de la colonie aux lendemains de la Conquête et leur rappeler leur devoir de la faire prospérer, bien plus que les convaincre du bonheur de la vie conjugale. Les arguments rappellent ceux de l'intendant Talon à l'époque des Filles du Roy :

Pourquoi résister plus longtemps aux décrets de l'être suprême, aux lois de la nature, et à ce que vous devez à votre souverain ; Quels sont les fruits de vos mariages ? Des citoyens que vous donnerez à l'état, des sujets à sa majesté britannique, qui remplaceront ceux que la maligne Picote a impitoyablement enlevés de ce monde – Mariez-vous, ce sera un bien pour cette colonie, Dieu bénira ces mariages (4 juillet 1765, *GQ*).

La semaine suivante, un jeune homme touché par cette harangue signée « Vénus » écrit une adresse « Aux demoiselles de Québec et lieux circonvoisins ». Le jeune garçon parle au nom des jeunes Canadiens, accusés par « Vénus » d'être « volages et indéterminés à prendre

parti » (16 mars 1767, *GQ*). Il poursuit l'éloge des jeunes Canadiennes, commencé par « Vénus », leur trouvant même plus de valeur que la déesse ne leur en avait accordé. Il se plaint cependant que les jeunes Canadiennes déclarent trop rarement leurs sentiments. Les célibataires seraient prêts à prendre épouse mais, dit-il aux demoiselles de Québec : « encore faut-il que vous vous déclareriez. [...] Soiez moins cruelles ou indifférentes, dites un Oui et tout sera dit, alors nous accomplirons les décrets de Dieu, les lois de la nature, et ce qu'exige de nous notre souverain, à qui nous donnerons de bons et fidèles sujets ». Grâce à ce jeune garçon, le débat intègre un ton personnel qui manquait au texte de « Vénus ».

Le thème du mariage revient épisodiquement dans la *Gazette de Québec*. Il sera repris en mars 1767 par un groupe de femmes signant « Your confiant Female readers ». Il s'agit du premier texte qui soit non seulement signé sous un pseudonyme féminin, mais également conjugué au féminin dans la narration. Présenté en version anglaise, ce poème en décasyllabes entend comparer les avantages de l'homme marié à ceux de l'homme célibataire. Le ton des lectrices pour montre pour quel camp elle penche :

What charms has the Dull Stupid fauntring of a bachelor, above that of a married Man ?
 What are his advantages ? Where is the joy of living on the Earth, without having anyone
 place in it he can call his home ? What Pleasure is there in a selfish Unconcern for all the
 World ? What comfort in having none concerned or interested for him ? (*GQ*, 16 mars
 1767).

Les hommes célibataires ont tout avantage à se trouver une épouse s'ils veulent être heureux. Par ailleurs, les raisons invoquées n'ont rien à voir avec celles plus pragmatiques du texte signé « Vénus ». Ici, c'est le bonheur privé qui sert d'argument aux lectrices du journal.

6.2 Courriers du cœur ou tracts féministes ?

Si le thème du mariage était au centre de cette première intervention sous pseudonyme féminin à la fin des années 1760, les missives adressées à la *Gazette de Québec* à la fin des années 1770 reprennent ce sujet avec autant de panache. Ils adoptent cependant

un ton plus personnel, annoncé par le texte des « Confiant Female Readers », mais surtout, une attitude bien différente. Le 12 février 1778, « Dorothee attristée » s'adresse à l'imprimeur, dans l'espoir qu'un correspondant l'éclaire sur la manière de reconquérir l'homme qu'elle a épousé trois ans plus tôt. Cet homme d'esprit, au surplus fortuné, que toutes ses amies lui enviaient et considéraient homme de bon sens, est devenu tout à fait indifférent quelques mois à peine suivant leur mariage :

Au lieu de m'entretenir comme il avait coutume de faire auparavant, des connaissances instructives des hommes et des choses, il devint tacite et réservé ; et au lieu de la vivacité continue dont ses yeux étaient auparavant animés, ses sourcils ne marquaient plus qu'une parfaite indifférence, et un rire sévère de mépris (*GQ*, 12 février 1778).

Ce qui s'avérait être une plainte digne d'un courrier du cœur se transforme peu à peu en débat social. Car, malgré ses efforts de compréhension, « Dorothee » découvre finalement la raison ultime de l'indifférence de son mari. Lors d'une soirée, elle l'entendit dévoiler à l'un de ses amis qui se plaignait des « folies du beau sexe » que, pour lui, « une épouse n'est jamais qu'une femme, et quoi que ce soit un animal nécessaire, il est au-dessous des regards d'un homme d'une commune spéculation ». Secouée par cette révélation inattendue, « Dorothee » décide de soutenir toutes les conversations de son mari et de faire montre de douceur à son égard. « Mais hélas !, explique-t-elle, au lieu de trouver sa mauvaise humeur évanouie par mon exactitude à lui plaire, j'ai le malheur de voir qu'elle s'augmente ». En dépit de ses efforts, son mari passe désormais ses nuits avec un cercle d'amis choisis dit « hommes d'esprit et rendus célèbres par leur attachement à la bouteille et au "loo"³⁵. [...] Il emploie tout le jour à se remettre des excès de la nuit précédente, et son occupation toute la nuit est de se pourvoir d'une indisposition pour le lendemain ».

La prodigalité et la misogynie du mari sont bien bien sûr au centre de la harangue de « Dorothee ». Toutefois, le dernier paragraphe exprime un enjeu bien plus vaste que ce que laisse entrevoir ces épanchements. Le « je », qui avait soutenu tout le discours depuis le début de l'intervention, se transforme en un « nous » féminin, affrontant maintenant un « vous » masculin, associé au lectorat du journal :

³⁵ Sorte de cabinet dans les maisons anglaises où les hommes se retirent pour fumer, jouer aux cartes et recevoir des jeunes filles à l'abri des regards. Il s'agit également d'un jeu de cartes, fort populaire à l'époque.

Est-ce cette supériorité d'intelligence, dont votre sexe en général se pique si fort, que l'on doit plaider comme une excuse éternelle pour les indiscretions et les erreurs, et qui ne pardonnera pas les petites fautes des pauvres femmes, quoi que ces savans seigneurs du monde nous traitent continuellement de folle ? [...] Je pourrais en dire beaucoup plus sur ce sujet, mais comme je crains de passer les bornes dans votre Gazette, je m'arrêterai ici.

Le ton intimiste cache un enjeu plus universel que la simple recherche du bonheur conjugal. « Dorothee Attristée » tente d'engager un véritable débat de société. La douce illusion dans laquelle se complaisait la nouvelle épouse s'évapore bien vite pour faire place à une lucidité sans équivoque et à une colère contenue.

Ce débat tombe malheureusement à plat. Au lieu de s'attaquer aux problèmes soulevés par « Dorothee », celui de la misogynie de son mari et des « savans seigneurs de ce monde », un correspondant lui répond par une apologie des jeux de cartes. La table de jeux est, selon l'auteur de la repartie, le moyen par excellence pour éteindre les passions nuisibles à la vertu. Néanmoins, cette repartie laisse le lecteur perplexe lorsque l'auteur explique de quelle manière elle y contribue :

Les dames aussi, dont les charmes ont toujours été fatals à la paix et à la tranquillité de l'homme, en s'adonnant à cet amusement, perdent cet air de santé si dangereux pour nos cœurs, et de plusieurs veilles nocturnes répétées souvent, bientôt la couleur livide de la maladie s'empare de leur teint, et les amours qui accompagnaient chaque trait de leur visage prennent leur vol, et laissent nos cœurs aussi libres que l'air (*GQ*, 19 février 1778).

Si, selon ce correspondant, les inquiétudes de « Dorothee » sont injustifiées, cet amateur de jeux de cartes passe néanmoins à côté des véritables interrogations de « Dorothee ». Publiée en version originale anglaise et en traduction française dans le même numéro, la lettre de « Dorothee » ne suscitera aucune réponse sérieuse de la part des correspondants de l'une ou l'autre des communautés linguistiques.

Le 2 avril suivant, c'est au tour de « Sophie Frankly » de s'adresser à l'imprimeur de la *Gazette de Québec* sur cet épineux sujet du mariage. Ce texte, comme celui de « Dorothee

Attristée », est présenté en version bilingue³⁶. Jeune femme de vingt-huit ans, « Sophie Frankly » sait qu'aux yeux de l'imprimeur, elle paraîtra vieille. On se rappellera, même si cette tradition est tombée en désuétude, qu'à vingt-cinq ans, une femme célibataire coiffait Sainte-Catherine et devenait, avec tous les préjugés qui s'y rattachaient, une vieille fille (Dauphin, 1984). « Sophie » se moque bien toutefois de cette beauté de la jeunesse, principale arme de la séduction féminine, puisqu'elle a en son pouvoir, dit-elle, « ce qui peut faire paraître jeune et fleurie comme Hébé ». S'adressant d'abord à l'imprimeur, comme à une sorte de relais, elle invite plus particulièrement les femmes à lire le récit de son expérience : « Vous êtes un homme et vous connaissez par conséquent l'aimant qui attire le plus votre sexe, écrit-elle à l'éditeur de la *Gazette de Québec*, je suis sûre que le mien sera impatient de le savoir ». On se serait attendu à l'exposé des vertus et des charmes féminins, mais le ton de la lettre montre bien qu'elle souhaite dévoiler un complot dont les femmes sont les victimes aveugles. En effet, pour « Sophie Frankly », « le grand spécifique ne se trouve pas chez Bailey³⁷ ». La potion, l'élixir de jeunesse est en fait : « Soixante mille livres sterling ! Sans s'y être attendu ! Voilà maintenant, Mesdames, le secret évaporé ».

La suite de la lettre brosse un tableau des merveilles que cette petite fortune a opérées sur ses charmes. N'ayant jamais eu auparavant un seul admirateur assez hardi pour la demander en mariage, « Sophie » se retrouve maintenant avec un cortège de soupirants à ses pieds. Elle décrit un à un les nouveaux prétendants qui se ruent à sa porte : Harry Fashion, Pierre Plutus, Charles Lavish, Jean Bénéfice et le Capitaine Wildfire, donnant à chacun un nom ludique qui le représente. Elle dévoile ensuite ses techniques d'esquive, orchestrées par des mises en scène toutes aussi spirituelles que les noms donnés à ses soupirants. « Je les ai tous congédiés en femme forte », conclut-elle.

Le seul qui conserve une place dans son cœur est le libraire « Tom Sentiment ». Ayant appris la récente fortune de « Sophie », le jeune homme aurait déclaré : « J'espérais par mon industrie pouvoir gagner assez pour lui faire une offre convenable, mais maintenant

³⁶ La traduction française présente certaines incongruités et les noms des prétendants ont un impact plus important dans la version anglaise.

³⁷ Sans doute un poète de l'époque.

tout est fini ; je ne voudrais pas même me marier à une femme, par la grande apparence qu'il y aurait que ce serait par motif d'intérêt ». La générosité et la tournure spirituelle de la réponse de « Tom » font un certain effet sur le cœur de « Sophie ». Contrairement aux autres prétendants, « Tom Sentiment » n'aspire pas uniquement à sa fortune. Malgré cette intention louable, elle conclura, non sans une pointe d'incrédulité à l'égard des beaux sentiments du jeune homme : « Je pense que l'affection qui est fondée sur l'estime est plus durable vraisemblablement que le choix extravagant que l'imagination fait — ce que les poètes appellent les dards de Cupidon. Puisse la grande déesse Minerve me préserver d'un conducteur si aveugle » ! Ce n'est pas tant la fortune ou l'imagination plus débordante des hommes agenouillés aux pieds d'une riche héritière qui est l'enjeu du discours de « Sophie », mais bien l'illusion à laquelle sont confrontées et confinées les femmes lorsqu'il est question de se choisir un époux. L'amour et le mariage sont désormais deux choses bien différentes dans l'esprit de « Sophie » ; une distinction qu'on tente de voiler à la gent féminine et que la jeune femme dévoile avec humour.

Comme on le voit avec ces deux textes, en une décennie, le ton de la *Gazette de Québec* a radicalement changé. Le 9 novembre 1780, les éditeurs présentent des statistiques concernant le mariage en Angleterre dans un texte intitulé : « Particularités de l'État Matrimonial en Angleterre. Tiré du Livre de Poche d'un pieux prélat ». Le mariage ne semble plus être un état voué au bonheur, comme en témoignent, non seulement les statistiques désastreuses présentées par le faux prélat, mais surtout les moyens qu'il suggère pour distinguer les couples mariés des couples célibataires. « Si vous voyez, écrit-il, une dame dont la beauté et la mine attirent les regards et le respect de toute une compagnie excepté un certain Monsieur, qui lui parle d'un air revêché et sans être affecté de ses charmes, soyez certains que cet homme est son mari [...] » (*GQ*, 9 novembre 1780). On comprend peut-être mieux, à la lumière de ces textes, l'intérêt particulier des jeunes épistolières, présentées dans le chapitre précédent, pour les questions matrimoniales et le choix d'un futur époux.

6.3 Une occasion de se crêper le chignon : un débat sur les coiffures

Si l'année 1778 lance deux « Canadiennes » sur la scène de la *Gazette de Québec*, elle est également marquée par un débat d'envergure concernant la mode des coiffures dans la *Gazette littéraire* de Fleury Mesplet. Dès le premier numéro de la feuille montréalaise, un débat s'engage en réponse à un texte signé « Clio », paru dans la *Gazette de Québec* du 8 janvier précédent³⁸. Le texte de « Clio » intitulé « Sur les modes présentes » critiquait les exagérations des dames et l'importance qu'elles accordaient à leur chevelure. L'épilogueur souhaitait que les femmes y accordent quelques instants de réflexion :

Je pourrais m'étendre sur cette matière, mais les dames qui me liront me trouveraient ennuyant ; et je sais qu'elles n'ont que très peu de temps à employer à la spéculation. Je serais fâché de faire un si mauvais compliment à notre siècle que de supposer le monde de la mode attaché à la réflexion. Cependant lorsque l'ornement de leur personne est la seule occupation de leur vie, il est surprenant, que les dames n'emploient pas un moment à considérer quelle mode est la plus convenable (*GQ*, 8 janvier 1778).

Dans le premier numéro de la *Gazette littéraire*, « L'Anonyme » entend défendre la réputation des Canadiennes et les modes féminines contre les attaques proférées dans la *Gazette de Québec*. Dès la semaine suivante, les « Bonnes amies », qui paraphent leur réplique sous des initiales difficilement identifiables aujourd'hui, — « J.P., G.V., C.F., F.D.F.C., A.L., M.H., L.P ». —, remercient « L'Anonyme » d'avoir pris leur défense :

NOus ne saurions exprimer notre joye, de voir paraître dans un jour si terne, un Défendeur contre la Critique, homme qui a droit & par à notre protection. Nous prenons un sensible plaisir, non pas à vous apprendre, mais à vous réitérer ce que vous sçavez mieux que nous ; que la plus-part des hommes Critiques veulent anéantir les Modes qu'ils voudraient eux-mêmes prendre. Leurs Toupets craipé, connu sous le nom *Macaroni* ne forment-ils point une pyramide qui pourrait avoir le même jeu Critique ; leurs discours corvilé ne sont-ils point pour eux-mêmes ce qu'on appelle.... lettre de Bellorophonte, ou porter des verges pour se fouetter. L'épithaphe que l'on pourrait mettre sur leurs tombes après leurs trépas, serait.....
Vanitas, Vanitatum....&c....

Nous vous supplions de ne point mettre bas les armes, que de l'Auteur vous soyez le vainqueur absolu. Ce que de tous leurs cœurs, vos plus sinceres amies désirent.
(*GL*, 10 juin 1778).

³⁸ Ce chassé-croisé entre la *Gazette de Québec* et la *Gazette littéraire* de Montréal montre le réseau étroit que constitue le lectorat canadien.

Quoi de plus féminin que la mode pour attirer un nouveau lectorat et encourager des correspondantes à participer aux débats de la presse ? Pourtant, dès le numéro suivant, « L'Anonyme » émet un doute quant à l'existence des auteures du remerciement. Il transforme les questions de boucles, de rubans et d'épingles en problèmes d'écriture et de style. « Mesdames, écrit-il, Je n'ai rien compris à l'adresse que vous avez fait mettre dans le dernier papier, à peine ai-je deviné que ce fut pour moi, ce n'est assurément pas votre style, écrivez vous-mêmes ou choisissez un autre secrétaire » (*GL*, 17 juin 1778). Le débat sur les coiffures était lancé, mais un débat beaucoup plus important et surtout plus littéraire allait prendre place dans les pages de la *Gazette littéraire* de Montréal.

En effet, un article publié par le « Beau sexe » dans le même numéro définit plus explicitement encore les caractéristiques laissant croire à la supercherie des « Bonnes amies ». « Le Beau Sexe » accuse les hommes d'avoir produit ce texte qui, loin de leur faire honneur, les avilit au plus haut point :

Ne vous laissez pas tromper à l'avenir aussi grossièrement que vous avez fait. Nous ignorons avoir donné commission à qui que ce soit de remercier pour nous, le Défendeur de nos Modes. Nous sommes tres reconnaissantes, & nous proposons de lui témoigner notre gratitude ; mais nous ferons nous mêmes nos Secrétaires. (*GL*, 17 juin 1778).

Choqué par une telle usurpation, « Le Beau Sexe » entend relever les éléments laissant soupçonner le subterfuge afin que les lecteurs ne soient plus, à l'avenir, les dupes de tels mensonges.

Les éléments discordants que « Le Beau Sexe » repère dans le discours des « Bonnes amies » peuvent nous renseigner sur les spécificités de l'écriture féminine, telle qu'on la concevait à la fin du XVIII^e siècle. « Le Beau Sexe » note d'abord une différence de ton et de style. Une écriture féminine se reconnaît « par le style léger et insinuant, des expressions vives & tendres [...] la pureté de la langue & [...] l'exactitude de l'orthographe ». Une syntaxe défaillante et de nombreuses irrégularités orthographiques ne sauraient donc être admises, sans que l'on ne suspecte le travestissement. Au contraire, les épistolières considèrent que la maîtrise du latin suggérée dans la lettre des « Bonnes amies » — *Vanitas, vanitatum* — se révèle une marque irréfutable de la supercherie parce que les femmes

n'apprennent pas le latin³⁹. Si l'on peut suspecter que les lettres publiées sous pseudonyme féminin dans les périodiques ne sont pas toujours écrites par des femmes réelles, cette fictionalisation présente néanmoins une construction de la notion de féminité qui suscite un questionnement important quant aux techniques de travestissement utilisées par les correspondants et à leurs enjeux dans la reconnaissance des femmes sur la scène journalistique et littéraire.

Si l'on a tôt fait de transformer le débat capillaire en débat littéraire, d'autres correspondants ne laisseront pas tomber ce sujet si facilement. La coiffure des dames suscite de réelles passions puisque dans le même numéro, un correspondant anonyme qui prend à nouveau la défense des Canadiennes envoie une lettre à la *Gazette littéraire*, à laquelle il joint les avis d'une femme de sa connaissance sur cette question. Ce témoignage fournit la preuve que, loin d'enthousiasmer les Canadiennes, la mode des coiffures démesurées est plutôt perçue comme une contrainte supplémentaire à laquelle elles doivent se livrer pour continuer de plaire aux hommes. Cette dame, dont le correspondant tait le nom pour préserver sa modestie et sa réputation, se voit obligée d'ajouter des « boucles étrangères à sa coiffure et de bâtir un édifice deux fois autant élevé que la hauteur de [son] visage » (*GL*, 10 juin 1778) pour continuer de plaire. Selon cette femme, la coiffure est un élément nécessaire à la séduction puisque les hommes y attachent une grande importance :

Je sais que la coëffure, les ajustements parmi lesquels on ne doit point omettre la grande quantité de rubans, sont les ingrédients avec lesquels notre Sexe ne manque pas d'amorcer, & même d'attraper les vieux et les jeunes. Pourquoi ne pas profiter du faible des hommes, puisque nous les connaissons, & qu'il nous est d'un si grand avantage. [...] Une fois coëffée & ajustée, mouchetée, fardée, je parais, & l'on me trouverait quasi jolie ; je le crois quelquefois mais mon miroir que je salis souvent de mes regards, que souvent je briserais de colère, me dissuade. Cependant par une heureuse fatalité mes amants me trouvent belle. Hier encore l'un d'eux m'assura, me jura même que j'étais bien plus belle qu'Aminte ; mais j'observais qu'il n'envisageait que ma Coëffure & quelqu'autres ajustements : il est vrai que je m'étais étudiée à l'élever, elle était au moins huit pouces-mesure Française plus haute qu'aujourd'hui.

³⁹ « Lire et écrire, telle était en effet la base de l'éducation féminine. Ajoutons-y le calcul, le catéchisme et le travail à l'aiguille. Cependant vers 1686, les règlements des Sœurs de la Congrégation font allusions aux livres latins dont elles doivent se pourvoir dans le cours de leur enseignement ». Antoine Roy, *Les lettres, les sciences et les arts au Canada, essai de contribution à l'histoire de la civilisation canadienne*, p. 49.

En faisant part de sa propre expérience, cette femme ne manque pas de souligner que, contrairement à ce que « Clio » laissait entendre dans la *Gazette de Québec*, les femmes font de grandes réflexions au sujet de la mode des coiffures. Leurs conclusions les contraignent finalement à adopter les plus grandes extravagances afin de répondre aux caprices des hommes. C'est donc pour les hommes que les femmes doivent maintenir cette mode, qu'un homme dénigre et accuse les femmes de fomenter.

C'est d'ailleurs entre hommes essentiellement que le débat sur les coiffures se poursuivra. Le 17 juin 1778, « L'Ami du Vrai » condamne « Le Vrai Ami du Vrai », qui avait critiqué les coiffures, à être foulé au pied par les Canadiennes pour ses propos méprisants. Le 24 juin suivant, « L'impartial » s'en prend au « Vrai ami du Vrai » pour son manque de jugement. Deux semaines plus tard, c'est au tour du « Censeur » de faire valoir son opinion sur les coiffures en s'attaquant aux « Friseurs » de Montréal qui, à son avis, profitent de la naïveté des femmes pour augmenter leurs profits :

Chaque épingle a son prix : les pommades, les poudres et les Tawinettes sont de nouvelles augmentations à leurs comptes, & chaque chose aide le Mal élevé qui prétend vous accommoder. À vous dérober votre temps, votre argent, vos commodités, & la vénération due à votre sexe (*GL*, 7 juillet 1778).

Non seulement les friseurs vident-ils les bourses de leurs belles compatriotes, mais ils contribuent, ce qui est plus grave encore, à ruiner leur santé :

Il résultera de tout cela, que vous serez sujettes à de grands maux de têtes, & de violentes fièvres pendant votre jeunesse, & infailliblement à l'apoplexie & paralysie dans votre vieillesse. Les moindres pertes qui pourront en résulter, seront la perte de vos cheveux, la difformité de vos traits, & la cause d'une vieillesse prématurée (*GL*, 7 juillet 1778).

Fatiguée de cette polémique sans fin qui frise le ridicule, le 15 juillet 1778, « Votre amie » prononce une sentence qui aurait pu être décisive dans la conclusion de cette discussion, du moins en ce qui a trait à la question capillaire. Elle répond à une dame qui lui avait demandé de vive voix son avis sur ce débat :

Il me paroît, Madame, que l'Article de la Gazette qui traite de Coëffures, vous a déplu, & que vous désirez sçavoir mon sentiment à ce sujet ; je peux vous répondre, qu'il est assez humiliant pour les hommes de s'occuper de pareilles fadaïses, sans nous mettre en frais de répondre à leurs apostrophes ; le silence nous en venge assez. Que de moyens nous fournissent les avantages que la plus part de notre Sexe possède pour y réussir, mais je vous

dirai, pour votre tranquillité & celles des Dames qui vous ressemblent, que dans le portrait de la femme forte, on ne dit rien de la Coëffure; de plus, un sage dit fort bien qu'on doit tribut aux Modes ; n'être pas des premiers à la prendre ni des derniers à la laisser. Voilà la règle ; mais quelle gloire, quel triomphe pour notre Sexe, que les hommes ne trouvent chez nous digne de blâme, que la hauteur de nos coëffures, sans faire attention à la leur, qui n'est pas moins susceptible de chiffons. Continuez, Madame, à suivre les usages décents, de quelque façon que vous soyez mise, vous serez toujours, par vos vertus & vos grâces, l'ornement de notre Sexe (*GL*, 15 juillet 1778).

« Votre amie » détruit ainsi avec tact les prétentions de tous ceux qui se sont compromis dans le débat sur les coiffures. Or, « Le Spectateur tranquille » vient à la rescousse des « friseurs » prétendant que les fautes de goût des Canadiennes ne leur reviennent pas, mais qu'il faut plutôt les attribuer aux modes qui passent et changent constamment. À son avis, ce serait aux femmes de faire en sorte de ne pas diminuer « le plus bel apanage de leur Sexe qui est la modestie » et à celles-ci encore de prendre le dessus sur les modes « ridicules » qu'elles suivent aveuglément. « Le Spectateur tranquille » se questionne et conclut : « [s]i les dames diffèrent d'ajouter dix boucles à leurs chevelures, leurs friseurs sont-ils obligés de leur fournir pour rien ? Les hommes n'insinuent pas aux Dames cette inclination » (*GL*, 18 novembre 1778). En un mot, les femmes sont les seules responsables de cette abomination et de leurs excès. Ce débat se poursuit entre les protagonistes masculins qui délaissent peu à peu l'esthétique capillaire pour des sujets plus littéraires.

6.4 Le cercle restreint des lettrés canadiens

À la lecture de certains témoignages parus dans la *Gazette littéraire*, il semble que les correspondants fassent partie d'un réseau social restreint, chacun se connaissant et se reconnaissant, sous les différents pseudonymes qu'ils empruntent. On signale régulièrement des conversations qui ont lieu au sujet des articles les plus intéressants parus dans le périodique montréalais. Certains correspondants passent même parfois par le journal pour répondre à ces discussions ou pour régler des comptes personnels. Les déclarations d'amitié de certains correspondants pour d'autres collaborateurs de la *Gazette littéraire* suggèrent cette idée de la réciprocité des intérêts des participants et de l'intimité du cercle. Les

polémiques littéraires, les références à des discussions tenues en dehors des pages du journal et l'indication de la formation notamment d'une Académie suspectée de ne pas exister réellement sont des indices que la *Gazette* constitue une construction à mi-chemin entre le réel et l'imaginaire permettant à des lettrés de se créer un milieu stimulant.

Les références à la société montréalaise apparaissent notamment lorsque « Le jeune Français » prend le parti de critiquer le comportement de quelques vieilles dames qu'il côtoie régulièrement. Il demande aux Canadiennes de ne discuter que « du Goût & d'autres bagatelles qui ne portent aucun préjudice notable » afin d'être appréciées des hommes. À ces dernières, il oppose les femmes détestables auxquelles il s'adresse : « des Surannées, jalouses, irritées d'être nées trop tôt pour plaire aujourd'hui [qui] consomment les veilles, & épuisent le peu de santé qui leur reste à médire & à calomnier sans ménagement » (*GL*, 1^{er} juillet 1778). Ces vieilles femmes qui se disent ses « sincères amies » lui répondent, la semaine suivante, par une lettre d'amitié dans laquelle elles justifient leurs actions et expliquent la teneur de leurs interventions :

Ne nous imposez point de lois, Mr, nous ne suivons que celles de l'honnêteté. À notre âge nous devons savoir parler et nous taire ; vous nous accusez de médire, pourquoi nous en donnez vous occasion ? Vous nous offensez de ce que les dames de notre âge désapprouvent votre choix & vous nous dites jalouses. Oui, Monsieur, mais notre jalousie n'a pas notre satisfaction pour objet, mais votre bonheur. Vous nous obligez de faire cet aveu, nous vous estimons et nous vous aimons pour vous mêmes et non pour nous (*GL*, 8 juillet 1778).

Les vieilles femmes décrites par le « Jeune Français » ne sont pas dupes de son aveuglement et de ses préjugés. Dans leur réplique, elles font d'ailleurs preuve d'une sagesse qui cadre mieux avec la femme d'expérience qu'avec l'image de la vieille fille acariâtre véhiculée par une certaine littérature. Cette lettre rappelle ces mères soucieuses du bonheur de leurs enfants, en particulier lorsqu'il est question d'un mariage éventuel. Le préjugé à l'égard des vieilles femmes qui trouble la perception du « Jeune Français » est d'ailleurs vivement ressenti par les « Sincères Amies » qui n'en demeurent pas moins égales à elles-mêmes. Comme c'était le cas avec Ursule Baby et Catherine-Françoise de Céloron, elles utilisent leur âge pour prendre du crédit auprès de leur interlocuteur. La maturité des « Bonnes amies », perçue négativement par le « Jeune Français », devient une caractéristique permettant à ces

femmes de se faire entendre. Avec l'âge, vient nécessairement la sagesse semble-t-elle lui faire remarquer :

Est-il possible que la liberté dont vous jouissez vous nuise, vous lui préférez l'esclavage le plus dur. Nous vous connaissons, vous êtes d'un âge à réfléchir. Faut-il que l'amitié que nous avons pour vous nous cause de la disgrâce ? Vous avez plus d'un pied dans l'abîme, et les efforts que nous faisons pour vous en retirer vous irritent ; vous nous insultez et vous nous représentez sous les traits les plus difformes ; qu'importe jusqu'au malheureux instant qui doit décider de votre sort, nous serons vos bonnes amies.

Vous nous appelez Surannées, vous nous supposés du regret d'avoir reçu le jour trop tôt; croyez que nous sommes trop raisonnables pour désirer de plaire de la façon dont vous l'entendez. Nous nous attachons seulement à acquérir l'estime des gens sensés par un maintien convenable à notre âge. Notre conversation est peut-être sérieuse pour vous ; mais ne ririez vous pas de nous voir folâtrer ? Nous ne devons plus être sur le ton des minauderies. Vous dites que nous consommons les veilles et le peu de santé qu'il nous reste à médire et à calomnier sans ménagement. Il est vrai que vous êtes souvent le sujet de notre conversation ; mais nous nous contentons de plaindre votre aveuglement. Ah ! Monsieur, que vous rendez bien peu de justice à Vos sincères Amies (*GL*, 8 juillet 1778).

C'est ainsi que les « Sincères amies » justifient une à une les accusations du jeune homme et expliquent la teneur de leurs agissements qu'elles jugent conformes aux attentes de la société. Un lecteur qui aurait donné foi au témoignage du « Jeune Français » est débouté par les marques de bonne volonté des vieilles dames, qui rétablissent ainsi leur réputation dans le milieu montréalais. Si le « jeune Français » a la jeunesse et la liberté en partage, les « Sincères amies » ont quant à elle la sagesse et une attitude maternaliste à l'égard de leur jeune protégé qu'elles souhaitent prévenir d'un faux pas.

6.5 Les femmes et la critique littéraire

Si la coiffure des dames peut susciter les passions et que les débats personnels stimulent quelques interventions, le caractère littéraire de la feuille donne également lieu à quelques spéculations. Tout comme c'était le cas dans les « spectateurs » européens, la *Gazette littéraire* s'intéresse de près à la critique littéraire. Suzan Van Dijk explique au sujet des narrateurs que Van Effen met en place dans *Le Misanthrope* qu'« [il] leur fait faire plus de critique littéraire [...] qu'en avaient fait les prédécesseurs. Surtout, il a un ton très personnel : souvent moqueur et ironisant » (1988 : 23). Cette description rappelle

étrangement le style intempestif du « Spectateur tranquille » dans la *Gazette littéraire*. Si, dans les textes antérieurs, on sentait déjà une attention particulière à la forme et au style des interventions, « Philos » est la première « femme » à s'inquiéter ouvertement de la qualité des textes que publie la feuille montréalaise.

En effet, le 15 juillet 1778, « Philos » critique les hommes qui envoient des pièces de piètre qualité au journal. Elle espère que l'imprimeur sera plus vigilant à l'avenir et qu'il évitera de publier des ouvrages aussi médiocres que ceux qu'elle lit régulièrement dans la *Gazette littéraire*. Si elle-même lance quelques flèches empoisonnées, elle souhaite aussi que les critiques cessent dans ce journal qui est, selon elle, une éternelle polémique à propos de style et de règles de rhétorique. Elle s'adresse ainsi à l'imprimeur :

Vous avez tout le discernement pour juger des pièces qui vous sont adressées, afin de les insérer dans votre feuille, il y en a de bonnes et d'autres qui ne valent pas grand monnaie que votre complaisance empêche de la primer : voilà la maladie épidémique qui fait un progrès considérable sur le Patriote Canadien ainsi que sur le Montréaliste du même pays qui veut sortir de la sphère son vol est rapide. Il n'observe pas la règle de Boileau, qui ne monte au plus haut degré rampe dans le bourbier. Quoiqu'il en soit il faut entreprendre, on réussira à la fin, mais point d'apostrophe, c'est assez pour ralentir les tenants (*GL*, 15 juillet 1778).

Enfin, « Philos » souhaite que Mesplet soit plus circonspect dans le choix des textes qu'il publie. Il évitera ainsi la prolifération des petits rimeurs et encouragera les vrais talents. Selon « Philos », les lectrices du journal montréalais en ont assez de voir paraître des textes qui négligent les règles les plus élémentaires de la grammaire et du style. Elle suggère même que les versificateurs qui envahissent chaque semaine les pages de la *Gazette littéraire* pourraient voir pâlir l'éclat de leurs talents par une prise d'assaut du journal par des femmes plus compétentes et jusque-là restées discrètes en raison des préjugés défavorables à l'égard des talents féminins. Elle confie d'ailleurs ses craintes d'être dénigrée par certains disciples de Montaigne pour cette intervention inhabituelle :

Pour moi qui me dispose à trouver des Molière partout, qui suis d'un sexe à qui les hommes ne permettent pas de raisonner, à qui il n'est accordé que la science de connaître la différence d'un pourpoint d'avec un haut-de-chausse, je frémis de ce que l'on va dire. De grâce monsieur, si vous prévoyez la tempête, prévenez-la en me jettant au feu. En effet des femmes qui veulent faire les savantes dans ce siècle-ci c'est s'arrêter : & en ami je vous averti que je ne suis pas seule, il y en a une quantité qui pensent et écrivent mieux que moi, & qu'elles pourroient bien faire tort à vos feuilles, si elles vouloient employer leur talents.

Le mot de votre dernière énigme est soupir : je finis de l'imprimeur, du spectateur et de l'homme d'esprit.

Dans le numéro du 22 juillet suivant, un certain « Sophos » répond à « Philos ». Ce n'est pas tant la médiocrité des pièces publiées dans le journal et la pédanterie de certains critiques qui sont remises en question par « Sophos », ni le fait que des femmes puissent se lancer dans l'écriture avec plus de brio que plusieurs correspondants de la *Gazette littéraire*. « Sophos » réagit aux allégations de « Philos » qui accuse les hommes de dénigrer les talents des femmes. Cet élément est l'un des principaux motifs de la harangue de « Philos » qui écorche en effet Montaigne au passage⁴⁰. « Sophos » se défendra bien d'avoir une telle opinion, accusant même les hommes qui y adhèrent d'être « stupides » :

Pourquoi dites vous que les hommes ne permettent pas à votre sexe de raisonner & que ses lumières doivent être bornées à la connaissances des minuties ? Je ne sais s'il est quelqu'un assez stupide pour avoir une telle idée, mais les Deshoulières, Scudéry, Du Boccage, Madame de Beaumont, & plusieurs autres qu'il serait trop long de nommer, détruisent tout ce que l'on pourrait penser & dire de désavantageux. Les différents ouvrages de plusieurs de ces individus ont donné une façon de penser bien différente (*GL*, 15 juillet 1778).

Cet argument sera repris par les lettrés qui souhaitent défendre la place des femmes dans le monde littéraire. Or, le commentaire de « Sophos » est quelque peu extrémiste si l'on tient compte du contexte dans lequel il s'inscrit. Malgré sa bonne volonté, ses remarques détonnent de l'ensemble des discours présentés dans la *Gazette littéraire*, comme nous le verrons. D'ailleurs, si « Sophos » admire les talents des femmes de lettres européennes, il se fait cependant plus dur à l'égard de sa correspondante :

Il me semble que vous abusez de la déférence que nous avons pour votre sexe. Vous commencez par accuser les Patriotes & le Montréaliste d'une maladie épidémique & vous leur défendez de répondre en disant point d'apostrophe. Je n'ignore point les complaisances et les égards qui sont dus dans certaines occasions ; mais dans celle-ci, permettez moi de vous dire que je ne trouverais pas mauvais quand ces jeunes auteurs y répondraient; ils pourraient trouver des défauts dans votre écrit; & ne trouveroient peut-être que des agréments dans votre société. Je crois que votre humilité est affectée, & que c'est un voile dont vous voulez couvrir votre amour propre. Écrivez, Philos, mais évitez l'apostrophe de peur (comme vous dites) de ralentir les tenants (*GL*, 15 juillet 1778).

⁴⁰ Montaigne disait dans ses *Essais* qu'une « femme est assez savante quand elle sait mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mari ».

« Sophos » est lucide quant à la technique d'esquive utilisée par « Philos ». En effet, elle fait appel à la rhétorique de la modestie en montrant bien qu'elle est consciente de sa nécessité. Combien de fois les correspondants de la *Gazette littéraire* et le « Spectateur tranquille » en particulier, rappellent-t-ils aux femmes cette qualité première dont elles doivent se parer avant d'espérer faire leur entrée sur la scène journalistique ?

Si « Sophos » enjoint l'imprimeur à mieux sélectionner les pièces qui paraissent dans la feuille périodique et à faire cesser les querelles, une autre correspondante vient jeter un peu d'huile sur le feu littéraire qui anime les Montréalais. Le 13 janvier 1779, « Henriette Canadienne » s'adresse au président de l'Académie et prend sa défense contre les attaques de « L'Anonyme ». Cette critique dépasse cependant le débat personnel :

Je suis flattée, écrit-elle au président des Académiciens, que vous n'avez pas daigné répondre à l'Adresse que vous a fait l'Anonyme. J'ai reconnu l'Auteur aux dix premiers vers, on y connaît aisément son style ; comparez-le avec les suivants, quelle différence. Je crois, moi qui observe tout, que cet homme agace pour se faire mordre. [...] Cet esprit jaloux du bon sens, ennemi par conséquent des sciences, n'a d'autre objet que de vouloir insinuer que lui seul il sait tout, & croit en écrivant des arlequinades, faire rire et s'attirer les suffrages. Il se trompe. Il est vrai qu'il fait rire, mais c'est de lui-même.

Je ne me flatte pas d'être bien connaissante, mais je vous dirai que j'aime beaucoup mieux un quatrain du Spectateur tranquille, qu'une Ode de l'Anonyme ; ses Œuvres sentent trop le bouquin et le biscotin. Je lui pardonne en faveur de son état et de son âge ; mais le public est-il aussi indulgent que votre admiratrice.

Henriette Canad.

Je vous prie, Messieurs, de ne point me critiquer (*GL*, 13 janvier 1779).

En plus de disculper ses amies, « Henriette Canad. » enlève toute crédibilité au pourfendeur des Académiciens en critiquant son style désuet. Si, aux yeux d'« Henriette », les critiques de « L'Anonyme » sont injustes, son style est également la risée de ses compatriotes éclairés. Bien sûr, elle marque sa préférence pour un membre de l'Académie, mais également pour la modernité que les Académiciens prônent dans l'écriture littéraire. Les œuvres de « L'Anonyme » : « sentent trop le bouquin et le biscotin. Je lui pardonne, dit-elle, en faveur de son état et de son âge ». Cette critique rappelle les reproches formulés à l'égard des Anciens dans la querelle de Port Royal. L'indication donnée par « Henriette » quant à l'âge de « L'Anonyme » vient confirmer son point de vue. Sa bienveillance, à l'égard du vieillard, et son insistance sur sa propre ignorance ont ici une double fonction. Si « Henriette » ne se « flatte pas d'être bien connaissante », elle a tout de même pu déceler l'incompétence de

« L'Anonyme ». Or, elle doute fort qu'un public plus informé qu'elle en matière de poésie ne soit aussi indulgent à l'égard des pièces du poète au style désuet. Malgré son audace, « Henriette » est consciente des préjugés à l'égard des compétences littéraires féminines. Elle écrit d'ailleurs, en guise de post-scriptum : « Je vous prie messieurs de ne point me critiquer ».

En dépit de cette critique tranchante, les femmes restent généralement vigilantes lorsqu'elles s'immiscent dans le monde de la critique littéraire. Elles savent que leur supériorité doit se borner à leur goût pour la littérature. Elles optent donc pour une forme d'argumentation plus émotive aux yeux du lectorat, mais avec laquelle elles arrivent tout de même à tirer leur épingle du jeu. Par exemple, dans le numéro du 27 janvier 1779, « M. S. » offre une pièce de vers à « Mademoiselle V*** » et lui demande de lui faire part de son avis :

Les égards que nous devons à votre sexe doit engager le nôtre à satisfaire vos désirs. L'autre jour la conversation roula sur le monde, & vous me demandiez de vous en donner une idée : jaloux de satisfaire votre curiosité, je me mis à feuilleter mes papiers, & je tombai sur un morceau très bien analogue à ce sujet. Je vous le communique, & vous prie de me faire part de vos réflexions (GL, 27 janvier 1779).

Le 3 février 1779, une lettre signée de l'astéronyme « V*** », et adressée à « M. S. », paraît dans la *Gazette littéraire*. Bien que flattée de cette demande du poète, Mlle « V*** » refuse systématiquement de se prononcer sur le style et la métrique de la pièce, se permettant uniquement d'apprécier les idées qui lui ont paru « être amenées assez heureusement ». Or, loin d'utiliser son incapacité à traiter de métrique comme argument à son refus de commenter plus longuement la pièce, elle explique : « Si j'entreprenais de vouloir en décider, d'autres peut-être me demanderaient où j'ai pu apprendre à versifier » (GL, 3 février 1779). C'est donc le préjugé défavorable à l'égard des talents littéraires féminins qui l'empêche d'épiloguer sur les vers offerts par « M. S. » : « Il faudrait entrer en lice avec une classe d'hommes érudits, avec lesquels mon sexe ne permet aucune entrée » ajoute-t-elle. Elle préfère donc se taire plutôt que d'essuyer les reproches pour avoir fait preuve de suffisance.

Cette question du silence féminin avait été examinée par « Aminte raisonnable » quelques mois auparavant. Dans le numéro du 10 mai 1778, le rédacteur avait demandé aux

lecteurs de donner leur opinion au sujet d'une dispute entre deux personnes à propos du silence, à savoir « quand et comment il devait être gardé ». Accusées d'être « babillardes », les femmes ont cependant été exemptées de répondre, le rédacteur notant : « Les femmes sont dispensées de donner leur décision, elles pourraient être suspectes » (*GL*, 24 juin 1778). Non seulement n'ont-elles pas répondu à cette interrogation, suivant ainsi le conseil de l'imprimeur, mais aucun homme n'a jugé bon de donner son avis. Trouvant ce silence tout à fait inadmissible, « Aminte raisonnable » brave l'injonction et se prononce trois semaines plus tard : « La question proposée dans la feuille du 10 du mois paraît décidée par le silence que tous ont tenu à ce sujet ; cependant ne trouvant pas cette manière d'approuver bien sensible, je donne mon opinion quoiqu'on ait dispensé notre sexe de le faire, le trouvant suspect ».

L'adjectif « raisonnable », qu'ajoute « Aminte » à son prénom pseudonyme, annonce les grandes lignes de sa pensée, c'est-à-dire qu'il existe un juste milieu permettant de trancher cette question avec discernement⁴¹. « Aminte » propose aux lecteurs cette réflexion :

Les deux décisions sont extrêmes, & je crois qu'il est un milieu raisonnable que l'on peut observer sans peine ; garder un silence aussi constant que l'exige le premier serait insupportable & nuisible à la société, les exemples cités peuvent être vrais : comme je n'ai jamais lu dans l'Antiquité, je m'en rapporte à ce qui a été dit, mais cela prouve tout au plus que dans les temps, il y a eu des hommes ridicules. Quel moyen aurions-nous sans la parole, de nous communiquer nos pensées, plus de liens qui nous unissent, comment les former à plus de société, comment l'entretenir. Enfin plus de plaisir. Nos yeux à la vérité nous servent d'interprète, un coup d'œil à propos est bien expressif ; mais un épanchement du cœur qui ne peut se communiquer que par la parole n'est-il pas plus flatteur.

L'Autre appuie son opinion plus solidement, mais aussi il suppose qu'une femme doit être ou babillarde ou muette, qu'un ami doit parler trop ou ne rien dire, & il avance faussement que le silence est une honnête couverture de l'ignorance.

Après avoir sondé ces deux positions, « Aminte » juge que la raison peut seule distinguer les temps où le silence est nécessaire de ceux où la parole est indispensable. Si l'argumentation vise les situations de la vie courante, elle ajoute, en dernière analyse, un point de vue bien féminin sur la question. Elle interroge les lecteurs sur les possibilités qui lui seront offertes de donner son avis lorsqu'elle en sentira le besoin, malgré le fait qu'elle soit une femme :

⁴¹ Rappelle cette tirade de Philinthe à Alceste dans *Le Misanthrope* de Molière, acte 1, scène 1 : « La parfaite raison fuit toute extrémité et veut que l'on soit sage avec sobriété ».

Je ne décide pas absolument, mais je crois qu'on peut très bien ne pas tomber dans aucune des extrémités, que l'on peut faire & parler à propos, la seule difficulté est de savoir distinguer les temps où l'on doit se taire & celles où l'on doit parler, c'est une autre étude d'autant plus fatigante que l'amour propre ou l'intérêt sont l'âme de nos discours : la prudence exige que nous nous taisions, le silence donc n'est pas toujours la couverture de l'ignorance, ainsi je serai toujours discrète, mais je n'observerai jamais un grand silence, quand je le voudrai le pourrais-je ? Il est de l'essence de mon sexe de parler beaucoup (*GL*, 17 juin 1778).

Cette requête aura des échos dans un autre discours signé « Angélique » dans les pages de la *Gazette littéraire* du mois de février 1779. Après la publication d'un poème signé « L'Ingénu », et dédié à une certaine « Lison, « Angélique » donne son avis au jeune auteur, le 24 février suivant. Si elle en juge d'abord par ce trait laconique : « il est très bien », « Angélique » ne s'arrête pas à cette remarque générale. Alors qu'elle évite de se prononcer sur la forme, elle prendra sa revanche en donnant son avis concernant les sentiments qui y sont représentés. Le poème de « L'ingénu » décrit sa passion pour « Lison », une jeune demoiselle qui lui a brisé le cœur en lui étant infidèle. Confondant l'auteur et le narrateur du poème, « Angélique » enjoint « L'ingénu » à suivre ses avis. Elle lui reproche d'abord sa précipitation et son peu de connaissance du cœur féminin. L'amour romanesque présenté par le poète est pour « Angélique » une fausseté qui a fait tomber plus d'une femme par le passé. Celles-ci ont maintenant appris à se méfier des feux de la passion : « Son amour tient un peu du romanesque, & notre siècle est à l'abri de ce ridicule » note-t-elle. À cet égard, « Angélique » ne manque pas de rappeler la supériorité des femmes et le pouvoir de leur raison sur les fabulations des amoureux éperdus, représentés par des poètes comme « L'ingénu ». Pour « Angélique », c'est la passion qui a perdu le jeune homme, bien plus que l'infidélité de sa belle qui est, insiste-t-elle, « un jeu du beau sexe, & qui plus est un grain de beauté ».

L'inconstance de « Lison » n'est pas décrite comme un défaut par « Angélique », mais bien tel un remède à la passion dévorante du jeune homme. La correspondante suggère que s'il avait eu plus d'expérience des choses du cœur, « L'ingénu » aurait sans doute « cherché à se faire aimer sans croire qu'il aimait ». Ainsi, il aurait gagné le cœur de sa « Lison » et évité les pièges de la passion. Malgré ses bons conseils et une certaine empathie, « Angélique » réplique assez vertement au comportement du jeune amoureux : « il s'est

enchaîné lui-même, & sa Maîtresse l'a traité en esclave, c'était tout ce qu'il devait espérer. Le seul conseil que je peux lui donner est de conserver sa Muse & de mépriser les Lisons ; ou qu'il s'y prenne mieux : car il a joué le novice », conclut-elle (*GL*, 24 février 1779) La jeune femme sait qu'elle brise un mythe : celui de l'amour et, par extension, celui de la féminité. Mais elle préfère détruire les illusions de ses contemporains plutôt que d'en être la victime impuissante : « Je parle contre moi-même, termine-t-elle, mais vaille que vaille ». « Angélique » partage ici les propos tenus par « Sophy Frankly » et « Dorothée Attristée » quelques mois plus tôt dans la *Gazette de Québec*. Cette intervention suggère que si le thème de l'amour passionné permet bien des inspirations poétiques, la vie réelle demande plus de précautions contre les feux dévorants de la passion.

6.6 Une question d'éducation

Qu'il soit question du mariage, des mœurs ou de l'instruction, le thème de l'éducation occupe une bonne part des débats qui ont cours dans la presse périodique du tournant du XIXe siècle. L'intérêt de plus en plus grand pour l'éducation des jeunes filles se manifeste dans quelques textes qui paraissent dans le *Cours du Tems*. Dans le numéro du 22 décembre 1794, « Honestas » s'attaque à l'éducation déficiente des jeunes Canadiennes et conclut que cette lacune augmente les difficultés pour les jeunes célibataires de contracter un mariage profitable et heureux. La société considère alors l'éducation féminine du point de vue de Fénelon (1686) et « Honestas » n'échappe pas à cette philosophie réactivée par Rousseau⁴² lorsqu'il écrit :

Que chaque fille cherche donc à devenir une compagne utile et agréable, afin que quand un homme de bon sens laisse pour un moment ses travaux, ou revient de quelque divertissemens, il trouve toujours dans sa maison une variété d'amusemens, et toutes choses plaisantes autour de lui. Alors on n'entendra pas ces plaintes réitérées des femmes, de ce

⁴² Fénelon écrivait : « Il faut craindre d'en faire des savantes ridicules. Les femmes ont d'ordinaire l'esprit encore plus faible et plus curieux que les hommes, aussi n'est-il point à propos de les engager dans des études dont elles pourraient s'entêter... Leur corps aussi bien que leur esprit est moins fort et moins robuste que celui des hommes, en revanche la nature leur a donné en partage l'industrie, la propreté et l'économie pour les occuper tranquillement dans leurs maisons. ». cité dans Marie-Claire Grassi, « Le savoir-vivre au féminin », Alain Montandon (dir. publ.). *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*. Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1994, p. 223.

qu'elles n'ont pas d'offres, ni celles des hommes, qu'ils ne peuvent pas trouver des femmes capables de présider à leur ménage (CT, 22 décembre 1794).

Dans le numéro du 29 décembre suivant, « Sophia » est outrée de ces accusations qui sont la preuve que l'on juge mal des préceptes qui guident les hommes dans le choix d'une épouse. La lettre de « Sophia » est publiée simultanément en français et en anglais avec l'avertissement suivant : « Les éditeurs publient avec plaisir la réponse sensée de Sophie à Monsieur Honestas sur l'éducation féminine, et souhaitant sincèrement que ses admonitions aient l'effet désiré ». Même si le simple fait de publier un texte prouve un certain assentiment de la part des éditeurs, l'ajout explicite de leur approbation donne un poids encore plus important aux opinions émises par la jeune femme.

Ce qui indispose « Sophia » n'est pas tant le propos central de la lettre d'« Honestas », puisqu'elle ne manque pas de souligner que les motifs du correspondant sont sans doute « assez bons ». Elle lui pardonne même la manière cruelle avec laquelle il traite ses compatriotes féminines. L'indispose plutôt l'irresponsabilité des hommes face à ce problème qui les regarde tout autant que les femmes et peut-être davantage. Selon « Sophia », avant même de faire la morale aux jeunes femmes, il faudrait revoir entièrement l'éducation des hommes, car c'est souvent en raison de leur manque flagrant de savoir-vivre et leurs insuffisances dans la vie familiale que les femmes sont complètement laissées à elles-mêmes :

Vous dites dont « Que les filles de tout homme s'appliquent à devenir des compagnes utiles et agréables afin que quand quelqu'homme de sens » et ainsi du reste. Voilà qui est fort bien, Mr Honestas, elles devoient le faire sans doute. Mais voudriez-vous réellement nous persuader, Monsieur, qu'il n'y a que des hommes de bon sens dans cette ville, ou vous proposez vous de nous dire dans la seconde partie de votre essai Lilliputien, quelle réception, ou quel traitement les filles de tout homme (après s'être mariées, car c'est là je pense ce que vous voulez dire) doivent à leurs maris, lorsque par chance ce ne sont pas des hommes de sens ? Quand par exemple ils s'en reviennent chez eux de mauvaise humeur, pour des raisons inconnues à leur famille, qui par conséquent ne peuvent les consoler, en partageant leurs chagrins, ni parvenir à leur plaire, ou, ce qui ne va pas mieux, lorsque cette même disposition vicieuse est irritée par l'usage immodéré du jus de la treille ; ou ce qui est pire encore, lorsqu'ayant passé la nuit à battre les cartes, ils s'en reviennent moitié ivres et bourrus par leur mauvais succès au jeu, dites nous je vous prie Mr Honestas, ce que vous conseillez dans pareil cas aux filles de ces hommes de faire. Ne convenez vous pas qu'il est fort heureux pour une pauvre femme à laquelle le sort a désigné un pareil compagnon, si elle sait jouer quelques airs du Clavecin ou broder un oiseau ou un chien sur un morceau de satin blanc, pour dissiper son ennui (CT, 29 décembre 1794).

« Sophia » ne fait pas que formuler une plate critique de l'écrit d'« Honestas » et de ses idées. Elle profite de cette occasion pour fournir aux hommes des conseils sur la tenue de leur ménage et des recommandations pour tirer meilleur parti de leurs relations avec leurs conjointes :

Souffrez maintenant Monsieur, qu'à mon tour, je donne quelques avis salutaires à ces garçons qui se plaignent de ne pouvoir trouver des filles capables de présider à leurs ménages. Qu'ils cherchent à se rendre leurs familles agréables ; qu'ils communiquent à leurs compagnes (ordinairement jeunes et toujours prêtes à recevoir de bonnes impressions et avis) le véritable état de leurs affaires au lieu de les encourager à dépenser des sommes considérables en habillements extravagants et autres superfluités, les confirmant par là dans l'erreur qu'elles sont opulentes, tandis que souvent, soit par un revers de fortune soit par accidents de mort, leurs veuves et leurs enfans restent sans le nécessaire. Qu'ils cultivent plutôt cette disposition pour la musique et les ouvrages amusants de l'aiguille, que vous condamnez d'une manière si bourrue, afin qu'elle serve de récréation des travaux domestiques. Par de tels moyens, ils parviendront à conduire leurs jeunes compagnes dans le sentier pénible du mariage à devenir de bonnes ménagères et de bonnes mères de famille.

« Sophia » dénonce le rôle passif que l'on accorde officiellement à la femme dans la gestion du patrimoine familial. En un sens, l'objectif rejoint celui d'« Honestas » : faire des femmes de bonnes épouses et de bonnes mères de famille. Or, contrairement à « Honestas », qui ne compte que sur le stéréotype pour construire son argumentation, « Sophia » puise plutôt à l'expérience féminine pour soutenir ses vues et donner son avis sur la façon de faire régner l'harmonie dans les ménages canadiens.

6.7 La lucidité d'une écolière

Après une dizaine d'années de silence, c'est en 1814 que le débat sur l'éducation féminine reprend du service. Moins d'un mois après la première livraison du *Spectateur*, « Lucie L'Éveillée », une jeune fille de quatorze ans, adresse une lettre à « Monsieur le Spectateur ». Pour « Lucie » et bon nombre de lecteurs, ce « Spectateur » est responsable du choix des textes présentés dans la feuille, de leur mise en forme ; le cerveau en quelque sorte de l'entreprise de presse. La jeune adolescente fait précéder sa lettre d'un billet adressé à

Charles-Bernard Pasteur, éditeur et imprimeur du *Spectateur*, où elle justifie sa prise de parole et en présente les motifs. Dans l'esprit de la correspondante, M. Pasteur et le spectateur sont deux personnes distinctes :

À monsieur C. B. Pasteur, Imprimeur
Monsieur,

Une personne qui lisait votre prospectus en ma présence l'autre jour traduit l'épigraphe. J'ai cru en saisir le sens, et en ai conclu que quelque homme instruit se proposait d'écrire sur les devoirs et sur les mœurs dans votre Papier, sous le nom de Spectateur. Je m'adresse à lui à tout hasard. Je vous prie d'imprimer ma lettre quand bien même je serais dans l'erreur ; quelque personne sensible pourra peut-être me rendre le service que je demande au Spectateur, si c'est un être imaginaire. Je ne suis pas seule en besoin des secours que j'implore.

J'ai l'honneur d'être, &c. L. L. (*Spec.*, 3 juin 1813).

Le périphrase contient des indices indispensables à la compréhension du sens de la missive et de sa provenance. Émettant un doute quant à l'existence du « Spectateur », « Lucie » demande que l'on publie tout de même sa lettre afin que, si le destinataire de sa missive est véritablement un personnage fictif, d'autres lecteurs puissent lui donner leurs avis sur le sujet qui la préoccupe. C'est tout le sens de la formule spectatorielle qui apparaît ici. Ce n'est pas tant la réalité du destinataire qui est essentielle, mais bien l'impact que le texte peut avoir sur les réflexions des Canadiens. « Lucie L'Éveillée » sollicite une réponse à ses interrogations. En soulignant la possibilité qu'elle puisse être dans l'erreur, « Lucie L'Éveillée » ouvre le débat à toutes les solutions dans le domaine de l'éducation des filles et encourage les lecteurs à faire part de leurs réflexions.

La jeune adolescente questionne le système éducatif en reprenant les étapes de sa vie d'écolière, de son inscription dans une école de demoiselles à son retour dans le foyer familial, où sa mère s'efforce de lui fournir une éducation plus rigoureuse, ce qui, on le remarque aisément, ne lui plaît guère. Elle se plaint amèrement :

J'avais une excellente et habile maîtresse qui nous laissait en toute liberté nous adonner à nos ébats. Jamais mes compagnes et moi n'avons passé de plus heureux moments. Un peu de broderies, quelques instants donné au dessin, de la musique, la danse parfois, et tout cela fait en se jouant, voilà à quoi nous passions nos journées. Nous avions d'ailleurs nos coudées franches. On se tenait et se conduisait à son goût. Point de ces leçons fatigantes sur des bienséances à observer, des devoirs à remplir. Quant aux lectures, elles étoient courtes et raisonnables. On lisait les romans les plus jolis et les plus instructifs, surtout point de ces ouvrages qui ressemblent à des lamentations. L'instruction morale n'était pas non plus trop fatigante. On se contentait de nous envoyer à la messe et Sermon de temps à autre, les

Dimanches quand nous n'avions point de prétexte pour nous en dispenser, et nous en avions souvent. La promenade, la compagnie, le jeu venaient à notre secours pour dissiper l'ennui causé par nos occupations journalières. Enfin nous étions d'une gaieté ! Les jours passaient avec la rapidité de l'éclair. Oh ! Comme je regrette ce temps de bonheur !!!

« Lucie » décrit ensuite de façon détaillée les nombreux changements apportés par sa mère à son programme éducatif et à son emploi du temps :

Depuis ma rentrée dans la maison, imaginez que je suis réduite à me morfondre à lire ou entendre lire des heures entières de la matinée des choses assommantes ; et cela sans que le travail de la famille soit interrompu, car une lit pendant que les autres se livrent à des occupations qui ne les empêchent pas de prêter l'oreille, des livres de Religion, de Morale, des histoires à perte de vue, avec de la poésie et autres choses que je ne puis comprendre, sur lesquelles ils s'extasiaient pendant que je baille. Ce sont là dit ma mère des livres instructifs. Vient la couture jusqu'au dîner. L'après-midi, encore de la couture, ensuite des leçons de géographie, de grammaire, d'orthographe, et entre tout cela des soins de ménage (car maman prétend, je ne sais pourquoi qu'une jeune fille doit apprendre à conduire le ménage), puis des avis sans fin sur les manières, la conduite, le maintien, les bienséances, la politesse, les égards, les devoirs et sur une foule d'autres choses dont on ne nous parlait jamais à l'école. Exceptez quelques moments de récréation dans la journée, je n'ai guère de repos que le soir. Sans ce relâche je serais morte d'ennui, et même au moment où il arrive, on en retranche une partie pour me faire prendre des leçons de musique, les seules qu'on continue de celle que je recevais à ma pension encore que ma mère et mon frère ne parlent-ils de cet art admirable comme d'un simple amusement. Pourtant ils témoignent le désir de m'y voir réussir. D'ailleurs presque point de promenades ni de danses. La maison est un vrai tombeau.

Si les deux situations sont perçues par « Lucie » comme bien différentes et que la première semble avoir plus de charme à ses yeux que la seconde, elle ne décide finalement de rien. Elle utilise vraisemblablement la provocation pour susciter un débat sur ce sujet tout à fait d'actualité au début du XIXe siècle. Or, l'ambiguïté de son discours confond le lecteur. D'une part, ses propres sœurs sont décrites comme des « petites pécores » qui n'ont aucune idée du monde :

Elles n'ont jamais sorti de la maison que pour aller faire leur première communion au couvent. Sans idées, sans instructions, elles s'accommodent de cette manière de végéter, et j'en souffre d'autant. Elles ne savent s'entretenir que des choses que l'on enseigne dans la maison et écoutent leur frère comme un oracle.

Contrairement à ses sœurs, les jeunes demoiselles qui ont poursuivi leurs études à l'école qu'elle fréquentait auparavant connaissent le monde. Or, d'autre part, les anecdotes racontées par une jeune étudiante, nommée Julie Belcour, lui paraissent tout de même un peu crues. La présence dans son entourage des demoiselles Volages, — dont le nom même suppose une

certaine fiction, mais également l'ambiguïté de son point de vue —, est un élément de plus pour la dégoûter des heures interminables de leçons imposées par sa mère :

Elles s'épuisent du matin jusqu'au soir, se promenant sans cesse voyant compagnie et sont de toutes les parties de plaisir. Excepté la musique et leur canevas, la lecture de quelques excellents livres, telles que les journées amusantes, et autres semblables, elles ne font œuvres de leurs dix doigts. Leur mère s'exprime assez ouvertement à ce sujet et dit que c'est ainsi que l'on doit élever des Demoiselles destinées à vivre dans le monde (*Spec.*, 3 juin 1813).

« Lucie L'Éveillée » est pourtant une observatrice attentive. Elle concède que sa mère, malgré l'extrême sévérité dont elle fait preuve à son égard, est une femme digne d'admiration, possédant des qualités enviées de tous. Cette lettre montre de façon caricaturale les deux formes d'éducation proposée aux jeunes Canadiennes. Si « Lucie L'Éveillée » a son propre point de vue sur les sentiments qu'elle éprouve face à ces deux expériences pédagogiques tout à fait opposées, elle laisse toutefois la porte ouverte aux recommandations divergeantes de sa position qui, de toute façon, est fort ambivalente. Elle demande au « Spectateur » de l'éclairer sur la marche à suivre dans de telles conditions : « Un mot, je vous en conjure, et vous soulagerez le cœur oppressé d'une malheureuse qui sera éternellement reconnaissante de votre attention, quand bien même vos leçons ne produiraient pas tout l'effet désiré et attendu par votre servante ». Sa jeunesse et son inexpérience autorisent certaines exagérations et certains écarts à la norme sociale. La dramatisation de sa situation attire l'attention et appelle les réactions du lectorat sur une question de fond du XVIIIe siècle : que doit-on enseigner aux jeunes filles ?

Dans le numéro du 17 juin suivant, un correspondant tente de répondre aux interrogations de la jeune « Lucie » en faisant publier une lettre que lui a envoyée, quelques années auparavant, une demoiselle de sa connaissance :

Je vous prierais d'insérer la lettre cy-jointe dans votre feuille. Je la reçue il y a quelques années d'une jeune personne de mes parentes, une de ces bonnes petites pécores dont parle Lucie L'Éveillée, et élevée comme elle. J'ai changé seulement les noms. Je serai dans cette lettre le Spectateur, au lieu de mon cher Parent. Je vous envoie aussi la réponse que je fis alors. J'espère que l'une et l'autre ne seront pas absolument dénuées d'intérêt, et pourront si ce n'est pour le style au moins quant au fond des idées, servir de réponse à Lucie L'Éveillée (*Spec.*, 17 juin 1813).

Si le « Spectateur » indique que cette lettre est la reprise d'un document authentique, la fiction est plus que probable dans la formulation de la lettre-réponse d'« Adélaïde C. » à « Lucie L'Éveillée ».

« Adélaïde C. » décrit assez bien les préjugés du temps contre les femmes instruites ou celles que l'on appelait alors, avec un ton amusé, les bas-bleus. Elle relate un après-midi pendant lequel elle a été ridiculisée pour avoir tenu des conversations que les jeunes filles, alors présentes, n'entendaient pas. Elle apprend à ses dépens qu'une femme ne doit jamais faire part de ses connaissances avec trop d'empressement :

J'ai su depuis qu'après mon départ, on avait enchéri en s'extasiant sur les ridicules que je donnais, par la gravité que je mettais à raconter des histoires à la Don Quichotte, et à tenir des propos singuliers, et surtout à soutenir des choses aussi évidemment ridicules, et de mon opiniâtreté à vouloir persuader à ceux qui avaient le sens commun. Les unes prétendaient qu'une vanité excessive et aveugle était la source de mes singularités et me troublait le cerveau ; d'autre que j'étais une Bonne jeune personne, qui croyait tout ce qu'on lui débitait, ou tout ce qui lui passait par la tête ; enfin il n'y a sorte de réflexions malignes ou désavantageuses qu'on n'ait fait sur mon compte, pendant le reste de cette soirée. Or, maintenant dites-moi votre opinion ; que dois-je faire ? Si j'ai eu tort, parlez avec votre sincérité ordinaire. Je suis résolue d'avance à souscrire à votre jugement. Donnez-moi au moins des conseils salutaires, pour éviter des désagréments aussi cruels pour une jeune personne ; car je suis désolée au point que j'ai de la peine à me résoudre à me présenter en compagnie (*Spec*, 17 juin 1813).

C'est au parent de la jeune « Adélaïde », qui signe « Le Spectateur », que reviendra le privilège d'expliquer par la fable et des exemples tirés de l'histoire antique l'importance d'une éducation solide, tous sexes confondus :

Les sciences et les connaissances ont cela de commun avec la vertu qu'elles embellissent, que quand l'envie s'attache à suivre leur pas et s'acharne contre ceux qui les possèdent, elles ne peuvent leur être arrachées, il les leurs reste toujours pour les consoler et assurer leur bonheur au milieu des orages de la vie. Continuez de les cultiver et de mériter l'approbation des gens sensés. Celle d'un homme de mérite est bien plus préférable aux applaudissements d'un grand nombre d'hommes légers, frivoles ou injustes. L'âge vient, les connaissances vous restent, et vous en jouirez jusqu'au tombeau. Le petit vernis de beauté ou d'agrèments de vos compagnes s'effacera bientôt. Victime à la fin de leur mauvais gout et de leur mauvaise éducation, leur nullité les dévouera à l'oubli, à l'indifférence, à l'ennui. Il ne faut pas une longue expérience du monde pour se convaincre de cette vérité. Elles sont encore plus à plaindre qu'à blâmer. D'ailleurs comme l'a dit un homme de génie, le mérite console de tout, et tôt ou tard on lui rend justice (*Spec*., 17 juin 1813)

Le « Spectateur » joue les philosophes en ayant recours à des discours d'autorité puisés à ses lectures antérieures. On voit ici l'une des distinctions importantes s'ériger entre l'argumentation masculine et l'argumentation féminine. En faisant ainsi étalage de sa grande érudition, le « spectateur » tente de déterminer la meilleure forme d'éducation et tranche le débat grâce à son expertise intellectuelle. Au contraire, les deux jeunes épistolières exploitent leurs expériences respectives pour déterminer lequel de ces systèmes d'éducation est le plus propre à leur procurer le bonheur.

6.8 Prendre en main la cause de son sexe

Alors que « Lucie L'Éveillée » s'adressait à un « spectateur » imaginaire, à partir de 1821, les femmes réagissent aux envois d'un correspondant assidu du *Spectateur*. Celui qui se fait appeler « Un Solitaire » écrit régulièrement dans la section du courrier des lecteurs. Cet homme, qui se dit vieillard et qui se plaît dans ce rôle, entend soigner les mœurs de ses compatriotes à l'instar du *Misanthrope* de Van Effen au début du XVIIIe siècle. S'il envisage de traiter de tous les sujets qui le préoccupent, « Un Solitaire » s'adresse fréquemment aux femmes. Il le fait indirectement, en soumettant au lectorat des textes visant à provoquer les réactions féminines et directement lorsqu'il répond à leur missive. Le 10 novembre 1821, « Elvire Léger » poursuit le débat sur l'éducation des jeunes filles, commencé dans un numéro précédent. « Un Solitaire » dénonçait l'ignorance féminine et accusait les Canadiennes de manquer de persévérance dans l'étude. Pour « Elvire », même si les jeunes filles voulaient se lancer dans le genre d'études que suggère « Un Solitaire », leur milieu ne leur en offrirait pas l'occasion. Pour cette raison, elle ajoute :

Il est assez naturel que beaucoup d'entre nous songent au ménage : le petit nombre d'entre nous qui peuvent se vouer au célibat par goût ou par religion est extrêmement rare. Il nous faudra sans doute comme on nous l'a répété à satiété faire notre possible pour captiver nos maris par des complaisances, et surtout en nous conformant à leurs idées, en respectant leurs habitudes, en évitant surtout de blesser leur amour propre, qu'il faut ménager avec tant d'art sous peine d'être malheureuse. Que deviendrons-nous si nous devenions exactement le contre-pied de tout ce qu'ils sont eux-mêmes ? Le contraste de leurs mœurs, de leurs sentiments et des nôtres ne finirait-ils pas par nous rendre ridicules à leurs yeux ? Au surplus l'imperfection de notre éducation peut avoir au moins l'effet d'embrasser un peu notre sensibilité sur ce que leurs conduites et leurs actions pourraient avoir de rebutant ; et

cette légèreté dont on nous fait un crime nous permettra de nous étourdir sur les maux que nous sommes destinées à souffrir quand le sort nous aura unies à quelques-uns d'eux (*Spec.*, 10 novembre 1821)

« Elvire Léger » n'est pas dupe des préjugés associés à la féminité lorsqu'il est question de traiter d'éducation ou d'esprit. Ce sera l'un des principaux arguments choisis par celles qui aborderont cette question dans *Le Spectateur canadien*. Pour l'une des rares fois, « Un Solitaire » prend la peine de répondre à sa correspondante dans un numéro subséquent. Il se défend bien de n'avoir accusé que les femmes :

Si j'ai un peu insisté sur l'éducation des femmes, c'est qu'en effet, elle est d'une importance beaucoup plus grande qu'on ne le croit communément. Outre l'empire des grâces que la nature leur a départi, empire souvent beaucoup plus puissant et plus universel que celui de la force qui est le partage de notre sexe, elles sont en réalité les institutrices du genre humain (*Spec.*, 17 novembre 1821.)

« Un Solitaire » ajoutera d'ailleurs qu'il partage les propos d'« Elvire Léger », et même qu'elle a su mieux que lui présenter ses propres observations :

Revenant à ma jeune correspondante, je dois faire remarquer, tout en me blâmant de m'être abandonné au goût de la raillerie, qu'elle ne me paraît pas avoir été elle-même très économe de plaisanterie sur le compte de ceux qu'elle attaque. J'avouerai pourtant que si les traits qu'elle décoche sont un peu acérés, on ne saurait prétendre qu'elle n'a pas frappé au but. Au reste, elle a fait plus fortement sentir que je ne l'avois fait moi-même la vérité de mes observations. On ne saurait non plus se refuser à reconnaître la justice de ses plaintes sur l'indifférence que nous montrons pour le vrai mérite.

Si « Un solitaire » avait ciblé les Canadiennes pour dénoncer l'ignorance des Canadiens, « Elvire Léger » élargit le débat à un niveau plus important. La société canadienne manque d'éducation et c'est non seulement aux femmes de remédier à la situation, mais à tous les Canadiens de s'y consacrer. Ici, le mariage est un prétexte.

Deux ans plus tard, c'est au tour d'« Émilie Lagrave du Plaisir » de répondre à « Un Solitaire » qui, encore une fois, a critiqué les femmes sans ménagement. Elle prend l'initiative de dénoncer ses arguments, sachant que la plupart des femmes n'oseront pas y répondre parce qu'elles ne s'affichent généralement pas dans les gazettes. « Émilie » veut faire exception à cette règle, ne serait-ce que pour montrer aux hommes que celles que l'on

croit faibles et impuissantes peuvent plaider elles-mêmes leur défense sans embrasser toutefois la carrière de journaliste :

Que n'aurait pas à craindre une femme qui penserait entreprendre de courir la même carrière ? Aussi ai-je longtemps hésité avant de prendre en main la cause de mon sexe déchiré par les traits que cet écrivain a décoché contre nous. Pourtant j'ai pensé qu'un sentiment de justice produirait en moi [illisible] celui de l'indulgence et que non seulement l'on me pardonnerait, mais même qu'on me saurait gré de mes efforts pour repousser une attaque d'autant plus odieuse qu'elle est dirigé contre une portion de la société dont on ne peut ignorer la faiblesse et qu'on suppose sans moyen de se défendre (*Spec.*, 6 novembre 1823).

Elle termine sa lettre avec cette remarque :

Si vous prenez la peine de répondre à ceux qui jugent à propos de vous adresser leurs réflexions sur des sujets analogues à celui dont je viens de vous entretenir, je vous prie de donner quelques attentions à mes remarques. Je ne sollicite point de faveurs, je n'exploite point l'indulgence, je ne vous demande pour mon sexe que de n'être juste envers lui.

« Émilie » connaît les règles de la bienséance qui font bien souvent que les hommes acceptent de laisser les femmes prendre la parole mais, en revanche, font preuve de condescendance. Rares sont en effet les textes signés sous pseudonyme féminin qui se méritent une réponse dans les colonnes d'un journal. Lorsque cela arrive, on sent généralement une sorte d'incompréhension latente. On se rappellera l'éloge des jeux de cartes, à tout le moins ironique, en réponse à la harangue de « Dorothée attristée » dans la *Gazette de Québec*.

Cette indifférence pour les opinions féminines apparaît avec plus de conséquences dans une lettre de « Julie Crèvecoeur » parue le 15 novembre 1823 dans le *Spectateur canadien*. Elle poursuit le même débat que celui d'« Émilie Lagrave du Plaisir » entrepris deux semaines plus tôt. C'est d'ailleurs à propos d'une autre intervention du « Solitaire » sur l'éducation des filles, publiée l'année précédente et continuée dans les récentes remarques peu flatteuses d'un correspondant à l'égard de la gent féminine, que « Julie Crèvecoeur » reprend la discussion. Dans son cas, c'est à titre personnel qu'elle intervient puisque les propos passés du « Solitaire » sur l'éducation des filles ont produit des effets redoutables sur sa vie personnelle :

Je vous ai adressé une lettre l'année dernière. Je vous faisais part de mon désespoir. Vous vous êtes montré insensible à mes plaintes. J'ai souvent entendu dire que l'isolement de la

solitude rend égoïste, et que la vieillesse est impitoyable. Il faut que vous ayez perdu avec la jeunesse jusqu'à la dernière étincelle de la sensibilité pour avoir pu mépriser la douleur d'une personne de mon âge et de mon sexe au point de ne pas daigner seulement lui faire une réponse. Vous croyez apparemment avoir assez fait que de vous taire (*Spec.*, 15 novembre 1823).

« Julie Crèvecoeur » décrit alors les conséquences qu'ont eues sur sa vie les conseils du « Solitaire » en matière d'éducation. Non seulement s'est-elle vu obligée de consacrer plus de temps à l'étude, mais ses parents trouvent maintenant indigne d'elle un prétendant qui lui jure depuis toujours un amour éternel. La lettre envoyée un an plus tôt par « Julie » au « Solitaire » n'a pas fait l'objet d'une publication à moins qu'elle n'ait été signée sous un autre pseudonyme. Cette « Julie Crèvecoeur » est le type parfait de la jeune Canadienne aux prises avec les mœurs du temps. On y reconnaît tout à la fois « Lucie L'Éveillée » empêchée par sa mère de lire des romans et « Elvire Léger » qui constate qu'une plus grande instruction pour les filles équivaut à diminuer pour elles les chances de contracter mariage, seul destin acceptable pour une jeune fille de l'époque.

Le 18 juin 1825, les préjugés face à une éducation féminine plus élaborée sont portés au grand jour par une certaine « Clorinde du Temps née Volage ». D'après son expérience, il faudrait être riche pour faire profiter les demoiselles des leçons prônées par « Un Solitaire ». Selon « Clorinde », en offrant aux filles une plus grande instruction, on prive les fils qui auront la charge de maintenir les familles et qui en ont, de ce fait, bien plus besoin. Plusieurs parents auraient déjà commencé à sortir leurs fils des meilleures écoles afin de pouvoir payer les leçons de piano, de danse et de dessin de leurs filles. « Clorinde » s'oppose à une telle éducation pour les femmes, parce qu'elle serait une menace pour l'éducation plus sérieuse dont ont besoin les garçons qui deviennent les victimes d'un tel système.

Les arguments de « Clorinde » seront contestés par « Élisabeth » qui, la semaine suivante, croit les lecteurs victimes d'une supercherie. « Élisabeth » est en effet outrée de ces opinions tout à fait contraires au bon sens. Elle reprend d'abord les doléances d'« Émilie Lagrave du Plaisir » au sujet de la modestie féminine qui empêche les femmes de faire valoir leurs opinions dans les périodiques. Elle commence ainsi sa lettre à l'éditeur :

La modestie est l'une des vertus que l'on nous commande le plus constamment de cultiver et les règles de la bienséance viennent renforcer sur ce point les leçons de la morale. On nous fait un devoir de la retraite, on nous condamne au silence. On nous conseille en quelque sorte que nous soyons étrangères à tout ce qui se passe dans le monde, et que notre attention ne s'étende pas au-delà du soin de nos familles et de l'économie de nos maisons. [...] Mais enfin, il ne nous est point permis de paraître devant le public, et dès lors il est bien injuste de nous traduire à un tribunal pour nous tourner en ridicule et nous dévouer ou au mépris ou à la haine. N'y a-t-il pas de la lâcheté à emprunter le nom d'une femme, à s'en servir comme d'un voile pour se dérober à la honte des calomnies par lesquelles on déchire son sexe, auquel on interdit en même temps le droit de se défendre, parfois même qu'on lui fait un devoir de se soustraire aux regards ? C'est la conduite qu'a dernièrement tenue celui qui a écrit sous la signature de Clorinde Dutemps. Mais je me flatte que ce déguisement perfide ne trompera personne (*Spec.*, 25 juin 1825)

« Elisabeth » ne dresse pas la liste des éléments laissant croire à la supercherie comme l'avait fait « Le Beau Sexe » dans la *Gazette littéraire* en 1778. Une seule raison est évoquée par « Élisabeth » : les hommes ne permettent pas aux femmes de publier leurs opinions et utilisent leur nom pour faire admettre leurs propres idées. Si cette réfutation suggère que l'intervention de « Clorinde » est un subterfuge, elle laisse également planer un doute quant à l'authenticité de la lettre d'« Élisabeth ». Or, cette dernière est éminemment plus crédible, nous insistons sur le mot crédible plutôt qu'authentique, puisqu'elle relève d'un imaginaire plus adéquat à la représentation féminine et qu'elle prend la défense de ses consœurs.

« Elizabeth » s'attaque aux arguments de « Clorinde » concernant la frivolité des femmes. Selon « Élisabeth », ce sont les hommes qui fomentent une telle idée de la féminité et qui l'encouragent, même :

D'ailleurs, quelles sont les qualités qu'ils remarquent, les talents qu'ils admirent chez nous ? Sans entrer dans des détails, qu'on examine à quoi l'on met de l'importance dans l'éducation des jeunes personnes de notre sexe. Ne dirait-on pas que tous les efforts d'une institutrice doivent avoir pour objet de leur persuader que l'on doit jouer un grand rôle dans le monde, dès le moment que l'on peut fredonner une ariette, figurer dans une contredanse, broder un réticule, bâtir une corbeille en carton, orner de découpes de papier doré, pourvu que l'on sache toutefois relever l'éclat de ces rares talents par une toilette élégante et riche.

Le tour polémique du discours d'« Elisabeth » est accentué par une attitude ironique. Elle ne manque pas de faire un sort peu enviable à l'usurpateur du nom « Clorinde Dutemps ». La précision quant au nom de naissance de la correspondante, dite « née Volage », ne contribue pas à sa crédibilité. On se rappellera que quelques années plus tôt, « Lucie L'Éveillée »

mentionnait l'existence des demoiselles Volages dans son entourage et que celles-ci représentaient effectivement un système d'éducation tout à fait inadéquat et désuet dans l'esprit du « Spectateur »⁴³.

La frivolité des jeunes filles est toutefois accentuée par divers textes qui paraissent dans les journaux de l'époque. La *Gazette des Trois-Rivières* est d'ailleurs le terrain de vives polémiques entre la gent masculine et la gent féminine. Que ce soit dans des poèmes ou des lettres à l'éditeur les couteaux volent parfois très bas entre les deux camps. Le ton monte après la publication d'une épigramme arborant le ton sarcastique propre aux poètes et correspondants de la *Gazette des Trois-Rivières*. Publiée par « Damon », le 30 septembre 1817, cette épigramme n'a rien pour plaire aux lectrices du périodique :

Une Femme entêtée à vouloir qu'un poète
Lui donnât une rime à coiffe ; il lui répond,
« Je ne le puis, ma chère, en aucune façon,
Tout ce qui d'une femme appartient à la tête,
N'ayant ni rime ni raison. »

Damon (*GTR*, 30 septembre 1817).

« Dorimène »⁴⁴ prend la plume le 7 octobre suivant pour lui répondre. Si elle entend démontrer les qualités intellectuelles des femmes, c'est le domaine littéraire qui est au centre de son discours. Elle parlera avec éloge des femmes de lettres européennes et se créera ainsi une sorte de filiation intellectuelle féminine. Ce duel entre « Dorimène » et « Damon » tient davantage de la polémique que de la simple lettre d'opinion. « Damon » et ses allégations injustes sont les ennemis à abattre pour « Dorimène ».

⁴³ Les éditeurs offrent souvent un service de reliure qui permet aux abonnés d'apporter les exemplaires d'une année et de les faire relier en volume. Les exemplaires des journaux peuvent donc figurer en bonne place dans les bibliothèques familiales et être relus plusieurs années après leur publication.

⁴⁴ Le 11 mai 1819, un article signé « D. » intitulé « Tableaux de la situation du Canada en 1819 » est publié dans la *Gazette des Trois-Rivières*. Il s'agit sans doute d'un texte de Ludger Duvernay. On notera également le fait qu'un poème signé « Mademoiselle D..... », dont nous reparlerons plus loin, contient, selon Jeanne-D'Arc Lortie, le nombre de point équivalent aux lettres manquantes pour former le nom « Dorimène ». (Lortie, *TPCF*, 1987, t. 2). On notera, cependant que « Dorimène » et Duvernay contiennent le même nombre de lettres et commencent par la même initiale. Il pourrait s'agir d'une supercherie orchestrée par l'imprimeur, d'une signature empruntée par sa sœur Julie alors à ses côtés dans la production du journal ou tout simplement d'un tout autre correspondant. Les paris restent ouverts.

Au début de son intervention, « Dorimène » laisse croire à la transparence de ses sentiments. Elle écrit, à propos des textes de « Placide » et « Sévère »⁴⁵, qu'elle ne leur a pas répondu parce qu'elle était d'accord sur le fait que « certaines femmes veulent paraître jeunes et médisent souvent les unes des autres ». Or, elle utilise l'un des procédés rhétoriques les plus courants dans les débats oratoires classiques. La concession qu'elle opère au début de sa lettre, lui permet de mieux cibler son argument, de baisser la garde de son interlocuteur et de tirer profit de la situation. Par exemple, « Dorimène » acquiesce « volontiers » aux arguments mitigés des textes précédents, au sens où ils n'ont attaqué qu'une certaine classe de son sexe. Toutefois, on assiste ensuite à un revirement de situation non équivoque. Elle profite de l'ouverture du lecteur pour attaquer durement « Damon » car, contrairement aux autres intervenants, il a méprisé toutes les femmes sans faire appel à la moindre « raison », sans nuancer.

Contrairement à plusieurs interventions féminines qui cachent leurs connaissances sous un voile de modestie, « Dorimène » joue plutôt les femmes savantes sans prétention. En effet, « Dorimène » utilise régulièrement la prétérition pour faire sentir à son interlocuteur toute l'étendue de son savoir. Ce tour rhétorique habile lui permet de dire sans dire. Elle explique, par exemple : « Je ne remonterai point à la haute Antiquité. Je ne vous parlerai point de Sappho ». Elle s'engage ensuite dans la description de quelques éléments de l'œuvre de la poétesse grecque. Elle écrit plus loin : « Je ne vous parlerai point de plusieurs femmes de la Grèce ». Lorsqu'elle s'engage à parler des écrivaines françaises, elle explique qu'elle s'abstient « de toute observation sur leurs ouvrages, les nommer, dit-elle, c'est faire leur éloge mieux que je pourrais moi-même remplir cette tâche ». Suit alors une longue liste de noms de femmes illustres de la République des lettres françaises. En se contentant de souligner seulement quelques éléments de son argumentation, elle se protège de certaines accusations masculines, notamment des attaques concernant la sécheresse des sentiments de

⁴⁵ Si « Dorimène » parle de textes parus dans la *Gazette des Trois-Rivières*, on peut également y voir une référence au *Dialogue de Placide et Sévère* (1578) de Catherine Desroches. Les correspondants n'ont peut-être que repris cette référence à leur compte. Il peut même s'agir d'un extrait de ce dialogue qui met en scène Placide, un père qui ne croit pas à l'éducation des femmes, et Sévère qui a éduqué sa fille lui-même en lui faisant lire Plutarque et Sénèque. Sévère se laisse finalement convaincre par les arguments de Placide. Voir Jane Couchman, « Voyant que c'est d'une femme l'ouvrage... : la parole féminine à la Renaissance en France », Marguerite Andersen et Christine Klein-Lataud (dir. publ.), *Paroles rebelles*, Montréal, Remue-ménage, 1992, p. 15-54.

celles qu'on appelle alors les bas-bleus. Elle fait toutefois sentir par la même occasion toute la médiocrité de son destinataire. Elle dénigre ses compétences intellectuelles et s'assure ainsi d'une certaine supériorité sur son adversaire. Une des phrases clés utilisées par « Dorimène » pour faire voir toute l'étendue de l'ignorance de « Damon » dans le domaine littéraire paraît lorsqu'elle souhaite lui nommer les nombreuses femmes écrivains qui peuplent le champ des lettres : « Ici je ne suis embarrassée que du choix, écrit-elle, et je ne vous en présenterai qu'une petite partie pour ménager votre confusion ».

Pour mieux détruire l'affirmation irréfléchie de « Damon », « Dorimène » utilise principalement des considérations qui proviennent d'une autorité extérieure reconnue. Elle commence par se référer à l'histoire, pour passer ensuite aux jugements des littérateurs de la République des lettres. Ces paroles consacrées permettent à l'épistolière de certifier son propre discours en recourant à des éléments déjà reconnus. Parmi ces éléments, elle choisit de clore sa lettre par un lieu commun utilisé dans les traités de savoir-vivre depuis le XVIIe :

De deux choses l'une, ou vous avez toujours été le rebut de notre sexe, ou vous êtes un écolier fraîchement sorti de l'université. Je vous conseille sincèrement de venir à notre école, car la société des hommes entr'eux, et sans les femmes, ne respire que la rudesse ; ce sont elles qui par l'émulation d'agréments qu'elles leur inspirent, leur donne de l'aménité. Oui, Monsieur, c'est nous qui sommes chargées d'achever votre éducation. On peut vous comparer à une pierre brute qui attend la main du lapidaire (*GTR*, 7 octobre 1817).

« Dorimène » reprend ici un argument qui était en vogue dans les milieux intellectuels européens⁴⁶ et dont l'engouement pour l'écriture féminine au XVIIIe siècle, notamment pour la correspondance de Mme de Sévigné, a été l'une des conséquences. Cette association de la femme à la civilité est récurrente. Comme le note « Un Solitaire » dans le *Spectateur*, les femmes sont reconnues depuis toujours pour achever l'éducation des hommes. Les hommes, exclus du commerce des femmes, étaient condamnés, selon les Modernes, à n'écrire que des œuvres froides et sans intérêt, d'où l'importance des salons dans la culture des Lumières. En utilisant ces divers éléments péremptaires, « Dorimène » impose son jugement en accentuant

⁴⁶ Les rhétoriciens mettaient en garde les hommes qui se dissociaient trop facilement des qualités dites féminines. On retrouve ce genre d'argument dans Lenglet Du Frenoye, *De l'usage des romans* (1734), Pierre-Daniel Huet, *Lettres sur les romans* (1667) et Gabriel-Henri Gaillard, *Rhétorique française à l'usage des demoiselles*.

l'objectivité de ses arguments et surtout en les faisant reposer sur des siècles de réflexions élaborées par des autorités compétentes.

Néanmoins, le ton de certains correspondants ne change guère. Le 15 août 1818, la *Gazette des Trois-Rivières* présente une lettre de « Climène » agrémentée des commentaires d'un « Casuite »⁴⁷ d'amour. Ce texte sera repris dans *Le Spectateur* quelques mois plus tard. Les éditeurs présentent cette publication avec ces remarques :

La lettre suivante nous a été envoyée par un « Casuite d'amour » : elle renferme diverses questions avec réponse à chacune, qu'il nous prie d'insérer dans notre feuille. Nous le faisons avec plaisir, et nous exhortons la jeune Demoiselle qui a demandé ses avis, à s'y conformer entièrement.

Jusque-là, rien ne semble indiquer qu'il s'agisse d'une supercherie. Il aurait très bien pu s'agir d'une lettre réelle, à laquelle un correspondant s'empressait de répondre de manière sensée. Cependant, le ton désinvolte du « Casuite d'amour » laisse le lecteur perplexe et s'inscrit tout à fait dans le ton ravageur de certains correspondants de la *Gazette des Trois-Rivières* et du *Spectateur canadien*. La présentation de la lettre par les éditeurs, en particulier lorsqu'ils enjoignent la jeune fille à se conformer entièrement aux conseils du théologien, laisse entrevoir une certaine ironie. En effet, en observant les éléments présentés comme biographiques dans la lettre ainsi que le discours adopté par « Climène », on voit apparaître le portrait type de la jeune fille aveuglée par la passion. Le ton et le style de la lettre rappellent d'ailleurs étrangement celui de « Lucie L'Éveillée » :

Monsieur,
J'eux treize ans accomplis le 9 du mois dernier, c'est-à-dire, que je dois penser à m'établir dans le monde. Mais je souhaiterais bien que vous eussiez la bonté de me donner vos avis sur ce que je dois faire pour Mr **** qui m'en compte depuis quelque temps. C'est un fort joli homme, qui a les yeux les plus noirs et les dents les plus blanches que j'aie vu de ma vie. Quoiqu'il ne soit qu'un cadet, il s'ajuste en homme de qualité, et il n'y a personne qui puisse entrer dans une assemblée de meilleure que lui. Je sais qu'il a refusé de bons partis : et s'il ne peut m'obtenir en mariage, il a résolu de n'en jamais épouser une autre. Mais sur ce qu'il m'envoya l'autre jour une pièce en vers, car c'est un des plus beaux esprits de la ville, mon père lui a défendu l'entrée du logis. On dit pour raison que ma sœur aînée qui voudrait toujours me traiter en petite fille, doit passer devant moi. D'ailleurs, elle a l'effronterie d'insinuer que Mr *** me joue, et qu'il me fera tourner la cervelle. Quoiqu'il en soit, j'ai résolu de l'épouser, quand ce ne serait que pour la faire enrager. Mais comme avec tout cela je n'en voudrais point venir à une fausse démarche, je vous prie de me donner

⁴⁷ Devrait plutôt s'écrire casuiste, théologien de la morale spécialiste des cas de conscience.

vos réponses aux questions suivantes, et de les faire insérer dans la gazette. Je ne doute pas qu'elles ne me soient favorables, et que je ne puisse m'engager d'avance à les suivre au pied de la lettre (*Spec.*, 15 août 1818).

Les réponses données à « Climène » semblent bien davantage un jeu qu'une réelle solution à ses interrogations, d'autant plus qu'elle représente tous les travers attribués à la passion féminine. D'abord, elle est jeune. À treize ans, pense-t-on réellement à prendre époux même au début du XIXe siècle ? On peut en douter. Le fait que le jeune homme écrive des vers et qu'il lui promette un amour éternel correspond tout à fait à la description du jeune amant volage. Voici les questions posées par la jeune « Climène » et les réponses laconiques du casuiste d'amour :

Lorsque Mr **** me regarde une demi heure de suite, et qu'il m'appelle son Ange n'est-ce pas une bonne preuve qu'il est amoureux de moi ?

Réponse : Non

Ne dois-je pas compter qu'il sera tendre et généreux envers moi, puisqu'il m'a promis de me donner la moitié de ma dot pour mes épingles et de m'entretenir une calèche et carriole à deux chevaux ?

Non

Si je ne suis pas mieux en état de juger de son mérite, moi qui l'ai connu depuis presque une année entière, que mon père et ma mère, qui ne l'ont jamais entendu parler qu'à table ?

Non

Si je ne suis pas d'un âge assez avancé pour me choisir un époux ?

Non

Si je n'aurais pas commis une grande incivilité à son égard d'avoir refusé une tresse de ses cheveux ?

Non

Ne serais-je pas la plus inhumaine de toutes les créatures, si je n'avais pitié d'un homme qui soupire sans cesse pour moi ?

Non

Ne me conseillez-vous pas de m'enfuir avec ce jeune homme ?

Non

Ne croyez-vous pas que si je l'abandonne, le désespoir le porte à s'aller noyer ?

Non

Que lui dirais-je la première fois qu'il me demandera si je veux l'épouser.

Non (*GTR*, 15 août 1818)

Le terme de casuiste, accolé à un moraliste aussi peu réfléchi, témoigne d'une ironie qui empêche de prendre cette lettre-réponse au pied de la lettre. Elle ressemble davantage à une provocation, dont les Trifluviennes devront désormais prendre l'habitude

6.8.1 Une plume incendiaire

Si personne ne répond à cette invective, ces provocations, devenues légion dans la gazette trifluviennne, ne resteront pas toujours sans réponse. Certaines correspondantes, comme « Adélaïde », ont la détente rapide. À la lecture d'un texte signé « L'Hermitte » (*GTR*, 9 mars 1819), cette jeune femme est piquée au vif par une remarque du correspondant au sujet de la rareté des femmes aimables dans la ville de Trois-Rivières. Ce commentaire a l'effet d'une bombe et provoque une polémique qui durera près de quatre mois dans la *Gazette des Trois-Rivières*. Elle intéressera même suffisamment les lecteurs pour que quelques correspondants s'immiscent dans ce duel épistolaire. À la manière de « Dorimène », après avoir donné son assentiment à quelques-uns des points soulevés par son interlocuteur, « Adélaïde » s'explique :

Mais si d'un côté je veux bien vous donner raison, je ne prétens point Mr l'Hermitte, vous l'accorder sur un autre point que vous traitez. Vous avancez dans votre troisième paragraphe une opinion injuste contre mon sexe ; vous osez dire que c'est beaucoup de trouver quatre Dames aimables dans les Trois-Rivières ». C'est-à-dire que, de votre pleine autorité et d'un ton Doctoral, vous jugez des Dames de cette ville par quatre vieilles coquettes à qui vous aurez probablement lu vos productions et qui se seront extasiées à chaque mot, parce que vous les flattez comme faisaient Catho et Madelon à la lecture des vers du Marquis de Mascarille, dans les *Précieuses ridicules*, Vous êtes sans doute un novice, ou un nouveau débarqué en cette ville, qui n'avez encore été admis dans aucune société, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, quelque amant rebuté qui voulez vous venger des mépris d'une belle en fesant éclater votre colère sur notre sexe. Croyez-moi, Mr L'Hermitte, au Dada chéri, sortez un peu de votre Hermitage : ne vous bornez point à la société journalière de quatre Dames, et vous verrez pas vous-même, si le jugement que vous portez sur mon sexe est bien fondé (*GTR*, 13 mars 1819).

Dans le numéro du 30 mars suivant, « L'Hermitte » répond à la belle « Adélaïde » sur un ton dépité, mais assez piquant pour laisser voir sa colère par des allusions non équivoques. Il critique sa plume par le détour de lieux communs trop communs lorsqu'il est question de l'écriture d'une femme : « Ce tableau est-il le produit de toutes vos facultés intellectuelles ?

Si c'est le cas, je vous plains surtout s'il vous prend encore d'écrire de jolis petits riens, très propres à faire des papillotes ou à envelopper certaine potion qui préserve des rides » (*GTR*, 30 mars 1819). Dans le même numéro, un certain « Lindor » prend la défense d'« Adélaïde » et lui propose ce qu'il appelle une « transaction qui liera les deux parties également », c'est-à-dire qu'il la demande en mariage. Le 20 avril, la correspondante flattée de cette attention lui répond par l'entremise de Mr Duvernay :

Mr Duvernay, Quoi que Mr. Lindor ait pris ma défense d'une manière un peu équivoque, cependant je lui pardonne avec plaisir cette petite espièglerie en faveur de ses sentiments pour moi et de l'approbation entière qu'il a donnée à mon opuscule. Quelle femme pourroit y résister ! Quoi, recevoir tout à la fois une déclaration d'amour et des éloges comme auteur ! Ah ! C'en est trop ! Oui, Lindor, si vous êtes sincère, comme je me plais à la croire, si vous êtes tel que vous vous dépeignez vous-même il ne tiendra qu'à vous de voir effectuer l'union que vous me proposez, union qui ne se fera point par des écrits réciproques, mais par un lien indissoluble en face des autels, car je n'aimerai pas un époux Sylphe.... J'en ai trop dit sans doute Lindor, mais vous me paraissez un homme si vertueux, que vous n'abuserez point, je crois, de ma faiblesse (*GTR*, 20 avril 1819).

Mais si « Adélaïde se fait aimable pour « Lindor », « L'Hermite » n'est pas au bout de ses peines. Elle sait aussi se défendre et même attaquer son ennemi. Dans la même lettre, elle s'en prend à nouveau au détracteur des dames des Trois-Rivières :

Maintenant Mr L'Hermite Dada, c'est à vous que je veux parler. Comment mon pauvre sexagénaire cacochyme, vous avez la simplicité de croire que le premier enfant de votre imagination a excité mon courroux, Non monsieur, rassurez-vous ; ç'aurait été trop d'honneur à vous faire. J'ai voulu seulement prendre la défense de mon sexe, et je l'ai fait sans aigreur. Mais vous en avez-vous agi de même dans vos écrits. Certes si vous osiez le soutenir vous seriez le plus éhonté des hommes. Vous parlez sans cesse de Montagne, vous voudriez vous faire passer pour le Montaigne du siècle ! Ah ! Mon pauvre Hermite ! Que je vous plains de votre extravagance ! Vous êtes encore loin de lui, et vous ne l'atteindrez jamais. Mais dites-moi l'avez-vous lu ce Montaigne, dont vous nous étourdissez les oreilles ? J'en doute fort, j'en juge d'après la manière dont vous employez vos couleurs dans vos tableaux.

Croyez-moi Mr Dada, au lieu de préférer vos propres idées à celles des autres, copiez toujours les auteurs, comme vous l'avez fait dans une grande partie de votre communication no2 ; j'aime encore mieux que vous soyez plagiaire que censeur ennuyeux, et alors je vous pardonnerai de faire gémir la presse. Vous allez traiter mon écrit de jolis petits riens, propre à envelopper des papillotes, &c ; mais, croyez-vous que vos productions vous ouvrent la porte du temps de Ménobre ? Auriez-vous cette folle prétention ? Détrompez-vous Mr L'Hermite, on verra vos ouvrages, non point servir à faire des papillotes, (car vos écrits ne sont pas assez galants pour contribuer à la toilette des Dames) mais à envelopper du poivre chez les épiciers. Peut-être seront-ils employés à un usage plus humiliant et plus bas encore. Voulez-vous que je vous donne un bon conseil, mon cher Dada, n'écrivez plus ou souffrez avec modération qu'on vous dise la vérité. Votre amour propre est trop chatouilleux, et vous vous défendez si gauchement, si gauchement que vous faites voir à découvert tout votre dépit.

Si ce débat concernait l'amabilité des dames des Trois-Rivières, il tourne rapidement à la critique littéraire. « L'Hermitte » se moquait de la plume d'« Adélaïde » en invoquant l'inaptitude des femmes à écrire convenablement et en les cantonnant à produire des petits riens propres à faire des papillotes. Mais « Adélaïde » se fait plus vindicative en attaquant l'amour propre de son correspondant qui se vante d'essayer d'imiter les Montaigne et les Voltaire. Plus radicale, elle conseillera à « L'Hermitte » de cesser d'écrire s'il souhaite conserver sa réputation de bel esprit.

Le 13 avril 1819, dans un texte intitulé « À mes critiques », « L'Hermitte », touché au vif par les propos de sa correspondante, trace un portrait corrosif d'« Adélaïde » qu'il dédie, non sans malice, à « Lindor ». Alors qu'il la décrivait comme une jeune fille encore trop frivole, il en fait maintenant une vieille médisante acariâtre :

Adélaïde a près de quarante ans sa taille est difforme, elle est petite et grosse. Elle a les yeux noirs, le teint d'un brun clair, les joues légèrement colorées, et un peu ridées, le nez bien fait, des cheveux noirs, des lèvres vermeilles, qu'elle a accoutumé à sourire. Elle a épousé un homme pacifique qui préfère lui laisser faire des folies que de la contredire, sachant bien qu'il y perdrait son temps [...]. Son humeur est acariâtre, son esprit méchant, vindicatif et railleur, elle ne cherche qu'à humilier celle qui ont plus de beauté ou de mérite qu'elle, débite sur leur comptes des plaisanteries, et se fait un mérite de les tourner en ridicule. Sa coquetterie l'a fait passer pour femme aimable. Sur son déclin elle veut plaire, et enchaîner à son char des adorateurs, oubliant qu'elle n'a plus les atouts de la jeunesse. Elle est jalouse et colère. Si elle voit un de ses amis se promener avec une autre dame, elle prend un air menaçant, ses yeux peignent le trouble qui agite son âme ; elle se croit méprisée, haïe et trahie. Dans la conversation elle affecte de posséder l'esprit de Madame de Sévigné, et en particulier en philosophie de Ninon de l'Enclos, entend très bien les équivoques, permet même de rougir, change adroitement la conversation parle politique et morale, approuve ou critique à tort et à travers. S'il paraît une communication dans un papier public, elle se dit aussitôt initiée dans les secrets de l'auteur, qui lui a communiqué le manuscrit comme s'il était probable qu'un auteur qui veut garder l'anonyme, se communique. Si la communication est trouvée mauvaise, elle l'a voit déjà jugée, et dit à l'auteur ; si elle est bonne c'est parce qu'elle lui a fait faire quelques corrections (*GTR*, 13 avril 1819).

« L'Hermitte » va maintenant jusqu'à affirmer qu'« Adélaïde » ne serait pas l'auteure de ses écrits. Ce serait plutôt son mari qui, sous la menace, devrait remplir la tâche de secrétaire :

Mais s'il y a quelque chose dans un écrit qui la touche de près, alors c'est une furie, elle cabale contre l'auteur, oblige son pauvre mari à prendre la plume. S'il s'y refuse, il est certain d'une scène désagréable et est ainsi que l'auteur qualifié d'ignorant, de pédant, d'homme sans esprit, et une longue kirielle termine la scène tragique. Comme elle a

beaucoup d'amis, elle en trouve parmi eux qui veulent bien épouser sa cause. Celui qui a écrit pour elle a signé Adélaïde, mais ce n'est pas le nom de cette dame, car il est composé de ... voyelles et de ... consonnes. Trois autres de ses amis se sont rendus à ses sollicitations : deux ont pris le nom des médecins, le troisième ne l'a pas fait, quoiqu'il aurait bien pu le faire comme ses confrères, qui comme lui sont des charlatans, mais non pas dans la médecine.

Si la finale devient une véritable *vendetta*, « L'Hermitte » suggère qu'« Adélaïde », ou plutôt celle qui se fait passer pour « Adélaïde », connaît bien la presse et n'en est pas à ses premières médisances :

C'est cette dame qui fit circuler de petites Gazettes écrites par un de ses amis, où son prochain n'étoit pas épargné. Malheureusement un méchant découvrit le mystère, et il sortit un soir une Gazette extraordinaire dans laquelle elle étoit très bien caractérisée. Elle me pria de répondre ; je refusai ; et depuis ce temps je ne suis plus son ami.

Si la prétendue Adélaïde veut recevoir ce portrait comme tribut de reconnaissance pour les bontés qu'elle a eu pour moi, elle obligera l'Hermitte.

Le 4 mai, « Adélaïde » reprend le combat contre le détracteur des femmes de Trois-Rivières, se défendant toutefois d'avoir joué les Aristarque contre ses productions :

Vous avez jeter le gant du combat contre mon sexe et en Amazone excitée par l'honneur je l'ai relevé, et suis entré en lice avec les armes de la modération et de la décence. Je ne vois donc pas que Dedidodu qui a tellement fait connaître au public les défauts de votre style et vos bévues grammaticales sur la langue Française, et qui, sans doute, ne vous ai laissé le champ de bataille, que parce que la tâche qu'il s'étoit imposée, lui a paru trop indigne et trop dégoûtante. Avouez Mr Dada, avouez que vous ressemblez pas mal à Don Quichote, ce fameux chevalier de la triste figure, qui se forgeait sans cesse des chimères pour avoir le plaisir de les combattre (*GTR*, 4 mai 1819).

Suit alors un discours enflammé sur l'authenticité du portrait réalisé par « L'Hermitte », qu'elle accuse d'avoir la prétention d'imiter La Bruyère sans en avoir l'ombre du talent. « Adélaïde » en montre les contradictions flagrantes et termine sa lettre, en alléguant que son correspondant ne connaît nullement son interlocutrice, alors qu'elle-même est instruite de l'identité de son opposant :

Vous avez voulu tracer mon portrait sans me connaître, et vous avez employé vos couleurs au hasard. Quel homme universel ! Quoi ! Mr, L'Hermitte, vous voulez aussi embrasser le genre de La Bruyère. Vous voulez en être l'imitateur ! Quel dommage ! Vous n'en serez jamais que le singe. Cet homme de génie a emporté dans la tombe son pinceau et malheur à l'écrivain qui osera marcher sur ses traces. Mais puisque vous avec cette témérité, je puis me hasarder de donner aux dames votre portrait dont la ressemblance sera tout le mérite.

Selon « Adélaïde », « L'Hermite » serait un jeune homme de vingt ans, au physique parfait. C'est cependant au niveau de son esprit que le bât blesse. L'Adonis se pique d'avoir de l'esprit, mais ne possède que des connaissances superficielles. Il a une imagination débridée et un caractère inconséquent, se pique de poésie, mais n'est pas plus heureux en vers qu'en prose. Il est « sectateur de Bacchus », d'humeur irascible et auteur de scènes scandaleuses qui eurent lieu à Champlain et à Québec. Au lecteur de se faire une idée de l'identité de « L'Hermite ». « Adélaïde » conclut son portrait de manière habile :

Et si Sganarelle devint médecin malgré lui, Mr l'Hermite..... Mais halte-là à ma plume ; vous voulez vous aviser je crois de lancer des traits satyriques, je ne le permettrai point. C'en est assez, et comme a dit le bon Lafontaine, autant que je puis me le rappeler, À tout bon entendeur un demi mot suffit.

Le 25 mai 1819, couché sur son lit de mort, « L'Hermite » répond à « Adélaïde » au sujet de son portrait, affinant, du coup, celui de sa correspondante à l'humeur belliqueuse, en la comparant à un homme. Incapable de décider entre le masculin et le féminin, il en fait un monstre informe ou mieux, une Amazone :

Il me reste encore assez de force, Adélaïde, pour répondre à vos dernières impostures, car dans le moment, où toute réjouie de ma disparition, vous vous préparez à faire mon Épitaphe. Je prends ma plume avec une main tremblante, ne sachant à quel être j'ai affaire. Vous ne voulez être ni femme, ni fille et je dis que vous êtes homme, vous m'accuserez de vaciller, de sorte que pour éviter toute ambiguïté, il faut que je vous nomme hermaphrodite, *orbi, monstrum horrendum informe ingens*.

Amazone moderne ne descendriez vous pas de ces femmes belliqueuses qui fondèrent un empire dans l'Asie mineure, le long des côtes de la mer noire ? Leur système de politique était de mettre à mort les enfans mâles, et de faire mourir les prisonniers après en avoir reçu les caresses. Si votre naturel n'est pas aussi dénaturé, du moins en avez-vous retenu la licence. Mais je prévois qu'il va s'élever une question entre les savans qui vous font la cour, savoir si un hermaphrodite peut être Amazone. En attendant qu'ils décident cette grande question, dites-moi je vous prie où vous avez pris que j'avais injurié un sexe que vous regardez avec indifférence et pour cause..... (GTR, 25 mai 1819) ?

Ne sachant plus quoi penser de sa correspondante acharnée, il feint finalement la réconciliation avec toute l'ironie propre à sa plume lapidaire :

Vos écrits ne sont pas sans mérite et je vous l'ai dit dans ma dernière communication. Vous avez eu la malice de prendre pour une ironie, ce que je paroisssait dire de la meilleure foi du monde, bien que je n'avais pas plus d'envie de vous faire une apologie que de faire votre Épithalame, lorsque vous épouserez Lindor ; (si toutefois vous n'êtes pas Hermaphrodite).

Savez-vous que j'ai admiré votre avis et la petite menace qui le suivait ! Vraiment cela est admirable, et vous avez mérité que l'on vous érigeât une statue de terre glaise. Si

Lindor n'est pas un ingrat, il vous rendra ce petit service. [...] Votre écrit n'eut pas été achevé sans les deux superbes phrases qui le terminent. La fine allusion ! L'admirable critique ! Quelle clareté ! O ! Génie sublime le temple de mémoire vous est ouvert, votre place est retenue dans le temple du goût, les muses se disputeront l'honneur de vous servir, le dieu de la critique vous félicitera d'avoir si bien mis à profit ses divines inspirations. Continuez d'écrire car le public est inconsolable depuis votre dernier adieu. Laissez-vous dans le néant les talents que la nature vous a pratiqués, les connaissances universelles que vous avez acquises aux dépens de votre santé ! Ne vous devez-vous pas à la société, et les lumières que vous avez acquises ne doivent-elles pas servir à éclairer nos semblables ! Rompez votre silence, sortez de votre léthargie, et montrez à l'Europe que le Canada, malgré le froid de ses hivers peut fournir un écrivain capable de rivaliser les Maintenon, les Montausier, les Dehoulières et les Morgan.

Je crains que ces deux tirades me causent une apoplexie qui terminera ma vie.
Adieu donc encore une fois, adieu pour toujours.

Cette fois, l'adieu de « L'Hermite » sera le dernier. Dans le même numéro, « Jean Jeannot », serviteur dévoué de « l'Hermite », annonce la mort de son maître. « Adélaïde », qui attendait patiemment la fin de son adversaire, lui signe un dernier adieu en lui offrant une épitaphe dans le numéro du 1^{er} juin. Cette fois, la plume d'« Adélaïde » devient un véritable canon :

Mr Duvermay,

Quoique Mr l'Hermite n'ait point ménagé mon sexe dans ses écrits, cependant je ne garderai pas de rancune contre lui. Je ferai plus, je lui rendrai les derniers devoirs, et l'accompagnerai jusqu'au tombeau. En conséquence, monsieur, je vous fais parvenir son Epitaphe, que je vous prie de publier au plutôt pour prouver le degré d'estime qu'il m'avoit inspirée.

*Pleurez, Muses, pleurez, vous perdez un grand homme
Qui n'eut point son égal de Pékin jusqu'à Rome.*

Epitaphe de l'Hermite
Ici repose un pauvre sire,
Pauvre esprit, pauvre auteur,
Possédé du démon d'écrire,
Qui mourut pauvrement d'un accès de fureur
Son nom étoit l'Hermite
Il blâmait tout, raisonnoit de travers
Quoique ignorant, orgueilleux, hypocrite,
Il prétendoit réformer l'univers.
On pourroit davantage en dire,
Car il avoit mille autres dons

Mais nous devons nous garder de médire,
Passant, sur son tombeau jette quelques chardons (*GTR*, 1^{er} juin 1819)

Un correspondant reproche à « Adélaïde » son manque de délicatesse et à une autre correspondante, « Adélaïde mère », qui fait publier une série de conseils destinée à « L'Hermite », son manque de respect pour un homme déjà passé à trépas. Ce dernier texte composé le 6 juin 1819, mais publié le 22 juin suivant, invite « L'Hermite » à modérer ses jugements sur les comportements de ses contemporains, afin de ne pas avoir à subir leurs foudres dont il se plaint. Loin de manquer de délicatesse en feignant de ne pas savoir que « L'Hermite » est mort de sa belle mort, « Adélaïde, mère » le dit plutôt réfugié près du lac Saint-Pierre :

Maintenant que vous avez quitté votre hermitage pour vous retirer non loin des bornes du Lac Saint-Pierre, et que j'entends dire que vous avez pris la résolution de vous taire, ne trouvez pas mal que je vous donne quelques conseils pour qu vous puissiez mieux vous conduire à l'avenir..... Si vous n'avez pas de bien à dire d'une personne, n'en dites rien. Suivez ce conseil, et vous verrez pas votre propre expérience, que rien ne contribue tant à la tranquillité de la vie (*GTR*, 22 juin 1819).

« Adélaïde, mère » respecte sa propre parole. Loin d'utiliser le ton frondeur d'« Adélaïde », elle se fait plutôt conseillère avisée de son interlocuteur qu'elle sait toujours vivant :

Je vous conjure Mr l'Hermite, comme l'ami du genre humain, d'éviter avec attention tout ce qui pourroit à l'avenir vous donner cet esprit de malignité. Aimez les gens de bien, soyez indulgent pour les fautes d'autrui, et qu'elles ne servent qu'à vous rendre, plus réservé dans votre conduite, et qu'à augmenter la crainte que vous devez toujours avoir de tomber dans les égarements, où tant d'autres sont entraînés. Adieu Mr l'Hermite, jusqu'à mon retour
Adélaïde, mère.

Dominique Garand suggère que, dans le discours polémique, le sujet en position de faiblesse — comme c'est le cas de la communauté féminine dénigrée par certains correspondants dans les périodiques — attend patiemment la faille pour se saisir d'un territoire qui ne lui appartient pas en propre et ainsi imposer son discours. N'ayant aucune légitimité dans les domaines généralement traités dans la presse — politique, économie, affaires militaires —, les Canadiennes utilisent les ouvertures qui leur sont offertes pour prendre part à l'espace public. Comme le note Garand :

[Le] faible parce que privé d'un territoire propre qui lui permettrait de s'organiser stratégiquement, attend patiemment le moment propice de saisir la faille de l'autre et de « sauter sur l'occasion. » Bien que soumis à une situation qu'on lui impose et à une organisation spatiale décidée par quelqu'un d'autre, il réussit à se faufiler par les interstices et à se créer une espèce de « lieu » sans propriété (1989 : 42).

Dans le cas du texte de « Dorimène », présenté précédemment, et ceux d'« Adélaïde », l'objectif est de montrer que les femmes équivalent les hommes dans les matières intellectuelles, voire les dépassent. L'édification du féminin apparaît grâce à la valorisation des qualités féminines, mieux au renversement de l'appartenance usuelle des épithètes. En effet, l'intelligence, la raison, le succès sont des qualités généralement attribuées aux hommes par les commentateurs littéraires et le terme « savante » contient une signification bien différente, lorsqu'il est assigné à une femme. Le théâtre de Molière est là pour en rendre compte. Dans le discours polémique, cette opposition relève de la pragmatique du langage et vise à faire réagir le lecteur, à le déstabiliser pour mieux le convaincre. La mise en place de deux champs axiologiques oppositionnels détermine les enjeux de la polémique et lui donne sa contenance. Les axiologiques sont « plus nombreux dans les énoncés à vocation évaluative que dans les énoncés à prétention descriptive » explique Kerbrat-Orecchioni (1980 : 78). On voit donc se dessiner deux paradigmes opposés et subversifs. D'un côté, les axiologiques essentiellement négatifs dirigés vers les hommes visent à les disqualifier et fonctionnent comme des injures. De l'autre, les axiologiques positifs visent la fonction apologétique du discours sur les femmes. Ces deux techniques ont pour fonction de distinguer les deux camps en présence et de renverser les idées reçues. L'affrontement n'en est que plus spectaculaire.

Si l'on croit généralement que les femmes écrivent au fil de la plume, leur argumentation est pourtant bien ficelée. Rien n'est laissé au hasard dans ces lettres revendicatrices. L'objectif est clair : il vise à gagner la faveur du public à ses arguments. Comme le note Marc Angenot, le texte polémique est toujours public et dans toute victoire oratoire, il y a nécessairement un perdant (1982). Le texte polémique souhaite confronter un adversaire en prenant à témoin, dans le cas du texte écrit, un lectorat. Il s'agit de toucher de discrédit l'agent polémique et d'anéantir toute réputation de sa part en mettant de l'avant la complicité entre le polémiste et son public et en convainquant ce dernier de la justesse de ses opinions. On a pu remarquer ce travail rhétorique dans plusieurs textes, notamment par la représentation dichotomique des univers du masculin et du féminin et par l'axiologie négative apposée sur le compte de l'agent polémique, la plupart du temps masculin.

Le texte de « Dorimène » et ceux d'« Adélaïde » en présentent bien les caractéristiques et peuvent être tenus pour exemplaires. Il s'agit bien d'un combat qui s'engage entre « Dorimène » et « Damon » ainsi qu'entre « Adélaïde » et « L'Hermite ». Ce combat menant à la chute de l'agent polémique, une chute quasi-mortelle, est représenté métaphoriquement par « Dorimène » qui agite la possibilité de sa perte à « Damon » : « Lisez, Monsieur, lisez ces noms respectables et illustres dussiez-vous en mourir de dépit, c'est le supplice auquel je vous destine » (*GTR*, 7 octobre 1817). La destruction s'avérera complète avec « Adélaïde » dans l'épithaphe qu'elle destine à son adversaire. La brièveté du genre utilisé par « Adélaïde » ajoute au laconisme du geste polémique. « Adélaïde » ne se perd pas en longs discours ; elle va à l'essentiel : elle signe la disparition de « L'Hermite ».

Or, « L'Hermite » n'a pas réellement rendu l'âme, même s'il annonce lui-même sa fin et que son serviteur « Jean Jeannot » fait publier son testament intellectuel quelques semaines plus tard. Le lecteur sait qu'en agissant ainsi « Adélaïde » devient la meurtrière textuelle de « L'Hermite », car c'est bien d'un personnage littéraire dont il s'agit. Elle a gagné le duel grâce à son éloquence et célèbre sa victoire par le verbe, en signant cette épithaphe. Le testament de « L'Hermite », dont la parution a été annoncée bien avant la confirmation de sa mort par son serviteur, paraît dans les numéros du 9 et du 29 juin 1819. À la lecture des dernières volontés de l'écrivain de la rue des Forges, la textualité du personnage apparaît dans toute sa splendeur. On peut voir dans l'évocation de son propre parcours, l'histoire même de la presse périodique bas-canadienne du début du XIXe siècle :

Testament olographe de Mr. L'Hermite.

À mon couchant, j'ai levé la tête, mes yeux ont cherché en vain la lumière resplendissante de *l'Aurore* ; elle étoit rentrée dans les ténèbres ; le *Soleil*, qui précédoit, avoit fini son cours ; *l'Astre des nuits* l'avoit remplacé ; les trois règnes de la nature n'offroient qu'un amas de cendre, d'os et de minéraux ternis ou fondus.

Je me suis levé, et cherchant un guide pour diriger mes pas dans ce champ ténébreux, je n'ai trouvé qu'un insipide *Spectateur* plongé dans une insomnie délirante, l'hypocrisie ce monstre infernal, l'avoit enchaîné. Des sons discordants frappèrent mes oreilles ; je regardai et je vis un *Heraut* ayant les yeux étincellans, la trompette de la discorde à la bouche, jouissant du cruel plaisir de troubler le repos des humains. J'ai vu un *Mercur*e à la suite de ce spectre ; disgracié de l'éthérée, il étoit le *Messenger des furies*.

Une nouvelle *Aurore*, un soleil nouveau, parurent l'un après l'autre sur l'horizon ; une douce rosée humecta la terre ; de son sein sortirent *Trois-Rivières* ; elles se réunirent et arrosèrent de leurs eaux limpides les rivages lointains, sans jamais les inonder. Jouissant d'une nouvelle existence, je me hâtai de la mettre à profit, espérant en jouir long-temps, mais hélas ! elle n'étoit qu'éphémère. À peine ai-je eu le temps d'en goûter les délices,

qu'une jeune Parque cruelle me menace de son ciseau fatal ; dans peu je serai dans l'empire des morts (*GTR*, 9 et 29 juin 1819).

« L'Hermitte » qui croyait enfin entamé une carrière dans la *Gazette des Trois-Rivières*, dont il fait l'éloge, se voit rapidement désillusionné par l'intervention d'« Adélaïde » qu'il compare à une jeune Parque⁴⁸. Dans un numéro précédent, il avait en effet annoncé que sa correspondante lui préparait une épitaphe. Il s'agit donc d'une mort symbolique : celle d'un auteur qui souhaitait laisser une œuvre à la postérité, mais que la critique a forcé à se retirer. Il termine son testament en s'adressant à celle qu'il considère comme responsable de la brièveté de sa carrière :

Je pardonne à Adélaïde ses impostures et aux autres leurs bévues, étant bien certain qu'ils ne paraîtront pas sur la scène, pourtant comme une femme ne pardonne jamais une injure, je laisse à Jeannot le soin de me défendre.

*Stat nominis umbra*⁴⁹ (*GTR*, 29 juin 1819)

C'est ainsi que s'éteint le correspondant malhabile. Il meurt à la littérature sous les coups répétés de la plume d'« Adélaïde », qui se fait la championne de cette joute épistolaire.

6.9 Savoir écrire

Si certaines Canadiennes défendent leur accession au statut de femme de lettres, elles sont d'abord et avant tout reconnues pour leur maîtrise de la langue française. Pour « Marie-Anne » qui signe trois lettres à l'éditeur dans *Le Populaire*, il n'est pas question de faire état de ses sentiments ou de raconter de petites histoires divertissantes, mais bien de débusquer les erreurs de l'éditeur de *L'Ami du peuple*, le journal concurrent du *Populaire*. « Marie-Anne » est férue d'orthographe et de grammaire française. Elle ne se gêne nullement pour faire

⁴⁸ Dans la mythologie grecque, les Parques détiennent le droit de vie ou de mort. Elles sont représentées un ciseau à la main, ce qui symbolise leur capacité de couper le fil de l'existence.

⁴⁹ Phrase employée par le philosophe romain Lucain parlant de Pompée : « Stat magni nominis umbra » (il reste l'ombre d'un grand nom). Dans *Les Martyrs* (1809), Châteaubriand reprend cette citation latine pour parler des martyrs chrétiens qui, prononçant le nom de Jésus, laissent leur propre nom inconnu aux hommes.

connaître son avis au sujet des qualités scripturaires de l'éditeur de *L'Ami du peuple*, « qu'on dit être français », s'empresse-t-elle de souligner dans sa lettre datée du 1^{er} février 1838.

Cette première missive mentionne une faute de grammaire répétée à de nombreuses reprises par l'éditeur. Remplie de bonne volonté, « Marie-Anne » s'excuse de la liberté qu'elle prend d'adresser publiquement ses remarques. Le ton monte cependant dans une seconde missive. « Marie-Anne » est piquée par deux apostrophes à son intention, l'une émise par un correspondant de *L'Ami du peuple* qui s'en prend à l'éditeur du *Populaire* au sujet de l'emploi de l'auxiliaire devant le participe passé du verbe tomber et l'autre formulée par l'éditeur dépité. Par ses remarques, « Marie-Anne » n'hésite pas à prendre la défense de l'éditeur du *Populaire* injustement accusé en invoquant l'autorité de Fontenelle en matière de style. Quant à l'éditeur de *L'Ami du peuple*, il ne s'en tire pas si facilement. « Marie-Anne » s'engage alors dans l'énumération des fautes repérées dans la lettre qu'il lui a récemment adressée. Elle termine sa réplique par ces suggestions :

Avant de prendre congé de vous, Mr l'Éditeur de l'Ami du Peuple, permettez moi de vous exhorter charitablement à prendre quelques leçons de français, que ce soit de votre Professeur si vous le voulez, comme vous semblez avoir une forte prédilection pour lui, mais avant que vous vous mettiez dans ses mains, j'ai un petit mot à lui dire aussi à lui; c'est de tâcher d'éviter les sons durs, les hiatus, etc. Par exemple les phrases suivante qui se trouvent dans son écrit à la lecture duquel vous êtes tant extasié, n'est pas du tout euphonique. « Il n'a qu'à ouvrir. Ou ce qu'à ou prononcé ressemble beaucoup au miaulement du chat, ce ne devrait pas être. Boileau que j'admire beaucoup quoiqu'il ait fort critiqué les dames, dit dans son art poétique, dont vous avez probablement entendu parler

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

Marie-Anne

Mon boudoir, 19 février 1838 (*Pop.*, 19 février 1838).

Dans une dernière lettre qui paraît le 14 mars suivant, « Marie-Anne » baisse finalement les bras devant l'ignorance et le faible esprit dont l'éditeur de *L'Ami du peuple* fait preuve dans sa dernière intervention.

6.10 De la chambre à coucher à la Chambre d'Assemblée

La parution du journal *Le Canadien* en 1806, en réponse au *Mercury*, marque le début de la presse politique canadienne. Les conflits d'idéologies s'affirment de plus en plus dans la création de journaux d'opinions controversés. Le premier texte écrit sous pseudonyme féminin et paru dans la première des trois phases d'existence du *Canadien* traduit bien cette tendance puisqu'il s'adresse aux « électeurs » du comté de Québec. John Hare et Jean-Pierre Wallot (1967) ont également retrouvé un pamphlet d'un feuillet signé « L'infortunée Janette Bilodeau-Parent » et imprimé par les presses du *Canadien*⁵⁰. Cette feuille volante est la source de la reprise dans les pages du journal du 21 mai 1808 et signé cette fois, « L'infortunée Janette », sans le nom de famille. Cette dame s'adresse aux électeurs du comté de Québec, c'est-à-dire à des Messieurs qui sont censés la reconnaître à la description des peines qu'elle s'est données pour le candidat dont elle entend montrer le peu de loyauté. Malgré cette intervention qui paraît en pleine période électorale, « Janette » ne prend pas en considération le fait que des femmes puissent aller voter, encore moins que ces dernières se mêlent de politique active. Elle écrit d'ailleurs, en guise d'introduction au récit de ses malheurs :

Quoique ce ne soit pas la coutume que les femmes s'adressent à vous pendant les élections, j'espère que vous voudrez bien pardonner cette liberté à une infortunée qui n'a point d'autre moyen d'obtenir justice qu'en s'adressant à vous. Comment pourrais-je d'ailleurs, l'ingrat dont je me plains est le juge même (*Can*, 21 mai 1808).

« L'infortunée Janette » a-t-elle réellement existé ? C'est ce que suggère cette lettre qui suscite la controverse et signée d'un nom teinté de réalisme⁵¹. Nous n'avons pu cependant retracer cette dame, mais une chose est certaine : l'effet de réel produit par les accusations de la maîtresse abandonnée est indéniable.

⁵⁰ L'impression de cette harangue politique sur une feuille volante montre bien la volonté de diffusion du journal. Cet article est une véritable feuille de propagande camouflée.

⁵¹ C'est également ce que suggère le collectif Clio : « Janette Bilodeau-Parent fut, au début du XIXe siècle, la maîtresse du juge de Bonne », 1992, p. 144.

Or, un détour par l'histoire judiciaire de la région de Québec autorise quelques hypothèses. En effet, l'histoire de Catherine Dupré-Juchereau Duchesnay rappelle étrangement les propos tenus par celle qui signe « L'infortunée Janette ». Catherine Dupré avait épousé Antoine Juchereau Duchesnay le 7 mai 1778. Le couple semble filer le parfait bonheur dans sa seigneurie de Beauport, sise près de Québec. À partir de 1790, l'ami et collègue de Juchereau, Pierre-Amable de Bonne, commence à effectuer des visites fréquentes à la seigneurie. Catherine se laisse finalement séduire par le député. Elle quitte le foyer familial en 1794 et vit en concubinage avec son amant. Ayant d'abord obtenu la séparation de corps, Catherine Dupré-Juchereau Duchesnay doit attendre le décès de son mari pour être finalement libre de son mariage, ce qui arrive en 1806. Entre les déboires entourant cette séparation et le décès de l'époux encombrant, de Bonne, veuf de Marie-Louise Chartier de Lotbinière⁵² s'est finalement lassé de Catherine et a épousé Élisabeth Marcoux⁵³ en 1805. Veuve et toujours héritière de son défunt mari, Catherine Dupré-Juchereau Duchesnay s'installe à Québec, rue Saint-Flavien :

En 1807, elle se retrouve devant le tribunal pour réclamer une dette au marchand de Québec John T. Young, qui refuse de la payer parce qu'il conteste la validité du testament olographe de Duchesnay. Bien représentée par les avocats Jean-Antoine Panet et Pierre Stanislas Bédard, elle perd néanmoins son procès. Les juges de la Cour du banc du roi, dont son ancien amant, se prononcent tous en faveur de Young (Cyr, 1986 : 17).

L'intervention de « L'infortunée Janette » pourrait bien être de la plume de Mme Juchereau Duchesnay qui venait de perdre son procès en partie à cause de cet ancien amant à qui elle avait sacrifié son mariage et sa réputation.

On peut également imaginer que cette histoire, qui rappelait la vie volage reconnue à de Bonne par ses détracteurs, ait provoqué un certain émoi chez Pierre-Stanislas Bédard, l'avocat même qui plaidera la cause de Mme Juchereau et qui ne perdait aucune occasion de mépriser le juge de Bonne dans la feuille patriote. L'histoire de Catherine Juchereau avait fait du bruit à Québec. La lettre de « L'infortunée Janette » rappelle cette histoire de maîtresse

⁵² Le 9 janvier 1781, de Bonne avait d'abord épousé, Marie-Louise Chartier de Lotbinière. En 1790, elle s'enfuit aux États-Unis rejoindre la maison où son père résidait et y meurt en 1802.

⁵³ Louise-Élisabeth Marcoux (2 septembre 1783-?). Fille du cultivateur André Marcoux et de Marie-Louise Bélanger. Mariée à Pierre-Amable de Bonne dans la paroisse de la Nativité-de-Notre-Dame, à Beauport, le 16 janvier 1805. Sœur d'André Marcoux député.

abandonnée, en particulier lorsque « Janette » questionne le lecteur : « Que dira-t-on de Beauport qui le connaît si bien ? Sera-t-il dit que c'est parce qu'il est juge que c'est par la crainte de perdre des procès qu'on aura voté pour lui ? [...] Quoi, ces Canadiens, qui n'ont jamais craint le feu de l'ennemi, voteront lâchement par la crainte de perdre des procès » (*Can*, 21 mai 1808). Si la rumeur n'avait pas suffi à faire connaître cette histoire de mœurs aux lecteurs de la feuille périodique, *Le Canadien* n'avait pas perdu l'occasion d'en relater les épisodes dans ses pages. En effet, le 20 juin 1807, le journal avait rapporté le dépôt du testament olographe d'Antoine Juchereau Duchesnay le 13 juin précédent. Les trois semaines suivantes, soit le 27 juin, le 4 et le 11 juillet, l'histoire du procès de Catherine Dupré-Juchereau Duchesnay avait également fait l'objet de trois comptes rendus dans le périodique.

En supposant que cette lettre soit un subterfuge des rédacteurs du *Canadien* contre leur ennemi politique, on doit cependant souligner l'effet de réel de la requête. En accolant un nom fictif comme celui de « Janette », on cachait l'identité de Catherine Dupré, sauvant ainsi sa réputation d'un nouvel affront et l'on présentait la perte de son procès, non pas comme une sanction justement méritée, mais comme une fourberie de politicien. En plus de rétablir la réputation de la plaignante de Bédard, la lettre de « Janette » réhabilitait l'honorabilité de l'avocat et ses mérites dans cette cause perdue. On ajoutait également un autre nom à la liste des victimes de de Bonne, ce qui venait à la fois salir la réputation du juge aspirant député — déjà malmenée par les médias — et rétablir celle de Catherine Dupré, présentée en victime tout comme « Janette ».

6.11 Quand le devoir commande aux sentiments : des femmes d'honneur

Si ce sont généralement les situations personnelles qui incitent les femmes à s'occuper de politique, elles ne peuvent toutefois faire la sourde oreille aux grands débats qui marquent la société canadienne. Si l'invasion américaine de 1776 est survenue trop tôt dans l'histoire de la presse canadienne pour que les femmes présentent leur point de vue dans des lettres ouvertes, elles ont pourtant laissé des témoignages de leur intérêt pour les affaires

politiques et militaires. On se rappellera les quelques manifestations de femmes rebelles dans le rapport d'enquête de François Baby, Jenkins Williams et Gabriel Taschereau (1776) sur la loyauté mitigée des sujets féminins de sa Majesté, mais également des lettres de Marie-Thérèse Baby-Benoist présentées au chapitre précédent. François Baby témoigne d'ailleurs de l'intérêt des femmes pour les affaires politiques et d'un désir de les voir s'y impliquer davantage dans le dialogue *Le Canadien et sa femme*, édité en 1794.

Les opinions des Canadiens et des Canadiennes sur la seconde invasion de 1812 auront des échos plus importants dans la presse. Dans la *Gazette de Montréal* de juillet 1812, le capitaine Pierre Cheval adresse une lettre à son fils, caporal dans le 3^e Bataillon de la Milice d'élite. Il lui écrit par l'intermédiaire du journal :

Je te conjure, par la tendresse paternelle que je te porte, de ne pas me causer le chagrin d'apprendre que tu sois complice directement ou indirectement d'une désertion. Ton unique et essentiel esprit de parti est l'obéissance aux volontés du gouvernement. J'aime mieux apprendre que tu restes seul avec tes officiers que de te voir arriver en déserteur (*GM*, juillet 1812).

La situation est grave et en dépit de l'amour paternel, Pierre Cheval déclare que si son fils désertait, il le livrerait personnellement aux autorités militaires. Le *Spectateur* de janvier 1813 va jusqu'à rapporter l'histoire tragique de l'un de ces déserteurs. Un jeune homme qui refusait de rejoindre son bataillon s'était terré jusqu'à ce que ce dernier quitte la ville. Le calme revenu, le jeune homme tente de rejoindre sa fiancée. Avant même qu'il puisse la rencontrer, le père de cette dernière le chasse de sa demeure. Bien décidé à revoir celle qu'il aime et qu'il ne peut se convaincre d'abandonner pour le champ de bataille, il revient une seconde fois dans l'espoir de lui parler. Il réussit à déjouer la surveillance étroite du père, mais cette fois c'est sa fiancée qui le rejette du revers de la main :

Va, retire-toi : je ne veux jamais avoir d'enfants coupables de deux péchés originels. Nous sommes bien certains de la rémission par le baptême du premier : mais je questionne si l'empreinte du dernier n'est pas ineffaçable. Enfin, va-t-en plus loin, car je ne veux pas être une femme ni mère de lâches. Ainsi, porte ta fortune brillante ailleurs et je continuerai mon métier en lavant ma lessive (*Spec.*, janvier 1813).

Une lettre parue dans la *Gazette de Montréal* du mois de septembre 1812 et signée Marie-Amable Normandin-Maillet, mère d'un soldat canadien, montre la même attitude à

l'égard de la situation politique qui prévaut en 1812. La mère Maillet engage son fils à faire son devoir de soldat en allant combattre les Américains qui menacent alors d'envahir le Canada :

Je pense que tu n'auras pas la bassesse de désertir ou de t'opposer à la loi et aux autres autorités qui t'obligent à rester sans murmurer. Je t'avertis de ne pas mettre les pieds à la maison afin que je n'aie la douleur de voir devant moi un enfant rebelle aux ordres de sa mère et à ceux de son Roi (*GM*, septembre 1812)⁵⁴.

On peut voir ces textes comme de véritables instruments de propagande pour l'enrôlement des Canadiens dans la milice. On se rappellera les commentaires de la veuve Benoist au sujet de certains Canadiens qu'elle qualifie de poltrons. Mais cette défense de l'honneur masculin montre toutefois comment, malgré leur exclusion des affaires politiques du temps, elles ont été perçues comme de véritables meneuses et des femmes d'influence au sein de leur foyer. L'utilisation de ces témoignages féminins, qu'ils soient réels ou fictifs, offre une vision particulière de l'impact des Canadiennes dans la défense du Canada. Comme les religieuses pendant la guerre de Sept ans, elles jouent un rôle de la plus grande importance derrière la ligne de feu. Paru dans le *Spectateur* du 18 novembre 1813, un poème intitulé « Couplet de la mère d'un guerrier au combat » visait d'ailleurs à célébrer le courage de ces mères de famille que leur « nature » ne disposait pas à faire preuve d'un tel courage. Ce poème montre le tour de force que devaient exécuter ces femmes pour faire leur devoir de patriote en laissant partir leur mari et leurs fils au front :

Des bras de la plus tendre Mère,
Un fils s'arrache, il vole au camp :
La nature alors sait se taire ;
L'honneur commande au sentiment
L'âme satisfaite
Se soumet gayment à la loi,
Il la console, et fière elle répète :
VIVE LE ROI ! VIVE LE ROI ! (Bis) (*GM*, 18 novembre 1813)

Cette volonté de combattre pour la nation, mais surtout leur accord avec l'envoi de leurs fils sur le champ de bataille témoignent d'un réel sacrifice Ces comportements inhabituels n'en

⁵⁴ Cité dans Luc Lépine, « Propagande et milice au Québec durant la guerre de 1812 », www.Militaryheritage/propagand.com. Il n'a pas été possible de retracer l'existence de Marie-Amable Normandin-Maillet. Le fait que le fils se nomme « Joseph », un prénom fourre-tout désignant souvent le Canadien français laisse planer un doute sur l'authenticité de la lettre en question.

sont que plus héroïques. On se rappellera d'ailleurs les commentaires de Rosalie Papineau à ce sujet. Dans des lettres destinées à la presse et dans ce contexte inhabituel, le dépassement du naturel féminin devient le symbole de l'héroïsme des Canadiennes et augmente la portée de ces textes, comme c'était le cas, par exemple, avec le récit de Madeleine de Verchères.

6.12 Monsieur ou Madame X ? : des femmes travesties

La question de la formation de la milice canadienne a soulevé beaucoup de contestation et de réflexions après l'Invasion américaine. Dans un numéro du *Spectateur* du mois d'avril 1814, on retrouve un texte étrange signé « Désourdis ». Cette lettre s'adresse à une certaine « Madame X. » et concerne un article traitant de cette question parue dans le journal concurrent le *Montréal Herald*⁵⁵. « Désourdis » signe une lettre adressée à « X » lui proposant une sorte de coopération intellectuelle. Toutefois, « Désourdis » insiste pour mettre au grand jour l'identité sexuelle de « X. ». Ses révélations sont assez surprenantes étant donné le sujet débattu et le ton adopté par la correspondante travestie en homme grâce au pseudonyme épïcène et à l'adoption d'un « je » masculin à l'intérieur du texte :

À madame X

Ma chère dame, J'ai lu la première page du dernier Herald, Votre production qui est une pièce achevée de mauvaise humeur. Je ne crois pas qu'il y ait dans cette colonie, une vieille femme qui puisse gronder aussi bien que vous. J'aime beaucoup ce langage ; c'est précisément le mien. C'est celui dont vous vous êtes servi, lorsque vous avez pris le nom de Nestor. Vous dites dans votre dernière publication, que vous avez donné un grand nombre d'avis à la chambre d'assemblée. Je suis dans le même cas. J'ai descendu à Québec l'hiver dernier, mais la chambre n'a pas voulu m'écouter. J'ai une proposition à vous faire ma chère madame X, c'est que nous écrivions ensemble comme deux antijacobins. Nous ferons parler de nous dans le monde, je vous en assure. L'éditeur du *Herald* de Montréal qui est mon ami me promet de publier dans un pamphlet, nos travaux communs aussitôt qu'il aura publié Nerva. Je ne crains qu'une chose, ma chère madame X, c'est que le monde s'aperçoive de votre défaut aussi bien que du mien : celui d'avoir trop d'esprit (*Spec.*, 5 avril 1814)⁵⁶.

⁵⁵ Ces conversations interpériodiques sont assez répandues à l'époque. Elles montrent une extension du réseau à l'ensemble de la production périodique. Il ne s'agit plus uniquement de repiquer des textes dans les journaux concurrents ou étrangers, mais de créer des débats entre des idéologies différentes ou de confirmer des similarités d'opinions.

La pièce dont parle « Désourdis » est celle du 2 avril 1814 concernant la loi sur la milice et le dernier amendement suggéré par la Chambre⁵⁷. Rien n'indique dans ce texte signé « X. » que l'auteure soit une femme. Le sujet est traité de façon impersonnelle et suggère une vision globale du problème, bien documentée, qui a sans doute trompé plus d'un lecteur, si « X. » est bel et bien une dame. Ces dévoilements d'identité sont rares dans la presse, d'autant plus lorsqu'il s'agit de l'identité d'une femme cachée sous un pseudonyme masculin traitant de politique sur un ton semblable à celui qu'emprunte « X ». Or, « Désourdis » dévoile une supercherie beaucoup plus importante. En effet, cette dame serait également l'auteure des six textes, parus dans le *Montreal Herald* au cours des semaines précédentes, et signés sous le pseudonyme de « Nestor ».

Si l'on peut présumer que les textes signés sous pseudonyme féminin sont parfois issus d'une imagination masculine, il semble que les cas de travestissement inverse aient également existé. Si les exemples retenus jusqu'à maintenant présentent des caractéristiques typiques d'un discours féminin emblématique, les femmes qui désirent faire valoir leurs opinions sur des sujets réservés à la sphère masculine ont peut-être, comme « Madame X », emprunté un pseudonyme et une posture énonciative associée au discours masculin pour faire valoir leur opinion. Or, à défaut de pouvoir identifier les auteurs de ces textes, il est difficile d'attester cette hypothèse alléchante. C'est ce que cet exemple permet toutefois de présumer.

6.13 Des femmes qui voient clair

Pourtant, certaines Canadiennes, qui semblent voir clair dans les manigances de l'administration ou les manipulations de l'opinion publique orchestrées par certains personnages de renom, signent leur texte destiné à la presse d'un pseudonyme féminin. Bien qu'elles se disent femmes, elles savent rester neutres, du moins dans le ton adopté. En effet,

⁵⁶ Les textes de « Nerva » parus dans le *Montreal Herald* seront effectivement publiés en brochure. Quelques semaines plus tard, on en annonce la vente à l'imprimerie du *Montreal Herald*.

⁵⁷ En remontant le cours du *Herald*, on retrouve une première lettre signée « X. » le 21 janvier 1814.

dans le texte de « Philaethia » adressé à « Philanthropos » dans le *Cours du Temps* du 19 février 1795, celle-ci prend la défense de Mr Gunn, un maître d'école qu'on accuse d'avoir mal usé des deniers publics :

Dans vos réflexions sur le soulagement de Mr Gunn, publiées dans la dernière feuille du *Cours du temps*, vous nous dites après avoir fait mention des L100 alloués annuellement pour le support d'un maître d'école à Montreal, que vous croyez que cette annuité a été primitivement destinée, au but de faire instruire gratis les enfans des pauvres, mais ce qui, suivant vos remarques, n'y a, en aucun cas été exécuté.

Quand à ce que vous croiez, je crains que vous n'etes pas orthodoxe, vu qu'on peut soutenir sur de bonnes autorités, que l'intention primitive de l'octroi de l'annuité en question n'étoit qu'une récompense de la bonne conduite du Maître d'école et pour l'encourager à ce qu'il s'acquitte fidèlement de son devoir, pour lequel il devoit néanmoins recevoir le prix usité de ceux qui l'emploioient ; et quand vous assurez si positivement, que personne n'a jamais enseigné gratis les enfans des pauvres à Montréal, sous les avantages de cette récompense, je prendrai la liberté de dire, que vous êtes entièrement dans l'erreur, puisqu'on peut alléguer plusieurs exemples qui prouvent le contraire. La charité, sans doute, est une vertu divine ; et une de ses plus belles qualités est, qu'elle ne pense mal de personne, et ne s'écarte jamais de la vérité (CT, 19 février 1795).

Cette lettre rappelle, par le ton et le thème, celle d'« Henriette canad. » qui réfutait les propos de « L'Anonyme » et prenait la défense des Académiciens dans *la Gazette littéraire* (13 janvier 1779). Or, ici, « Philaethia » fait preuve d'une connaissance étendue du problème et des dispositions relatives à l'octroi de cette compensation financière. Bien plus que les belles qualités et la générosité du professeur, c'est le système même d'octrois financiers et les usages auxquels ils sont destinés qui sont expliqués au correspondant malveillant qui souhaitait ternir la réputation de M. Gunn.

Il existe également un cas, dans le *Spectateur* du 1^{er} janvier 1825, où une femme prend position sans adopter dans son discours les lieux communs de la féminité pour faire valoir son opinion. Seul le pseudonyme, « Une électeure de Surrey » indique son appartenance au sexe féminin. Cette « électeure » — avec un « e » — désapprouve le fait que l'on offre un dédommagement aux personnes qui contestent les résultats d'une élection. Elle critique une loi passée à la Chambre permettant aux personnes recueillant les noms de contestataires de recevoir quatre piastres d'indemnité pour leur travail. Ce texte ne comporte aucune autre marque que celle de la féminisation du nom de plume. Traitant d'un sujet

politique, c'est l'absurdité de la situation et ses possibles conséquences dans l'arène politique qui sont l'objet de la discussion.

6.14 Quand le privé est politique

Si les affaires du gouvernement touchent les femmes et que certaines d'entre elles donnent leur avis sur l'administration publique, la plupart optent plutôt pour une critique des retentissements politiques sur leur existence dans la sphère privée. Elles s'insurgent contre les situations absurdes provoquées par des hommes qui ne semblent pas trop se formaliser de leurs erreurs de jugement. Ces prises de position apparaissent sous la plume d'« Une femme » et d'« Une femme d'ouvrier ». Ces deux lettres, publiées le 23 juin 1837, condamnent toutes deux certaines manœuvres du parti patriote. Les esprits commencent à s'échauffer et les différends entre Patriotes et Bureaucrates s'affichent de plus en plus ouvertement. Ces deux lettres concernent l'embargo sur les produits venus d'Angleterre, décrété par Papineau. Dans un discours imprimé dans *La Minerve*, l'orateur de la Chambre



Figure 62
Jane Ellice, *Les Patriotes de Beauharnois*, 1838.

avait accusé de légèreté et de « superfluité » les femmes qui ne cesseraient l'usage du thé anglais, des vins et de toutes boissons importées de la métropole. Il proposait de remplacer ces boissons, prisées par la gent féminine, par des produits locaux comme le whisky et un succédané du thé réalisé par l'infusion de pois. « Une dame » s'insurge contre le peu de liberté que Papineau et le parti patriote laissent au peuple et en particulier aux personnes du sexe qui ne sont pas invitées à boire du whisky, une boisson trop forte pour leur faible tempérament. Sa lettre est remplie d'humour, un humour qui tombe rapidement dans l'ironie et le sarcasme. La clôture de ce plaidoyer illustre bien le caractère provocateur de son intervention :
Quant à moi je suis charmée de l'idée de boire du punch ou du

whisky, et la première fois que rencontrerai Mr Papineau dans quelques réunions publiques, comme il est très poli je suis persuadée qu'il me demandera de lui faire l'honneur de prendre avec lui (non pas un verre de vin) mais un verre de whisky (*Pop*, 23 juin 1837).

L'illustre Papineau, connu pour ses réparties pauliniennes, ne manquerait pas de trouver cette invitation inconvenante. « Une dame » montre qu'elle connaît les règles de la bienséance puisqu'elles lui servent d'argument. Or, en suggérant à l'orateur de la Chambre de lui offrir un verre de whisky, elle lui signifie qu'elle lui conseille de la traiter en égal et qu'elle en a l'étoffe. Du coup, l'orateur et les patriotes qui le soutiennent sont sommés de tenir compte de ses opinions et donc, des opinions des femmes.

La lettre de « Une femme d'ouvrier » vise le même objectif mais emprunte une tout autre stratégie. Elle dénonce le même embargo sur les produits étrangers, mais le ton est nettement pathétique. Elle signale son désaccord avec les invitations de Papineau à produire et à porter des vêtements confectionnés avec des étoffes du pays⁵⁸. Cette femme d'ouvrier raconte les misères domestiques que lui fait subir son mari depuis qu'il s'est associé à la cause patriote. Sa famille manque de tout pendant que son mari délaisse son travail pour se pavaner dans les réunions politiques. Il a même poussé l'audace jusqu'à lui voler son unique robe d'extérieur pour se faire tailler un pantalon à la mode du jour, la privant ainsi de sortie et en particulier de la messe dominicale.

Les efforts demandés à la population par le parti patriote sont ici dénoncés parce qu'ils sont fournis uniquement par la gent féminine. À la fin de sa lettre, elle annonce l'imminence d'une Rébellion. Or, ce ne sont pas les patriotes qui se révolteront, mais les femmes : « S'il faut que tous nos messieurs en agissent ainsi, je crains fort qu'il n'y ait une révolte des femmes, car j'en connais plusieurs qui veulent bien porter les habits de leurs maris, mais qui n'entendraient pas raison si ceux-ci usurpaient les leurs » (*Pop*, 23 juin

⁵⁸ « Apprenant que mesdames Toussaint Pelletier et Louis-Hippolyte Lafontaine avaient promis de se vêtir des produits du pays, le journal déclara qu'il était surpris de voir qu'il n'existait à Montréal que deux dames assez patriotes pour sacrifier leur toilette ordinaire au vain désir de prendre les accoutrements des bergères de la Beauce. Lafontaine prit mal la plaisanterie et lança son poing à la figure de Léon Gosselin, le malheureux journaliste qui avait nargué son épouse », Beaulieu et Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*. Sainte-Foy : Presses de l'université Laval, t. 1 : 1764-1859, 1973, p. 94.

1837). Dans un sens métaphorique, les femmes veulent bien prendre des responsabilités accrues, à la condition toutefois que les hommes ne négligent pas celles qui leur incombent. Ces lettres donnent toutefois à penser qu'elles servent surtout de stratégies éditoriales. Il se pourrait même qu'elles aient été composées par les rédacteurs du *Populaire* qui se voulaient neutres dans le débat, mais qui afficheront bientôt leurs couleurs bureaucrates. Elles évoquent tout de même des situations bien réelles que plusieurs femmes ont dû accepter pour se joindre à la cause politique qui animait le Bas-Canada.

6.15 De la morale sociale

Si « Une femme et « Une femme d'ouvrier » traitent de politique, elles n'y vont pas d'analyses stratégiques, comme c'était le cas de « X » ou de « Nestor ». Elles se fondent plutôt sur leur propre expérience et leur sens de la justice. L'aspect immoral de certaines situations est en effet un puissant stimulant à intervenir dans la presse sous un pseudonyme féminin. Les femmes sont considérées comme les gardiennes des bonnes mœurs des Canadiens. Dans le *Cours du Temps* du 15 décembre 1794, un texte signé « Jemima Nimble-Toe » concerne les activités mondaines auxquelles participent les jeunes Canadiennes et le manque de respect de certains hommes pour ces parties de plaisir auxquelles elles mettent tant de prix. Les bals sont des divertissements très prisés par les jeunes filles, comme en font foi les témoignages d'Élisabeth Bégon. Ici, « Jemima » fait ses recommandations :

L'hiver ayant commencé si gaiement pour nous autres pauvres fillettes, auxquelles on promet beaucoup de plaisir en fait de dances, telles qu'une Célébration de naissance, des assemblées publiques, outre maintes parties privées avec deux ou trois bals extraordinaires pour célébrer tant de promotions militaires, je pense qu'afin d'empêcher que nos innocens amusemens ne soient interrompus par les disciples de Bacchus, il seroit fort à propos que vous insériez l'extrait suivant concernant les ivrognes (*CT*, 15 décembre 1794).

« Jemima Nimble-Toe » reprend un récit tiré de l'histoire romaine pour exprimer son parti pris pour la tempérance. En tant que femme, détentrice de la morale, le récit présenté, sans être de la main de « Jemima », sert d'*exemplum* à ses réclamations. Elle espère que ceux qu'elle appelle les « disciples de Bacchus » seront touchés par cette illustration des méfaits de l'alcool. Ce récit ridiculise un militaire de renom, connu pour son penchant pour l'alcool.

Après une ultime défaite, le militaire se pend de désespoir. En voyant l'homme pendu à un arbre, son armée le compara à une bouteille. Sa bravoure, pourtant légendaire, ne tient pas le coup face aux remarques des militaires. Ce ne sont pas tant ses actes courageux et ses victoires qui sont alors jugés, mais bien le personnage alcoolique. « Jemima » termine sa harangue avec les recommandations suivantes : « J'espère Mr l'éditeur, que, s'il y a de telles bouteilles dans Québec, elles auront soin de se pendre en particulier, et qu'elles ne viendront pas s'exposer en public, pour nous priver de notre amusement ». En prenant cette pendaison à la légère, « Jemima » montre que si les hommes mettaient autant de sérieux à sauver leur honneur qu'ils en déploient à devenir ivres, ils ne s'en porteraient que mieux et laisseraient les jeunes Canadiennes profiter de leurs activités préférées en toute quiétude.

« Jemima » touche l'honneur masculin en plein cœur. Toute une vie d'actes héroïques est ainsi entachée par un penchant malsain. Si les femmes sont détentrices de la morale et prônent la sobriété, cet exemple, tiré de l'histoire romaine, agit plus fortement sur les esprits puisque qu'il fait autorité. Les rédacteurs approuvent cette intervention. Ils profitent de l'occasion qui leur est offerte pour souligner le comportement irréprochable des Canadiens, observé jusqu'à présent dans les soirées mondaines :

Nous prenons part aux inquiétudes de notre belle amie Jemima, quoique nous nous flattons que son avis devient parfaitement inutile, en ce que l'exemple récent, louable et très bien suivi d'un jeune prince⁵⁹, a beaucoup contribué à écarter des sociétés publiques les gens qui causent ses alarmes (CT, 15 décembre 1794).

Cette intervention est tout à fait circonstancielle et rappelle que la tempérance est un sujet d'actualité important en cette fin de XVIIIe siècle. Plusieurs sociétés prônant la sobriété voient le jour au Bas-Canada. Les femmes, qui sont souvent victimes des abus de leur mari, comme c'était le cas de « Dotothée Attristée » participent aux actions de ces sociétés comme elles le font dans les sociétés de bienveillance qui se multiplient au tournant du XIXe siècle. C'est donc en traitant d'un domaine d'intervention où les femmes ont une certaine autorité que « Jemima » participe à l'espace public.

⁵⁹ Il s'agit du prince Édouard Augustus, duc de Kent et futur père de la reine Victoria qui séjourna à Québec dans les années 1790.

Si ces deux premiers textes concernent des problèmes généraux, plusieurs femmes défendront aussi leurs propres droits. C'est le cas d'« Une jeune canadienne » qui après avoir tenté de convaincre son père de la valeur du mariage d'amour contre les choix imposés par les parents, envoie un texte sur le sujet aux rédacteurs du *Courrier de Québec*. Elle espère que la notoriété du journal fera pencher son père du côté du bon sens, c'est-à-dire du sien. La publication entraîne une reconnaissance que les femmes ne sont pas sans ignorer. La bienveillance des éditeurs reste un élément clé dans la formulation d'un discours critique. En acceptent de rendre public sa requête, les rédacteurs signifient qu'ils partagent le point de vue de cette jeune canadienne. Elle joint à ce texte une lettre d'accompagnement qui en dit long sur l'autorité que revêt le journal à ses yeux, mais surtout aux yeux de son père et du lectorat qu'elle désire convaincre :

Messieurs, Comme papa en lisant votre courrier s'écrie quelquefois : Mais ceci me paraît juste, mais cela a du bon sens : Ayez donc la complaisance d'insérer les réflexions suivantes, peut-être papa ne pourra-il pas s'empêcher de s'écrier encore : mais ceci est vrai (CQ, 27 février 1808).

Le désir de la « Jeune Canadienne » de voir publier le texte sur les amours entre jeunes gens est motivé par le préjugé favorable de son père à l'égard du discours tenu par le *Courrier de Québec* qu'il tient d'emblée pour juste. Cette instance de diffusion est légitimée par le poids social des rédacteurs et par le caractère public du médium. Ce pouvoir de légitimation est utilisé par la « Jeune Canadienne » de façon détournée, lorsqu'elle indique que même son opinion de jeune fille inexpérimentée peut gagner en crédibilité par sa simple publication dans un journal reconnu. La locutrice se met à distance, ce qui lui permet de relativiser la réalité. Elle se place ainsi en position de pouvoir. Ce pouvoir consiste à prendre avec un grain de sel le statut de dominant que s'octroient les pères de famille qui donnent foi aux discours des périodiques. Cette ambiguïté permet à la « Jeune Canadienne » de tirer son épingle du jeu. Elle se moque des préceptes admis socialement tout en les utilisant à son avantage.

6.16 Réformer les mœurs : une question d'expérience

Celle qui signe « Très indignée » dans le *Spectateur* du 30 décembre 1813 est convaincue de l'utilité de la publication de sa lettre dans le journal de Charles-Bernard Pasteur. C'est le sujet dont elle traite qui doit mériter toute l'attention du public et non, comme elle le souligne, le style de sa prestation. Le silence, auquel la contraint la faiblesse de son sexe en société, ne lui a pas donné l'occasion de répliquer sur le champ à l'impolitesse de deux jeunes fantasques rencontrés lors d'une réunion mondaine. Le journal lui sert alors de tribune pour mettre au jour ses opinions sans dévoiler son identité. La remarque : « Je ne suis nullement dans l'habitude d'écrire. Je n'aspire qu'à être entendue », permet à cette dame de dire le fond de sa pensée sans être l'objet d'une critique qui porterait outrage à sa réputation et par la même occasion, à la crédibilité de son jugement.

Croyez-moi monsieur, je ne vous aurais jamais importuné de mes plaintes si ma situation eut été telle, qu'elle m'eut permis d'en venir à une explication avec les auteurs de cette offense. Mais puisque la faiblesse de mon sexe me condamna alors au silence et à la fuite, (car je me retirai de la compagnie aussitôt qu'il fut en mon pouvoir de le faire) ayez au moins la bonté de condescendre à ma demande. — Peut-être que l'effet en sera salutaire aux deux coupable et à tout autre qui serait tenté d'en agir ainsi à l'avenir, car je vois que la liberté des paroles est maintenant portée jusqu'à la licence, et grand nombre de nos jeunes messieurs ne croiraient pas être de bon ton s'ils ne savaient également jurer et blasphémer en Anglais et en Français.

Je suis Monsieur, et je crois avec raison

Très Indignée (*Spec.*, 30 décembre 1813).

Si le périodique est souvent perçu comme une arène réservée aux hommes, ces sujets moraux adoptés par les Canadiennes semblent toutefois accommoder les éditeurs des journaux de l'époque. La mission éducative et civilisatrice des femmes devient une clé importante pour se tailler une place dans l'espace public et la possibilité de conserver, grâce à l'anonymat, son impunité. Qu'elles traitent de tempérance, de mœurs, de langage ou de bon goût, les femmes prennent une place qui leur revient et n'usurpent pas le rôle des hommes.

La lettre de « Clélie Arbrune veuve Valcour » envoyée au *Spectateur* le 26 février 1816, témoigne une fois de plus de cette mission sociale confiée aux Canadiennes. « Clélie » introduit d'ailleurs sa plainte en excusant le caractère personnel de son intervention, mais en souligne bien les enjeux :

Les femmes aiment à parler d'elles mêmes. J'ai cette faiblesse de mon sexe. Vous paraissez vous-même avoir trop étudié le genre humain, pour ne pas être disposé à quelque sentiment d'indulgence envers sa moitié la plus faible. Vous y serez encore plus porté quand vous

verrez par cette lettre que ce sont de quelques traits de ma propre histoire dont je veux vous entretenir, parce qu'il s'y trouve des situations dont le tableau peut servir de pendant à certaines observations dont vous nous avez fait part sur les mœurs des habitants de ce pays. Je vais donc entamer ma narration sans autre préambule, je vous laisse le soin de la commenter et d'en tirer la morale (*Spec.*, 26 février 1816).

« Clélie Arbrune » parle de sa propre expérience. Elle raconte dans le détail l'évolution de sa situation de femme riche et adulée à celle de femme pauvre et méprisée et dénonce, du même coup, l'attitude opportuniste et matérialiste de ses compatriotes. Il s'agit d'abord d'une critique courroucée des préjugés et de l'hypocrisie de la société canadienne. « Clélie », qui vivait dans un nid douillet et menait une vie mondaine active, ne peut plus désormais offrir à ses hôtes les mêmes avantages. Alors qu'elle aurait besoin de leur aide pour se sortir de l'impasse où elle se trouve, la plupart des personnes qui la fréquentaient se sont soudainement volatilisées. En racontant son histoire dans le *Spectateur*, elle espère réformer les mœurs ou du moins prévenir d'une déchéance ceux qui pourraient, comme elle, être victimes de leur aveuglement.

En filigrane de cette critique apparaît toutefois celle, plus fondamentale, de la dépendance des femmes à l'égard de leur époux. Car, si « Clélie Arbrune » est rejetée par ses anciens amis et qu'elle se retrouve dans le sou, c'est bien parce que son mari lui avait caché l'état pitoyable de leur situation financière. Tenue à l'écart des questions relatives aux finances de la famille, elle ne pouvait pas prévoir une déchéance aussi rapide. Son bonheur aurait pu être préservé si l'attitude négligente de la société et des maris envers les épouses, — qu'on semble généralement écarter des dures réalités pour les envelopper dans un nid aussi douillet qu'illusoire —, ne pesait aussi lourd sur leur avenir personnel. « Clélie » relève là un problème important pour les femmes. Ce n'est pas en termes juridiques ou philosophiques qu'elle expose son point de vue, mais bien en démontrant par l'exemple, les méfaits d'une telle mise à l'écart.

Or, la critique sociale qui apparaît dans la lettre au journal sert aussi à formuler des recommandations législatives. Le 20 octobre 1837, « Susanne » entend résoudre un problème en s'adressant aux magistrats de la ville de Montréal par la voie des journaux. Le

pseudonymat, lié à la pratique de la lettre au journal, joue un rôle essentiel dans ces prises de positions publiques. Dans *Le Populaire*, « Susanne » s'adresse aux Magistrats par l'entremise de l'éditeur qui approuvera sa requête en post-scriptum :

Je signale avec toute déférence aux Magistrats de cette ville, comme une nuisance intolérable, l'attroupement des charretiers dans la rue Notre-Dame au haut du Marché Neuf ! Ces individus qui sont la plus part de la classe la plus basse de la société, se stationnent en si grand nombre que l'on a peine à faire son chemin de ce côté ; on les y voit du matin au soir, pratiquant toutes sorte d'indécents gambades, et brailant les choses les plus obscènes. Au nom de toute la société, je prie les Magistrats de mettre ordre à cet abus, qui a été souffert assez longtemps pour leur mériter de vifs reproches du public (*Pop.*, 20 octobre 1837).

« Susanne » se fait finalement le porte-parole de tous les citoyens qui souffrent les manières indécentes des charretiers, autant hommes que femmes, de la ville de Montréal.

Si la plupart de ces lettres visent à réformer les mœurs, d'autres attaqueront directement les personnes dont les agissements sont répréhensibles. Dans l'éphémère *Libéral*, « Fidelia » (*Lib.*, 12 août 1837) signe une lettre mordante qui dénonce la bassesse de l'éditeur du *Montreal Herald*. L'éditeur, qui ne cesse d'attaquer le député Mr Teed. Non content d'avoir seulement brisé la réputation de son adversaire, il s'en prendrait maintenant à son épouse et à ses filles. « Fidelia » est outrée de cette lâcheté à régler ses comptes sur le dos des femmes, sans moyen de se défendre, mais surtout étrangères au conflit qui oppose les deux hommes. Elle termine sa lettre avec une pointe d'ironie, en conseillant au « jeune héros des mille batailles » de se procurer rapidement un billet pour Londres ainsi qu'une lettre de recommandation. Décrivant sa délicatesse, cette lettre expressément destinée à l'attention de la reine Victoria, devrait permettre au sexe faible de se venger.

Dans *Le Canadien* du 21 avril 1832, « Sophie, femme de *** » exprime son désaccord avec l'idée de placer les colériques et autres personnes atteintes de maladies contagieuses dans l'hôpital situé tout près de sa maison, exposant ses enfants à la contagion et à une mort certaine⁶⁰. Cette mère de famille ne peut rester silencieuse plus longtemps. Elle commence ainsi sa lettre destinée à l'éditeur du *Canadien* : « Monsieur Fréchette, Sûrement

⁶⁰ L'épidémie de choléra qui balaie le Bas-Canada en 1832 commence quelques semaines plus tard.

que votre Gazette ne parle pas rien que pour les hommes ; vous devez être aussi le défenseur et l'appui du sexe le plus faible quand il est affligé. Permettez-moi donc de vous conter ma peine. » (*Can*, 21 avril 1832). Cette intervention contient tout ce que l'on attend d'une mère prête à tout pour sauver sa famille. L'utilisation de l'adverbe « Sûrement », en début de phrase, et de l'intimation, grâce au verbe « devoir », lui permet de soumettre son jugement au public. « Sophie » reconnaît la liberté qu'elle prend, mais s'impose par le fait même. Après avoir expliqué les intentions des autorités, elle fait part de ses inquiétudes :

Mon mari est ivrogne (je puis vous le dire sans manquer à la charité puisque vous ne le connaissez pas). Je l'ai bien tourmenté pour le faire entrer dans la société de Tempérance, mais il m'a toujours répondu qu'il n'avait pas les moyens de boire du vin lui. Vous voyez qu'il ne prend que des boissons fortes et des plus fortes je puis dire. Il sera donc le premier pris, par ces mauvaises maladies, mon pauvre mari. Ensuite, j'ai dix jolis enfants ; aucun d'eux n'a encore eu ni la picotte, ni la rougeole. N'ai-je point droit de m'alarmer ? Je ne suis pas la seule, il y a une demi-douzaine de mes voisines qui ont aussi de grandes familles et qui se trouvent dans le même cas que moi. Dans notre affliction commune, nous avons pris une résolution un peu hardie, je ne sais si vous l'approuverez. Si le bruit courant est vrai, nous sommes résolues de nous réunir toutes ensemble avec nos enfants, et d'aller en pèlerinage, nous jeter dans le Bureau de Santé en le priant et conjurant au nom de l'humanité de nous procurer les moyens de nous éloigner de l'Hôpital ou bien de ne pas y laisser venir ces mauvaises maladies, qui nous raviront infailliblement nos chers enfants, et qui nous enlèveront peut-être nous-mêmes. — J'ose me flatter (l'espérance naît si aisément dans le cœur d'une femme) que nous serons écoutées ; car si ces messieurs ont le cœur sensible comme j'aime à le croire, ils ne pourront résister au spectacle touchant que nous allons leur offrir (*Can*, 21 avril 1832).

Cette vocation de redresseuse de torts sera utilisée à une autre occasion par la jeune « Émilie Valade » de Lanoraie. Sa mère étant décédée accidentellement, on semble faire circuler un nombre important de rumeurs à propos de cette « mort mystérieuse ». Elle demande à l'éditeur de la *Minerve*, qui a rapporté l'histoire de façon à ternir la réputation de sa famille, de reconsidérer sa position dans cette affaire en publiant son propre témoignage :

Souffrez un mot en réplique à votre article du 13 du courant intitulé *Mort Mystérieuse*
La croyance dans toutes les paroisses voisines est que c'est Pierre Valade qui a fait périr sa femme; horrible calomnie soufflée à mots couverts dans Lanoraie et augmentée à l'envie ce semble à mesure qu'elle s'est éloignée. Je tends la main aux opprimés et aux pauvres orphelins. La famille Dalcour est très honnête et alliée à ce que la religion et l'honneur ont pu produire de mieux parmi les habitants. Émilie Valcours la défunte sortait de gager les grâces de son jubilé avec édification, comme bien d'autres elle a été malade toute sa vie tombant souvent sans connaissance, y restant plusieurs heures quelquefois ; il est aisé de concevoir que l'esprit s'affaiblit se trouble dans le mal. Le récit suivant est d'après les recherches les plus exactes (*Min.*, 30 janvier 1834).

« Émilie » rétablit alors les faits et pose l'hypothèse de la mort accidentelle avec preuve à l'appui :

Voilà ce que j'ai pu découvrir de vrai, écrit-elle, ; dans les autres récits je ne découvre que mensonge, contradictions jugement horriblement téméraires et vengeance avec tous ses noirs complots. Un procès fait par un capitaine, un officier et douze jurés atteste que la défunte est morte par accident (*Min.*, 30 janvier 1834).

Il faut noter ici la posture de l'intervention qui se fait à la troisième personne et ajoute donc une certaine objectivité au propos. Or, la signature et le paragraphe final montrent bien qu'il s'agit d'une lettre envoyée à titre personnel. La jeune fille est l'une des quatre orphelines privées de mère par cet accident fâcheux. C'est du moins ce que la correspondante laisse entendre en glissant quelques éléments biographiques permettant de l'identifier. Elle fait de sa lettre, non seulement un document objectif, mais par la personnalisation de l'épistolière, elle ajoute à l'authenticité des faits qu'elle rapporte.

6.17 De la fiction publicitaire

Dans *L'Aurore* du 30 août 1817, « Lacymilla » publie une petite annonce visant à recouvrer les objets dérobés lors d'un récent vol dont elle a été victime. Il ne s'agit pas d'une annonce classique s'inscrivant dans un cadre commercial ou juridique comme on en trouve généralement dans les périodiques. « Lacrymilla » (celle qui verse des larmes) offre plutôt un pastiche du genre. Le pseudonyme choisi par l'auteure joue sur l'isotopie du malheur. Il colore également le texte d'une tonalité où l'ironie tient une place importante. La liste des objets dérobés à la plaignante et la récompense offerte à celui ou celle qui lui permettra de les recouvrer sont tout à fait originaux :

Avertissement extraordinaire
Cinquante sourires de récompense

L'autre jour vers six heures du soir (heure du thé), la réputation de la sous-signée a été attaquée en son absence d'une manière violente, et on lui a enlevé les articles suivants savoir la paix de l'âme ; le contentement du cœur ; la confiance de l'innocence ; le sommeil de cinq nuits, et l'espérance d'un mariage heureux et brillant. Ce qui aggrave le vol, c'est que les voleurs, comme pour ajouter l'insulte au tort, ont laissé à la place des articles précieux qu'ils m'ont enlevés, un misérable reste de honte, et un amas confus de reproches. Quiconque mettra la soussignée en état de recouvrer les effets précieux qui lui ont été volés,

recevra cinquante sourires gracieux, pourvu que si celui qui les lui fait retrouver est un monsieur, il n'aille pas comme pourraient faire des gens trop empressés, prendre cette récompense pour un encouragement à l'amour.

C'est par le biais d'un genre *a priori* non littéraire que « Lacrymilla » inscrit une forme de littérarité. Elle joue avec le style de l'annonce traditionnelle et l'infléchit à un usage tout à fait original, celui d'une plainte à l'égard de la médisance. Dans les journaux de l'époque, la petite annonce est un genre où l'originalité est à peu près nulle. Mis à part les sujets de ces « avertissements » qui peuvent parfois faire sourire un lecteur contemporain, la publicité n'a rien de divertissant et n'est pas encore conçue comme une forme de création. Au fur et à mesure que l'on avance dans le XIXe siècle, les éditeurs usent de caractères typographiques, de couleurs ou d'image pour attirer l'attention de leurs abonnés. Le texte de « Lacrymilla » est une petite exception rafraîchissante dans le domaine publicitaire de l'époque.

6.18 Des maux de femmes

Si nous avons considéré en priorité les journaux francophones, un journal comme *The Scribbler*⁶¹ ne pouvait être écarté de l'analyse, puisqu'il contient en effet une quantité étonnante de textes signés sous pseudonymes féminins pour l'époque. Comme c'était le cas avec la *Gazette littéraire* ou le *Spectateur*, il n'est pas interdit de penser que ces textes soient des fictions, d'autant plus que le journal ne s'intéresse ni à la politique ni commerce comme c'est le cas dans les gazettes, mais bien à décrire et à commenter les mœurs du temps, des thèmes prisés par les journaux de forme spectatorielle. Les premiers numéros du *Scribbler* sont d'ailleurs utilisés par l'éditeur pour dénoncer de manière transposée — Wilcocke change

⁶¹ Son propriétaire, Samuel Hull Wilcocke arrive au Canada au tournant du XIXe siècle à titre de publiciste pour la North West Company. En 1820, après une dispute avec son employeur, Wilcocke s'enfuit aux États-Unis où il est arrêté illégalement et ramené au pays. Il purgera une peine d'un an de prison à Montréal avant d'être acquitté des accusations de fraude qui pesaient contre lui. Néanmoins, il devra retourner sous les verrous pour dettes impayées. C'est pendant cette seconde incarcération, qu'à la suggestion de sa fiancée Ann Lewis, il commence à rédiger et à publier *The Scribbler*. Dans la dédicace de son journal, il surnomme sa concubine « Althea ». Ce nom est repris d'un poème du poète anglais Richard Lovelace (1618-1657) incarcéré à la prison de Westminster et intitulé « To Althea from prison » (1642), tiré de son œuvre *Lucasta* (1649).

les noms et les lieux — les abus de la North West Company, pour laquelle Wilcocke était employé, et les affronts dont sa concubine et lui-même ont été victimes. Cette histoire est présentée en feuilleton sous le titre « Letters of Puolo Penang » pendant les premiers mois de parution du journal.

Le *Scribbler* présente toutefois seize textes signés d'un pseudonyme féminin pendant la période qui va de 1822 à 1827, soit un peu plus de trois textes par année⁶². Jamais le rédacteur ne critique les textes envoyés par les femmes et il se montre solidaire de leurs revendications. Il les encourage à écrire, trouve toujours un bon mot pour flatter leur talent et se fait leur protecteur. Le premier texte signé sous pseudonyme féminin témoigne de l'empathie de Wilcocke à l'égard de ses correspondantes. Il s'agit d'une anecdote sur la tradition des visites aux nouveaux mariés, écrite sous le pseudonyme de « Cassandra » (14 mars 1822). Le rédacteur n'a que des éloges pour le style de la jeune dame et exprime son souhait de revoir souvent son nom dans les pages du journal. Une autre jeune femme qui signe « Eleonora » (11 avril 1822) profite du papier périodique pour avertir les lecteurs de la présence d'une bête dangereuse qui a été prise à rôder près de la place du marché. On imagine cependant qu'il s'agit d'une personne connue des lecteurs et décrite sous des traits monstrueux, une sorte de Don Juan mêlé d'un escroc dont les femmes doivent se méfier⁶³.

Un texte signalant les possibilités de l'anonymat pour les jeunes filles souhaitant correspondre avec le rédacteur apparaît sous la plume de « Harriet Rattle ». Cette jeune fille demande à M. Macculloh — nom de plume utilisé par Samuel Wilcocke — de lui envoyer un Valentin afin de faire connaître cette tradition anglaise aux jeunes filles Canadiennes. Elle ajoute en post-scriptum la réflexion suivante : « I told Pa I was going to write to you, and he said it was a shame, but Ma said it would do no harm, as nobody would know who I was. So Pa smoked his Pipe and said no more about it » (*Scrib.*, 14 février 1822). En trafiquant son identité, cet envoi qui lui apporterait la honte, selon le père, devient sinon acceptable, du

⁶² Il faut cependant noter que plusieurs numéros manquent.

⁶³ Très souvent, le ton du journal et la teneur des propos nous échappent. Ils ne peuvent être compris que dans la mesure où les faits réels sont connus du public contemporain de la parution. Ces ambiguïtés permettent cependant au couple de régler des comptes personnels.

moins sans conséquence. « Harriet » prend donc la peine d'envoyer sa demande, à laquelle Lewis Macculloh répond avec son charme habituel en lui offrant un valentin. Une autre jeune fille, « Phillis Knowlitttle » demandera qu'on l'éclaire au sujet de la signification de certains mots ambigus utilisés par M. Macculloh. L'éditeur saura gré de cette remarque et donnera les explications réclamées par la jeune fille au pseudonyme tout désigné.

L'humour est constamment au rendez-vous dans les textes du *Scribbler*. C'est pourquoi le postulat de la fiction est de mise dans l'étude de ce journal. Il ne s'agit pas d'évacuer complètement l'idée que ces textes aient pu être rédigés par des femmes lorsqu'ils comportent une signature féminine, mais de tenir compte également des implications du travestissement au plan de la création littéraire⁶⁴. C'est l'effet de réel qui domine et non pas la réalité elle-même. L'impression générale laissée par le *Scribbler* est celle d'un vaste théâtre, à l'intérieur duquel le rédacteur s'immisce sous divers costumes qui lui permettent de décrire des réalités généralement évacuées par la presse plus traditionnelle. Sous le couvert de l'humour et de différentes personnalités, Ann Lewis⁶⁵ et Samuel Wilcocke semblent créer un univers réaliste qui leur permet de revendiquer et de critiquer la société canadienne. Or comme le souligne Carl F. Klinck, « *Le Scribbler* pourrait bien avoir sa place en littérature canadienne, car il constitue avant tout une confession, une autobiographie d'un genre étrange et peu commun » (1982 : 900).

Si Klinck pense en particulier aux « Lettres de Puelo Penang », d'autres interventions laissent croire à cette hypothèse. « Elvira » (*Scrib.*, 14 février 1822) fait parvenir un poème décrivant les pensées d'une femme pendant le voyage par mer la menant de l'Angleterre au Canada. Ce poème évoque évidemment le voyage effectué par Ann Lewis, quelques années auparavant, par amour pour Samuel Hull Wilcocke. Quelques semaines plus tard, « Flora » (*Scrib.*, 11 mai 1822) traitera du même sujet, cette fois en s'inspirant d'un fait divers paru dans un journal newyorkais. Une jeune Allemande âgée de vingt ans, Christina Cauker, ayant

⁶⁴ Il est également possible que la chronique mondaine qui paraissait sans nom d'auteur puisse être de la plume d'Ann Lewis, puisque Samuel Hull Wilcocke était incarcéré à cette époque.

⁶⁵ Ann Lewis (?-?) South Lambeth, Londres. Elle arrive à Montréal en 1819 et selon Wilcocke ils se seraient mariés secrètement à Montréal en 1821. Ils se remarièrent en 1825 à Rouses Point dans l'état de New York.

quitté sa patrie pour venir rejoindre son fiancé, se voit rejetée par ce dernier à son arrivée en Amérique et meurt de chagrin et de désespoir. « Flora » lui dédie un poème dans lequel elle condamne la malhonnêteté du jeune homme et lui souhaite d'être hanté par le souvenir de sa fiancée.

D'autres pseudonymes féminins présentent des textes plus littéraires. « Sappho » (*Scrib.*, 11 juin 1822) enverra un exemple de sa verve poétique au journal, tandis que « Pluto » expédiera une lettre trouvée lors d'une promenade à Montréal et contenant un poème signé « Aurelia Careless » (*Scrib.*, 1^{er} août 1822). Cette lettre destinée à un certain « Tommy Changeling », un ami soit-disant intime du rédacteur du *Scribbler*, suscite la curiosité du lectorat du journal, avide de connaître les histoires intimes de ses contemporains. En insistant sur l'amitié liant le rédacteur et le destinataire premier de la missive, Wilcocke ajoute des preuves à l'authenticité de la lettre qui n'est sans doute pas plus authentique que la signature de la jeune « Aurelia » en question.

Mis à part ces quelques poèmes, la suite des textes publiés sous pseudonyme féminin se présente essentiellement des faits divers. « An old Women » (*Scrib.*, 17 octobre 1822) questionne la déchéance des sujets de conversation dans les salons qu'elle fréquente. « Amanda » (*Scrib.*, 17 octobre 1822) critique la pédanterie d'une femme de sa connaissance. « Nanny Look-over All » (*Scrib.*, 30 juin 1825) annonce, avec joie, la mort d'une personne amoralisée qui fut emportée par les griffes du démon. « Guinguette » (*Scrib.*, 30 juin 1825) décrit les manigances d'un homme marié pour séduire les femmes de son entourage. « Her Near Neighbor » (*Scrib.*, 7 septembre 1826) dénonce les supplices qu'une vieille femme fait subir à sa fille. Ce qui émane de ces textes est la détermination de ces épistoliers de la presse à exposer les affronts dont les femmes sont victimes et à critiquer les mœurs de leur temps. L'ouverture de l'éditeur aux opinions féminines et son charme incitent également plusieurs correspondantes à donner leur avis sur les histoires amoureuses qu'elles vivent ou qu'elles espèrent. « Mrs Hack » (*Scrib.*, 26 juillet 1827) rend compte des mesures prises lors d'une récente réunion pour contrer les trop lents progrès du mariage et aider les jeunes filles célibataires à prendre époux. On avait déjà observé cet intérêt pour l'avenir matrimonial des

Canadiennes dans la *Gazette de Québec*. Or, dans le même numéro, « Judy O'Flanagan » (*Scrib.*, 26 juillet 1827), une jeune célibataire, demande la protection des « gentlemen » de la ville contre les soldats du 71^e régiment qui ont de mauvaises manières avec les femmes.

C'est cependant une lettre de « Messalina Singular » (*Scrib.*, 7 septembre 1826) qui cause le plus d'émoi au lecteur du journal. Cette intervention tranche radicalement avec les manières policées des autres correspondantes. Même si on sent une certaine légèreté de mœurs dans quelques-uns des écrits présentés dans le périodique, jamais les interventions ne se font aussi explicites que dans la lettre de « Messalina Singular ». L'éditeur introduit ce texte comme suit :

A letter, written in a neat female hand, has been transmitted through the post-office, the principal contents of which we publish, suppressing some parts, that are too plain in their amorous details, and undisguises lubricity, fitter for the memoirs of Fanny Hill, than our chaste pages – hem ! (*Scrib.*, 7 septembre 1826).

Le rapprochement de cette lettre avec les *Mémoires de Fanny Hill* (1769) de John Cleland⁶⁶ est assez audacieux. Il s'agit d'un roman libertin anglais qui sera interdit de publication. Le témoignage de « Messalina Singular », écrit du « Temple de Diane », s'inscrit dans cette tradition littéraire. Séparée de son mari, statut assez mal vu à l'époque, cette femme réussit encore à plaire. Cette lettre constitue le témoignage de ses nombreuses aventures amoureuses, voire sexuelles que camouflent les interruptions du texte. L'audace de Samuel Hull Wilcocke est assez spectaculaire, car il s'agit bel et bien d'un texte érotique, coupé juste au bon endroit par l'éditeur. Ces interruptions, indiquées par le mot « hiatus », dissimulent les descriptions scabreuses, mais offrent au lecteur un espace extraordinaire pour laisser libre cours à son imagination. Malgré son insistance sur la décence de son journal, Lewis Macculoh est bien conscient de l'impact que ce texte aura sur ses lecteurs et ses lectrices. D'ailleurs, l'utilisation de l'interjection « hem » à la fin du chapeau de présentation indique un certain désengagement face à la description de la rigueur morale de son journal.

⁶⁶ John Cleland, *Fanny Hill, or Memoirs of a Woman of Pleasure* publié à Londres en 1749. Ce roman érotique raconte les tribulations sexuelles d'une jeune orpheline avant son mariage.

Le *Scribbler* offre une vision originale de la femme, non seulement parce que Samuel Hull Wilcocke leur ouvre les pages de son périodique, mais surtout parce que ces textes s'encombrent peu des emblèmes traditionnels du féminin et des règles normalement admises de la bienséance. Il offre une place nouvelle aux femmes dans la société canadienne en leur permettant de s'exprimer sans nécessairement s'assujettir à des règles morales strictes. La présence d'Ann Lewis comme collaboratrice joua sans aucun doute un rôle important dans cette ouverture à l'écriture féminine.

6.19 Des journaux féminins

Si le *Scribbler* marque un moment important de l'écriture féminine dans les périodiques, la tendance à considérer les femmes comme un lectorat important n'est pas un phénomène nouveau, ni uniquement anglophone. Comme on l'a vu, dans la *Gazette de Québec*, les textes spécifiquement destinés au lectorat féminin étaient nombreux et les éditeurs de la *Gazette littéraire* de Montréal, en instiguant un débat sur les coiffures, pensaient sans doute s'attacher de nouveaux abonnés, voire de nouvelles abonnées. Ce phénomène se poursuit et augmente dans certains périodiques pendant la première moitié du XIXe siècle. Par exemple, malgré l'absence de textes signés sous pseudonyme féminin dans *Le Fantasque*, Napoléon Aubin offre une place importante à ses lectrices. Il s'adresse régulièrement aux dames et demoiselles qu'il croit plus en mesure d'apprécier son journal à la facture originale et aux propos incisifs. Si les femmes réelles qui publient dans les périodiques semblent rares jusqu'à la décennie 1830, il faudra attendre également cette période avant de voir apparaître des magazines féminins dirigés par des femmes⁶⁷. Le premier périodique s'adressant explicitement aux dames, mais édité par un homme est *L'Almanach des dames*, de Louis Plamondon paru en 1806 et dont nous avons déjà parlé. Dédié à Rosalie

⁶⁷ En Angleterre, le premier journal s'adressant à un public féminin est l'*Athenian Mercury* (1690). Jusqu'en 1760, Susanna Van Dijk a retracé dix-huit journaux féminins. Il s'agirait d'un phénomène plus populaire en Angleterre qu'en France. La presse anglaise est plus portée à traiter des phénomènes sociaux, que la France qui privilégie l'événement militaire et politique. Il n'est donc pas étonnant que le premier magazine féminin français, le *Nouveau Magazine Français* (1750-1752) de Mme Le Prince de Beaumont, ait été publié à Londres.

Amiot, cet almanach est un exemple de l'intérêt que l'on portait à divertir la gent féminine et de l'importance plus grande que l'on commençait à accorder au lectorat féminin.

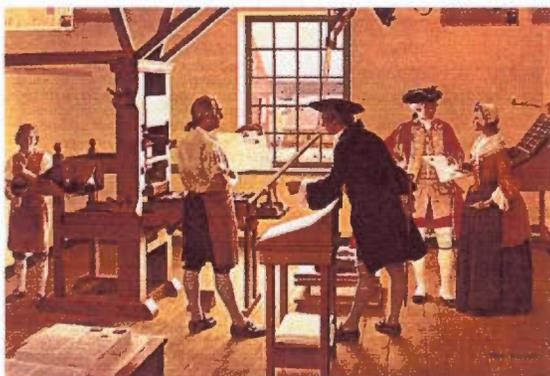


Figure 63
Rex Woods, *The Halifax Gazette*

Toutefois, si Rosalie Amiot est l'instigatrice de ce périodique, voire sa muse, on considère généralement que les femmes n'ont pas joué un rôle important dans l'univers de la presse avant le tournant du XXe siècle. Dans le Haut-Canada pourtant, Sophia Simms Dalton (1785-1859) participe à l'édition du *Patriot and Farmer's Monitor* fondé à Kingston

par son mari Thomas Dalton en 1829. Trois ans plus tard, le journal se déplace à York (Toronto) où le marché est plus considérable. Pour éviter les représailles, les articles virulents de Thomas Dalton sont réputés être écrits par sa femme, et, jusqu'à preuve du contraire, certains d'entre eux ont peut-être effectivement été écrits par elle. À partir de 1840, Sophia Simms Dalton, devenue veuve, reprend la publication du journal jusqu'à sa vente en 1848⁶⁸. Dans le Bas-Canada, si les noms de femmes ne résonnent pas aussi intensément dans l'histoire de la presse périodique que ceux des éditeurs Cary, Mesplet, Bibaud, Neilson ou Duvernay, plusieurs d'entre elles ont déjà partagé les travaux de leur mari imprimeur, et quelques-unes ont même fondé leur propre journal.

On en tient peu compte dans l'histoire de la presse, mais les femmes d'imprimeurs ont souvent eu une part active dans les entreprises périodiques. Ce fut le cas en Europe et aux États-Unis, et l'on peut imaginer que ce fut également la règle au Bas-Canada⁶⁹. Fleury Mesplet, par exemple, a appris son métier auprès de sa tante Marie-Marguerite Capeau-

⁶⁸ Raymond Card, «The Daltons and *The Patriot*», *The Canadian Historical Review*, vol. XVI, no 2, juin 1935, p. 176-178 ; Ian R. Dalton, « Sophia Simms Dalton », *Dictionary of Canadian biography*. Toronto, University of Toronto Press, 1985, vol. VIII, p. 804-805.

⁶⁹ Voir Roméo Arbour, *Dictionnaire des femmes libraires en France (1470-1870)*, Genève, Droz, 2003 et *Les femmes et les métiers du livre (1600-1650)*, Chicago/Paris, Garamond Press/Didier, 1998.

Girard qui possédait une imprimerie à Lyon⁷⁰. Marie Mirabeau, la seconde épouse de Fleury Mesplet⁷¹, avait suivi son mari depuis la boutique d'imprimerie de Lyon, jusqu'à Londres puis jusqu'à Washington où il fit ses armes aux côtés de Benjamin Franklin avant de s'installer à Montréal. Quelques semaines après leur arrivée, soit en mai 1776, alors que l'Invasion américaine est à son paroxysme, Mesplet est emprisonné. On craint qu'il ne serve d'agent de renseignements pour les Américains dont il vient de publier la lettre du Congrès adressée aux Canadiens. Marie Mirabeau prend en charge l'imprimerie, accompagnée d'un domestique. Comme la majorité des épouses de son époque, Marie Mirabeau collabore certainement à l'entreprise de presse. Pendant la seconde incarcération de son mari en 1779, elle avait obtenu la permission de faire fonctionner l'imprimerie, ce qui montre qu'elle était bien au fait des activités et du fonctionnement de l'entreprise de presse (De Lagrave, 1993 : 199). Alors que Mesplet est sous les verrous, elle veille à la publication d'un *Almanach curieux et intéressant*, d'un calendrier et d'un manuel anglo-mohawk commandé par Daniel Claus, surintendant adjoint des Indiens en Canada. L'ouvrage didactique qui porte le titre *A Primer for the Use of the Mohawk Children* est sous la responsabilité de l'épouse de Mesplet et sort des presses en 1781⁷². Ce manuel de lecture fut utilisé par les Mohawks loyalistes dans l'apprentissage de leur langue maternelle et de l'anglais. La troisième épouse de Mesplet, Marie-Anne Tison, avait elle aussi prêté main-forte à l'entreprise et veillé à terminer les contrats d'édition après le décès de Fleury Mesplet. C'est elle qui fait paraître le dernier numéro de la seconde *Gazette de Montréal* qui paraît le 16 janvier 1794, avant que l'entreprise ne soit vendue.

⁷⁰ Mesplet était gérant de l'entreprise de sa tante en 1755. Jean-Paul de Lagrave, *L'époque de Voltaire au Canada*, p. 438.

⁷¹ Fleury Mesplet aurait été marié à Marie-Marguerite Pierrard avant de quitter Marseille pour Londres en 1773. On ne retrouve aucune allusion au décès de cette dernière, mais Mesplet est réputé marié à Marie Mirabeau lorsqu'il arrive à Philadelphie en 1774.

⁷² « After introducing alphabets and vocabularies, the remainder of this primer is devoted to Christian doctrine and prayers, with the English and Mohawk languages on opposite pages. The engraved frontis-piece of Indian children in a classroom represents the intention of the work stated on the title page : "To acquire the spelling and reading of their own, as well as to get acquainted with the English, Tongue." Claus, Deputy Superintendent of Indian Affairs in Canada for the British government, also translated The order for morning and evening prayer, and administration of the Sacraments, and some other offices of the Church of England into Mohawk. » www.libraries.psu.edu/crsweb/speccol/utopia.htm. Daniel Claus, *A primer for the use of the Mohawk children*. Fleury Mesplet imprimeur, 1779. *A Primer for the Use of the Mohawks Children*, Waerighwagsawe Iksaongoenwa, Londres, England, Printed by C. Buckton, 1786, 98 p.

Le jeune Duvernay, encore célibataire, ne pourra pas non plus se passer d'une collaboration féminine lorsqu'il décide de fonder la *Gazette des Trois-Rivières* en 1817. Duvernay se retrouvant seul à Trois-Rivières, sa sœur Julie⁷³ quitte le foyer familial de Verchères et vient le rejoindre à la fin juillet 1817. Elle reste à ses côtés jusqu'à la fermeture de la *Gazette des Trois-Rivières* en 1819. Ce concours féminin, qu'on croit généralement associé aux tâches ménagères, ne comporterait-il pas quelques contributions au travail de l'imprimerie et peut-être même au choix des textes et à la rédaction du journal ? La *Gazette des Trois-Rivières* est l'un des journaux les plus ouverts à la production féminine et le plus attentif à son lectorat féminin alors que les journaux ultérieurement dirigés par Duvernay accordent peu d'intérêt au lectorat féminin.

À Montréal, la collaboration d'Ann Lewis à la production du *Scribbler* de Samuel Hull Wilcocke est indéniable. Ann Lewis, une femme originaire de Londres qui était venue retrouver Wilcocke en 1819, joue non seulement le rôle de muse pour l'éditeur, mais travaille aussi activement à la rédaction et à la distribution du journal⁷⁴. Wilcocke décrit la participation de sa fiancée à la préparation de la feuille périodique dans la dédicace du premier numéro :

But you not only encouraged me, and rewarded me as I went on, in my literary employment ; you also furnished me with topics, provided me with matter, served me as a amanuensis ; — you solicited subscriptions ; you daily visited the post-office for me; you attended at the printing office ; you have yourself, at all times — regardless of weather, regardless of fatigue, regardless of contumely, — been even the runner and distributor ; the errand-boy, the carrier — what have you not been to me, and to this work ? To you, therefore I dedicate both myself and it.

You have one fault my beloved ; you think too little of yourself, and will now believe that you are entitled to the praises my fond heart desires to lavish upon you. It is, therefore, in your absence, and unknown to you that I pen this dedication. You will not see it till it is published ; and then it will be too late for you to prevent my giving vent to the strong feeling I possess, of the unequalled merits of your mind, and the unrivalled beauties of your person, in the words of a modern author who has peculiar felicitous energy of

⁷³ Marie-Anne-Julie Duvernay (Jositte). Fille de Joseph Duvernay et de Marie-Anne Julie Robbert de la Morandière. Sœur de Ludger Duvernay. Elle va rejoindre son frère à Trois-Rivières et l'aide à son entreprise de presse de la *Gazette des Trois-Rivières*. Elle épouse Pierre Fortin en 1822.

⁷⁴ Carl F. Klinck suggère cette hypothèse : « La dédicace qu'il rédigea pour le premier volume du *Scribbler* vantait l'amour et le dévouement d'Ann : elle s'était rendue tous les jours à la porte de la prison et avait assuré la gestion et la distribution de l'hebdomadaire. Il est probable qu'elle avait également joué le rôle du reporter municipal et du correspondant « pseudonyme ». En fait il se peut que dans une large mesure, le journal ait été rédigé par le mari et la femme sous des douzaines de pseudonymes ». Carl F. Klinck, « Samuel Hull Wilcocke » *DBC*, t. 6, 1987, p. 899-901.

diction, If ever a divinity descended upon earth in modern times, IT MUST BE FEMALE, AND THIS IS SHE (*Scrib.*, 28 juin 1821).

La situation particulière du couple et les descriptions du travail d'Ann Lewis par Samuel Wilcocke montrent une collaboration étroite entre l'éditeur et son épouse. Au reste, le nom de plume du rédacteur principal, sorte de « spectateur » comme on l'a vu, suggère l'intrication étroite de ces deux collaborateurs. C'est en effet sous le nom de Lewis Maculloh que la direction du journal est annoncée. Comme Karl F. Klinck l'a remarqué, on peut y voir une anagramme de Samuel Hull Wilcocke. Toutefois la présence du patronyme d'Ann Lewis dans cette construction n'est pas à négliger. On sait que plusieurs ouvrages publiés sous un nom unique sont souvent des œuvres collectives au XVIII^e siècle⁷⁵. Ann Lewis doit s'inscrire à l'arrière-scène et Wilcocke, malgré ces indications dans la dédicace, ne manque pas de protéger sa complice. Il fait son éloge et la décrit trop modeste pour ses talents. Wilcocke est bien conscient que cette présomption de modestie est nécessaire pour mettre la réputation de la jeune femme à l'abri des racontars, d'autant plus que le journal traite souvent des mœurs dissolues des Canadiens avec un ton amusé. Dans cette lettre où il dévoile les talents d'Ann Lewis, l'éditeur en chef insiste pour expliquer que cet hommage est publié sans la permission de sa compagne et que ce texte a été envoyé directement à l'imprimeur sans que sa collaboratrice ait été mise au courant. Il est toutefois difficile de départir les œuvres composées par Ann Lewis de celles de Samuel Wilcocke et des autres correspondants.

6.20 Une éditrice : Mary Graddon-Gosselin

S'il est difficile de mesurer l'importance de la collaboration des épouses dans les entreprises de presse⁷⁶, Mary Graddon-Gosselin offre toutefois un exemple tout à fait

⁷⁵ Voir Erica Harth, « The Salon Woman Goes Public... or Does She ? », Elizabeth C. Goldsmith et Dena Goodman (dir. publ.), *Going Public. Women and Publishing in Early Modern France*, 1995, p. 179-193.

⁷⁶ Aux États-Unis, Mary Katherine Goddard (1738-1816) et sa mère, devenue veuve en 1762, déménagent à Providence, Rhode Island, où elles aident leur frère William à son imprimerie. À l'été 1765, William Goddard part à Philadelphie et la mère et la sœur poursuivent le travail jusqu'en 1768. Elles publieront les almanachs de chacune des années et la *Providence Gazette*.

novateur dans le domaine journalistique canadien. Non seulement est-elle l'épouse de l'éditeur Léon Gosselin et a donc sans doute collaboré de près à sa carrière, mais elle est la première canadienne à assumer entièrement l'édition d'un journal. Le *Montréal Museum*, qu'on appelle communément *Ladies Journal*, s'intéresse non seulement à divertir le lectorat



Figure 64
Catherine Read, Frances Moore-Brooke

féminin, mais également à encourager les lectrices à produire elles-mêmes les textes qui seront imprimés dans le journal. Il n'est pas étonnant que ce premier périodique destiné aux femmes soit né de l'imagination d'une anglophone. Les journaux féminins sont bien connus dans le Royaume-Uni et les journaux américains de cette nature circulent déjà au Canada. L'écrivaine britannique Frances Moore-Brooke⁷⁷, auteure du roman *The History of Emily Montague* (1769), aurait très bien pu inspirer une entreprise de presse féminine dans les années qui suivirent la Conquête puisque, avant de venir séjourner au Canada, elle avait été éditrice d'un journal féminin intitulé *The Old Maid*, fort populaire à Londres⁷⁸. Mary Graddon Gosselin

s'inspirera plutôt du journal de Charlotte Lennox — une romancière connue en Angleterre —, appelé le *Lady's Museum*, publié en 1760 à Londres⁷⁹. En plus du nom, les deux journaux

⁷⁷ Frances Moore-Brooke (Claypole, Angleterre, 24 janvier 1724-Sleaford, Angleterre, 23 janvier 1789). Fille de Thomas Moore et de Mary Knowles. Frances Moore s'initie très jeune à la littérature. Elle écrit de la poésie, du théâtre et dirige l'hebdomadaire *The Old Maid*. Elle épouse John Brooke en 1756. En 1760, elle suit son mari à Québec, où il a été nommé aumônier de la garnison. Dans la capitale, elle tient salon et fréquente les cercles intellectuels du gouverneur Murray et de Maseres. Elle rentre définitivement en Angleterre en 1768, emportant avec elle, le manuscrit du roman épistolaire *The History of Emily Montague* qui sera publié à Londres en 1769.

⁷⁸ *The Old Maid*, by Mary Singleton Spinster (1755-1756). « Frances Moore (as she was before her marriage) gave no explanation of her choice of the title of the *Old Maid* for her essay-paper ; but in one of her over elaborate allegories there is a sketch called « A Vision of Marriage and Celibacy » in which she rejects the God of Marriage and comes down on the side of the Goddess of Celibacy — « in whose train neglect, Contempt and Derision are followed by Peace, Contentment, and a Youth, lovely as morning, called Liberty », Lorraine Macmullen, « Frances Brooke (1724-1789) » Robert Lecker, Jack David et Ellen Quigley (dir. publ.) *Canadian Writers and their Works*, Fiction Series, vol. 1, ECW Press Downsview, Ontario, 1983, p. 27

⁷⁹ Charlotte Lennox (1720-?) était d'origine irlandaise comme Mary Graddon. Elle quitte l'Irlande pour aller rejoindre une tante en Angleterre, mais celle-ci est décédée peu de temps avant son arrivée. Seule à subvenir à ses besoins, elle se lance dans le théâtre sans succès, puis en littérature, cette fois avec plus de brio. Elle publie *Harriet Stuart*, *The Female Quixote*, or *the Adventures of Arabella* et *The Philander*, *A Dramatic pastoral* avant de publier son propre journal. « Consisting of a Course of Female Education and Variety of other Particulars for the Information and Amusement of Ladies ». Voir Alison Adburgham, *Women in Print : Writing Women and Women's Magazines from the Restoration to the Accession of Victoria*. London : Allen and Unwin, 1972.

semblent pencher vers les mêmes préoccupations. Selon Adburgham, le *Lady's Museum* de Mrs Lennox se présentait ainsi :

In the first number Charlotte introduced herself as « young, single, gay, and Ambitious of pleasing », albeit with « A strong passion for intellectual pleasures. Yet her ideas upon the education of women were very conventional. In this issue she include a translation of a chapitre from the studies Proper for Women, in which young ladies were told to « avoid all abstracts learning, all thorny researches, which may blunt the finer edge of their wit and change the delicacy in which they excel into pendantic coarseness. They were advised to select such learning as might suit « the soft elegance of their form, add to their natural beauties and qualify them for the several duties of life ». These duties, it was implied, were marriage and childbirth (1972 : 117-118).

Le *Lady's Magazine* d'Oliver Goldsmith semble aussi avoir eu un impact dans la constitution du *Montreal Museum*, qu'on appelait aussi, il faut le souligner, le *Lady's Magazine*. Tout comme l'avait fait pour la première fois dans l'histoire de l'imprimé le journal anglais, le *Montreal Museum* propose des gravures de mode à ses lectrices, ce qui est une nouveauté importante dans la presse.

Le journal de Mary Graddon Gosselin est un journal important dans l'histoire du périodique au Bas-Canada. Il reçoit un bon accueil de la part de *La Minerve*, du *Magasin du Bas-Canada*, de *L'Ami du Peuple*, du *Canadian Courant*, du *Vindicator* et de la *Gazette de Québec* qui annoncent sa parution et invitent leurs lectorats respectifs à le lire⁸⁰. *La Gazette de Montreal* ira même jusqu'à proposer une recension de chacun des numéros. Si le journal de Mary Graddon-Gosselin connaît un succès certain chez les anglophones, *Le Canadien* vante aussi ses mérites auprès de ses abonnés francophones :

Le cinquième numéro du *Musée de Montréal*, journal de Littérature agréable et des Arts, publié en cette ville en langue Anglaise par une dame qui y voue ses loisirs, est sorti tout dernièrement. La publication fait beaucoup d'honneur au talent et au goût de son éditeur et a été accueillit avec la faveur qu'elle méritait. Nous en conseillons la lecture à celles de nos aimables compatriotes qui avec l'intelligence de l'Anglais, ont assez de loisirs pour en dévouer une partie au perfectionnement du cœur et de l'esprit, et à celui de l'art d'écrire. Chaque numéro contient, outre des extraits d'autres publications du même genre et d'ouvrages estimés, des pièces originales et des morceaux de poésie écrits spécialement pour le Musée. Nous souhaitons que l'encouragement croisse de manière à ne laisser aucun doute sur la permanence du journal, qui déjà en a donné plus de garanties qu'aucun autre de même nature qui ait été jusqu'ici publié dans le pays (*Can.*, 13 mai 1833).

⁸⁰ Dans une lettre de Léon Gosselin adressée à Ludger Duvernay, il indique que sa femme passe son temps à adresser des prospectus pour faire la promotion de son journal. ANQ-Q, Fonds Famille Duvernay, no 150, 11 septembre 1832.

Cet article est la reprise d'un entrefilet paru dans *La Minerve*. Que cette annonce paraisse d'abord dans le journal montréalais est compréhensible puisque l'imprimeur Ludger Duvernay s'occupe également d'imprimer le journal de Mme Gosselin. Mais qu'elle soit reprise dans *Le Canadien*, publié à Québec, surprend davantage et confère un certain mérite à la production de Mme Gosselin. On sait toutefois que Léon Gosselin était un ami intime d'Étienne Parent, alors rédacteur au journal *Le Canadien*. À la fermeture du *Montreal Museum* en 1834, tous semblent désolés de sa disparition.

Mary Gradon-Gosselin offre un bel exemple de la nécessité que ressentent certains Canadiens de promouvoir la littérature nationale. Dans le premier numéro du journal, l'éditrice explique que ce dernier se veut une réponse aux remarques sarcastiques des étrangers mal informés sur la situation culturelle des Canadiens. Elle souhaite rétablir la réputation de ses compatriotes dans le domaine littéraire en ripostant par l'exemple. Elle entend répondre à leurs allusions à l'éducation déficiente des Canadiens, à leur mince connaissance du monde des Lettres, ainsi qu'à leur manque de goût et d'esprit. L'éditrice considère le *Montreal Museum* comme le premier périodique essentiellement destiné à la littérature, alors que l'histoire en fait un périodique entièrement féminin. Le problème de définition réside en partie dans les limites que l'éditrice, consciente des frontières idéologiques de son siècle, impose à son journal et aux collaborateurs et collaboratrices qui y participeront :

It is not within our sphere, as Ladies, to pretend to an acquaintance with those deep and abstruse studies necessary to the improvement and display of human ingenuity, in the great and important arts of Life. Our views of utility are confined to the Domestic and social Circle, and to those limits our capacities and inclinations alike restrict us (MM, décembre 1832)⁸¹.

⁸¹ En 1892, *Le Coin du feu* de Joséphine Marchand Dandurand n'est pas vraiment plus avant-gardiste : « Notre but n'est pas d'encourager les jeunes filles à devenir bachelière, avocates ou doctoresses, mais plutôt de développer chez ses clientes les qualités essentiellement féminines. Un regain du prestige de la femme pourrait apporter dans nos mœurs une bienfaisante transformation. » Joséphine Marchand-Dandurand, *Le Coin du feu*, 1892.

Si ces remarques semblent assez conservatrices, Mary Graddon agrmente son propos d'un zeste d'audace en encourageant les femmes à enrichir leur connaissance des belles Lettres, mais surtout en sollicitant leur participation à la promotion de la littérature canadienne. Elle-même écrit quelques articles à saveur morale et traduit des textes du français à l'anglais. Pour l'édition des deux premiers numéros, elle s'assure du concours d'Elisabeth Ann Tracey⁸² et de plusieurs collaboratrices du Haut et du Bas Canada.

6.21 Les échos du féminisme

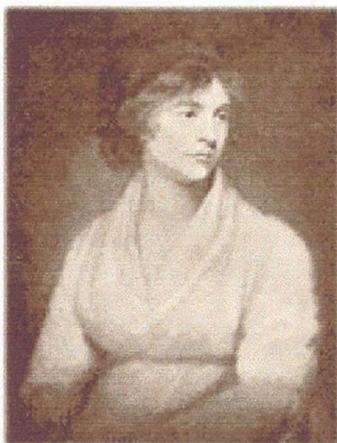


Figure 65
Mary Wollstonecraft
(1759-1797)

Si Mary Graddon-Gosselin adresse son journal à un lectorat féminin et qu'il est édité par une femme, les idées féministes qui s'élaborent de par et d'autre de l'Atlantique ne semblent pas avoir eu une influence considérable sur les idéologies véhiculées par le *Museum*. D'ailleurs, les historiennes s'entendent généralement sur le fait que le féminisme, qui pointait à l'horizon de la France et de l'Angleterre dans les années 1790, n'a pas eu d'échos sur les rives du Saint-Laurent, du moins omet-on d'en

témoigner. Au reste, aucune étude en ce sens ne semble avoir été réalisée. Il n'en demeure pas moins qu'un certain

féminisme avant la lettre a existé et représente la pensée de certaines Canadiennes à l'égard des courants idéologiques européens. *Le Cours du Temps* (1788-1795) encourage fortement l'éducation des filles et fait même la promotion d'écrits favorables à l'émancipation des femmes. Il est à notre avis l'un des plus importants diffuseurs des idées « féministes » du temps. Dans un numéro du mois de février 1795, on retrouve une critique favorable au livre de l'écrivaine anglaise Mary Wollstonecraft, *A Vindication of the Rights of Women* (1792).

⁸² Elisabeth Ann Tracey. Fille de Denys ou de Michael Tracey, marchand, et d'Ann Manford ou Mainfold. Issue d'une famille catholique et très tôt orpheline, recueillie avec ses frères John et Daniel par un oncle. Elisabeth accompagne ses deux frères au Canada en 1825. Le trio s'installe à Montréal.

Publiée en version bilingue, cette critique, que nous prenons la liberté de citer en entier, s'adresse à la fois au public francophone et anglophone, ce qui remet en question l'idée d'un retard dans la circulation de l'information destinée aux Canadiens français :

Le livre de Marie Wollstonecraft, sur le droit des femmes, n'est pas beaucoup admiré par son propre sexe ; la vérité cependant est, qu'il élève les femmes à leur juste rang parmi l'espèce humaine, et en prouvant qu'elles sont créées pour quelque chose de mieux que d'être les amusettes d'une passion capricieuse et les objets enfantins et imbéciles que nous en voudrions faire, ramène l'esprit féminin à son propre point. Néanmoins, par habitude nous en jugeons bien différemment et à la vérité nous nous trompons fort ! Nous nous imaginons qu'en donnant à leur entendement toute la perfection dont il est susceptible, elles négligeroient par là les devoirs domestiques comme épouses et mères, et qu'elles se révolteraient contre notre propre autorité légale, comme si l'ignorance étoit la base solide de la droiture et un esprit arrogant le produit certain de la sagesse. De peur de baisser en proportion de leur exaltation nous confirmons adroitement un système d'éducation, qui attache leur esprit à tout ce qui est frivole, et les rend purement les instrumens de nos plaisirs ; pour alléger leurs chaînes nous affectons de leur rendre cet hommage qui est renfermé dans les petits devoirs de la gallanterie, tandis que nous nous approprions dans toutes les actions de la vie chaque espèce de pouvoir qui est réellement important. Mais vraiment il seroit plus sage d'adopter un système opposé, en nous convainquant que notre tendresse ne diminuerait pas en augmentant dans le sexe ce qui feroit naître notre respect ; en regardant la partie la plus aimable de notre espèce, non comme des poupées animées, des joujoux, mais comme nos compagnes, nos amies, capables de mériter, outre notre affection, notre haute estime. C'est alors que nous n'avons qu'à être justes ; en ne demandant de soumission que sous l'autorité de la raison, et en considérant, que la différence des sexes ne s'étend pas à l'esprit, et que conséquemment les femmes sont aussi capables de tout ce qui est grand et bon que les hommes, un fait dont l'histoire nous fournit trop d'exemple pour ne pas admettre la doctrine qui inculque un juste égard pour les droits des femmes (*CT*, 2 février 1795).

Paru sans indication d'auteur, il s'agit sans doute d'un article repiqué d'un journal américain ou anglais. Controversé dans son pays même, ce manifeste féministe de la fin du XVIIIe siècle, suscite la remise en question du système d'éducation des filles. Il suggère en fait sa réforme entière. Le but de Mary Wollstonecraft était de transformer la société en donnant aux femmes l'accès à une instruction adéquate qui les pousserait à embrasser des professions reconnues apportant respect et autonomie. Ce projet a ranimé plusieurs vieux débats dans son pays d'origine, puis a été passé sous silence pendant quelques décennies. Ce n'est que dans les années 1840 que les féministes anglaises et françaises reprennent ces opinions et qu'on voit peu à peu s'établir des réformes significatives du système éducatif. La critique qui paraît dans le *Cours du Temps*, quelques années seulement après la parution de l'ouvrage en Angleterre, rend compte de la circulation des idées au Canada et d'une certaine synchronisation des mouvements de pensée européens et canadiens souvent ignorée.

C'est toutefois dans la décennie 1830 que les questions concernant les droits des Canadiennes seront le plus ouvertement débattues dans la presse. Dans *Le Canadien* du 7 mars 1832, les éditeurs font paraître un texte intitulé « Un mari selon les lois ». Une femme y présente diverses situations qui la mettent en conflit avec son mari. Juriste, le mari rétorque à chacune de ses demandes en citant un article du Code civil⁸³ :

Il y a dix-huit ans que nous sommes mariés, et tous les matins, avant le déjeuner, il me rappelle que je lui dois obéissance, et que je puis compter sur sa protection (code civil, art. 213). J'écoute sans rien dire, car que répondre ? C'est le texte même de la loi.

Mon mari aime la bonne chère, les poulets, le bon vin ; moi aussi et cependant, à table, monsieur a sa bouteille particulière dont il boit seul. Sa femme doit se contenter d'un vin tout ordinaire et d'une nourriture commune ; mais il prétend qu'il fournit tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie et qu'il me les donne selon les facultés de son état. [art. 214] Je me tais. J'ai comme toutes les femmes, une couturière, une lingère et une marchande de modes ; malheureusement je ne puis rien leur commander sans le consentement de mon cher époux, qui reçoit tous les revenus et tient tout l'argent renfermé dans son secrétaire. Aussi quand j'ai besoin de payer la plus légère dépense ; il me faut, comme une petite fille, aller tendre la main et le prier de me donner de l'argent.

Une fois j'ai voulu me plaindre de cette humiliante obligation ; voici sa réponse : nous sommes mariés en communauté de bien, Madame ; or, sachez pour votre instruction que le mari seul administre les biens de la communauté et qu'il peut les vendre sans le concours de sa femme (art. 1421) Remerciez-moi donc de mon économie, de ma surveillance, de ma bonne administration, et obéissez (art. 213) (*Can.*, 7 mars 1832).

L'utilisation abusive des textes juridiques montre toute l'incohérence d'un tel système, lorsque des hommes malveillants s'en emparent. Il n'est sans doute pas exagéré de parler ici d'un texte profémministe. La conclusion de l'intervention y contribue :

Aujourd'hui, je connais les lois qui oppriment les femmes, qui en font des esclaves et des choses soumises aux volontés du mari, qui peut les transporter où il veut, les nourrir, les vêtir comme il veut, les outrager comme il veut hors de la maison conjugale et disposer des enfants de sa femme sans son consentement⁸⁴.

Plus on avance dans le XIXe siècle, plus une certaine partie des lois qui favorisaient le maintien des droits des femmes est abandonnée de façon graduelle. La Coutume de Paris et le Common Law entre en concurrence et le Code Civil de Napoléon influence la donne. En

⁸³ Le Code civil ou Code Napoléon apparaît en France en 1804. Il rend la femme incapable juridiquement et soumise à l'autorité du mari. Ce texte est sans doute tiré d'un périodique français, mais sa reprise dans un périodique québécois montre l'inquiétude des Canadiens.

⁸⁴ Ce texte sera repris dans *La Minerve* du 14 mai 1832.

1828, lors des élections tenues dans la Haute-Ville, le refus de l'officier rapporteur N. F. Scott de colliger le vote de la veuve Laperrière provoque quelques remous dans les couloirs du Parlement. Des hommes se regroupent pour demander que l'on laisse voter les veuves qui en ont le droit (Doughty et Story, 1935 : 515-516). La perte officielle du droit de vote en 1834, devenue effective en 1847, n'a pas eu d'écho direct dans la presse, mis à part la retranscription du discours de Papineau dans *La Minerve* du 3 février 1834 au sujet de l'inutilité d'un tel droit, voire de son inadéquation avec les lois de la nature. Cependant, malgré l'absence de textes explicitement inspirés de ce retrait, on remarque que la même année, quelques interventions prennent position pour la reconnaissance civile des femmes. Il semble donc que le vote, qui relève du domaine politique, ne soit pas considéré comme une perte extrêmement importante pour les femmes en comparaison des altérations plus subtiles dans le domaine social et législatif. En fait, le droit de vote semble être un maillon d'une série plus importante de revendications⁸⁵.

Dans un texte intitulé « Les deux Républiques » publié dans *La Minerve* du 28 juillet 1836, les rédacteurs patriotes emploient l'allégorie pour indiquer à leurs lecteurs toute l'importance de la moitié féminine de la population canadienne dans leur quête des droits et libertés. Ce texte, probablement repiqué d'une gazette étrangère, tente de montrer la nécessité de faire une place aux femmes dans la nouvelle République canadienne par le truchement d'une histoire révisée du mythe des Amazones. Vivant dans deux mondes séparés, une guerre entre une tribu féminine et un groupe de mâles guerriers est finalement évitée grâce à l'amour et à la réconciliation des deux sexes. Alors que les femmes gagnent le respect masculin et contribuent par leur savoir et leur courage au développement social, les hommes adoptent des manières plus polies grâce aux enseignements féminins et font de cette nouvelle nation l'une des plus brillantes de son époque. Cette allégorie pose de façon évidente la nécessité d'impliquer les femmes dans le nouveau projet de société patriote pour créer un avenir meilleur.

⁸⁵ Il faut savoir que seules les femmes propriétaires avaient le droit de vote, ce qui constitue une minorité de l'électorat canadien, tandis que la reconnaissance civile concerne toutes les femmes.

Mais c'est dans *La Minerve* du 2 février 1837 qu'un article particulier traitant d'une perte de reconnaissance des femmes dans le domaine juridique apparaît. « Adélaïde » dénonce la nouvelle pratique qui veut que les Canadiennes empruntent la mode anglaise qui consiste à signer avec le nom de leur mari plutôt qu'avec leur propre patronyme — celui de leur père, bien sûr. C'est d'abord l'imitation du modèle anglais qui est décriée, une faiblesse « qui se retrouve trop souvent dans l'autre sexe, et chez lui beaucoup plus condamnable » selon « Adélaïde » (*Min*, 2 février 1837), faisant ici référence à l'anglomanie qui a marqué le tournant du XIXe siècle et que ridiculisait déjà Joseph Quesnel dans sa pièce *L'anglomanie ou le dîner à l'anglaise* (1802). Après une comparaison de certaines lois qui ont cours en Angleterre et chez les Canadiens anglais avec celles qui régissent la vie des Canadiennes françaises, c'est-à-dire le Common Law et la Coutume de Paris, « Adélaïde » fait part de son expérience :

Assistant au contrat de mariage d'une jeune personne de mes connaissances de cette ville, je vis plusieurs de ses amies déjà mariées qui comme moi se trouvaient présentes à cet acte, ne mettre, en le signant que leur nom de baptême avec celui de la famille de leurs maris. Surprise d'un usage nouveau pour moi, j'en demandai l'explication à quelques-uns de la compagnie qui m'étaient connus, voir au notaire, dont les réponses ne furent à mes yeux ni claires ni satisfaisantes mais sur lesquelles je ne dus pas, dans les circonstances, me permettre d'observations. J'ai su depuis que c'était une coutume, ou si l'on veut une espèce de mode devenue fort commune ; mais sans pouvoir quant à la raison de la chose elle-même en apprendre davantage. C'est aussi ce qui me fait désirer de voir éclaircir cette question .

Pour « Adélaïde », il s'agit d'une question de la plus haute importance. Si les Canadiennes françaises n'y voient qu'un jeu et qu'« Adélaïde » feint l'ignorance en demandant d'être éclairée, la jeune femme y perçoit plusieurs implications pour la reconnaissance civile des femmes à long terme⁸⁶. C'est un sujet de débat dans la société canadienne de la première moitié du XIXe siècle et les femmes commencent à saisir les enjeux de l'assimilation lente, mais bien réelle, des Canadiens français. Car le droit anglais restreint les droits des femmes, notamment en ce qui a trait à l'héritage. « Adélaïde » n'est pas la seule à y remarquer un

⁸⁶ Dans *L'Euguélonne*, Louky Bersianik reprend les mêmes propos au sujet de la perte du nom de jeune fille par le mariage qu'elle appelle le cercle magique : « Si vous entrez dans ce cercle, dites adieu à votre Nom, car vous l'aurez perdu. Vous ne serez plus UNE TELLE reconnue comme TELLE depuis votre naissance. On vous donnera un autre nom. Un kit complet au masculin, avec prénom(s) et tout. Vous serez désormais Madame le législateur UNTEL. Vous-même, vous aurez disparu pfttt ! Derrière ce législateur UN TEL ».

certain danger pour les Canadiennes. Dans les notes ajoutées au poème « Quelques traits Particuliers aux Saisons du Bas-Canada... » (1840), dont nous avons parlé au chapitre précédent, Louise-Amélie Panet abondait dans le sens d'« Adélaïde » au sujet des lois anglaises, plus contraignantes que les lois françaises pour les femmes :

Beaucoup de femmes de campagne dans le Bas-Canada savent lire et écrire ce qu'elle doivent aux différents couvents des respectables Sœurs dite de la Congrégation établis dans les Paroisses, les femmes mariées, mais seulement dans les Campagnes, ont beaucoup d'influence sur leurs maris et elles le méritent. En général elle paroissent avoir plus de vivacité d'esprit qu'eux dans leur veuvage elles conduisent parfaitement bien leur famille et leurs affaires. Je crois qu'il faut attribuer une partie de ces effets aux loix françaises si calomniées maintenant, qui sont, et très justement, plus favorables aux femmes dans le Mariage que celles de plusieurs autres peuple. Les perdront nous Ces loix qui en elevant la moitié de la population civilise nécessairement l'autre ? (*Quelques traits* : 68).

Les femmes ne sont donc pas dupes des transformations qui se dessinent à l'horizon de la décennie 1830. C'est peut-être ce qui a poussé certaines d'entre elles à s'impliquer dans la cause patriote avec autant de détermination. Une étude en ce sens pourrait éclairer une part d'ombre de l'histoire des femmes au Québec.

Dans le *Vindicator* du 30 juin 1837, on signale également la publication newyorkaise récente d'un ouvrage de l'écrivaine Harriet Martineau intitulée *Society in America*⁸⁷. Cette Anglaise, qui avait vécu aux États-Unis pendant plusieurs mois, offrait une étude des mœurs américaines. Le 4 juillet suivant, le *Vindicator* publie un extrait de cet ouvrage dans ses colonnes et opte pour le chapitre intitulé « Political non-existence of Women ». Si ce choix éditorial implique une ouverture aux revendications « féministes » d'Harriet Martineau, il s'agit également, et peut-être surtout, pour le journal patriote, de démontrer l'influence négative des lois anglaises sur la reconnaissance légale des Canadiennes françaises. Le *Vindicator*, un journal fortement impliqué dans la cause patriote, encouragera les Canadiennes à prendre parti. Le texte intitulé « Honor to our Patriotic Ladies » (*Vind.*, 22 septembre 1837) et plusieurs anecdotes publiées dans le journal confirment cette intention.

⁸⁷ Harriet Martineau (1802-1876). Écrivaine anglaise. Deux de ses pièces : « On Female Education » (1823) et « Female Writers on Practical Divinity » (1827) reflètent son intérêt pour l'éducation des femmes et le statut accordé à la femme écrivain. *Society in America*, publié en 1837 témoigne toujours de son intérêt pour le sujet.

Malgré ces quelques textes plus directement liés aux courants féministes européens, la plupart des écrits féminins produits dans la presse bas-canadienne adoptent un ton moins revendicateur. Peu de Canadiennes peuvent se targuer d'être des iconoclastes. Dans les faits, pour arriver à franchir le seuil des imprimeries, ne vaut-il pas mieux jouer le jeu de la féminité et respecter les emblèmes du féminin afin de passer le seuil de la sphère public et faire discrètement entendre son point de vue sur la situation des femmes ? Les Canadiennes qui prendront position dans le conflit qui oppose Patriotes et Bureaucrates et qui utiliseront la manière forte seront d'ailleurs souvent attaquées par les éditeurs de journaux canadiens. Lorsqu'elles seront favorables au parti pris du journal, on leur dressera un monument pour célébrer leurs actes « virils », en revanche, lorsqu'elles s'y opposeront, on leur construira une réputation si défavorable qu'elles seront rejetées par l'ensemble de la société canadienne. C'est le cas par exemple de Rosalie Cherrier Saint-Jacques dite la Poule⁸⁸, une bureaucrate convaincue qui n'hésita pas à prendre les armes pour défendre sa propriété contre des patriotes déchaînés. Victime de charivaris et autres insultes, elle avait tiré dans la foule, blessé un manifestant puis avait été jetée en prison. Chacun des camps prend alors parti dans la presse. Les Bureaucrates défendent la dame et réclament sa sortie de prison, tandis que les Patriotes lui construisent une réputation de femme aux mœurs légères. Cette réputation sert non seulement à discréditer une femme qui s'oppose à la cause qu'ils soutiennent, mais également à montrer qu'une femme qui résiste aux idées défendues par les membres de sa famille, notamment par le chef même des Patriotes Louis-Joseph Papineau, doit être bannie de cette dernière. Se dissocier des opinions de la majorité, celles de sa propre famille, mais aussi de celle de la société, c'est avoir les siennes propres et les affirmer au grand jour. De la femme faisant preuve d'indépendance dans la sphère publique à la femme publique, au sens négatif du terme, il n'y a souvent qu'un pas, qui est vite franchi par l'opinion publique. C'est sans doute l'une des raisons qui ont poussé les épistoliers de la presse à adopter des discours plus subtils qui leur permettent de s'immiscer dans les pages des périodiques. Nous

⁸⁸ Marie-Rosalie Cherrier (?-?). Fille de François-Pierre Cherrier et de Marie Dubuc. Sœur de Côme-Séraphin Cherrier et cousine de Louis-Joseph Papineau et de Jean-Jacques Lartigue. Séparée de son mari Louis Cheval dit Saint-Jacques, Rosalie vit avec ses enfants et un certain Mitchell. Lors des Rébellions, elle prend le parti des bureaucrates. Bien qu'elle le nie, elle aurait envoyé des comptes rendus des activités des Patriotes de Saint-Denis à Sabrevois de Bleury, correspondant du *Populaire*. Le soir du 24 septembre 1837, les Patriotes lui font un charivari. Elle sort le fusil, blesse l'un des manifestants et est jetée en prison. On la relâche quelques jours plus tard. Voir Renée Blanchet, *La Chouyenne. Récits de 1837-1838*, Montréal, Varia, 2000.

explorerons plus loin cette dimension particulière du langage féminin utilisé dans la presse et ses enjeux au plan de la représentation et de la reconnaissance pour ces femmes.

7. Des genres plus... littéraires

Si la lettre au journal est une pratique importante dans la presse périodique, les Canadiennes s'illustrent également dans d'autres genres qui font partie des genres canoniques de la littérature. Toutefois, faire de la littérature quand on est une femme, et *a fortiori* une Canadienne, ne semble pas être une occupation très répandue si l'on se fie à quelques-uns des témoignages reproduits dans la presse. Or, en 1778, la réponse de « Sophos » à « Philos », parue dans la *Gazette littéraire*, témoignait de la dualité des convictions touchant les capacités des femmes à faire de la littérature. « Philos » accusait les hommes de ne pas considérer les talents littéraires féminins à leur juste valeur. Quant à « Sophos », il se défendait bien d'avoir une telle opinion et s'engageait même à défendre les représentantes du beau sexe qui s'adonnaient à cet art. « Sophos » présentait une opinion qu'il croyait partager avec un nombre assez important de lecteurs pour pouvoir même s'empêcher de décrire plus en détail les femmes d'esprit admirables qu'il présentait et leurs œuvres.

Quarante ans plus tard, le *Courrier de Québec* offre dans les numéros des 24, 28, 31 janvier et 4 février 1807 une série de textes sous le titre « Réflexions sur les femmes et sur les avantages qu'elles retireraient de la culture des lettres ». Signé du pseudonyme « J. R. D...t », cette réflexion est particulièrement riche quant à la définition de la place des femmes dans le monde de la littérature. Ce texte entend dénoncer les « préjugés, fruits de la stupidité et de l'ignorance ou ceux de convention et de mode, qui empêchent les êtres humains de se rendre vraiment heureux ». Or, il traite, en particulier, de :

[celui] qui enchaîne la plus aimable moitié du genre humain, qui, empêchant les femmes de cultiver leur raison, ne laisse à leur esprit, pour tout aliment, qu'un vain jargon qu'enfanta le désœuvrement ou la coquetterie, et les prive de tous les avantages que cette raison perfectionnée pourrait produire, soit pour la société où le sort les a placés, soit pour leur propre contentement, pour ce bonheur durable, dont elles poursuivent l'ombre, et laissent fuir la réalité (CQ, 24 janvier 1807).

« J. R. D....t » suggère non seulement que les femmes puissent développer leurs qualités d'esprit, mais qu'elles excellent naturellement dans plusieurs sciences, mieux même que certains hommes. Le correspondant — ou la correspondante — donne pour exemple les travaux de la Marquise du Châtelet sur les théories de Newton, ceux de la princesse Élisabeth et de Christine, reine de Suède, sur la métaphysique et la philosophie de Descartes. Il présente également celles qui ont excellé dans le domaine de la linguistique, telles Cassandra et Marie Stuart qui parlaient et écrivaient toutes deux six langues ou encore Mme Dacier qui traduisit pour la première fois Anacréon et Homère.

L'auteur est cependant bien conscient des réticences des femmes à publier leurs essais de littérature. Il n'est pas contre cette modestie. Au contraire, il l'encourage en leur donnant des arguments supplémentaires qu'on sent tout droit sortis de l'imagination d'un Jean-Jacques Rousseau malgré la référence à Voltaire :

[L]e sort de ceux qui n'ont cultivé les lettres que pour la gloire de se voir imprimées, et de transmettre leurs idées à la postérité n'est pas, sans doute, le plus heureux. Leur gloire est presque toujours empoisonnée par l'envie. Celui de l'amateur paisible et désintéressé est certainement préférable. Mr de Voltaire a dit, que l'un est juge l'autre est jugé (CQ, 24 janvier 1828)

On comprend rapidement que derrière sa galanterie, l'auteur se soucie du bien être moral du beau sexe. Il termine son raisonnement avec cette précision : « C'est le sort du premier que je réserve aux femmes ». Malgré cette réticence à encourager les Canadiennes à publier leurs œuvres, ce texte présente une ouverture encore peu observée dans la presse du Bas-Canada. Pour « J. R. D...t », il est un domaine où les femmes triomphent en particulier : « L'extrême sensibilité des femmes, la vivacité de leurs passions, les grâces et les finesses de leur esprit devraient leur rendre la Poésie plus naturelle et plus facile même qu'à nous. On trouve dans leurs vers cette heureuse enfance que l'art voudrait en vain imiter » (CQ, 28 janvier 1828). On voit bien ici se dessiner le même raisonnement que celui qui prévalait à l'admiration des talents épistolaires féminins. Cette « heureuse enfance de l'art » ne rappelle-t-elle pas ce naturel de la lettre familière ? L'auteur se fait plus explicite quant à sa conception de l'esprit féminin et de ses capacités à gérer ses connaissances pour en faire de grands textes. Il suggère

que les femmes sont tout aussi susceptibles de créer de grandes œuvres à condition que l'on se donne la peine de les instruire convenablement :

S'ils n'ont point cette force qui caractérise le génie, si la plupart ne célébraient que l'amour, si l'on y voit point cet esprit philosophique qui cherche à instruire en amusant est-ce la faute de la nature ou de ses créations ? Faites leur connaître le vrai, elles sauront le peindre ; affermissiez-les dans le chemin de la vertu, et la vertu respirera dans leurs écrits ; rendez leurs esprits éclairés dès leur tendre jeunesse, et elles sauront éclairer les autres.

Cette vision empathique à l'égard des œuvres féminines, agrémentée d'une certaine retenue liée à l'image archétypale du féminin, représente bien la dualité de la société du temps face aux talents littéraires féminins. D'un côté, les femmes excellent naturellement dans le domaine des Lettres, de l'autre, leur féminité, qu'elles doivent préserver, les contraint à garder leurs talents pour d'intimes admirateurs.

Dix ans plus tard, c'est au tour de « Dorimène » de célébrer les femmes de lettres auprès du lectorat de *La Gazette des Trois-Rivières* (1817). Elle parle avec fierté de ses devancières de la République des lettres et crée une sorte de filiation avec les écrivaines européennes de renom. Dans ce tableau, on voit figurer : « Mesdames Dacier, Deshoulières, de Genlis, de Gomez, Roland, de Staël, de Sévigné, de Maintenon, de la Sablière, Daunoy, de Saintonge, Scudery, &c.&c. » qui n'ont, selon « Dorimène », rien à envier à leurs contemporains masculins. En se déportant vers la France, elle arrive à faire la preuve que les femmes ne sont pas « dépourvues de rime et de raison » comme le laissait entendre le rimeur « Damon ». Ces exemples en sont la preuve lointaine, mais bien réelle. Comme c'était le cas dans le texte de « Sophos » et dans celui de « J.R. D.....t », les exemples retenus sont européens. Aucune Canadienne, pas même Marie de l'Incarnation, pourtant connue pour ses innombrables lettres, ou Madeleine de Verchères, déjà appréciée pour le récit de ses exploits, n'est mentionnée sur cette liste de femmes d'esprit⁸⁹.

⁸⁹ Promoteur de l'éducation, le *Courrier de Québec* est aussi fortement versé dans l'histoire du Canada. On y présente régulièrement des extraits des *Relations* des jésuites ainsi que des morceaux d'histoire du Canada dont un article titré « Les Amazones canadiennes » dédié à Madeleine de Verchères et sa mère. Il s'agit de la première apparition de l'héroïne canadienne dans un périodique, mais elle n'est pas une femme de lettres.

En 1830, Michel Bibaud revient à la charge avec un poème intitulé « Le Beau Sexe » publié dans le recueil *Épîtres, Satires, chanson et épigrammes*. Il présente plusieurs femmes qui se sont illustrées dans divers domaines. Il ajoute ces trois strophes au sujet de la femme de lettre :

Le travail sait rendre estimable ;
Toujours il est récompensé ;
Et, souvent, un corps critiquable
Par autre chose est compensé ;
Plus d'une est aimable, attrayante,
Par le savoir, ou par l'esprit ;
Plus d'une plaît quand elle chante ;
Plus d'une autre quand elle écrit.
Vous ne fûtes point toutes belles,
Vous dont le lecteur est épris ;
Mais vous paraissez toutes telles,
Lorsqu'on vous voit en vos écrits.

BURNEY ; DE STAEL, DE BEAUMONT ;
VASSÉ, COURTENAY, DESHOULIÈRES,
TENCIN, BEAUHARNAIS, VILLEDIEU ;
Toi moraliste romancière,
GENLIS ; DE LA TOUR, MONTOLIEU
Toi féconde auteur d'Artamène,
SCUDERY ; COTTIN, MONTPENSIER ;
Toi, spirituelle Italienne
RICCOBONI ; FLAHOULT, DACIER ;
Et toi trop célèbre marquise,
DU CHÂTELET ; ROLLAND, CHAUMONT ;
Et toi qu'admire la Tamise,
SÉVIGNÉ, dont la renommée
A brillé du plus vif éclat.

D'auteurs féminins quelle armée !
Amis redoutons le combat :
Loin de provoquer leur prouesse,
Tombons plutôt à leurs genoux ;
Par le tact, le goût, la finesse,
Les femmes l'emportent sur nous (Bibaud, 1830, 147-153).

Au tournant du XIXe siècle, les Canadiens qui se lancent dans la carrière littéraire puisent leurs modèles dans la littérature française, grecque et latine, parfois anglaise. Les Canadiennes ont les mêmes modèles, à cette différence près que les exemples de philosophes et de penseurs sont plus difficilement conciliables avec l'image de la féminité qu'elles ne peuvent laisser de côté. C'est souvent dans la littérature des XVIIe et XVIIIe siècle que les

périodiques trouvent des exemples de femmes de lettres puisque c'est à ce moment que les femmes commencent véritablement à entrer dans le domaine littéraire en Europe.

Si les littératures française et anglaise semblent les plus influentes, il faut aussi noter l'importance des périodiques américains dans la culture littéraire des Canadiennes. Comme le souligne Mary Graddon-Gosselin dans le prospectus du *Montreal Museum* (1832), les journaux américains circulaient beaucoup au Canada. Selon elle, ils conditionnent même une certaine paresse chez les Canadiens des deux sexes à produire des œuvres littéraires dans les périodiques. Par ailleurs, cette abondance permettra aux Canadiennes de puiser des modèles d'écriture, mais surtout des exemples de femmes de lettres prolifiques, absentes de la tradition littéraire québécoise et plus proches d'elles que les Françaises issues d'un autre continent et souvent d'un autre siècle.

Les exemples cités par « Sophos », « J. R. D...t », « Dorimène » et Michel Bibaud offrent un panégyrique qui évoque un règne sans pareil de la femme d'esprit. Les noms célèbres qui s'inscrivent dans ces galeries de portraits semblent bien des preuves à l'appui. Or, ces énumérations s'apparentent étrangement au phénomène que l'on retrouve dans la mise en place de la supériorité des femmes dans le genre épistolaire. Nommer tout un cortège de femmes d'esprit qui ont fait les délices de la société du XVIIIe siècle apparaît comme une preuve suffisante de leur talent littéraire. On se rappellera que le nom de Mme de Sévigné a concédé les mêmes privilèges à la femme sur le genre épistolaire. L'histoire littéraire montre bien toutefois qu'il y a épistolière et auteur épistolaire comme il y a écrivain et femme écrivain. Or, Cécile Dauphin remarque que « les résonances féminines dans l'art épistolaire semblent aboutir à un accord parfait entre qualité épistolaire et féminine » (1995 : 197). Il semble que le même phénomène se pose entre qualité littéraire et qualité féminine. Dans les

faits, cette équation est cependant difficilement conciliable pour l'institution littéraire qui privilégie les genres canoniques et les auteurs masculins qui les utilisent⁹⁰.

Si les modèles d'écriture étaient européens, quelques journaux ont tout de même tenté de donner une place à la littérature écrite par les Canadiennes. Le journal de Mary Graddon-Gosselin est l'un des premiers à se consacrer à la littérature, mais aussi à commander aux femmes des œuvres littéraires. Les anglophones du Haut et du Bas Canada participent à ce journal, mais les francophones restent encore discrètes. Or, *Le Populaire*, fondé par Léon Gosselin, époux de Mary Graddon, — il faut le souligner —, insère dans son prospectus de 1837 un avis destiné « Aux dames » cherchant à les faire collaborer au journal. On peut y lire la position suivante des rédacteurs :

Mais c'est dans la littérature que nous rencontrons le plus de dames dignes d'une jolie renommée. Peu d'écrivains peuvent se flatter d'égaliser les femmes dans cette carrière. Ce sexe va plus loin que le nôtre dans l'art d'écrire : il trouve sous sa plume des termes et des expressions qui souvent en nous, sont l'effet d'un long travail et d'une pénible recherche ; il est heureux dans le choix des termes qu'il place si justes, que tout ordinaires qu'il serait chez d'autres, ils ont le charme de la nouveauté ; il n'appartient enfin qu'aux dames de faire lire, dans un seul mot, tout un sentiment, de peindre les passions sans les rendre odieuses, d'excuser les défauts sans les approuver, et de rendre délicatement une pensée délicate (*Pop.*, 10 avril 1837).

Ces réflexions sur les qualités littéraires féminines rendent compte d'un désir éminent du propriétaire Léon Gosselin et de l'éditeur, Hyacinthe Leblanc de Marconnay, de voir les Canadiennes laisser libre cours à leur talent. Ils reprennent le discours qui circulait alors depuis de nombreuses décennies sur les qualités épistolaires des femmes et le transposent ici dans le domaine de l'écriture littéraire. Si on peut sans aucun doute voir là l'influence de l'épouse de Gosselin et de son *Montreal Museum* dans la formulation de cette invitation, il

⁹⁰ Dans *L'Abeille Canadienne*, Henri-Antoine Mézière offre un exemple de ce type de discours paradoxal tenu à l'égard des femmes de lettre et de leurs œuvres. Le premier texte à recevoir l'attention du journal est le roman *Corrine* publié huit ans plus tôt par Mme de Staël. Mézière admire cette femme d'esprit reconnue. Il déplore cependant sa tendance à trop analyser les sentiments et à intervenir fréquemment dans la narration. Si l'éditeur peut effectivement ne pas être d'accord avec le style de l'écrivaine, qu'il admire cependant, l'objet de sa critique cultive toutefois l'un des lieux communs les plus souvent associés à l'écriture au féminin. En fait, ce qui est qualité féminine devient un défaut dans la pratique de la littérature. On se rappellera que le roman est d'abord un genre pratiqué par les femmes au XVIII^e siècle, et que le roman psychologique, qui s'est particulièrement développé à cette époque, a été révélé par des œuvres féminines.

faut surtout noter l'influence de La Bruyère⁹¹. La copie quasi intégrale des arguments exposés dans *Les Caractères* montre que lettre et littérature s'inscrivent à même enseigne dans l'esprit des deux rédacteurs. Fort de ces assises, Gosselin et Leblanc de Marconnay demanderont la participation des Canadiennes à leur journal.

C'est sous ces différents rapports que nous osons compter sur le puissant appui des dames. Il en est encore un autre sur lequel il nous est peut-être difficile d'insister ; mais nous serons assez hardis pour leur en transmettre le vœu ; nous savons à n'en pas douter, qu'il est beaucoup de dames dans la province qui s'occupent à confier au papier leurs pensées fugitives ; si nous pouvions être favorisés de quelques-uns de ces essais, nous nous estimerions heureux, et le pays pourrait citer avec orgueil des auteurs dignes de rivaliser avec des noms chers aux lettres en Europe (*Pop*, 10 avril 1837).

C'est donc à la toute fin de la période couverte par cette analyse que les journaux commencent à réclamer directement la participation des femmes et à leur ouvrir toute grande les portes de la littérature et des médias imprimés.

7.1 L'art du compliment

C'est toutefois bien avant l'année 1837 que des Canadiennes proposent leurs œuvres littéraires dans les périodiques. Nous sommes encore loin d'une pratique généralisée, mais les exemples que fournissent la presse peuvent éclairer la conception que nous avons aujourd'hui de l'écriture au féminin de cette époque. Le premier poème signé sous pseudonyme féminin paraît dans la *Gazette de Québec* en 1767. Il concerne le mariage, un thème qui occupe toutes les passions de la fin de la décennie 1760. Suivant la forme du discours juridique propre à la supplique, un groupe de femmes célibataires de la région de Québec exhorte les lecteurs à

⁹¹ « Ce sexe va plus loin que le nôtre dans ce genre d'écrire. Elles trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent en nous ne sont que l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche ; elles sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste, que tous connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, semblent être faits seulement pour l'usage où elles les mettent ; il n'appartient qu'à elles de faire lire dans un seul mot tout un sentiment, et de rendre délicatement une pensée délicate ; elles ont un enchaînement de discours inimitable, qui se suit naturellement, et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étaient toujours correctes, j'oserais dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit. » La Bruyère, *Les Caractères*, « Des ouvrages de L'Esprit », 37, (IV). Voir infra.

prendre pitié de leur condition et les hommes à considérer plus sérieusement l'éventualité du mariage :

The Maids petition

We the Maids of Q____c City,
 (The Maids, good lack ! The mores's the Pity)
 Do humbly offer this Petition
 To represent our Sad Condition,
 Which once made Known, our Hope and trust is,
 That Men of Parts will do us Justice.
 Now you must know—Ah ! Can't you guess
 The Subject of a Maid' distress ;
 (Plague on the Widows that compel us)
 Thus to petition for young fellows.
 But we were saying, you must know,
 Tho' blushing we declare our Wœ,)
 A Virgin was design'd by nature,
 A weakly and imperfect creature
 So apt to fall, so apt to stray
 Her wants require a Guide, a Stay

And then for timorous of Spites
 She dares not lie alone at nights ;
 Say what she will, do want she can,
 Her heart still gravitates to Man
 From whence its evident as Light
 That Marriage is a Maiden's Right ;
 And therefore 'tis prodigious hard
 To be from such a Right debarr'd.
 Yet we (poor Souls) can't have the freedom
 To get good Men, however we need'm
 The Widows, Sirs ! The rankest Goats
 That e'er polluted Petticoats
 Those Plagues more odious than Small-pox,
 Those Jades more subtil than a fox
 Still cut us out, are still before us
 And leave no Lovers to adore us (GQ, 2 avril
 1767).

Dans ce cas précis, l'utilisation des vers est une manière de faire part de son opinion, une sorte de dérivé poétique de la lettre au journal. Cette adresse, signée par les « femmes célibataires de la région de Québec », n'est peut-être pas une véritable production québécoise. Il suffirait de changer l'indication de lieu « Q____c » par d'autres initiales et le poème en question servirait les objectifs des célibataires de toutes les villes du monde. En effet, rien dans le corps du poème ne fait référence à la vie québécoise. Il représente toutefois une forme très présente dans les journaux et pratiquée par les jeunes Canadiennes dès leur entrée dans les classes des pensionnats.

Les éloges et les compliments vont de soi au XVIIIe siècle. À une époque où, en Europe, la littérature peut être possible grâce au mécénat, le compliment fait alors partie d'une culture sociale et littéraire généralisée. Pour les pensionnaires des couvents, le compliment visait à initier à l'art diplomatique, art nécessaire à une jeune femme du monde. Au XVIIIe siècle, la poésie de circonstance est en effet l'une des formes littéraires les plus populaires auprès des Canadiens et des Canadiennes. Les grands faits d'armes sont souvent l'occasion d'exercer sa muse. Les femmes formées à l'art du compliment en font un genre

particulièrement important de leur pratique d'écriture et jouent de ses variantes. Dans *l'Histoire des ursulines de Québec* (1863), Adèle Cimon note que, dès le XVII^e siècle, les religieuses considéraient cet exercice nécessaire à la formation des jeunes filles de la bonne société. La récitation lors des visites de dignitaires leur permet de s'exercer à l'art de plaire, d'avoir un bon maintien et de pratiquer leur éloquence. On l'utilise « tant pour cultiver la mémoire des enfants, et la remplir de bonnes choses, que pour leur donner de la grâce dans le port et les mouvements extérieurs » (1863, t.1 : 483). On leur fait apprendre par cœur :

quelques pièces de pastorale ou autres pièces de dévotion. [...] Ces petits drames moraux et religieux ont toujours été en usage dans notre maison, et nous trouvons encore au monastère d'anciens manuscrits, en prose et en vers, composés pour diverses circonstances, comme une cinquantième année de profession religieuse, le retour d'un pasteur, etc (1863, t.1 : 483).

C'est ce que « Les petites pensionnaires de l'Hôpital Général » font en l'honneur de la visite au pensionnat de Lord et Lady Carleton en 1774. Ce compliment est la première œuvre féminine francophone versifiée à paraître dans la *Gazette de Québec*⁹². Que l'un des premiers textes publiés dans un journal par des Canadiennes françaises soit un compliment n'a rien d'inattendu. La sujet même de ce compliment, qui vise à faire l'éloge des hôtes, en l'occurrence, des représentants du pouvoir royal britannique, répond aux visées du journal subventionné par la couronne anglaise. Ce qui étonne toutefois, c'est que ce compliment provient d'une communauté religieuse. Généralement cloîtrées, on aurait plutôt eu tendance à croire que les moniales auraient évité la publicité du périodique. Or, il semble qu'elles ne soient pas aussi réfractaires qu'on aurait pu l'imaginer à l'idée de la publication⁹³. Ces femmes sont lettrées, ce qui leur donne une longueur d'avance sur l'ensemble de la population féminine canadienne. Or, on sait également qu'elles entretiennent de bonnes relations avec les autorités et la communauté anglophone de la capitale. Carleton est aussi

⁹² Quatre ans plus tôt, les écoliers du Séminaire de Québec présentaient une « Ode au Général Carleton, Gouverneur-Général du Canada, le 31 de juillet à l'occasion de son départ pour Londres », *Gazette de Québec*, 9 août 1770, ainsi qu'une « Ode chantée au Château Saint-Louis par les Étudiants du petit séminaire de Québec à l'honorable Guy Carleton, Gouverneur Général de Canada, à la Feste que son excellence a donné le 18 de ce Mois, à l'occasion de la naissance de la Reine », *Gazette de Québec*, 25 janvier 1770.

⁹³ Mis à part ce texte des « petites pensionnaires », les hospitalières de l'Hôpital Général et de l'Hôtel-Dieu ont publié au moins un « avertissement » chacune dans la *Gazette de Québec*.

l'un des gouverneurs les plus appréciés des Canadiens et du clergé⁹⁴. Pour les religieuses, qui devaient obtenir la protection d'un gouverneur pour continuer leur œuvre, ces séances littéraires revêtaient une importance capitale.

Sous forme de chant, ici sur l'air de *La Joconde*, le compliment des petites pensionnaires de l'Hôpital général se divise en un éloge des exploits de Guy Carleton et en celui des qualités de son épouse. Il faut signaler ici les différences qui apparaissent entre les louanges faites au gouverneur et celles dédiées à Maria Carleton. Guy Carleton est vanté pour ses exploits militaires et son rôle paternel à l'égard des Canadiens. C'est une manière récurrente de décrire les gouverneurs dont on cherche à gagner l'estime et la protection. On se rappellera les demandes de pensions adressées au gouverneur Haldimand ou les lettres des épouses des patriotes réclamant la clémence du gouverneur Colborne dont nous avons parlé au chapitre précédent. Quant à son épouse, elle est présentée comme un modèle admirable pour les jeunes Canadiennes. Lady Carleton est décrite suivant les lieux communs associés à une femme de haut rang et les jeunes pensionnaires se présentent comme des héritières attentives à un tel modèle de vertu.

My-Lady, si mes jeunes ans
Et mon peu de science
M'interdisent les traits brillants
D'une belle éloquence ;
Je sens du moins toute l'ardeur
De ce dévouement tendre
Que de plus affectueux cœur
Vous avez droit d'attendre

Sur les traces de vos vertus
Une sure lumière
Montre les sentiers battus
D'une belle carrière
Pour mériter dans les esprits
L'estime universelle,
Dès que je vous vis, je vous pris
Pour unique modèle.

Un maintien noble, et gracieux
Qui sied si bien aux Dames,
Présenté par vous à nos yeux,
Charmes nos jeunes âmes
La noblesse de votre sang
En vous se manifeste
En relevant l'éclat du rang

⁹⁴ Dans les semaines qui précèdent la publication du compliment des petites pensionnaires, on retrouve deux adresses au gouverneur. Le 23 septembre 1774, *La Gazette de Québec* publie une adresse du clergé à son excellence Guy Carleton, signée par Jean-Olivier Briand, Évêque de Québec, H. F. Grave, Supérieur du séminaire, Louis. Aug. De Glapien Supérieur général des Jésuites et Emmanuel Crespel, Supérieur des Récollets. Dans le même numéro paraît une adresse des sujets de la ville de Québec à son excellence Guy Carleton, Capitaine général et gouverneur en chef de la Province de Québec. À l'occasion du départ de Guy Carleton et de l'arrivée de Frederick Haldimand, on trouve aussi des compliments dans la *Gazette littéraire* du mois d'août 1778. Merci à Nova Doyon pour cette information.

Par la Grandeur modeste.

En dépit de la position d'infériorité qu'endossent les petites pensionnaires, elles assument tout de même une parole visant une forme de pouvoir discursif. Comme le note Bernard Bray, la personne qui exprime les louanges accède à une certaine autorité : celle de prendre la parole, mais surtout celle de juger de la valeur d'une autre personne :

Toute son attitude, la moindre de ses paroles l'exposent à de graves erreurs. Ses gestes, sa contenance devront être adaptés à la situation du moment, et son discours tiendra compte du rang de la personne à laquelle il s'adresse, du lieu, du temps, et du prétexte. Son image est en jeu dans cette « autoreprésentation », puisqu'il montrera son propre personnage exerçant un acte d'autorité, d'une autorité certes affinée et dévaluée, mais où se conserve la simulation d'une position dominante, autorisant la formulation d'une évaluation ou d'un jugement (1990 : 137-138).

Le même phénomène peut être observé dans les « Verses on the Arrival of Lord Dorchester » publiés le 11 janvier 1787 par « A Lady of Montreal ». Cette dame profite du retour de Carleton, au poste de gouverneur de la province, pour prendre la plume et le saluer. Si tous les gouverneurs ont eu droit aux éloges des Canadiens, rares sont ceux qui comme Carleton, ont été salués en d'aussi maintes occasions. Des événements aussi divers que l'arrivée d'une personnalité importante ou son départ, un anniversaire, une crise militaire ou une victoire sont des sujets propres à nourrir l'imagination des Canadiens. Ces poèmes de circonstance rendent compte des points de vue divers suscités par les événements de l'actualité et donnent le pouls de la société canadienne. Le poème de circonstance deviendra une façon importante d'entrer dans le domaine poétique pour les femmes comme pour les hommes de la même époque.

7.2 Faire ses premiers pas : un bonheur éphémère

Comme on l'a vu, grâce à un débat sur les coiffures, la *Gazette littéraire* de Montréal a permis à plusieurs pseudonymes féminins de prendre l'affiche. Si le journal de Mesplet et Jautard se targue dans son titre même de sa littérarité, les femmes sont rarement conviées comme auteures de pièces poétiques. La première œuvre signée sous un pseudonyme féminin

paraît le 2 décembre 1778. « Félicité Canadienne », une jeune fille de dix-neuf ans, offre au « Spectateur tranquille » un logogriphe qu'elle souhaite voir paraître dans le journal aux côtés des pièces de divertissement — charade, énigmes, épigrammes — dont les lecteurs sont friands. Elle accompagne sa pièce d'une lettre justifiant cette collaboration inattendue, qui en dit long sur les difficultés essuyées par les Canadiennes pour se tailler une place dans la presse :

Monsieur,

Pour la première fois de ma vie, je hasarde d'écrire à un homme, sans communiquer la lettre à ma mère. Cette liberté dans une fille de 19 ans ne serait point excusable si le commerce que je lie avec vous n'étoit tout spirituel, & par conséquent aux dessus des scrupules & des formalités que la bienséance exige de mon état ; si vous jugez ma première production en état de paroître dans votre Gazette littéraire, excitée par ce succès, je m'enhardirai à vous en présenter d'autres par la suite (*GL*, 2 déc. 1778).

Dès le numéro suivant, le « Spectateur Tranquille » manifeste son embarras face à l'ardeur de la jeune fille. Surpris d'abord par cette prestation inattendue, le grand cerbère de la *Gazette* montréalaise lui répond sur le ton du reproche :

En vérité, Mademoiselle, c'est bien commencer. Vous ne daignez communiquer votre lettre à une mère, & vous dépouillant du scrupule, rejetant, méprisant les formalités que la bienséance exige de votre sexe, à l'âge de 19 ans, vous écrivez à qui, à un homme ? Vous croyez que votre commerce est tout spirituel, mais à l'avenir, la matière ne pourrait-elle pas y entrer en quelque chose ; ces libertés ne sont admises qu'autant que l'on peut décider des personnes par leurs écrits (*GL*, 9 décembre 1778).

Le « Spectateur Tranquille » commence par dénoncer l'intrépidité de « Félicité canadienne ». Jeune fille, et donc soumise à l'autorité parentale, elle s'adresse à un homme en contournant cette autorité. L'élément clé de la réplique du « Spectateur » tient au fait qu'une jeune fille doit se méfier de ses impulsions soudaines et qu'elle est tenue de prendre conseil avant de se lancer dans des activités qui pourraient lui porter préjudice. Car préjudice, il pourrait bien y avoir à se précipiter dans le domaine littéraire sans consulter des personnes plus expertes, mais surtout en offrant ses prestations au grand public. Le sujet du logogriphe, qui paraît tout anodin, — la réponse est notamment asperge — serait susceptible, selon le journaliste, de porter atteinte à la vertu de « Félicité » dans un autre moment. Cette mise en garde effectuée, le « Spectateur Tranquille », loin de procéder à un commentaire étayé sur l'œuvre, prétend être la dupe d'un plagiat. Il interroge alors sa jeune correspondante et montre du même coup

sa propre conception des talents littéraires des Canadiennes, car c'est bien d'une Canadienne dont il s'agit :

Dites-moi, Félicité Canadienne qui vous a rendu si savante à votre âge, dans un pays où à peine sait-on lire si jeune. Quoi ! Vous connaîtrez déjà la façon d'un Logogryphe & vous auriez assez étudié pour trouver dans le mot asperge ; père nom d'un chef de famille, Gera ville en Bohême, as carte à jouer (je ne dit rien de celui là vous pourriez le connaître). Mais comment Félicité connaissez-vous l'impératif latin du verbe continuer qui est *perge*, en vérité vous surpassez dans cette langue, le plus grand nombre de ceux qui l'étudient depuis dix ans. Avez-vous connu la Perse Royaume Asiatique ; je sçais que dans le nombre d'étoffe dont votre sexe fait usage il en est une de coton teint qui vient de cette partie & est très estimé par ses couleurs, que vous appelez Perse, mais vous en usez sans connaître le lieu d'où elle est fabriquée ; je ne crois pas que vous connaissiez la géographie. Quant à la note de musique ré, vous pouvez la connaître. Mais si vous avez 19 ans, vous ne connaissez pas âge, par conséquent point de chagrin pour vous, laissez-le aux vieillards (*GL*, 9 décembre 1778)⁹⁵.

Cette réplique met en scène les préjugés qui avaient cours à l'égard de l'éducation et des intérêts des jeunes Canadiennes. On doit remarquer que ce texte de « Félicité » aurait facilement pu être passé sous silence par l'imprimeur et le journaliste qui ont leur mot à dire dans le choix des textes qui paraissent dans la feuille montréalaise. Or, malgré les doutes du « Spectateur tranquille », le logogriphe a tout de même été imprimé dans la *Gazette littéraire*. À cet égard, cette réponse publique est exemplaire. Suivant les préjugés du temps, Jautard fait bien la part entre les sujets que « Félicité » peut maîtriser — les jeux de cartes, les tissus, la musique — et ceux qu'elle ne peut pas connaître — la forme du logogriphe, le latin, la géographie. Jautard ne reprend que les caractéristiques stéréotypées associées à l'éducation des jeunes Canadiennes et à leurs talents littéraires. Finalement, lorsqu'il accorde qu'elle puisse être l'auteure du logogriphe, celui qui se dirait « ravi de connaître une telle personne » boucle la boucle en se comparant à Persée, libérateur d'Andromède dans la mythologie grecques :

Seriez-vous assez hardie pour chevaucher le cheval dont Persée se servit pour enlever Andromède. Oh ! Qu'il est rétif, ombrageux, quinquex ; ce Pégase est ailé, mais sur mon honneur si j'étais persuadé, chère Canadienne que vous fussiez l'Auteur du Logogriphe, nouveau Persée, je me familiariserai avec ce cheval fougueux & je tenterais de vous enlever comme il fit à Andromède, mais que dirait-on alors du Spectateur Tranquille.

⁹⁵ Dans la mythologie grecque, Andromède est une princesse d'Éthiopie, fille du roi Céphée, qui fut délivrée d'un monstre marin par Persée, qu'elle épousa ensuite. Persée, fils de Zeus et de Danaé, est un cheval ailé, symbole de l'inspiration poétique, né du sang de Méduse et dompté par Bellérophon.

En se faisant ainsi le ravisseur d'une femme d'esprit, Jautard passe rapidement de l'admiration intellectuelle au crime passionnel. Il est bien conscient de ce retournement de situation qui risque fort de choquer les lecteurs, mais qui prouvera également que si les sujets traités dans le logogriphe sont anodins, ils peuvent néanmoins porter préjudice à la réputation de la jeune fille. « Mais que dira-t-on du « Spectateur Tranquille ? », insiste-t-il. Par l'exemple, il montre que ce commerce tout spirituel que croyait entretenir la jeune fille peut vite se transformer, à son détriment, sans qu'elle en soit elle-même consciente. Jautard indique ainsi à la jeune débutante la dure réalité de la sphère publique.

Quelques semaines plus tard, une seconde lettre, adressée à « Félicité Canadienne » par le « Spectateur Tranquille », réactive le doute soulevé dans la première missive. À ses premiers émois s'ajoute un argument du « Discret » paru dans la *Gazette littéraire* du 20 janvier 1778. Cette fois, les preuves sont accablantes. Le correspondant donne le titre de l'ouvrage dans lequel le logogriphe de « Félicité » aurait été pillé :

J'ose avancer, pour la satisfaction du Public que le Logogriphe désigné par le mot asperge, & qui commence par ces mots : Aux soins d'un Jardinier je dois mon existence, se trouve mot pour mot, dans le *Journal Historique sur les matières du temps*, du Mois de Juillet 1749, tome 66: 17 (*GL*, 20 janvier 1778).

Rien ne va plus pour « Félicité ». Malgré tout, le « Spectateur Tranquille » fait preuve d'une attitude conciliante. Il va même jusqu'à excuser ses allégations précédentes, en soulevant la possibilité d'une supercherie qui irait au-delà du plagiat et dont « Félicité » serait la victime innocente. En raisonnant de la sorte, le « Spectateur Tranquille » confirme que les femmes, et en particulier les Canadiennes, ne doivent pas s'élancer à l'assaut de la sphère publique sans se prémunir contre la critique en usant d'amples précautions :

Enfin qui que vous soyez j'ai été sensible au reproche que l'on vous fit d'avoir pillé le Logogriphe, & encore plus à la preuve que le discret en donne dans la dernière feuille. Tirez vous de ce mauvais pas comme vous pourrez quelque désir que j'aie de vous défendre, je suis désarmé par la citation.

Je crois que vous n'eussiez pas dû vous dire l'auteur de cet ouvrage, d'autant plus qu'il est défectueux, puisque l'Asperge ne doit pas son existence aux soins d'un jardinier, elle lui doit seulement sa fertilité.

Mon incertitude m'oblige de me taire : si vous êtes Félicité Canadienne, je suis trop ami du beau sexe pour ne pas conserver tous les égards ; mais aussi si j'étais certain que l'auteur eut emprunté votre nom, je vous avoue qu'il ne pourrait parer les coups que je lui porterais (*GL*, 27 janvier 1779).

« Félicité » est donc accusée de ne pas être l'auteur du logogriphe, tout en étant suspectée de ne pas être « Félicité ». L'effet de brouillage, que permet le pseudonyme, atteint ici un sommet inégalé. La supercherie est d'autant plus provocatrice que, le 9 décembre 1778, Fleury Mesplet remet à l'ordre « L'Ami du Canadien curieux » qui désirait connaître l'identité de certains correspondants. En soulignant que le « Spectateur Tranquille » n'est pas l'auteur du logogriphe dont la solution est « asperge » — il s'agit bel et bien du logogriphe envoyé par Félicité —, le journaliste ajoute un degré supplémentaire à l'embrouillamini de cette signature suspecte. La suspicion de « L'Ami du Canadien curieux » montre que même les lecteurs de *La Gazette littéraire* n'étaient pas dupes de certaines supercheres effectuées par l'imprimeur et son journaliste.

Que cette intervention soit réellement celle d'une jeune fille prénommée « Félicité » ou celle d'une jeune femme empruntant ce nom de plume, qu'elle soit une mise en scène habilement orchestrée par Valentin Jautard ou attribuable à une plume masculine travestie, n'enlève rien à la teneur des propos tenus au sujet de la femme de lettres canadienne, par le « Spectateur tranquille ». Malgré toute l'admiration qu'il semble porter aux belles amies d'Apollon, pour Jautard une femme de lettres demeure une sorte de personnage mythique auquel les Canadiennes peuvent difficilement s'identifier. Comme le note Jane Couchan, à propos des préjugés à l'égard des intellectuelles de la Renaissance : « Pendant qu'on admirait en principe les femmes doctes et éloquentes de l'Antiquité, on trouvait naturel de limiter les lectures des femmes qu'on connaissait à celles qui les rendraient vertueuses, bonnes épouses, bonnes mères » (1992 : 16). Jautard ne fait que reprendre ces clichés lorsqu'il écrit :

Vous pouvez avoir lu Boileau, mais comment connaissez-vous Horace ? À votre âge, être perfectionnée dans la lecture, dans le temps où votre sexe ne s'occupe que de la parure, & des plaisirs ; vous seule employeriez des moments si chers pour la beauté, à lire des Auteurs qui ne recréent que les scavants : déjà Horace, Boileau, Voltaire vous sont familiers, je ne doute pas que vous connaissiez l'illustre Rousseau (*GL*, 9 décembre 1778).

Si Jautard connaît Voltaire, il connaît également l'œuvre de Rousseau et les préceptes de *L'Émile* (1762)⁹⁶. C'est bien ce qu'il laisse entendre à la jeune « Félicité », lorsqu'il

⁹⁶ Sur l'influence de Jean-Jacques Rousseau voir Élisabeth Badinter, *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel. XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Flammarion, 1980, en particulier le chapitre premier de la troisième partie, « Le discours moralisateur hérité de Rousseau ou Sophie, ses filles et ses petites-filles », p. 237-294.

suggère qu'elle doit également connaître l'œuvre du philosophe. Les poncifs de la faible instruction des Canadiens et des Canadiennes ainsi que la séparation nette des champs de connaissances féminins et masculins sont les principales sources de suspicion du rédacteur. La nubilité de l'auteure du logogriphe est une raison supplémentaire pour afficher ses réticences. Malgré leur grande admiration des femmes de lettres européennes, les littérateurs canadiens ont du mal à croire au potentiel des Canadiennes dans le domaine littéraire. Dans une sphère où les lettrés canadiens commencent à peine à se tailler une place, une Canadienne part de beaucoup plus loin⁹⁷.

7.3 Un duel littéraire

Mais, si Jautard connaît Rousseau et ses paysages bucoliques, il est plus voltairien que rousseauiste dans sa propre définition du bonheur. Par lâcheté ou par défi, « Le Spectateur tranquille » envoie une réponse en vers aux pressantes sollicitations d'une belle montréalaise qui lui avait proposé de se marier. La correspondante est contrariée par la réponse du « Spectateur tranquille » qui préfère le célibat à une vie maritale contraignante. Pour lui, la définition du célibat va dans le sens que lui donnaient certains étymologistes du début du XVIIIe siècle. Il joue des étymons *caeli* et *beatitudo* pour faire du célibat un bonheur céleste (Bordeaux et al., 1984 : 213) :

Vos pressantes sollicitations m'obligent de vous répondre, il faut être poli envers les Dames. Vous vous seriez peut-être offensée de mon refus, si je vous l'eut fait de vive voix, aussi j'éviterai vos reproches, & promets de ne pas vous voir que lorsque j'aurai lieu de penser que vous serez devenue raisonnable. Je me sers du Papier Périodique sachant que vous aimez beaucoup à le lire, & que vous y démêlerez très aisément ce que je vous adresse.

J'aime mieux, dussiez-vous me traiter de volage, Vivre sans vous que sans ma liberté; Ma réponse vous fait outrage, Sçachez que ma vertu c'est la sincérité.	Dégagé des soins d'un ménage, Toujours content & sans humeur, Je trouve dans mon hermitage La route du vrai bonheur.
---	---

⁹⁷ Les reproches proférés à l'égard du « Canadien curieux » et au plagiat du conte « Zélim » proviennent du fait qu'il n'est pas sensé connaître le style oriental, ces textes précédents adoptant un tout autre style. Dans le cas de « Félicité canadienne » c'est l'absence d'un style féminin et l'utilisation de connaissances réservées à la gent masculine qui laissent soupçonner le plagiat.

Je n'ignore pas que..... L'Hymen est une cage
 Où trop souvent l'on gémit d'être pris;
 Très-content de mon sort, ami de mes amis,
 Libre de toute inquiétude,
 Trouvant mes plaisirs dans l'étude,
 De la vrai béatitude
 Je sens & connois tout le prix.
 Ignorez vous que la fortune
 Ne me cause point de désirs,
 La richesse m'est importune :
 Oh! J'aime mieux mes plaisirs.

Eh pourquoi cesser d'être sage !
 Je suis resous de préférer,
 Quand vous devriez ne plus m'aimer,
 Une libre infortune au plus riche
 esclavage (*GL*, 30 septembre 1778).

« Mme J. D. H. R. »⁹⁸ ne tarde pas à reconnaître que l'adresse du « Spectateur Tranquille » lui est personnellement destinée. La dame, offusquée par cette réplique publique, profite à son tour de la feuille périodique pour réagir aux arguments du « Spectateur tranquille ». Écrite en vers, cette pièce instaure une symétrie et rappelle la joute oratoire. En effet, chacun des vers se termine non seulement par une rime similaire, mais par le mot exact utilisé par le « Spectateur tranquille ». Seul le dernier vers, qui clôt d'ailleurs abruptement la pièce, déjoue la symétrie instaurée :

Non, Monsieur, je ne me suis pas méprise, j'ai très bien reconnu votre adresse & j'ai été d'autant plus confirmée dans mon opinion, que je ne vous ai point vu depuis ce temps.

Enfin je te connois perfide, ingrat volage,
 Contente-toi, garde ta liberté :
 Oui, ta réponse ne m'outrage
 Qu'autant qu'elle est le fruit de ta sincérité
 Apprends qu'au premier jour....
 dans cette aimable cage
 Tu désirerais d'être pris ;
 puis content de ton fort et vivant fans amis
 Sous le poids de l'inquiétude
 Trouvant des dégoûts dans l'étude
 De la vraie béatitude
 Trop tard tu connaîtras le prix

Ne m'apprends pas que la fortune
 Ne te cause point de désirs
 Je sais qu'elle t'est importune
 Que tu préfères ses plaisirs
 Mais pourquoi les soins d'un ménage
 Atereraient-ils ton humeur ?
 Content dans ce double hermitage,
 Nous trouverons le vrai bonheur
 Je te croirais beaucoup plus sage
 Si tu consens de préférer
 Le plaisir d'être aimé, d'aimer
 Quoique tu puisses en dire (*GL*, 7
 octobre 1778).

⁹⁸ La première lettre s'adresse à « Mme J. D. M. R. » et la réponse provient de « Madame J. D. H. R. » Erreur du typographe ou jeux de mots incompréhensible pour les lecteurs du XXI^e siècle.

Malgré ses attaques, « Mme J. D. H. R » extrapole sur la suite de l'histoire — d'ailleurs le célibataire endurci finira par épouser une Canadienne⁹⁹. Le « Spectateur tranquille » s'empresse néanmoins de riposter, se faisant le grand vainqueur de ce duel, puisque « Mme J. D. H. R. » se retire par la suite de la scène journalistique.

Il faut attendre l'année 1808 et la *Gazette canadienne*, publiée entre le 3 juillet 1807 et la fin mars 1808, pour voir paraître dans les pages d'un périodique une œuvre poétique signée par une Canadienne. Au mois de janvier 1808, le poème de « Mademoiselle M. D. M. » prend place à la une du journal, à l'initiative d'un jeune homme, ayant eu connaissance des talents de cette jeune fille, grâce à une dame de qualité qui avait reçu le texte des mains de son auteure.

The following poetical epistle I had, some time since, from the fair hand of the best and most accomplished young ladies in this Country ; and she had it from her friend – the fair authoress ; who perhaps did not authorise the publications – yet, as so much wit and good humour ought not be lost, I take the liberty of sending it to you, in order to adorn your columns (GC, 21 janvier 1808).

La publication de cette « épître poétique », comme se plaît à l'appeler le jeune homme, n'est donc pas une initiative personnelle. La demoiselle en question n'est sans doute pas au courant de la publication de son texte qui raconte un voyage par mer et les différents événements loufoques qui l'ont marqué. La jeune demoiselle s'adresse en vers à son amie qui lui avait demandé le détail de son expédition. C'est donc au carrefour de l'écriture épistolaire et de l'écriture poétique, que se situe l'intervention de « M. D. M. ». À l'instar des Louise-Amélie Panet et des Marguerite Lacorne, « M. D. M » profite de la lettre pour diffuser ses talents dans le cercle de ses intimes. Or, on le voit ici, le réseau épistolaire permet souvent une diffusion beaucoup plus large. D'ailleurs, en indiquant que la jeune fille n'est pas au courant de cette diffusion dans l'espace public, le jeune homme rend compte des difficultés qu'éprouve une majorité de femmes à faire part de leurs productions en dehors du cercle de leurs intimes. Néanmoins, sans y voir une véritable stratégie éditoriale orchestrée par la

⁹⁹ Valentin Jautard épousera Marie-Thérèse Bouat veuve de Gannes, de vingt-trois ans son aînée, le 23 août 1783, soit quelques mois après sa sortie de prison. La cohabitation est brève puisque Jautard meurt chez Fleury Mesplet en 1787. Voir Jean-Paul Delagrave, *L'époque de Voltaire au Canada. Biographie politique de Fleury Mesplet, imprimeur*, Montréal, L'étincelle, 1987, p. 17-19.

demoiselle en question, on observe tout de même par quelles opérations les femmes ont pu se tailler une place dans l'univers lettré par l'intermédiaire de la lettre et de leur réseau épistolaire. Approuvée par une dame de qualité et propulsée dans la sphère publique par ce jeune homme, « M. D. M. » a franchi les étapes nécessaires à la reconnaissance, sans qu'elle ne se soit mise elle-même à l'avant-scène.

Il en sera autrement dans la *Gazette de Québec* du 24 décembre 1812, qui publie un acrostiche signé des initiales « M. L. P. »¹⁰⁰. L'identité de son auteure se précise grâce à cette technique particulière qui veut que chaque vers commence par l'une des lettres du nom de la personne à qui le poète dédie son œuvre, en l'occurrence ici : Pierre-Florent Baillargé.

Puis-je arrêter le cours de mes justes regrets,
 En bien me rappelant tes vertus tes bienfaits !
 Funeste souvenir pour mes lugubres chants ;
 Ne formant plus hélas ! Que des gémisséments !!
 Bien aimé, cher époux, frappée de ton image,
 Je chercherai la nuit des plus sombres forêts.
 Abandonnée de tout, rendant un triste hommage,
 Je pleurerai ta perte, à l'ombre des Cyprès.
 J'augmenterai mes maux en traçant mes malheurs :
 Ton cœur qui saigne encore déchirant ma blessure
 Lâchera et la source et le cours de mes pleurs :
 Éclipsant du bonheur, la touchante peinture.
 Le langage plaintif de ma vive tendresse
 Fait revivre à mes yeux l'objet que j'ai perdu
 Ah ! Souvenir si doux tu nourris ma tristesse
 C'est le seul bien qui reste à mon cœur éperdu
 Je n'ai rien pour calmer ma tristesse mortelle
 Tes charmes et vertus m'en imposent la loi ;
 Rien, non rien ; c'est pour moi une dette éternelle
 Jusqu'au dernier soupir ils t'assurent ma foi
 Généreux, tendre époux, ma vive impatience
 M'entraîne sur tes pas, à l'immortalité
 Et des ailes de feu à mon cœur s'agence,
 Pour m'unir à jamais à la félicité (*GQ*, 24 décembre 1812).

L'équation est donc simple à résoudre, puisque Pierre-Florent Baillargé avait pour épouse Marie-Louise Cureux. Marie-Louise Cureux a fait ses études chez les ursulines de Québec et à la congrégation Notre-Dame et fait partie d'un milieu lettré. Sa maison a abrité les presses

¹⁰⁰ Il s'agirait d'une erreur typographique. On doit lire « M. L. C. » ou « M. L. B. ». Voir Lortie, *TPCF*, t. 2, p.

du premier *Canadien*, avant sa saisie par les autorités. L'acrostiche qu'elle présente à la *Gazette de Québec* est une forme assez simple. Toutefois, le recours au style élégiaque enrichit l'œuvre de Marie-Louise Cureux. Si l'élégie est une forme connue depuis fort longtemps, elle connaît un renouveau de popularité au début du XIXe siècle et se mêle aux accents romantiques de la période. Dans la métrique ancienne, on désignait sous le nom d'« élégie » une pièce de vers composée en distiques, c'est-à-dire formée de deux vers constituant un énoncé complet. Marie-Louise Cureux suit cette forme en commençant chacun des distiques par l'une des lettres du nom de son mari. Dans la poésie moderne, le terme élégie s'applique à un petit poème lyrique sur un sujet le plus souvent tendre et triste et, par extension, à toute œuvre poétique dont le ton est mélancolique. Le malheur, le désœuvrement, la tristesse des cimetières et le cyprès, qui en est l'emblème, se retrouvent dans ce poème à la mémoire de l'époux bien aimé et suggère un double emprunt à l'élégie, à la fois sur le plan formel classique et dans la thématique que récupère le courant romantique. Contrairement aux interventions habituelles, qui camouflent une identité sous un pseudonyme énigmatique, cette femme paraphe le texte de ses initiales, dévoilant ainsi une partie de l'énigme. La teneur de la pièce fournit les raisons de cet initialisme. En faisant l'éloge de son époux, et père de ses enfants, Marie-Louise Cureux souhaite rétablir la réputation de l'homme d'abord critiqué par les autorités dans l'affaire du *Canadien*¹⁰¹. L'identification de l'auteure est nécessaire pour juger de la crédibilité et de l'authenticité des propos tenus sur la vie personnelle du défunt.

C'est encore grâce à l'art thuriféraire que Laurence Mermet¹⁰² adresse ses remerciements aux Montréalaises pour leur hospitalité. Arrivée à Montréal à l'été 1813, elle fréquente l'élite pendant quelques mois avant de rejoindre son mari à Kingston. Rien n'indique dans ce poème, datée du 15 janvier 1814 et attribué au poète Joseph-David Mermet, que son épouse ne soit pas la véritable auteure de ce « Tribut de reconnaissance aux

¹⁰¹ Pierre-Florent Baillargé avait été collaborateur au journal *Le Canadien* de 1807 à 1810, soit jusqu'à sa fermeture par les autorités, suivant la publication des *Étrennes du jour de l'an*, produites par Baillargé lui-même.

¹⁰² On connaît peu de choses sur la vie de Mme Mermet. Son prénom nous est connu grâce à deux lettres de Joseph-David Mermet adressées à Jacques Viger et dans lesquelles il prénomme sa femme Lorenza. Voir *Ma Saberdache, Lettres de Mermet à Jacques Viger, Kingston, 14 juin 1814, vol. 4, p. 233 et 11 mai 1814, vol. 4, p. 152. Lortie, t. 2, p. 234. Il pourrait toutefois s'agir d'un surnom poétique employé par son mari.*

dames de Montréal »¹⁰³. L'énonciation à la première personne et l'ajout, dans les vers de salutation finale, de la précision : « Mon époux, mes enfants se sont unis à moi », concourent à donner pour origine de ce texte la plume même de l'épouse du poète :

Voilà que du nom de sœur je me plais à vous nommer,	J'y vis enfin cette heureuse harmonie
Vous qu'on ne peut trop estimer	Qui veut que par un doux lien
Femmes honnêtes et charmantes	La société réunie,
Qui possédez si bien l'art de plaire et d'aimer	S'écarte de tout mal, pour ne faire que bien
J'ai trouvé parmi vous ces vertus consolantes	Dans tel pays, la politesse
Qui devaient de mes maux adoucir la rigueur	N'est qu'une fausse honnêteté :
Ah ! Que ne pouvez vous lire au fond de mon cœur	C'est un sentiment affecté
Vous y verriez le prix des âmes bienfaisantes	C'est l'art d'offrir avec adresse
C'est la franchise et la pitié,	Ce qui jamais n'est accepté
Qui forment votre caractère :	Dans tel autre trop de fierté,
C'est à vos soins, c'est à votre air sincère	Fait rougir la délicatesse
Qu'on reconnaît la parfaite amitié	Et je ne trouve que chez vous
Qui, l'instant seul, où je pus vous connaître	Cette sincère complaisance
Dut me contraindre à vous aimer toujours	Qui fit aimer l'ancienne France
Auprès de vous que les moments sont courts	Et rendit ses voisins jaloux
Qu'on est fâché de les voir disparaître.	Pour vous offrir un triple hommage
Montréal fut pour moi le plus beau des séjours	Mon Époux, Mes enfants, se sont unis à moi
J'y vis les yeux de l'innocence	Agréer-le mes Sœurs, c'est le triple langage
Sans y voir les jeux du hazard	Du cœur, de l'innocence, et de la bonne foi.
J'y vis l'esprit, la gaieté, la décence	(<i>Spec</i> , 21 février 1816)
L'abondance sans luxe, et la beauté sans fard	

La description des femmes de Montréal semble tout à fait typique des poésies thuriféraires adressées au sexe féminin dans les journaux de l'époque. Or, contrairement aux éloges signés sous pseudonyme masculin, Mme Mermet remplace la description physique par la description morale et psychologique, ce qui en fait une véritable éthopée. En effet, si le poème est d'abord un portrait de gratitude, il constitue également un véritable hommage à la Canadienne. Les comparaisons subtiles entre tel pays et tel autre et l'admiration des femmes

¹⁰³ Jeanne-d'Arc Lortie inscrit en note : « Mme Joseph Mermet vient rejoindre son mari à Kingston fin janvier 1814, accompagnée de ses deux enfants. Depuis qu'elle a établi domicile à Montréal, à l'été de 1813, elle y a contracté plus d'une dette de reconnaissance envers les dames de la ville sans avoir pu s'en acquitter comme elle l'aurait voulu. Son mari la tire d'embarras en composant ce témoignage d'admiration et de gratitude. Rédigé le 26 janvier 1814, l'hommage en vers est publié dans le *Spectateur* du 21 février suivant. » *TPCF*, t. 2, p. 234. Ce tribut de reconnaissance n'a pourtant jamais été considéré comme étant l'œuvre de Mme Mermet Il n'est pas ici question de favoriser une entrée qui n'aurait pas sa place dans le corpus féminin, mais aucune preuve n'a pu confirmer le fait que l'épouse de Mermet ne soit pas l'auteur de ce texte. En supposant qu'il puisse être de la plume de Mme Mermet, on aura au moins la satisfaction de rééquilibrer l'histoire qui a une tendance générale à attribuer les textes féminins à des hommes de leur entourage dès que l'occasion se présente.

de l'ancienne France qui transpire du poème sont des motifs récurrents dans les descriptions des Canadiennes, notamment sous la plume des voyageuses anglophones¹⁰⁴.

7.4 Chanson pour rire et pour pleurer

Si la forme du compliment marque les œuvres féminines destinées à la presse, la chanson figure aussi parmi les genres les plus pratiqués par les Canadiennes dans les périodiques¹⁰⁵. La chanson est d'abord un genre que les femmes se transmettent, de génération en génération, et le compliment, que les jeunes filles apprennent à composer dans les couvents, est souvent pratiqué en association avec les déclamations élogieuses. Or, au début du XIXe siècle, la chansonnette est un genre à la mode. Le 20 juillet 1819, « Mademoiselle » signe un texte intitulé « Ces Messieurs » dans *La Gazette des Trois-Rivières*. Le choix de la ronde, accentue l'effet musical et la légèreté qui accompagnent la danse du même nom. Les marques d'oralité, qui apparaissent dans les rimes alternées et dans le refrain qui clôture chaque strophe, étayent cette particularité de la composition.

Ces messieurs, Ronde, Par Mademoiselle ***
Air: Landerinette

Ces messieurs, d'après la mode,
Sont peu galants en amour ;
Ils trouveraient très commode
Que nous leur fissions la cour.
Eh mais ! Oui-dà' !
Landerinette,
Leur tour viendra,
Landerira

Ces messieurs sont admirables
Avec tous leurs compliments ;
Nous les croyons véritables,
Tout autant que leurs sermens.
Eh mais ! Oui-dà' !
Landerinette,
On s'y fira,
Landerira

Ces messieurs dans la constance
Ne trouvent qu'un vieux abus;

Mes beaux messieurs, pour nous plaire,
Vous n'avez qu'à le vouloir;

¹⁰⁴ Dans les journaux de voyage de Louisa Ann Call-Aylmer, de Frederike-Charlotte Von Massow Riedesel, d'Elisabeth Posthuma Gwillim-Simcoe et dans le roman de Frances Moore-Brooke, *The History of Emily Montague*, 1769.

¹⁰⁵ Arnaud Berquin (1749-1791) est l'initiateur de cette vogue au XVIIIe siècle. Dans ses nombreux et populaires périodiques destinés aux enfants et aux adolescents, il présente des dialogues, des pièces de théâtre, mais surtout des chansons. Les plus célèbres sont *L'ami des enfants* (1782-1783) et *L'ami des adolescents*, *Lectures pour les enfants ou choix de petits contes et drames propres à les amuser et leur inspirer le goût de la vertu* (1784).

Ils voudraient que la France
 Bientôt on n'en parlât plus.
 Eh mais ! Oui-dà' !
 Landerinette,
 Ils voudraient ça,
 Landerira

Ces messieurs de leurs conquêtes
 Vont par-tout se pavanant ;
 Pour une ou deux qu'ils ont faites,
 Souvent il en disent cent.
 Eh mais ! Oui-dà' !
 Landerinette,
 On les croira,
 Landerira

Il ne faut, la chose est claire,
 Que changer du blanc au noir.
 Eh mais ! Oui-dà' !
 Landerinette,
 Et l'on verra,
 Landerira
 (GTR, 20 juillet 1819).

C'est avec humour que « Mademoiselle*** » brocarde la contenance des hommes et présente des femmes lucides face aux faiblesses que « ces messieurs » tentent de camoufler. Cette chanson s'inscrit dans une querelle importante de la *Gazette des Trois-Rivières* et qui a donné lieu aux textes plus directifs de « Dorimène » et « Adélaïde ».

Toujours dans la *Gazette des Trois-Rivières*, le 12 octobre 1819, le poème de « Mlle D..... », intitulé « L'erreur », s'inscrit à nouveau dans ce registre polémique. Contrairement au ton humoristique de « Mlle*** », « Mlle D..... » montre les conséquences de la duplicité des hommes, lorsque les femmes leur laissent les commandes et croient à l'amour qu'ils leur portent. Elle exprime les sentiments de désabusement des jeunes femmes et le bris des illusions que procure l'expérience du monde. Louise-Amélie Panet utilisait la même thématique. La distance, créée par l'humour dans le texte précédent, est remplacée ici par une proximité qui en fait un texte plus intimiste, voire mélancolique :

Comme une vaine erreur,
 Comme un riant mensonge,
 S'évanouit le songe
 Qui faisait mon bonheur.
 O douce chimère!
 Toi qui fuis sans retour,
 Dans ta course légère
 Emporte mon amour.

Déjà, pour me punir
 D'avoir été trop tendre,
 Je consens à te rendre

Ce tendre sentiment,
 Cette aimable folie,
 Ce charme de ma vie,
 Sans toi n'est qu'un tourment.
 O douce chimère!
 Toi qui fuis sans retour,
 Dans ta course légère
 Emporte mon amour.

Que voulez-vous de moi,
 Raison trop inflexible ?
 Tourment d'un cœur sensible,

Un si cher souvenir.
O douce chimère!
Toi qui fuis sans retour,
Dans ta course légère
Emporte mon amour.

Je cède à votre loi.
O douce chimère!
Toi qui fuis sans retour,
Dans ta course légère
Emporte mon amour.

Par Mlle. D.....

Apparue sporadiquement dans les deux premières décennies du XIXe siècle, la poésie ressurgit dans la décennie 1830. Avec le poème « L'exil volontaire », paru dans *La Minerve* du 6 octobre 1828, « Adela » transforme l'épanchement du cœur en une véritable œuvre de création grâce à l'utilisation de la voix narrative masculine. Elle s'écarte ainsi de la voix autobiographique qui apparaît généralement dans les poèmes signés sous pseudonyme féminin dans la presse, comme l'avait fait Marguerite Lacorne. Par ce changement générique dans la narration, ce qui aurait paru relever essentiellement d'un témoignage acquiert un véritable statut littéraire :

AIMABLES Sœurs, ô vous que j'ai chanté,
Vous que j'estime et que mon cœur révère,
Daignez jeter un regard de bonté
Sur le destin d'un pauvre Solitaire.

Adieu, moment, plaisir, bonheur,
Vous n'étiez donc qu'une ombre passagère ;
Cessez de vous retracer à mon cœur,
N'attristez pas un pauvre Solitaire.

Victime, hélas ! De médisans discours,
L'honneur m'impose un exil volontaire ;
Il faut vous fuir, et subir pour toujours
Le triste sort d'un pauvre Solitaire.

Dans mon malheur, pourrai-je néanmoins,
Vous demander une faveur légère ?
Plaiguez mon sort, et conservez au moins
Le souvenir d'un pauvre Solitaire.

Adela

Ici, la forme du chant n'est pas indiquée par un refrain explicite ou la notation de l'air de la pièce. C'est plutôt le *leitmotiv*, « Un pauvre solitaire », qui donne la musicalité à l'ensemble.

C'est encore avec le genre poétique que s'amorce la décennie 1830. Le 26 octobre 1831, *Le Canadien* présente un poème de Marie Donnelly. Comme c'était le cas avec le poème de « M. D. M. » publié dans la *Gazette canadienne* en janvier 1808, la lettre accompagnant la parution du poème de Marie Donnelly le dit tombé par hasard entre les mains d'un jeune homme : « Monsr, Comme Canadien, je crois devoir vous transmettre cette pièce, sortie de la plume d'une jeune demoiselle Canadienne, et que le hasard a fait tomber

entre mes mains ; je pense qu'elle ne déparera pas votre feuille ». Intitulé « Romance », ce texte combine l'art poétique et le chant. Il répond aux attentes face au genre de la romance qui dépeint généralement la nature et les bons sentiments dans un style naïf et attendrissant :

Tandis que d'Isaure plaintive
Aazor quittait le séjour
L'écho répétait sur la rive
Les doux accens de son amour,
Isaure, O ! Isaure chérie
Si du rivage tu m'entends
Je reviendrai passer ma vie
Au bord du Fleuve St. Laurent

Du malheur le chantre sauvage
Se fit entendre dans ce lieu ;
Cruel destin ! Triste rivage,
Tu reçus son funeste adieu.
Adieu ! Adieu ma fiancée,
Ah c'est en vain que tu m'attends
Je meurs ; je quitte ma pensée
Au bord du Fleuve St. Laurent.

Il part, une brise légère
L'emmène hélas ! Sous d'autres cieux
Il voit une terre étrangère
Mais loin d'Isaure est-il heureux ?
Il veut encor voir sa patrie
C'est-là que le bonheur l'attend
Mais reverra-t-il son amie
Au bord du fleuve St. Laurent

La chanson de Marie Donnelly est l'une des premières œuvres rédigées par une Canadienne à mettre en scène la vallée laurentienne, grâce à la rime kyrielle répétée comme un refrain : « Au bord du fleuve Saint-Laurent ». C'est véritablement à partir des années 1830 que le Canada et ses paysages commencent à inspirer les poètes canadiens-français.

7.5 Des journaux littéraires et féminins

C'est encore une femme, Mary Graddon-Gosselin, qui figure parmi les premiers éditeurs de journaux à réclamer, de ses collaborateurs et collaboratrices, une attention particulière à dépeindre les mœurs et les paysages canadiens. Pour elle, la constitution d'une véritable littérature nationale, thème qui devient récurrent chez les lettrés canadiens dans la décennie 1830, ne va pas sans cette nécessité. Le *Montreal Museum* de Mary Graddon-Gosselin est l'un des premiers journaux consacrés entièrement à la littérature et mériterait une étude approfondie qui n'a pas encore été réalisée. C'est à l'invitation de ce périodique, publié

d'abord en version bilingue, que plusieurs Canadiennes anglaises exerceront leurs talents et feront leurs premiers pas dans la carrière littéraire. Pendant près de deux années, de 1832 à 1834, le journal paraît chaque mois, avec ses soixante pages de récits, de contes, de poèmes et de chansons. Si quelques productions sont l'œuvre d'écrivains d'occasion, certains collaborateurs et collaboratrices en feront le tremplin d'une brillante carrière.

L'observation des étapes de la carrière de Diana Bayley est représentative du cheminement entrepris par les intervenantes du *Montreal Museum* et des efforts de Mary Graddon Gosselin dans la consécration littéraire de ces « écrivaines ». Née en Angleterre, Mrs Bayley est surtout connue pour être la mère du poète britannique F.W.N. Bayley que pour sa propre carrière¹⁰⁶. Nous possédons encore peu de renseignements sur cette femme de lettres. Au début des années 1820, elle aurait publié trois textes à Londres, avant de suivre son mari, Henri Addington Bayley, à la Barbade, de 1825 à 1829. Soumise aux aléas de la carrière de son mari, qui venait d'être nommé assistant au commissaire général du Bas-Canada, elle arrive à Québec en 1830. Elle s'installe à l'Île-aux-Noix de 1830 à 1837, à Montréal de 1837 à 1838, à Kingston de 1839 à 1842 puis à Sorel en 1843, au gré des affectations de son mari. Selon l'intitulé qui accompagne ses premières publications dans le *Montreal Museum*, elle aurait fait paraître des œuvres intitulées « Tales of the Heat », « Scenes at Home and Abroad » et « Improvment » dans des magazines londoniens et américains. Mary Graddon-Gosselin, propriétaire et éditrice du *Museum*, fait l'éloge de sa collaboratrice :

The editor of the *Montreal Museum* takes this opportunity of offering her grateful thanks to Mrs H. Bayley, a lady well known in the literary world for the productions with wich she has several tomes enriched the pages of the Museum ; the present number contains an article equalling the precedeing in merit. We have the more reason for grateful feeling toward Mrs Bayley knowing her to be almost constantly employed either in completing a series of

¹⁰⁶ F.W.N. Bailey. F.W.N. Bayley (1808-1853). Auteur britannique et premier éditeur du *Illustrated London News*. Dans une lettre de John Moodie à Susanna Moodie, datée de Belleville, 25 octobre 1838, on peut lire : « I found our worthy Chief the Baron de Rottenburg at Brighton about 20 miles from Belleville, with Dr. A. Commissary General Bailey instructing a batch of volunteer Captains in the useful art of making up their Pay Lists. I found the Baron, what I expected from the style of his letters, a gentleman in every sense of the word. A more amiable and delightful companion I have never met with. He is full of wit and talent united with the soundest judgement and decision of character. He puts me very much in mind of James Traill, but much his superior in industry and application to bussiness. I met with every kindness and assistance from Dr A. Comy, Gl. Bailey, whose wife he tells me is an Authoress and F.W.N. Bailey is his son ». ANC, Collection Moodie-Strickland-Vickers-Ewing Fonds Susanna Moodie, 25 octobre 1838, MG29 D100.

Moral Tales, she is about publishing in New York, or in writing in prose or verse for the London Literary Periodicals. We hope soon to be enabled to give a review and extracts from some of her works published in England (*MM* : 705-706).

Les pièces offertes aux lecteurs du *Museum* par Mme Bailey sont des œuvres originales. On y retrouve des récits : « The Subaltern or the Good Old Name », « The Recruit », « Enthusiasm, or Female Friendship », « The Discovery, or, the Marriage Prevented », « Maria, the Orphan », et des poèmes : « To Friendship », « On a Little Orphan whose Mother died of Cholera at New York in 1832 » et « To a Dear Little Boy, with a Present of a Gold Watch ». Elle publie également dans le *Montreal Gazette* et dans le *Literary Garland*. Elle fera aussi paraître un roman intitulé *Henry, or, the Juvenile Traveller*, à Londres en 1836 (Burpee et Horning, 1899 : 14).

Le *Montreal Museum* aura un effet bénéfique sur la production littéraire féminine. En effet, Diana Bayley n'est pas la seule femme à publier ses textes dans le périodique montréalais. « E. A Lady », signe plusieurs récits dont « The Broken Heart ». Une écrivaine de Bedford dans le Haut-Canada signant « Maria » et « G. » — sans doute Mary Graddon-Gosselin —, ont également publié plusieurs textes dans le périodique¹⁰⁷. Même si le *Montreal Museum* s'éteint en 1834, après deux ans d'existence, l'attrait pour la littérature et l'idée de la publication avaient fait leur chemin chez les Canadiennes anglaises du Bas-Canada. Le *Canadian Courant*, publié à Montréal à partir de 1834, présente l'une de rubriques de poésies les plus stables dans l'histoire du périodique. Chaque semaine, la une du journal offre des poèmes repiqués des journaux anglais et américains ou composés par des Canadiens ce qui est encore un phénomène rarissime dans la presse canadienne. Les dames sont particulièrement présentes sous cette rubrique. D'abord, le 9 novembre 1833, Elizabeth Lanesford-Cushing signe un poème intitulé « A Spanish Bull-fight ». Elle poursuivra sa

¹⁰⁷ On retrouve aussi un poème intitulé « The Sunken Rock » de l'écrivaine anglaise Maria Jane Jewsbury Fletcher (1800-1833). Amie de Wordsworth, mariée à William Kew Fletcher, chapelain de la compagnie des Indes orientales en 1833, elle le suit en Inde où elle meurt du choléra en octobre 1833. Outre son premier recueil de poésie réédité à plusieurs reprises, elle a aussi publié *Letters to the Young* (1828), *Lays of Leisure Hours* (1829), *The Three Histories* ; *The History of an Enthusiast*, *The History of a Nonchalant*, *The History of a Realist* (1830). Elle a également écrit un journal de son voyage en Inde. Elle dédie son premier recueil de poèmes *Phantasmagoria, or, Sketches of Life and Character* à l'écrivain Wordsworth duquel est tiré le poème publié dans le *Museum*.

carrière littéraire dans le *Literary Garland* fondé en 1839 et se joindra à sa sœur Harriet Vaughan-Cheney, en 1847, pour publier *The Snow Drop*, le premier journal canadien dédié aux enfants¹⁰⁸.

C'est cependant à une certaine Mrs Coxon que l'on doit la plus grande participation à cette section consacrée à la poésie dans le *Canadian Courant*. Emily Coxon serait une immigrante britannique récemment installée à Montréal et une enseignante réputée¹⁰⁹. Cette Européenne naturalisée signe une vingtaine de poèmes dans le *Canadian Courant* au cours de l'année 1833-1834. Ceci en fait sans doute la femme la plus publiée de son époque. Ses pièces présentent des thèmes universels et semblent fortement inspirées par la lecture d'œuvres européennes. Elles s'inscrivent dans la veine des productions féminines anglaises de l'époque, un brin d'exotisme, beaucoup de sentiments et une morale à toute épreuve. Avec le *Montreal Museum* et le *Canadian Courant*, la production féminine anglophone se situe à un tournant important de son histoire que viendra confirmer le *Literary Garland* à la fin de la décennie.

7.6 Les aveux d'un faussaire

Du côté francophone, c'est à la fin de la décennie 1830 que les productions littéraires féminines seront les plus nombreuses. C'est dans le journal *Le Populaire*, que se manifeste la première collaboratrice régulière. Or, cette poétesse, qui signe plus d'une dizaine de textes dans *Le Populaire*, doit son existence, — les lecteurs l'apprennent plus tard —, au journaliste Joseph-Guillaume Barthe. Quoi qu'il en soit, « Marie-Louise » sera l'une des plus

¹⁰⁸ Harriet Vaughan Cheney (1796-1889) et Eliza Lanesford Cushing (1794-1886). Mme Cheney, poète et écrivaine d'aperçus historiques, et Mme Cushing, dramaturge, étaient deux sœurs vivant à Montréal qui avaient toutes deux publié aux États-Unis et contribuaient régulièrement au *Literary Garland* avant le décès de leurs maris, en 1845 et 1846, respectivement. En 1847, elles lancent *The Snow Drop or juvenile Magazine (1847-1853)*, un périodique mensuel destiné aux filles de 6 à 12 ans. Voir Carole Gerson, « The Snow Drop and the Maple Leaf: Canada's first periodicals for children », *Canadian Children's Literature*, 18/19, 1980, p. 10-23 et Susan Mann Trofimenkoff, « Eliza Lanesford Foster », *DBC*, t. XI, Presses de l'université Laval, 1986, p. 353-354.

¹⁰⁹ Dans une petite annonce parue dans le *Canadian Courant* du 31 juillet 1833, elle offre ses services comme professeure de français éduquée sur le continent.

importantes « collaboratrices » du journal de mai 1837 jusqu'au moment où les éditeurs annoncent « sa mort et sa métamorphose », le 6 novembre suivant. Dans le numéro du 10 mai 1837, la jeune « Marie-Louise » présente un premier texte à l'éditeur Hyacinthe Leblanc de Marconnay auquel elle joint une lettre sollicitant non seulement les encouragements des éditeurs, mais réclamant que ses compatriotes féminines imitent son exemple :

Ma prédilection pour la saison printanière m'a inspiré un tout petit morceau de poésie à ma façon, que je vous prie d'initier à vos colonnes, dans le seul but d'engager mes jeunes concitoyennes à produire quelque chose de mieux sur quelque sujet que leur dictera leur goût. Prouvons aux jeunes Poètes Canadiens qu'ils n'ont pas exclusivement le monopole de la littérature, que nous autres aussi Demoiselles, nous avons nos rêves d'or, nos caprices poétiques. [...] Comme il serait glorieux le jeune Canada ! si de jeunes vierges lui ceignaient le front d'une auréole de gloire, fruit de l'âme et du génie ! Comme il triompherait si quelqu'âme de *Naiade* ici faisait écho aux soupirs de Madame Tastu, aux regards de Madame de Corday ! À vous qui vous sentez dans le cœur cette sublimité d'exaltation, ne la concentrez pas, donnez l'essor à ces émotions qui vous palpitent dans le sein, trop heureux d'avoir avec les poétiques génies de la France une communauté de sensations, de pensées et de sentimens, trop heureux de vous voir là-bas, sous un ciel éloigné, compris d'une âme qui vous aurait entendus ! (*Pop.*, 10 mai 1837)

Marie-Louise sera bien accueillie par l'éditeur, si bien qu'elle décidera de poursuivre ses élans de poésies et de les offrir au *Populaire*. Elle ne cessera jamais de réclamer la participation des Canadiennes à la feuille périodique. Il s'agit d'un *leitmotiv* dans sa production. Le 24 mai 1837, elle reprend la plume :

L'accueil bienveillant que vous m'avez daigné faire, à mon début littéraire, m'est d'un puissant encouragement ; et je me sens pleine d'orgueil de voir le Disciple d'Apollon orner mon front de jeune fille d'une couronne d'œillet et de rose du chapeau des neuf sœurs, et préluder aux prémices de ma carrière par les accents du triomphe... C'est trop de lustre pour la modestie de Marie-Louise que de lui croire l'honneur de créer des sympathies littéraires chez les célébrités de la vieille Europe ; c'est une gloire à laquelle elle n'oserait soupirer, quoique, hélas !... [...] Une louange fade pouvait l'abatre et lui causer des nausées ; mais un rayon émané du génie brûlant de feu et de sentiment et pur comme l'âme qui l'a formé se refléter sur moi ! Ça retrempe l'âme du poète ! C'est sensible, c'est touchant, ... sensible comme une émotion profonde, touchant comme un son de luth de Lamartine !... [...] Me pardonnera-t-on de ne reculer pas devant vos gracieuses invitations, et de me présenter une seconde fois sur la scène en priant mes jeunes amies d'agréer le nouveau vœu que je forme de les y voir à mes côtés ? Puisse ce vœu ne demeurer pas sans écho ! Elles seraient coupables de se soustraire à de légitimes ovations tandis qu'il y a tant de jeunes cœurs pressés du besoin d'épandre des trésors d'admiration !... (*Pop.*, 24 mai 1837)

Les éditeurs sont en effet fort élogieux pour la poésie de cette jeune débutante. En note, ils ajouteront à cette deuxième production une description de la poésie de « Marie-

Louise », et par le fait même une définition des qualités recherchées chez les Canadiennes qui se risqueraient éventuellement à faire publier leurs essais de littérature. « Marie-Louise » est bel et bien un modèle digne d'être imité :

Nos vœux ont été exaucés, et notre aimable correspondante des Trois-Rivières n'a pas abandonné *Le Populaire*. Le morceau que nous sommes assez heureux pour pouvoir offrir à nos lecteurs, surpasse encore, en diction, en âme, en délicatesse d'esprit et de sentimens, celui qui paru dans notre numéro du 10 du courant dont beaucoup de personnes nous parlèrent avec les plus grands éloges. MARIE-LOUISE, aujourd'hui, peint la perte d'un frère chéri et ses pinceaux, à la fois délicieux, faciles, vifs et vrais, ont une touche de sensibilité qui n'appartient réellement qu'au sexe dont elle fait partie. Jamais homme n'a senti, n'a écrit comme une femme peut le faire ; car il nous manque cette finesse d'observation, cette profondeur de pensée, ce romantisme d'imagination, qui distinguent presque toujours les productions des dames (*Pop.*, 24 mai 1837).

Pour l'éditeur du *Populaire*, Hyacinthe Leblanc de Marconnay, qui a fréquenté les auteurs français, « Marie-Louise » n'a rien « qui puisse la placer au-dessous des écrivains féminins dont la France s'honore ». À la fin du mois de juin, après la publication de plusieurs productions de la « Muse des Trois-Rivières », l'éditeur commente une fois de plus son œuvre et témoigne de son admiration :

Aucun journal dans la province n'a été honoré comme *Le Populaire*, des fruits heureux de la littérature canadienne et il peut se flatter d'avoir servi à quelque chose, puisqu'il a pu révéler au monde les talens littéraires que le Canada renfermait dans son sein. Au premier rang de ces illustrations nationales, Marie-Louise apparaît avec toutes les formes aériennes de la déesse des muses, avec toute l'exaltation d'un poète, et avec toute la suavité d'une femme et son apparition au milieu de nos discordes civiles, alors que les hommes se montrent des tigres altérés du sang de leurs adversaires, nous porterait à adopter cette sentence de la vulgate, quelque désespérante qu'elle puisse être pour notre sexe.

*Quid quid masculini sexus natum fuerit projicite : quid quid femini reservate*¹¹⁰.
(*Pop.*, 28 juin 1837).

Le 12 juillet, les éditeurs profiteront même du journal pour répondre à un Canadien qui croyait que l'éditeur du *Populaire* avait corrigé les écrits de « Marie-Louise » afin qu'ils passent la rampe :

¹¹⁰ La vulgate est la traduction latine de la Bible adoptée par l'Église catholique. Elle est l'œuvre de Jérôme qui y travailla à partir du texte hébreu. Elle fit l'objet de plusieurs révisions jusqu'à celle du pape Clément VIII, qui en promulgua (1592) le texte définitif, reconnu comme officiel par l'Église latine pendant plus de trois siècles. Le verset cité par les éditeurs du *Populaire* est le suivant : « Praecipit autem Pharaon omni populo suo dicens quicquid masculini sexus natum fuerit in flumen projicite quicquid feminei reservate ». Il est tiré de l'exode, chapitre 1, verset 22 et se traduit comme suit : « Le Pharaon ordonna à tout son peuple : "Tout garçon nouveau-né, jetez-le au Fleuve ! Toute fille, laissez-la vivre" ! ».

Nous déclarons ici sur l'honneur, que nous n'avons jamais ajouté une seule lettre aux écrits de Marie-Louise ; la raison en est bien simple, c'est que nous sommes persuadés d'avance que nous n'écririons jamais aussi bien dans le genre qu'elle a adopté et que nos ajoutés ne serviraient qu'à gâter entièrement ce que nous considérons comme des chefs-d'œuvres (*Pop.*, 12 juillet 1837).

Le mot était lancé, le modèle également. Mais qui est au juste « Marie-Louise » ? À quoi ressemble son œuvre, tant vantée par Leblanc de Marconnay et les amis du *Populaire* ? Les auteurs de *La vie littéraire au Québec* voient en « Marie-Louise », une « jeune fille esseulée et durement éprouvée par la mort. Dans sa prose, encore plus que dans ses vers, Marie-Louise ne cesse de gémir sur son sort et de se répandre en lamentations » (1992 : 342). Or, si « Marie-Louise » est effectivement cette orpheline de vingt-deux ans, sensible aux malheurs, c'est aussi une jeune fille imprégnée du romantisme français et une fine lectrice de la poésie de Chénier et de Lamartine. Le malheur de ses semblables la touche, l'amitié lui redonne espoir en la vie, l'amour la transporte. Elle suscite bien des passions dans le cœur du « Solitaire » et de « Pierre-André » qui lui dédient des poèmes d'amour enflammés dans le *Populaire*. Écrivaine de talent, elle répond d'une certaine utopie de la femme de lettres, au sens où sa plume dépeint les sentiments les plus troubles avec finesse, les passions les plus torrides avec délicatesse. Elle répond parfaitement à la définition de l'écriture féminine présentée par les éditeurs dans le prospectus. « Marie-Louise » vit et respire aussi pour la poésie et la littérature. Dès son premier envoi, elle tressaille à l'idée de figurer parmi les écrivaines françaises qui charment ses moments de loisir. Elle se fait également un honneur de côtoyer les poètes romantiques, ceux du *Populaire* l'attendrissent, ceux de la France la ravissent et, malgré sa modestie, elle a l'ambition de se tenir à leurs côtés dans le panthéon littéraire.

Or, le 6 novembre 1837, « Marie-Louise » met abruptement un terme à sa carrière. Elle dédie ses derniers vers au « Solitaire » et à « Pierre-André », ses fervents admirateurs, et offre une adresse à ses lecteurs où elle annonce qu'elle se retire de la scène littéraire. Les éditeurs rappellent alors la brillante œuvre de leur collaboratrice et expliquent sa fin prématurée. Le texte mérite d'être cité au long :

C'est avec chagrin que nous voyons disparaître de la scène littéraire une correspondante aussi savante, aussi aimable, aussi spirituelle que Marie-Louise. [...] Nous ne nous

consolerions point si Marie-Louise devait être ravie pour jamais à ses compatriotes, si sa patrie devait pleurer sur son tombeau et si tout espoir de la voir cueillir de nouveaux lauriers semblait s'ensevelir sous sa dernière couronne de roses. Marie-Louise, par une ingénieuse fiction, parut être la première de son sexe qui cultiva les lettres dans ce petit coin reculé de la terre, et ce n'est pas sa faute si beaucoup de ses compagnes ne vinrent point lui donner la main, car elle les sollicita vivement de partager d'aussi douces occupations. Il faut croire que la timidité, si naturelle à nos dames, aura été un obstacle presque insurmontable à leurs désirs secrets, car l'incapacité ne peut leur être attribuée.[...] Marie-Louise a donné lieu à une infinité de conjectures et de spéculations : chacun voulait la connaître, chacun se flattait d'avoir deviné ; des noms bien respectables étaient prononcés et nous nous serions fait un scrupule de propager l'erreur, si ces noms eussent pu recevoir la moindre atteinte des travaux qu'on leur attribuait ; mais les ouvrages de Marie-Louise, marqués au cachet du talent, de la décence, de la modestie, de la religion, de la vertu, ne pouvaient qu'honorer toutes celles qu'on soupçonnait d'y participer et nous n'avons vu dans cette circonstance qu'une innocente supercherie, que nous pouvions seconder sans scandale. Il est probable que Marie-Louise se sera fatigué des hommages dont elle était l'objet, qu'elle aurait craint de pousser l'indiscrétion trop loin en gardant un incognito qui poussait à tant de recherche, et qui surchargeait quelques dames d'une réputation qu'elles auraient voulu éviter (*Pop*, 6 mai 1837).

Ce texte ne témoigne pas uniquement de la désolation des éditeurs de voir disparaître leur protégée. Comme on peut le soupçonner, grâce à cette remarque : « nous n'avons vu dans cette circonstance qu'une innocente supercherie, que nous pouvions seconder sans scandale », ils étaient bien au courant de l'identité réelle de cette jeune débutante. Ce qui semble ressortir de cette absoute des éditeurs est plutôt un encouragement aux Canadiennes à poursuivre l'œuvre de « Marie-Louise ». Cette supercherie n'avait pas d'autre but que celui-là. Du coup, ils indiquent aux Canadiennes, que la publicité intimide, les règles à suivre pour arriver à écrire publiquement tout en conservant leur honneur, car « les ouvrages de Marie-Louise, marqués au cachet du talent, de la décence, de la modestie, de la religion, de la vertu, ne pouvaient qu'honorer toutes celles qu'on soupçonnait d'y participer ».

Lorsque « Marie-Louise » est démasquée — aucune indication sur l'identité de l'auteur de la supercherie n'est donnée dans le journal, mais tous semblent le connaître —, les poètes atterrés ne peuvent cacher leur désolation. « Pierre-André » verse quelques larmes sur son tombeau et « Le Pauvre Solitaire » lui dédie ces derniers vers nostalgiques :

Douces illusions, rêve trop enchanteur,
 Vous qui pendant longtemps fîtes tout mon bonheur,
 Vous êtes disparus ! et mon âme affligée
 Dans son isolement se trouve encor plongée.
 Marie-Louise n'est plus !

Tous mes souhaits sont superflus :
 Dieu même ne pourrait me rendre mon amie.
 Ce mot ne doit pas effrayer
 Ta délicate conscience.
 Ami lecteur, comment ressusciter

Pour la rappeler à la vie

Ce qui jamais ne fut qu'en apparence ?
(*Pop*, 20 novembre 1837).

Pour les poètes du *Populaire*, c'est bien davantage la perte de l'incarnation de cette apparente femme de lettres qui est difficile à encaisser que le fait d'avoir été victime d'une supercherie orchestrée par Joseph-Guillaume Barthe. Pour eux, « Marie-Louise » avait incarné le modèle de la perfection littéraire féminine : une jeune fille à l'esprit fin et aux sentiments tendres et douloureux. En effet, si le but de Barthe était d'inciter les femmes à écrire dans les périodiques, il le faisait en leur présentant un code spécifique d'intervention, calqué sur un véritable stéréotype confinant presque à la caricature.

7.7 Une carrière littéraire au féminin : Anaïs et Améla

Si Barthe est le créateur de la première « collaboratrice » littéraire du *Populaire*, il est aussi, grâce à cette supercherie, l'instigateur d'une des carrières littéraires féminines les plus importantes de la première moitié du XIXe siècle. En effet, si les éditeurs se plaignent du peu d'enthousiasme des Canadiennes pour la publication, « Anaïs » alias Odile Cherrier aura bel et bien été encouragée par les efforts de « Marie-Louise ». L'éditeur notait d'ailleurs la puissance de ce modèle :

Elle [Marie-Louise] a encore fait éclore une rose sous le nom d'ANAÏS, qui ne désertera pas de sitôt, fort heureusement pour ses compatriotes, la carrière qui lui fût ouverte par l'exemple du chantre des Trois-Rivières. Pauvre Anaïs ! À ton entrée dans le monde, tu perds un guide sur lequel tu comptais, que tu suppliais de t'être favorable, et je gémissais sur ton avenir si une métamorphose innattendu ne devait te rendre un appui si nécessaire ! (*Pop*, 6 novembre 1837).

Alors que les hommes ont trouvé en « Marie-Louise » une incarnation de leur fantasme du naturel féminin, « Anaïs » y a puisé un modèle séduisant à imiter et une devancière adulée qui lui ouvre toute grande les portes de la littérature. Parce qu'elle est l'une des rares Canadiennes impliquées dans la production littéraire périodique ayant pu être identifiée, on sait que Joseph-Odile Cherrier côtoie les éditeurs du *Populaire* et que son frère André-Romuald, signe régulièrement des œuvres sous le pseudonyme de « Pierre-André ». Son frère

ainé, Georges-Hippolyte, sera aussi impliqué dans le domaine de l'édition, notamment en tant qu'éditeur de *Charles Guérin* (1853) de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et de la revue *La Ruche littéraire*. Odile Cherrier fait donc partie d'un réseau dont les membres participent de près à la sphère littéraire.

Le 25 octobre 1837, « Anaïs » envoie un premier texte au *Populaire*. Ce premier essai de littérature est une traduction d'un texte publié dans le *Lady's Book*¹¹¹ de Philadelphie et paraît sous la rubrique « Littérature canadienne » dans laquelle « Marie-Louise » et son propre frère André-Romuald publient régulièrement. En guise de préambule, elle ajoute cette lettre, afin de justifier sa première sortie littéraire.

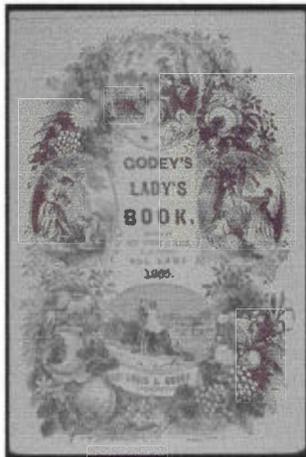


Figure 66
Godey's Lady's Book,
Philadelphie

Monsieur l'éditeur,

Je prends la liberté de vous envoyer cette faible traduction d'un écrit Anglais inséré dans le *Lady's Book* de Philadelphie. Je dois cependant l'avouer, l'honneur de votre aimable correspondante Marie-Louise c'est à son exemple et entraîner par ses puissantes sollicitations que je me hasarde à faire une première et sans doute bien imparfaite apparition sur la scène littéraire. Il est certain que l'élève doit perdre à côté d'une semblable institutrice et c'est cette appréhension qui me porte d'avance à solliciter toute l'indulgence du public. Je ne me crois pas encore assez forte pour me permettre de donner quelque chose de ma propre imagination, mais comme ma maxime est d'avoir un début, en quelque matière que ce soit, je réclame de vous cette bienveillance que vous avez pour tous vos commençants et que réclame toujours avec beaucoup plus d'espoir, le sexe auquel je me fais gloire d'appartenir.

Veillez me croire avec l'estime et la considération la plus distinguée, monsieur l'éditeur, votre très humble servante.

Anaïs

« Anaïs » est peut-être une nouvelle venue sur la scène littéraire montréalaise, mais pour les éditeurs du *Populaire*, elle n'est pas une inconnue. Si son frère, André-Romuald Cherrier, a déjà signé plusieurs textes dans la feuille lorsqu'elle décide de se lancer publiquement, Joseph-Guillaume Barthe, qui se cache, pour très peu de temps encore, sous le masque de

¹¹¹ Le *Lady's Book* de Philadelphie de William Godey est l'un des plus populaires magazines féminins aux États-Unis. Fondé en juillet 1830, il survivra pendant soixante-huit ans. Plusieurs écrivaines américaines ont fait leurs premières armes dans ce magazine, dont Catherine Maria Sedgwick. C'est également l'un des périodiques les plus innovateurs des États-Unis dans le domaine de la gravure de mode. Dans les années 1850, le *Lady's Book* contient des aquarelles peintes à la main. Plus de 150 femmes participent à la conception et la coloration de ces aquarelles et le contenu est entièrement rédigé par des femmes.

« Marie-Louise » est un ami du frère et de la sœur. Dans cette entrée remarquée, les « puissantes sollicitations » de « Marie-Louise » sont beaucoup plus qu'une figure de style visant à montrer la force de l'exemple d'une telle « pionnière » de la littérature « féminine ». Les éditeurs, qui connaissent « Anaïs » personnellement, lui font cette réponse qui, prise en dehors du sens métaphorique que le pseudonyme suggère, montre une étroite complicité entre les éditeurs et cette jeune première :

Nous répondrons à l'aimable Anaïs que lorsque son sexe même ne devrait pas lui assurer nos hommages et notre bienveillante attention pour ses œuvres, sa jeunesse nous engagerait à la plus grande indulgence. Nous ne doutons point que nos lecteurs ne soient disposés à nous imiter, nous ne doutons point que la gracieuse Marie-Louise ne se fasse un doux plaisir de donner la main à une écolière qui aspire à peindre un jour la couronne de lauriers ornant le front de notre divine Muse des Trois-Rivières¹¹².

Les sollicitations de « Marie-Louise » n'auront donc pas été vaines. Et s'il est vrai que « Marie-Louise » se démasque le 6 novembre, soit moins de deux semaines après la parution du premier texte d'« Anaïs », c'est peut-être pour céder toute la place à cette nouvelle venue, tant espérée par le jeune Barthe. Au reste, la jeune « Anaïs » deviendra pour certains poètes, non seulement le prolongement de « Marie-Louise », mais son substitut. Le 19 février 1838, « Évariste » dédie un poème flatteur à la nouvelle vedette féminine du *Populaire* :

Gracieuse beauté, jeune et belle Anaïs
Tendre comme l'amour, brillante comme un lys,
Tes attraits ravissants, les reflets de ton âme,
Ont allumé dans nous une brûlante flamme.
Glorieuse Anaïs, encore à ton printemps
Tu brilles de l'éclat du plus beau des talents.
À l'art de bien penser tu joins l'art de bien dire :
Aux doux sons de ta voix, tu joins ta douce lyre,
Et pour mieux t'assurer l'empire sur les cœurs,
Tu fais servir la gloire à tes charmes vainqueurs.
Dans les arts d'Apollon, ton sublime mérite
De la cour des neuf sœurs te rend la favorite.
Déjà plus d'une fois les lauriers d'Hélicon,
Par les muses tressés ont couronné ton front
Et, riche d'agrément ta simple poésie

Remplit d'un noble orgueil ta naissante patrie.
Elle en est enchantée, et l'avenir heureux,
Sous un riant aspect se découvre à ses yeux

¹¹² Les éditeurs à « Anaïs », *Le Populaire*, 1837. Les éditeurs prennent la peine de noter la jeunesse de cette collaboratrice qu'il qualifie de « jeune écolière ». Odile Cherrier a en effet dix-neuf ans lorsqu'elle envoie sa première traduction au *Populaire*.

Tes harmoniques vers, ton élégante prose
 Semblent, comme un nectar, de ta bouche de rose
 Couler lympidement, et, d'un baume enchanteur,
 Dans une âme amoureuse exprimer la saveur.
 Tel un ruisseau d'azur, au milieu des prairies,
 Roule ses blanches eaux sur des rives fleuries,
 Toujours pur, toujours clair et toujours transparent,
 Il plait au bruit léger de son gazouillement ;
 Telle, et plus encore, ta diction facile
 Au plus bel agrément sait ajouter l'utile,
 Et sous son style orné d'un humble coloris,
 Fait folâtrer les Jeux, les Grâces et les Ris (*Pop.*, 19 février 1838).

La muse des Trois-Rivières joue un rôle de premier plan dans l'entrée d'« Anaïs » sur la scène littéraire, non seulement par ses sollicitations, mais surtout comme modèle qu'elle finira par dépasser. Tout comme « Marie-Louise », « Anaïs » débute sa carrière avec le récit. Cependant, dans ces deux cheminements, en apparence similaires, bien des distinctions se dessinent. « Anaïs » publie trois récits, mais n'y insère pas, comme « Marie-Louise », de parties poétiques. Elle semble plutôt s'inspirer des textes brefs publiés dans les journaux américains. Le premier récit, intitulé *Rosalie Berton*, décrit comment Rosalie, une jeune fille exemplaire, tombe dans le désespoir à la suite de l'annonce de la mort de son fiancé et finit par y succomber. Si on est rapidement tenté de faire un rapprochement entre la mélancolie de « Marie-Louise » et le désespoir de « Rosalie », il ne faut toutefois pas se méprendre sur les enjeux de ce texte. Si la conclusion semble rappeler la jeune femme abandonnée et terrassée par la mort de ses proches, en l'occurrence son fiancé, il faut bien suivre le récit pour en comprendre les subtilités. Plus de la moitié du texte est consacré à dépeindre une jeune fille qui frôle la perfection. Bien éduquée, excellant dans tous les arts et dans les choses de l'esprit, elle est adulée par toutes les personnes qui la côtoient et par le narrateur — « Anaïs » utilise un narrateur masculin — qui a eu l'occasion de rencontrer l'héroïne dans une ville du Sud de la France. Ayant atteint l'âge de se marier, elle a l'embarras du choix parmi ses nombreux soupirants, mais finit par fixer son choix, avec le consentement de ses parents, sur un brillant militaire qui doit quitter la carrière pour vivre paisiblement à ses côtés. La guerre d'Espagne se déclare et, honneur oblige, le militaire reprend les armes et se rend au front, le cœur en joie, malgré les pleurs de sa fiancée :

Il ne voulait, disait-il, que faire un petit voyage de plaisir ; ce qui occasionnait son prompt retour, c'est qu'il devait venir déposer ses lauriers à ses pieds ; et réclamer la main qui avait

déjà été promise, de sorte que Rosalie ne pouvait certainement blâmer son obéissance à l'honneur et à son devoir ou choisir moins son amant lorsqu'il reviendrait couronné par la victoire pour la cause de son pays. À ces raisons, Rosalie ne pouvait répliquer que par une muette éloquence...[...] Telle est la différence qui règne entre les bouillantes sensations d'un homme et les tendres et douces sympathies d'une femme que, tandis que la tristesse du premier est adoucie par mille circonstances excitatrices qui, tout en soulageant son attention et en flattant ses plaintes ne les anéantissent pas pour cela, celle-ci ne peut que couvrir ses sensations et souffrir un silence et dans le chagrin (*Pop.*, 25 octobre 1837).

Henri meurt sur le champ de bataille et Rosalie en perd la raison. La chute du récit offre, hormis l'image de la désolation, une petite morale bien particulière : « une tombe prématurée paraît être la faveur la plus signalée que le ciel dans sa miséricorde puisse donner à Rosalie, autrefois si charmante et si belle ». L'insouciance et la perfection de cette jeune fille s'éteignent avec l'annonce de son mariage, comme si le passage obligé à la vie d'adulte, pour une femme, marquait la fin d'une existence libre et heureuse. D'autres éléments du texte laissent entendre cela. La hardiesse de Rosalie à chanter et à jouer la comédie avec des musiciens ambulants, en camouflant son identité, s'éteint avec l'arrivée d'Henri, qui désormais assistera à toutes ses démonstrations comme une sorte de vigile. Contrairement à « Marie-Louise », qui fait de la mort et du malheur le ferment de tous ses pleurs, « Anaïs », qui a bel et bien choisi de traduire ce texte, indique que ces éléments sont le résultat de l'incompréhension latente entre les hommes et les femmes. La jeune fille, qui depuis sa naissance avait connu le bonheur, voit le fil de son existence coupé en consentant au mariage.

Le second récit, « Horrible tragédie. Une scène à Saint-Domingue » (*Pop.*, 17 janvier 1838), lui aussi une traduction, raconte le soulèvement des esclaves d'une plantation, dans l'île d'Haïti en 1791, et les atrocités dont fut victime la famille de Polydore Le Breton. Après la description du bonheur parfait dont jouit le propriétaire d'une plantation, entouré de sa famille et de ses esclaves qu'il traite comme ses enfants, la situation dégénère rapidement lorsque les esclaves des plantations voisines se révoltent. Les serviteurs de Polydore sont blessés et tués, lorsqu'ils tentent de protéger leur maître et les émeutiers finissent par franchir le seuil de sa maison. Pudique, la narratrice hésite alors à faire voir à son lecteur les atrocités dont furent victimes les membres de la famille Le Breton :

Les atrocités qui suivirent celles-ci devraient être à jamais voilées ; on va néanmoins découvrir encore un trait, après lequel on abaissera le rideau, car, représenter la scène dans

tout son naturel, dans toute sa nudité, dans toute sa réalité, ce serait violer les règles de la décence, et blesser des oreilles qui ne sont encore ouvertes qu'à la pureté et à la sensibilité.

Malgré ses hésitations, « Anaïs » enchaîne :

On trancha la tête à Polydore et on l'attacha à une longue perche, pour la porter en triomphe à la plantation voisine. Un des plus anciens chef de ces monstres de scélératesse osa faire des propositions de mariage à la veuve désespérée, qui repoussa avec horreur ces infamies. Mais le refus de cette femme ne lui servit en rien : on se saisit d'elle et on lui fit souffrir, ainsi qu'à ses jeunes demoiselles, quelque chose de plus horrible que la mort ; mais c'est ici que le rideau s'abaisse, ne laissant à raconter que les derniers événements qui couronnent cette scène tragique, et qui avaient été choisis entre mille circonstances de ce genre, datant de la même époque.

« Anaïs » montre encore une fois comment le malheur peut frapper de manière soudaine, comment aussi les femmes de la famille de Polydore Le Breton sont des victimes impuissantes. Si ce dernier meurt de façon atroce, son épouse et ses filles « souffrent quelque chose de plus horrible que la mort ». Il faut bien remarquer que ce texte est publié après la bataille sanglante de Saint-Denis. Dans l'esprit d'Odile Cherrier, les atrocités, que les soldats anglais ont fait subir à certaines femmes, sont sans doute encore bien fraîches à son esprit¹¹³. Rappelons la lettre envoyée au baron de Fratelin quelques semaines plus tard et qui condamnait les massacres des militaires anglais dans la campagne québécoise.

Le troisième récit, le seul qui semble provenir de l'imagination d'« Anaïs », est publié sous le titre d'« Adolphe et Eugène » (Pop., 24 novembre 1837)¹¹⁴. Odile Cherrier présente l'histoire d'Adolphe, un jeune garçon turbulent qui arrivera à corriger son mauvais caractère grâce à l'empathie de son compagnon Eugène. L'histoire se termine avec l'obtention de la main de la cousine d'Eugène par Adolphe. Comme le souligne la narratrice au début du récit, cette histoire se déroule au Canada, or, elle s'inscrit également dans la veine romantique, notamment grâce aux descriptions des mouvements intérieurs des deux jeunes garçons et en particulier ceux d'Adolphe qui finira par laisser libre cours à sa sensibilité.

¹¹³ Selon les témoignages des Patriotes, avant de brûler les maisons, les soldats faisaient déshabiller les femmes et les enfants, en plein hiver, et les laissaient sur place en défendant aux Canadiens de leur porter secours.

¹¹⁴ Un texte signé « Pierre-André » et intitulé « Épisode gallico-canadienne » mettait aussi en scène deux personnages portant les mêmes prénoms. Les deux intrigues diffèrent cependant.

Dans les trois récits qu'elle offre au *Populaire*, « Anaïs » met en scène un narrateur qui lui permet d'intervenir dans le récit. Dans le premier, ce dernier est un témoin oculaire et épistolaire, dans le second, un personnage à qui l'on a raconté la scène et qui rapporte les événements tragiques du soulèvement des esclaves d'Haïti, tandis que dans le troisième, le narrateur non identifié se permet d'intervenir pour donner son point de vue sur l'évolution des événements. Par le recours à un narrateur hétérodiégétique, Odile Cherrier se pose en observatrice du monde et des ressorts psychologiques de ses personnages. Dans les trois textes, — même si les deux premiers sont des traductions, il s'agit d'un choix de la traductrice qui reflète son penchant pour cette forme de narration — et en particulier dans « Rosalie Berton » et dans « Adolphe et Eugène », les portraits des jeunes filles se détachent de l'ensemble de la narration. « Anaïs » excelle dans les portraits de demoiselles exemplaires qui, par leurs qualités et leur mérite, transforment leur entourage. Dans le cas de Rosalie Berton, c'est l'ensemble de la ville de S*** qui vit sous son charme. Dans celui d'Adolphe et Eugène, Olympe transformera radicalement le jeune Adolphe, par son exemple de vertu et l'amour qu'elle lui inspire. Ces deux personnages féminins rappellent la principale vertu féminine qui est de parachever l'éducation des hommes.

Après ces trois récits, Odile Cherrier se lance dans la poésie. Elle s'inspire des poésies élogieuses offertes aux dames par les poètes du *Populaire*. Dans ses premiers vers, dédiés à son amie Élise, Odile Cherrier mélange l'amitié au sentiment amoureux, comme on le voyait dans les correspondances amicales, et adopte ainsi le modèle présenté par les poésies masculines du temps :

O toi dont la douceur égale les appas,
 Daigne aujourd'hui me voir attachée à tes pas,
 Et si je puis encore sourire à l'espérance,
 Promets moi de répondre à ma douce confiance,
 Ton air calme et serein sut captiver mon cœur ;
 Elise, à te chérir je trouve mon bonheur.
 La nature te fût compatissante et tendre ;
 Aux charmes de ton cœur, il faut toujours se rendre.
 Ta voix mélodieuse a je ne sais quoi de doux
 Qui dompte la colère et calme le courroux.
 Mon unique désir, O ma fidèle amie,
 C'est de voir tous nos vœux en parfaite harmonie !

Sois toujours dans mon âme, O toi que j'aime tant !
 Ne me refuse pas ce bonheur permanent.
 Règne en mon souvenir ; règne dans ma pensée,
 Toi dont je vois l'image en tout lieu retracée.
 L'amitié, tu le sais est le plus grand soutien
 Des mortels ; et mon âme en fait son entretien.
 Compagne de mes jeux, c'est toi que j'ai choisie,
 Pour être de mes jours l'ornement et la vie.
 Ton front modeste et beau m'annonce la candeur ;
 En te voyant dis-moi peut-on croire au malheur ?
 Non, non ; ton aspect seul me comble d'assurance,
 Bientôt j'ignorerai les peines, la souffrance !...
 (Pop., 31 janvier 1838)

Si la tristesse devient spleen, l'amitié, elle, se conjugue sous le signe de la passion. La confusion qui s'installe entre l'amitié et l'amour inspirera d'ailleurs un correspondant de *L'Aurore des Canada*. Le 13 mars 1840, « J. R. A. » recopie intégralement le poème d'« Anaïs », en changeant le nom d'Élise pour celui de Marie. Il prend toutefois le soin d'ajouter deux vers à la fin du poème pour confirmer la teneur de son message : « Adieu, adieu mon aimable Marie / Tu me quittes, mais n'oublie pas celui qui t'a tant chéri ». En donnant au poème d'« Anaïs » cette fonction amoureuse, « J. R. A. » montre bien qu'Odile Cherrier présentait une certaine aporie dans la démonstration des sentiments d'amitié confiné au modèle amoureux. La récupération de ce poème et l'ajout des deux derniers vers conjugués au masculin suggèrent qu'« Anaïs » frôlait la confusion amoureuse, sans doute parce qu'elle signait au féminin. Le second auteur ne signale pas la première pièce d'« Anaïs » dont il s'inspire. Joseph-Guillaume Barthe, qui est maintenant l'un des rédacteurs de *L'Aurore des Canadas*, aurait pu témoigner de ce plagiat. Or, il semble que la propriété littéraire ne soit pas encore une matière préoccupante pour les correspondants et les éditeurs.

Les sources d'inspiration d'« Anaïs » s'inscriront de manière plus concrète dans un texte daté du 26 janvier 1838 et publié la semaine suivante. Sorte de poésie en prose augmentée d'un quatrain final, « Une promenade avec André dans le cimetière » a été composée expressément pour *Le Populaire* et s'adresse à son frère André-Romuald Cherrier :

Saisis du plus profond respect, portons mon frère, nos pas vers cette enceinte, où s'élèvent ces monuments antiques et religieux, et où reposent en paix les cendres sacrées de tout ce que nous avons de plus chers au monde. Mon cœur se trouble à l'aspect de ces lieux saints, et c'est avec le plus grand recueillement que j'ose en approcher. C'est ici où il se fait

entendre tant de soupirs et de gémissements, c'est ici, où le pauvre oubliant un instant sa misère, vient pleurer et prier sur la tombe d'un bienfaiteur, d'un père adoptif ! C'est ici où une fille en supplications sur le tombeau de sa mère, vient invoquer ses mânes et la conjurer de répandre sur elle, du haut des cieux, sa plus sainte bénédiction. C'est ici qu'une mère à genoux devant la pierre qui couvre les dépouilles mortelles de son fils vient supplier le Maître suprême de recevoir dans son sein ce fils chéri, ce fils qu'elle aimait tant, et en qui elle avait placé ses plus chères espérances ; ce fils pour lequel ce cœur de mère battait avec toute la force de l'amour maternel. Oui c'est ici où l'amant vient pleurer son amante; il est là, triste, abattu, se livrant au plus affreux désespoir et ses yeux autrefois si doux et si brillants semblent vouloir se fermer à la lumière; cette bouche autrefois si fraîche et si vermeille sur laquelle était empreint le sourire le plus gracieux est tout-à-fait décolorée; elle sourit encore, mais Dieu de quel sourire? De celui du désespoir ! » (*Pop.*, 2 février 1838).

Comme dans ses récits, dans sa poésie « Anaïs » crée un « je » qui observe le monde. Cette description, de l'extérieur, suggère une transposition qui donne un ton plus littéraire au texte que s'il s'agissait de la plainte d'un « je » intimiste. Cette promenade avec André vise à instaurer une complicité, à faire partager une vision. Odile Cherrier dépeint ceux qui restent, abandonnés : le pauvre qui vient se recueillir sur la tombe d'un bienfaiteur, une fille qui vient implorer la bénédiction de sa mère disparue, une mère qui appelle les faveurs du ciel sur son fils mort au berceau et l'amant qui vient pleurer son amante. Si « Anaïs » décrit le cimetière comme un lieu propre au recueillement, il s'agit également d'un lieu cher aux poètes romantiques. Ce texte présage également la mort des patriotes pendus pour la patrie, dont celle de Chevalier de Lorimier pour laquelle Odile Cherrier marque une forte compassion dans sa lettre au baron de Fratelin¹¹⁵. Ces personnages, sur lesquels « Anaïs » et « André » s'attendrissent, font de ce couple fraternel les représentants par excellence du romantisme¹¹⁶.

Le poème intitulé « L'amitié » est encore une fois dédié à son frère André-Romuald. Il reprend le thème de la complicité évoquée dans l'œuvre poétique précédente. Le départ de son frère pour le collège lui fait prendre conscience de l'amitié profonde qu'ils partagent. « Que de chagrins que d'ennuis j'éprouvai dans toute la longueur de cette année ! Que de nuits je passai à mouiller de mes larmes cet oreiller qui devait me servir de repos ! » La

¹¹⁵ Thomas Chevalier de Lorimier sera pendu la semaine suivante. Comme l'a montré Micheline Cambron, les événements de 1837-1838 et l'émergence de la littérature canadienne pendant ces années sont intimement liés au mouvement romantique. Cambron, « Apothéose et fin du mouvement romantique au Québec », Maurice Lemire (dir. publ.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit Blanche, 1993, p. 155-176.

¹¹⁶ Ils sont eux-mêmes orphelins.

narration au « je » propose de rappeler au frère le serment d'amitié juré au pied du clocher d'une église, après une promenade dans la campagne, autre paysage romantique par excellence. Ce serment, qu'elle renouvelle dans ce texte, provoquera l'inspiration nécessaire à sa poésie, qu'elle introduit par des réflexions sur sa propre écriture :

Pourquoi ne puis-je pas aussi, moi, débiter sur un chalumeau tendre, et soupirer des chants que la Muse de l'amitié seule a pu m'inspirer ? Le temple d'Apollon me serait-il donc absolument interdit ; non, il ne se réjouit pas lui que de larmes, les égards d'une sœur pour un frère qu'elle chérit, ne sont pas sans intérêt pour lui (*Pop.*, 12 février 1838).

Malgré une entrée sur la scène littéraire conforme au modèle féminin, « Anaïs » tente de s'en écarter. Pour elle, la souffrance et les larmes, généralement associées au féminin, ne sont pas l'unique sujet de l'inspiration poétique. Après l'inscription de six vers où elle exprime son amour et le tressaillement que lui inspire ce frère qui dit l'aimer, « Anaïs » s'adresse une fois de plus au lecteur : « Mais qu'on me laisse en paix achever mon ouvrage, et mettre la dernière main à un tableau qui n'est encore qu'ébauché. Laissez-moi me transporter un instant auprès d'un frère adoré, et lui prodiguer les sentiments dont sa présence même va m'animer ». Si ces remarques lui permettent de justifier son écriture et l'épanchement de ses sentiments, cette technique rappelle également la relation privilégiée qu'introduisent les poètes romantiques avec leurs lecteurs. Dans ses récits comme dans ses poésies, « Anaïs » signale sa présence et prend son lecteur à témoin¹¹⁷.

Si Anaïs quitte la scène littéraire, elle aura toutefois une émule dans *l'Aurore des Canadas*. Le 4 octobre 1839, « Améla » fait publier un premier texte intitulé « Romance. Fleurs funéraires d'une jeune Canadienne aux mannes de sa mère chérie ». Si ce texte s'inspire de la souffrance et de la mélancolie propre à la solitude romantique, il puise également à une tradition littéraire d'importance, en se présentant sous la forme d'un chant.

¹¹⁷ Lorsque *Le Populaire* affiche ses couleurs « bureaucrates », après une fermeture de plusieurs mois, André-Romuald Cherrier, Joseph-Guillaume Barthe et Odile Cherrier cessent d'écrire dans le journal. Odile Cherrier épouse Prudent Vallée qui deviendra président de la Banque nationale de Québec. On perd la trace d'« Anaïs » par la suite et celle d'Odile Cherrier également.

Le titre « Romance » indique la teneur de ce chant¹¹⁸. La jeune poétesse inscrit dans l'enchaînement de ses couplets un vers qui agit comme un refrain : « À quinze ans j'ai perdu ma mère ». « Améla », plus qu'« Anaïs » encore, rappelle le sentiment d'abandon et les effusions liquides de « Marie-Louise ». Le thème du deuil sera repris par « Améla » dans un texte publié la semaine suivante. Elle délaisse alors le chant pour la poésie élégiaque, avec les « Stances sur la mort de Pierre G. Damour, médecin ». Elle s'adresse d'abord à l'éditeur pour justifier son intervention :

Les regrets, l'amertume et l'ennui sont, hélas ! le partage de plusieurs, qui ne nourrissent plus leur cœur de ce charme qui cause à l'âme les sensations les plus suaves et comme viciées par les plaisirs les plus purs.

Sensible et malheureuse j'ai longtemps enseveli dans le silence, la douleur dont mon cœur est navré et mon âme, comme oppressée, est en proie à une souffrance fatale à son repos.

Qui connoit l'amour, qui sait aimer, peut, comme moi, sentir tout ce que coûte une séparation éternelle, lorsqu'elle succède aux délices et aux plaisirs qui naissent de la fidélité et des doux épanchements, que ce sont témoignés deux tendres amants.

Si ma plume a été si tardive à retracer ma douleur, au sujet de celui qui fait l'objet le plus intéressant de mes pensées, je le dois à ma timidité, si souvent le partage d'une jeune fille de quinze ans !

J'ose donc me flatter Mr l'éditeur, que votre bienveillance, si estimé par le beau sexe, me sera accordée en faveur de celui dont l'absence et la fin prématurée ont dû vous attendrir, et j'implore en même temps l'indulgence du public pour ce petit peu de vers que ma douleur a mis au jour, sans les soumettre à la critique dont ils sont indignes. Je n'ai voulu que céder à l'impulsion de mon cœur, en dédiant à ses mânes, ce tribut de louanges, sans doute bien faible pour son mérite (AC, 11 octobre 1839).

Suit le poème dédié à l'amant défunt, « mort exilé de la patrie ». Si le patronyme Damour permet un jeu sur la thématique centrale du poème, nos recherches nous ont cependant amené, par un heureux hasard, à découvrir l'existence de cet exilé de la patrie. En effet, le Dr Pierre Damour était médecin à Montréal. Il participa aux deux insurrections avec le docteur Beaudriau et Narcisse Trudeau. Il s'exile en Louisiane au printemps 1839 et y meurt des fièvres jaunes¹¹⁹. Cette indication, aussi banale qu'elle puisse paraître, souligne l'influence marquée des conséquences des Rébellions dans l'ordre du discours et sur la littérature

¹¹⁸ La romance est « un petit poème en vers octosyllabiques dont les vers pairs sont assonancés, et les impairs libres ». Il s'agit également d'une « chanson espagnole de caractère narratif » ou d'une « chanson à couplets, accompagnés d'une musique facile, qui ont un caractère tendre et sentimental ». « Améla » indique l'air sur laquelle sera chanté sa romance : « Non loin du palais de Ramire ».

¹¹⁹ Pierre Damour (1811-1839). Voir Rénée Blanchet, *Une femme patriote : La correspondance de Julie Bruneau-Papineau*, Québec, Septentrion, p. 199.

canadienne. Elle contribue également, par l'inscription du thème de l'exil, à renforcer l'ascendant du courant romantique sur la pratique littéraire d'« Améla »¹²⁰.

Touchée par la souffrance de sa jeune amie « Améla », « Marie-Joséphine » lui dédie un poème dans lequel elle la sermonne d'avoir oublié leur amitié au nom du malheur. Malgré ses marques de compassion, « Améla » revient à nouveau à la charge le 12 novembre suivant, avec la description d'une promenade champêtre — à la manière d'« Anaïs » — qui lui inspirera un élan de poésie. Elle fait même référence au texte d'« Anaïs » relatant la promenade avec André au cimetière :

Si les circonstances où le sort l'a placées étaient connues, sans doute un sentiment de pitié se manifesterait à l'aspect du malheur.- Il me serait permis de soupirer la mélancolie, d'attendrir le cœur d'une jeune fille, cœur pur et Angélique comme celui d'Anaïs, cœur fait pour sympathiser avec l'infortune, pour sourire à l'amitié. Si l'on connaissait Améla, les sons de son luth remueraient l'âme et ses accents plaintifs ne déplairaient pas.

Oh vous que la fortune berce mollement, qui êtes nées pour jouir de faveurs que le ciel prodigue à ses favoris, vous qu'un Adonis presse tendrement et couvre de baisers doux comme la feuille de rose, oui, vous qui êtes heureuses soyez sensibles à mon destin.

C'est moi... c'est la pauvre Améla qui vous demande une larme (AC, 12 novembre 1839).

La jeune « Améla » affiche son intention d'émouvoir le lecteur. Le même thème avait été soulevé à de nombreuses reprises par « Marie-Louise ». Ces deux orphelines réclament avec la même force la compassion du lecteur et en particulier des lectrices. « Améla » s'inscrit dans la lignée directe de « Marie-Louise », moins cependant dans celle d'« Anaïs » qui, loin de vouloir attacher le lecteur à son propre sort, l'invite plutôt à réfléchir et à s'attendrir. Or, avec « Améla », les larmes, la solitude et le malheur atteignent un paroxysme inégalé. Le 6 décembre suivant, « Améla » reprend ses plaintes avec un poème au titre significatif : « Qui s'intéresse à ma mélancolie ? ». La jeune fille, qui s'abandonne à ses malheurs et se retire de plus en plus dans la solitude, appelle la mort qui seule viendra la libérer de ses souffrances. Elle écrit, en guise de final et selon cette mise en page particulière :

La rêverie
si chère à mon cœur,
Me dispose à la vie,

¹²⁰ Voir Laurent Mailhot, « Notre jeune romantisme (1830-1839) « À mon heure dernière... » : signé Chevalier de Lorimier », p. 297-322, et Micheline Cambron, « Apothéose et fin du récit romantique au Québec », p. 155-176 Lemire (dir. publ.), *Le romantisme au Canada*, Les Cahiers du CRELIQ, Nuit Blanche, 1993.

Lorsque je songe au bonheur.
 Mais dans mon âme je veux lire
 Ce que l'Amour avec son trait grave ;
 Mon âme !...ah, Dieu ! Venez donc lui sourire,
 Venez la rendre à celui qu'elle aima ;
 Quand, bienheureux au sein de l'Empyrée,
 Goûtera-t-elle un bonheur toujours pur ?
 Quand, du tombeau par vous seul retirée,
 Quittera-t-elle un séjour trop obscur ?
 Quand aux accens d'une trop douce harmonie
 Unira-t-elle avec les Séraphins
 Les soupirs de la mélodie
 Pour du maître des humains
 Célébrer la puissance
 ainsi que la clémence ?

Un an plus tard, le 23 octobre 1840, « Améla » est toujours vivante et continue de hanter les cimetières. Elle revient à la charge avec un poème intitulé : « Mes souvenirs ou Améla sur la tombe de sa mère » qui reprend à peu près la même thématique du malheur et des larmes que ses poèmes précédents. « Améla » boucle la boucle avec ce poème et disparaît de la scène littéraire par la suite.

À des siècles de distance, il est difficile d'identifier « Améla » et les éléments ayant provoqué sa disparition comme auteure. Si certains aspects de son œuvre puisent suffisamment à l'actualité de la période où elle s'inscrit, on doit sans doute voir dans cette écriture au féminin une véritable construction. La disparition de la poétesse du deuil pourrait peut-être s'expliquer par des faits auxquels nous n'aurons jamais accès, or, elle se justifie également par la transformation du contexte d'énonciation qui s'opère pendant cette période. Que l'auteure soit réellement une femme ou qu'un homme se cache derrière ses traits de jeune fille sentimentale, « Améla » est quant à elle un véritable personnage littéraire. Que l'on s'appelle « Marie-Louise », « Anaïs » ou « Améla », écrire dans la presse quand on est une femme demande une bonne connaissance de la bienséance et des modèles qui siéent à une femme désirant faire son apparition dans l'espace public.

8. L'authenticité fabriquée

Comme nous avons pu le constater tout au long de la présentation des textes publiés dans la presse, il est difficile d'aborder le portrait de la femme impliquée dans la publication périodique par des repères sociologiques. L'écueil principal provient de l'absence totale de données biographiques sur ces auteures pseudonymes, restées pour la plupart, non identifiées. Cette absence d'identification a d'ailleurs souvent servi de preuve supplémentaire pour confirmer un certain préjugé récurrent de l'histoire littéraire voulant que derrière chaque écrivaine se cache un homme de lettres habile¹²¹. Dans le *Spectateur* du 6 novembre 1823, « Émilie Lagrave du Plaisir » — un homme peut-être justement — insiste sur les difficultés essayées par les femmes dans leur accès à l'écriture :

Un de vos correspondants dans un écrit qui a paru récemment dans le *Spectateur Canadien* semble prendre la tâche de nous tourner en ridicule comme si on devait s'en prendre aux femmes de toutes les erreurs que l'on peut avoir à reprocher aux hommes du temps où nous vivons. Il y a d'autant plus d'injustices dans ces accusations gratuites, qu'en général surtout dans ce pays, les femmes ne savent où ne peuvent guère écrire. Quand elles le sauraient faire, iraient-elles s'afficher dans une Gazette ? C'est alors qu'elles deviendraient les objets des plus amères railleries. À peine les hommes peuvent-ils ici pardonner à ceux d'entre eux qui osent exercer ce précieux talent (*Spec.*, 6 novembre 1823).

Cette remarque présente une contradiction, puisque le texte est bel et bien signé d'un pseudonyme féminin. Or, notre hypothèse d'une construction identitaire textuelle de la collaboratrice de la presse, permet de définir l'univers des possibles littéraires pour les Canadiennes ; ceux qui prévalent à son inscription fantasmée dans les périodiques étudiés, mais également ceux qui s'imposent lorsque des femmes réelles tentent, et tenteront plus tard, de se tailler une place dans les milieux lettrés.

En effet, qu'elles soient des femmes ayant réellement existé ou qu'elle soient issues de l'imagination masculine, les collaboratrices de la presse participent à la consécration d'un archétype. Les pseudonymes, qui les distinguent et les masquent à la fois, suggèrent beaucoup plus qu'un vide, qu'une absence de référent. Comme le remarque Michel Delon :

¹²¹ L'adage inverse est plus populaire, mais c'est bien celui-là qui a cours dans l'histoire littéraire.

« Toute œuvre littéraire s'ouvre par une mise en scène de l'auteur, à travers un nom ou son absence » (1988 : 277). En effet, si elle ne renvoie pas à une personne réelle, la signature au féminin représente tout de même une narratrice aux yeux du lectorat. Tant que les lecteurs du journal croient ou feignent de croire à l'authenticité de l'œuvre, les épistoliers de la presse sont tenues pour des femmes réelles cachées derrière un pseudonyme ou, à tout le moins, des fictions traduisant la pensée féminine. C'est d'ailleurs l'attitude préalable que nous avons adoptée dans notre approche de ce corpus afin de conserver, — non sans difficulté — une certaine cohérence dans la présentation, sans toutefois être dupe d'une probable pseudogynie.

La lettre étant un genre personnel qui suggère l'équation auteur-narrateur-personnage, la mise en scène de l'épistolier est indispensable. Qu'elle ait ses assises dans le réel ou qu'elle soit une pure fiction, l'épistolier ne peut pas ne pas dire « je » et elle doit *ipso facto* être représentée dans la lettre. L'authenticité déontique de la lettre implique d'emblée l'établissement d'une existence faisant écho à une référence extérieure, réelle ou fictive. Il s'agit d'une image nécessaire dans la relation épistolaire familière qui vise à créer un contact privilégié. Cette image est d'autant plus nécessaire dans la lettre au journal qui implique deux entités abstraites — une épistolier pseudonyme et un lectorat anonyme —, n'existant que par le verbe. Comme le remarque Jean-François Jendillou : « La caution [d'authenticité] est offerte grâce à la présentation historico-biographique. Les commentaires métatextuels jouent le rôle de caution, dont la marque linguistique la plus indéniable est la signature » (1994b : 79). C'est donc en simulant une réalité ou en transposant cette réalité, dont la signature est le premier témoin, que ces épistoliers prennent corps dans la presse.

En donnant comme signature un nom ou un prénom féminisé, en s'attribuant le titre de « madame » ou de « mademoiselle », l'épistolier personnifie une identité sexuée. Sans le nom auquel est attribué presque invariablement un genre, cette correspondante demeurerait une entité fantomatique, comme c'est le cas dans l'anonymat qui rend délibérément l'auteur innommable ou dans les pseudonymes épiciens. Cette épistolier de papier qui prend la peine de s'énoncer au « je » suppose une identité, une personnalité que le texte devra développer pour recréer le simulacre de la lettre familière authentique qui lui sert de point d'ancrage. On

sait que la fonction du nom propre est déictique en autant que la personne à qui ce nom appartient puisse être présente dans la réalité ou dans la mémoire de celui ou de celle qui doit le reconnaître. Parce que la lecture et l'écriture se déroulent en l'absence du référent, l'activité épistolaire utilise la fonction mémorielle pour donner sens à la signature — c'est ce qui donne toute cette puissance évocatrice aux caractères tracés sur la page et qui rend les correspondances si précieuses pour les familiers¹²². Dans le cas de la lettre au journal, signée d'un pseudonyme, ces noms ne renvoient jamais à un référent réel mémorisé préalablement, puisque ce nom d'emprunt sert d'abord à cacher l'identité du scripteur. Le lectorat peut parfois se référer à un texte antérieur signé du même pseudonyme, mais la récurrence des interventions est plutôt rare dans la presse bas-canadienne, en particulier lorsque la lettre au journal se conjugue au féminin. Il existe quelques cas particuliers — « Adélaïde » de la *Gazette des Trois-Rivières*, « Marie-Louise » et « Anaïs » du *Populaire* ou « Améla » de *L'Aurore des Canadas* — qui sont également les cas les plus riches pour l'analyse. Néanmoins, peu importe la fréquence des interventions, l'épistolière n'existe qu'à l'intérieur du discours. Elle se construit dans le texte, à l'aide du texte, au mieux, à l'aide d'une série de textes.

À la manière des romans épistolaires qui présentent des correspondances de personnalités inconnues du public-lecteur et qui témoignent de leur existence réelle dans une préface¹²³, l'épistolière pseudonyme de la presse doit utiliser la lettre pour créer son identité textuelle. Qu'il s'agisse d'une lettre où l'épistolière intervient sur un sujet d'actualité ou qui présente un texte littéraire qui va suivre, la mise en scène épistolaire apparaît essentielle. Dans le cas des premières, l'*incipit* situe l'intervention et définit l'épistolière alors que dans le cas des textes relevant de genres plus littéraires — poésie, nouvelles, chansons, etc. —, une lettre-préface, adressée à l'éditeur ou à l'imprimeur, accompagne presque toujours l'œuvre. Ces éléments préfaciels, qu'ils appartiennent au corps de la lettre ou qu'ils s'inscrivent dans

¹²² On pourrait opposer à cette notion le fait que certaines lettres soient écrites à des personnes inconnues de l'épistolier ou reçues par un destinataire qui ne connaît pas l'auteur de la missive qui lui est destiné. Ces épistolières utilisent néanmoins une certaine image du destinataire qu'elles ont préalablement mémorisée, comme le sexe, le rang, la raison de l'écriture ou les échos laissés par l'entourage.

¹²³ Les préfaces du XVIIIe siècle, présentant des correspondances fictives ou réelles, jouent généralement le jeu de l'authenticité. Les préfaciers construisent alors, à l'aide de divers éléments biographiques tirés de la réalité ou de leur imaginaire, la personnalité des épistoliers et épistolières présentés.

une lettre à part possédant sa propre structure, constituent la mise en scène de l'intervention et de l'identité littéraires¹²⁴. La datation propre au genre épistolaire, qui permet non seulement de signaler un moment, mais aussi un lieu physique d'écriture — par exemple le boudoir, dans le cas de « Marie-Anne » et d'« Améla » ou le nom d'une ville, Trois-Rivières, Montréal, Île-aux-Noix, etc. —, ainsi que les indices portant sur le statut social de l'épistolière — âge, statut marital, rang social — permettent de définir l'épistolière de papier. Ces éléments seront parfois ajoutés par l'éditeur ou par un lecteur intermédiaire. C'est le cas par exemple dans la lettre du jeune homme anonyme présentant le poème de « M. D. M., A Ladie » (1808) dans la *Gazette canadienne* ou celle de « A. P. » accompagnant l'œuvre de Mary Donnelly dans le *Canadien* (26 octobre 1831)¹²⁵. Cette technique de la lettre d'accompagnement est une marque distinctive des interventions littéraires féminines de la fin de la décennie 1830, devenant même, dans le cas de « Marie-Louise » et d'« Améla », partie intégrante de leur production. La redondance de cette pratique suggère que l'intervention féminine doit être justifiée et accompagnée d'indices autobiographiques pour être prise au sérieux. Cette lettre d'accompagnement permet à la femme de lettres de prendre position en tant que créatrice ou aux hommes qui empruntent son masque, d'établir les assises qui donneront à l'intervention un caractère réaliste.

8.1 Le masque du féminin et l'imaginaire linguistique

Le concept d'« imaginaire linguistique » définie par Anne-Marie Houdebine permet de comprendre comment l'écriture des femmes peut s'intégrer au média imprimé et de saisir certains enjeux de la lettre au féminin destinée à la presse périodique (1983). La linguiste explique que le choix d'une posture linguistique est révélateur des « désirs d'identification du sujet à tel ou tel groupe plus fantasmé que réel » (132-133). Selon Houdebine, l'imaginaire linguistique consiste en une fiction linguistique connue et assimilée par un groupe. Les

¹²⁴ On peut y déceler des enjeux similaires à ceux présentés dans les préfaces accompagnant les ouvrages des religieuses du XVIII^e siècle observées au chapitre précédent.

¹²⁵ Dans le *Montreal Herald* du 17 avril 1813, on retrouve un poème sur Napoléon écrit par un jeune homme anonyme et envoyé par une jeune fille.

membres de ce groupe tentent de se conformer le plus possible aux images qui le représentent afin d'exprimer leur intégration et de souligner leur conformité aux autres membres du groupe. Chaque sujet est plus ou moins sensible à « des traces d'identité qui font communauté ou permettent de faire semblant de communauté, de s'intégrer, de s'identifier à un groupe en mimant la parole, de se démarquer, séparer d'un autre en se défaisant de ses emblèmes ; ou de s'identifier ou se séparer d'un autre sujet » (132-133). Selon Houdebine, cette identification au groupe passe notamment par les mimétismes et les différenciations phonologiques de la langue, les accents, les prononciations. Ces jeux de langage, conscients ou inconscients, déterminent l'appartenance sociale, économique, culturelle, générationnelle, nous pourrions ajouter générique, au sens sexué du terme. Grossièrement, un professeur d'université en lettres ne parle pas de la même manière qu'un travailleur de la construction ou même un ingénieur. Il ne s'agit pas uniquement d'une question de degré de scolarisation, mais bien d'un système de reconnaissance. Les humoristes et les acteurs utilisent régulièrement l'imaginaire linguistique pour camper leur personnage. Le public connaît généralement ces différents imaginaires, ce qui lui permet de saisir l'intention de celui ou de celle qui l'utilise. Si, dans la vie quotidienne, l'imaginaire linguistique agit plus subtilement, il n'en demeure pas moins un phénomène connu, mais surtout reconnu par les individus. Les interlocuteurs se reconnaissent grâce aux choix qu'ils effectuent entre les divers niveaux de langage — langage familier, langage recherché, — ou l'utilisation de termes propres au groupe auquel ils souhaitent s'identifier — classe sociale, fratrie, etc. Ce concept concerne d'abord la langue orale, or, il est fort éclairant pour comprendre certaines particularités de l'écriture au féminin dans la presse.

Le concept d'imaginaire linguistique permet d'observer certaines caractéristiques spécifiques et les effets de langage propres à la lettre au féminin dans la presse. L'imaginaire linguistique sera d'ailleurs plus visible, selon Houdebine, dans l'espace public, et donc dans ce média particulier qu'est la presse, puisque c'est d'abord en regard des autres qu'il se façonne. Dans *Ce que parler veut dire* (1982), Pierre Bourdieu a également observé cette particularité de la langue de s'adapter aux circonstances pour accéder au marché des biens symboliques :

Une des lois de la socio-linguistique est que le langage employé dans une situation particulière dépend non seulement, comme le croit la linguistique interne, de la compétence du locuteur au sens chomskyen du terme, mais aussi de ce que j'appelle le marché linguistique. Le discours que nous produisons, selon le modèle que je propose, est une « résultante » de la compétence du locuteur et du marché sur lequel passe son discours ; le discours dépend pour une part (qu'il faudrait apprécier plus rigoureusement) des conditions de réception. Toute situation linguistique fonctionne donc comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits. [...] [A]pprendre un langage, c'est apprendre en même temps que ce langage sera payant dans telle ou telle situation. Nous apprenons inséparablement à parler et à évaluer par anticipation le prix que recevra notre langage [...]. Donc, toute situation linguistique fonctionne comme un marché dans lequel quelque chose s'échange. Ces choses sont bien sûr des mots, mais ces mots ne sont pas seulement faits pour être compris ; le rapport de communication n'est pas un simple rapport de communication, c'est aussi un rapport économique où se joue la valeur de celui qui parle : a-t-il bien ou mal parlé ? Est-il brillant ou non ? Peut-on l'épouser ou non ?... (1982 : 78).

L'éthologue Boris Cyrulnik, dont nous avons déjà cité les travaux, élargit ce concept à l'ensemble de la posture de l'individu : « Le sentiment, au fond de soi, d'appartenir à un groupe, de venir d'un couple originel, étaye l'acquisition de nos comportements, l'assimilation de nos valeurs et nos manières de nous insérer dans notre monde » (1983 : 270). En un mot, pour appartenir socialement à un groupe, il faut adopter ses caractéristiques et, selon Houdebine, l'utilisation de la langue est l'une des formes fondamentales de cette intégration. C'est donc grâce à l'observation de divers éléments qui reviennent de façon récurrente dans les textes signés sous pseudonyme féminin dans les périodiques que l'on peut voir se dessiner les contours du personnage de l'épistolière de la presse et dégager un portrait type de celui, en train de se constituer, de la femme de lettres canadienne. Repérer la série des caractéristiques dominantes de l'identité textuelle de ces correspondantes permet de voir comment se juxtaposent l'imaginaire et la réalité de la pratique épistolaire et de déterminer les enjeux, les possibilités offertes et les limites imposées aux femmes par cette rencontre.

8.2 La féminité en pièces détachées

Dans *Le Constitutionnel* du mois de juillet 1823, une lettre écrite par « Philophornius » présente bien, de façon métaphorique, la façon dont cette construction

textuelle fonctionne pour le lectorat des périodiques canadiens qui en est témoin. « Philophormus » entend démontrer la beauté supérieure des Trifluviennes par rapport aux femmes du reste du monde. Sans la nommer, il entreprend de décrire une demoiselle des Trois-Rivières pour donner à voir un exemple de ce qu'il avance. Il trace son portrait physique et moral, agrémenté « par une éducation brillante et à laquelle ses talans ont parfaitement répondu » (*Const.*, 1^{er} juillet 1823). Dans le numéro suivant, paraissent les réponses d'« Un citoyen », qui juge absurde la déclaration publique de « Philophornius », et celle d'« Un amateur du beau sexe » qui minimise les élans d'admiration de l'esthète. Il précise que les Trifluviennes, ne sont sans doute qu'« équivalentes » aux dames des autres nations en ce qui a trait à la beauté. « L'amateur » ajoute que, n'ayant pu reconnaître la demoiselle dont « Philophornius » a dressé le portrait, il considère que l'aveuglement du portraitiste est la cause de la description aussi peu conforme à une réalité identifiable.

Philophormus devenu « Philophornius »¹²⁶ réajuste alors son tir. Il explique d'abord que les voyages qui lui ont permis de reconnaître la beauté particulière des demoiselles des Trois-Rivières sont ceux qu'il a effectués dans les villages avoisinants. Il ajoute ensuite que cette demoiselle, loin d'être une personne réelle, est une construction fictive. Selon l'admirateur, elle est un amalgame des qualités qu'il a trouvées chez plusieurs Trifluviennes. « Philophornius » a-t-il été sensible aux reproches d'« Un citoyen », qui l'accusait de manquer à la bienséance en faisant une déclaration publique à la demoiselle aux cheveux d'ébène, au point de se rétracter ? Que cette jolie et vertueuse Trifluviennne existe ou non, « Philophornius » réussit à faire croire à son existence. Le ton employé dans la première missive aurait berné le lecteur le plus attentif :

Je veux ici vous entretenir d'une jeune Demoiselle que j'ai vue souvent, et qui m'a réellement enchanté ; cet être charmant est tel que je vais vous le dépeindre. – Son abord frappe par un air de grandeur qui éclate dans toute sa personne ; des cheveux d'ébène, noués négligemment, lui donnent un air de jeunesse et d'enfance qui ravit, sa taille majestueuse, ses yeux brillants et son nez aquilin, contribuent à lui donner une apparence de hauteur qui attire au lieu d'éloigner ; sa conversation a toute la décence que l'homme le plus difficile pourrait exiger [...] Cette peinture n'est point embellie, et il sera facile à toute personne quelconque de reconnaître celle dont je parle ici pourvu qu'il la connaisse tant soit peu (*Const.*, 1^{er} juillet 1823)

¹²⁶ La différence entre les deux noms, qui semble importante pour le correspondant, est difficile à déchiffrer malgré quelques interrogations posées à la langue grecque et latine. Merci à Marc André Bernier, professeur à l'UQTR, de s'être penché sur la question.

Malgré la rétractation de « Philophornius », « Ventre de laine » croit encore que cette jeune fille existe réellement :

Je ne peux croire que votre attention ait été de trouver l'être charmant ; dont vous parlez dans une Demoiselle dont toutes les parties seraient extraites d'autant de Demoiselles qu'il y aurait de parties, surtout quand après avoir parlez de la beauté, de l'agrément et de l'Esprit de nos Demoiselles, vous désignez d'une manière toute particulière par les mots suivants « Je veux ici vous entretenir, &c. (voyez le No 17.) Je vous prends vous-même pour juge et vous demande si par ces mots vous ne faisiez pas allusions à une certaine demoiselle ? N'aller pas nier, car incrédule comme je suis, vous serez dans l'obligation de me montrer cette Demoiselle (*Const.*, 22 juillet 1823).

« Philophornius » conclut la polémique en soulignant l'attrait d'une telle représentation féminine, mais n'en reste pas moins sur sa position quant au fait qu'il s'agit d'une opération de panachage.

Cette anecdote montre bien comment la description de l'identité des épistoliers de la presse engage le lecteur à croire à son authenticité. Tout comme c'était le cas dans la lettre de « Philophornius », le ton et la multiplication des effets de réel deviennent les caractéristiques à exploiter dans la mise en scène épistolaire. Comme l'explique Jean-François Jendillou :

La construction fictionnelle repose sur des actes d'assertion qui tirent leur valeur non de la conformité avec un quelconque référent – que cette conformité soit revendiquée (dans un texte à caractère réaliste) ou récusée (dans le fantastique ou la science-fiction) ne change rien à l'affaire —, mais de leur propre cohésion, inhérente à l'univers dans lequel ils s'inscrivent, et que, ce faisant, ils créent (1994 : 73).

La lettre signée d'un pseudonyme féminin est une reconstruction du réel. Qu'elle soit écrite par un homme ou par une femme, elle relève d'un imaginaire. Parce qu'elle s'inscrit dans l'espace public, elle présente une stratégie personnelle d'intervention qui permet de justifier l'écriture en tant qu'adresse à l'opinion publique et, corollairement, de mettre en scène les protocoles de cette légitimation. Ceux-ci relèvent à la fois de contraintes réelles, posées par l'intervention journalistique, et des caractéristiques associées à la féminité.

8.2.1 Parce que c'est d'une femme l'ouvrage

La notion de stéréotype, associée à la représentation du féminin et plus particulièrement au modèle de l'épistolière, peut sembler à maints égards un raccourci réducteur, mais comme l'explique Cécile Dauphin :

Aborder la figure de la femme épistolière comme un stéréotype, c'est d'abord reconnaître la réalité d'un discours qui a prise sur les textes et les images ; c'est aussi admettre son efficacité dans l'imaginaire social et dans les conduites des acteurs. Il ne s'agit pas de le dénoncer ni de le nier, mais il faut tenter, au contraire, de l'identifier à la frontière du réel et de l'idéologie (1995 : 110).

La première caractéristique en importance dans cette construction identitaire textuelle est logée dans la signature pseudonyme. D'abord, on se signe femme. Cette particularité peut sembler fausser l'analyse puisque les procédures d'établissement du corpus optaient d'emblée pour les textes présentant cette spécificité. Cependant, c'est bien plus que le genre grammatical de la signature et de la narration utilisé comme mode préalable de sélection qui nous fait retenir cette caractéristique. En utilisant un pseudonyme, l'auteur d'un texte montre son appartenance à un nom, dont on ne peut évacuer la valeur sémiotique. En plus de se définir au féminin, grâce au pseudonyme et dans la grammaticalité du texte, l'épistolière insiste généralement, dès les premières lignes de la missive, pour établir sa filiation à un *gender* prédéfini socialement. Cet élément est d'autant plus important à signaler que les hommes ne mentionnent jamais leur appartenance sexuée puisqu'elle semble aller de soi. Dans le cas du pseudonyme féminin, la différence qu'il marque avec les pseudonymes habituellement épiciènes ou masculins qui parsèment les pages des périodiques est signifiante. Le pseudonyme féminin s'inscrit à contre courant et crée un horizon d'attente spécifique. Il indique une prise de position et s'inscrit dès lors comme une stratégie du discours dont on doit tenir compte.

Les avantages de la signature féminine étaient connus et utilisés depuis fort longtemps dans le milieu journalistique européen. La journaliste française, Mme Dunoyer, jouait déjà de ce potentiel de la lettre au féminin dans les journaux qu'elle publie au tournant du XVIIIe siècle. Alain Nabarra souligne que : « Du fait d'être femme, Mme Dunoyer en fait

d'ailleurs une autre stratégie d'écriture, affectant de s'enfermer dans une image stéréotypée de la femme quand cela lui sert, mais aussi pour mieux s'en amuser et la dénoncer » (1996 : 315). Dans *La Spectatrice* (1728-1729), périodique publié à Paris à la même époque, la féminisation de l'intervention possède aussi des avantages. La spectatrice anonyme croit qu'en tant que femme auteur, elle aura :

quelque avantage sur les Auteurs de l'Autre sexe. Les hommes, malgré leur jalousie contre nous sur tout ce qui regarde l'esprit, ont ordinairement de l'indulgence pour les femmes ; ils leur pardonnent volontiers certaines choses, comme des négligences, des absences d'esprit, des vivacités, des étourderies, et même quelquefois des fautes de conséquence (cité dans Van Dijk, 1988 : 289).

S'il s'agit d'un fait admis dans la presse européenne, cette courtoisie est également présente dans la presse périodique du Bas-Canada. Liée aux règles de bienséance, cette attitude particulière est visible dans de nombreuses interventions des éditeurs qui rehaussent la valeur de certains textes du fait qu'ils émanent d'une imagination féminine qu'on dénommera, « muse », « sexe enchanteur », « beau sexe », « belle dame », au gré de l'inspiration du présentateur, toujours soucieux de faire preuve de galanterie à l'égard du « sexe faible ».

La plupart des intervenantes de la presse font appel à cette bienveillance proverbiale des éditeurs pour justifier leur désir d'être publiées. Ce trait particulier, connu de tous, entraîne même certains hommes à tirer profit des faveurs des éditeurs en se faisant passer pour des femmes. En juin 1778, « Le Beau Sexe » soulignait les risques d'une telle indulgence pour les textes féminins dans la *Gazette littéraire*. On se souviendra que, selon « Le Beau Sexe », l'imprimeur Fleury Mesplet aurait été dupe d'une supercherie orchestrée par une poignée d'hommes signant les « Bonnes amies ». « Le Beau Sexe » explique : « Nous vous pardonnons cet écart, parce que nous l'attribuons à votre complaisance, qui ne vous a pas permis de refuser ce qui paraissait être envoyé en notre nom » (*GL*, 17 juin 1778). Certains hommes dénonceront même cette attitude comme un laxisme permettant à certaines femmes de publier, à leur sens, des aberrations qui auraient été rejetées sans appel si elles avaient émané de la plume d'un homme. C'est là l'argument principal de « Sophos » lorsqu'il

répond à « Philos », qui avait vertement critiqué les correspondants masculins de la *Gazette littéraire* :

Madame, il me semble que vous avez abusé de la déférence que nous avons pour votre sexe. [...] Je n'ignore point les complaisances et les égards qui sont dus dans certaines occasions ; mais dans celle-ci, permettez-moi de vous dire que je ne trouverais pas mauvais quand ces jeunes auteurs y répondraient (*GL*, 22 juillet 1778).

Si ce commentaire à l'égard des plaintes de « Philos » montre une opposition radicale à ces idées, il a cependant l'avantage de mettre sur un pied d'égalité les textes féminins et les textes masculins.

En effet, cette indulgence pour les opinions féminines présente bien souvent un envers. En 1824, « Émilie Lagrave du Plaisir » comprend bien que si la signature féminine appelle la bienveillance, cette dernière se transforme bien souvent en condescendance. Cette attitude empêche les lecteurs de prendre les réflexions émises par les femmes au sérieux, si bien qu'« Émilie » prendra la précaution de signifier au « Solitaire », principal animateur du courrier des lecteurs du *Spectateur* de la décennie 1820, la gravité de sa démarche :

Si vous prenez la peine de répondre à ceux qui jugent à propos de vous adresser leurs réflexions sur des sujets analogues à celui dont je viens de vous entretenir, je vous prie de donner quelques attentions à mes remarques. Je ne sollicite point de faveurs, je n'exploite point l'indulgence, je ne vous demande pour mon sexe que de n'être juste envers lui (*Spec*, 6 novembre 1824).

La signature féminine représente des avantages indéniables que les épistolières de la presse utilisent régulièrement. Dans sa harangue à M. Pasteur au sujet de l'impolitesse de certains Canadiens « Très indignée » s'exclame : « Oui, Mr P., il est cruel pour nous qui n'avons que la faiblesse en partage, de voir le peu d'égards et de délicatesse qu'ont la plupart des hommes, qui ne rougissent pas de tenir en notre présence les discours les plus incivils, je dirai même les plus obscènes (*Spec.*, 30 décembre 1813). « Clélie Arbrune », qui fait une véritable saga de son existence, insiste : « Les femmes aiment à parler d'elles-mêmes. J'ai cette faiblesse de mon sexe. Vous paraissez vous-même avoir trop étudié le genre humain, pour ne pas être disposé à quelques sentiments d'indulgence envers sa moitié la plus faible » (*Spec.*, 26 février 1816). « Émilie Lagrave du Plaisir », qui est outrée des commentaires déchirants d'« Un Solitaire », a longtemps hésité à prendre la plume. Elle explique

cependant : « j'ai pensé [...] que non seulement l'on me pardonnerait, mais même qu'on me saurait gré de mes efforts pour repousser une attaque d'autant plus odieuse qu'elle est dirigé contre une portion de la société dont on ne peut ignorer la faiblesse et qu'on suppose sans moyen de se défendre » (*Spec.*, 6 novembre 1824). « Elvire Léger » dénonce d'ailleurs le manque de politesse d'« Un Solitaire » qui fait la part belle aux hommes, alors qu'il déchire sans pitié « un sexe faible et sans défense » (*Spec.*, 10 novembre 1821), remettant ainsi à l'ordre ce correspondant qui néglige les règles de la civilité.

Dans le domaine strictement littéraire, les femmes utilisent également la proverbiale bienveillance des éditeurs comme stratégie d'intervention. « Marie-Louise » ne rate jamais une occasion de remercier l'éditeur du *Populaire* pour sa bienveillance et de rappeler son désir d'être soutenu par les lecteurs et lectrices du journal. Pour « Marie-Louise », les femmes sont d'un sexe supérieur et méritent qu'on leur offre cette attention particulière. Elle demeure cependant modeste, répétant ce mot à l'envi dans toutes ses interventions :

Pour moi, je sollicite de la part du public la même indulgence que pour mon coup d'essai, sans cependant répudier toute espèce de critique. Je m'estimerai toujours trop heureuse de mettre au jour des écrits dignes de l'attention d'un judicieux Aristarque ; mais j'invoque tout ce qui peut plaider en faveur de mon sexe de douceur et de bienveillance (*Pop.*, 24 mai 1837).

Lorsqu'« Anaïs » présente sa première œuvre au *Populaire*, elle dira dans la lettre accompagnant son premier texte : « je réclame de vous la bienveillance que vous avez pour tous vos commençants et que réclame toujours avec beaucoup plus d'espoir, le sexe auquel je me fais gloire d'appartenir » (*Pop.*, 25 octobre 1837). Dans *L'Aurore des Canadas*, « Améla » jouera elle aussi de cette corde sensible : « J'ose donc me flatter Mr l'éditeur, que votre bienveillance, si estimé par le beau sexe, me sera accordée » (*AC*, 4 octobre 1839). L'insistance sur la faiblesse du sexe et sur la bienveillance des éditeurs semblent posséder des avantages notoires pour ces femmes qui tentent de se tailler une place dans la presse et de se conserver le respect de leurs pairs.

8.2.2 Les pupilles des éditeurs

Si plusieurs Canadiennes font de la féminité une arme importante de leurs discours, l'âge semble également être un déterminant majeur de la représentation des épistolières de la presse. Dans plusieurs textes, les femmes indiquent leur âge exact, tandis que dans une bonne proportion, elles donnent des indices pouvant les situer dans une génération assez précise. Néanmoins, on remarque que tous types de discours confondus, les épistolières de la presse sont généralement jeunes. Dans les lettres d'opinion, les écarts varient davantage que dans les productions littéraires, mais l'âge moyen semble s'inscrire dans la catégorie jeunes adultes. «Dorothée Attristée» dit avoir vingt ans et «Sophie Frankly» vingt-huit, tandis que «Jemima Nimble-Toe» insiste sur le fait qu'elle est une «fillette». «Lucie L'éveillée» montre sa fierté d'avoir treize ans bientôt quatorze, alors que sa répondante, «Adélaïde C.», décrite comme une jeune parente, doit se situer dans la même tranche d'âge. «Clélie Arbrune» n'a que vingt ans, malgré sa grande expérience de la vie alors que «Climène» explique qu'elle a eu «treize ans accomplis le 9 du mois dernier». «Elvire Léger» dit avoir dix-huit ans, tandis que «Julie Crèvecoeur» insistera pour dire à «Un Solitaire»: «Il faut que vous ayez perdu avec la jeunesse jusqu'à la dernière étincelle de la sensibilité pour avoir pu mépriser la douleur d'une personne de mon âge et de mon sexe» (*Spec.*, 15 novembre 1823), suggérant qu'elle n'a rien perdu elle-même de cette fraîcheur. Mis à part quelques exceptions qui laissent difficilement présumer de l'âge des épistolières et quelques autres, qui insistent pour inscrire la maturité comme garante de leurs dires — les «Bonnes amies» du «Jeune Français» et «Emilia» — la plupart des interventions offrent des indices détournés qui permettent de situer les épistolières dans la catégorie des jeunes adultes — par exemple, elles ont des enfants en bas âge ou une panoplie de jeunes soupirants¹²⁷. De manière

¹²⁷ Au contraire, dans les «spectateurs» européens, on retrouve le portrait d'un homme âgé, désillusionné. «Ainsi éloigné du siècle et soustrait aux passions, le narrateur peut se livrer à une pensée impartiale et quasiment intemporelle.». Sgard et Gilot, *Le Journalisme d'Ancien Régime*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 292.

générale, cette insistance permet de solliciter d'une manière détournée l'indulgence des éditeurs et du lectorat pour des talents fraîchement éclos¹²⁸.

Dans le domaine littéraire, l'âge moyen décroît nettement. Les « petites pensionnaires de l'Hôpital Général » n'ont sans doute pas plus de quinze ans alors que « Félicité Canadienne » indique à l'imprimeur de la *Gazette littéraire* qu'elle n'a que dix-neuf ans. Les jeunes filles qui publient des poésies et des chansons dans la *Gazette des Trois-Rivières* utilisent le pseudonyme « Mademoiselle » et les fraîches thématiques de l'adolescence. Dans le cas de « Marie-Louise » qui fait son apparition dans *Le Populaire*, on apprendra qu'elle a vingt-deux ans — qui est en fait l'âge réel de Joseph-Guillaume Barthe. Si « Anaïs » ne parle jamais de son âge, les éditeurs rappellent toutefois que « lorsque son sexe même ne devait pas lui assurer nos hommages et notre bienveillante attention pour ses œuvres, sa jeunesse nous engagerait à la plus grande indulgence » (*Pop.*, 25 octobre 1837)¹²⁹. La dernière poétesse de notre corpus, la « jeune Améla », comme les éditeurs se plaisent à la décrire, ne cessera d'insister dans toutes ses productions sur le fait qu'elle n'a que quinze ans.

Encore une fois, cette caractéristique n'est pas propre aux textes des Canadiennes. Suzan Van Dijk (1988) précise qu'il s'agit d'une particularité importante des textes publiés sous pseudonyme féminin dans les journaux européens. Les correspondantes de la presse sont jeunes et, généralement, plus savantes que les jeunes filles de leur âge, mais aussi arborent une naïveté qui leur confère à la fois l'innocence et l'inexpérience. Les sources de ce modèle sont également à trouver dans les portraits des héroïnes des romans du XVIIIe siècle qui sont bien souvent des jeunes filles débutant sur la scène de la vie¹³⁰. Les hasards de l'amour naissant et l'inexpérience sont souvent prétextes aux aventures romanesques. Cette inexpérience favorise aussi le dépassement des attentes du lectorat et la subversion des codes de la construction sociale de la féminité. On pardonnera plus facilement à une jeune

¹²⁸ « Pierre-André », qui fait ses premières armes dans *Le Populaire*, insiste souvent sur son âge. Le 11 décembre 1837, il propose un texte écrit lorsqu'il avait treize ans et sept mois, le 18 septembre 1837, un autre lorsqu'il avait quatorze ans et le poème « À ma sœur » aurait été écrit lorsqu'il avait quinze ans.

¹²⁹ Odile Cherrier est née en 1818, ce qui lui donne dix-neuf ans.

¹³⁰ Les héroïnes sont généralement de jeunes filles nubiles. Paméla, de Richardson, Julie, de Rousseau, Corrine, de Mme de Staël, etc.

demoiselle inexpérimentée quelques fautes de style, quelques erreurs d'orthographe et certaines entorses aux règles de la bienséance. Au contraire, la maturité promet une perfection plus grande de l'écriture et un respect plus important des rôles. En ce sens, les fautes et les erreurs des femmes plus âgées sont moins facilement excusées. On notera d'ailleurs que le 28 juillet 1766, les éditeurs refusent de publier une pièce envoyée par « La Grande-mère canadienne » dans la *Gazette de Québec*. Ils prennent la peine de souligner sa réception et de noter qu'ils s'abstiendront de la publier. :

Nous avons reçu une pièce soussignée La Grande-Mère Canadienne, mais est trop imparfaite pour pouvoir la publier, il n'y a presque pas un mot d'orthographe pour la recommander, et n'étant pas lisible en plusieurs endroits : nous serions charmés d'obliger la Bonne Mère, mais nous pensons que si nous l'exposions au public habillé comme elle est à présent, ce serait un modèle peu digne d'être imité par des enfants, qui d'ordinaire ont coutume de suivre l'exemple de leur Mère (*GQ*, 28 juillet 1766).

La réponse de l'éditeur indique certains éléments que doivent respecter les collaborateurs et, en particulier ici, les collaboratrices du journal. Les raisons invoquées proposent la maladresse du texte, les défauts dans l'orthographe et l'illisibilité de la graphie de l'œuvre. Si ces détails permettent de comprendre facilement les réticences des rédacteurs, ils ajoutent cependant que la publication d'une telle œuvre, rédigée par une grand-mère canadienne, et donc vénérable et respectable, serait un bien mauvais modèle pour les jeunes enfants. La jeunesse permet des écarts que l'expérience du monde n'autorise pas. Le ton un peu trop frondeur d'une jeune collaboratrice sera mis sur le compte de la naïveté de la jeunesse et de ses passions excessives. On excusera également quelques entorses à la modestie et le désir de publication de ces jeunes épistolières en raison de leur âge. La hardiesse de l'adolescente, que l'éducation n'a pas encore mis sur le droit chemin du monde adulte, permet de pardonner plus facilement une certaine désinvolture.

Jeunesse réelle ou fiction habile ? Mis à part le cas d'« Anaïs » et des « Petites pensionnaires » qui demeurent les seules auteures adolescentes identifiées de ce corpus, rien n'indique qu'il ne s'agisse pas d'une tactique d'écriture. Néanmoins, la critique féministe a remarqué que les femmes écrivent plus souvent dans leur adolescence et dans leur vieillesse que pendant l'âge adulte. Une femme a en effet plus de loisirs durant ces périodes où elle n'a pas de famille à charge. Le stéréotype de la femme confinée au foyer et aux soins de sa

famille est principalement destiné aux épouses et aux mères. Les adolescentes et les femmes plus âgées sont donc moins contraintes par le modèle de la féminité domestique et peuvent plus facilement franchir le seuil de leur foyer.

8.2.3 La modestie féminine

Qu'elles utilisent l'argument de la faiblesse de leur sexe ou celui de leur jeunesse, les épistoliers de la presse répondent ainsi aux attentes liées à leur statut dans la société. Peu importe son âge, une femme digne de ce nom ne cherche pas la gloire de la publication. « J. R. D....t » notait bien qu'il est préférable pour une femme de ne pas publier ses œuvres : « il vaut mieux être juge que d'être jugée » concluait-il (*CQ.*, 24 janvier 1828). La publication entraîne inévitablement une perte de contrôle — une fois publié, le texte ne vous appartient plus — et s'il est favorablement accueilli, il inspire un sentiment d'orgueil qui sied particulièrement mal à une femme. Si ces jeunes filles subvertissent les règles en faisant publier leurs écrits dans la presse périodique, elles comprennent assez bien les lois sociales pour s'y conformer, au moins dans leur discours.

Faire preuve de modestie est l'une des clés permettant à la femme et à la femme de lettres qui débute sur la scène publique d'obtenir la protection nécessaire à sa prise de parole. D'ailleurs, les Canadiens qui se lancent pour la première fois dans l'écriture périodique — les « commençants », comme on les appelle fréquemment — sont également soumis à cette règle. Dans le prospectus de *L'Abeille Canadienne*, qui paraît le 1^{er} août 1818, Henri-Antoine Mézière, souligne la nécessité de cette humilité :

Les productions de nos jeunes compatriotes, dans l'une et l'autre langue, seront accueillies avec le plus vif intérêt, lors même qu'elles n'annonceraient encore que d'heureuses dispositions, pourvu qu'il y règne d'ailleurs cette teinte de modestie et de pudeur qui convient sans doute à tous les âges, mais qui sied mieux, ce semble, à l'adolescence, dont elle fait ressortir le charme touchant (*Ab. Can.*, 1^{er} août 1818).

Les femmes, qui ne publient souvent qu'un seul texte dans la presse, sont touchées d'emblée par cet usage. Parce qu'elles sont encore moins attendues dans le domaine public,

les Canadiennes doivent faire du discours de l'humilité, une rhétorique obligée de leurs interventions. À la « charmante » modestie des épistolières de la presse répondra d'ailleurs, en contrepartie, la bienveillance des « galants » éditeurs. Cette stratégie textuelle inscrit un aspect stéréotypé de la féminité qui n'apparaît pas toujours dans la trame centrale du texte. Ce recours au discours de la modestie semble souvent servir à se réapproprier l'identité féminine admise socialement, subvertie par une plume un peu trop assurée. On se rappellera cette remarque formulée à la toute fin d'un discours ambitieux sur l'attitude de son mari, par Marie-Marguerite Lacorne :

Vous êtes quelquefois un peu trop confiant. C'est le défaut des belles âmes — de juger les autres d'après soi-même : le méchant au contraire se méfie, & il soupçonne tout le monde. [...] Mais toujours soyez prudents. Il y a plus de faux amis que de vrais. Mais comme je parle ! Ne me prononcez-vous pas ridicule me voyant débiter mes conseils avec si peu de réserve et tant de confiance, — sans même en demander la permission, ou vous prier d'excuser la liberté grande. Dame aussi ! (5 mars 1833, MSa)

Malgré le commentaire final, Marie-Marguerite Lacorne n'en n'exprime pas moins son opinion sur les stratégies politiques de son mari. Peu importe qu'il la trouve ridicule dans ses habits de femme savante, elle a son mot à dire et elle le dit. Cette excuse greffée au propos principal comme une sorte d'accessoire à l'ensemble du texte, vient tempérer son discours et permet au sujet féminin de réintégrer son rôle une fois son discours prononcé. On se rappellera ce jeu particulier dans la relation de Madeleine de Verchères. Dans les lettres destinées à la presse, cette insistance sur la modestie de l'auteure, d'un texte à l'autre, finit par lui donner les allures du chleuasma, cette figure de rhétorique qui vise à feindre un sentiment pour séduire, mais aussi à mystifier pour se dérober d'accusations futures. Dans le rituel épistolaire, la modestie devient une sorte de coquetterie du discours féminin, véritable vertu des femmes d'esprit. C'est un ornement auquel les Canadiennes ne peuvent échapper.

8.2.4 L'ignorance féminine

Mais en plus d'être souvent de jeunes débutantes, les épistolières de la presse sont également des intruses dans un univers masculin et où les hommes ont généralement une

longueur d'avance grâce à une plus grande éducation. L'ignorance aimable apparaît alors comme un thème obligé et une arme de premier choix dans le déploiement d'une stratégie de séduction. Dans la majorité des textes, on s'excuse non seulement de prendre la parole en public, mais surtout de présenter un travail indigne d'une publication, fruit souvent d'une première expérience. Si écrire à un journal et donc s'inscrire dans l'espace public comme détentrice d'une parole autonome nécessite de se plier à certaines règles, le motif de l'ignorance demeure la meilleure façon de conserver une certaine modestie, compromise par l'intervention publique que sous-entend obligatoirement le journal. L'insistance apparaît principalement lorsqu'il est question d'un domaine d'intervention jugé masculin par l'ensemble du lectorat. Dans la *Gazette littéraire*, « V. », à qui l'on demande son avis sur une pièce de vers, dira, après avoir souligné le fait que les femmes ne sont pas jugées assez savantes pour pouvoir donner leur opinion sur ce sujet : « Je me tairai donc et laisserai le champ libre aux connaisseurs » (*GL*, 3 février 1779). Ici, c'est davantage la dénonciation de l'attitude discriminatoire, à l'égard des opinions féminines, qui émerge du commentaire de « V. » qu'une réelle conscience de sa faiblesse. Mais elle évoque tout de même l'effet dissuasif de ce lieu commun. Toujours dans la *Gazette littéraire*, « Henriette Canad. », qui n'est pas très tendre à l'égard de « L'Anonyme » et de ses talents, termine sa lettre en feignant l'ignorance : « Je ne me flatte pas d'être bien connaissante, mais je vous dirai que j'aime mieux un quatrain du Spectateur Tranquille, qu'une Ode de L'Anonyme » (13 février 1779). Ce n'est pas grâce à des remarques de nature stylistique ou rhétorique qu'« Henriette Canad. » autorise sa prise de position, mais plutôt à l'aide d'un sentiment diffus d'appréciation propre à ce que l'on attend de la nature féminine estimée pour son bon goût et non pas pour ses connaissances de la métrique. On se souviendra que lorsque « Félicité Canadienne » entreprend de produire un logogriphe, ce n'est pas uniquement sa hardiesse qui est dénoncée par le « Spectateur tranquille » et même par « L'Anonyme ». Le préjugé général qui veut que les femmes aient une instruction déficiente joue en sa défaveur. Parce qu'elle appartient au sexe féminin, « Félicité canadienne » ne connaîtrait pas la technique du logogriphe, encore moins le latin, la géographie et la mythologie et serait donc, aux yeux du « Spectateur tranquille », un auteur masculin travestie ou pire encore un plagiaire.

Même dans le cas où les femmes ont pleine autorité sur leur discours, par exemple lorsqu'elles utilisent des thématiques jugées féminines comme la morale ou l'amour, l'inexpérience dans l'art d'écrire est un *topos*. Dans *Le Spectateur Canadien*, « Très indignée », qui semble en pleine possession de ses moyens, demande tout de même à M. Pasteur de ne pas juger son style : « Mr P. Si cet écrit peut vous parvenir, je serai contente de le voir inséré dans *Le Spectateur*. Je vous en conjure ne considérez pas le style, car je ne suis nullement dans l'habitude d'écrire ; je n'aspire qu'à être entendue » (*Spec.*, 30 décembre 1813). Ce sont moins l'orthographe et la grammaire qui sont l'objet des craintes des femmes que l'usage de la langue comme mode de diffusion de la pensée.

C'est un fait connu, les femmes excellent dans l'art de la conversation et dans l'écriture familière. Cette appréhension semble donc relever non pas d'une difficulté d'expression, mais de l'inadéquation des systèmes de représentations langagiers de l'espace public qui sont essentiellement liés au masculin et donc peu maîtrisés par les femmes¹³¹. Lorsqu'il s'agit de s'adresser à la sphère publique, elles perdent toute autorité. On se rappellera par exemple, le modèle de lettre demandée par Françoise de Céloron pour s'adresser au prince ou de ces femmes qui, même si elles savent écrire, réclament les services d'un notaire pour faire rédiger des suppliques destinées au gouvernement. À « Philos », qui menace l'imprimeur de la *Gazette littéraire* d'une venue prochaine des femmes sur la scène journalistique, « Sophos » répond en ce sens : « Permettez-moi de vous dire que je ne trouverois pas mauvais quand ces jeunes Auteurs y répondroient ; ils pourroient trouver des défauts dans votre écrit ; & ne trouveroient peut-être que des agréments dans votre Société » (*GL*, 22 juillet 1778). « Sophos » marque bien ici la distinction entre la sphère masculine, celle du journal, et féminine, celle du salon. Les femmes excellent dans le privé, les hommes dans la sphère publique. Franchir la frontière qui sépare ces deux univers présente des difficultés de taille.

¹³¹ Un peu comme ces femmes qui ont recours à des notaires ou demandent des modèles pour rédiger des lettres destinées à des personnages officiels. Confinées à la sphère privée, elles connaissent son langage. Louise-Amélie Panet qui souhaite donner son opinion sur le système d'éducation n'excuse-elle pas son manque d'expérience dans ce genre qu'est l'essai.

Lorsqu'elles se lancent dans des genres plus littéraires, les Canadiennes insistent encore davantage sur leur incapacité. Par exemple, « Anaïs » qualifie le premier récit qu'elle envoie aux éditeurs du *Populaire* de « faible traduction » (25 octobre 1837). À l'instar de « Marie-Louise », « Améla » ne cessera de juger ses propres écrits en insistant sur l'inspiration qui lui a permis de les produire plutôt que sur leurs qualités stylistiques : « j'implore en même temps l'indulgence du public pour ce petit peu de vers que ma douleur a mis au jour, sans les soumettre à la critique dont ils sont indignes » (AC, 11 octobre 1839). Après, une première publication, elle signale encore « De nouveau Améla réclame l'indulgence publique, indulgence d'autant plus nécessaire encore que son inhabileté est plus grande » (AC, 12 novembre 1839).

Si l'ignorance et l'incapacité sont des *topoi* importants de la mise en place du discours féminin destiné à la presse, ces critères permettent également de distinguer le bon grain de l'ivraie, de démêler les véritables épistolières de la presse des hommes rusés qui empruntent une identité féminine pour faire valoir leur point de vue. C'est du moins ce qui se détache des commentaires de quelques correspondantes. Les auteures du texte signé « Le beau sexe » allèguent l'utilisation du latin par « Les Bonnes Amies » comme source de leurs doutes quant à l'authenticité du texte en question : « Avez-vous connu dans cette adresse, le style & les expressions de notre sexe ? Cet insolent ose nous faire parler latin, & ne sait pas nous faire parler français » (GL, 17 juin 1778). « Le Spectateur Tranquille » émet également certaines réticences, quant au fait que « Félicité Canadienne » puisse connaître cette langue : « Mais comment Félicité connaissez-vous l'impératif latin du verbe continuer qui est *porge*, en vérité, vous surpassez dans cette langue, le plus grand nombre de ceux qui l'étudient depuis dix ans » (GL, 9 décembre 1778). Dans l'imaginaire social, les femmes n'étudient pas le latin¹³². Cette langue est réservée aux érudits, un statut généralement réservé à la gent masculine. Les femmes parlent donc français, un très bon français, si on en croit les commentaires émis par « Le Beau Sexe » et plus encore ceux de « Marie-Anne » qui joue les correctrices avec le rédacteur de *L'Ami du peuple*.

¹³² En réalité, les religieuses utilisent fréquemment des passages en latin dans leur écriture, surtout des extraits de la Bible. Du côté des laïques, la jeune Marie-Catherine Bégon de Villebois apprend un compliment en latin qu'elle récitera à Barrin de la Galissonnière. Louis-Amélie Panet est également jugée très habile dans cette langue.

8.2.5 Le naturel féminin ou la familiarité

Jugées ignorantes des choses de l'esprit, les femmes doivent imprégner leurs discours de simplicité, de ce naturel féminin tant louangé dans les manuels épistolaires. En ce sens, les attentes envers le ton et le style des épistolières de la presse se situent davantage du côté du langage familier que de celui des érudits. Lorsqu'il rapporte le discours tenu par une femme de sa connaissance au sujet des coiffures, un auteur anonyme ne manque pas d'utiliser des termes du langage familier et particulièrement typiques du ton de la conversation. En parlant de l'engouement pour les boucles supplémentaires, le correspondant transcrit ainsi le discours de son interlocutrice : « Nos dames les font tant valoir que j'ai été obligé de faire une *Tawinette* de laine de mouton noir » (*GL*, 3 juin 1778). S'ajustant à son interlocuteur, un homme d'esprit qui ne connaît sans doute pas le langage propre au discours des « friseurs » et des femmes qui les fréquentent, elle ajoute : « vous entendez bien Monsieur ce mot-là, c'est le terme vulgaire ». Le fait qu'elle insiste pour s'assurer que son destinataire comprend bien de quoi elle parle, souligne la présence d'un langage propre aux habituées des friseurs et donc aux femmes. Le correspondant anonyme, qui rapporte le discours de cette dame, comprend ce que cette familiarité apporte au caractère authentique du témoignage dont il rend compte¹³³. Comme le note Isabelle Landy-Houillon :

C'est bien à partir d'écart face à la norme d'un état de langue donné qu'on pourrait éventuellement rejoindre l'hypothèse d'une écriture épistolaire spécifiquement féminine. En effet sachant que la lettre constitue d'un côté un mode d'expression traditionnellement féminine (pour des raisons historiques, sociologiques, etc.) et de l'autre un mode d'expression familière ou « médiocre » échappant à toute codification de type aristotélicien et ne relevant que de son autorégulation mondaine, on peut se demander si la lettre féminine ne pourrait pas être un des lieux possibles du changement linguistique, paradoxal lieu d'avant-gardisme langagier où certaines constructions réputées suspectes, rares ou marginales trouveraient un espace de liberté favorable à leur implantation progressive dans la norme (1998 : 87).

¹³³ Mme de Sévigné créait souvent de toutes pièces des mots nouveaux qui exprimaient mieux sa pensée et qui coloraient ainsi son langage d'une touche de familiarité.

Dans le *Spectateur*, la lettre de « Clorinde du Temps née Volage » comporte elle aussi plusieurs éléments du langage parlé. Les expressions familières comme la comparaison du « Solitaire » à un « ours mal léché » et les expressions de vivacité comme « à la Bonne heure » viennent ponctuer la narration. Si ces deux exemples sont, l'un un discours rapporté par un homme, l'autre, une lettre écrite sous un pseudonyme féminin, mais jugée d'origine douteuse par « Élisabeth », le style familier est également utilisé par les épistolières de la presse sans que des correspondants y voient là une supercherie orchestrée par un homme d'esprit. La lettre de « Sophie Frankly » est exemplaire :

JE suis une jeune femme de — non ! Ceci ne suffit point — vous ne me penserez point jeune si je vous dis mon âge — je suis trop vieille pour le ton — eh bien, je ne m'en soucie guères, je vous dirai — j'ai *vingt huit ans* : — n'êtes-vous point étonné de ma franchise ? Mais à dire vrai (car j'aime la vérité) ce qui m'a rendu si franche c'est — que j'ai en mon pouvoir ce qui peut faire paroître jeune et fleurie comme *Hébé*, jusqu'à ma vieillesse et même plus longtems, si je veux m'en moquer — n'êtes vous point étonné quel est ce secret ? — Mais vous êtes un homme, et vous connoissés par conséquent l'aimant qui attire le plus votre sexe : je suis sûr que le mien sera impatient de le savoir, jusqu'à ce que je l'explique. — Ah ! mesdames, le grand spécifique ne se trouve pas chez Bailey ; je ne peux vous enseigner où vous adresser pour trouver ce qui a fait un progrès si rapide sur moi (*GQ*, 2 avril 1778).

La tenue d'un langage plus familier qui se rapproche de la conversation à bâtons rompus fait partie de l'imaginaire linguistique féminin. D'ailleurs, lorsque les femmes empruntent un style trop policé, les noms de précieuses et de pédantes fusent rapidement. La conception de la lettre comme genre féminin influe sur le type de discours qu'empruntent les épistolières. Toutes les lettres écrites sous pseudonyme féminin jouent le jeu de la conversation de papier. La ponctuation expressive, que l'on retrouve abondamment dans les lettres signées sous pseudonyme féminin, exprime les variantes affectives et témoigne du naturel de l'écriture, branchée directement sur l'émotivité de l'épistolière.

8.2.6 L'expérience personnelle comme source de légitimité

Exclues des débats politiques qui ont cours dans les gazettes et jugées ignorantes des choses de l'esprit, les femmes qui prennent la parole dans les périodiques doivent donc

trouver d'autres terrains pour faire part de leurs opinions que celui de proposer des réflexions articulées selon des concepts abstraits. Bien qu'elles s'y hasardent parfois de manière détournée, c'est par le récit de leur propre expérience qu'elles arrivent à faire valoir leur point de vue. Les épistolières s'inscrivent dans des compétences qui sont reconnues comme leur appartenant. Elles leur permettent de s'approprier une autorité généralement refusée sur la scène publique. Dans *Le Cours du Temps*, « Emilia » s'autorise à prendre la parole en raison de sa grande expérience dans le domaine des relations amoureuses :

I am an old Maid who by putting in her blooming days too much reliance in her powers of pleasing has missed the short and favorable opportunity, when youth and beauty enabled her to make choice of a husband, suitable in every respect, among the, not finall number, of her Admirers.

Having thus introduced myself to you and your readers, I hope I may be admitted on all parts as competent, to say a few words in answer to an inquisitive peewith old Batchelor, who has attempted in your last paper to be very sarcastic upon the Poor Girls of this town, which attack seems to me the more ingenerous, as he well knew not of the hashful little creatures could, without blushing, speak in her own vindication (CT, 19 janvier 1795)¹³⁴.

« Emilia » est une femme d'expérience à double titre. Elle connaît bien le sujet dont elle traite, mais surtout elle est en mesure de prendre la parole publiquement, contrairement aux jeunes filles dont les joues blanches rosiraient de timidité face à un tel mandat et dont l'avenir pourrait être compromis par une telle audace.

Si cette expérience d'« Emilia » est celle que lui ont laissée les années, d'autres femmes prennent la plume momentanément suivant une situation particulière dans laquelle elles ont été impliquées personnellement. Celle qui signe « Très indignée », dans le *Spectateur* du 30 décembre 1813, profite d'une situation dont elle a été témoin pour critiquer le caractère de certains hommes qu'elle côtoie dans les salons :

Veillez donner quelque attention aux justes plaintes d'une personne indignement outragée, qui n'a d'autres moyens de se venger qu'en rendant public le fait qui est arrivé. En le mettant au jour, je n'ai rien de plus à cœur que de corriger, s'il est possible, les auteurs d'offenses auxquelles les personnes de notre sexe sont journellement exposées (*Spec.*, 30 décembre 1813).

¹³⁴ Cette expérience rappelle la fable de Lafontaine intitulée *La fille*. On sait que les fables étaient très en vogue à cette époque et « Emilia » en rappelle sinon l'existence, du moins la morale première. Une fille qui profite d'un grand nombre de soupirants, sans jamais fixer son choix, doit plus tard se contenter des laissés-pour-compte.

En utilisant le récit de l'expérience, les Canadiennes peuvent émettre des critiques à l'égard du système dans lequel elles vivent et contre ceux qui perpétuent les inégalités. La lettre devient ainsi un moyen privilégié pour faire part de ses opinions et formuler, à l'intérieur de ces démonstrations, des réflexions plus vastes sur les règles présidant à la vie des femmes. C'est ce qu'ont fait « Dorothee Attristée » et « Sophy Frankly » dans la *Gazette de Québec*. Même lorsqu'il s'agit de donner son avis sur une question philosophique, comme cette interrogation sur le silence proposée par « Aminte raisonnable » dans la *Gazette littéraire*, les femmes utilisent généralement leur expérience personnelle pour camper leurs arguments. La lettre, qui établit un lien personnel avec le destinataire, est tout indiquée pour incarner cette forme particulière d'autorité discursive. Comme le note Anne Chamayou :

L'impression d'un lien privilégié, l'illusion d'une réception protégée, comme à l'écart des voies ordinaires de la publication, met le lecteur en condition de participation : cette disposition peut le pousser à aliéner quelque peu sa liberté de jugement puisqu'il se trouve placé par rapport à l'auteur ou à ses avatars textuels en position de solidarité, dans la logique ambiguë d'une mutuelle reconnaissance. La lettre semble ainsi substituer au principe hiérarchique de transmission de l'œuvre entre un écrivain et ses lecteurs, un principe solidaire de réception, fondé moins sur les privilèges institutionnels du statut de l'auteur que sur l'autorité du sujet de discours (1999 : 104-105).

C'est ce genre d'autorité que se concède « Clélie Arbrune, veuve Valcour » qui, après avoir posé des remarques générales sur les discours tenus par le « Spectateur » et avoir formulé des réflexions sur l'hypocrisie et le vice, fait le récit de sa propre expérience : « Ces réflexions pourront paraître tenir à un goût de pédanterie dans une femme qui entre dans sa vingtième année, on croira peut-être même qu'elles sont d'emprunts. Hélas ! non ! » (*Spec*, 26 février 1816). « Clélie Arbrune » a recours à sa propre expérience pour faire part de ses observations :

J'ai été à l'école du malheur. La solitude marche toujours à sa suite. Loin des hommes, j'ai appris à les connaître en faisant des retours sur ce que j'avais vu ou éprouvé lorsque j'étais au milieu d'eux. [...] ce sont de quelques traits de ma propre histoire dont je veux vous entretenir, parce qu'il s'y trouve des situations dont le tableau peut servir de pendant à certaines observations dont vous nous avez fait part sur les mœurs des habitants de ce pays.

Si la plupart des femmes se contentent de critiquer les mœurs, les questions politiques seront également abordées par le biais de l'expérience personnelle. Quelques jours avant les élections, « Janette Bilodeau-Parent » présentait aux électeurs les bassesses utilisées par Pierre-Amable de Bonne pour obtenir son aide et trahir ensuite sa confiance sans aucun

remord. « Une femme d'ouvrier » et « Une dame » usaient également de leur propre expérience pour critiquer les décisions du chef des patriotes et les agissements de ses supporters. Ces interventions montrent que la sphère privée n'est pas un univers étanche. Les femmes, que l'on dit confinées à cet espace, utiliseront ce biais pour s'immiscer dans la sphère publique. Se raconter devient le prétexte pour raconter le monde et ses imperfections, pour dénoncer certaines conditions faites aux femmes et pour énoncer des modalités de transformations de ces conditions. En utilisant l'expérience personnelle, les épistolières de la presse respectent les codes de la bienséance féminine, mais optent également pour une tactique d'écriture qui fait pencher le lecteur en leur faveur. En effet :

L'utilisation des lettres à des fins partisans, si elle ne prive pas le lecteur de toute réserve critique, le dispose favorablement envers des prises de position dont le registre trop clairement polémique du pamphlet aurait affiché la partialité. Grâce à la forme personnelle, à l'impression de vécu, la lettre est susceptible de renforcer l'autorité du texte. Il semble que cette autorité du texte s'accroît au XVIII^e siècle à proportion de l'autorité du « sujet » de discours, et que cette figure du sujet ne recouvre pas exactement une autorité de l'auteur comme figure institutionnelle de la production littéraire (Chamayou, 1999 : 102).

Grâce à la lettre au journal, les Canadiennes peuvent rendre compte des difficultés qu'elles éprouvent à faire respecter leurs droits, en dépit des devoirs qu'elles assument, par exemple, envers l'unité familiale. Les enjeux de ces réflexions trouvent dans le lectorat du journal, une oreille qui pourra susciter l'émergence de débats et de possibles transformations.

8.2.7 L'urgence de l'écriture

Plusieurs femmes justifient leur apparition dans la presse par la réponse qu'elles formulent à l'égard d'une lettre antérieure. En effet, une lettre est rarement unique. Elle s'inscrit dans un continuum. On écrit une lettre afin d'obtenir une réponse et l'on répond à une lettre dans l'espoir d'un retour. Cette caractéristique de la relation épistolaire est souvent reprise sur le plan thématique dans la presse périodique. Dans le cas de la lettre au journal, cette demande n'est pas nécessairement explicite. Elle existe à l'état latent dans la forme même du discours épistolaire que transpose le journal en s'adressant à ses lecteurs. Pour les hommes, comme pour les femmes, cette formule appelle une certaine implication personnelle

qui donnera naissance à la formation d'un lieu de débat permettant l'émergence de l'opinion publique. La réponse à un document antérieur, — une lettre —, sert de justificatif à l'écriture, par l'entremise de l'imprimeur ou de l'éditeur tenus responsables des débats. Les femmes ne prennent donc pas la parole sans qu'on ne les y ait invitées, c'est du moins la mise en scène qui leur sert d'alibi principal.

Or, lorsque ces conditions sont absentes, elles doivent recourir à d'autres moyens pour faire circuler leur opinion. C'est le sentiment du devoir et l'urgence de la situation pour laquelle elles ont épuisé tous les recours qui les pousse alors à prendre la plume publiquement. La séduction dont les femmes sont l'objet, les difficultés matrimoniales, la protection de la famille sont les éléments qui reviennent le plus souvent dans les discours féminins pour justifier une intervention qui pourrait être jugée importune. « Émilie Valade » s'en prendra à l'éditeur de *La Minerve* d'avoir diffusé des faussetés sur sa famille. Cette jeune écolière voit la réputation de sa famille salie par des commérages au sujet du décès accidentel de sa mère. Elle utilise la lettre pour rétablir les faits et sauver ainsi l'honneur patrimonial. Ici, le père d'« Émilie » ne peut plus rien contre les attaques dont il est l'objet puisqu'on le soupçonne d'être le meurtrier de son épouse. C'est sa fille, considérée objective dans cette cause, qui prendra le relais.

C'est d'ailleurs bien souvent l'incapacité des hommes, d'assumer leur rôle de protecteur de la famille, qui entraîne plusieurs femmes à s'installer à leur secrétaire. Comme le note Mary Lu MacDonald :

While Men usually wrote of women in the family situation as silly and dependent, limiting the action of powerful, decisive males ; women wrote of themselves a strong nurturing, sensible and sensitive, keeping home and family together, frequently in the face of difficulties caused by male weakness (1992 : 143).

À la manière des veuves qui reprennent les rênes de leur existence légale et économique au décès de leur époux, l'absence d'un homme capable de prendre publiquement la parole à leur place ou de défendre la famille et son patrimoine devient source de légitimité. Ce type d'intervention ne doit pas être vu comme un pis-aller marquant la faiblesse féminine et leur dépendance. Il doit plutôt être compris comme un argument efficace justifiant l'absence de

pudeur à se voir imprimer. En effet, cette disparition, dans bien des cas, n'est pas celle de l'homme réel, mais bien celle qui surgit dans l'esprit des femmes lorsqu'elles constatent la faiblesse des hommes.

Lorsque les hommes manquent à leurs engagements, les femmes deviennent responsables de la famille et doivent veiller à son bien-être. C'est le cas de plusieurs épistolières qui se plaignent explicitement des agissements de leur mari ou de leur négligence à respecter leur rôle social et familial. Elles en profitent alors pour justifier leur intervention publique, comme si cette nouvelle position d'autorité légitimait leur entrée dans la sphère publique. Après avoir établi le motif de sa plainte, soit la mise en quarantaine des cholériques dans un établissement situé tout près de sa maison, « Sophie, femme de *** » ajoute à son malheur, le peu de soutien qu'elle peut souhaiter obtenir de son mari dont elle tait volontairement le nom par des astérisques : « Mon mari est ivrogne (je peux vous le dire sans manquer à la charité puisque vous ne le connaissez pas) [...] Il sera donc le premier pris par ces mauvaises maladies, mon pauvre mari. Ensuite, j'ai dix jolis enfants [...] N'ai-je point droit de m'alarmer ? » (*Can.*, 21 avril 1832). Se retrouvant seule capable de veiller sur les siens, « Sophie » doit prendre les devants pour sauver sa famille d'un destin tragique. L'insistance sur les agissements de son « pauvre mari » est le nœud permettant l'intervention publique. Le même phénomène apparaît dans la lettre d'« Une femme d'ouvrier » (*Pop.*, 23 juin 1837). N'ayant plus droit à aucun soutien de la part de son mari impliqué dans la cause patriote, elle n'a d'autres recours que celui de la presse pour dénoncer sa négligence à laquelle elle doit suppléer. Ces deux exemples présentent des cas particuliers de laxisme masculin nécessitant la prise de parole par une femme. En évoquant la faiblesse des chefs de famille, les épistolières de la presse dénoncent également les prérogatives masculines et montrent leur propre constance. La critique des faiblesses des hommes ou du système de société qu'ils contrôlent est d'ailleurs une thématique importante de la lettre sous pseudonyme féminin destinée à la presse.

8.2.8 Des lettres individuelles en nom collectif

Que les femmes soient sollicitées par un débat ou qu'une indignation soudaine les pousse à se servir de la presse pour faire valoir leur point de vue, la lettre représente pour elles un genre connu et maîtrisé par lequel elles peuvent transiter pour atteindre l'espace public. Si la lettre émane d'un sujet individuel, le journal quant à lui est l'espace de la collectivité. Conscientes des caractéristiques propres à cet espace public en formation, les femmes déploieront une écriture particulière à ce lieu et par laquelle elles seront entendues du plus grand nombre. À cet égard, les femmes qui débute sur la scène journalistique utilisent des pseudonymes collectifs comme si elles avaient conscience de la posture différente qu'elles devaient adopter en situation de communication publique. Dans la *Gazette de Québec*, les premiers textes signés sous des pseudonymes féminins sont des œuvres collectives — on se rappelle des signatures de « Your confiant Female Readers », « The Old Maids », « Les petites pensionnaires de l'Hôpital général ». Dans la *Gazette littéraire*, c'est encore en groupe que sont signées les premières interventions féminines. « J.P., G.V., C.F., F.D.F.C., A.L., M.H., L.P » se rassemblent pour faire valoir leur point de vue à l'« Anonyme ». C'est également sous le nom générique « Le Beau sexe » qu'un groupe de Canadiennes inscrit son plaidoyer en faveur des femmes. Si les premières créent la représentation de femmes réelles grâce au paraphe, les secondes renvoient à une entité imaginaire emblématique. Dans les deux cas, c'est en tant que groupe que ces épistoliers s'adressent au lectorat du journal. On peut percevoir cette façon de s'inscrire dans la presse comme liée aux réticences des femmes à accéder à l'espace public. Elle vise aussi à établir un certain consensus face aux possibles réfutations des correspondants du journal. En ce sens, c'est moins une parole individuelle qui devra être jugée par le lectorat, que l'opinion commune déjà partagée par les divers membres du groupe perçu comme homogène. C'est une façon d'entrer dans l'espace public, sans prêter le flan à la critique à laquelle les femmes sont plus vulnérables.

C'est plus tard, — vers 1778 dans la *Gazette de Québec* et après quelques interventions dans la *Gazette littéraire* —, que les pseudonymes représentant une intervenante singulière font leur apparition. On sait qu'en Europe, l'individu commence à

prendre le pas sur la collectivité. L'expérience individuelle est de plus en plus valorisée et se manifeste dans toutes les sphères de la société, y compris la littérature. Or, dans les textes publiés dans la presse, même si le « je » remplace le « nous » et décrit une expérience individualisée du monde, les réclamations collectives ne disparaissent pas pour autant des interventions féminines. C'est en regard d'une problématique sociale que les femmes interviennent dans l'espace public. Les épistoliers singulières qui choisissent de s'adresser à la presse ne sont pas seules. Elles entraînent avec elles celles qui partagent leur opinion et se font en quelque sorte leur porte-parole.

En effet, la majorité des interventions féminines qui s'énoncent au « je » transforme le sujet de l'énonciation en un « nous » représentant de la collectivité féminine. En utilisant le pronom « nous » pour parler au nom des femmes et en s'adressant de la sorte à un « vous » personnifié par un destinataire individuel masculin, mais aussi représentant de la collectivité masculine, l'épistolière crée deux niveaux d'interlocution. Le « je » et le destinataire singulier entrent en dialogue, pendant que le « nous » et le « vous » s'y intègrent, provoquant un débat de plus grande envergure. Sur le plan énonciatif, la lettre, en inscrivant explicitement le destinataire et le destinataire, accentue le caractère antagoniste de la confrontation entre le « je » et le « tu », puis entre le « nous » et le « vous ». Les enjeux communicationnels de la lettre au journal proposent ainsi un déplacement du niveau de la confrontation, de l'intime au public ; du personnel au social. Les jeux pronominaux qui ont trait à l'emploi du « je » et du « nous » sont constitutifs de cette tactique d'écriture qui vise à donner une dimension publique à un débat qui s'annonce d'abord sur le mode individuel. Même dans les cas où le « vous » de politesse convoque un destinataire singulier, il rend d'abord la discussion plus intimiste mais permet de donner à chacun des lecteurs l'impression qu'on l'exhorte personnellement. L'épistolière profite ainsi des effets de lecture propres à la lettre familière pour séduire non seulement le destinataire singulier, mais également le lectorat. C'est le cas, par exemple, lorsque « Dorothee attristée » s'adresse à l'imprimeur pour dénoncer les agissements de son mari. Ce sont les hommes qui deviennent les cibles de son discours et ses réclamations personnelles se transforment rapidement en réclamations collectives.

Cette manière d'entrer en dialogue avec l'autre rappelle la définition de l'espace public d'Habermas : « La sphère publique bourgeoise peut être tout d'abord comprise comme étant la sphère des personnes privées rassemblées en un public » (1978 :38) Car, en effet, la création de l'espace public, dont on ne cesse de parler au XVIIIe siècle, n'est pas une entité abstraite. « L'idée que le raisonnement public se fait de lui-même est commandée de manière spécifique, explique Habermas, par les expériences d'ordre privé qui ont pour arrière-plan la subjectivité corrélatrice du public et de la sphère d'intimité propre à la famille restreinte » (39). Dans la *Gazette de Québec* du 12 février 1778 « Dorothée Attristée » montre bien, en invitant les lecteurs à commenter ses remarques, la nécessité de l'opinion individuelle dans la création de cet espace commun de réflexion :

Je souhaite, écrit-elle à l'imprimeur, que quelques-uns de vos correspondants puissent dire quelque chose au sujet de ces hommes d'esprit qui regardent les femmes comme idiots, qui sont cependant coupables d'actions qui feraient honte au plus simple d'entre nous. — Est-ce cette supériorité d'intelligence, dont votre sexe en général se pique si fort, que l'on doit plaider comme une excuse éternelle pour les indiscretions et les erreurs, et qui ne pardonnera pas les petites fautes des pauvres femmes, quoi que ces savants seigneurs du monde nous traitent continuellement de folles ? — Nos fautes, Monsieur, comparées avec les plus petites des leurs, peuvent être regardées plus comme vertus que comme vices.

« Dorothée attristée » prend position à titre d'épouse contre un mari irrespectueux, mais également comme membre de la collectivité féminine face aux « savants seigneurs de ce monde » qui traitent leur épouse avec mépris. « Sophy Frankly » agira de même en posant son expérience individuelle de la séduction, tout en invitant les femmes à suivre ses recommandations. « Votre amie » qui s'adresse à « Une de ses amies » tente de rallier cette dernière à sa position au sujet de l'intérêt des hommes sur la coiffure des dames. Cette adresse devient une adresse à toute la collectivité féminine contrariée par les remarques désobligeantes de certains correspondants de la *Gazette littéraire*.

Dans des textes comme ceux de « Dorimène » à « Damon », de « Sophia » à « Mr Honestas » ou des correspondantes du *Spectateur* s'adressant au « Solitaire », l'emploi de « Monsieur », joue sur cette même ambiguïté. « Monsieur », utilisé sans la répétition des marques référentielles d'usage, conduit le lecteur masculin à s'identifier comme destinataire. La manière la plus pratique de vérifier cet élargissement effectif du destinataire est d'observer les occurrences et la nature des appellatifs qui s'inscrivent à l'intérieur du texte.

Dans la lettre de « Dorimène », « Monsieur Damon », de même que « Monsieur Honestas », dans la lettre de « Sophia », se manifestent à des endroits où le propos s'adresse personnellement à chacun des protagonistes. Chez « Dorimène », c'est d'abord, en réponse à « son » épigramme, ensuite pour critiquer son style poétique, et finalement pour signifier sa satisfaction de lui avoir prouvé que « la plume d'une femme peut servir à venger et à faire respecter son sexe », ne laissant aucun argument à son interlocuteur¹³⁵. Chez « Sophia », l'incipit, qui s'adresse directement à « Honestas », sollicite des éclaircissements sur des points inexplicés de sa lettre.

Or, les occurrences de l'appellatif « Monsieur », sans le nominatif qui l'accompagne généralement, semblent plutôt s'adresser aux « Messieurs » qui partagent les opinions des correspondants. En effet, « Monsieur » apparaît à des moments où « Dorimène » et « Sophia » affirment un point de vue plus général. Par exemple, lorsque « Dorimène » présente les femmes illustres de l'histoire, elle souligne : « Vous ne pouvez nier, Monsieur, ce que j'avance ». Lorsqu'elle parle des femmes de lettres, elle indique : « C'est ici Monsieur que vous froncerez le sourcil à la vue de ces femmes illustres qui ont parcouru avec honneur cette carrière épineuse ». Chez « Sophia », « Monsieur » devient le premier représentant des hommes à qui elle offre ses conseils sur la manière de traiter leurs épouses et sur les moyens de rendre leur mariage plus harmonieux. Ce jeu avec les appellatifs, personnalisés et impersonnels, crée une double destination. L'épistolière vise non seulement à confronter l'interlocuteur principal, mais par un effet de brouillage propre à ce déictique, elle affronte tout homme qui oserait assumer les idées véhiculées par les deux correspondants. Ce jeu intensifie le caractère polémique du discours en l'inscrivant dans un univers plus vaste. Il ne se limite plus à un débat singulier entre deux individus, mais s'étend à l'échelle de la société. C'est grâce au principe d'ouverture de la lettre au journal, par l'élargissement progressif du destinataire et les infinies modulations du dialogisme, que la lettre féminine destinée à la presse trouve toute sa spécificité comme genre.

¹³⁵ Comme le note Dominique Garand, « le pouvoir ne polémique que s'il est menacé comme pouvoir ; quant à l'agent de pouvoir, quand il commet un excès de langage, il est aussitôt renvoyé à sa dimension individuelle et désavoué par le pouvoir qu'il doit représenter. », *La griffe du polémique*, Montréal, L'Hexagone, 1989, p. 43.

8.2.9 L'ironie ou l'art de briser les illusions en douceur

Si elle est d'abord témoignage, la lettre féminine destinée à la presse s'inscrit dans un contexte d'énonciation qui offre les conditions nécessaires à sa transformation en discours polémique. Comme le note Pierre Bourdieu : « C'est le privilège tout négatif des femmes d'être lucides devant la vanité des jeux prétendus sérieux des hommes » (1998 : 75). Abrisée derrière le masque du pseudonyme, l'épistolière peut éviter l'opprobre social et inscrire une parole contestataire. C'est cette possibilité de faire dévier les attaques *ad hominem*, génératrice d'une part importante des scrupules des femmes à jouer du coude dans la réflexion sociale ou intellectuelle, qui transforme la lettre au journal au féminin, ce témoignage personnel, en un véritable débat social.

Ces petites guerres idéologiques font sourire par leur caractère parfois trivial. Or, derrière une coiffure trop haute, une impolitesse ou une faute de grammaire se dessinent des enjeux plus considérables. Le groupe à partir duquel le discours prend ancrage délimite les positions énonciatives qui seront admises et les styles qui seront employés. À l'époque où la sphère publique se met en place au Québec, le masculin et le féminin, ainsi que leurs espaces respectifs sont définis de façon dichotomique. Cette distinction entre sphère féminine et masculine apparaît dès les premières interventions féminines qui prennent place dans la *Gazette de Québec*. Les textes de « Your Confiant Female Readers » et celui des « Maids of Quebec City » mettent en place une culture essentiellement féminine qui entraîne l'apparition d'un vis-à-vis masculin. Cette opposition provoque dans son sillage l'apparition d'une antinomie qui traverse tout le discours, comme si en se disant femme par rapport à l'autre homme provoquait fatalement le conflit. C'est ainsi que la lettre écrite sous pseudonyme féminin a souvent pour unique motif la dénonciation d'un discours masculin dirigé contre les femmes — qu'il s'agisse de coiffure, d'éducation ou de vertu. Que ce discours soit proféré par un homme singulier ou par un discours social diffus, il demeure que la réponse s'adresse à un lectorat essentiellement conçu comme masculin¹³⁶.

¹³⁶ Lorsqu'elles interpellent les femmes, elles prennent généralement la peine de le préciser.

Les failles du système patriarcal ou plutôt, les inconséquences des hommes en regard des discours qu'ils soutiennent et qu'ils imposent aux femmes, sont l'un des plus importants sujets d'intervention des Canadiennes dans la presse périodique et, par phénomène interposé, dans la polémique. Pour arriver à leurs fins, les épistoliers de la presse peuvent être vindicatives, mais le plus souvent elles utilisent l'humour comme principale arme polémique. C'est plus léger, plus subtil mais aussi parfois plus grinçant. L'objectif de ces interventions journalistiques est de dénoncer certaines situations dont les femmes sont victimes. Dénoncer de façon véhémement n'est pas très « féminin », — la comparaison d'Adélaïde à une amazone ou une Hermaphrodite suggérée par « l'Hermite » en témoigne — s'adonner à des démonstrations logiques est hors de leur portée, selon les préceptes de l'époque. Parce qu'elles se disent femmes, les épistoliers de la presse sont à la fois hors discours et prisonnière du discours. Elles doivent donc le transformer de l'intérieur pour faire accepter leurs opinions et l'humour semble encore la voie la plus efficace pour y parvenir. Comme l'explique Bernard Dupriez : « Si l'humour est difficile à définir, c'est qu'il est le sentiment des limites de l'esprit et de la banalité des choses. On peut le décrire comme une acceptation consciente de la différence entre l'idéal et le réel, différence que l'on n'hésite pas à souligner, ce qui est une façon de se dégager » (1984 : 234). N'est-ce pas cette différence entre l'idéal et le réel que ces femmes dénoncent ?

L'ironie est un discours plus ambigu que l'humour encore qui s'exerce aux dépens de quelqu'un ou de quelque chose. Elle agit justement parce qu'elle s'insinue dans le texte. C'est une figure énigmatique qui prend son sens lorsque l'interlocuteur est à même d'en déchiffrer la teneur. La métaphore du « carquois de velours », utilisée par Lucie Joubert (1998), montre bien l'enjeu fondamental de l'ironie qui est de rester implicite. Dans le cas du féminin, cet implicite joue un rôle déterminant dans l'adoption de l'ironie comme forme de contestation de l'ordre établi. Les femmes, qui doivent se garder d'exprimer la colère, perçue comme contre-nature, utilisent l'ironie, cette enveloppe sympathique, pour camoufler la main de fer avec laquelle elles entendent dénoncer les inégalités. Pour Sainte-Beuve, l'ironie était « l'arme aisée des femmes supérieures » (1884 : 191). La feinte de l'ironie permet à

l'épistolière de la presse de se désengager et de se mettre à l'abri de son propre discours. L'ironie contient en effet une contestation, si subtile soit-elle, qui dépasse le jeu de mots ludiques apparent et qui permet donc de camoufler l'argumentation et de garder les femmes à l'abri des attaques. L'ironie, subtile et corrosive, devient un adjuvant de taille dans cette mission de redressement des valeurs sociales et de mise au jour des inégalités¹³⁷.

Le personnage de l'épistolière de la presse répond de caractéristiques propres. Bien sûr, chaque lettre et chaque pseudonyme présentent une individualité, mais ces dernières font partie d'un groupe auquel elles se rattachent par leurs caractéristiques similaires, leur utilisation du langage et les thématiques qu'elles abordent. Pendant ces quelque huit décennies de production féminine dans la presse, il existe donc des récurrences qui permettent de déterminer les caractéristiques de l'épistolière de la presse, caractéristiques qui viendront se juxter à la représentation de la femme de lettres canadienne qui apparaîtra au milieu du XIXe siècle.

9. Les avatars d'une pratique : des moments clés, des hypothèses

Si l'épistolière de la presse est un personnage qui se transforme peu au cours de la période étudiée, son apparition au cours des décennies analysées dans ce chapitre n'est pas un phénomène stable et continu qui permet de conclure que les Canadiennes se sont introduites lentement, mais sûrement dans l'espace public. Sur la liste des périodiques dépouillés, plusieurs journaux ne présentent aucun texte signé sous pseudonyme féminin, alors que d'autres font place à des interventions féminines sporadiques. Sur les soixante-quinze

¹³⁷ Selon Lucie Joubert, l'ironie est un phénomène récent, lié aux avancées du féminisme en littérature. Elle cite Liette Gaudreau pour justifier cette apparition tardive : « Jusqu'aux années soixante, les auteures québécoises, fidèles aux valeurs traditionnelles, [...] semblent concevoir leur écriture comme une forme d'apostolat leur permettant de procurer des lectures saines et agréables à divers types de lecteurs » (1984 : 43). L'ironie devient, pour le discours féministe, un moyen de revendication qui n'aurait pas eu de précédents dans l'histoire de l'écriture des femmes restées soumises jusque-là à leur image de « pleureuse », de « victime » faisant de leur vulnérabilité leur fer de lance. S'il est vrai que la faiblesse féminine est un lieu commun dans les écrits antérieurs au XXe siècle, il faut voir au-delà de cette apparente fragilité. Feindre l'ignorance et se cacher derrière les mots sont des tactiques d'écriture déjà bien maîtrisées par les épistoliers de la presse.

premières années de parutions périodiques au Québec, la soixantaine de textes dont nous venons de faire état est loin d'attester d'une pratique généralisée. Au mieux, on peut situer certaines périodes d'effervescence et une sorte de déblocage vers la fin de la décennie 1830, qu'un survol rapide des décennies subséquentes semble toutefois loin de confirmer. En observant les apparitions de signatures féminines dans la presse, trois époques où les protoscriptrices (réelles ou fictives) sont particulièrement actives se dessinent.

Après quelques occurrences irrégulières dans la *Gazette de Québec*, l'année 1778-1779 marque une période faste pour les textes signés sous pseudonyme féminin dans la presse périodique du Bas-Canada. On compte deux textes dans la *Gazette de Québec*, mais onze dans la seule *Gazette littéraire* de Montréal. C'est la plus grande concentration dans l'histoire du journalisme de la période. Plusieurs éléments peuvent éclairer cette affluence soudaine. D'une part, l'intérêt porté au lectorat féminin par les deux journaux semble avoir joué un rôle important. *La Gazette de Québec* propose souvent des sujets d'intérêt à ses lectrices, des récits mettant en scène des héroïnes ou des témoignages de femmes européennes et américaines. C'est d'ailleurs sous la forme du témoignage que « Dorothee Attristée » et « Sophie Frankly » s'adressent aux lecteurs de la *Gazette de Québec* en février et septembre 1778. Dans la *Gazette littéraire*, dès le premier numéro (3 juin 1778), un correspondant se porte à la défense des femmes attaquées sans vergogne au sujet de la mode des coiffures démesurées dans la *Gazette de Québec*, le seul journal concurrent à l'époque. Cette intervention donne le coup d'envoi à un débat d'envergure sur les coiffures. C'est en réponse à cette sollicitation indirecte que certains pseudonymes féminins feront leur première apparition dans les pages de la gazette montréalaise.

Stimulant indéniable, cet intérêt marqué pour le lectorat féminin n'explique pourtant pas tout. Il faut s'interroger sur les raisons d'un tel intérêt à ce moment précis de l'histoire de la presse. *La Gazette de Québec* avait maintes fois engagé des débats sur le mariage ou exploité la veine de la critique des comportements féminins sans que les plumes féminines se mettent en frais de répondre. Certaines observations permettent d'esquisser quelques hypothèses. Avec l'apparition de la *Gazette littéraire*, le lectorat canadien, déjà restreint, risquait sans doute de se diviser et ainsi accentuer la précarité des deux journaux. Bien que la

Gazette de Québec soit bilingue et semble rejoindre un public surtout anglophone, la *Gazette littéraire*, journal unilingue francophone, pouvait venir voler une part du lectorat du journal concurrent. Si les créneaux semblaient très différents (la *Gazette de Québec* était surtout commerciale et politique tandis que la *Gazette littéraire* s'engageait à devenir une tribune pour les débats sociaux et littéraires), le lectorat, lui, se recrutait dans une classe restreinte à l'élite. En présentant des textes « rédigés » par des Canadiennes, les éditeurs mobilisaient l'attention d'un nouveau lectorat auquel on avait accordé peu d'attention auparavant.

Il faut attendre 1813 et la fondation du *Spectateur*, pour qu'une autre période faste en écrits signés sous pseudonymes féminins dans la presse s'amorce. Encore une fois, les femmes sont sollicitées par des sujets qui les concernent directement. L'éducation, qui a toujours bonne presse, et en particulier l'éducation féminine, initie des débats auxquels les Canadiennes ne peuvent faire la sourde oreille. Publié entre 1813 et 1827, le *Spectateur* est loin d'être un journal féminin puisque les interventions présentées sous pseudonyme féminin apparaissent au rythme d'environ un par année. Il s'agit déjà d'une belle ouverture puisque plusieurs périodiques n'en comptent aucun dans leurs pages, mais encore trop peu importante pour faire du *Spectateur* l'élément déclencheur d'une pratique généralisée. Or, pendant la période qui va de 1813 à 1827, *La Gazette des Trois-Rivières* (1817-1819) de Ludger Duvernay et *The Scribbler* (1822-1827), publié par Ann Lewis et Samuel Hull Wilcocke, fourniront un nombre important de textes signés sous pseudonyme féminin¹³⁸. En additionnant les interventions féminines de tous les journaux de cette décennie, il s'agit bel et bien d'un moment clé de l'histoire de la participation des Canadiennes à la presse.

Si les journaux se multiplient au cours de la décennie 1830 et que les signatures féminines sont de plus en plus fréquentes, il n'y a pas encore de réel engouement pour l'écriture périodique. Si les interventions augmentent, les journaux eux se multiplient à un rythme plus important. Ce qui change toutefois appartient à la nature des textes qui sont

¹³⁸ Ces journaux empruntent largement à la formule spectatorielle ce qui semble suggérer l'idée de la pseudogynie. Or, il reste qu'ils présentent un intérêt nouveau pour les avis féminins et la représentation des femmes. On notera que Samuel Hull Wilcocke correspond avec Ludger Duvernay à partir du printemps 1819 et Léon Gosselin et Mary Graddon seront aussi des amis proches de l'imprimeur des Trois-Rivières.

publiés dans la presse. Alors que la lettre au journal continue de s'imposer, on voit paraître de plus en plus de poèmes et de chansons signés sous pseudonymes féminins. C'est au cours des années 1837-1839 que la dernière conjoncture présentant une apparition plus importante des femmes dans la presse se dessine. Cette fois deux volets d'un même mouvement s'imposent ; l'un lié aux événements politiques qui occupent la majorité des journaux, l'autre au désir de constituer une littérature nationale. D'abord, la crise politique qui marque la décennie 1830 interpelle tous les Canadiens y compris les femmes qui, bien qu'exclues du processus démocratique, sont indispensables au projet de société des Patriotes. Chacun à leur manière, Patriotes et « Bureaucrates » tentent de maintenir les Canadiennes dans leur camp. Sans doute moins pour leur permettre de donner leur avis et d'intervenir sur la scène publique, que pour s'assurer de leurs bonnes influences sur les hommes dans la sphère privée (Greer, 1998). C'est également à la fin de la décennie 1830 que plusieurs journaux valorisant la littérature canadienne ouvrent leurs portes aux jeunes écrivains. *Le Populaire* réunit une brochette étonnante de jeunes talents qui laisseront leurs marques dans l'histoire de la littérature québécoise — Barthe, Leblanc de Marconay, Cherrier, etc. Décidés à consolider une littérature nationale, les éditeurs réclament la participation des néophytes, mais aussi des femmes dont on avait jusqu'alors négligé l'importance. Mary Graddon-Gosselin, avec son *Montreal Museum*, avait sans doute ouvert les perspectives des lettrés sur les talents féminins et leur nécessaire participation à l'éclosion de la littérature canadienne au début de la décennie.

En observant les contextes dans lesquels sont fondés ces journaux initiateurs d'un créneau ouvert aux pseudonymes féminins, on remarque qu'ils naissent à des moments clés de l'histoire canadienne. Mesplet fonde la *Gazette littéraire* juste après la guerre d'indépendance américaine, tandis que Pasteur inaugure le *Spectateur* au lendemain de la seconde guerre contre les États-Unis. Même la *Gazette de Québec* est plus ouverte aux pseudonymes féminins durant la décennie qui suit la Conquête, que par la suite. Pendant les années troubles qui précèdent la naissance de ces journaux, la politique et la guerre occupent les esprits et les éditeurs. Après, les Canadiens et les Canadiennes avaient sans doute besoin d'élargir leurs horizons et les éditeurs ont flairé un nouveau marché avec des journaux moins axés sur la politique et davantage portés sur la vie sociale. En misant moins sur la politique et

l'économie, les organes de presse offraient un espace où les Canadiennes pouvaient désormais se sentir interpellées. Dans le cas de la fin des années 1830, le contexte politique mouvementé laisserait croire, à la lumière des deux moments clés précédents, que les Canadiennes se seraient retirées des périodiques occupés à traiter des affaires publiques. Or, le contexte politique n'est pas le même. Alors que les deux conflits précédents étaient des guerres de résistance à une invasion extérieure, les Rébellions de la fin de la décennie 1830 révèlent une fracture interne dont témoigne le soulèvement des Patriotes contre le gouvernement impérial. Ces diverses phases représentent à l'évidence des périodes tendues dans l'espace public. Elles témoignent également du fait que l'espace public canadien, loin de s'être formé selon un continuum, s'est plutôt constitué par à-coups.

10. L'épistolière de la presse : entre réalité et fiction ?

Bien que la lettre au journal apparaisse avant tout comme une pratique sociale, elle entretient une double proximité avec la fiction et la littérature. Si la fiction et la presse ont fini par devenir deux éléments antinomiques dans l'histoire de la littérature, il existe un voisinage important entre ces deux modes d'écriture. Au-delà des rubriques particulières consacrées à la littérature, des liens étroits se tissent entre le réalisme de l'événement et la fiction du récit dans la presse périodique. D'abord, celle qui a trait à l'ensemble, à la réorganisation de l'actualité selon le choix des informations dévoilées, du récit qui en résulte pour le lectorat, d'une part, et la fiction inhérente à toute écriture, c'est-à-dire aux récits particuliers qui couvrent les pages de la presse, de l'autre. En tant que mise en place d'un discours, l'écriture périodique n'est jamais exempte d'une construction, qu'elle soit préalable ou le résultat de la totalité. Il existe dans toute prise de parole une stratégie argumentative, qui bien que cachée sous un voile d'objectivité, n'en demeure pas moins efficace.

Parce qu'elle se situe sur une frontière, entre authenticité — la lettre est vraie — et réalisme — la lettre imite le vrai —, la lettre au journal signé sous pseudonyme invite à la transformation des revendications en discours fictionnel. La crainte d'être rejetée et le désir

de séduire, qui éloignent les femmes des terrains d'affrontement, sont contrebalancés par le jeu littéraire et l'absence de réelle personnalisation du discours. La lettre au journal est un témoignage, mais un témoignage feint, dans la mesure où celle qui le signe est un être virtuel coupé d'une réalité tangible. Si « Sophie femme de*** » est outrée des décisions du gouvernement de transférer les cholériques dans l'hôpital sis près de sa demeure et atterrée face à l'ivrognerie de son mari, nul ne peut identifier distinctement « Sophie » ni son mari. Elle insiste d'ailleurs sur cette impossibilité comme une permission pour dévoiler son comportement répréhensible. Or, si la lettre permet l'implication dans le discours, une implication nécessaire dans le système d'énonciation épistolaire et polémique, le pseudonymat crée la distance nécessaire à la prise de parole par une femme, mais du coup l'identification de l'épistolière à une personnalité fictionnelle, mais réaliste. Comme le note Grassi, « Au-delà des destinataires imaginés ou réels, la lettre polémique est souvent une lettre fictive, « ouverte », écrites dans l'anonymat en bravant la censure et destinée à convaincre un large public » (1998 : 108).

Dans la *Gazette littéraire*, les doutes soulevés par certains correspondants quant à l'identité des intervenantes supposent d'ailleurs une inventivité qui va au-delà de la simple créativité littéraire. La perplexité de « L'ami du vrai » et du « Beau sexe », quant au genre sexué des « Bonnes amies », et celle du « Spectateur tranquille », à propos de l'identité de « Félicité canadienne », augmenté des soupçons du « Canadien curieux » — on se rappellera qu'il suspecte le « Spectateur tranquille » d'être l'auteur de la supercherie — suscitent d'emblée les réticences à donner pour authentique les interventions de ces « correspondantes » de la presse. En supposant que ces écrits soient de pures fictions réalisées par une poignée de journalistes, au même titre que plusieurs autres textes publiés par la *Gazette littéraire*, on peut tout de même y voir un certain désir d'ouvrir ce champ littéraire imaginaire aux interventions féminines. Ces textes permettent d'observer les fondements de la notion de féminité et suscitent des questionnements quant aux techniques de travestissement et aux enjeux d'une telle pratique.

10.1 Le pseudonyme et la littérarité de la lettre

Le choix d'un pseudonyme participe de cette fictionnalisation du discours épistolaire destiné à la presse. Loin d'être un nom choisi de manière aléatoire, le pseudonyme semble le plus souvent le résultat d'une opération délibérée visant à influencer la lecture du texte en question. Ce dernier est choisi en regard de la situation d'écriture comme porteur de connotations et s'inscrit dans un processus d'identification. On peut observer le phénomène du changement de nom dans l'institution littéraire, mais également dans diverses organisations culturelles. Si l'on reste dans la sphère lettrée, dès le XVII^e siècle la plupart des salonniers qui étaient souvent des précieuses ont emprunté des noms d'héroïnes de l'Antiquité. Toujours dans les milieux féminins, les communautés religieuses offrent également des noms d'emprunt aux novices qui passent le cap de la vocation solennelle. Nos premières épistoliers, pour la plupart issues des congrégations religieuses, possèdent toutes un nom religieux qui les rattache à la fois à la communauté et à cette personnalité mystique qu'elles incarnent : Sainte-Hélène, Thérèse de l'Enfant-Jésus, etc. Mais ce nom, qui initie le rite de passage à une nouvelle vie, signifie également le deuil de l'ancienne identité, le passage d'une lignée terrestre à la grande famille spirituelle des Catholiques engagés, du nom du père de chair à celui du Père céleste.

Si le pseudonyme sert à masquer une identité première, il devient aussi le lieu d'une appropriation seconde par l'attribution à son nouveau détenteur des caractéristiques du nom choisi. Dans le cas des pseudonymes repérés dans le cadre de cette recherche, la première caractéristique est sans doute la féminité. Qu'il s'agisse d'une appropriation masculine d'une identité féminine ou d'un simple masque servant à cacher l'identité d'une auteure, c'est la féminité du nom qui devient la première marque servant à identifier l'affiliation volontaire. Comme le note Jeandillou, le nom propre, qu'il s'agisse d'un nom réel ou d'un pseudonyme, possède une double fonction :

Le nom propre peut aussi bien servir à désigner, eu égard à son fonctionnement référentiel, qu'à signifier, grâce notamment aux contenus de connotation dont il se trouve doté. D'où la possibilité pour qui le porte de l'utiliser comme masque dissimulateur ou comme signe de reconnaissance (1994 : 60).

Lorsqu'on observe l'évolution de la construction du pseudonyme féminin dans la presse canadienne, on remarque que la signature est d'abord présentée comme une affiliation simple au féminin— « Le beau sexe », « Une dame », « Votre amie ». Il s'agit d'un nom commun qui ne les distingue pas des autres êtres féminins. Ces pseudonymes qui insistent d'abord sur le genre sexué sont très courants encore au XIXe siècle. Toutefois, plus on avance dans le XVIIIe siècle, plus le pseudonyme imite la signature réelle. Les femmes utilisent un prénom et une épithète comme dans « Aminte raisonnable » ou « Félicité canadienne ». Il arrive même que cette épithète agisse comme un patronyme transformant par le procédé linguistique de l'annomination le qualificatif en un nom propre plausible. C'est le cas de « Lucie Léveillée » et de « Julie Crèvecoeur ». Grâce au nom, certaines pousseront le mimétisme en indiquant leur statut social comme on le voit chez « Clélie Arbrune veuve Valcour » ou de manière plus créative encore chez « Clorinde du Temps née Volage ». Le pseudonyme est toutefois signifiant. C'est le cas chez « Julie Crèvecoeur » qui a en effet le cœur brisé, mais également chez « Jemima Nimble-Toe », qui signifie « orteil agile », une jeune fille qui entend défendre la tenue des bals dans la capitale. S'il ne l'est pas d'emblée, il finit par le devenir pour le lecteur. On retrouve plus particulièrement ce procédé du côté anglophone, notamment dans le *Scribbler*, avec des noms comme « Nanny Look-Over all » ou « Phillis Knowlitttle ». Ce mimétisme crée une forme d'individuation du sujet qui témoignent d'une première étape dans la construction d'une identité textuelle.

Or, à partir des années 1830, le prénom féminin unique gagne les suffrages d'une majorité d'intervenantes. Mis à part « Une dame » et « Une femme d'ouvrier » ce sont des prénoms simples comme « Adélaïde », « Anaïs », « Susanne », « Marie-Anne », « Améla », « Marie-Josephine » ou « Fidelia » qui prennent d'assaut les périodiques¹³⁹. L'utilisation du prénom unique soulève des enjeux particuliers et nouveaux dans la mise en scène de

¹³⁹ Du côté anglophone, l'évolution semble être la même, soit le passage de la simple affiliation féminine à la signature mimétique puis au prénom unique. Cependant les deux dernières formules apparaissent simultanément dans la décennie 1814-1824. Au contraire des francophones qui n'utilisent que depuis récemment le prénom unique et qui en feront le mode principal d'intervention de la décennie 1830 (et même au début des années 1840), chez les Anglophones, les années 30 marquent l'apparition de l'initialisme, une forme d'identification partielle qui tend à devenir de plus en plus une signature réelle à la fin des années 1830 et au début des années 1840.

l'écriture au féminin. Ce procédé renvoie d'abord aux personnages féminins présentés par Molière, La Bruyère et La Fontaine et rappelle l'influence des classiques qui ont longtemps dominé la conception du littéraire au Bas-Canada. Mais plus encore, le prénom unique évoque une filiation avec les personnages de romans du XVIIIe et en particulier ceux contenus dans les romans épistolaires, ces personnages stéréotypés dont certains sont devenus au cours des siècles des emblèmes psychologiques. Cette manière de titrer les romans du seul prénom de l'héroïne, et en particulier le roman épistolaire, est observé originalement dans le roman de Samuel Richardson, *Paméla, ou la vertu récompensée*. En France, Jean-Jacques Rousseau sera l'un des premiers à reprendre cette forme de titre avec *Julie ou la Nouvelle-Héloïse*.

Laurent Versini y voit une manière de souligner la féminité de l'œuvre : « La fidélité à la vocation sentimentale et féminine du genre, perceptible à la seule lecture des titres que leur fournit le plus souvent le nom de l'héroïne, assure finesse et émotion » (1979 : 183). Le prénom unique crée une certaine familiarité. Il ne s'agit plus d'un nom officiel imposant un rôle. Il élimine le statut social pour se concentrer sur l'individualité. L'apparition des prénoms uniques, dans la presse canadienne des années 1820 et 1830, montre également l'influence de la conception romantique de l'œuvre qui, en assignant un texte à un nom, la présente comme création originale et personnelle. Comme l'indique Michel Delon :

Le siècle entier avait vécu littérairement de mémoires à la première personne et de romans par lettres, dans l'illusion de l'authenticité. Le tournant du siècle ne renonce pas à ce goût du témoignage ni à la confusion qu'il implique entre le texte et la vie. À la façon dont Rousseau sonne les *Confessions* pour prouver l'honnêteté de ses livres antérieurs, tout auteur est investi dans sa vie privée et sommé d'être le garant de son œuvre (1988 : 287).

C'est à la fin de la décennie 1830 et en particulier dans le *Populaire*, qui encourage les correspondantes à se lancer dans une carrière littéraire, que le pseudonymat de permanence fait son apparition dans la presse. Il témoigne d'un désir de participer à la construction de l'espace lettré. Les pseudonymes « Marie-Louise », « Anaïs » ou « Améla » permettent de rester à l'abri des critiques tout en circonscrivant une œuvre qui, le temps venu, pourra être restituée à son auteur.

La plupart des lettres écrites sous pseudonyme féminin présentent un jeu, une véritable construction qui laisse présager la fiction. D'abord parce que l'identité narrateur personnage exclut l'auteur du triumvirat. Même si l'auteur ne fait que cacher son identité, le jeu pseudonymique scinde la référence. La signature fait donc partie intégrante de la création artistique et signifiante de la lettre au journal. Si les noms propres utilisés semblent exclure le recours à la signification par leur valeur essentiellement déictique, ils impliquent néanmoins bien plus qu'une simple mise en scène de la confidence liée à l'intimité de la lettre. Ils offrent à eux seuls un jeu signifiant grâce aux recyclages onomastiques. Les personnages littéraires auxquels ils font référence constituent une sorte de lignée imaginaire et suggèrent un univers de lecture.

En effet, on ne lira pas de la même manière un texte signé « Philos » qu'un texte signé « Clorinde du Temps née Volage » ou un autre signé « Anaïs ». Ces pseudonymes puisent aux caractéristiques de personnages connus de la littérature, de l'histoire ou de la mythologie. « Sophie » permet de retrouver l'idée de sagesse, mais également la Sophie de l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau. Les deux pseudonymes utilisant ce prénom présentent effectivement, chacun à leur manière, de fines observatrices des règles sociales imposées aux femmes. L'ambiguïté du texte de « Lucie L'Éveillée », qui publie une critique de l'éducation à laquelle la contraint sa mère, — Lucie du latin *lucis* lumière — nous laisse moins perplexes si on songe à Lucifer, l'ange de lumière déchu du paradis après sa révolte contre Dieu. « Lucie L'Éveillée » se révolte en effet contre l'éducation à laquelle la contraint sa mère, mais sans doute parce qu'elle est « éveillée », elle reste lucide quant aux effets néfastes de l'éducation reçue par les demoiselles Volage, dont le nom lui aussi est significatif. Si chaque lecteur peut démultiplier le sens de ces pseudonymes, on peut sans conteste y voir une construction dont les correspondants de la presse étaient bel et bien conscients. Plusieurs d'entre eux proviennent des ouvrages littéraires en vogue à l'époque : le répertoire de Molière, les Fables de La Fontaine et les romans du XVIII^e siècle. « Dorimène », qui apostrophe « Damon » sur son manque de respect des femmes, est une héroïne du théâtre de

Molière¹⁴⁰. « Aminte raisonnable », dans une harangue visant à faire valoir la parole féminine au détriment du silence, rappelle le personnage d'« Aminte » du conte « Les aveux indiscrets » de Jean de Lafontaine. La question soulevée par ce conte est la suivante : vaut-il mieux garder le silence sur le passé ou tout avouer ; la franchise vaut-elle mieux qu'un demi-mensonge ? « Améla » semble un nom en consonance directe avec celui de l'héroïne de Richardson. On est d'autant plus convaincu de cette filiation que Paméla est une jeune orpheline de quinze ans, un détail qui définit également « Améla » et sur lequel elle insiste dans chacun de ses poèmes. Ces recyclages onomastiques ouvrent l'interprétation au-delà du simple récit d'une expérience personnelle et donnent une texture littéraire à l'écriture, par leur filiation à des textes antérieurs. Le pseudonyme offre donc un éclairage différent sur ces témoignages qui, à y regarder de plus près, se révèlent parfois comme d'habiles constructions textuelles. Ils suggèrent également les influences littéraires dont sont imprégnés les Canadiens. Ces pseudonymes se présentent donc non seulement comme des jeux d'appartenance à un genre sexué, mais s'inscrivent comme *mimesis* d'un personnage, de sa psychologie, de son expérience.

Il faut également compter sur l'influence de certaines œuvres dans le passage à l'écriture. Si les pseudonymes peuvent fonctionner comme des références textuelles, dans le cadre même des textes, plusieurs épistoliers de la presse mentionnent des auteurs ou des ouvrages littéraires, soit par la simple référence ou en citation. Bien sûr, il faut savoir lire entre les lignes et parfois les auteurs et les ouvrages cités sont difficiles à identifier. Ils appartiennent bien souvent à la littérature populaire de l'époque, aujourd'hui disparus des anthologies. Cependant, comme c'est le cas avec les pseudonymes, la majorité des références ont trait à la littérature classique, avec Lafontaine et le théâtre de Molière en tête. La polémique mettant aux prises la jeune « Adélaïde » et « L'Hermite » de la rue des Forges

¹⁴⁰ Dorimène apparaît en 1660 dans *Sganarelle ou le Cocu imaginaire* de Molière en 1660, en 1664 dans *Le Mariage forcé* et en 1670 dans *Le bourgeois gentilhomme*. Damon est pour sa part introduit dans *Les Bucoliques* de Virgile et repris dans l'*Énéide* au premier siècle avant Jésus-Christ. Il est également un personnage de *The Seasons* de Thompson publié en 1727 et apparaît comme un personnage de l'Antiquité grecque dans *Damon and Pythias* de Richard Edwards publié en 1571. Voir William S. Walsh, *Heroes and Heroines of Fiction. Classical, Medieval, Legendary*, Detroit, Gale Research Company, 1966, et E. Cobham Brewer, *The Reader's Handbook of Famous Names in Fiction, Allusions, References, Proverbs, Plots, Stories, and Pæms*, Detroit, Gale Research Company, 1966.

offre l'un des bassins les plus hétérogènes de références littéraires. Dès sa première intervention, « Adélaïde » compare les dames de Trois-Rivières, présentées par « L'Hermite » dans son écrit précédent, à Madelon et Catho des *Précieuses ridicules* de Molière. Elle connaît Montaigne et Voltaire, assez pour critiquer l'usage qu'en fait son correspondant. Elle évoque également des écrits qui sont méconnus aujourd'hui comme les *Voyage de Milord Céton dans les sept planètes, ou le nouveau Mentor*, de Marie-Anne de Roumier-Robert, *Les Mircromégas ou voyages des habitans de la planète Sirius* de Voltaire, les *Entretiens sur la pluralité des Mondes* de Fontenelle et les romans-feuilletons de Pigault-Lebrun, montrant ainsi son érudition, mais aussi la grande diversité de ses lectures.

C'est dans la décennie 1830, alors que les journaux font la promotion de la littérature, que les références littéraires au courant romantique et aux auteurs contemporains gagnent en importance. « Marie-Louise » évoque les écrits d'Émilie de Girardin, d'Aglaé de Corday, de Châteaubriand, de Lemercier, d'André Chénier, de Mme Ducis, de Mme de Genlis, de Béranger, etc. Quand à « Améla », elle a même succombé à ses lectures qui, croyait-elle, allaient guérir sa mélancolie¹⁴¹ :

Fatiguée par le tumulte de la ville, insensible aux attraits d'une nombreuse et agréable société, j'ai dit avec le Poète :

Recherchez, vains mortels le tumulte des villes
Ce qui charme vos yeux, aux miens est en horreur,
Ce calme prolongé, ces lugubres asiles,
Voilà ce qui peut plaire au trouble de mon cœur.

Renonçant à l'espoir d'être heureuse, de sécher mes pleurs là, où je ne voyais que ... mon âme suivit celle d'Alphonse de Lamartine dans la solitude l'écho charme répétait la mélodie de sa lyre, où une douce harmonie flattait Zéphire où ses vers enchanteurs étaient soigneusement recueillis par Apollon (AC., 12 novembre 1839).

¹⁴¹ Voir David M. Hayne, « Lamartine au Québec 1820-1900 », *Questions d'histoire littéraire. Mélanges offerts à Maurice Lemire*, Nuit Blanche, 1996.

La jeune poétesse énumère les sentiments produits par les amis de sa solitude : les amours de Camille et Léo, la poésie de Gilbert, Mme de Montolieu¹⁴² et Florian¹⁴³, traducteur également de *Galathée* de Cervantes¹⁴⁴. Ces références mériteraient à elles-seules une étude d'ensemble afin de dégager les lectures qui ont pu intéresser les Canadiens et peut-être même les Canadiennes des XVIIIe et XIXe siècles. Elles témoignent d'une connaissance des œuvres européennes, mais également d'un désir de faire étalage d'une certaine érudition. Le fait qu'elles apparaissent de manière plus importante à la fin de la décennie 1830 rend compte du rôle désormais affiché de la presse comme espace de consécration littéraire.

Conclusion

L'écriture féminine publiée dans les périodiques du tournant du XIXe siècle ne doit pas nécessairement être comprise comme une écriture au féminin. Si, dans quelques cas, elle est sans doute l'œuvre d'une femme, elle est probablement souvent aussi l'œuvre d'un journaliste ou d'un correspondant cherchant à faire impression. La séparation du vrai et de l'ivraie est toutefois difficile à établir. En effet, si on a pu repérer un nombre important de textes signés sous pseudonyme féminin dans la presse périodique, rien n'indique cependant, comme nous l'avons déjà remarqué, que ces textes soient signés par des femmes réelles.

¹⁴² Isabelle Pauline Polier de Bottens, baronne Isabelle de Montolieu (1751-1832). Romancière vaudoise née à Lausanne. Son oeuvre ne compte pas moins d'une centaine de romans et de nombreuses traductions. *Caroline Litchfield*, son premier roman, fut publié simultanément à Paris et à Londres, en 1786, par Deyverdun, dont le titre de gloire était d'avoir traduit en français *Les souffrances du jeune Werther* de Goethe. Un autre roman, *Cécile de Rodeck* est imité de l'allemand, alors qu'un troisième, *Alice*, l'est d'un roman de la duchesse de Devonshire. Elle traduisit de l'allemand le fameux roman de Johan David Wyss (1743-1818), le *Robinson Suisse*. Plus tard, Isabelle de Montolieu traduisit librement *Raison et sensibilité* et *La famille Elliot* de Jane Austen et publia des anecdotes sur les châteaux suisses. Cette dernière œuvre, encore fort considérée, a été rééditée au XXe siècle.

¹⁴³ Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794). Auteur dramatique, romancier, poète, fabuliste. Officier de dragons, il était un des familiers du château de Sceaux et le protégé de Voltaire qui était allié de sa famille. Il fut lauréat de l'Académie et y remplaça, le 6 mars 1788, le cardinal de Luynes. Banni de Paris pendant la Révolution, il est emprisonné sous la Terreur et meurt des souffrances endurées pendant sa détention, à l'âge de trente-neuf ans. Il a laissé des fables, des pièces de théâtre, des pastorales et une traduction de *Galathée* de Cervantes. Cette référence à Florian rappelle également le distique de son célèbre poème « Plaisir d'amour ». « Plaisir d'amour ne dure qu'un moment/Chagrin d'amour dure toute la vie. »

¹⁴⁴ Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert (1750-1780). Il compose plusieurs œuvres et tente de se joindre aux encyclopédistes. Mal accueilli, il se joint au parti des antiphilosophes et joue le rôle du poète mal aimé. Sa réputation de miséreux est surfaite puisqu'il vit à l'aise grâce à de généreuses pensions. Mais son décès, à l'âge de 29 ans, après une chute de cheval, lui a permis de s'inscrire dans la légende. Ses œuvres complètes ont été publiées en 1802 et rééditées en 1823.

« Émilie Lagrave Duplaisir » note la difficulté pour les Canadiennes d'accéder à la presse dans une intervention qu'elle destine au « Solitaire » en 1823 :

Un de vos correspondants dans un écrit qui a paru récemment dans le *Spectateur Canadien* semble prendre la tâche de nous tourner en ridicule comme si on devait s'en prendre aux femmes de toutes les erreurs que l'on peut avoir à reprocher aux hommes du temps où nous vivons. Il y a d'autant plus d'injustices dans ces accusations gratuites, qu'en général, surtout dans ce pays, les femmes ne savent où ne peuvent guère écrire. Quand elles le sauraient faire, iraient-elles s'afficher dans une Gazette ? C'est alors qu'elles deviendraient les objets des plus amères railleries. À peine les hommes peuvent-ils ici pardonner à ceux d'entre eux qui osent exercer ce précieux talent. Que n'aurait pas à craindre une femme qui penserait entreprendre de courir la même carrière ? Aussi ai-je longtemps hésité avant de prendre en main la cause de mon sexe déchiré par les traits que cet écrivain a décochés contre nous. Pourtant j'ai pensé qu'un sentiment de justice produirait en moi la force [...] et chez le public celui de l'indulgence et que non seulement l'on me pardonnerait, mais même qu'on me saurait gré de mes efforts pour repousser une attaque d'autant plus odieuse qu'elle est dirigée contre une portion de la société dont on ne peut ignorer la faiblesse et qu'on suppose sans moyen de se défendre (*Spec.*, 6 novembre 1823).

« Émilie Lagrave du Plaisir » n'est pas la seule à dénoncer ces jugements sans appel formulés par les hommes. « Élisabeth » montre la duplicité d'un tel discours sur la modestie féminine et dénonce le fait qu'il condamne les femmes à subir les sarcasmes des hommes sans qu'elles puissent y répondre :

La modestie est l'une des vertus que l'on nous commande le plus constamment de cultiver et les règles de la bienséance viennent renforcer sur ce point les leçons de la morale. On nous fait un devoir de la retraite, on nous condamne au silence. On nous conseille en quelque sorte que nous soyons étrangères à tout ce qui se passe dans le monde, et que notre attention ne s'étende pas au-delà du soin de nos familles et de l'économie de nos maisons (*Spec.*, 25 juin 1825).

La jeune femme analyse ici les discours qui ont cours depuis longtemps dans la société canadienne. « Élisabeth » subvertit toutefois ce discours en faisant valoir son point de vue publiquement, montrant ainsi que dans toutes règles, il y a des exceptions. Ensuite, elle dénonce l'usurpation de l'identité féminine par un homme, d'autant plus qu'il s'en est servi pour mieux attaquer les membres du sexe féminin :

N'y a-t-il pas de la lâcheté à emprunter le nom d'une femme, à s'en servir comme d'un voile pour se dérober à la honte des calomnies par lesquelles on déchire son sexe, auquel on interdit en même temps le droit de se défendre, parfois même qu'on lui fait un devoir de se soustraire aux regards ? C'est la conduite qu'a dernièrement tenue celui qui a écrit sous la signature de Clorinde Dutemps. Mais je me flatte que ce déguisement perfide ne trompera personne (*Spec.*, 25 juin 1825).

Malgré les espoirs d'Élisabeth au sujet de la clairvoyance des lecteurs du *Spectateur*, les contemporains n'y voient souvent que du feu. Les travaux plus récents montrent également que les chercheurs sont souvent semblablement trompés et que les indices sont trop ténus pour confirmer ou infirmer des hypothèses qui relèvent de l'intuition. Or, qu'est-ce que ces discours peuvent apporter à notre compréhension de l'écriture au féminin s'ils sont rédigés par des hommes, comme plusieurs le prétendent ?

Qu'elle soit fiction ou récit véridique, l'écriture périodique propose d'abord une forme de réalité-fiction. Il s'agit donc de voir non pas la réalité d'une écriture, mais la prise en compte d'une vérité de l'écriture par les contemporains de la gazette. Cet amalgame d'opinions et d'expériences diverses, la monstration de ces réalités privées dans l'espace public, semble nécessaire pour créer une véritable synergie sociale. Alain Nabarra, dans son article « La lettre et le journal, la lettre dans le journal » souligne les enjeux de ce type d'épistolarité :

Avec les « lettres *au* journal », se révèlent les mentalités et les comportements, les manières d'être, de penser, d'agir et de s'exprimer d'une société et d'une époque. Ces lettres marquent aussi, à leur manière, une rupture : en tant qu'expressions publiques de voix privées, elles signalent les débuts d'une véritable « opinion publique », indépendante des différents pouvoirs et de leurs discours assimilateurs, en marge aussi de ce « public » particulier constitué peu à peu en « tribunal de l'opinion » par les « gens de lettres » au cours du XVIII^e siècle. Avec la « lettre *au* journal », le privé réussit à s'insérer dans le public, à faire entendre sa voix (1996 : 324).

Si l'insertion du privé dans l'espace public semble tout à fait appropriée pour décrire les discours féminins que nous avons observés tout au long de ce chapitre, il faut toutefois s'interroger sur la nature du privé ainsi représenté si celui-ci sert de balise à l'invention littéraire. Où se situe la frontière entre le privé et le public dans une lettre au journal et comment ce discours privé se distingue-t-il alors du discours public ? Dans quelle mesure l'insertion du privé et même de l'intime, cette sphère propre au féminin, dans l'espace public a-t-elle contribué à faire éclore des talents féminins dans l'univers de l'imprimé ou au contraire à les museler ?

La bienveillance des éditeurs pour les femmes de lettres a bien sûr fait éclore quelques talents chez le « beau sexe ». L'exemple d'Odile Cherrier est là pour indiquer que

sous des noms de plume se sont effectivement cachées quelques femmes bien réelles. Or, cette bienveillance a également participé à emmurer l'écriture des femmes dans un registre bien particulier. En effet, avant d'être admirées pour leur talent, les épistolières de la presse le sont d'abord pour leur féminité ; celle qu'elle dévoile, mais aussi et surtout celle qu'on leur présuppose. Le commentaire d'Odile Cherrier concernant sa volonté de traiter d'autres sujets que celui du malheur et des larmes, témoigne de cette scission entre le féminin que vivent les épistolières de la presse et le désir de l'emblématique féminité formulé par les éditeurs de manière implicite ou explicite. Pour des femmes qui ont un espace d'intervention restreint, et malgré la conscience qu'elles ont de cette scission, l'ouverture d'un territoire où elles sont admises les entraîne à s'y conformer par l'effet de miroir de la séduction qui prend naissance dans le regard de l'autre. Ce qui est aimé par les hommes qui contrôlent l'espace public de la presse devient en quelque sorte ce qui est aimable pour les femmes qui désirent y faire leur entrée.

Que le lectorat ait cru ou non à la vérité de ces interventions féminines importe peu. Que nous-mêmes hésitions entre une vision réaliste et une vision fictive de la lettre féminine au journal ne change rien à l'interprétation des données concernant l'identité textuelle des épistolières de la presse. Ce qui semble avoir le plus touché l'univers de l'écriture au féminin est sans aucun doute la création du personnage de l'épistolière dans les traités épistolaires et son incarnation dans une foule de romans parus au cours des XVII^e et XVIII^e siècle. De Mme de Sévigné à l'épistolière comme personnage de roman, la féminité telle que représentée dans l'imaginaire littéraire de cette époque joue un rôle de premier plan dans la constitution des attentes concernant la production épistolaire, mais aussi littéraire des femmes. Comme l'explique Cécile Dauphin, le stéréotype de l'épistolière a présenté un modèle contraignant pour les femmes :

Dans ces écarts s'engouffre un discours stéréotypé qui fait l'économie d'une réalité complexe tout en prétendant à l'universalité. Ainsi se construit une sorte de loi générale déduite de figures exemplaires et de pratiques restreintes : la notoriété de quelques femmes et l'injonction épistolaire qui s'appliquent à quelques milieux deviennent modèle pour toutes les femmes, quels que soient leurs modes de vie, leurs normes et leurs valeurs. Comme l'arbre qui cache la forêt, le stéréotype masque l'utopie d'une divulgation improbable en ce sens que l'acculturation épistolaire est nécessairement soumise au partage d'un système de valeur spécifique, surtout dans le cas des correspondances familiales (1995b : 117).

L'épistolière de la presse et la femme de lettres qui ont risqué leurs premières œuvres dans l'espace public ont dû effectivement consentir à ce modèle. Il s'agissait d'un stéréotype commode qui conservait intacte la féminité telle qu'elle se présentait dans de nombreux discours et qui répondait donc aux attentes de la société.

Déjà, dans la *Gazette littéraire* de Fleury Mesplet, la présence de « Félicité Canadienne » ébranle Valentin Jautard alias le « Spectateur tranquille ». La hardiesse dont la jeune fille fait preuve en s'adressant à un homme, confirmation d'une immodestie que le discours social ne cesse de réprover, ne cadre pas avec les attentes de la société d'alors. Une jeune fille de dix-neuf ans ne peut connaître les matières sérieuses dont elle traite au surplus dans un logogriphe¹⁴⁵. Comme l'a montré Lucie Robert, dans son étude sur l'« émergence » de la littérature au féminin au tournant du XXe siècle, l'entrée dans l'univers littéraire institué a posé quelques problèmes épistémologiques à ces premières écrivaines :

Écrivaines, donc partie prenante du projet social élaboré dans la sphère publique, elles écrivent des textes qui contribuent à fixer l'image privée de l'univers féminin, à destination d'un public composé de femmes et d'enfants enfermés le plus souvent dans l'espace familial. Reflets des conditions de son public, cette première écriture des femmes québécoises détermine une esthétique qui puise dans les pratiques littéraires existantes, celles qui correspondent le mieux à cet ensemble de préoccupations : littérature du terroir plutôt que nationaliste, poésie champêtre, roman sentimental, billet, conte, légende, saynète, journal intime. Installée dans ces « petits » genres et dans des productions fragmentées, la littérature féminine demeure alors marginale, faute d'avoir pris en charge les dimensions épiques, historique et politique du monde, ce qui aurait supposé l'existence d'un sentiment d'appartenance à la sphère publique (1990 : 43).

La représentation sociale de la femme a eu un impact important sur sa consécration comme femme de lettres. Non seulement a-t-elle joué sur la manière de l'institution de lui accorder une place, mais corollairement sur la manière utilisée par les femmes pour entrer dans l'univers de la littérature en tant que productrices. Comme le note Allen Greer : « S'afficher en public répugne à une femme honnête parce que c'est là une preuve d'immoralité au même titre que sa réclusion dans l'espace privé est la preuve de sa pudeur » (1991 : 513). Or, si

¹⁴⁵ On peut également remarquer que Jautard fait aussi usage du stéréotype pour représenter la canadienité. Pour « Félicité canadienne » qui est à la fois femme et canadienne, comme son pseudonyme l'indique, elle doit faire face à deux discours qui la réduisent à occuper un espace très restreint.

l'analyse du sujet textuel présenté dans les lettres destinées à la presse produit un modèle stéréotypé qui répond parfaitement de la féminité, c'est peut-être non seulement parce que ces textes ont été écrits par des hommes qui ne connaissaient que cette facette sociale du féminin, mais peut-être également par des femmes qui se savaient contraintes d'adopter ces modèles.

Si les Canadiennes ont peu envahi les journaux, c'est peut-être pour ne pas être contraintes d'adopter ces postures aliénantes. Ces lettres fictives seraient peut-être des éléments permettant la construction textuelle d'un univers lettré, la mise en place d'une utopie de la femme d'esprit par des journalistes désireux de voir naître un champ littéraire prospère semblable au champ littéraire européen. Les nombreux exemples de femmes de lettres convoqués par les défenseurs des talents féminins et le discours de « Marie-Louise », cette épistolière de papier créée de toutes pièces par Joseph-Guillaume Barthe, témoignent de ce désir de rivaliser avec les grands noms de la littérature française. Or, c'est peut-être dans la correspondance privée que les véritables motifs et motivations de l'écriture au féminin se dévoilent, alors que l'imprimé témoigne plutôt des motifs de la féminité et des motivations de l'univers lettré en regard des œuvres féminines. Néanmoins, l'écriture au féminin ne peut faire abstraction de ces deux univers en connivence, de ces deux systèmes en interaction. L'écriture au féminin se compose dans l'entre-deux, comme elle s'impose grâce à l'entre-deux, sur cette ligne ténue entre espace privé et espace public, entre identité privée et identité publique.

CONCLUSION

RETROUVER LA « FILLIATION » OU LA MÉMOIRE DE LAURE

[L]e foyer bien clos, c'est une légende sans réalité : tous les foyers ont des fenêtres sur le dehors.

Marie Gérin-Lajoie

On ne peut absolument pas faire abstraction de tout ce que l'histoire va encore devenir. Peut-être que le passé est encore pour l'essentiel inconnu !

Nietzsche

La mémoire n'est pas une donnée, une page ou une table pleine, à apprendre, à retenir ; la mémoire est une conquête jamais réalisée. Conquête contre le passé stratifié, archivé, classé ; contre le conservatisme, la nostalgie, le statisme.

Laurent Mailhot

De plus en plus de chercheurs en littérature s'interrogent sur la formation de l'histoire littéraire québécoise. Lucie Robert, avec son étude du manuel de Camille Roy (1982), est l'une des premières à questionner les motivations du prélat historien et son influence sur la formation du canon littéraire québécois. De leur côté, les chercheurs en histoire littéraire des femmes ont également posé quelques questions à l'histoire littéraire à propos de la place qu'y ont occupée les premières écrivaines québécoises (Boynard-Frot, 1981). Désormais, il n'est plus possible de lire l'histoire littéraire québécoise comme on la lisait jusque dans les années 1960. Dans son article sur les liens entre mémoire et histoire littéraire, Laurent Mailhot, cité en exergue, rejoint plusieurs chercheurs contemporains sur la nécessité de revoir les grands principes qui ont guidé les choix opérés par les historiens dans la constitution de l'histoire de la littérature québécoise. En histoire comme en histoire littéraire des femmes, les travaux récents et moins récents sur la constitution de la mémoire et son influence sur l'historiographie commencent à leur tour à permettre certaines transformations dans les discours portant sur la place tenue par les Canadiennes dans l'historiographie et dans l'historiographie littéraire.

Mais revenons à l'histoire des femmes, qui est à notre avis tributaire des possibilités de lire autrement l'histoire littéraire des femmes au Québec. En 1975, Micheline Dumont notait que si les femmes étaient absentes de l'historiographie, « il y a[vait] bien sûr une explication facile à cela » :

Si on parle peu des femmes dans les livres d'histoire, c'est que ces livres reflètent les situations et les valeurs des sociétés ou des époques qu'elles expliquent ou qu'elles racontent. Comme les femmes y ont rempli des fonctions le plus souvent dévaluées socialement, ou y ont joué des rôles épisodiques ou marginaux, il ne semble pas inadéquat de les laisser dans l'oubli (1975 : 421).

Mais les historiennes et historiens présentent-ils le reflet des situations et des valeurs de ces époques lorsqu'ils racontent l'Histoire ? Le discours féministe lui-même dénonçait la subjectivité du patriarcat et du discours clérical qui avait évincé les femmes du discours historique, sans toutefois interroger la stratification de ces discours. Les récentes réflexions sur le discours historique, sur la constitution de la mémoire et sur la subjectivité permettent, à notre avis, de saisir autrement les nuances qui se sont installées au cœur de l'historiographie et en particulier sur les discours traitant du passé des femmes.

Pour bien saisir les enjeux de ces travaux, citons Nora et la distinction qu'il établit entre Mémoire et Histoire. Pour Pierre Nora, la mémoire et l'histoire s'opposent :

Mémoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accommode que des détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projections. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque, elle prosaïse toujours. La mémoire sourd d'un groupe qu'elle soude, ce qui revient à dire, comme Halbwachs l'a fait, qu'il y a autant de mémoires que de groupes ; qu'elle est, par nature, multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel. La mémoire s'enracine dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif (Nora, 1997, t. 1 : XIX).

Or, pour que les données empiriques utilisées par l'historien affleurent à la surface, il faut une mémoire pour les ranimer, leur donner vie. Pour Paul Ricœur, cette distinction, aussi éclairante puisse-t-elle paraître, est inopérante dans la réalité du travail historique. Lorsque les historiens entreprennent de raconter l'histoire, il apparaît de plus en plus que c'est en regard de la mémoire que l'histoire peut advenir. Pour Ricœur, mémoire et histoire sont intimement liées, voire inséparables. La mémoire est nécessaire à la formation de l'histoire :

La mémoire détient un privilège que l'histoire ne partagera pas, à savoir le petit bonheur de la reconnaissance ; c'est bien elle ! c'est bien lui ! Quelle récompense , en dépit des déboires d'une mémoire difficile, ardue ! C'est parce que l'histoire n'a pas ce petit bonheur qu'elle a une problématique spécifique de la représentation et que ses constructions complexes voudraient être des reconstructions, dans le dessein de satisfaire au pacte de vérité avec le lecteur (2000a : 736).

Pour la période qui va de la fondation de la Nouvelle-France jusqu'au tournant du XXe siècle, ce qui apparaît comme féminin dans le discours historique traditionnel ou même féministe semble bien issu de la construction d'une mémoire obligée, bien plus que d'une histoire lorsqu'il est question de la période précédant l'entrée dans le XXe siècle. Dans le cas particulier de l'histoire des femmes et, par extension, de l'histoire littéraire des femmes, le modèle atemporel de la mère a joué un rôle crucial dans la constitution de la mémoire via les discours de l'historiographie et les commémorations. La mère canadienne-française permettait aux historiens, à défaut d'informations tangibles sur la situation des femmes, de faire surgir ce petit bonheur de la reconnaissance.

Or, ce modèle de la mère, lieu de mémoire sensible s'il en est un, a donné lieu à ce que Ricœur appelle les malfaçons ou les abus de la mémoire. Ricœur souligne trois niveaux dans la constitution de la mémoire abusive : la mémoire empêchée, la mémoire manipulée et finalement la mémoire obligée. Le maternalisme soulevé par le discours politique de la décennie 1830 et que se sont réapproprié les discours cléricaux et politiques de la seconde moitié du XIXe siècle, ont fait de la mère pieuse et affairée de l'époque de la Nouvelle-France ce modèle atemporel, cet objet de mémoire permettant de souder la collectivité canadienne-française qui se cherchait une identité. Qui sommes-nous ? pourrait être la question centrale de la seconde moitié du XIXe siècle, mais une question dont la réponse se trouvait dans le retour vers la patrie perdue, vers une époque révolue. Le besoin de se souder

collectivement face à un autre différent qui venait de faire éclater l'assurance d'une identité forte de la nation canadienne — deux traumatismes, celui de la Conquête bien sûr, mais surtout sa confirmation dans la défaite sanglante et traumatisante des Rébellions — nécessitait le retour à une époque où cette identité était encore solide. On fait fi ici bien sûr de détours et d'analyses, mais la division qui règne chez les Canadiens après les insurrections et la montée de l'historiographie à la même époque confirment cet éclatement de l'identité canadienne-française, ce sentiment de fragilité et la nécessité de consolider l'identité collective des Canadiens. En remontant à l'époque de la Nouvelle-France, il s'agissait de revenir à une époque où le valeureux Canadien et la valeureuse Canadienne, il faut le dire, se sentaient en pleine possession de leur identité. C'est du moins ce que les textes de l'époque de la Nouvelle-France permettaient de dégager. On y trouvait un sentiment profond d'attachement à la France et au christianisme que des œuvres adressées aux autorités métropolitaines ne pouvaient manquer de mettre à l'avant-scène. La Canadienne, dans tout cela, était bien sûr cette femme prolifique et dure au travail, colonisation oblige, mais également cette femme effacée qui travaillait à la perpétuation des valeurs catholiques à l'ombre de son foyer ou du cloître.

La conjoncture des années 1970 allait dévaster ce monument érigé à la mère patriarcale. Chez les historiens, l'anti-cléricalisme de la Révolution tranquille fait son chemin et les discours facétieux de certains clercs historiens irritent les tenants de cette nouvelle historiographie. Ces femmes adulées pour leur piété par le discours historique sont dans la mire de l'historiographie. Si le clergé a été un frein à la modernisation du Canada français, les femmes se sont brillamment illustrées comme complices en assumant dans le foyer, le rôle de propagatrices des idées véhiculées par un clergé omnipotent au sein des familles. Chez les historiennes féministes, cette mère stéréotypée à l'excès est devenue le symbole même de la lutte des femmes. Pour une majorité d'historiennes de cette période, il ne s'agissait pas de troquer la mémoire du féminin exaltée par les clercs historiens pour l'histoire des femmes, mais bien de dénoncer cette figure qui empêchait les femmes de s'épanouir dans la société canadienne. Lorsque l'histoire des femmes prend naissance comme discipline, les historiennes se rendent compte de l'effacement des Canadiennes du passé et constatent les méfaits du patriarcat dans l'histoire. Elles pensent alors à sauver les

Canadiennes de l'oubli. Seules quelques historiennes ont osé retracer le passé des femmes d'avant l'apparition du féminisme au début du siècle, la plupart préférant concentrer leurs efforts de recherches sur le XXe siècle, une période où les Canadiennes, selon le modèle prôné par le discours féministe, pouvaient avoir une histoire. Cette histoire avait été déniée aux femmes du passé au profit d'une mémoire abusive, elle le serait encore une fois par une mémoire sinon manipulée, du moins amputée volontairement de ses souvenirs.

Depuis quelques années, plusieurs historiennes remettent en question l'effacement radical de cette mémoire au féminin. Elles suggèrent, comme on l'a vu dans le premier chapitre, de repenser l'histoire, de reformuler la question du féminin et de sa place dans l'histoire en termes nouveaux. La sphère domestique serait un espace où les femmes auraient joué un rôle de premier plan. Il faut désormais prendre en compte les enjeux de pouvoir qui se dégagent de cette mainmise sur le domestique par les femmes et la place que les hommes y ont occupée. Si la sphère privée et les domaines majoritairement occupés par les femmes peuvent être des moyens d'entrer dans leur histoire, il faut cesser de voir ces lieux comme des pis-aller pour construire l'histoire des femmes. C'est la perspective qui doit changer. La vision patrilinéaire de l'histoire a également évacué l'héritage que se sont léguées les femmes de génération en génération. L'observation des permanences, de l'influence des mères sur les filles de leur lignée, permet de considérer les femmes comme actrices à plein titre de l'histoire. Cette spécificité ne peut être possible que par la remise en question des modes traditionnels de constitution des corpus — le retour perpétuel aux manuels —, des typologies adoptées — genres canoniques —, des références choisies — les commentaires des historiens et des critiques — qui dépendent invariablement des moules masculins dit universels.

1. Mémoire, histoire et récit

Pour comprendre les liens étroits qui associent histoire et mémoire, Ricœur décrit ce qu'il considère comme les trois phases de la praxis historique. La première et la seconde phase consistent dans la collecte documentaire et dans l'explication / compréhension née de

la confrontation des sources. Nous avons bien montré dans le premier chapitre, les difficultés de cette double phase dans l'histoire et l'histoire littéraire des femmes. Le manque de sources mais aussi le déni de certaines d'entre elles ont souvent confiné le travail historique à une unique pratique de mémoire. La troisième phase pour Ricœur est celle de la représentation, phase dans laquelle les données passent dans l'écriture et où l'intention historique se dévoile et fait le pont avec la mémoire et le présent. Car pour Ricœur, qui s'inspire des travaux de Maurice Halbwachs, la mémoire a besoin de cadres sociaux pour exister, d'un ancrage dans le présent qui permet aux souvenirs d'affleurer à la surface et au discours historique d'être intelligible.

Si pour Ricœur, la fonction référentielle de l'histoire reste au premier plan, il est difficile pour des littéraires de nier la fiction inhérente à toute mise en récit. L'étymologie même du terme histoire nous obligeant à penser cette dualité. Comme l'a souligné Pierre Ouellet :

Il y a une histoire-objet, dont on parle, et une histoire-discours, qui en parle, cette dernière se constituant à la fois comme système de pensée, dans sa dimension épistémique, liée au mode de connaissance de l'objet, et comme processus sémio-linguistique, dans sa dimension esthétique, liée au mode de perception et de monstration du même objet (1992 : 188).

Cette mise en récit du réel en histoire ne produit pas de réel, mais bien une modélisation du réel qui est le propre du récit (Cambron 1989 : 17). C'est ainsi que le récit historique asservit la représentation à certains textes, à certains faits, à certaines idéologies. Les analyses de la subjectivité dans le domaine littéraire et de l'énonciation créatrice de sens en linguistique ont transformé la vision des métadiscours comme celui de l'histoire. Par conséquent, si on a longtemps cru à la véracité des faits rapportés et à l'objectivité de la science historique, de plus en plus, la question de l'énonciation et de la subjectivité apparaît déterminante dans le regard que posent les historiens sur leur propre pratique (Perrot, 1984). De quel point de vue se place l'historien ? Quelle est la part subjective de sa démarche ? Tout locuteur se situe dans un contexte d'énonciation particulier, *a fortiori* lorsqu'il s'agit de parler de sa propre réalité, de sa propre identité et d'en construire les paramètres. Serge Gagnon montrait également cette duplicité consciente ou inconsciente du discours historique :

Le processus de connaissance peut être défini comme un rapport entre l'objet d'étude et le sujet qui l'étudie. L'amateur ou l'homme de science joue un rôle actif dans la construction du passé. Les traces laissées par les agents historiques ne sont pas toutes retenues. Manipulées et triées par l'historien, elles acquièrent une signification ou, au contraire, une insignifiance déterminée par une échelle d'importance. Le critère d'importance [...] n'est pas étranger aux systèmes idéologiques (1978 : 3).

Il faut interroger l'histoire en regard de ces systèmes sous-jacents que sont la subjectivité du locuteur et les discours qui l'informent et le nourrissent. Cette perspective permet de mieux comprendre l'inscription comme l'évacuation de certains documents — on pense bien sûr à toutes ces lettres de femmes —, de certains éléments contextuels, voire des pans d'histoire et particulièrement la construction paradoxale du discours sur le féminin dans l'historiographie. Dans la dynamique propre au récit, on oublie ce qu'on ne peut nommer, ce qui ne peut l'être dans l'histoire qu'on s'apprête à dévoiler. On occulte, consciemment ou non, ce qui ne fait pas sens. Cette vision de l'Histoire comme récit rappelle la conception de la mémoire d'Halbwachs qui n'est, pour simplifier les choses, que ce que le présent veut bien en retenir. Dans le cas où le discours nationaliste a longtemps été le discours dominant de l'histoire et de l'histoire littéraire, il n'est donc pas étonnant que les femmes, laissées à l'écart de ces grandes questions, à l'exception de leur rôle de gardienne du foyer et de la foi, aient été exclues de l'historiographie. Dans le cas du discours féministe, ce sont généralement les luttes des femmes qui ont retenu l'attention des historiennes. L'histoire et l'histoire littéraire des femmes ont donc été tributaires des discours des époques où elles se sont constituées, de la mémoire qu'il était possible de faire surgir.

L'étude des écrits personnels, — correspondances, mémoires, autobiographies, journaux personnels — fait prendre conscience de divers éléments qui ne sont pas convoqués par l'histoire et l'histoire littéraire traditionnelle et qui semblent venir compenser l'absence de certains faits, de certaines réalités dans le discours historique. C'est le cas, de l'ensemble de ces pratiques des marges, mais peut-être surtout de ces pratiques utilisées par les Canadiennes que nous venons de présenter. Ces documents qui témoignent de ce que certains appelleront la « petite histoire » de la littérature rendent plus accessibles et plus intelligibles ce qui était perçu, à défaut d'informations, comme des contradictions de l'histoire que l'on tentait d'aplanir. Ils complexifient également le travail d'historien de la littérature et

remettent en question certains principes qui ont longtemps régi l'historiographie littéraire québécoise, à savoir la constitution des corpus de référence et la notion de canon littéraire, la préséance du document imprimé sur le document manuscrit, l'influence de l'histoire sociale sur l'histoire littéraire, et de voir l'importance des écritures des marges dans l'évolution de la littérature québécoise. Comme l'indique Koselleck, citant Goethe, à propos de la nécessité périodique de réécrire l'histoire :

Que l'on soit dans l'obligation de réécrire de temps à autre l'histoire universelle, personne aujourd'hui n'en doute. Une telle nécessité n'advient pas cependant parce que nous avons découvert a posteriori bien des choses qui se sont passées, mais bien parce que nous découvrons de nouvelles visions des choses, parce que le contemporain d'un temps qui ne cesse de progresser est amené à adopter des points de vue à partir desquels il est possible d'embrasser d'un seul regard et de juger d'une manière neuve ce qui appartient au passé (Goethe cité dans Koselleck, 1979 : 175).

C'est sans doute ce que la prise en compte des écritures du moi et de l'écriture au féminin peut désormais offrir à la littérature québécoise. Non pas que ces textes, restés à l'état de manuscrits ou publiés dans les journaux, soient des découvertes — ces textes étaient là, déjà là, dans les archives, dans les périodiques — mais bien parce que notre vision du féminin et de la littérature québécoise a évolué, parce que le féminisme militant a permis aux femmes de participer à plein titre à la vie sociale et publique, parce que des Québécoises ont écrit, parce qu'il y a désormais des écrivaines et des critiques au féminin pour interroger d'autres aspects de l'histoire littéraire québécoise.

2. La lettre : espace des possibles

Comme on l'a vu, qu'elle serve à conserver des liens interpersonnels ou qu'elle soit un outil de communication officielle avec les autorités, la lettre est une des premières et la plus importante forme d'écriture utilisée par les Canadiennes. Pour les femmes, l'art épistolaire était un apprentissage nécessaire à une bonne éducation. En tant qu'épouses et mères, connaître les rudiments de la correspondance leur permettait de maintenir les relations sociales et d'agir plus efficacement dans la promotion familiale. Or, la lettre n'est pas un simple outil de communication. Comme on l'a vu, dès l'époque de la Nouvelle-France, elle

permet aux missionnaires d'avoir accès à des formes d'écriture généralement réservées aux missionnaires masculins. Tout comme leurs homologues masculins, elles ont en effet le devoir de rendre compte de leurs activités aux membres de leurs congrégations en France. Elles sont donc appelées à rédiger non seulement des lettres familières, mais également des relations qui empruntent au récit et des lettres mortuaires et qui rappellent les caractéristiques de l'hagiographie monopolisée par les clercs. Enseignant l'art épistolaire à leurs jeunes élèves canadiennes, elles connaissent les règles du genre et savent utiliser la lettre pour participer à la vie sociale, économique, voire politique du pays.

Parce qu'elle permet aux femmes de s'impliquer dans la vie sociale à distance, c'est-à-dire tout en respectant, du moins en apparence, les limites de la sphère privée, l'art épistolaire est encouragé dans les classes des nobliaux et de la bourgeoisie de la société canadienne du XVIIIe. La lettre se modifie au gré des implications des femmes et inversement, il semble que les sphères d'implication des femmes se modifient au gré des actualisations de la pratique épistolaire. Qu'elles s'occupent de la gestion de biens immobiliers ou d'un commerce, qu'elles s'intéressent aux potins de la famille ou aux événements de l'actualité, qu'elles discutent de conflits familiaux ou de conflits politiques, qu'elles s'intéressent à l'économie domestique en dressant des commandes de produits de nécessités et en réclamant des pensions ou à l'économie canadienne en requérant des droits de gestion d'entreprises, qu'elles prennent part aux histoires d'amour de leurs confidentes ou aux conflits diplomatiques intercontinentaux, qu'elles offrent des conseils à leurs enfants qui s'engagent sur le chemin de la vie ou à leurs maris, qui y sont actifs, qu'elles critiquent leur propre style épistolaire, celui de leurs enfants ou qu'elles envoient des poèmes et des chansons à leurs proches, la lettre manuscrite est pour la majorité des Canadiennes un espace d'écriture et d'affirmation de soi, un genre prétexte à assumer une autonomie qui leur serait autrement refusée.

Dans le cas de la sphère littéraire, on sait que la littérature québécoise, telle que conçue par les historiens, n'apparaît que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Auparavant, les tentatives des lettrés canadiens pour constituer un champ littéraire autonome sont

difficiles. À l'époque de la Nouvelle-France, la littérature vient d'Europe et c'est dans cette arène que les œuvres rédigées par des Canadiens et des Canadiennes s'inscrivent. Elles sont publiées sur l'ancien continent ou restent à l'état de manuscrit dans les archives familiales. Cette vision de la littérature comme chasse gardée de la France a un poids considérable dans l'émergence de la littérature québécoise telle qu'elle se conçoit sur le plan institutionnel et social. Au tournant du XIX^e siècle, avec l'apparition de l'imprimerie, la fondation de périodiques et la constitution d'associations formelles et informelles, on voit poindre quelques tentatives d'autonomisation du champ littéraire. Pour les chercheurs qui s'intéressent à cette période d'émergence de la littérature québécoise, il ne s'agit pas de découvrir une nouvelle date de fondation, mais bien d'analyser les phénomènes d'avancée et de recul dans l'histoire littéraire de cette période. Dans le cas de la reconstitution d'une histoire littéraire des femmes, il faut non seulement tenir compte des particularités de la dynamique propre au champ littéraire en émergence, mais également de la dynamique sociale dans laquelle les Canadiennes sont parties prenantes. Pour ces femmes qui n'avaient pas accès à la sphère publique, c'est au sein de la sphère familiale ou de la communauté pour les religieuses que leur écriture a pu se déployer.

Lorsque le champ littéraire s'est peu à peu ouvert aux discours féminins, mais surtout que les Canadiennes ont été invitées à présenter leurs œuvres au grand public, elles ont mis du temps à y prendre leur place. On peut bien sûr soupçonner que le champ littéraire offrait peu d'ouverture aux Canadiennes, or il semble que le refus de publier ces textes ne vienne pas uniquement de la fermeture du champ littéraire aux œuvres féminines. Comme on a pu l'observer, il existe une nette différence entre les discours épistolaires manuscrits et les discours épistolaires publiés par les protoscriptrices canadiennes étudiées. La distinction semble se situer au niveau des sujets pouvant être abordés par l'épistolière en situation d'énonciation privée et par l'épistolière en situation d'énonciation publique. Chaque cas est unique et dépend du contexte d'énonciation particulier de la mise en discours épistolaire. Or, des éléments fondamentaux viennent moduler le rapport des épistolaires au monde, et en particulier au monde de la littérature instituée. En revenant aux catégories de la proxémique de Hall, élaborées dans le premier chapitre, on observe que de la distance intime à la distance personnelle, de la distance personnelle à la distance sociale, puis de la distance sociale à la

distance publique, le sujet modifie sensiblement la perception qu'il a des autres et celle qu'il a de lui-même et, par conséquent, transforme sa propre représentation. De la proximité du corps à corps parfait dans la distance intime, à la distanciation extrême qui nécessite l'exagération des poses et des mouvements pour le regard de l'autre dans la distance publique, le sujet se présente au monde différemment. Dans le cas de la lettre, c'est tout le système énonciatif qui est modifié au gré des changements de positions situationnelles.

Contrairement à la lettre manuscrite donnant naissance à une multiplicité de discours, la lettre adressée à la presse, malgré le fait qu'elle fasse office d'espace de consécration littéraire, n'offre pas la même latitude aux épistolières canadiennes. Devenir une épistolière de la presse, et donc s'inscrire dans l'espace public, c'est prendre position au sein d'un univers du discours essentiellement contrôlé par les images, les stéréotypes et la bienséance. La lettre au journal, écrite sous pseudonyme féminin, constitue dès lors une véritable mise en scène, un travail de l'écriture et une opération rhétorique habilement orchestrées autour de la notion de féminité suggérée par le discours social. Qu'il s'agisse de femmes réelles ou de femmes fictives, les épistolières de la presse sont contraintes de respecter les règles du jeu et d'adopter les attributs de l'imaginaire linguistique de l'épistolière pour répondre aux attentes du lectorat et des éditeurs. La séparation des sphères masculine et féminine module de manière essentielle la façon d'entrer dans l'univers de l'écriture publiée. Les épistolières de la presse écrivent différemment parce qu'on leur demande d'écrire autrement ; elles se réclament d'une signature au féminin parce qu'elles assument une parole féminine attendue.

3. L'épistolaire : un canevas possible pour retrouver la « filiation »

La distinction entre écriture manuscrite et écriture publiée est essentielle pour comprendre le phénomène tardif de l'entrée des Canadiennes dans le champ littéraire et pour retrouver une véritable « filiation » littéraire à travers le temps historique. Virginia Woolf a dit : « Masterpieces are not single and solitary births ; they are the outcome of many years of thinking in common, of thinking by the body of the people, so that the experience of the mass

is behind the single voice ». L'apparition de Laure Conan dans l'histoire littéraire des femmes n'a jamais réellement été interrogée dans la continuité reliant un passé et un futur de la littérature au féminin au Québec. Avant elle, toute une tradition d'écriture occultée a ouvert la voie à l'écriture féminine publiée. C'est dans cette « filiation » avec deux « l », présentée tout au long de ces chapitres, que l'héritage littéraire féminin peut, à notre avis, trouver à se lire et à se comprendre. Comme le signale Bernard Andrès à propos des lettres de Marie de l'Incarnation et celles d'Élisabeth Bégon :

[D]e l'une à l'autre, le discours épistolaire s'installe en Nouvelle-France comme il commence à prendre place dans les littératures européennes [...]. Pour de jeunes littératures et dans une diachronie bien comprise des faits culturels, chaque production vient consolider l'édifice. Marie Guyart, Elysabeth Bégon : chacune de ces correspondances illustre un état des lieux, une étape ou un niveau précis dans la stratification des discours. Négliger ces fondements compromettrait toute approche globale du phénomène. L'évolution de cette forme narrative chez ces premières écrivaines relève à coup sûr de l'histoire littéraire du Québec (1990, p. 28-29).

Le fil tendu entre les protoscriptrices du passé et les écrivaines du XXe siècle ouvre des perspectives intéressantes pour la relecture des textes contemporains. Si les Canadiennes ont utilisé les genres intimes, elles l'ont souvent fait, comme on l'a vu, pour accéder à l'écriture, à ses jeux et à ses possibilités. L'hybridité de la lettre permettait à l'épistolière de multiplier les discours et de diffuser ses œuvres. C'est d'ailleurs en raison d'un cadre extérieur contraignant que plusieurs Canadiennes ont préféré conserver leurs œuvres manuscrites. En témoigne, les poèmes de Louise-Amélie Panet, qu'une lecture au féminin permet de saisir autrement. Si elle avait accepté de faire publier ses œuvres, nul doute que sa poésie aurait un caractère moins subversif face à l'ordre patriarcal.

De la lettre comme genre prétexte, à la lettre comme genre pré-texte, l'archive épistolaire représente un point d'ancrage de la mémoire scripturaire au féminin. Qu'il s'agisse de la mémoire intertextuelle, de la mémoire formelle ou de la mémoire métatextuelle. Dans son roman *Angéline de Montbrun*, Laure Conan présente la lettre comme une trace tangible de la mémoire des femmes. Lorsqu'elle évoque le souvenir de Mme de Montbrun, la jeune Mina a recours à une lettre écrite par cette ancêtre après la Conquête et trouvée dans les papiers de famille en France. La lettre est une trace de la mémoire intertextuelle, l'objet qui mène à la reconstitution du souvenir de Mme de Montbrun par

Mina. La lettre, comme trace de la mémoire métatextuelle, devient la dépositaire de la création du personnage de l'ancêtre féminin et de sa valorisation comme femme forte et femme de cœur — au sens où on l'entendait au XVII^e siècle¹. La lettre de l'ancêtre des Montbrun s'inscrit également dans une missive de Mina qui, elle-même, prend place dans le roman épistolaire de Laure Conan : trois formes d'épistolarité qui, par transformations successives, donnent lieu à l'écriture littéraire et à la naissance de la « première » écrivaine de l'histoire littéraire québécoise. Cet enchâssement de la forme épistolaire témoigne de la mémoire formelle de Laure, de la transmission de la mémoire au féminin, malgré les silences de l'histoire.

Le « premier » roman féminin de l'histoire littéraire québécoise n'est pas un cas isolé. Nombre d'écrivaines du début du siècle ont inséré des lettres dans leurs œuvres ou ont utilisé la lettre pour s'exprimer. Les « premières » journalistes en ont fait un genre particulier à l'intérieur duquel elles pouvaient parler plus ouvertement et toucher plus facilement leur lectorat. La dynamique épistolaire crée une complicité et l'illusion que la lectrice lit les écrits d'une amie qui devient sa conseillère. Comme le notait Madeleine Huguenin, au premier congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, à propos de ce régime particulier d'écriture :

Au point de vue de la jeune fille, la femme journaliste est toute désignée pour remplir les lacunes de son éducation ou de son intelligence, l'opinion de l'amie que nous incarnons pour elle, grâce à notre plume, cette opinion-là lui est souvent nécessaire, et nous savons de quel embarras, ennuis, même mauvais pas, nous sommes souvent appelées à sortir nombre d'ingénues. (cité dans Hébert, 1999 : 331).

Si au XVIII^e siècle, la presse s'arrogé le rôle de diffuseur des connaissances utiles au peuple, les journalistes féminines du tournant du XX^e siècle ont bien compris ce rôle qui leur permet d'accéder à une forme d'agentivité. Selon Robertine Barry, éditrice *du Journal de Françoise* : « Pour le moment, ici au Canada, ce sont les journaux, c'est la page de la femme qui est notre université féminine » (1907 : 89). Cette vision de la lettre en association avec le périodique

¹ Le mot cœur qui signifiait courage physique et moral au XVII^e siècle commence à s'appliquer plus nettement à la sensibilité, au sentiment, au discernement psychologique au XIX^e siècle. Voir Danielle Haase-Dubosc, « Intellectuelles, femmes d'esprit et femme savantes au XVII^e siècle », *CLIO, Histoire, Femmes et sociétés*, no 13, 2001, p. 43-67.

rappelle bien la dynamique des premiers journaux et plus particulièrement des premiers journaux féminins qui utilisaient la lettre pour s'adresser à leur public.

Dans la littérature contemporaine, on sent encore les réminiscences du genre épistolaire, de manière plus subtile, mais bien réelle. C'est dans l'utilisation du fragment et du collage, — ce que Barbara Havercroft (2000) appelle le texte métissage —, dont plusieurs écrivaines des années soixante-dix et quatre-vingt font usage, que la lettre et les genres mineurs prennent une forme nouvelle. Les femmes n'ont pas oublié les possibilités de l'énonciation épistolaire et de l'écriture personnelle au sens large. La lettre permet de donner naissance à des voix multiples, de décloisonner les frontières des genres et de maintenir le lien à l'autre du discours. Cette transgression des normes littéraires, cet éclatement de la forme et l'hybridité des genres font étrangement penser à la transgression de la norme épistolaire par les femmes du passé, à ces épistolières qui utilisaient la lettre pour accéder à d'autres genres et faire de la correspondance des lieux exploratoires. À cette différence près que les épistolières contenaient leurs œuvres à l'intérieur de cette forme en insistant sur ses traces formelles afin de les subvertir en toute impunité et que les écrivaines contemporaines ont utilisé sa dynamique pour faire éclater la forme et s'approprier une écriture originale. Ce qui reste sans doute de ces corpus de correspondances manuscrites des Canadiennes du passé, ce qui survit de cette « filiation » dans la littérature contemporaine provient essentiellement de la mémoire formelle, faute d'une mémoire intertextuelle et d'une mémoire métatextuelle².

4. La mémoire de Laure

Retrouver la « filiation » dans la littérature québécoise, ou ce que nous préférons appeler la mémoire de Laure, c'est en quelque sorte retrouver les archives restées silencieuses dans la constitution de l'histoire littéraire des femmes, archives que la mémoire des historiens

² Au sujet de l'intertextualité dans les textes des écrivaines des années soixante-dix et quatre-vingt, voir Evelyn Voldeng, « L'intertextualité dans les écrits féminins d'inspiration féministe », *Voix et Images*, vol. VII, no 3, 1982, p. 521-530. Voldeng montre que les écrivaines faute d'une tradition d'écriture, se sont citées entre elles.

et des historiennes a occultées. Laure, c'est évidemment Laure Conan, la première femme à s'être distinguée comme écrivain dans un champ littéraire monopolisé par les hommes. Or, dans la mythologie grecque, Laure est aussi une nymphe à qui Zeus a tranché la langue. Le maître de l'Olympe la punissait ainsi d'avoir dévoilé à une jeune femme le complot visant à séduire cette dernière. Laure est donc celle qui dévoile à ses sœurs les machinations du patriarcat. Retrouver la mémoire de Laure, c'est non seulement saisir l'héritage littéraire de la première écrivaine de la littérature québécoise, mais également plonger au cœur de la mémoire au féminin, dans ces pans d'histoire laissés à l'écart et dans ces textes occultés par l'histoire littéraire. Car, en dépit de leur caractère souvent intime, ces correspondances se situent sur la frontière ambiguë entre la sphère privée et la sphère publique. La nature même de ce genre impose l'idée de la circulation et les lieux où se déploie l'écriture au féminin pendant la période étudiée impliquent des enjeux propres à cette zone frontière. Qu'il s'agisse de correspondances destinées à un réseau épistolaire, de récits et de poèmes lus aux invités du salon ou au public des albums et surtout de ces écrits publiés dans les journaux, l'écriture des femmes transcende les limites de la sphère privée à laquelle on les a de tout temps associées.

Laure Conan connaît la mémoire des Canadiennes. Les ursulines lui ont enseigné la fierté et la mémoire des femmes de la fondation de la Nouvelle-France. C'est en lien direct avec la tradition de la mémoire de ces communautés religieuses que Laure Conan se donne une mission mnémonique. Les religieuses avaient à cœur de conserver les traces des vies exemplaires de femmes fortes. Annales, lettre mortuaire, histoire, correspondances emplissent les archives des filles de Sainte-Ursule et de l'ensemble des communautés de moniales de la vallée du Saint-Laurent. C'est sans doute parce que l'histoire officielle garde peu de traces de leur passage et de leurs actions que ces femmes ont senti le besoin de garder leur mémoire vivante³. Si elles destinaient d'abord ces écrits à leurs consœurs, c'est également à la postérité qu'elles s'adressaient. Ces histoires touchent plus particulièrement la vie religieuse, mais montrent bien le désir de garder la trace des vies féminines pour les

³ Selon Maurice Halbwachs, les dominés de l'histoire ont développé des manières autres de conserver la mémoire. La transmission de la mémoire, rôle féminin par excellence, n'est pas un rôle confié par la société, mais une revanche des dominés sur les dominants. Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin, 1994 (1925).

générations futures de femmes. C'est à travers les avatars de l'histoire de ces femmes fortes et de leurs secrets que Laure Conan arrive à s'intégrer dans l'univers littéraire.

Bien avant que des historiennes professionnelles se consacrent à l'histoire des femmes, des Canadiennes s'affairaient à conserver les traces de leur passé individuel ou collectif. La culture de la mémoire est en effet une caractéristique importante des discours féminins depuis les premiers temps de la colonie. Si l'on observe les écrits des femmes au Québec — ceux qui sont recensés par l'histoire littéraire comme ceux qui sont restés inédits —, on s'aperçoit que les femmes ont une conscience aiguë de la trace depuis très longtemps. Dans ses lettres, Marie de l'Incarnation raconte l'histoire de la fondation des ursulines, la vie du monastère et de la colonie. Elle retrace également les vies exemplaires de ses compagnes et se lancera dans l'écriture d'une autobiographie spirituelle dédiée à son fils en 1654. Le discours historique qui apparaît dans ses œuvres est une sorte d'accident, puisqu'il s'agit d'abord de témoignages qui, avec le temps, ont pris une valeur documentaire. Toutefois, certaines religieuses, du fait sans doute de la volonté de transmettre leur expérience mystique et apostolique, ont assumé très tôt le rôle de gardienne officielle de la mémoire. À Montréal, Marie Morin a rédigé *l'Histoire simple et véritable de l'Hôtel-Dieu* (1725), que ses consœurs, Catherine Porlier et Angélique Cuillerier, ont poursuivi. À Québec, Catherine Juchereau de Saint-Ignace et Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène se sont consacrées à la rédaction de *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (1751). La tradition de la mémoire qui se traduit dans les annales et les commémorations sont particulièrement importantes pour les communautés religieuses de femmes, encore aux XIX^e et XX^e siècles. Adèle Cimon de Sainte-Marie des ursulines de Québec, Rose de Lima Tessier de Saint-Félix de l'hôpital Général de Québec, la mère de la Nativité des ursulines des Trois-Rivières consultèrent les archives de leur communauté pour rédiger leur histoire. D'autres ont entrepris de retracer les biographies particulières de certaines fondatrices. La mère Saint-Félix et la mère Saint-Victor ont toutes deux rédigé une biographie de Marguerite Bourgeoys.

Si les religieuses profitent d'une institution qui légitime leur désir de garder la trace et d'une éducation leur permettant de s'adonner à l'écriture, les laïques ne sont pourtant pas

en reste dans ces entreprises de commémoration du féminin. Nombre de cahiers dormant dans les archives ont été rédigés par des femmes désireuses de conserver la mémoire familiale. Ces carnets comme ceux de Louise-Amélie Panet⁴, d'Émélie Berthelot-Girouard⁵ ou de Mme Daniel McPherson⁶ font partie d'une tradition bien implantée. Même Laure Conan, première écrivaine reconnue officiellement par l'histoire littéraire québécoise, excelle dans le genre historique et psychologique, digne lignée de la mémoire qu'étaient habituées de consigner les femmes. Dans une analyse de la place tenue par les femmes dans les romans historiques de Laure Conan, Katherine Roberts (2000) a bien montré l'importance de la mémoire au féminin pour cette auteure. Ce genre lui offrait la possibilité d'écrire l'histoire sous un jour nouveau et de garder la trace des femmes du passé. C'est sans compter ses œuvres purement historiques, dont l'une consacrée à la biographie d'*Elizabeth Seton* (1903) et son article retraçant l'histoire de l'éducation des Canadiennes dans le rapport présenté à l'exposition universelle de Paris en 1900. Au tournant du siècle, lorsque les femmes journalistes font leur entrée dans la sphère publique, l'histoire de certaines femmes, contemporaines ou des générations antérieures, leur sert souvent de porte d'entrée dans l'écriture. Plusieurs de ces chroniqueuses et journalistes, impliquées activement dans la vie sociale et intellectuelle de leur époque, ont offert des conférences et des articles sur des sujets touchant la littérature et l'histoire des femmes au Canada⁷. Bien avant que le mouvement féministe n'interpelle officiellement les historiennes, des Canadiennes ont cherché à retracer le passé de leurs ancêtres en mettant l'accent sur leur expérience particulière de femme.

Si la mémoire des femmes semble avoir été occulté, elle existe pourtant bien vivante dans les documents conservés dans les fonds d'archives et dans les traces plus ténues de la

⁴ Louise-Amélie Panet, « Notes sur ma famille », reproduit dans Marthe Faribault-Beaugard, *La vie au Illinois*, Montréal, Archiv-Histo, 1987.

⁵ Émélie Berthelot-Girouard (1816-1896). Fille de Joseph-Amable Berthelot (1776-1860), notaire, et de Marie-Michelle Hervieux. Mariée à Jean-Joseph Girouard, le 30 avril 1851. Elle aura quatre enfants dont trois atteindront l'âge adulte. Elle fait ses études primaires à l'école du Dr Jacques Labrie à Saint-Eustache (1823-1827) et grandit dans l'intimité des grands patriotes que fréquente son père. En 1854, elle fonde à Saint-Benoît, l'hospice d'Youville, maison de charité pour le soin des vieillards et l'éducation des jeunes filles. Elle est l'auteur d'un *Journal de la famille Berthelot-Girouard* et de *Notes sur les Rébellions de 1837-1838* écrites en 1872-1875. Ces textes ont été publiés dans *Le Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*. Quelques lettres ainsi que d'autres écrits d'enfance sont conservés dans le Fonds Berthelot Girouard de la fondation Lionel Groulx.

⁶ Mme Daniel MacPherson, *Mes mémoires : ce que j'ai vu et entendu en traversant le long chemin de la vie, depuis l'année 1835*, Montréal, s. n., 1891.

mémoire transmise de femme en femme, de génération en génération. La mémoire de Laure c'est donc en quelque sorte cette métaphore des silences de l'histoire des femmes. Une mémoire cachée sous les mots inaudibles de Laure, mais une mémoire qui s'exprime par l'écriture et qu'une lecture attentive des œuvres peut dévoiler. En effet, après cette traversée des écrits féminins, de la Nouvelle-France au début du XIXe siècle, nous sommes à même de constater que la lettre n'est pas un simple moyen de communication, ni une imitation banale d'un modèle générique. Si elle témoigne souvent du quotidien des Canadiennes, l'écriture épistolaire n'est pas vouée uniquement à la vie domestique ni à être un simple truchement permettant l'effusion des sentiments.

5. Une problématique à revoir : le concept d'histoire littéraire.

Ce premier échantillonnage ne permet pas de mettre en forme de façon exhaustive ce que Christine Piette et Denise Angers (1988) appellent la troisième phase de l'analyse historique féministe, c'est-à-dire l'introduction de l'histoire des femmes dans l'histoire, et par conséquent l'histoire littéraire des femmes dans l'histoire littéraire, en tenant compte de tous les rapports sociaux, de l'organisation sociale, des idéologies, des structures de pouvoir et des structures du champ littéraire. Même si l'approche voulait toucher au plus près cette vision, trois raisons nous ont empêchées d'avoir cette prétention. D'abord, le travail de recherche et de compilation du corpus des écrits féminins reste encore à compléter, malgré le travail important de dépouillement réalisé. De nombreuses découvertes tardives, dans des fonds d'archives qui n'avaient pas encore été exploités, ont été réalisées en cours de rédaction et le cadre d'une thèse de doctorat ne permettait pas d'inclure l'ensemble du corpus repéré. Aussi, cette période reste encore une parente pauvre de l'historiographie littéraire québécoise — nombre de découvertes et de réfutations d'acquis historiques sont en cours dans les programmes universitaires actuels et ne vont pas sans susciter un questionnement intégral de nos présupposés. Dans une contrée où la littérature s'est formée plus tardivement, remonter à une période antérieure à la formation d'un champ littéraire pose également quelques

⁷ Georges Bellerive donne quelques titres dans *Brèves apologies de nos auteurs féminins*, 1920.

embûches. En effet, il faut revoir les catégories littéraires et les critères qui fondent le littéraire. Il faut aussi revoir les relations de pouvoir qui fondent la littérature et qui travaillent les relations entre le féminin et le masculin, pour, non pas y voir un signe de l'éternelle oppression, mais plutôt examiner comment ces relations de dominant dominé ont généré des avancées et des reculs, dans le cheminement de l'écriture des femmes. Cette nécessité impose un questionnement perpétuel qui complexifie le travail de recherche et surtout d'interprétation des données. Ces nouveaux corpus et ces nouvelles approches de l'histoire littéraire viennent brouiller la certitude tranquille du récit historique traditionnel. Comme le note Micheline Cambron :

Pour le dire autrement, ce qui nous gêne c'est le trop plein de récit, la multiplicité de narrations parallèles, voire concurrentes, surgies de nos travaux et mal accordées à la nécessité où nous nous croyons mis de composer *une* intrigue bien ficelée sur fond de laquelle chacune de nos analyses singulières pourrait prendre un sens. Faire le récit de ce que l'on considère, dans une perspective néo-positiviste, comme les acquis de l'histoire littéraire récente n'est évidemment pas impossible, mais cela revient à gommer les hésitations, les résistances, sous le lisse d'un autre récit, métahistorique celui-là, qui, sans être faux, élide les perplexités actuelles (2001 : 81).

En outre, de nombreux outils peuvent encore être utilisés pour analyser ces textes et leurs incidences sur la vie littéraire de leur époque. La question des réseaux de sociabilité, notamment dans l'étude de ces corpus de correspondances, nécessite un travail colossal de recherche, en particulier lorsqu'il s'agit de comprendre la place des femmes dans ces réseaux. C'est d'ailleurs dans les lieux de sociabilité en marge de l'espace public que la plupart des Canadiennes présentées se sont illustrées et ont pu intervenir dans l'espace public. Comme elles sont laissées à l'écart des tribunes littéraires, c'est souvent à l'arrière scène que leur rôle dans le champ littéraire en formation peut être compris. L'analyse minutieuse des correspondances et des réseaux dans lesquels elles s'inscrivent, nécessite à notre avis une analyse systématique pour comprendre les implications des Canadiennes dans l'émergence d'une sphère lettrée, mais aussi dans la formation, au sens large, de la sphère culturelle canadienne. En considérant l'activité littéraire féminine comme une activité d'écriture au sens strict, qui a été produite en dehors des cadres officiels, comme une sorte de réseau parallèle à celui de l'institution littéraire québécoise en formation du XIXe siècle, on peut ainsi mieux rendre compte de la présence des femmes à l'écriture. On peut également mieux comprendre

l'exclusion d'une majorité d'écrivaines et les stratégies féminines d'implication dans le milieu lettré.

La question de la qualité littéraire de ces textes n'est pas posée dans cette thèse. Il s'agit plutôt de voir la lettre comme une pratique, de définir ses codes et ses enjeux dans la pratique scripturaire féminine, dans le développement de l'écriture, voire de la littérature au féminin. Seulement le simple fait de choisir ces textes et d'effectuer une analyse dans un cadre littéraire confère à ces objets textuels une plus-value symbolique. La question de la littérarité n'est plus à prouver pour bon nombre de ces œuvres. D'autres semblent se tenir bien loin de ces prétentions. Or, l'objectif se situait en amont de cette question si cruciale pour une certaine critique littéraire. Prendre ces textes par le chemin inverse, c'est-à-dire en choisissant de poser la question de leur littérarité avant même de les observer comme acte d'écriture, aurait tout simplement mis un terme à ce travail.

Le fait de considérer essentiellement le problème du rejet des textes féminins comme une affaire d'oppression d'un sexe par un autre évacue la problématique spécifique de l'histoire littéraire et de l'histoire littéraire québécoise en particulier. Sans abandonner ces enjeux dans la lecture de l'écriture au féminin, je suggère plutôt que la démonstration de l'existence d'une tradition d'écriture au féminin, en dehors des réseaux habituellement analysés par la critique littéraire, invite à une relecture de l'histoire de la littérature québécoise et des œuvres. Si la littérature québécoise s'est constituée dans l'ombre de la littérature française, cette étude des textes féminins écrits à une période antérieure à la mise en place d'appareils de régulation du champ littéraire laisse toutefois planer l'idée que le concept de littérature est bien compris par les femmes qui doivent user du subterfuge pour y avoir accès. Colonisée de la culture patriarcale, l'écriture au féminin s'est trouvé un champ propre de diffusion, elle a adopté des genres qui lui étaient spécifiques, a développé une écriture du compromis et des modes de mise en discours particulier. N'en serait-il pas de même de la littérature québécoise en général ?

6. Dénouer le fil de l'histoire

L'histoire traditionnelle a conçu les femmes comme un bloc homogène. Toutes étaient avant tout des femmes, mères et épouses dévouées. L'histoire féministe, quant à elle, a tant considéré le XXe siècle comme la naissance et la nécessaire apogée de la femme, en partant du constat que tout ce qui précède signifie division et oppression que la simple identification à une mère ou une grand-mère devenait un acte de régression ultime. Les nouvelles approches en histoire, en histoire littéraire et en histoire des femmes, la multidisciplinarité et l'ouverture à de nouveaux corpus d'analyse sont des tendances de plus en plus marquantes en recherche. Bien sûr, encore une fois le discours sera subjectif, on racontera une nouvelle histoire. Mais la diversité des points de vue ne peut qu'enrichir notre connaissance du monde. Il s'agissait ici de faire en sorte que l'histoire des femmes et en particulier l'histoire littéraire des femmes, ce tissu narratif rempli de vides et de béances soit regardé sous un autre jour. Non plus comme un joli canevas léger et ornemental, tramé par la critique traditionnelle, ni comme une étoffe mise en lambeaux par la domination masculine, tissé par la critique féministe, mais comme une véritable dentelle, avec ses trames, ses lacis, ses vides, ses nœuds. Les femmes que nous avons présentées dans la thèse ne sont pas des « femmes alibis qui laissent croire que tout est possible, alors qu'au fond rien n'a changé ». Ce sont des individus qui permettent de voir autrement la relation du féminin à l'identité, à la mémoire, à l'histoire, à l'écriture et à la littérature et qui grâce à leur plume, qu'elles ont substitué au fuseau, nous permettent aujourd'hui de tisser une véritable histoire de l'écriture au féminin, une « filiation ».

7. Épilogue

Dans l'introduction, j'avais cru nécessaire de présenter mes ancêtres féminins et leur relation à l'écriture. C'était pour moi une façon de leur rendre hommage, de tisser le fil de la mémoire avec ma propre « filiation ». Cette mémoire, je voulais la mettre en mots, lui donner une consistance que le relais de l'écriture et de la littérature me permettait de réaliser.

Au fil de mes travaux, ma grand-mère maternelle fut pour moi une figure déterminante. Elle m'apparaissait comme le chaînon qui me permettait de garder contact avec la réalité des protoscriptrices que j'étudiais sans jamais pouvoir les interroger sur la pertinence de mes hypothèses ou de mes conclusions. Elle était pour moi une sorte d'interlocutrice imaginaire qui prenait les visages des Rosalie, Charlotte, Maire-Anne, Louise-Amélie, Françoise et autres épistoliers d'autres siècles. Mais au-delà de ces lubies de chercheuse isolée, en tête-à-tête avec ses manuscrits et son ordinateur, j'ai également eu quelques conversations marquantes avec ma grand-mère dont une particulièrement déterminante qui tournait autour des lettres de Julie Papineau et du roman de Micheline Lachance dont elle venait de terminer la lecture. Ces lettres lui avaient rappelé l'existence d'une lettre rédigée par sa propre mère en 1917 et qu'elle conservait précieusement dans ses papiers personnels. Ma grand-mère avait alors trois ans. Dans ces quelques pages d'une belle écriture de maîtresse d'école, sa mère exprimait à sa sœur son désarroi de voir leurs frères partir de l'autre côté de l'Atlantique pour ce qu'on appellera bien plus tard la première guerre mondiale. Elle opposait ensuite à ces considérations sur la situation internationale, sa joie de voir sa petite Thérèse âgée de trois ans découvrir le monde en miniature. Toute une série de questions se sont mises à débouler dans ma tête et se sont retrouvées entre nous, en suspens. L'émotion avait étreint sa voix. Elle allait retourner à ses cahiers pour faire revivre ses souvenirs qu'elle avait cru effacés de sa mémoire.

Je suis allée revoir les lettres et le *Roman de Julie Papineau*, fascinée par la description qu'elle m'en avait fait lors de notre conversation. À la page de garde du roman, comme à son habitude, elle avait écrit ces mots pour les futures lectrices de la famille :

Du 24 juillet au 31 juillet 1999 j'ai passé la semaine chez ma fille. Elle m'a acheté cette brique. J'ai lu *La tourmente* qu'elle avait déjà. Je l'ai bien aimé. Le 22 août, j'ai fini de lire ce beau roman ! Une famille où il y a eu beaucoup de difficultés... des séparations douloureuses. Les années 1800 n'ont pas été faciles ! [...] Bravo Micheline Lachance, une histoire qui m'a captivée... La triste et belle histoire de nos ancêtres.

J'étais heureuse de savoir que ma grand-mère avait partagé avec moi la lecture de ce roman. J'aurais pourtant voulu trouver un peu plus d'enthousiasme dans cet exergue manuscrit, mais je savais bien au fond que ma grand-mère, en femme moderne et lucide qu'elle a toujours été,

ne pouvait alors voir que les misères endurées par Julie, qui se superposaient aux siennes, à ses propres combats. Or, en réfléchissant bien, j'ai compris que nos discussions sur la force de caractère de l'épouse du chef des Patriotes, sur ses préoccupations politiques et le sens de la répartition présent dans sa correspondance avaient produit quelque chose, une petite étincelle. Ma grand-mère avait songé à cette lettre, cette lettre de sa mère retrouvée dans ses papiers et à une foule de souvenirs bien enfouis dans sa mémoire de femme. Dénouant le fil tendu entre Julie Papineau et sa propre mère, ma grand-mère retournait maintenant à son cahier d'écriture pour renouer le fil de la mémoire, avec ses filles et ses petites-filles. De ces mémoires entrecroisées, de ces lettres, de ces carnets transmis de mère en filles, d'épistoliers en écrivaines, au gré des générations, se dévide le fil d'Ariane permettant désormais aux héritières de se constituer une mémoire positive, de retrouver le fil de l'histoire et de l'histoire littéraire des femmes et de voir enfin la « filiation ».

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources

1.1 Fonds d'archives consultés	763
1.2 Corpus manuscrit	765
1.3 Corpus de la presse périodique	773
1.4. Autres sources imprimées	780

2. Ouvrages consultés

2.1 Monographies et articles sur les écrits intimes et la correspondance	793
2.2 Monographies et articles sur l'histoire des femmes et la critique au féminin ...	809
2.3 Monographies et articles sur la presse périodique	822
2.4 Monographies et articles sur l'histoire littéraire	828
2.5 Monographies et articles sur l'énonciation	836
2.6 Monographies et articles sur l'éducation, le livre, les bibliothèques	839
2.7 Monographies et articles sur la mémoire et l'histoire	844
2.8 Monographies et articles historiques	845

1.1 Fonds d'archives consultés

Archives nationales du Canada :

Fonds des Colonies, ANC MG21 C11A
Collection Antoinette de Pons, ANC MG18-E1.
Fonds Marguerite Bourgeoys, ANC-MG18-E7
Fonds Madeleine de Verchères, ANC-MG18-H16
Fonds de l'Hôpital Général de Québec, ANC-MG17-A11
Fonds de l'Hôtel-Dieu de Québec, ANC, MG17-A10
Fonds de l'Hôtel-Dieu, Montréal, ANC, MG17-A13
Fonds de l'Hôpital-Général, Montréal, ANC, MG17-A15
Collection Marc Lescarbot, ANC, MG18-F1
Fonds des Archives municipales de Dieppe, ANC, MG6-B1

Fond Marie-Reine-Josephite Belleau, ANC, MG55/24-no 93.
 Papiers Haldimand, ANC, MG21-Add.MSS.-21661-21892
 Fonds Thérèse-Bernardine Mongenet, ANC, MG55/23-No23
 Fonds famille Cazeau, ANC, MG23-B19

Archives du Séminaire de Québec

Fonds Viger-Verreau, ASQ, P32

Archives nationales du Québec à Québec :

Fonds Famille Bégon, ANQ-Q, P2
 Fonds Ludger Duvernay, ANQ-Q, P68
 Fonds Girouard, ANQ-Q, P92
 Fonds Famille Tarieu de Lanaudière, ANQ-Q P244
 Fonds Louisa Ann Aylmer, ANQ-Q P363
 Fonds Famille Baby, ANQ-Q P336
 Fonds Famille Joseph Papineau, ANQ-Q, P417
 Fonds Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, P1000, D378

Archives nationales du Québec à Montréal :

Fonds Famille Papineau, ANQ-M, P7
 Fonds Joseph-Toussaint Drolet, ANQ-M-72-4
 Collection rébellions de 1837-1838, ANQ-M, P 224
 Fonds Famille Viger, ANQ-M, P24.
 Fonds Catherine Céloron de Blainville, ANQ-M, P1000-48-1005.
 Fonds Ludger Duvernay ANQ-M, P680
 Fonds Maurice Nowlan, ANQ-M, P146

Archives nationales du Québec à Hull :

Fonds Familles Mackay-Papineau, ANQ-H, P 17

Fondation Lionel-Groulx :

Fonds Famille Berthelot-Girouard, P4

Archives de l'Université de Montréal

Collection Baby, P58

Archives de l'Hôpital Général, Québec.

Archives des ursulines des Trois-Rivières, Trois-Rivières

Archives des ursulines de Québec, Québec

Archives de la Congrégation Notre-Dame, Montréal

Archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Archives des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, Montréal

1.2 Corpus manuscrits cités dans la thèse

AILLEBOUST DE SAINT-VILMER, Marie-Anne d'. 1769. « Lettre à son oncle d'Ailleboust ». AUM, Coll. Baby, P58, 1^{er} octobre 1769, u/3265.

ALLAMAND-BERCZY, Jeanne-Charlotte. 1808. « Lettre à William Berczy ». AUM, Coll. Baby, P58, 1^{er} sept. 1808, u\1414.

_____ 1808. « Lettre à William Berczy ». AUM, Coll. Baby, P58, 17 juillet 1808, u\1413.

_____. 1802. « Lettre à William Berczy ». AUM, Coll. Baby, P58, 29 novembre 1802, u/1410.

_____. 1800. « Lettre à William Berczy ». AUM, Coll. Baby, P58, 22 mai 1800, u/1409.

_____. 1799. « Lettre à William Berczy ». AUM, Coll. Baby, P58, 5 décembre 1799, u\1408.

_____. S. d. « Lettre à William Berczy ». AUM, Coll. Baby, P58, sans date, u/1419.

_____. S. d. « Lettre à William Berczy ». AUM, Coll. Baby, P58, sans date, u/1419-2.

ANONYME. *Cours abrégé de belles lettres*. ANQ-Q, Fonds Famille Baby, P336.

BABY, James. 1792. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 18 juillet 1792, u/680.

BABY-BENOIST, Marie-Thérèse. 1775. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 3 oct. 1775, u\1342.

_____. 1775. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 9 sept. 1775, u\1341

_____. 1775. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 29 août 1775, u\1338.

_____. 1775. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 14 août 1775, u\1337.

_____. 1775. « Lettre à François Baby ». ANQ-Q, Fonds famille Baby, P146, 2 juillet 1775.

_____. 1775. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 25 mai 1775, u\1336.

BABY-RYVES, Susanne. 1783. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 12 mars 1783, u/10701

_____. 1781. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 28 mars 1781, u/10697.

_____. 1780. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 18 mars 1780, u/10698.

BABY, Ursule. 1793. « Lettre à François Baby », AUM, Coll. Baby, P58, 1^{er} juillet 1793, u/11340.

_____. 1793. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 3 juin 1793, u/11339.

_____. 1793. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 18 mars 1793, u/11338.

_____. 1781. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 27 décembre 1781.

_____. 1775. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 26 avril 1775, u/11283.

_____. 1774. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, 30 décembre 1774, u/11283.

BENOIST, Marguerite. Sans date. « Lettre à François Baby ». AUM, Coll. Baby, P58, s. d., u/1301.

BERTHELOT, Adèle. 1839. « Album de Mme Lafontaine ». Archives du Musée Stewart, Île Sainte-Hélène.

CERRÉ, Julie. 1801. « Lettre à Pierre-Louis Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 28 juin 1801, u/2545.

_____. 1800. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 21 juin 1800, u/2538.

_____. 1796. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 23 septembre 1796, u/2548.

_____. 1795. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 18 novembre 1795, u/2547.

_____. 1784. « Lettre à Marie-Anne Cerré Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 28 juin 1784, u/2549.

CERRÉ-CHOUTEAU, Marie-Thérèse. 1806. « Lettre à Pierre-Louis Panet ». AUM, Coll. Baby, P5828 février 1806, u\2541.

_____. 1804. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 9 juin 1804, u\2539.

_____. 1804. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 25 avril 1804, u\2540.

_____. 1800. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 21 juin 1800, u\2538.

_____ 1796. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 15 juin 1796, u\2732.

_____. 1795. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 18 novembre 1795, u\2547.

_____. 1793. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 3 juin 1793, u\2550.

_____. 1793. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 18 juin 1793, u\2551.

_____. 1784. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 28 juin 1784, u\2549.

CERRÉ-SOULARD, Julie. 1802. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P5829 juin 1802, u\2546.

_____. 1801. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P5828 juin 1801, u\2545.

_____. 1797. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 30 mai 1797, u\2544.

_____. 1796. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 23 septembre 1796, u\2548.

CERRÉ-PANET, Marie-Anne. « Lettre à sa sœur Julie Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 15 avril 1827, u\2542.

CHARTIER DE LOTBINIÈRE, 1768. « Lettre à Jinnay Philipps ». ANQ-Q, Autographes canadiens, 4 mai 1768, L, 159, P1000-1649.

CHERRIER, Odile. 1839. « Lettre au baron de Fratelin ». ANQ-Q, Collection Rébellions de 1837-1838, P224, 15 mars 1839.

_____. S.d. « Abrégé de la vie de la comtesse de Pontbriand ». ANQ-Q, Fonds comtesse de Pontbriand, P1000-1684.

DELEZENNE, Catherine. « Lettre au général Haldimand ». ANC, Papiers Haldimand, 13 juillet 1779, MG21, B-185-1-79.

DUNIÈRE-CHANDLER, Charlotte. 1814. « Lettre à Louis-Charles Foucher ». AUM, Coll. Baby, P58, 18 février 1814, u\2620.

_____. 1814. « Lettre à Louis-Charles Foucher ». AUM, Coll. Baby, P58, 29 janvier 1814, u\2619.

_____. 1802. « Lettre à Mme Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 23 mars 1802, u\2618.

_____. 1802. « Lettre à Mme Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 21 février 1802, u\2617.

_____. 1801. « Lettre à Mme Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 20 octobre 1801, u\2616.

GIARD-CERRÉ, Catherine. 1800. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 6 mai 1800, u/4537

_____. 1799, « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P/58, 1799, u/4530.

_____. 1796. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 23 sept 1796, u/4533.

_____. 1795. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 11 mars 1795, u/4531.

_____. 1793. « Lettre à Marie-Anne Cerré-Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 17 juin 1793, u/4530.

GUY, Marie-Louise. 1812. « Lettre à Pierre Guy ». AUM, Coll. Baby, P58, 1812, u/5106

_____. 1801. « Lettre à Pierre Guy ». AUM, Coll. Baby, P58, 14 septembre 1801, u/5101.

_____. 1788. « Lettre à Pierre Guy ». AUM, Coll. Baby, P58, 8 décembre 1788,

GUY, Pierre. 1785. « Lettre à Mme Lamy-Desfonds ». AUM, Coll. Baby, P58, 3 novembre 1785, u/.

_____. 1785. « Lettre à Mme Lamy-Desfonds ». AUM, Coll. Baby, P58, 1785.

HOCQUART, Gilles. 1739. « Lettre au ministre de la Marine ». ANC, Colonies, MG1, C11A, vol. 72, fl. 63-65v, 19 octobre 1739.

HOUTELAS, Charlotte. 1797. « Lettre à Mme de Lavaltrie ». AUM, Coll. Baby, P58, 23 octobre 1797, u/5867.

JONCAIRE-COOPER. 1778. « Lettre au général Haldimand ». ANC, Papiers Haldimand, MG21, B-70-1 : 67, 18 décembre 1778.

JOYBERT, Élisabeth marquise de Vaudreuil. 1710. « Lettre au ministre de la Marine ». ANC, Colonies, MG1, C11-A, vol. 31, f. 67-70, 1710.

_____. 1735. « Lettre au ministre de la Marine ». ANC, Colonies, MG1 C11A, 8 octobre 1735, vol. 63, fol. 233-235.

_____. 1724. « Lettre au ministre de la Marine ». ANC, Colonies, MG1 C11A, 29 octobre 1724, vol. 8, p. 1186-1191.

_____. 1727. « Lettre au ministre de la Marine ». ANC, Nouvelle-France, Correspondances officielles, MG8 A1, vol. 10, 3 avril 1727, p. 1664-1665

_____. 1705. « Résumé d'une lettre au ministre de la Marine ». ANC, Colonies, MG1, C11A, 12 octobre 1705, vol. 23, fol. 200.

_____. 1711. « Résumé d'une lettre au ministre de la Marine ». ANC, Colonies, MG1, C11A, 1711, vol. 32, fol. 255-255v.

_____. 1706. « Résumé d'une lettre au ministre de la Marine ». ANC, Colonies, MG1 C11A, 29 octobre 1706, vol. 24, fol. 120v-121.

LA CORNE-CAMPBELL. 1769. « Lettre à Susanne-Angélique Margane de Lavaltrie ». AUM, Coll. Baby, P58, 13 mars 1769, u/6511.

LACORNE, Élisabeth. 1767. « Lettre à François Josué de La Corne ». AUM, Coll. Baby, P58, 9 mars 1767, u/6483.

LACORNE-LENNOX-VIGER, Marie-Marguerite, 1808. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa, 28 novembre 1808.

_____. 1808. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa 1er décembre 1808.

_____. 1808. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa 2 décembre 1808.

_____. 1808. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa 24 décembre 1808.

_____. 1809. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa 3 janvier 1809.

_____. 1809. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa 13 février 1809.

_____. 1813. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa 23 mai 1813.

_____. 1813. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa 27 mai 1813.

_____. 1823. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa 17 avril 1823.

_____. 1832. « Lettre à Jacques Viger ». ASQ, Fonds Verreau, MSa 5 mars 1833.

McKay, Veuve. 1779. « Lettre au général Haldimand ». ANC, Papiers Haldimand, 16 avril 1779, MG21, B-71-1 : 259.

_____. 1780. « Lettre au général Haldimand ». ANC, MG21, Papiers Haldimand, 19 juin 1780, B-71-1, p. 278.

MIRABEAU-MESPLET, Marie. 1779. « Lettre au général Haldimand ». ANC, MG21, Papiers Haldimand, 15 juillet 1779, B-185-1 : 95.

_____. 1782. « Lettre au général Haldimand ». APC, MG21, Papiers Haldimand, été 1782, B-185-1 : 119

NOWLAN, Maurice. 1811. « Lettre à Agathe Perrault-Nowlan ». ANQ-M, Fonds Maurice Nowlan, P146, S1, P1, 20 décembre 1811.

NOWLAN, William. 1814. « Lettre à Agathe Perrault-Nowlan ». ANQ-M, Fonds Maurice Nowlan, P146, S3, P2, 1^{er} janvier 1814.

PANET-BERCZY, Louise-Amélie. 1830. « Lettre à Robert-Anne d'Estimauville AUM, Coll. Baby, P58, ». 14 juillet 1830, u/9353.

_____. 1830. « Lettre au chevalier d'Estimauville ». AUM, Coll. Baby, P58, 11 août 1830, u/9354.

_____. 1830. « Lettre à Robert-Anne d'Estimauville ». AUM, Coll. Baby, P58, 7 septembre 1830, u/9355.

_____. 1841. « Vers pour l'album de Marianne Stuart ». AUM, Coll. Baby, P58, été 1841, 95, Q1/162.

_____. 1846. « Le Houippérouil ou description d'un soir d'été où débouche la rivière Saint-Jean ». AUM, Coll. Baby, P58, 14 juin 1846, boîte 95, Q1/162.

PAPINEAU, Marie-Victoire. 1812. « Lettre à une amie », ANQ-Q, Fonds Famille Papineau, P417, 17 mai 1812.

_____. 1804. « Lettre à Benjamin Papineau ». ANQ-Q, Fonds Famille Papineau, P417, 11 mars 1804.

_____. 1799. « Lettre à une amie ». AUM, Coll. Baby, P58, 22 août 1799, u/9436.

_____. 1798. « Lettre à une amie ». AUM, Coll. Baby, P58, 18 mai 1798, u/9433.

_____. 1798. « Lettre à une amie ». AUM, Coll. Baby, P58, 24 avril 1798, u/9432.

PASTEUR, Cécile. 1817. « Lettre à Julie Duvernay ». ANQ-Q, Fonds Ludger Duvernay, 22 août 1817, P68.

PAYAN DE NOYAN, Catherine dite Saint-Alexis. S. d. « Lettre à l'Archevêque de Paris ». AHGQ, sans date, 4 f., no 22.4.2.40.

_____. S. d. « Lettre à Louise de France ». AHGQ, sans date, 2 f., no 22.4.2.39-1.13.10.

PERRAULT, Jacques dit l'Aîné. 1787. « Lettre ». AUM, Coll. Baby, P58, 1787, u/9642.

PERRAULT, Catherine. 1792. « Lettre à sa mère ». AUM, Coll. Baby, P58, 10 juillet 1792, u/9710.

_____. 1792. « Lettre à sa mère ». AUM, Coll. Baby, P58, 12 juillet 1792, u/9711.

PERRAULT, Louise. 1791. « Lettre à Olivier Perreault ». AUM, Coll. Baby, P58, 12 juin 1791, u/9711.

_____. 1795. « Lettre à Olivier Perrault ». AUM, Coll. Baby, P58, 14 juin 1795, u/9826.

PHÉLYPEAUX DE PONTCHARTRAIN. 1711. « Lettre à la marquise de Vaudreuil ». ANC, Colonies, 1711, série D, vol. 2, fol. 16.

RAUDOT. S. d. « Lettre au Ministre de la Marine ». ANC, Colonies, C11A, Sans date, vol. 28, f. 371.

_____. 1709. « Lettre au ministre de la Marine ». ANC, Colonies, C11A, 20 septembre 1709, vol 30, f. 167.

REGNARD-DUPLESSIS, Geneviève. *Méditations sur la Sainte-Famille et la dévotion à Saint-Joseph*, AHDQ, Manuscrits divers.

REGNARD DUPLESSIS, Marie-Andrée. *Notice sur la dévotion à la Sainte Famille Du temps et de la manière dont la fête et la confrérie ont été établies*. AHDQ, Manuscrits divers.

_____. *Notice sur la statue de Notre-Dame de toutes grâces conservée à l'Hôtel Dieu.* AHDQ, Manuscrits divers.

_____. *Notice sur le crucifix outragé.* AHDQ, Manuscrits divers.

_____. *Sur l'association pour la bonne mort.* AHDQ, Manuscrits divers.

_____. *Épitaphe à M. Joseph de la Colombière.* AHDQ, Manuscrits divers.

_____. *Productions oratoires de Claude de la Colombière.* AHDQ, Manuscrits divers.

RIVERIN, Denis. 1716. « Lettre au comte de Toulouse ». ANC, Colonies, MG1, C11A, 9 avril 1716, vol. 36, f. 384.

ROCBERT DE LA MORANDIÈRE-DUVERNAY, Julie. 1814. « Lettre à Ludger Duvernay ». ANQ-Q, Fonds Ludger Duvernay, P68, 1814.

_____. Sans date. « Lettre à Ludger Duvernay ». ANQ-Q, Fonds Ludger Duvernay, P68, sans date.

ROCHON, Scholastique. 1832. « Lettre à la mère Saint-Michel ». AUTR, 10 novembre 1832, III-C-2.13-126-1.

_____. 1834. « Lettre à la mère Saint-Michel ». AUTR, 29 septembre 1834, III-C-2.13-126-3.

_____. 1834. « Lettre à la mère Saint-Michel ». AUTR, 29 septembre 1834, III-C-2.13-126-3.

RUETTE D'AUTEUIL. S.d. « Lettre à ? ». ANC, Colonies, MG1, C11A, Sans date, vol. 33, fol. 265-281.

SAINT-PÈRE, Agathe. 1705. « Lettre au ministre de la Marine ». ANC, Colonies, MG1 C11A, 13 octobre 1705, vol.22, fol. 343-346v.

_____. 1706. « Résumé d'une lettre au ministre de la Marine ». ANC, MG1 C11A, 5 novembre 1706, vol. 24, fol. 167-168v.

_____. 1707. « Résumé d'une lettre au ministre de la Marine ». ANC, MG1 C11A, 1707, vol. 27, fol. 142v-143v

_____. 1708. « Résumé d'une lettre au ministre », ANC, MG1 C11A, 29 octobre 1708, vol. 29, fol. 251-252.

TALON, Jean. 1670. « Lettre au ministre Colbert ». Manuscrit de Paris, Musée de la Civilisation, fonds du Séminaire de Québec, 10 novembre 1670, no O-118.

TARIEU DE LANAUDIÈRE, Marguerite. 1817. « Lettre à Susanne Antoinette Margane de Lavaltrie ». AUM, Coll. Baby, P58, 23 novembre 1817, u/6854.

_____. 1807. « Lettre à son frère Gaspard Tarieu de Lanaudière ». AUM, Coll. Baby, P58, 16 novembre 1807, u/6851.

_____. 1816. « Lettre à Susanne Antoinette Margane de Lavaltrie ». AUM, Coll. Baby, P58, 5 avril 1816, u/6861.

_____. 1821. « Lettre à Susanne Antoinette Margane de Lavaltrie ». AUM, Coll. Baby, P58, 6 septembre 1821, u/6869.

VAUDREUIL, Philippe Rigaud de. 1723. « Lettre annonçant une pension accordée à Agathe de Saint-Père ». ANC, Fonds des colonies, MG21-C11A, 14 octobre 1723, vol. 45, f. 96-99v.

VIGER, Jacques. 1839. « Lettre à Joseph Légaré ». ASQ, Fonds Verreau, MSa, 23 novembre 1839.

_____. 1839. « Lettre à Marie-Marguerite Lacorne ». ASQ, Fonds Verreau, MSa, 23 février 1809.

_____. 1840. « Poème à Louise-Amélie Panet ». AUM, Coll. Baby, P58, 1840, Hors-série, boîte 95, Q1/157.

VIGER, Jacques. S. d. « Vers à Caroline D..... ». *Album Souvenir canadiens*, Bibliothèque de la Ville de Montréal, f. 214.

1.3 Corpus de la presse périodique

ACKLAND, Harriet. 1780. « Histoire mémorable des souffrances de Lady Harriet Ackland qui avait accompagné son époux dans toutes ses campagnes ». *Gazette de Québec*, 14 décembre 1780.

ADELA. 1828. « L'exil volontaire ». *La Minerve*, 6 octobre 1828.

ADÉLAÏDE. 1819. « À l'Hermite ». *Gazette des Trois-Rivières*, 16 mars 1819.

_____. 1819. « À Mr Duvernay ». *Gazette des Trois-Rivières*, 20 avril 1819.

_____. 1819. « À Mr l'Hermite ». *Gazette des Trois-Rivières*, 4 mai 1819.

- _____. 1819. « Épitaphe de l'Hermite ». *Gazette des Trois-Rivières*, 1er juin 1819.
- _____. 1819. « À Mr l'Hermitte. *Gazette des Trois-Rivières*, 22 juin 1819.
- ADÉLAÏDE. 1837. « M. l'éditeur ». *La Minerve*, 2 février 1837
- ADÉLAÏDE C. 1813. « Mr le Spectateur ». *Le Spectateur Canadien*, 17 juin 1813.
- ADÉLAÏDE MÈRE. 1819. « À l'Hermitte ». *Gazette des Trois-Rivières*, 22 juin 1819.
- A LADY OF MONTREAL. 1787. « Verses on the Arrival of Lord Dorchester ». *La Gazette de Québec*, 11 janvier 1787.
- AMANDA. 1822. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 17 octobre 1822.
- AMÉLA. 1839. « Romance. Fleurs funéraires d'une jeune Canadienne aux mannes de sa mère chérie ». *L'Aurore des Canadas*, 4 octobre 1839.
- _____. 1839. « Stances. Sur la mort de Pierre G. D'Amour, médecin ». *L'Aurore des Canadas*, 11 octobre 1839.
- _____. 1839. « Une promenade champêtre ». *L'Aurore des Canadas*, 12 novembre 1839.
- _____. 1839. « Qui s'intéresse à ma mélancolie ?... ». *L'Aurore des Canadas*, 6 décembre 1839.
- _____. 1840. « Mes souvenirs ou Améla sur la tombe de sa mère ». *L'Aurore des Canadas*, 23 octobre 1840.
- AMINTHE RAISONNABLE. 1778. « Sur les modes ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 24 juin 1778.
- AN OLD WOMAN. 1822. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 17 octobre 1822.
- ANONYME. 1778. « Réponse à Dorothée attristée ». *Gazette de Québec*, 19 février 1778.
- ANONYME. 1778. « Contre l'auteur de la critique des modes ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 17 juin 1778.
- ANONYME. 1778. « Sentance qui condamne l'ami du vrai ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 24 juin 1778.
- ANONYME, 1840. « La manie des albums ». *Le Fantasque*, 30 mars 1840.
- ANONYME. 1832. « Un mari selon les lois ». *Le Canadien*, 7 mars 1832.

- ANONYME. 1837. « Honour to our Patriotic Ladies ». *The Vindicator*, 22 septembre 1837.
- ANONYME. 1837. « De la lettre ». *Le Glaneur*, septembre 1837
- ANONYME. 1837. « Annonce de la mort de Mme Papineau ». *La Quotidienne*, 11 décembre 1837.
- ANONYME. 1840. « La manie des albums ». *Le Fantasque*, 30 mars 1840.
- ANONYME. 1767. « Nouvellement arrivés de Londres ». *Gazette de Québec*, 23 juillet 1767.
- AURELIA CARELESS. 1822. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 1^{er} août 1822.
- BARTHE, Joseph-Guillaume. 1838. « Aux demoiselles M*** ». *Le Populaire*, 5 février 1838.
- CASSANDRA. 1822. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 14 mars 1822.
- CHENEY, Harriet (H.V.C.). 1839. « The First Sacrifice ». *Literary Garland*, août 1839.
- _____. 1839. « Lines ». *Literary Garland*, septembre 1839.
- CLÉLIE ARBRUNE VEUVE VALCOUR. 1816. « Au spectateur ». *Le Spectateur Canadien*, 26 février 1816.
- CLIMÈNE. 1818. « Lettre ». *Le Spectateur Canadien*, 15 août 1818.
- CLIO. 1778. « Sur les modes présentes ». *Gazette de Québec*, 8 janvier 1778.
- CLORINDE DU TEMPS NÉE VOLAGE. 1825. « Lettre au solitaire ». *Le Spectateur Canadien*, 18 juin 1825.
- CUREUX, Marie-Louise. « Acrostiche, sur la mort d'un époux sincère et vertueux. Il était bon père et vrai citoyen. Mr. Baillargé mourut le 10 du courant, d'une maladie courte et violente ». *La Gazette de Québec*, 24 décembre 1812.
- DÉSOURDIS. 1814. « À madame X ». *Le Spectateur Canadien*, 5 avril 1814.
- DONNELLY, Marie. 1831. « Romance ». *Le Canadien*, 26 octobre 1831.
- DORIMÈNE. 1817. « À monsieur Damon. En réponse à son Épigramme insérée dans le dernier Numéro ». *Gazette des Trois-Rivières*, 7 octobre 1817.
- DOROTHÉE ATTRISTÉE. 1778. « Lettre à l'imprimeur ». *Gazette de Québec*, 12 février 1778.

ÉDITEURS. 1766. « Grande mère Canadienne. Pièce trop imparfaite pour être publiée ». *Gazette de Québec*, 28 juillet 1766.

ELEONORA. 1822. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 11 avril 1822.

ELIZABETH. 1825. « Lettre à l'éditeur ». *Le Spectateur*, 25 juin 1825.

ELVIRE LÉGER. 1821. « Au Solitaire ». *Le Spectateur*, 10 novembre 1821.

ELVIRA. 1822. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 14 février 1822.

EMILIA. 1795. « Lettre à l'éditeur ». *Le Cours du Temps*, 7 janvier 1795.

ÉMILIE LAGRAVE DUPLAISIR. 1824. « Au solitaire ». *Le Spectateur Canadien*, 16 octobre 1824

ÉMILIE VALADE. 1834. « Lettre à M. l'Éditeur ». *La Minerve*, 30 janvier 1834.

EMILY LOVEDAY. 1822. « Réponse à Douglas Loveday ». *Le Spectateur Canadien*, 13 avril 1822

FÉLICITÉ CANADIENNE. 1778. « À l'imprimeur ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 9 décembre 1778.

_____. 1779. « Au Public ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 20 janvier 1779

FLORA. 1822. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 11 mai 1822.

G. 1832. « Prospectus ». *Montreal Museum*, décembre 1832.

G. 1832. « On the Immoral Tendencies of the Moderne Novel ». *Montreal Museum*, décembre 1832.

GUINGUETTE. 1825. « Lettre ». *The Scribbler*, 30 juin 1825.

HARRIET RATTLE. 1822. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 14 février 1822.

HENRIETTE CANADIENNE. 1779. « À l'Anonyme ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 13 janvier 1779.

HER NEAR NEIGHBOR. 1826. « Lettre à l'éditieur ». *The Scribbler*, 7 septembre 1826.

HONESTAS. 1794. « Lettre à l'éditeur ». *Le Cours du Temps*, 22 décembre 1794.

J. D. H. R. 1778. « Au spectateur tranquille ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 7 octobre 1778.

JEMIMA NIMBLE-TOE. 1794. « Lettre à l'éditeur ». *Le Cours du Temps*, 15 décembre 1794

J.P., G.V., C.F., F.D.F.C., A.L., M.H., L.P. 1778. « Salut au Bon Défendeur de la critique de la part de ses bonnes amies ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 10 juin 1778.

JUDY O'FLANAGHAN. 1827. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 26 juillet 1827.

JULIE CRÈVECOEUR. 1823. « Au solitaire ». *Le Spectateur canadien*, 15 novembre 1823

L'AMI DU VRAI. 1778. « Au beau sexe ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 3 juin 1778.

L'AMI DU VRAI. 1778. « Au beau sexe ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 10 juin 1778.

L'AMI DU VRAI. 1778. « Au vrai ami du vrai ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 17 juin 1778.

LE BEAU SEXE. 1778. « À l'imprimeur ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 17 juin 1778.

LE DISCRET. 1779. « À l'imprimeur ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 20 janvier 1779.

LE SPECTATEUR TRANQUILLE, 1778. « À Félicité canadienne ». *Gazette du commerce et littéraire*, 9 décembre 1778.

_____. 1779. « À Félicité canadienne ». *Gazette du commerce et littéraire*, 27 janvier 1779.

_____. 1778. « À Madame J.D.M.R ». *Gazette du commerce et littéraire*, 30 septembre 1778.

_____. 1778. « À Madame J. D. H. R. ». *Gazette du commerce et littéraire*, 14 octobre 1778.

LE VRAI AMI DU VRAI. 1778. « Au se disant ami de vrai ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 10 juin 1778.

_____. 1778. « À l'ami du vrai ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 24 juin 1778.

- L'HERMITE. 1819. « Au rédacteur ». *Gazette des Trois-Rivières*, 9 mars 1819.
- _____. 1819. « Au rédacteur ». *Gazette des Trois-Rivières*, 30 mars 1819.
- _____. 1819. « À Adélaïde ». *Gazette des Trois-Rivières*, 13 avril 1819.
- _____. 1819. « À Adélaïde ». *Gazette des Trois-Rivières*, 25 mai 1819.
- _____. 1819. « Testament ». *Gazette des Trois-Rivières*, 9 juin 1819.
- _____. 1819. « Testament suite ». *Gazette des Trois-Rivières*, 29 juin 1819.
- L'INFORTUNÉE JANETTE. 1808. « Adresse aux électeurs ». *Le Canadien*, 21 mai 1808.
- LUCIE L'ÉVEILLÉE. 1813. « Au spectateur ». *Le Spectateur Canadien*, 3 juin 1813.
- MADEMOISELLE. 1819. « Ces messieurs. Ronde ». *Gazette des Trois-Rivières*, 20 juillet 1819.
- MARIE-ANNE. 1838. « Lettre à Mr l'éditeur ». *Le Populaire*, 2 février 1838.
- _____. 1838. « Lettre à Mr l'éditeur ». *Le Populaire*, 19 février 1838.
- _____. 1838. « Lettre à Mr l'éditeur ». *Le Populaire*, 14 mars 1838.
- MARIE-JOSÉPHINE. 1839. « Réponse aux stances sur la mort de P.G. D'amour, médecin ». *Le Populaire*, 25 octobre 1839.
- MARTINEAU, Harriet. 1837. « Extracts from Miss Martineau New York entitled Society in America. Political non-existence of Women ». *The Vindicator*, 4 juillet 1837.
- M. D. M. (A Ladie). 1808. « Poème envoyé par un jeune homme ». *Gazette Canadienne*, 21 janvier 1808.
- MESSALINA SINGULAR. 1826. « Lettre ». *The Scribbler*, 7 septembre 1826.
- MLLE D..... 1819. « L'erreur ». *Gazette des Trois-Rivières*, 12 octobre 1819.
- MME L***. 1820. « Vers faits pour le jour de l'an ». *Le Spectateur*, 30 décembre 1820
- MORGAN, Lady. 1818. « La femme ». *Le Spectateur*, 21 février 1818.
- MRS HACK. 1837. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 26 juillet 1827.
- NANNY LOOK-OVER-ALL. 1825. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 30 juin 1825.

- PETITES PENSIONNAIRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC. 1774. « Compliments ». *Gazette de Québec*, 27 octobre 1774.
- PHILALETHIA. 1795. « Lettre à Philantropos ». *Le Cours du Tems*, 19 février 1795.
- PHILANTROPOS. 1795. « Lettre à l'éditeur ». *Le Cours du Tems*, 12 février 1795.
- PHILLIS KNOWLITTLE. 1822. « Lettre à l'éditeur ». *The Scribbler*, 13 juin 1822.
- PLAMONDON, Louis. 1806. « Prospectus ». *Almanach des Dames*, 1806.
- RELIGIEUSES THÉRÈSE-DE-JÉSUS ET SAINT-ALEXIS DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL. 1769. « Lettres ». *Gazette de Québec*, 20 avril 1769
- RELIGIEUSES DE L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC. 1791. « Lettre ». *La Gazette de Québec*, 26 mai 1791.
- SAPHO. 1822. « Poème ». *The Scribbler*, 11 juin 1822.
- SAWTELL, Ethelind. 1839. « The Mourner's Prayer ». *Literary Garland*, décembre 1839.
- SOPHIA. 1794. « Lettre à Monsieur Honestas ». *Le Cours du Tems*, 29 décembre 1794.
- SOPHIE FRANKLY. 1778. « Lettre d'une femme qui aime la vérité ». *Gazette de Québec*, 2 avril 1778.
- SOPHIE, FEMME DE ***. 1832. « Lettre à l'éditeur ». *Le Canadien*, 21 avril 1832
- SUSANNE. 1837. « Lettre à Mr l'éditeur ». *Le Populaire*, 20 octobre 1837.
- TRÈS INDIGNÉE. 1813. « Mr Pasteur ». *Le Spectateur Canadien*, 30 décembre 1813.
- UNE DAME. 1837. « Lettre à Mr l'éditeur ». *Le Populaire*, 23 juin 1837.
- UNE ÉLECTEURE DE SURREY. 1825. « Lettre » » *Le Spectateur canadien*, 1^{er} janvier 1825.
- UNE FEMME D'OUVRIER. 1837. « Lettre à Mr l'éditeur ». *Le Populaire*, 23 juin 1837.
- UNE JEUNE CANADIENNE. 1808. « Lettre ». *Le Courrier de Québec*, 27 février 1808.
- UNE PASSAGÈRE DU NAVIRE FAME. 1791. « Lettre à une de ses amies de Québec ». *Gazette de Québec*, 14 juillet 1791.
- VÉNUS. 1765. « De la part de Vénus. Jeunes garçons d'un âge mûr mariez-vous ». *Gazette de Québec*, 4 juillet 1765.

VOS SINCÈRES AMIES. 1778. « Au jeune Français ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 8 juillet 1778.

VOTRE AMIE. 1778. « Lettre d'une dame à une de ses amies ». *Gazette du commerce et littéraire de Montréal*, 15 juillet 1778.

WE, THE MAIDS OF QUEBEC CITY. 1767. « The Maid's petition ». *Gazette de Québec*, 2 avril 1767.

X.. 1814. « Lettre ». *Montreal Herald*, 2 avril 1814.

YOUR CONFIDENT FEMALE READER. 1767. « To the Printers ». *Gazette de Québec*, 16 mars 1767.

WILCOCKE, SAMUEL HULL. 1822. « To Althea ». *The Scribbler*, 8 janvier 1822.

1.4 Autres sources imprimées

ANGOULÊMES, Marguerite d', reine de Navarre. 1559. *L'Heptaméron des nouvelles de très illustres et très excellentes princesses Marguerite de Valois, Royne de Navarre, remis en son vray ordre, confus auparavant en sa première impression, et dédié à très illustre et très vertueuse princesse Jeanne de Foix, Royne de Navarre*. Par Claude Grugert, Parisien, À Paris chez Jean Caveiller, p.

AUMASSON DE COURVILLE, Louis-Léonard. 1838. *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760 en trois parties, avec cartes et plans lithographiés*. Québec : Société littéraire et historique de Québec, ICMH no 44033, 207 p.

AYLMER, Louisa Ann Call. 1934-35. « Recollections of Canada ». *RAPQ*, Archives nationales du Québec, p. 279-318.

BAYLEY, Diana. 1836. *Henry or the Juvenile Traveller: a Faithful Delineation of a Voyage accross the Atlantic in a New York Packet, etc. etc.* London : Simpkin Marshalle, 136 p.

BABY, François. 1794. *Le Canadien et sa femme*. Québec : John Neilson, 18 p. réédité par John Hare, « Le Canadien et sa femme, une brochure de propagande politique ». *Cahiers de la Société bibliographique du Canada*, vol. 2, 1963, p. 57-73.

BABY, Ursule dite Thérèse-de-Jésus. 1892. « Lettre ». *Histoire des ursulines des Trois-rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 1, Trois-Rivières : P. V. Ayotte, p. 517.

BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, Claude Charles Le Roy. 1722. *Histoire de l'Amérique Septentrionale, par Mr Bacqueville de la Potherie, né à la Guadeloupe ; dans l'Amérique*

Méridionale, Aide Major de la dite Isle. À Paris, Jean-Luc Nion, au premier pavillon des quatre nations, à Ste Monique et François Didot, à l'entrée des Augustins, à la Bible d'or, Avec approbation et privilège du Roi, 4 vol.

BARBER, Susanne dite St-Joseph. 1892. « Lettre ». *Histoire des ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 2, Trois-Rivières : P. V. Ayotte, p. 315-324 + 431-432.

BECKWITH HART, Julia Catherine. 1824. *Saint Ursula's Convent, or, The Nun of Canada : Containing Scenes of Real Life.* Kingston, Upper Canada : H.C. Thomson, 2 vol.

_____. 1824. *Tonnewonte, or, the adopted son of America.* Watertown, New York : J.Q. Adam, 137 p.

BÉGON, Élisabeth. 1994. *Lettres au cher fils : correspondance d'Élisabeth Bégon avec son gendre (1748-1753).* Établissement du texte, notes et avant-propos de Nicole Deschamps, Montréal : Boréal, 431 p.

BERCZY, William, s. d. *Journals of William Berczy*, Montréal, s. l., s. n., n. p.

_____. 1940-41. « Correspondance de William Von Moll Berczy » Introduction et notes de Fernand Ouellet, *RAPQ*, Archives nationales du Québec, p. 1-93.

BERTHELOT-GIROUARD, Émilie. 1975-76. « Mémoires sur la famille Baillargé ». Présenté par Béatrice Chassé, *RAPQ*, Archives nationales du Québec, p.

_____. 1975-76. « 1837-1838, Notes de Émélie Berthelot écrites en 1872-1875 » Présenté par Béatrice Chassé, *RAPQ*, Archives nationales du Québec, p.

BIBAUD, Michel. 1830. *Épîtres, satyres, chansons et épigramme et autres pièces de vers.* Montréal : Ludger Duvernay à l'Imprimerie de la Minerve, 178 p.

_____. 1837. *Histoire du Canada sous la domination française.* Montréal : John Jones, 370 p.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Geneviève. 1863. « Lettre de la mère Saint-Pierre 18 juin 1699 », dans Adèle Cimon, *Histoire des ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 2, Québec : C. Darveau, p. 114-115

BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Pierre. 1664. *Histoire véritable et naturelle des Mœurs et Productions du Pays de la Nouvelle France, Vulgairement dite le Canada, composé par Pierre Boucher, Escuyer, Sieur de Gros-Bois. Et Gouverneur des Trois-Rivières, audit lieu de la Nouvelle-France.* À Paris chez Florentin Lambert, rue Saint Jacques, vis à vis Saint Yves à l'Image Saint Paul, 168 p.

BOURASSA DE LA RONDE dite mère Saint-Pierre. « Lettres ». *Histoire des ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 2, Trois-Rivières : P. V. Ayotte, p. 162-165, 2 pièces.

BOURDON, Anne dite Sainte-Agnès, 1892. « Lettre ». *Histoire des Ursulines des Trois-rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 1, Trois-Rivières : P. V. Ayotte, p. 70 + 78.

BOURGEOYS, Marguerite. 1964. *Les Écrits de Mère Bourgeois*. Sœur Saint-Damase-de-Rome, Congrégation Notre-Dame : Montréal, 127 p.

BROOKE, Frances. 1769. *The History of Emily Montague*. Londres : Dodsley, 4 vol.

BRUNEAU-PAPINEAU, Julie. 1957-1959. « Correspondance de Julie Bruneau, épouse de L.- J. Papineau (1823-1862), introduction et notes de Fernand Ouellet, RAPQ, Archives Nationales du Québec, p. 53-184.

_____. 1997. *Une femme patriote : correspondance, 1823-1862*. Texte établi avec introduction et notes par Renée Blanchet. Sillery : Septentrion, 518 p.

CARTIER, Jacques 1863 (1545). *Bref recit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay, et autres*. Paris : Tross, 1 v.

CAVENDISH, Margaret. 1666. *Description of a New World, Called the Blazing World*. London : Printed by A. Maxwell, 2 vol.

CÉLORON DE BLAINVILLE, Catherine-Françoise. « Lettre à son cousin » dans Pierre-Georges Roy, *La famille Irrumberry de Salaberry*, p. 130-144.

CHAMPLAIN, Samuel de. 1613. *Les voyages du sieur de Champlain Xaintongois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine ou, Journal tres-fidele des observations faites les decouvertes de la Nouvelle-France*. Paris : J. Berjon, 325 p.

CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier de. 1744. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France : avec le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*. A Paris : Chez la veuve Ganeau, 505 p.

CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier. 1856. « Lettre à Jacques Viger ». Album de Jacques Viger, Bibliothèque de la Ville de Montréal, 27 juin 1856, f. 643.

CIMON, Adèle. 1878. *Histoire des ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 2, Québec : C. Darveau, 434 p.

CIMON, Adèle. 1863. *Histoire des ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 1, Québec : C. Darveau, 612 p.

- CONAN, Laure. 1912. *Louis Hébert, premier colon du Canada*, Québec : L'événement, 39 p.
- _____. 1910. *L'immortelle*, Montréal : La publicité, 32 p.
- _____. 1910. *Jeanne Leber : l'adoratrice de Jésus-Hostie*, Montréal : Beauchemin, 37 p.
- CREUX, Père du reproduit dans son *Historia Canadensis seu Novae-Franciae libri decem ad annum usque Christi MDCLVI*, Paris, S. Cramoisy, 1664, 810 p
- CUILLERIER, Véronique. 1979. « Relation de Sœur Cuillerier (1725-1747) ». *Les écrits du Canada français*, Ghislaine Legendre (éd.), no 42, p.157-185.
- DABLON, 1971 (1672). « Lettre au père Jean Pinette, Provincial de France ». *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, ». Guy Marie Oury (éd.) Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice XXXIX, été 1672, p. 1027-1030.
- DANDURAND-DUQUETTE, « Lettre à John Colborne ». 20 décembre 1837, citée dans Laurent-Olivier David, *Les patriotes de 1838-37*, Montréal : Beauchemin, 1884 : 210-212.
- DANEAU DE MUY, Charles. 1956. « Extraits de lettres » dans Céline Dupré, « Une correspondance intime au temps de la Conquête ». *La Revue de l'Université Laval*, vol. X, no 5, janvier 1956, p. 426-440.
- DANEAU DE MUY, Charlotte, 1878. « Récit de la guerre de Sept ans » dans *Les ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 2, Québec : C. Darveau, p. 319-391.
- DESROCHES, Catherine . 1578. *Les œuvres de Mes-Dames Des Roches de Poitiers, mere & fille*, Paris, Able L'Angeliers, 1578, p.
- DIDEROT, Denis et Jean LE ROND D'ALEMBERT. 1781. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une société de gens de lettres mis en ordre et publié par M. Diderot & quand à la partie mathématique oar M. d'Alembert, Lausanne Sociétés typographiques
- DOLLIER DE CASSON, François. 1868. *Histoire de Montréal. 1640-1672*. Montréal, des presses à vapeur de la Minerve, « Mémoire de la société historique de Montréal, no 4, 272 p.
- DORION, Cordélia Lovell. 1837. « Lettre à sa sœur Catherine Lovell Dorion ». Marcelle Morache-Reeves, *Les Québécoises de 1837-1838*, p. 13-14.
- DOUGHTY, Arthur et Nora STORY. 1935. *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada. 1819-1828*. Ottawa : J. - O. Patenaude, 534 p.

DROUARD, Marie-Geneviève, dite Saint-Michel. 1775. « Lettre à Irumberry de Salaberry ». 4 décembre 1775, cité dans *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général de Québec*, Québec : Darveau, 1898 : 416-417.

DUFROST DE LA JEMMERAIE, Marguerite. 1945. « Lettres ». Albertine Ferland-Angers. *Marguerite D'Youville. Première fondatrice canadienne*, Montréal : Beauchemin, p. 211-262.

DUPRÉ, Céline. 1956. « Une correspondance intime au temps de la Conquête ». *La Revue de l'Université Laval*, vol. X, no 5, janvier 1956, p. 426-440.

DUQUET, Mme. 1838. « Lettre à son excellence sir John Colborne pour son fils, 20 déc. 1838 ». dans L. O. David, *Les patriotes de 1837-1838*, p. 210-212.

DURHAM, Louisa Elizabeth Grey. 1915. *Lady Durham's Journal*. Québec, Literary and Historical Society of Quebec, Series 9, pp 3-61.

ELLICE, Jane. 1975. *The Diary of Jane Ellice*. Introduction de Patricia Godsell, Ottawa : Oberon Press, p.

ESTIMAUVILLE, Robert-Anne d'. 1829. *Cursory View of the Local, Social, Moral and Political State of the Colony of the Lower Canada*, Québec : Thomas Cary, 57 p.

FAUTEUX, Ægidius, éd., *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams, 1776, Québec, 1929 (tiré à part des rapports de 1927-1928 et 1929-1930 des Archives Nationales du Québec)*

FIELD, Elizabeth. 1838. *Memoir of Elizabeth Jones, a Little Indian Girl, who lived at the River Credit Mission, Upper Canada [...]*. Londres 1838, New York 1841.

FLÉCELLE, Marguerite de dite Saint-Athanase, 1971. « Lettre mortuaire adressée aux ursulines de France ». Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice XXXI, 1^{er} mai 1672, p. 1010-1013.

_____. 1971. « Lettre à Claude Martin ». Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice XXXVII, 8 août 1672, p. 1021-1024.

_____. 1971. « Lettre à M. Guillaume Landier au sujet de la mort de Madame de la Peltrie et Marie de l'Incarnation ». Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice XXXV, 16 mai 1672, p. 1017-1018.

_____. 1971. « Lettre au Père Paul Ragueneau ». Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice XXXVIII, été 1672, p. 1025-1026.

FONTENELLE, Bernard le Bovier de. 1689. *Entretiens sur la pluralité des mondes*. Nouv. ed., augm., Amsterdam : P. Mortier, 218 p.

FORESTIER, Marie de Saint-Bonaventure. 1668. *Lettre de la Révérendes Mère Supérieure des Religieuses Hospitalières de Kebec en la Nouvelle France, Du 20 octobre 1668, À Monsieur Bourgeois de Paris*. Bibliothèque nationale de France, lettre circulaire, 3 feuillets

FORESTIER, Marie dite Saint-Bonaventure, « Récit de la traversée » dans Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène et Catherine-Françoise Juchereau de Saint-Ignace, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 7-24.

GAGNON, Madeleine. 1979. *Lueur : roman archéologique*. Montréal : s. n., 165 p.

GAGNON, Madeleine et Denise BOUCHER. 1988. *Retailles : essais/fiction*. Montréal, L'Hexagone, coll. : « Typo », no 27, 153 p.

GAGNON, Madeleine. 1978. « Préface ». Denise Boucher, *Cyprine. Essai collage pour être une femme*, Montréal : L'Aurore, p. I-VII.

GARNEAU, François-Xavier. 1845. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. Québec : N. Aubin, 4 vol.

GARNIER, Charles. 1971 (1642). « Lettre à une religieuse ursuline de Québec ». Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice IX, mai 1642, p. 975.

_____. 1971 (1642a). « Lettre à une religieuse ursuline de Québec ». Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice X, mai 1642, p. 976.

GIROUARD, Jean-Joseph. 1953. « Documents inédits. J.-J. Girouard à sa femme ». *RHAF*, vol VII, no 1, juin, p. 110-112 ; vol. XIX, no 1, juin 1965m p. 127-128 ; vol. XIX, septembre 1965, p. 302-303 ; vol. XIX, no 3, décembre 1965, p. 463-464.

GOUGES, Olympe. 1792 (1993) « Déclarations des droits de la femme et de la citoyenne » dans *Écrits politiques*. Préf. d'Olivier Blanc. Paris : Côté-femmes, coll. : « Des femmes dans l'histoire », V.

GOURNAY, Marie Le Jars de. 1989 (1622). *Égalité des hommes et des femmes*. préf. de Milagros Palma. Paris : Côté-femmes, 136 p.

GRADDON-GOSSELIN, Mary. 1832-1834. *The Montreal Museum or Journal of Literature and Arts*, Montréal, s.n. Monthly.

GUILLERAGUES, Gabriel Joseph de Lavergne, vicomte de. 1965 (1669). *Lettres de la religieuse portugaise*. Paris : Tchou, coll. : « Le livre de chevet », 106 p.

GWILLIM-SIMCŒ, Elizabeth-Posthuma. 1965. *Lady Simcoe Diary*. Présenté par May Innis Quayle, Toronto : Macmillan, 223 p.

GWILLIM-SIMCŒ, Elizabeth-Posthuma. 1911. *The Diary of Mrs. John Graves Simcoe 1792-1796*, with notes and a biography by J. Ross Robertson and two hundred and thirty-seven illus., including ninety reproduction of interesting sketches made by Mrs. Simcoe. Toronto : W. Briggs, 440 p.

GUYART, Marie de l'Incarnation. 1971. *Correspondance*. Guy-Marie Oury, Sable-sur-Marthe : Abbaye Saint-Pierre de Solesmes, 1071 p.

GUYART, Marie. 1985. *Écrits spirituels et historiques*. vol. 1 et 2, réédition de 1928 par Dom Albert Jamet, Sable-sur-Marthe : Abbaye Saint-Pierre de Solesmes, 548 p. et 413 p.

HACHARD, Marie-Madeleine. 1872. *Relation du voyage des dames religieuses ursulines de Rouen à la Nouvelle-Orléans*. Paris : Maisonneuve, 1982, c1872, coll. : « ICMH », no 05138.

HÉBERT, Anne. 1979. « L'île de la demoiselle ». *Les écrits du Canada français*, no 42, p. 12-92.

HOBBS, Thomas. 2000 (1651). *Léviathan ou matière, forme et puissance de l'état chrétien et civil*. Paris : Gallimard, coll. : « Folio essais », 1027 p.

HUSTON, James. 1982 (1848). *Le répertoire national*. Montréal, Imprimerie de Lovell et Gibson, t. 1, 1848, 369 p. réédité à Montréal : VLB éditeur, 4 vol.

JAMESON, Anna Brownell. 1965. *Winter Studies and Summer Rambles (1838)*. Introduction by Clara Thomas, Toronto, McClelland and Stewart, Coll. : « New Canadian library », no 46, 172 p.

JARRET DE VERCHÈRES, Madeleine. « Lettre de Madame de Verchères à Madame de Maurepas + Relations des faits héroïques de Mademoiselle Marie Madeleine de Verchère contre les Iroquois aagée de quatorze ans en l'année 1696 le 22^e octobre à huit heures du matin », De Jeanne d'Arc à Madeleine de Verchère ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, p. 198-199+ p. 199-205.

JARRET DE VERCHÈRES, Marie-Madeleine. 1901. « Lettre de Madeleine de Verchères à la Comtesse de Maurepas suivie de Relation des faits héroïques ». *Supplément du Rapport du Dr Brymner sur les Archives canadiennes*, Édouard Richard, 1899, Ottawa : ANC, p. 5-12.

JOYBERT DE SOULANGES ET DE MARSON, Louise-Élisabeth. 1706. « Lettre au Ministre de la Marine ». 9 juin 1706, cité dans *RAPQ*, 1942-43 : 123.

_____. 1724. « Lettre au Ministre de la Marine ». 9 mars 1724, cité dans *RAPQ*, 1946-1947 : 223.

KALM, Pehr. 1880. *Voyage de Kalm en Amérique*. analysé et traduit par L. W. Marchand, imprimé par T. Berthiaume, Mémoires de la Société historique de Montréal. Montréal : s.n., 270 p

LA BRUYÈRE, Jean. 1688 (1960). *Les Caractères*. Paris : Garnier-Flammarion, 441 p.

LACORNE, Élisabeth. 1991. « Extraits de lettres » dans Guy-Marie Oury, « Dans les prisons de Loches. Élisabeth Lacorne », *Cahiers des dix*, no 46, p. 87-123

LACLOS CHODERLOS de. 1995. (1782). *Les liaisons dangereuses*. Paris : Dunod, coll. : « Classiques Garnier », 408 p.

LACLOS CHODERLOS de. 1783 (1990). *De l'éducation des femmes*, présenté par Chantal Thomas, Grenoble : J. Million, coll. : « Mémoire du corps », 138 p.

LAFITAU, Joseph François. 1724. *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*. A Paris : Chez Saugrain l'aîné, Charles-Estienne Hochereau, 302 p.

LAHONTAN, Louis Armand Lom d'Arce. 1704 (1728). *Suite du voyage de l'Amérique ou Dialogues de Monsieur le baron de Lahontan et d'un sauvage de l'Amérique : contenant une description exacte des mœurs & des coutumes de ces peuples sauvages : avec les voyages du même en Portugal & en Danemarck, dans lesquels on trouve des particularitez très-curieuses, & qu'on n'avoit point encore remarquées : le tout enrichi de cartes & de figures*. A Amsterdam : Chez la veuve de Boeteman, ICMH, no 48980, 257 p.

LALEMANT, Jérôme. 1971 (1672). « Lettre à Claude Martin », Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice XXXVI, été 1672, p. 1019-1020.

LAMARTINE, Alphonse de. 1856. « Entretien, no VIII : Madame de Sévigné », *Cours familier de littérature : un entretien par mois*, vol. 2.

LANGTON, Ann. 1964. *A Gentlewoman in Upper Canada. The Journal of Ann Langton*, ed by H. H. Langton, Toronto et Vancouver : Clarke, Irwin & Company Limited, p.

LATERRIÈRE, Pierre de Sales. 1980. *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*. Montréal : Léméac, 271 p.

LE BUGLE, Anne de Sainte-Claire. 1640. « Lettre à une ursuline du couvent du Faubourg Saint-Jacques », Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice VI, 2 septembre 1640, p. 967-970.

(LEGARDEUR DE REPENTIGNY, Marie-Joseph). Une religieuse de l'Hôpital-Général, « Relation du Siège de Québec en 1759 » dans *Le Siège de Québec en 1759 par trois témoins*, Présentations de Jean-Claude Hébert, Québec : Ministère des affaires culturelles, p. 17-29.

(LEGARDEUR DE REPENTIGNY, Marie-Joseph). Une religieuse de l'Hôpital-Général, « Relation du Siège de Québec en 1759, d'après un manuscrit récemment obtenu de France, Québec, s. n., Les presses du Mercury, 1840, 21 p.

_____. 1763. « Lettre au Roy », *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec*, Québec : Darveau, 1898, p. 374-377.

LE SAGE, Alain René. 1969 (1732). *Les Aventures du chevalier de Beauchêne : canadien français élevé chez les Iroquois et qui devint capitaine de flibustier*, Paris, Librairie commerciale et artistique, 1969, t. 2, 4^e et 5^e partie.

LE SAGE, Alain René. 1723-1737. *Théâtre de la foire ou l'opéra comique, contenant les meilleures pièces qui ont été représentées aux foires de S. Germain et de S. Laurent. Enrichies d'estampes en taille douce, avec une table de tous les vaudevilles et autres airs gravez notez à la fin de chaque volume*. Amsterdam : Honoré et Châtelain, 10 vol.

LESCARBOT, Marc. 1610. « La Conversion des sauvages qui ont esté baptizés en la Nouvelle-France cette année 1610, avec un bref recit du voyage du sieur de Poutrincourt ». Paris : J. Millot, repris dans Thwaites, *Jesuit Relation and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France. 1610-1791*, Cleveland, The Burrows Brothers Company, 1896, vol. 1.

_____. 1609. *Les muses de la Nouvelle France*. À Monseigneur le chancelier. À Paris : Chez Jean Millot, Avec privilège du Roy, 66 p., ICMH, no 36653

LORTIE, Jeanne-D'Arc (dir.) 1987-1989. *Les textes poétiques du Canada-français, 1606-1867*. édition intégrale annotée, t. 1 :1606-1806, t. 2, 1807-1826, t. 3, 1827-1837, t. IV, 1838-1849.

MACPHERSON, Charlotte. 1891. *Mes mémoires : ce que j'ai vu et entendu en traversant le long chemin de la vie, depuis l'année 1835 et qui ma conduit [sic] à la sainte Église catholique*. Montréal : Private Printing, 69 p.

MANCE, Jeanne. 1659. « Déclaration d la guérison du bras de Jeanne Mance, 2 février 1659 ». dans Marie-Claire Daveluy. 1962. *Jeanne Mance. 1606-1673*. Montréal : Fidès, p. 193.

_____. 1659. « Déclaration d la guérison du bras de Jeanne Mance. 13 février 1659 » dans Marie-Claire Daveluy. 1962. *Jeanne Mance. 1606-1673*. Montréal : Fidès, p. 193-194.

MOODIE, Susanne. 1838. *Six Years in the Bush or Extracts from the Journal of a Settler in Upper Canada, 1832-1838*. London : Simpkin, Marshall, 126 p.

MOORE-BROOKE, Frances. 1769. *The History of Emily Montague*. Londres : Dodsley

MORIN, Marie. 1921. « Annales de l'hôtel-Dieu de Montréal ». *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, Montréal, p.

_____. 1979. *Histoire simple et véritable*. édition critique par Ghislaine Legendre. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, coll. : « Bibliothèque des lettres québécoises », 348 p.

O'REILLY, Helena, 1882. *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec : Histoire du Monastère Notre-Dame des Anges*, Religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus, Ordre de Saint-Augustin, Québec G. Darveau, 743 p.

PAJON, Henri. 1788 (1740). « Histoire du prince Joly, surnommé Prenany et de la princesse fessée ». *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*. Amsterdam ; Paris : [s.n.], 480 p.

PAPINEAU, Amédée. 1998. *Souvenirs de jeunesse (1822-1837)*. Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin. Sillery, Québec : Septentrion, coll. : « Cahiers du Septentrion » no 10, 134 p

PAPINEAU, Lactance. 2000. *Correspondance, 1831-1857*. Renée Blanchet (dir. publ.). Montréal, Québec : Comeau & Nadeau, 249 p

PANET, Eulalie. 1840 (1987). « Chanson pour le mai ». Marthe Faribault-Beauregard, *La vie aux Illinois au XVIIIe siècle : souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré ; Un voyage de Montréal à Kamouraska en 1840 / édition critique Marthe Faribault-Beauregard*, Montréal : Société de recherche historique archiv-histo, p. 48-52.

PANET, Louise-Amélie. 2000. *Quelques traits particuliers aux Saisons du Bas-Canada et à l'Habitant de ses Campagnes*. Texte présenté par Roger Le Moine. Ottawa : Éditions David, 78 p.

PANET, Louise-Amélie. 1987. *La Vie aux Illinois au XVIIIe siècle : souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré ; Un voyage de Montréal à Kamouraska en 1840 / édition critique Marthe Faribault-Beauregard*, Montréal : Société de recherche historique archiv-histo, 187 p.

_____. 1832. « Un mal affreux du Bord oriental... (20 juillet 1832) ». Jeanne-d'Arc Lortie, *TPCF*, t. 3, 1987, p. 237.

_____. « Je vois d'un œil tranquille (1817) ». Jeanne-d'Arc Lortie, *TPCF*, t. 2, 1987, p. 439-440.

_____. « Imité de l'anglais 1816 ». Jeanne-d'Arc Lortie, *TPCF*, t. 2, 1987, p. 390-391.

_____. « Chanson-imitation. 1812 ». Jeanne.-d'Arc Lortie, *TPCF*, t. 2, 1987, p. 158.

_____. « Chanson (1812) ». Jeanne.-d'Arc Lortie, *TPCF*, t. 2, 1987, p. 159-160.

_____. 1811. « Chanson, imité de l'anglais de Moore (juin 1811) ». Jeanne-d'Arc Lortie, *TPCF*, t. 2, 1987, p. 132-133.

PAPINEAU, Amédée. 1998. *Souvenirs de jeunesse (1822-1837)*. Texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin. Sillery, Québec : Septentrion, Coll. : « Cahiers du Septentrion » no 10, 134 p.

PAPINEAU, Lactance. 2000. *Correspondance, 1831-1857*. Texte établi avec introduction et notes par Renée Blanchet. Montréal, Québec : Comeau & Nadeau, 249 p.

PAPINEAU, Louis Joseph. 2000. *Lettres à Julie*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet ; introduction par Yvan Lamonde. Sillery, Québec : Septentrion, Coll. : « Archives québécoises », no 1, 812 p.

PAPINEAU, Marie-Rosalie. 2001. *Correspondance, 1805-1854*. Texte établi, présenté et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet. Montréal : Éditions Varia, coll. : « Documents et biographies », 305 p.

PARR-TRAIL, Catharine, 1836. *The Backwoods of Canada : Being Letters from the Wife of an Emigrant Officer, illustrative of a domestic economy of Brithish America*, Londres : C. Knight, coll. : « The Library of Entertaining Knowledge, 351 p.

PELTRIE, Madeleine de la. 1971 (1639). « Lettre à la Mère Jourdain de Sainte-Ursule ». *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice I, p. 949-950.

_____. 1971 (1640). « Lettre au père Paul Lejeune », Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice III, mars 1640, p. 961.

_____. 1971 (1640). « Lettre au père Paul Lejeune », Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice V, été 1640, p. 965-966.

PERRAULT, Joseph-François 1834. *Biographie de Joseph-François Perrault, protonotaire de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, écrite par lui-même, à l'âge de quatre-vingts ans, sans lunettes, à la suggestion de Lord Aylmer, gouverneur du Bas-Canada*, Québec, 1834, 41 p.

PERRAULT, Joseph-François. 1836. *Abrégé de l'histoire du Canada en cinq parties, publiée de 1831 à 1836*. Québec : P. Ruthven, ICMH, no 39953, 244 p.

PORLIER, Catherine. 1990. « Peutite Relation des différends evenemens arrivé dans notre monastere depuis la fin de l'année 1756 », éditée par Marthe Faribault-Beaugard et Ghislaine Legendre, *Les Écrits du Canada-Français*, no 69, p. 157-185.

POSTEL, Guillaume. 1970 (1553). *Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde, suivi de : La doctrine du siècle doré*, Genève : Slatkine Reprints, 117 p.

POURNIN, Marie. 1666. « Lettre à M. Baston » dans GAGNON, Philéas. 1895. *Essais de bibliographie canadienne*, No 2510, Bibliothèque publique de Montréal, Québec, [s.n.], 11 vol.

RADCLIFF, William Mrs. 1832. « Lettre à Thomas Radcliff. 14 juin 1832 », Talman, John. 1969. *Loyalists narratives from Upper Canada*. New York : Greenwood Press, p. 30.

_____. 1832 « Lettre à Thomas Radcliff. 27 juillet 1832 », Talman, John. 1969. *Loyalists narratives from Upper Canada*. New York : Greenwood Press, p. 52.

RAGUENEAU, Paul. 1621. *La vie de la mère Catherine de Saint-Augustin : religieuse hospitaliere de la Misericorde de Quebec en la Nouvelle-France*. Paris : F. Lambert, 227 p.

REGNARD DUPLESSIS de Sainte-Hélène, Marie-Andrée et Jeanne-FRANÇOISE JUCHEREAU DE SAINT-IGNACE, 1751. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, À Montauban, Chez Jérôme Legier, Imprimeur du Roy, par les soins de Louis Bertrand de la Tour, Avec privilège du Roy, 556 p.

REGNARD DUPLESSIS, Marie-Andrée et Jeanne Françoise JUCHEREAU DE LA FERTÉ. 1939. *Les annales de l'Hotel-Dieu de Quebec : 1636-1716* composées par les révérendes mères Jeanne-Francoise Juchereau de St-Ignace et Marie Andrée Duplessis de Ste Hélène dans leur texte original avec une introduction et des notes par dom Albert Jamet, Québec : Hotel-Dieu de Quebec, 444 p.

REGNARD DUPLESSIS de Sainte-Hélène Marie-Andrée. 1926-29. « Correspondance de la Mère Marie-Andrée Regnard Duplessis de Saint-Hélène ». A. L. Leymarie, Nova Francia, vol. II, 1926-27, p. 66-78 ; vol III, 1927-28, p. 35-36, 94-110, 162-182, 220-237, 279-300, 355-361 ; vol. IV, 1928-29, p. 33-58, 110-123.

REGNARD-DUPLESSIS, Geneviève de l'Enfant-Jésus. 1926-29 « Correspondance de la Mère Geneviève Regnard Duplessis de SL'Enfant-Jésus ». A. L. Leymarie, Nova Francia, vol. II, 1926-27, p. 66-78 ; vol III, 1927-28, p. 35-36, 94-110, 162-182, 220-237, 279-300, 355-361 ; vol. IV, 1928-29, p. 33-58, 110-123.

REGNARD DUPLESSIS, François-Xavier. 1892. *Lettres du P. F.-X. Duplessis de la Compagnie de Jésus*. Accompagnées d'une notice biographique et d'annotations de Joseph-Edmond Roy. Lévis Québec : Mercier, 430 p.

RICHER, Cécile (dite Sainte-Croix). 1971 (1639). « Lettre à la supérieure de Dieppe ». *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice II, 2 septembre 1639, p. 951-960.

_____. 1971 (1672). « Lettre à N. ». *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice XXXIII, mai 1672, p. 1015.

RIEDESEL, Friederike Charlotte Luise von Massow, Freifrau von. 1827. *Letters and memoirs relating to the war of American independence, and the capture of the German troops at Saratoga*. New York : G. & C. Carvill, 235 p.

ROUMIER-ROBERT, Marie-Anne de. 1787. « Voyage de Milord Ceton dans les Sept planètes ou le nouveau Mentor », *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*. Amsterdam ; Paris : s.n., 547 p.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. 1967 (1761) *Julie ou la Nouvelle Héloïse*. Paris : Garnier-Flammarion, 610 p.

ST-GERMAIN-CARDINAL, Eugénie. 1839. « Lettre à Lady Colborne au sujet de son mari condamné ». dans L.O. David, *Les patriotes de 1837-1838*, p. 203-205.

SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin. 1852. *Causeries du lundi*, Paris : Garnier frères, 15 vol.

SAINTE-BEUVE, Charles Augustin. 1876. *Portraits de femmes*. Paris : Garnier, 542 p.

SAVONNIÈRE, Marie de. 1971 (1640). « Lettre au père Paul Lejeune », dans Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice IV, été 1640, p. 962-964.

_____. 1971 (1641). « Lettre à Claude Martin », dans Guy Marie Oury, *Correspondance*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, appendice VII, 4 septembre 1641, p. 971-972.

THÉRÈSE LA HURONNE. 1971 (1642). « Lettre à Marie de l'Incarnation ». Guy Marie Oury, *Correspondance de Marie de l'Incarnation*, Solesme : Abbaye Saint-Pierre, appendice XI, juillet 1642, p. 977.

THÉVET, André. 1575. *La cosmographie universelle d'André Thevet, cosmographe du roy*. A Paris : Chez Guillaume Chaudière, coll. : « ICMH », no 40483.

THWAITES, R.G., 1623-1672 (réédition de 1891 à 1901), *The Jesuit Relations and allied documents*. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791, Cleveland : The Burrows Brothers Company, 73 vol.

TRANCHEPAIN de St-Augustin, Marie. 1859. *Relation du voyage des premières ursulines à la Nouvelle Orléans et de leur établissement en cette ville*. New York, Coll. ICMH, no 22790.

UNE URSULINE. 1655. « Lettre à » dans Guy Marie Oury, *Correspondance*, Solesmes : Abbaye Saint-Pierre, 1970, 17 octobre 1655 : 995.

VERREAU, Hospice-Anthelme. 1873. *Invasion du Canada : collection de mémoires recueillis et annotés*, Montréal : Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur, 394 p.

VIGER, Denis-Benjamin. 1809. *Considérations sur les effets qu'ont produit en Canada la Conservation des établissemens du pays, les mœurs, l'éducation etc. de ses habitans et les conséquences qu'entraîneroient leur décadence par rapport aux intérêts de la Grande Bretagne*, par Un Canadien, Montréal, imprimé chez James Brown, no 20, rue Saint-François-Xavier, vis-à-vis le Séminaire, p.

VIGER, Jacques. *Album de Jacques Viger : souvenirs canadiens*. Montréal : s. éd., s.d., Bibliothèque de la Ville de Montréal, Salle Gagnon, Réserve, 343 p.

_____. 1787-1858. *Costumes des communautés religieuses de femmes en Canada avec un Précis historique de leur formation, de leur but, &c. et le tableau de leur état en 1853* [texte par Jacques Viger ; dessins par James Duncan, Québec : s.n., 1853-54, 32 p.

VOLTAIRE, François-Marie AROUET dit. 1788. « Les Micromégas ou voyages des habitans de la planète Sirius » *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*. T. 23 / [éd. par Charles-Georges-Thomas Garnier], Amsterdam ; Paris : [s.n.], 422 p.

WILSON ALLOWAY, Mary. 1899. *Famous Firesides of French Canada*. Montréal, s.n., 240 p.

WOOLF, Virginia. 1942. *The Death of the Moth And Other Essays*. London : The Hogarth Press, p.

2 Ouvrages consultés

2.1 Monographies et articles sur les écrits intimes et la correspondance

ALLISON, Jenene J. 1992. « The Representation of Woman Through Dialogue in the French Epistolary Novel » Kevin Cope, *Compendious Conversation, the Method of Dialogue in the Early Enlightenment*, Frankfurt am Main : Peter Lang, p. 267-278.

ALTMAN, Janet Gurkin. 1992. « Teaching the People to Write : the Formation of a Popular Civic Identity in the French Letter Manual ». *Studies in Eighteenth-Century Culture*, no 22, p. 147-180.

_____. 1990. « Pour une histoire culturelle de la lettre : l'épistolier et l'état sous l'Ancien Régime », Colloque international, Cerisy-La Salle, *L'épistolarité à travers les siècles*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, p. 106-115.

_____. 1989. « The Politics of Epistolary Art ». *A New History of French Literature*. Denis HOLLER (dir publ.), Cambridge : Harvard University Press, p. 172-202.

_____. 1986. « The Letter Book as a Literary Institution 1539-1789 : Toward a Cultural History of Published Correspondances in France ». *Yale French Studies*, 71, p. 17-62.

_____. 1982. *Epistolarity : Approaches to a Form*. Columbus : Ohio University Press, 235 p.

ANGENOT, Marc. 1989. *La parole pamphlétaire*. Paris : Payot, coll. : « Langages et sociétés », 425 p.

ANONYME. 1843. *Le secrétaire français contenant des formules de Lettres de bonne année, de fête, de félicitation, de condoléances, de remerciement, d'affaires et de commerce ; de recommandation, de galanterie, et., suivies de la formule des lettres de change, billets à ordre, quittance, etc.* Québec, T. Cary, 102 p

ANTL, Martine. 1994. « Écritures limites, voix de femme et réécriture du moi », *Romance languages annual*, no 6, p. 13-17.

ARENAL, Electa et Stacey SCHLAU. 1989. *Untold Sisters : Hispanic Nuns in their Own Works*. Albuquerque : University of New Mexico Press, 450 p.

ARROU-VIGNOD, Jean-Philippe. 1993. *Le discours des absents*. Paris : Gallimard, 123 p.

BARBEY D'AUREVILLY, Jules. 1893. *Littérature épistolaire*. Paris : A Lemoine, 374 p.

BARTHES, Roland. 1977 « La lettre d'amour ». *Fragments d'un discours amoureux*, Paris : Seuil, p. 187-189.

BEAUJOUR, Michel. 1980. *Miroirs d'encre : rhétorique de l'autoportrait*. Paris : Seuil, 375 p.

BEAULIEU, Jean-Philippe. 1990. « Le statut des *Lettres Portugaises* dans les formes épistolaires du XVII^e siècle ». *Orbis Litterarum*, 45, p. 300-340.

BELLET R. (dir. publ.), *L'Aventure dans la littérature populaire au XIX^e siècle*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 220 p.

BENNINGTON, Geoffrey. 1990. « Postal politics and the institution of Nation ». Homi K. Bhabha (dir. publ.), *Nation and Narration*, Londres et New York : Routledge, p. 121-137.

BENSTOCK, Shari. (dir. publ.). 1988. *The Private Self : Theory and Practice of Women's Autobiographical Writing*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 319 p.

BÉRUBÉ, Georges et Marie-France Silver. 1996. *La lettre au XVIII^e siècle et ses avatars*. Actes du colloque de Toronto (29 avril-1er mai 1993), Toronto : GREF, 420 p.

BERTHIAUME, Pierre. 1990. *L'aventure américaine au XVIII^e siècle : du voyage à l'écriture*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, coll. : « Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française », 27, 487 p.

BEUGNOT, Bernard. 1987. « L'invention épistolaire à la manière de soi ». Actes du Colloque *Les Correspondances*, Cerisy-Lasalle : *L'épistolarité à travers les siècles*. Stuttgart : Frank Steiner Verlag, p. 27-38.

_____. 1978. « Style ou styles épistolaire ? ». *RHLF*, vol. 78, no 6, nov.-déc., p. 939-952.

_____. 1974. « Débats autour du genre épistolaire. Réalité et écriture ». *RHLF*, no 2, p.195-202.

BIRON, Michel. 1996. « Configurations épistolaires et champ littéraire : le cas d'Alfred DesRochers et de Saint-Denys Garneau ». Benoît MELANÇON et Michel BIRON, *Lettres des années trente*. Ottawa : Le Nadir, p. 109-123.

BOCHENEK-FRANCZAKOWA, Regina. 1986. *Le roman épistolaire à voix multiples en France de 1761-1782. Problèmes de forme : destinataire-destinataire*. Cracovie : Presses de l'Université Jagellon, 144 p.

BOHLS, Elizabeth A. 1995. *Women Travel Writers and the Language of Aesthetics 1716-1818*. New York : Cambridge University Press, coll. : « Cambridge Studies in Romanticism », no13, 309 p.

BOIVIN, Aurélien. 1975. *Le conte littéraire québécois au XIX^e siècle : essai de bibliographie critique et analytique*. Montréal : Fides, 385 p.

BONNAT, J.-L. (dir. publ.). 1986. *Des mots et des images pour correspondre*, Actes du II^e colloque international de Nantes (13-15 septembre 1984), Nantes : Publication de l'Université de Nantes, 208 p.

_____. (dir. publ.). 1983. *Écrire. Publier. Lire. Les correspondances. Problématique et économie d'un genre littéraire*. Actes de colloque, Nantes (4 au 7 octobre 1982), Nantes : Publication de l'Université de Nantes, 474 p.

BONNAULT, Claude de 1934-35. « Introduction à la correspondance de Madame Bégon. 1748-1753 », *RAPQ*, Archives nationales du Québec, p. 1-3.

BONNEL, Roland. 1993. « De l'usage des points de suspension : le cas du roman épistolaire du XVIII^e siècle », *ALFA*, vol. 6, p. 89-123.

BOSSIS, Mireille (dir. publ.). 1994. *La lettre à la croisée de l'individuel et du social*. Paris : Kimé, 249 p.

_____. 1990. « Methodological Journeys Through Correspondances », *Yale French Studies*, p. 63-75.

BOYER, Henri. 1972. « Structuration d'un roman épistolaire : énonciation et fiction ». *Revue des langues romanes*, 80, p. 297-327.

BRAY, Bernard et Christoph STROZETZKI (dir. publ.).1995. *Art de la lettre. Art de la conversation à l'époque classique en France*, Actes du Colloque de l'AIRE de Wolfenbüttel (7-10 octobre 1991), Paris : Klincksieck, 372 p.

BRAY, Bernard. 1990. « La Louange, exigence de civilité et pratique épistolaire au XVII^e siècle ». *Revue XVII^e siècle*, no 167, p. 135-153.

_____. 1988. « L'image de l'amour dans la lettre amoureuse à l'époque classique ». *Mélanges offerts à Wolfgang Leiner*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, p. 619-637.

_____. 1987. « Treize propos sur la lettre d'amour ». *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture*, Stuttgart : Franz Steiner, p. 40-47.

_____. (dir. publ.). 1978. *La lettre au XVII^e siècle*. Actes du colloque du Collège de France (Paris, 26 nov. 1977), *RHLF*, no 6, p. 881-1048.

_____. 1973. « L'épistolière et son public en France au XVIII^e siècle » *Travaux de linguistique et de littérature*, Voll 11, no 2, p. 7-17.

_____. 1973. « L'épistolière au miroir. Réciprocité, réponse et rivalité ». *Marseille*, vol. 95, p. 23-29.

_____. 1967. *L'art de la lettre amoureuse des manuels aux romans (1550-1700)*. Paris : Mouton, 33 p.

BRENGUES, Jacques. 1984. « La correspondance amoureuse et le sacré ». *Revue des sciences humaines : « Lettres d'écrivains »*, no. 195, p.25-37.

BRIOT, Frédéric. 1994. *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur le mémorialiste d'Ancien Régime*. Paris, Seuil, 279 p.

BRUNET, Manon. 1994. « La réalité de la fausse lettre : observations pour une épistémologie appliquée de l'épistolarité ». *Tangence*, no 45, octobre, p. 26-49.

_____. 1993. « L'intimité de la lettre au XIX^e siècle : de la lettre cachetée à la lettre ouverte ». *Discours et pratiques de l'intime*, Manon Brunet et Serge Gagnon (dir.), Québec : IQRC, p. 133-150.

_____. 1993. « Les traités d'art épistolaire au XIX^e siècle québécois : rhétorique et code social ». *Recherches récentes sur l'Épistolaire français et québécois*, Département d'études françaises, Université de Montréal, p. 45-72.

_____. 1989. « Anonymat et pseudonymat au XIX^e siècle. L'envers et l'endroit de pratiques institutionnelles », *Voix & Images*, no 41, hiver, p. 168-182.

BRUNET, Manon, Vincent DUBOST, Isabelle LEFEBVRE et Marie-Hélène SAVARD. 1995. *Henri Raymond Casgrain épistolier : réseau et littérature au XIX^e siècle*. Québec : Nuit Blanche, 297 p.

BRUNETIÈRE, Ferdinand. 1898. *L'évolution des genres dans l'histoire de la littérature*. Paris : Hachette,

BRUSS, Elizabeth W. 1974. « L'autobiographie considérée comme acte littéraire ». *Poétique*, no 17, Paris, p. 14-26.

BUSS, Helen. 1993. *Mapping Ourselves : Canadian Women's Autobiography in English*. Montréal-Kingston : McGill-Queen's University Press, 237 p.

CANTIN, Annie. 1996. « Le journal d'Henriette Dessaulles : la contre-aventure ». *Voix & Images*, vol. XXI, 2, 62, p. 312-323.

CARLE, Anne-Marie. 1997. « Les récits des voyageuses : écrire hors de la maison du père ». *Le récit de voyage au XIX^e siècle : aux frontières du littéraire*, Montréal : Tryptique, p. 37-52.

CARTER, Kathryn. 1997. *Diaries in English by Women in Canada, 1753-1995 : An Annotated Bibliography*. Ottawa : CRIAW, p.

CARTER, Kathryn (dir. publ.). 2002. *The Small Details of a Life : Twenty Diaries by Women in Canada*, Toronto : University of Toronto Press, p.

CERTEAU, Michel de. 1982. *La fable mystique : XVI^e-XVII^e siècles*. Paris : Gallimard, coll. : « Bibliothèque des histoires », 414 p.

CHAMAYOU, Anne 1999. *L'esprit de la lettre : (XVIII^e siècle)*. Paris : Presses universitaires de France, coll. : « Perspectives littéraires », 202 p.

CHARBON, Paul. 1991. *Quelle belle invention que la poste!*. Paris : Gallimard, coll. : « Découvertes », 144 p.

CHAREWATUK, Karen et Ulrike Wiethaus. 1993. *Dear Sister : Medieval Women and the Epistolary Genre*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press, coll. : « Middle Ages », 215 p.

CHARTIER, Roger et Alain BOURREAU (dir. publ.). 1991. *La Correspondance. Les usages de l'écrit au XIXe siècle*, Paris : A. Fayard, 462 p.

CHOUILLET, Anne-Marie. 1992. « La correspondance ». Béatrice Didier et Jacques Neefs, *Chantiers révolutionnaires. Sciences, musique architecture*, Paris : Presses universitaires de Vincennes, coll. : « Manuscrits modernes », p. 39-42.

CONRAD, Margaret (dir. publ.). 1995. *Intimate Relations : Family and Community in Planter Nova Scotia. 1759-1800*. Fredericton : Acadiansis Press, 298 p.

_____. 1982. *Recording Angels : The Private Chronicles of Women from the Maritime Provinces of Canada, 1750-1950*. Ottawa : Les documents de l'ICREF, 36 p.

CONRAD, Margaret, Toni LAIDLAW et Donna SMYTH. 1988. *No place Like Home : Diaries and Letters of Nova Scotia Women. 1771-1938*. Halifax : Formac, 905 p.

CONTAT, Michel et Philippe LEJEUNE. (dir. publ.). 1991. *L'Auteur et le manuscrit*. Paris : Presses universitaires de France, coll. : « Perspectives critiques », 197 p.

COUTIN, Jean. 1997. « Diderot et les paradoxes épistolaires », *Spirale*, no 156, sept. Octobre, p. 16-17.

CUÉNIN, Micheline. 1978. « La lettre éducatrice de la sensibilité : l'exemple de Voiture ». *RHLF*, no 6, novembre-décembre, p. 922-933.

DAUMAS, Maurice. 1993. « Manuels épistolaires et identité sociale (XVIe-XVIIIe siècle). *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Vol. 40, no 4, octobre décembre, p. 529-556.

DAUPHIN, Cécile et Danièle POUBLAN. 1995a. *Ces bonnes lettres : une correspondance familiale au XIX^e siècle*. Paris : Albin-Michel, 396 p.

DAUPHIN, Cécile. 1995. « Pour une histoire de la correspondance familiale ». *Romantisme*. No 90, p. 89-99

DAWSON, Deidre. 1992. « Visual image and Verbal Texts Reflections on the Letter in Seventeenth and Eighteenth Century Painting ». *RS/SI*, Association canadienne de sémiotique, vol. 12, p. 158-182.

DEJEAN, Joan. 1988. « La lettre amoureuse revue et corrigée. Un texte oublié de Madeleine de Scudéry ». *RHLF*, no.1, jan.-fév., p. 17-22.

DEL LITTO, V. (dir. publ.). 1978. *Le Journal intime et ses formes littéraires*. Actes du colloque organisé par le Centre d'études stendhaliennes de l'Université de Grenoble III, septembre 1975, Genève : Droz, coll. : « Histoire des idées et critique littéraire », no 175, 330 p.

DEMORIS. 1975. *Le roman à la première personne. Du classicisme aux Lumières*. Paris : A. Colin, coll. : « Publications de la Sorbonne », 497 p.

DERRIDA, Jacques. 1980. *La carte postale. De Socrate à Freud et au-delà*. Paris : Flammarion, 288 p.

DESRIVIÈRES, Guy et Honorius PROVOST. 1988. « Les premiers bureaux de poste à Québec », *Cap-aux-Diamants*, vol. 4, no 1, printemps, p. 53-55.

DIAZ, Brigitte et Siess, Jürgen (dir. publ.). 1998. *Correspondance et formation littéraire*. Actes du colloque de Caen (9-10 février 1996), Caen : Presses universitaires de Caen, coll. : « Elsenieur », no 13, 133 p.

DIAZ, Brigitte. 1998. « Les femmes à l'école des lettres ». *L'épistolaire un genre féminin ?*, Christine Planté (dir. publ.), Paris : Honoré Champion, p. 133-150.

_____. 1996. « L'épistolaire et la connivence féminine : lettres de Manon Philipon aux sœurs Cannet (1767-1780) ». *La lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*, Georges BÉRUBÉ et Marie-France SILVER (dir. publ.), Toronto : GREF, coll. : « Dont actes », no 14, p.141-157.

DIAZ, José Luis. 1998. « La féminité de la lettre dans l'imaginaire critique du XIXe siècle ». *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Christine Planté (dir. publ.), Paris : Honoré Champion, p. 153-177.

_____. 1995. « Le XIXe siècle devant les correspondances ». *Romantisme*, no 90, p. 5-26.

DIBBON, P. 1976. « Les échanges épistolaires dans l'Europe savante du XVII^e siècle ». *Revue de Synthèse*, no 81-82, p. 31-50.

DIDIER, Béatrice. 1976. *Le journal intime*. Paris : Presses universitaires de France, coll. : « Littératures modernes », no 12, 205 p.

DUBOST Jean-François. 1990. *Significations de la lettre de naturalité XVI^e et XVII^e siècles*. Badia Fiesolena (Italie) : European University Institute, 37 p.

DUCHÊNE, Roger. 1990. « Le mythe de l'épistolière : Mme de Sévigné ». *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture*, Mireille Bossis et Charles A. Porter (dir. publ.), Stuttgart : Franz Steiner Verlag, p. 11-19.

_____. 1976. « L'esthétique de la négligence ». *Œuvres et critiques*, nos 1-2, p. 113-127.

DUCHÊNE, Roger. 1992. *Madame de Sévigné et la lettre d'amour*. Paris : Klincksieck, 436 p.

_____. 1978. « Le lecteur de lettres ». *RHLF*, LXXVIII, p. 977-993.

_____. 1976. « Du destinataire au public ou les métamorphoses d'une correspondance privée ». *RHLF*, no. 1, p.

_____. 1976. « L'esthétique de la négligence », *Œuvres et critiques*, nos 1-2, p. 113-127.

_____. 1971. « Réalité vécue et art épistolaire : le statut particulier de la lettre ». *RHLF*, 71, p.177-194.

DUCHÊNE, Roger. 1976. « Madame de Sévigné et le style négligé », *Œuvres et critiques*, no 1-2, p. 113-127.

DU PLAISIR. 1975 (1683). *Sentiment sur les lettres et sur l'histoire avec des scrupules sur le style*. Édition critique avec notes et commentaires par Philippe Hourcade. Genève : Droz, coll. : « Textes littéraires français », no 216, 145 p.

DURANTON, Henri, Claude LABROSSE et Pierre RÉTAT. (dir. publ.) 1992. *Les Gazettes européennes de langue française (XVIIe-XVIIIe siècle)*. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 349 p.

DURUZ, Yvonne et Monique MOSER-VERREY. 1996. *La lettre au corps*, Lachenaie : Édition d'art La Sauvagine, coll. : « Art actuel », no 1, 26 p.

FABRE, Daniel (éd.). 1993. *Écritures ordinaires*, Paris, Centre Georges Pompidou-P.O.L., 378 p.

FAVRET, Mary A. 1993. *Romantic Correspondance. Women, Politics and the Fiction of Letters*. Cambridge et New York : Cambridge University Press, 268 p.

FERLAND, Rachel. 2000. « Les Lettres au cher fils d'Élisabeth Bégon : à la limite du genre épistolaire », *Dires*, vol. 10, no 1 automne, p. 14-15.

FRUMAN, Norman. 1981. « Some Principles of Epistolary Interpretation ». *Centrum*, vol. 1, automne, p. 93-107.

FUMAROLI, Marc. 1977. *Paysages baroques et paysages romantiques. Le roman par lettres*. Paris : Société d'éditions des Belles Lettres, 375 p.

_____. 1971. « Les mémoires du XVIIe siècle au carrefour des genres en prose », *Dix-septième siècle*, no 94-95, p. 7-37.

FUMAROLI, Marc. 1978. « Genèse de l'épistolographie classique : rhétorique humaniste de la lettre de Pétrarque à Juste Lipse ». *RHLF*, vol. 78, no 6, nov.-déc., p. 886-900.

FUNCK-BRENTANO, F. 1926. *Les lettres de cachet*. Paris : s.n., non paginé.

- GADOURY, Lorraine. 1999. *La famille dans son intimité. Échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIIIe siècle*, Hurtubise HMH, coll. : « Cahiers du Québec », no 120, 185 p.
- GÉRARD, Mireille. 1978. « Art épistolaire et art de la conversation. Les vertus de la familiarité ». *RHLF*, no 6, novembre-décembre, p. 958-974.
- GEUDET, G. 1984. « Archéologie d'un genre : les premiers manuels français d'art épistolaire ». *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V. L. Saunier*, Genève : Droz, coll. : « Travaux d'humanisme et de Renaissance », no 202, p. 72-83.
- GIRAUD, Yves. 1977. *Bibliographie du roman épistolaire en France des origines à 1842*. Fribourg : Éditions universitaires, 137 p.
- GOFFMAN, Erving. 1974. *Rites d'interaction*. Paris : Minuit, coll. : « Le sens commun », 230 p.
- GOLDSMITH, Elizabeth C. 1989. *Writing the Female Voice : Essays on Epistolary Literature*. Londres : Pinter, 296 p.
- GRASSI, Marie-Claire. 1998. *Lire l'épistolaire*, Paris : Dunod, coll. : « Lettres SUP », 194 p.
- _____. 1996. « Épistoliers au XVIIIe siècle ». *La Lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*, Actes du colloque international tenu au Collège universitaire Glendon, Université York, Toronto Canada (29 avril-1er mai 1993), Georges Bérubé et Marie-France Silver (dir. publ.) Toronto : Éditions du GREF, p. 91-105
- _____. 1996. « Naissance d'un nouveau modèle : l'apparition de Mme de Sévigné dans les traités d'art épistolaire ». *RHLF*, no 96, *Images de Mme de Sévigné*, p. 378-393.
- _____. 1994a. *L'art de la lettre au temps de la Nouvelle Héloïse et du romantisme*. Genève : Slatkine, 366 p.
- _____. 1994. « L'art épistolaire français (XVIII^e et XIX^e siècles ». *Pour une histoire des Traités de savoir-vivre en Europe*, Alain MONTANDON (dir. publ.), Clermont-Ferrand : Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Clermont-Ferrand, coll. : « Littérature », 478 p.
- _____. 1994. « Le savoir-vivre au féminin ». *Du goût, de la conversation et des femmes*, Alain Montandon (dir. publ.), Clermont-Ferrand : Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 232 p.
- _____. 1994. *L'art de la lettre au temps de la Nouvelle Héloïse et du romantisme*. Genève : Slatkine, 366 p.

_____. 1993. « Langage et pratique du deuil-autour des faire-part et des lettres de consolation XVII^e -XX^e siècles ». *Savoir mourir*, Christine et Alain MONTANDON (dir. publ.), Paris : l'Harmattan, 310 p.

_____. 1991. « La rhétorique épistolaire ou l'art de parler de soi ». *Igitur*, no 1, p. 27-37.

_____. 1990. « Des lettres qui parlent d'amour ». *Romantisme*, no 68, p. 23-32.

_____. 1981. « Un révélateur de l'éducation au XVIII^e siècle : expression de la vie affective et correspondances intimes ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXVIII, p. 174-184.

GREIMAS, Algirdas (dir. publ.). 1988. *La Lettre : approches sémiotiques*. Fribourg : éditions universitaires, no 9, 147 p.

GUENOUN, Solange. 1984. « Séparation, séduction, épistolarité : la geste épistolaire ». *Les visages de l'amour au XVII^e siècle*, 13^e colloque C. M. R, 17, Toulouse : Publications Université Toulouse-Le-Mirail, 287 p.

GUSDORF, Georges. 1993. *Mémoire et personne*, Paris : Presses universitaires de France, coll. : « Dito », 2 v.

_____. 1991. *Les écritures du moi*. Paris : Odile Jacob, 430 p.

_____. 1991. *Auto-bio-graphie*. Paris : Odile Jacob, 504 p.

_____. 1956. « Conditions et limites de l'autobiographie ». *Formen des Selbstdarstellung : Analekten zu einer Geschichte des literarischen Selbstporträts*, Gunter REICHENKRON et Erich HAASE (dir. publ.), Berlin : Dunker et Humblot, p. 105-123.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève. 1992. *Voltaire dans ses lettres de jeunesse 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVII^e siècle*. Paris : Klincksieck, 394 p.

_____. 1991. « Quelques métaphores de la lettre dans la théorie épistolaire au XVII^e siècle : flèche, miroir, conversation ». *Revue XVII^e siècle*, juillet-sept. no 172, p. 244-257.

HART, Susan. 2001. « Dismissing Voices of Resistance ? Adolescents Girls and « Teen Angst » Poetry », *Atlantis*, 25, no 2, Pintemps-été, p. 3-12.

HARRISON, Jane B. 1997. *Adieu pour cette année : la correspondance au Canada 1640-1830*, Montréal : XYZ, 181 p.

HAY, Louis. 1989. *De la lettre au livre : sémiotique des manuscrits littéraires*. Paris : éditions du CNR, 195 p.

HÉBERT, Pierre. 1987. « Jalons pour une narratologie du journal intime : le statut du récit dans le journal d'Henriette Dessaulles », *Voix & Images*, vol. 37, automne, p. 140-156.

_____. « Pour une évolution de la littérature personnelle au Québec : l'exemple du journal intime ». *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, no 9 La littérature personnelle, hiver-printemps, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, p. 13-22.

HÉBERT, Pierre et Marilyn BASZCZYNSKI. 1988. *Le journal intime au Québec. Structure, évolution, réception*. Montréal : Fidès, 209 p.

HJORT, Mette. 1993. *The Strategy of Letters*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 267 p.

HOROWITZ, Louise K. 1981. « The Correspondance of Mme de Sévigné : Letters or Belles-Lettres ? ». *French Forum*, vol. 6, p. 13-27.

HOWLAND, John W. 1991. *The Letter Form and the French Enlightenment. The Epistolary Paradox*. New York : Peter Lang, coll. : « American University Studies », II, 126, 191 p.

JAMET, Maurice. 1980. *150 ans d'histoire postale des anciennes colonies françaises des origines à 1860*, Paris : Madeleine Jamet, 295 p.

JENSEN, Katharine Ann. 1995. « Men's Models of Feminine Epistolarity, or How to Write Like a Woman in Seventeenth-Century France ». *Writing Love : Letters, Women and the Novel in France 1605-1776*. Carbondale : Southern Illinois University Press, coll. : « Ad Feminam », p. 9-35.

KADAR, Marlene. 1992, « Coming to Terms : Life Writing—from Genre to Critical Practice ». *Essays on Life Writing : From Genre to Critical Practice*, Marlene Kadar (édit.), Toronto, Buffalo et Londres : University of Toronto Press, p. 3-16.

KAPP, Volker, 1994. « La langue française et l'art épistolaire : transitions du XIXe siècle ». *Romantisme*, no 86, p. 13-24.

_____. 1990. « L'art épistolaire dans les manuels littéraires scolaires du XIX^e siècle ». Colloque international « Les correspondances », (Cerisy-Lasalle, 1987) *L'épistolarité à travers les siècles*, Stuttgart : Franz Steiner Verlag, p. 116-126.

KATRIEL, Tamar et Thomas FARRELL. 1991. « Scrapbooks as Cultural Texts: An American Art of Memory ? ». *Text and Performance Quarterly*, vol. 11, no 1 (1991) 1-17

KAUFMANN, Linda S. 1992. *Epistolary Modes in Modern Fiction*. Chicago : Chicago University Press, 278 p.

_____. 1986. *Discourse of Desire. Gender, Genre and Epistolary Fictions*. London : Cornell University Press, 331 p.

KAUFMANN, Vincent. 1993. « Life by Letter ». *October*, no 61-64, Cambridge, Mass : M.I.T. Press, p. 91-106.

_____. 1990. *L'équivoque épistolaire*. Paris : Les éditions de Minuit, 201 p.

LAMONDE, Yvan. 1994. « L'historien des idées et la littérature personnelle », *Tangence*, no 45, octobre, p. 10-15.

_____. 1983. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, coll. : « Instruments de travail », no 9, 275 p.

LANDELS, Isabelle. 1947. *La correspondance de madame Bégon*. thèse de doctorat en histoire, Département d'histoire, Université Laval, Québec, 238 f.

LANSON, Gustave. 1965 (1895). « Sur la littérature épistolaire ». *Essais et méthode de critique et d'histoire littéraire*, Henri Peyre (dir. publ.), Paris : Hachette, p. 259-289.

LARTHOMAS, Pierre. 1990. « Mauvillon théoricien du style épistolaire ». *Langue, Littérature du XVII^e et du XVIII^e siècle*, Paris : Sedes, p. 477-485.

LEBRUN-PÉZÉRAT, Pierrette et Danielle POUBLAN. 1996. *La lettre et le politique*. Actes du colloque de l'AIRe de Calais 17-19 septembre 1993, Paris : Honoré Champion, 269 p.

LEE Carrell, Susan. 1982. *Le soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire. Étude d'une forme monophonique de la littérature épistolaire*. Paris et Tübingen : Jean-Michel Place et Gunter Narr, coll. : « Études littéraires », no 12, 135 p.

LE GUILLOU, Louis. 1990. « Épistolarité et Histoire littéraire ». *L'épistolarité à travers les siècles*, Mireille Bossis et Charles A. Porter (dir. publ.), Stuttgart : Franz Steiner, p.99-105.

LE HUENEN, Roland et Paul PERRON. 1983. « Les lettres à Madame Maska : métalangage du roman et représentation romanesque ». *Revue des sciences humaines*, no 195, p. 25-40.

LE HUENEN, Roland. 1987. « Le récit de voyage : l'entrée en littérature ». *Études littéraires*, vol. 20, no 1, printemps-été, p. 45-61.

LEJEUNE, Philippe. 1993. *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*. Paris : Seuil, coll. : « La Couleur de la vie », 454 p.

_____. (dir. publ.). 1993. *Le journal personnel*. Nanterre : Université Paris X, coll. : « RITM », 245 p.

_____. 1990. « Le pacte autobiographique (bis) », *Moi aussi*, coll. : « Poétique », Paris : Seuil, p. 13-35.

_____. 1990. « Autobiographie et récit de vie ». *Le Grand Atlas des littératures*, Paris : Encyclopædia Universalis, 435 p.

_____. 1986. *Je est un autre : l'autobiographie de la littérature aux médias*. Paris : Seuil, coll. : « Poétique », 332 p.

_____. 1980. *Le pacte autobiographique*. Paris : Seuil, coll. : « Poétique », 357 p.

_____. 1971. *L'autobiographie en France*. Paris : Armand Colin, 272 p.

LEJEUNE, Philippe et Catherine VIOLLET. 2000. *Genèses du Je : manuscrits et autobiographie*. Paris : CNRS, 245 p.

MAC ARTHUR, Elizabeth Jane. 1990. *Extravagant Narratives : Closure and Dynamics in the Epistolary Form*. Princeton, N.-J. : Princeton University Press, 297 p.

MAC CALL SAINT-SAËNS, Ann. 1995. « Du bas-bleuisme et des correspondantes : Marie-d'Agoult, Hortense Allart et la surrenchère épistolaire ». *Romantisme*. No 90, p. 77-88.

MAGNAN, André. 1993. *Expériences limites de l'épistolaire : lettres d'exil, d'enfermement, de folie*. Actes du colloque de l'AIRE, Caen, 16-18 juin 1991, Paris : Honoré Champion, 432 p.

MEILLEUR, Jean-Baptiste. 1845. *Court traité sur l'art épistolaire*. Montréal : F. Cinq-Mars, ICMH, no 41055.

MELANÇON, Benoît et Pierre Popovic (dir. publ.). 1994. *Les femmes de lettres. Écriture féminine ou spécificité générique ?*. Actes du colloque CULSEC, Montréal, 15 avril 1994, 162 p.

_____. (dir. publ.). 1993. *Les Facultés des Lettres. Recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*. Actes du colloque CULSEC, (Montréal 15 avril 1993), 241 p.

MELANÇON, Benoît, 1998. « La configuration épistolaire : lecture sociale de la correspondance d'Élisabeth Bégon ». *Lumen*, Société canadienne d'études du XVIIIe siècle, XVI, p.

_____. 1996. *Diderot épistolier. Contribution à une poétique de la lettre familière au XVIII^e siècle*. Montréal : Fidès, 501 p.

_____. 1991. *Diderot épistolier. Éléments pour une poétique de la lettre au XVIIIe siècle*. Montréal : Université de Montréal, Thèse de doctorat, sept., 2 vol., 495 p.

MELANÇON, François et Paul-André DUBOIS. 1999. « Les amitiés féminines et la construction de l'espace savant du 18^e siècle ». *Érudition et passion dans les écritures intimes*, Manon Brunet (dir. publ.), Québec : Nota Bene, p. 97-113

MESNARD, Pierre. 1967. « Le commerce épistolaire comme expression de l'individualisme humaniste ». *Individu et société à la Renaissance*, Paris : Presses universitaires de France, p.

MEYER, Eva. 1988. « Letters or the Autobiography of Writing ». *Discourse*, vol 10, no.1, automne-hiver, p.78-88

MISSAC, Pierre. 1981. « La correspondance comme genre littéraire et phénomène sociologique ». *Critique*, t. 37, no. 415, p. 1317-1343.

MONICAT, Bénédicte. 1996. *Itinéraires de l'écriture au féminin. Voyageuses du XIX^e siècle*. Amsterdam : Rodopi, 153 p.

MONTALBETTI, Christine. 1998. « Entre écriture du monde et réécriture de la bibliothèque. Conflit de la référence et de l'intertextualité dans le récit de voyage au XIX^e siècle ». *Miroirs de textes. Récit de voyage et intertextualité*, Sophie LINON CHIPON, Véronique MAGRI-MOURGUES et Sara MOUSSA (dir. publ.), Nice : Publication de la faculté des lettres, arts et sciences humaines de Nice, Nouvelle série, no 49, p. 3-16.

MONTALBETTI, Christine. 1997. *Le voyage, le monde et la bibliothèque*. Paris : Presses universitaires de France, coll : « Écriture », 259 p.

MONTANDON, Alain. 1992. *Les formes brèves*. Paris : Hachette, coll. : « Contours littéraires », 176 p.

MORABITO, Rafaëlle. 1988. « Tradition épistolaire et épistolarité restreinte : *Orbis Litterarum*, no 40, p.

MORGAN, Janice. 1992. « Femmes et genres littéraires : le cas du roman autobiographique ». traduit de l'américain par Claude Tatilon, *Protée : Elle signe*, automne, p. 27-34.

MOSER-VERREY, Monique. 1987. « Deux échos québécois de grands romans épistolaires du dix-huitième siècle français ». *Voix et Images*, vol.XII, no 3 (36), printemps, p. 512-522.

MOUREAU, François (dir. publ.) 1993. *De bonne main : la communication manuscrite au XVIII^e siècle*. Paris/Oxford : Universitas/Voltaire Foundation, 194 p.

_____. 1982. « Pour un dictionnaire des nouvelles à la main ». *Le journalisme d'Ancien Régime*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 11-26.

- NEUMAN, Shirley. 1992. « Autobiography : From Different Poetics to a Poetics of Differences ». *Essays on Life Writing : From Genre to Critical Practice*. Marlene Kadar (édit.), Toronto : University of Toronto Press, p. 213-230.
- NIES, Fritz. 1978. « Un genre féminin ? ». *RHLF*, no 6, novembre-décembre, p. 995-1013.
- OLNEY, James. 1980. *Autobiography : Essays Theoretical and Critical*. Princeton : Princeton University Press, p.3-27.
- OUELLET, Réal. 1996. « Épistolarité et relation de voyages ». *La lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*, Georges Bérubé et Marie-France Silver (dir. publ.), Actes du colloque de Toronto, 29 avril au 1er mai 1993, Toronto : GREF, p. 179-200.
- _____. 1968. « Deux théories romanesques au XVIIIe siècle : le roman bourgeois et le roman épistolaire ». *Études littéraires*, août, p. 233-250.
- PASCAL, Jean-Noël. 1989. « De la lettre au roman : sur l'entrée en littérature de Julie de L'Espinasse ». *Dix-huitième siècle*, no 21, p. 381-393.
- PASQUALI, Adrien. 1994. *Le Tour des Horizons. Critique et récits de voyages*. Paris : Klincksieck, coll. : « Littérature des voyages », no 8, 182 p.
- PERROT, Michelle. 1990. « Le secret des correspondances au XIXe siècle ». *L'épistolarité à Travers les siècles, Geste de communication et / ou d'écriture*, Mireille Bossis et Charles A. Porter (dir. publ.), Stuttgart : Franz Steiner Verlag, p. 184-196.
- PERRY, Ruth. 1980. *Women, Letters and the Novel*. New York : AMS Press, coll. : « AMS Studies in the Eighteenth Century », no 4, 218 p.
- PEYSER, Joseph L. 1992. *Letters from New France : The Upper Country 1686-1783*. Urbana : University of Illinois Press, 248 p.
- PLANTÉ, Christine. (dir. publ.). 1998. *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Paris : Honoré Champion, 302 p.
- RAJOTTE, Pierre, CARLE, Anne-Marie, COUTURE, François. 1997. *Le récit de voyage au XIXe siècle : aux frontières du littéraire*, Montréal : Triptyque, 282 p.
- REID, Martine. 1990. « Écriture intime et destinataire ». *ZFSL*, vol. 18, p. 20-26.
- RELYEA, Susanne. 1984. « Elle se nomme : la représentation et la lettre dans *La princesse de Clèves* », *Onze nouvelles études sur l'image de la femme dans la littérature française du XVIIe siècle*, Wolfgang Leiner (dir. publ.), Tübingen/Paris : Gunter Narr/Michel Place, p. 109-119

- ROBITAILLE, Martin. 2000. « Du rapport à l'image dans les lettres d'Élisabeth Bégon ». *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, no 4, p. 41-57 et p. 249-250.
- ROSSET, Clément. 1980. « L'écriture épistolaire ». Paris, *Nouvelle Revue française*, no 329, p. 89-98.
- ROY, Fernand. 1991. « La princesse de Clèves : de la mise en fiction de la lettre comme condition de sens ». *La littérature*, Louise Milot et Fernand Roy (dir. publ.), Sainte-Foy : PUL, p. 81-94.
- ROY, Julie. 1995. *Karen Blixen : de l'épistolaire à l'autobiographie ou le « je » en quête d'identité (s)*. Mémoire de maîtrise sous la direction de Barbara Havercroft, Département d'études littéraires, Université du Québec à Montréal, 136 f.
- SILVER, Marie-France et Marie Laure Girou-Swidorski (dir. publ.) 2000. *Femmes en toutes lettres : les épistolaires du XVIIIe siècle*. Oxford : Voltaire Foundation, 277 p.
- SMITH, Sidonie. 1987. *A Poetics of Women's Autobiography*. Bloomington : Indiana University Press, 211 p.
- SPITZ, Huguette. 1985. *Les écrivains publics*. Le Puy : C. Bonneton, 234 p.
- STEWART, Joan Hinde. 1989. « La lettre et l'interdit ». *Romanic Review*, novembre, p. 521-528.
- STANTON, Domna. 1984. *The Female Autograph*. New York : New York Literary Forum, 244 p.
- STROZETSKI, Roger. 1984. *Rhétorique de la conversation*. Paris : Tübingen, coll. : « Biblio », no 17, 307 p.
- STROZETSKI, Christoph et Bernard Bray. 1995. *Art de la lettre et art de la conversation à l'époque classique en France*. Actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991. Paris : Klincksieck, coll. : « Actes et colloques », no 46, 372 p.
- TATON, René. 1976. « Le rôle et l'importance des correspondances scientifiques aux XVII^e et XVIII^e siècles ». *Revue de synthèse*, XCVII, 81-82, janvier-juin, p. 22-39.
- THIESSE, Anne-Marie. 1985. « Le roman populaire d'aventure : une affaire d'hommes ». *L'aventure dans le roman populaire du XIXe siècle*, p. 199-208.
- TVERDOTA, György (dir. publ.) 1994. *Écrire le voyage*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 272 p.
- VAN ROEY-ROUX, Françoise. 1983. *La littérature intime du Québec*. Montréal : Boréal Express, 254 p.

VERDIER, Gabrielle. 1983. « Gender and Rhetoric in Some Seventeenth-Century Love Letters ». *L'Esprit Créateur*, 23, 2, été, p. 45-57.

VERSINI, Laurent. 1979. *Le roman épistolaire*. Paris : Presses universitaires de France, coll. : « Littératures Modernes », 264 p.

VIALA, Alain. 1981. « La genèse des formes épistolaires en français et leurs sources latines et européennes ». *Revue de littérature comparée*, vol. 218, p. 168-183.

VOISÉ, Waldémar. 1976. « L'art épistolaire, son passé et son avenir ». *Revue de synthèse*, vol. 97, nos 81-82, p. 23-29.

VOISINE, Jacques. 1995. « L'art épistolaire entre 1760 et 1820. Allemagne, Angleterre, France. » *Un espace pour soi : solitude et écriture épistolaire*, Alain Montandon (dir. publ.), Grenoble : Ellug, 241 p.

WATSON, Julia. 1993. « Toward an Anti-Metaphysics of Autobiography ». *The Culture of Autobiography : Constructions of Self-Representation*, Robert Folkenflik (édit.), Stanford : Stanford University Press, p. 57-79.

WEBER, Florence. 1995. « La lettre et les lettres : codes graphiques, compétences sociales. Des outils pour l'analyse des écritures ordinaires ». *Genèse*, janvier, p. 152-165.

WOLFZETTEL, Friedrich. 1996. *Le discours du voyageur : pour une histoire littéraire du récit de voyage en France : du Moyen Age au XVIIIe siècle*. Paris : Presses universitaires de France, coll. : « Perspectives littéraires », 334 p.

2.2 Monographies et articles sur l'histoire des femmes et la critique au féminin

AEBISCHER, Véréna et Claire-A. FOREL, (dir. publ.). *Parlers masculins, Parlers féminins*. Neuchâtel, Suisse : Delachaux & Niestlé, coll. : « Texte de base en psychologie », 197 p.

ALCOFF, Linda. 1997. « Cultural feminism versus Post-Structuralism : The Identity Crisis in Feminist Theory ». *The Second Wave : A Reader in Feminist Theory*, Linda Nicholson (dir. publ.), New York : Routledge, p. 330-355.

ANDERSON, Jaynie. 1997. *Judith*. Paris : Regard, 92 p.

ANDERSON, Karen. 1991. *Chain her by One Foot : The Subjugation of Women in Seventeenth-Century New France*. Londres/New York : Routledge, 247 p.

ANGERS, Denise et Christine PIETTE. 1988. « Critique féministe et histoire ». *Les Cahiers de recherche du GREMF*, Roberta Mura (dir. publ.), Université Laval, vol. 1, cahier 19, p. 7-21.

ARENDETT, Hannah. 1961 (1958). *Condition de l'homme moderne*. trad.de l'américain par Georges Fradier. Paris : Calmann-Lévy, coll. : « Liberté de l'esprit », 368 p.

ARMOUR, Moira et Pat STANTON. 1990. *Canadian Women in History : a Chronology*. Toronto : Green Dragon Press, 173 p.

BONNET, Marie-Jo. 1984. « Adieux à l'histoire... ». *Stratégies des femmes*, collectif Femmes et sociétés, Paris : Tierce, p. 363-372.

BORDO, Susan. 1994. « Feminism, Postmodernism, and Gender Skepticism ». *Theorizing Feminism : Parallel Trends in the Humanities and Social Sciences*, Anne C. Hermann et A. J. Stewart (dir. publ.), Westview Press, p.458-481.

BOUCHARDEAU, Huguette. 1977. *Pas d'histoire, les femmes. 50 ans d'histoire des femmes :1918-1968*, Paris : Syros, 237 p.

BOUCHER, Jacques et André MOREL. 1970. « L'histoire de la condition juridique et sociale de la femme au Canada français ». *Livre du centenaire du code civil, t. 1, Le droit dans la vie familiale*, Montréal : PUM, p.155-167.

BOURDIEU, Pierre. 1998. *La domination masculine*. Paris : Seuil, coll. : « Liber », 142 p.

BOYNART-FROT, Janine. 1981. « Les femmes dans l'histoire littéraire québécoise ». *Voix et Images*, automne, p. 147-167

BOURASSA, Napoléon. 1887. *Nos grands-mères : discours prononcé devant la Société des Dames de Charité de Montréal*. Montréal : Librairie Saint-Joseph, 109 p.

BRADBURY, Bettina. 1998. « Debating Dower : Patriarchy, Capitalism and Widows Rights in Lower Canada ». *Power, Place and Identity : Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*. Montréal :The Group, p. 55-78.

_____ (dir. publ.). 1992. *Canadian Family History : Selected Readings*. Toronto : Copp Clark Pitman, 443 p.

_____. 1990. « Devenir majeure. La lente conquête des droits ». *Cap-aux-Diamants*, no 21, printemps, p. 35-38.

BRIDENTHAL et KOONZ. 1977. *Becoming Visible. Woman in European History*. Boston, Houghton Mifflin Company, 510 p.

BRIQUET, Fortunée B. 1997 (1804). *Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France connues par leurs écrits ou par la protection qu'elles ont accordée aux gens de lettres, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours*. Paris : Indigo-Côté Femmes, coll. : « Des femmes dans l'histoire », 346 p.

BRODZKI, Bella et Celeste SCHENK (dir. publ.) 1988. *Life/Lines : Theorizing Women's Autobiography*. Ithaca : Cornell University Press, 363 p.

CARROLL, Berenice A. (dir. publ.) 1976. *Liberating Women's History. Theoretical and Critical Essays*. Urbana : University of Illinois Press, 434 p.

CIXOUS, Hélène. 1994. *L'histoire : (qu'on ne connaît jamais)*. Paris : Des femmes, 183 p.

CIXOUS, Hélène, Madeleine GAGNON et Annie LECLERC. 1977. *La venue à l'écriture*. Paris : Union générale d'éditions, coll. : « 10/18 », no 21, 151 p.

CIXOUS, Hélène et Catherine CLEMENT. 1975. *La jeune née*. Paris : Union générale d'éditions, coll. : « 10/18 », no 18, 296 p.

COATES, Colin M. Cecilia MORGAN. 2002. *Heroines and History : Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord*. Toronto : University of Toronto Press, 368 p.

COHEN, Ralph. 1986. « History and Genre ». *New Literary History*, vol. XVII, no 2, hiver, p. 203-218.

CORBIN, Alain, Jacqueline LALOUETTE, Michèle RIOT-SARCEY. 1991. *Femmes dans la cité. 1815-1871*. Grâne : Créaphis, 574 p.

COTT, Nancy. 1989. « What's in a Name ? The Limits of Social Feminism : Or Expanding the Vocabulary of Women's History ». *Journal of American History*, 76, décembre, p. 809-829.

COUCHAN, Jane. 1992. « Voyant que c'est d'une femme l'ouvrage... : la parole féminine à la Renaissance en France ». *Paroles rebelles*, ANDERSEN, Marguerite et Christine KLEIN-LATAUD (dir. publ.), Montréal, Remue-Ménage, p. 15-54.

CRAIG, Béatrice. 1992. « La femme face à la transmission du patrimoine au XIXe siècle : droit, coutume et pratiques » dans R. Bonnain, G. Bouchard et J. Goy, dir. *Transmettre, hériter, succéder. La reproduction familiale en milieu rural France-Québec, XVIIIe-XXe siècles*. Lyon/Paris/Villeurbanne, Presses Universitaires de Lyon/Écoles des hautes études en sciences sociales/Programme pluriannuel en sciences humaines Rhône-Alpes, p. 231-241.

DAIGLE, Johanne. 1997. « Femmes et religion : identité spécifique ou identité construite ? » F. Lautman (dir. publ.), *Ni Ève ni Marie. Luites et incertitudes des héritières de la Bible*, Genève : Labor et Fides, p..

_____. 1995. « D'histoire et de femmes... De la constitution d'un genre historique à la prise en compte du genre dans la construction du passé », dans Jacques Mathieu, (dir. publ.), *La mémoire dans la culture*, Québec : PUL, p. 235-253.

_____. 1991 « Femmes et histoires : l'autopsie du genre d'une science de l'Homme », dans Anne Decerf, (dir. publ.), *Les théories scientifiques ont-elles un sexe ?*, Moncton : Éditions d'Acadie, p. 249-266.

DARSIGNY, Maryse (dir. publ.). 1994. *Ces femmes qui ont bâti Montréal*. Montréal : Remue-Ménage, 627 p.

DAUPHIN, Cécile, Arlette FARGE, Geneviève FRAISSE et al. 1997. *De la violence et des femmes*. Paris : Albin-Michel, 201 p.

DAUPHIN, Cécile et Arlette FARGE. 2001. *Séduction et sociétés approches historiques*. Paris : Seuil, 346 p.

DAUPHIN, Cécile. 1995. « Questions posées à l'histoire culturelle des femmes. Les manuels épistolaires au XIXe siècle ». *Genèses*, no 21, décembre, p. 96-119.

_____. 1984. « Histoire d'un stéréotype : la vieille fille ». *Madame ou Mademoiselle. Itinéraire de la solitude féminine, 18^e 20^e siècles*, Arlette FARGE et Christine KLAPISH-ZUBER (dir. publ.), Paris : Arthaud-Montalba, p. 207-231.

DEFFAIN, Dominique Régis. 1991. « La place des femmes dans les Relations du R. P. Le jeune ». *Études canadiennes/Canadian Studies*, no 30, p. 57-72.

DEJEAN, Joan. 1995. « The Literary World at War, or, What Can Happen When Women Go Public ». *Going Public. Women and Publishing in Early Modern France*, Elizabeth C. Goldsmith et D. Goodman (dir. publ.), Ithaca/Londres : Cornell University Press, p. 116-128.

_____. 1988. « Classical Reeducation : Decanonizing the Feminine ». *Yale French Studies*, no 75, p. 23-39.

DESAIVE, Jean-Paul, Eric A. NICHOLSON, Michèle CRAMPE-CASNABET et Évelyne BERRIOT-SALVADORE. 1991. « D'elle, il est tant parlé », *Histoire des femmes*, Georges DUBY et Michèle PERROT (dir. publ.), Paris : Plon, t. 3, p. 269.

DRUMMOND, Grace Julia (dir. publ.) 1900. *Les femmes du Canada : leur vie et leurs œuvres / ouvrage colligé par le Conseil national des femmes du Canada, d'après le désir exprimé par l'Honorable Sidney Fisher, ministre de l'agriculture, pour être distribué à l'Exposition universelle de Paris*. s. l. : s.n. ; 474 p.

DUBY, Georges et Michelle PERROT (dir. publ.). 1993. *Femmes et histoire*. Paris : Plon, 197 p.

_____. (dir. publ.) 1992. *Images de femmes*. Paris : Plon, 189 p.

_____. (dir. publ.) 1991. *Histoire des femmes en Occident*. Paris : Plon, 5 vol.

DUBY, Georges et Philippe ARIÈS. 1999. *Histoire de la vie privée*. Paris : Seuil, coll. : « Points », no 260-264, 5 v.

DUCHÊNE, Roger. 2001. *Les précieuses ou Comment l'esprit vint aux femmes. Suivies de « Les véritables précieuses » ; « Les précieuses ridicules mises en vers » ; « Le grand dictionnaire des précieuses ou la clé de la langue des ruelles », 1660 ; « Le grand dictionnaire des précieuses », 1661. D'Antoine Baudeau de Somaize et autres annexes*, Paris : Fayard, 568 p.

DUMONT, Micheline, Michèle Jean, Marie LAVIGNE et Jennifer STODDART. 1982. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal : Quinze, 521 p.

DUMONT, Micheline, Michèle Jean, Marie LAVIGNE et Jennifer STODDART. 1992. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Édition révisée, Montréal : Le Jour, 646 p.

DUMONT, Micheline. 2001. *Découvrir la mémoire des femmes : une historienne face à l'histoire des femmes*. Montréal : Éditions du Remue-ménage, 159 p.

_____. 2000. « Un champ bien clos : L'histoire des femmes au Québec », *Atlantis*, vol. 25 no 1, automne/hiver, p. 102-118.

_____. 1986a. *Le mouvement des femmes : hier et aujourd'hui*. Ottawa : Institut canadien de recherches sur les femmes, 54 p.

_____. 1982. « Les Femmes de la Nouvelle-France : Étaient-elles favorisées ? », *Atlantis*, vol. 8, no 1, automne, p. 118-124.

EZELL, Margaret J. M. 1993. *Writing Women's Literary History*. Baltimore : John Hopkins University Press, 205 p.

_____. 1990. « The Myth of Judith Shakespeare : Creating the Canon of Women's Literature », *New Literary History*, vol. 21, no 3, printemps, p. 579-592.

FARGE, Arlette. 1997. *Des lieux pour l'histoire*. Paris : Seuil, coll. : « La librairie du XXe siècle », 148 p.

_____. 1992. *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIIIe siècle*. Paris : Seuil, coll. : « La librairie du XXe siècle », 317 p.

_____. 1989. *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil, coll. : « La librairie du XXe siècle », 152 p.

_____. 1984 « Pratiques et effets de l'histoire des femmes ». *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Michelle Perrot (dir. publ.), Marseille : Rivages, p. 18-35.

_____. 1983. « Dix ans d'histoire des femmes en France ». *Le Débat*, no 23, janvier, p. 161-166.

_____. (dir. publ.). 1982. *Le Miroir des femmes*. Paris : Montalba, coll. : « Bibliothèque bleue », 412 p.

FARGE, Arlette et Christiane KLAPISH-ZUBOR (dir. publ.). 1984. *Madame ou Mademoiselle. Itinéraires de la solitude féminine 18^e au 20^e siècle*. Paris : Arthaud-Montalban, 302 p.

FELLMAN, Anita Clair (dir. publ.). 1986. *Rethinking Canada : The Promise of Women's History*. Toronto : Copp Clark Pitman, 281 p.

FOULCHÉ-DELBOSC, Isabelle. 1977. « Women of Three Rivers ». Susan MANN TROFIMENKOFF et Alison PRENTICE (dir. publ.). *The Neglected Majority, Essays in Canadian Women's History*, Toronto : McClelland & Stewart Limited, p. 3-20.

FOWLER, Marian. 1982. *The Embroidered Tent : Five Gentlewomen in Early Canada*. Toronto : Anansi, 239 p.

FRAIBERG, Alison. 1992. « Defining Agency/Refining Resistance : Contemporary Quebec Women Writers and/in U.S. Feminist Theory ». *Women's Studies*, vol. 21, p. 57-73.

FRANÇOISE. 1900. « Les femmes canadiennes dans la littérature ». *Les femmes du Canada. Leurs vies leurs œuvres*, s.l., p. 209-215.

FRASER, Nancy. 1992 « Rethinking the public sphere : A contribution to the Critique of Actually Existing Democracy ». *Habermas and the Public Sphere*, Craig J. Calhoun (dir. publ.), Cambridge : MIT Press, coll. : « Studies in contemporary German social thought », 498 p.

GARTENBERG, Patricia, and Nena Thames Whittlemore. 1977. « A Checklist of English Women in Print, 1475- 1640 ». *Bulletin of Bibliography and Magazine Notes*, vol 34, no 1, p. 1-3.

GILBERT, Sandra M. et Susan GUBAR. 1979. *The Madwomen in the Attic : the Women Writer and the Nineteenth-Century Imagination*. New Haven : Yale University Press, 719 p.

GONCOURT, Edmond et Jules de. 1982. *La femme au dix-huitième siècle*. Paris : Flammarion, coll. : « Champs », no 95, 389 p.

GOODMAN, Dena et Élizabeth C. GOLDSMITH. 1995. *Going Public. Women and Publishing in Early Modern France*. Ithaca : Cornell University Press, coll. : « Reading Women Writing », 249 p.

GOODMAN'S, Mrs. 1827. *First Step in History : Dedicated to the Young Ladies of Canada*. Montréal : J. Lane, 31 p.

GREEN, Mary Jean. 2001. *Women and Narrative Identity : Rewriting the Quebec National Text*, Montréal/Kingston : McGill/Queen's University Press, 197 p.

GREEN, Mary Jean. 1986. « The Literary Feminists and the Fight for Women's Writing in Quebec ». *Revue d'études canadiennes*, vol. 21, no 1, printemps, p. 128-143.

GREER, Germaine, Elaine SHOWALTER et Lorna SAGE. 1999. *The Cambridge Guide to Women's Writing in English*. New York : Cambridge University Press, 696 p.

HAASE-DUBOSC, Danielle. 2001. « Intellectuelles, femmes d'esprit et femme savantes au XVIIe siècle ». *CLIO, Histoire, Femmes et sociétés*, no 13, p. 43-67.

HAVERCROFT, Barbara. 1999. « Quand écrire c'est agir : stratégies narratives d'agentivité féministe dans *Journal pour mémoire* de France Théoret ». *Dalhousie French Studies*, no 47, p. 93-113.

HAYWARD, A. et Agnès Whitfield (dir. publ.). 1992. *Critique et littérature québécoise*. Montréal : Triptyque, 422 p.

HÉBERT, Karine. 1999. « Une organisation maternaliste au Québec. La fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes ». *RHAF*, vol. 52, n° 3, hiver, p. 315-344.

HIVET, Christine. 1997. *Voix de femmes : roman féminin et condition féminine de Mary Wollestonecraft à Mary Shelley*. Paris : Presses de l'école normale supérieure, 500 p.

HOULE, Ghislaine. 1975. « La femme et la littérature ». *La femme et la société québécoise*, Montréal : BNQ, coll. : « Bibliographies québécoises », p. 137-172.

JOHNSTONE, Jean. 1973. *Wilderness Women : Canada's Forgotten History*. Toronto : P. Martin, 242 p.

KAMUF, Peggy. 1987. *Fictions of Feminine Desire : The Disclosure of Heloise*. Lincoln : University of Nebraska Press, 170 p.

_____. 1981. « Writing like a Woman », *Women Language in Literature and Society*, Sally MCCONNELL-GINET, Ruth BORKER and Nelly FURMAN (dir. publ.), New York, p.

KELLY, Joan. 1984. *Women History Theory*. Chicago : University of Chicago Press, 163 p.

KERBER, Linda K. 1988. « Separate Spheres, Female Worlds, Woman's Place. The Rhetoric of Women's History ». *Journal of American History*, 75, p. 9-39.

LABOUÉRIE, Guy. 1991. *Judith, espérance d'Israël : une femme contre le totalitarisme*. Paris : Le Centurion, 148 p.

LAMOTHE, Madeleine, Ghislaine FECTEAU, Pierrette LALANCETTE. 1990. *Archives des femmes au Québec : guide sommaire*. Archives nationales du Québec, 356 p.

LAMY, Susanne. 1984. *Quand je lis je m'invente : essai*. Montréal : L'Hexagone, 111 p.

LAN, M. 1990. « Separate Entrances : The First Generation of Canadian Journalists ». *Rediscovering Our Foremothers : Nineteenth-Century Women Writers*, Lorraine McMullen (dir. publ.), Ottawa : University of Ottawa Press, p. 77-90.

LANDES, Joan B. 1981. *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*. Ithaca : Cornell University Press, 275 p.

LANDY-HOUILLON, Isabelle. 1998. « Le féminin vu par les hommes. L'exemple des Treize lettre amoureuses de Boursaul ». *L'épistolaire un genre féminin ?* Christine Planté, (dir. publ.), Paris : Honoré-Champion, p. 83-98.

LANG, Marjory. « Separate Entrances : the First Generation of Canadian Women Journalists ». Lorraine McMullen. 1990. *Rediscovering our formothers : nineteenth-century women writers*, Ottawa : University of Ottawa Press, p. 77-90.

LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD. 1977. *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques*. Montréal : Boréal Express, coll. : « Études d'histoire du Québec », no 8, 214 p.

LEGGE, Valérie. 1997. « Nos aïeules, une nouvelle nation et l'histoire des femmes », *Facsimile bulletin*, ICMH, no 17, mai, www.nlc-bnc.ca/cihm/mcmullf.htm.

LEMIEUX, Denise. 1982. *La recherche sur les femmes au Québec*. Québec : IQRC, no 5, 339 p.

LERNER, Gerda. 1997. *Why History Matters : Life and Thought*. New York : Oxford University Press, 249 p.

_____. 1993. *The Creation of Feminist Consciousness : from the Middle Ages to Eighteen-Seventy*. coll. : « Women and history », New York : Oxford University Press, 395 p.

_____. 1986. *The Creation of Patriarchy*. New York : Oxford University Press, 318 p.

_____. 1981. *The Majority Finds its Past : Placing Women in History*. Oxford ; Toronto : Oxford University Press, 217 p.

_____. 1981. *Teaching Women's History*. Washington : American Historical Association, 88 p.

LESLAU SILVERMAN, Eliane. 1982. « Writing Canadian Women's History, 1970-1984 : An Historical Analysis ». *The Canadian Historical Review*, vol. LXIII, no 4, décembre, p. 513-533.

LÉVESQUE, Andrée. 1997. « Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec ». *RHAF*, vol. 51, no 2, automne, p.271-284.

LÉVESQUE, Andrée. 1997. « Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec ». *RHAF*, vol. 51, no 2, automne, p. 271-285.

LIGHT, Beth et Veronica STRONG-BOAG. 1980. *True Daughters of the North : Canadian Women's History : an Annotated Bibliography*. Toronto : OISE Press, coll. : « Bibliography series », no 5, 210 p.

LONGEE, Carolyn C. 1976. *Le paradis des femmes : Women, Salons and Social Stratification in Seventeenth-Century France*. Princeton : University of Princeton Press, 242 p.

MACEWAN, Grant. 1995. *Mighty Women : Stories of Western Canadian Pioneers*. Vancouver /Toronto : Greystone, 275 p.

MALLET, Nicole. « Guerre du sexe, gloire du texte : les voix et les voies de la contestation féminine au XVIIe siècle ». *Paroles Rebelles*, Margaret Andersen et Christine Klein-Lataud (dir. publ), Montréal : Remue-Ménage, p. 55-111.

MARCHAND, Susanne. 1994. *Femmes et histoire : bilan de la production universitaire québécoise : (1970-1993)*. Québec : Université Laval, Les cahiers de recherche du GREMF, no 63, 100 p.

MASSÉ, Sylvie. 1993. « Les stratégies de discours et l'écriture des femmes au tournant du siècle : l'expression implicite d'une parole hétérogène » Québec : Université Laval, ». *Les cahiers de recherche du GREMF*, no 55, 130 p.

MASON, Mary G.. 1980. « The Other Voice : Autobiographies of Women Writers ». *Autobiography : Essays Theoretical and Critical*, James Olney (dir. publ.), Princeton : Princeton University Press, p. 207-235.

MCKAY, Mélissa. 1998. « Le pouvoir masculin contrarié : la confrontation entre la femme et l'histoire dans *La cage* et *L'île de la demoiselle* d'Anne Hébert ». *Études francophones*, Université de la Louisiane, vol. XIII, no 1, automne, p. 18-28.

MCKENNA, Katherine M. J. 1990. « The Role of Women in the Establishment of Social Status in Early Upper Canada ». *Ontario History*, vol. 83, no 3, Septembre, p. 179-206.

- MEANEY, Gerardine. 1993. *(Un)like Subjects : Women, Theory, Fiction*. London/New York : Routledge, 255 p.
- MELLOR, Ann K. 1982. « On feminist Utopias ». *Women's Studies*, vol. 9, no 3, p. 241-262.
- MERRITT, Susan E. 1993. *Her Story : Women from Canada's past*. St. Catharines : Vanwell Publishing Limited, 171 p.
- MICHAUD, Ginette. 1992. « De la "Primitive Ville" à la Place Ville-Marie : lectures de quelques récits de fondation à Montréal ». *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Pierre NEPVEU et Gilles MARCOTTE (dir. publ.), Montréal : Fidès, p.13-95.
- MICHELET, Jules. 1988. *Les femmes de la Révolution*. Paris : Carrère, 345 p.
- _____. 1981. *La femme*. Paris : Flammarion, 364 p.
- _____. 1966. *La sorcière*. Paris : Garnier-Flammarion, 314 p.
- MILLER, Nancy, K. 1988. « Men's Reading, Women's Writing : Gender and the Rise of the Novel ». *Yale French Studies*, vol. 75, p. 40-55.
- _____. (dir. publ.). 1986. *The Poetics of Gender*. New York : Colombia University Press, 303 p.
- MILLET, Kate. 1969. *La politique du Mâle*. Paris : Stock, 463 p.
- MONICAT, Bénédicte. 1996. *Itinéraires de l'écriture au féminin. Voyageuses du XIXe siècle*. Amsterdam : Rodopi, 153 p.
- MORGAN, Janice et Colette T. HALL (dir. publ.). 1991. *Gender & Genre in Literature : Redefining Autobiography in Twentieth-Century Women's Fiction*. New York/London : Garland Publishing, 305 p.
- MUNOZ-DARDÉ, Véronique. 1998. « Une éthique des femmes ? ». *Magazine littéraire*, no 361, janvier, p. 15-18.
- OZOUF, Mona. 1995. *Les mots des femmes : essai sur la singularité française*. Paris : A. Fayard, coll. : « L'esprit de la cité », 397 p.
- PARR, Joy. 1995. « Gender History and Historical Practice ». *Canadian Historical Review*, vol. 76, no 3, 354-376.
- PASTRE, Geneviève. 1996. *Les amazones : du mythe à l'histoire*. Paris, coll. : « Les Octaviennes », 286 p.

PEDERSON, Diana (comp.) 1992. *Changing Women, Changing History. A Bibliography of the History of Women in Canada*. Toronto : Green Dragon Press, 111 p.

PERROT, Michelle. 1998. *Les femmes ou Les silences de l'Histoire*. Paris : Flammarion, 493 p.

_____. 1997. *Politique et polémiques : 1843-1850*. Paris : Imprimerie Nationale, coll : « Acteurs de l'histoire », 578 p.

_____ (dir. publ.). 1984. *Une histoire des femmes est-elle possible ?* Marseille : Rivages, 227 p.

PERROT, Michelle et Jean LEBRUN. 1997. *Femmes publiques*. Paris : Textuel, 159 p.

PLANTÉ, Christine. 1989. *La petite sœur de Balzac*. Paris : Seuil, coll. : « Libre à elles », 375 p.

POTTER, Janice. 1992. *While the Women Only Wept : Loyalist Refugee Women*. Montréal/Kingston : McGill-Queen's University Press, 199 p.

_____. 1989. « Patriarchy and Paternalism : The Case of the Eastern Ontario Loyalist Women ». *Ontario History*, vol. 81, no 1, mars, p. 3-24.

POULIN, Gabrielle. 1983. « Angéline de Montbrun ou les abîmes de la critique ». *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada-français*, no 5, p. 125-132.

PRENTICE, Alison et Susan MANN TROFIMENKOFF (dir. publ.) 1985. *The Neglected Majority : Essays in Canadian Women's History*. Toronto : McClelland et Stewart, 192 p.

PRENTICE, Alison, Paula BOURNE, Gail CUTHBERT BRANDT, Beth LIGHT, Wendy MITCHINSON, Naomi BLACK. 1988. *Canadian Women : A History*. Toronto : Harcourt Brace Jovanovich, 496 p.

REILLY, Heather et Marilyn HINDMARCH. 1974. *Some Sources for Women's History in the Public Archives of Canada*. Ottawa : Archives publiques du Canada, 93 p.

ROELKER, Nancy L. 1972. « The Appeal of Calvinism to French Noblewomen in the Sixteenth Century ». *The Journal of Interdisciplinary History* 2, p. 391-418.

ROWBOTHAM, Sheila. 1977. *Hidden from History. 300 years of women's oppression and the fight against it*. London : Pluto Press, 182 p.

SAINT-MARTIN, Lori. 1999. *Le nom de la mère : mères, filles et écriture dans la littérature québécoise au féminin*. Québec : Nota Bene, coll. : « Essais critiques », 331 p.

_____. 1995. « Liminaire ». *Tangence. Écritures au féminin : le genre marqué*, p. 5-7.

_____. (dir. publ.) 1994. *L'autre lecture. La critique au féminin et les textes québécois*, t. 2, Montréal : XYZ, 194 p.

_____. (dir. publ.) 1992. *L'autre lecture. La critique au féminin et les textes québécois*, t. 1, Montréal : XYZ, 215 p.

_____. 1991. « Splendeurs et misères de la critique au féminin ». *Un savoir à notre image ?*, Roberta MURA (dir. publ.), Montréal : Adage, p. 49-69.

SAINT-MARTIN, Monique de. 1990. « Les femmes écrivains et le champ littéraire ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, juin, p. 52-56.

SCOTT, Joan W.. 1988a. *Gender and the Politics of History*. New York : Columbia University Press, coll. : « Gender and culture », 242 p.

_____. 1988b. « Genre : une catégorie utile d'analyse historique ». *Les cahiers du GRIF*, vol. 37-38, printemps, p. 125-153.

_____. 1981. « Dix ans d'histoire des femmes aux États-Unis ». *Le Débat*, vol. 17, déc., p.127-133.

SANGSTER, Joan. 1995. « Beyond Dichotomies. Re-Assessing Gender History and Women's History in Canada ». *Left History*, 3,1, 109-121.

SARTORI, Eva-Martin er et Dorothy ZIMMERMANN. 1991. *French Women Writers : a Bio-Bibliographical Book*. New York : Greenwood Press, 632 p.

SCOTT, Elizabeth M. 1991. « A Feminist Approach to Historical Archeology : Eighteenth-Century Fur Trade Society at Michilimackinac ». *Historical Archeology*, vol. 25, no 4, p. 42-53.

SHET, Linda. 1980. « An Essay on the *History of Emily Montague* ». *The Canadian Novel, Beginnings. A Critical Anthology*, John Moss (dir. publ.), p. 28-36.

SHOWALTER, Elaine. 1991. *Sister's Choice : Tradition and Change in American Women's Writing*. Oxford/ New York : Oxford University Press/ Clarendon Press, 198 p.

_____. (dir. publ.). 1986. *The New Feminist Criticism : Essays on Women, Literature, and Theory*. London : Virago, 403 p.

_____. 1977. *A Literature of Their Own : British Women Novelists from Bronte to Lessing*. Princeton : Princeton University Press, 378 p.

_____. (dir. publ.). 1971. *Women's Liberation and Literature*. New York : Harcourt Brace Jovanovich, 338 p.

SHOWALTER, English. 1972. *The Evolution of the French Novel. 1641-1782*. Princeton, N.J. : Princeton University Press, 372 p

SILVERMAN, Eliane Leslau. 1982. « Writing Canadian Women's History, 1970-1982. An Historiographical Analysis ». *The Canadian Historical Review*, vol. LXIII, no 4, décembre, p. 513-533.

SLAMA, Béatrice. 1981. « De la littérature féminine à l'écriture-femme. Différence et institution ». *L'institution littéraire II*, Paris, Larousse, décembre, p. 51-71.

SLOWE, Martha. 1992. *In Defense of Her Sex : Women Apologists in early Stuart Letters*. Thèse, Département d'anglais, Université McGill, 336 p.

SMART, Patricia. 1988. *Écrire dans la maison du père. L'émergence du féminin dans la tradition littéraire québécoise*. Montréal : Québec/Amérique, coll. : « Littérature d'Amérique », 347 p.

SMITH, Hilda L., and Susan CARDINALE. 1990. *Women and the Literature of the Seventeenth Century : An Annotated Bibliography Based on Wing's Short-Title Catalogue*. New York : Greenwood, coll. : « Bibliographies and Indexes in Women's Studies », no 10, 332 p.

SPIELVOGEL, Myriam, 2000. « Les enjeux de l'exaltation de la différence des sexes ». *Liberté. Masculin et féminin : quelle différence ?*, no 250, vol. 42, no 3, novembre 2000, p. 58-66.)

STEWART, Joan Hinde. 1993. *Gynograph : french Novels by Women of the Late Eighteenth Century*. Lincoln : University of Nebraska Press, 251 p.

STRONG-BOAG, Veronica. 1990. « Writing about Women ». *Writing About Canada : A Handbook for Modern Canadian History*, John Schultz (dir. publ.) Scarborough : Prentice-Hall, p. 175-200

_____. 1978. « Raising Clio's Consciousness : Women's History and Archives in Canada ». *Archivaria*, no 6, p. 70-82.

_____. 1944. *Les femmes dans l'histoire du Canada*. Québec : Comité permanent de la survivance française en Amérique, 47 p.

THÉRY, Chantal. 2000. « 1727-1728, de Rouen à la Nouvelle-Orléans : correspondance et journal de bord de Marie-Madeleine Hachard de Saint-Stanislas ». *Studies on Voltaire and the eighteenth-century*, no 4, p. 109-117 et 258-259.

_____. 1993. « Marie-Morin : vivante mémoire des amazones de Ville-Marie ». *Les Bâtisseuses de la cité*, coll. : « Les cahiers scientifiques » no 79, Montréal : ACFAS, p. 293-307.

_____. 1991. « Les écrivaines de la Nouvelle-France : entre le mal du pays et prendre pays ». *Québec Studies*, vol. 12, printemps-été, p. 11-19.

_____. 1990. « Imaginaire et pouvoir : nécromancie et parole alternative dans les écrits des religieuses de la Nouvelle-France ». *Les productios symboliques du pouvoir. XVIe et XXe siècles*, Laurier Turgeon (dir. publ.), Sillery : Septentrion, 211 p.

_____. 1981. « Madame votre sexe... Les auteurs de manuels et les femmes écrivains ». *Études littéraires*, décembre, p. 509-525.

TIMMERMANN, Linda. 1993. *L'accès des femmes à la culture (1598-1715) : un débat d'idées de Saint-François de Sales à la Marquise de Lambert*. Paris : Champion, 937 p.

VAN KIRK, Silvia (dir. publ.). 1979. « Canadian Women's History : Teaching and Research ». *Ressources for Feminist Research*, no 7, p. 5-71.

VERTHUY, Maïr. 1992. « Femmes et patrie dans l'œuvre romanesque de Laure Conan ». *L'autre lecture. La critique au féminin et les textes québécois*, t. 1, Lori Saint-Martin (dir. publ.), Montréal : XYZ, p. 31-40.

VOLDENG, Evelyn. 1982. « L'intertextualité dans les écrits féminins d'inspiration féministe ». *Voix et Images*, vol. VII, no 3, p. 521-530.

Woodward, Servanne (dir. publ.) 1997. *Altered Writings followed by Public Space of the Domestic Sphere*. London (Ontario) : Mestengo Press et The Eighteenth-Century French World Centre at the University of Western Ontario, 142 p.

2.3 Monographies et articles sur la presse périodique

ADBURGHAM, Alison. 1972. *Women in Print : Writing Women and Women's Magazines from the Restoration to the Accession of Victoria*. London : Allen and Unwin, 302 p.

ANDRÈS, Bernard. 2000. « Le fantasme du champ littéraire dans la *Gazette de Montréal*. (1778-1779). *Études françaises*, vol. 36, no 3, p. 9-26.

BARRY, Robertine. 1907. « Rapport de l'Association des journalistes ». *Premier congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*, Montréal : Imprimerie Paradis, Vincent et Cie, p. 89.

_____. 1902-1909. *Le journal de Françoise*. vol. 1 (29 mars 1902), vol. 7 (15 avril 1909), Montréal : Valiquette et Dubé.

- _____. 1900. *Chroniques du lundi*. Montréal : [s.n.], 325 p.
- BASSAM, Bertha. 1968. *The First Printers and Newspapers in Canada*. Toronto, 25 p.
- BEAULIEU, André et Jean HAMELIN. 1973. *La presse québécoise des origines à nos jours*. Sainte-Foy : PUL, t. 1 : 1764-1859, 268 p.
- _____. 1965. *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*. Sainte-Foy : PUL, 329 p.
- _____. 1966. « Aperçu du journalisme québécois d'expression française ». *Recherches Sociographiques*, 7, p. 305-348.
p.
- BÉDARD, Marcel. 1955. *Étude sur le "Patriote canadien" 1834-1840*. Thèse, Université Laval, 28 p.
- BETTINOTTI, Julia. 1983. « Féminisme et presse féminine au Québec ». *Féminité, subversion, écriture*, Susanne LAMY et Irène PAGÈS (dir. publ.), Montréal : Remue-ménage, p. 9-14.
- BETTINOTTI, Julia et Jocelyn GAGNON. 1983. *Que c'est bête, ma belle ! Études sur la presse féminine au Québec*. Montréal : XYZ, 143 p.
- BENNETT, E. A. 1898. *Journalism for Women : A practical Guide*. London : John Lane, 98 p.
- BOIVIN, Aurélien et Kenneth LANDRY. 1978. « Françoise et Madeleine, pionnières du journalisme féminin au Québec ». *Voix et Images*, vol. IV, no 2, décembre, p. 233-243.
- BONVILLE, J. de. 1988. *La presse québécoise 1884-1914. Genèse d'un média de masse*. Sainte-Foy : PUL, 416 p.
- BOURASSA-TRÉPANIÈRE, Juliette, POIRIER Lucien. 1990. *Répertoire des données musicales de la presse québécoise*. t. 1: 1764-1949, Sainte-Foy : PUL, 273 p.
- BROWN, Mary M. 1962. *An Index to the Literary Garland*. Toronto : Bibliographical Society of Canada, 61 p.
- BUONO, Yolande. 1980. *Imprimerie et diffusion de l'imprimé à Montréal, 1776-1820*. Mémoire de maîtrise en bibliothéconomie, Montréal : Université de Montréal, 216 p.
- CAMBRON, Micheline. 1999 (dir. publ.) *Le Journal Le Canadien : littérature, espace public et utopie : 1836-1845*. Montréal : Fidès, coll. : « Nouvelles études québécoise », 419 p.

CARD, Raymond. 1935. « The Daltons ans The Patriot ». *The Canadian Historical Review*, vol. XVI, no 2, juin, p. 176-178.

CARRIER, Anne. 1988. « Une pionnière du journalisme féministe québécois : Françoise, pseudonyme de Robertine Barry (avec un choix de texte) ». *Cahiers de recherche du GREMF*, Québec : Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, 109 p.

COOK, Malcom et Annie JOURDAN (ed). 1999. *Journalisme et fiction au XVIIIe siècle*. Berne : Peter Lang Verlag, 241 p.

COTNAM, Jacques. 1992. « L'émergence du concept de "bonne littérature" dans les journaux du Québec au XVIIIe siècle ». *Critique et littérature québécoise. Critique de la littérature / Littérature de la critique*, Annette Hayward et Agnès Whitfield (édit.), Montréal : Triptyque, p. 47-70.

COTNAM Jacques et Pierre HÉBERT. 1995. « La Gazette littéraire de Montréal (1778-1779) : notre première œuvre de fiction ? », *Voix et Images*, no 59, hiver, p. 294-313.

DESROSIERS, Léo Paul. 1951. « Le Québec Herald ». *Cahiers des Dix*, no 16, p. 83-94.

CAMBRON, Micheline et Hans-Jürgen LÜSEBRINK. 2000 « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique ». *Études Françaises*, vol. 36, no 3, p. 127-145.

DALTON, Ian. R. 1985. « Sophia Simms Dalton ». *DBC*, t. 8, Sainte-Foy : PUL, p. 804-805.

DOYON, Nova. 2001. « L'Académie de Montréal (1778) : fiction littéraire ou projet utopique ? ». *Mens*, vol. 1, no 2, printemps, p. 115-140.

DUCHÊNE, Roger. 1971. « Lettres et gazettes au XVIIe siècle ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, p. 487-499.

DUMONT, Micheline 1981. « La parole des femmes. Les revues féminines 1938-1968 ». *Les idéologies au Canada-français*, t. 2 : 1940-1976, Fernand DUMONT, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY (dir. publ.). Québec : PUL, p. 5-46.

ESCOMEL, Gloria. 1984. « Un siècle de journalisme au féminin », 2^e partie : 1950-1970, *Madame au foyer*, vol. XIX, juin, p. 10-12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28 et vol. XIX, juillet-août, p. 10-12, 14, 16, 20, 22, 24

_____. 1980. « Les magazines féminins : Un examen de conscience, une autocritique ». *Madame au foyer*, vol. V, janvier-février, p. 21, 24, 26, 30, 32-36.

FAHMY-EID, Nadia. 1981. « La presse féminine au Québec (1890-1920) : une pratique culturelle politique ambivalente ». *Femmes et politiques*, Yolande COHEN (dir. publ.), Montréal : Le Jour, p. 101-115.

- FAUTEUX, Aegidius. 1951. « Les débuts de l'imprimerie au Canada ». *Cahiers des Dix*, no 16, p. 17-37.
- FINLEY, Ruth Elbright. 1931. *The Lady of Godey's, Sarah Josepha Hale*. Philadelphia-London : J. B. Lippincott Company, 318 p.
- FREEMAN, Barbara. 1983. « «Every Stokes Upward» : Women Journalists in Canada 1880-1906 ». *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, vol. 7, no 3, automne, p. 43-46.
- GALLICHAN, Gilles. 1989. « Combattre par la plume ». *Cap-aux-Diamants*, no 5, vol. 3, automne, p. 39-41.
- GARAND, Dominique. 1989. *La griffe du polémique*. Montréal : L'Hexagone, coll. : « Essais littéraires », 235 p.
- GERSON, Carole. 1980. « The Snow Drop and the Mapple Leaf : Canada's first Periodicals for Children ». *Canadian Children's Literature*, 18-19, p. 10-23.
- GILOT, Michel. 1990. « Un esprit et une forme le lancement des feuilles de Spectateur ». *Cahiers de textologie*, no 3, p. 35-49.
- GILOT, Michel, Jean SGARD et al.. 1982. *Le Journalisme d'Ancien Régime : questions et propositions*. Table ronde CNRS, 12-13 juin 1981. Centre d'études du XVIII^e siècle de l'Université Lyon II. Lyon : Presses universitaires de Lyon, coll. : « Groupement des textes modernes », no 1, 413 p.
- GOSELIN, Line. 1995. *Les journalistes québécoises : 1880-1930*. Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, coll. : « RCHTQ. Études et documents », no 7, 1995, 160 p.
- GRANT, Alfred (dir. publ.) 1995. *Our American Brethren : A History of Letters in the British Press during the American Revolution 1775-1781*. Jefferson, N.-C. : Mac Farland, 212 p.
- GUNDY, H. Pearson. 1965. *Book publishing and Publishers in Canada before 1900*. Toronto : Bibliographical Society of Canada, 63 p.
- _____. 1957. *Early printers and Printing in the Canadas*. Toronto : Bibliographical Society of Canada, 54 p.
- HABERMAS, Jurgen. 1978. *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Trad. de l'all. par B. De Launay, coll. : « Critique de la politique », Paris : Payot, 324 p.

HÉBERT, Pierre et Jacques COTNAM. 1995. « La *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779) : notre première œuvre de fiction? ». *Voix et Images*, no 59, hiver, p. 294-313.

JURATIC, Sabine. 1999. « Marchandes ou savantes ? Les veuves des libraires parisiens sous le règne de Louis XIV ». *Femmes savantes, savoirs des femmes*, C. Nativel (dir. publ.), Genève : Droz, p. 59-68.

KLEINERT, Annemarie. 1982. « La naissance d'une presse de mode à la veille de la révolution et l'essor du genre au XIXe siècle ». *Le journalisme d'ancien régime*, Centre d'études du XVIIIe siècle, Université de Lyon II : Presses universitaires de Lyon, p. 189-197

KLINCK, Carl F. 1983. « Samuel Hull Wilcocke (1766-1833) » *DBC*, Sainte-Foy : PUL, t. 5, p. 899-901.

_____. 1975. « The World of the Scribbler ». *Journal of Canadian fiction*, Montréal, vol. 4, no 3, p. 123-148.

LABROSSE, RETAT, DURANTON. 1985. *L'instrument périodique. La fonction de la presse au XVIIIe siècle*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, p.

LÜSEBRINK, Hans-Jürgen. 2000. « La littérature des almanachs : réflexions sur l'anthologie du fait littéraire ». *Études françaises*, vol. 36, no 1, p. 47-64.

MACDONALD, Mary Lu. 1992. « The *Montreal Museum*, 1832-1834 : The presence and absence of Literary Women ». Claudine Potvin et Janice Williamson (dir. Publ.) *Women's Writing and the Literary Institution/L'écriture au féminin et l'institution littéraire*, proceeding Conference, Towards a History of The Literary institution in Canada 6/Vers une histoire de l'institution littéraire au Canada 6, Research institute for Comparative Literature, University of Alberta, p. 139-150.

MARION, Séraphin. 1942. « Le problème de l'éducation et le journalisme canadien-français de 1800 ». *Revue de l'université d'Ottawa*, vol. XII, no 3-4 p. 202-326 et 458-478.

_____. 1940. « Curiosités littéraires de la *Gazette de Montréal* de 1778 », *Le Canada français*, vol. XXVIII, no 1, p. 35-36.

_____. 1940a. « La *Gazette de Montréal* de 1778, berceau de la critique littéraire au Canada français ». *Revue de l'université d'Ottawa*, vol. 10, no 3, p. 183-192 et vol. 10, no 4, p. 242-250.

_____. 1940b. « La *Gazette littéraire de Montréal* de 1778-1779 ». *Le Canada français*, vol. 28, no 3, p. 242-250.

_____. 1939. « Le voltairisme de la *Gazette littéraire de Montréal* ». *Revue de l'université d'Ottawa*, vol. 11, no 4, p. 7-28.

- _____. 1953. *Les lettres canadiennes d'autrefois*. Ottawa/Hull : Presses de l'Université d'Ottawa/ L'éclair, 191 p.
- MOTT, Frank Luther. 1938. *A History of American Magazines*. Cambridge : Harvard University Press, 5 vol.
- NABARRA, Alain. 1996. « La lettre et le journal, la lettre dans le journal ». *La lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*. Georges Bérubé et Marie-France Silver (dir. publ.), Toronto : éditions du GREF, p. 305-326.
- PARKER, Georges L. 1985. *The Begginings of the Book Trade in Canada*. Toronto : University of Toronto Press, 346 p.
- PATOUILLET, Louise. 1928. *L'émancipation des femmes et la presse en France jusqu' en 1870*. Paris : Imprimerie de la presse française, 20 p.
- PRICE, Kenneth M. and Susan BELASCO SMITH (dir. publ.). 1995.. *Periodical Literature in Nineteenth-century America*. Charlottesville, VA : University Press of Virginia, p.
- RÉTAT, Pierre et Jean SGARD (dir.publ.). 1978. *Presse et histoire au XVIIIe siècle, l'année 1734*. Paris : CNRS, 325 p.
- ROBICHAUD, Émile. 1962. *La gazette des Trois-Rivières 1817-1820. Le Spectateur Canadien 1815-1820*, thèse, Université de Montréal, 234 f.
- RUTHERFORD, G..1987. « Journalisme au féminin ». *Horizon Canada*, t. 8, p. 2270-2275.
- SCHILPP, Madelon Golden et Sharon M. MURPHY. 1983. *Great Women of the Press*. Carbondale Illinois : Southerne Illinois University Press, coll. : « New Horizons in journalism », 248 p.
- SEGUIN, Jean-Pierre. 1964. *L'information en France avant les périodiques, 517 canards imprimés entre 1529 et 1631*. Paris : Maisonneuve et Larose, p.
- _____. 1961. *L'information en France : de Louis XII à Henri II*. Genève : Droz, coll. : « Travaux d'humanisme et Renaissance », 133 p.
- SGARD, Jean. 1986. *Lumières et lueurs du XVIIIe siècle : 1715-1789*. Paris : A l'enseigne de l'arbre verdoyant, coll. : « Histoire de France à travers les journaux du temps passé », 303 p.
- SHEVELOWE, Kathryn. 1986. « The Production of the Female Writing Subject : Letters to the *Athenian Mercury* ». *Genre 19*, Hiver, p. 13-24.
- SULLEROT, Évelyne. 1966. *Histoire de la presse féminine en France des origines à 1848*. Paris : Armand Colin, 225 p.

SYLVAIN, Philippe. 1983. « L'affaire Maria Monk ». *Cahiers des dix*, no 43, p. 167-184.

_____. 1967. « Les débuts du "Courrier du Canada" et les progrès de l'ultramontanisme canadien-français ». *Cahiers des Dix*, no 32, p. 255-278.

TESSIER, Yves. 1964. « Ludger Duvernay et les débuts de la presse périodique au Trois-Rivières ». *RHAF*, vol. 18, no. 3-4, p. 387-404, 566-581 et 624-627.

THIBEAULT, Diane. 1980. *Premières brèches dans l'idéologie des deux sphères : Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry : deux journalistes montréalaises de la fin du XIXe siècle*. Thèse, Université d'Ottawa, 126 p.

VALOIS, J. 1967. « La presse féminine et le rôle sociale de la femme ». *Recherches sociographiques*, vol. 8, no 3, septembre-décembre, p. 351-375.

VAN DIJK, Susanne. 1988. *Traces de femmes. Présence féminines dans le journalisme français du XVIIIe siècle*. Amsterdam & Maarssen : APA-Holland University Press, coll. : « Études de l'institut Pierre Bayle », no 18, 330 p.

WALLOT, Jean-Pierre. 1967. « Le Bas-Canada et les imprimés 1801-1810 ». *RHAF*, vol. 20, no 4, p. 556-565, vol. 21, no 1-2, p. 91-98 et 268-280, vol 22, no1, p. 47-64.

WEIL, Françoise, SGARD, Jean et GILOT, Michel. 1976. *Dictionnaire des journalistes : 1600-1789*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 380 p.

2.4 Monographies et articles sur l'histoire littéraire

ANDRÈS, Bernard et Marc André BERNIER (dir. publ). 2002. *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*. Sainte-Foy : PUL, coll. : « La République des lettres », 509 p.

ANDRÈS, Bernard. 1999. « Les lettres d'avant la Lettre. Double naissance et fondation ». *Littérature*, no 113, mars, p. 22-35.

_____. 1999a. « Quelle France pour quel Québec ? ou la nationalisation des lettres chez Camille Roy et Lionel Groulx ». dans *L'identitaire et le littéraire dans les Amériques*, (Bernard Andrès et Zila Bernd (dir. publ.), p. 31-50.

_____. 1995. « La génération de la Conquête : un questionnement de l'archive ». *Voix et images : Archéologie du littéraire au Québec*, vol. no 2, (59), hiver, p. 274-293

_____. 1994. « Statut de l'intime et du vrai dans une littérature en émergence : le cas des Mémoires de Pierre de Sales Laterrière (1743-1815) ». *Tangence*, no 45, octobre, p. 91-106.

_____. (dir. publ.). 1993. *Principes du littéraire au Québec (1766-1815)*. Montréal : Cahiers de l'ALAQ, UQAM, no. 2, août, 65 p.

_____. 1992. « L'émergence du littéraire au Québec : 1764-1815 ». *Quebec Studies*, no 15, automne-hiver, p. 67-76.

_____. 1990, 2001. *Écrire le Québec : de la contrainte à la contrariété. Essai sur la constitution des Lettres*. Montréal : XYZ, coll. : « Études et documents », 225 p.

BAILLARGEON, Samuel. 1962. *Littérature canadienne-française*. Montréal : Fidès, 460 p.

BARBÉRIIS, Pierre et Claude DUCHET (dir. publ.). 1972. *Histoire littéraire de la France*. t. 4, 1789-1848. Paris : Messidor, 1260 p.

BARRY, Robertine (Françoise). 1900. « Les femmes et la littérature *Les femmes du Canada : leur vie et leurs œuvres*, ». Grace Julia Drummond (dir. publ.), ouvrage colligé par le Conseil national des femmes du Canada, d'après le désir exprimé par l'Honorable Sidney Fisher, ministre de l'agriculture, pour être distribué à l'Exposition universelle de Paris, s. 1. : s.n. ; 474 p.

BATTEUX, Charles. 1747 (1836). *Éléments de littérature : extraits du cours de belles-lettres*. Paris : J. Delalain, 5 vol.

BEAUDET, Marie-Andrée. 1987. « Langue et définition du champ littéraire au Québec. *Présence francophone*, no 31, p. 57-66.

BELLEAU, André. 1984. « Le conflit des codes dans l'institution littéraire québécoise ». *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal : Primeur, p. 154-157.

BOURDIEU, Pierre. 1992. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil, 479 p.

BOURASSA, André G. « Renaissance de la culture française au Québec après la cession de la colonie aux Britanniques : rôle des gens de théâtre venus du sud-est américain ». *Canadian Review of American Studies/Revue canadienne d'études américaines*, vol. 24, no 3, 1994, p. 53-101.

BREMOND, HENRI abbé. 1916-1936. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*. Paris : Bloud, 12 vol.

BRUNET, Berthelot. 1946. *Histoire de la littérature canadienne-française*. Montréal : L'Arbre, 185 p.

BRUNET, Manon et Lanthier, Pierre (dir. publ.). 2000. *L'inscription sociale de l'intellectuel*. Sainte-Foy/Paris : PUL/L'Harmattan, 382 p.

BRUNET, Manon. 1988. « Les femmes dans la production de la littérature francophone du début du XIXe siècle québécois », dans Claude Galarneau, Maurice Lemire, (dir. publ.), *Livre et lecture au Québec, 1800-1850*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, p. 167-180.

_____. 1987. « L'historien Edmond Lareau et la critique littéraire au XIXe siècle » *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, vol. 14 (été-automne 1987), p. 37-57.

_____. 1984. *La littérature française du Québec de 1764 à 1840. Essai pour une sémantique historique*. Thèse de doctorat en études françaises, Montréal, Université de Montréal, 555 f, 2 vol.

BURGER, Beaudoin. 1974. *L'activité théâtrale au Québec : 1765-1825*. Montréal : Parti-pris, 410 p.

CAMBRON, Micheline. 2001. « Des petits récits et du grand récit. Raconter l'histoire de la littérature québécoise ». *Littérature*, no 124, décembre, p. 81-97.

CAMBRON, Micheline. 1993. « Apothéose et fin du mouvement romantique au Québec ». *Le romantisme au Canada*, Maurice Lemire (dir. publ.), Québec : Nuit Blanche, p. 155-176.

_____. 1989. *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976)*. Montréal : L'Hexagone, coll. : « Essais littéraires », 201 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond. 1884. « Préface ». *Angéline de Montbrun*, Québec : L. Brousseau, 343 p.

_____. 1883. « Études sur Angéline de Montbrun ». *L'Opinion publique*, 6 décembre 1883.

CHAMARAT, Gabrielle et Alain GOULET (dir. publ.). 1996. *L'auteur*. Colloque de Cerisy-La-Salle, Caen : Presses Universitaires de Caen, 214 p.

DELON, Michel. 1995. « Quelques remarques sur les objets d'histoire littéraire en France aujourd'hui ». *L'histoire littéraire hier, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs*, Société d'histoire littéraire de France, Actes du colloque du centenaire, 7-18 novembre 1994, vol. 95, p. 171-175.

DORION, Gilles et Marcel VOISIN. 1985. *Littérature québécoise. Voix d'un peuple, voies d'une autonomie*. Bruxelles : Université libre de Bruxelles, 252 p.

DOSTALER, Yves. 1977. *Les infortunes du roman dans le Québec du XIXe siècle*. Lasalle : Hurtubise HMH, 175 p.

DUBÉ, Jean-Claude. 1975. « Les intendants de la Nouvelle-France et la république des Lettres ». *RHAF*, Vol. 24, no 1, septembre, p. 31-48.

DUBOIS, Jacques et P. Durand. 1988. « Champ littéraire et classes de textes ». *Littérature*, vol. 70, mai, p. 5-23.

DUBOIS, Jacques. 1992. « L'institution du texte ». *La Politique du texte. Enjeux sociocritiques*. Jacques NEEFS et Marie-Claire ROPARS (dir. publ.), Lille : Presses universitaires de Lille, p. 125-144.

DUBOIS, Jacques. 1978. *L'institution de la littérature : introduction à une sociologie*. Bruxelles/Paris : Labor/F. Nathan, coll. : « Dossiers media », 188 p

DUCHET, Claude. 1995. « La sociocritique dans l'histoire littéraire ». *L'histoire littéraire hier, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs*, Société d'histoire littéraire de France, Actes du colloque du centenaire, 7-18 novembre 1994, vol. 95, p. 179-184.

DUHAMEL, Roger. 1967. *Manuel de littérature canadienne-française*. Montréal : Renouveau pédagogique, 161 p.

EDWARDS BOUTELLE, Ann. 1986. « Frances Brooke's Emily Montague (1769) : Canada and Woman's Rights ». *Women's Studies* 12, p.7-16

EDWARDS, Mary Jane. 1980. « The History of Emily Montague: A Political Novel ». John Moss, *The Canadian Novel, Beginnings. A Critical Anthology*, p. 19-27.

FOUCAULT, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 275 p.

_____. 1966. *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard, coll. : « Bibliothèque des sciences humaines », 400 p.

GENETTE, Gérard et Tzvetan TODOROV (dir. publ.). 1986. *Théorie des genres*. Paris : Seuil, coll. : « Points », no 181, 205 p.

GOUVRÉRITCH, Jean-Paul. 1998. *La littérature de jeunesse dans tous ses écrits. (1529-1978)* CRDP : Académie de Créteil, 352 p.

GRANDPRÉ, Pierre de (dir. publ.). 1967. *Histoire de la littérature française du Québec. Québec* : Beauchemin, t. 1. 368 p.

GUENEE, B. 1973. « Histoire, annales chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen-Age ». *Annales ESC*, juillet-août, p. 997-1016

GUSDORF, Georges. 1993. *Le romantisme*. Paris : Payot, coll. : « Grande bibliothèque Payot », 2 v.

_____. 1985. *Le savoir romantique de la nature. Les sciences humaines et la pensée occidentale*. Paris : Payot, coll. : « Bibliothèque scientifique Payot », 345 p.

_____. 1976. *Naissance de la conscience romantique au siècle des lumières*. Paris : Payot, coll. : « Bibliothèque scientifique Payot », 451 p.

HALDEN, Charles ab der. 194. *Études de littérature canadienne-française*. Paris : F. R. de Rudeval, 352 p.

HARE, John E. 2002. « Le rôle des salons littéraires à Montréal au tournant du XIXe siècle ». *Portraits des arts, des lettres et de l'éloquence. (1760-1840)*, Bernard Andrès et Marc André Bernier, Sainte-Foy : PUL, coll. : « La République des Lettres », p. 167-180.

_____. 1993. *Aux origines du parlementarisme québécois (1791-1793)*. Sillery : Le Septentrion, 305 p.

_____. 1982. « Les œuvres littéraires et musicales de Joseph Quesnel (1746-1809). Études critiques ». *RHLQCF*, no 4, été-automne, p. 22-38.

_____. 1977. *La pensée socio-politique au Québec, 1784-1812. Analyse sémantique*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 102 p.

_____. 1971. *Contes et nouvelles du Canada français*. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 192 p.

HARE, John et Jean-Pierre Wallot. 1970. *Confrontations. Choix de textes sur les problèmes politiques, économiques et sociaux au Bas-Canada (1806-1810)*. Trois-Rivières : Boréal Express, 323 p.

HARTH, Erica. 1995. « The Salon Woman Goes Public... or Does She ? ». Elizabeth Goldsmith et Dena Goodman (dir. publ.) *Going Public. Women and Publishing in Early Modern France*, Ithaca, N.Y. : Cornell University Press, coll. : « Reading women writing », p. 179-193.

JOST, François. 1968. *Essais de littérature comparée*. Urbana : University of Illinois Press, p.

LEMIRE, Maurice. 1993. *Formation de l'imaginaire littéraire au Québec. 1764-1867*. Montréal : l'Hexagone, coll. : « Essais littéraires », 280 p.

_____. 1993a. *Le Romantisme au Canada*. Québec : Nuit blanche, Colloque, Cahier du centre de recherche en littérature québécoise de l'université Laval, 341 p.

_____. 1992. *La vie littéraire au Québec : Le projet national des Canadiens, 1806-1839*. Sainte-Foy : PUL, 587 p.

_____. (dir. publ.). 1991. *La vie littéraire au Québec : La voix française des nouveaux sujets britanniques, 1764-1805*. Sainte-Foy : PUL, 498 p.

_____. (dir. publ.). 1986 *L'institution littéraire*. Actes de colloque, Québec : CRELIQ-IQRC, 217 p.

_____. (dir. publ.). 1980. *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. Montréal : Fidès, t. 1, Des origines à 1900, 2e édition revue, corrigée et mise à jour, 927 p.

_____. (dir. publ.). 1973. *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. 1, *Des Origines à 1900*, Montréal : Fidès, 918 p.

_____. 1970. *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*. Sainte-Foy : PUL, coll. : « Vie des lettres canadienne », no 8, 281 p.

LE MOINE, Roger. 1978. « Angéline de Monbrun » *Le dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. 1, Montréal : Fidès, p. 24-30.

_____. 1978. « À l'œuvre et à l'épreuve ». *Le dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. 1, Montréal : Fidès, p. 11-14.

LEMOYNE, Jean. 1961. *Convergences*, Montréal : HMH, p.

LORTIE, Jeanne-D'Arc (dir.) 1987-1989. *Les textes poétiques du Canada-français, 1606-1867*. édition intégrale annotée, t. 1 : 1606-1806, t. 2, 1807-1826, t. 3, 1827-1837, t. IV, 1838-1849.

MAILHOT, Laurent. 1991. « Révolution, liberté et patrie à la naissance et à la maturité de la littérature québécoise ». S. Simard (dir. publ.), *La Révolution française au Canada français*. Presses de l'université d'Ottawa, p. 339-359.

_____. 1996. « Mémoire de la littérature », Maurice Lemire (dir. publ.) *Questions d'histoire littéraire*, p. 293-300.

MARCOTTE, Hélène. 1994. « La revendication du réel : le cas de la poésie intime », *Tangence*, no 45, p. 50-90.

MARCOTTE, Gilles (dir. publ.) 1994. *Anthologie de la littérature*. Montréal : L'Hexagone, coll. : « Anthologies », no 9 et 10, 2 vol.

_____. 1981. « Institutions et courants d'air ». *Liberté*, 134, XXIII, no 2, mars-avril, p. 5-14.

MILLOT, Louise, ROY, Fernand, ROBERT, Lucie (dir. publ.). 1993. *Les Figures de l'écrit : relecture de romans québécois des Habits rouges aux Filles de Caleb*. Québec : Nuit blanche, coll. : « Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval », 283 p.

MOISAN, Clément. 1987. *Qu'est-ce que l'histoire littéraire ?* Paris : Presses universitaires de France, coll. : « Littératures modernes », 265 p.

MORIN, Yvan. 1979. *Les niveaux de culture à Québec 1800-1819. Études des bibliothèques privées dans les inventaires après décès*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université Laval, 120 p.

MORTIER, Roland. 1982. *L'originalité : Une nouvelle catégorie esthétique au siècle des Lumières*. Genève : Droz, 218 p.

PIOFFET, Marie-Christine. 1997. *La tentation de l'Épopée dans les Relations des Jésuites*, Septentrion, coll. : « Les nouveaux cahiers du CELAT, no 18 », 299 p.

_____. 1998. « Les Méandres de Marc Lescarbot au nouveau monde : du voir-dire à la digression érudite ». *Miroirs de textes : récits de voyage et intertextualité*, 11e colloque du Centre de recherche sur la littérature des voyages (Sorbonne) tenu à Nice, 5-7 septembre 1997, sous la responsabilité de François Moureau, édition de Sophie Linon-Chipon, Véronique Magri-Mourgues et Sarga Moussa, Nice : Publications de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines, p. 187-200.

_____. 1991. « Des « amasonnes » en Nouvelle-France ou l'héroïsation des hospitalières de Québec et de Montréal », François Dumont et Frances Fortier (dir. publ.), *Littérature québécoise : la recherche en émergence*. Actes du 2^e colloque interuniversitaire des jeunes chercheur(e)s en littérature québécoise, 13-14-15 juin 1990, CRELIQ, Québec : Nuit Blanche, p. 217-227.

RAJOTTE, Pierre. 1992. « Les pratiques associatives et la constitution du champ de production littéraire au Québec (1760-1867) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 45, no 4, printemps, p. 545-572.

ROBERT, Lucie. 1996. « Edmond Lareau : la littérature ». Maurice Lemire (dir. publ.), *Questions d'histoire littéraire*, Québec : PUL, p. 77-94. 301 p.

_____. 1995. « Monsieur Quesnel ou le bourgeois anglomane ». *Voix et Images : dossier Archéologie du littéraire au Québec*, no 59, hiver, p. 362-387.

_____. 1993. « Conditions d'émergence et d'institution d'une littérature ». Duchet et Vachon (dir. publ.), *La recherche littéraire*, Montréal : XYZ, Paris : Presses de l'université de Vincennes, p. 63-72.

_____. 1990. « D'Angéline de Montbrun à *La Chair décevante* : la naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise ». Agnès Whitfield et Annette Hayward, *Critique et littérature québécoise. Critique de la littérature/Littérature de la critique*, Montréal : Tryptique, p. 41-57.

_____. 1989. *L'institution du littéraire au Québec*. Sainte-Foy : PUL, coll. : « Vie des lettres québécoises », 28, 272 p.

_____. 1982. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne française de Mgr Camille Roy*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 196 p.

ROBERTS, Katherine. 1999. « Découvrir, fonder, survivre : les romans historiques de Laure Conan », *Voix et Images*, vol. XXIV, no 2, 71, hiver, p. 351-371.

ROY, Camille. 1945. *Manuel d'histoire de la Littérature canadienne de langue française*. Montréal : Librairie Beauchemin, 10e édition revue et corrigée par l'auteur, 201 p.

SCHAEFFER, Jean-Marie. 1997. « Genres littéraires ». *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris : Albin Michel/Encyclopædia Universalis, p. 339-344.

_____. 1989. *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* Paris : Seuil, coll. : « Poétique », 184 p.

_____. 1986. « Du texte au genre : Notes sur la problématique générique ». Todorov, Genette et al. *Théorie des genres*, Paris : Seuil, p. 179-205.

SUHONEN, Katri. 2001. « Le Canadien entre chimère et bonheur : étude de deux dialogues de propagande politique à la fin du XVIIIe siècle ». *Utopie en Canada (1545-1845)*, Bernard Andrès et Nancy Desjardins (dir. publ.) *Cahiers Figura*. coll. : « Textes et imaginaires », no 3, p. 103-118.

TESSIER, Thérèse. 1976. *La poésie lyrique de Thomas Moore : 1779-1852*, Paris : M. Didier, coll. : « Études anglaises », 498 p.

THÉRIEN, Gilles. 1984. « Jean de Brébeuf : parler des Hurons pour parler de soi », *Héritage francophone en Amérique du Nord*, actes du colloque de Vancouver de 1983, Québec français, p. 31-32.

TOUGAS, Gérard. 1969. *La littérature canadienne-française*. Paris : Presses universitaires de France, 270 p.

_____. 1960. *Histoire de la littérature canadienne-française*. Paris : Presses universitaires de France, 286 p.

_____. 1909. *Nos origines littéraires*. Québec : Imprimerie de l'action sociale, 354 p.

VIALA, Alain. 1985. *Naissance de l'écrivain*. Paris : Minuit, coll. : « Les sens communs », 317 p.

VINET, Bernard. 1974. *Pseudonymes québécois*. Québec : Garneau, 363 p.

WEINMANN, Heinz, CHAMBERLAND, Roger, CASSISTA, Claude, LAMARRE, André. (dir. publ.) 1996. *Littérature québécoise, des origines à nos jours. Textes et méthode : guide d'enseignement*. La Salle : Québec : Hurtubise HMH, 149 p.

2.5 Monographies et articles sur l'énonciation

AUSTIN, J. L. 1970. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil, coll. : « Essais », 203 p.

BENVENISTE, Emile. 1966/1974. *Problèmes de linguistique générale*. 2 t., Paris : Gallimard, 356 p. et 286 p.

BOURDIEU, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 244 p.

CERVONI, Jean. 1987. *L'énonciation*, Paris : PUF, coll. : « Linguistique nouvelle », 127 p.

COMBE, Dominique. 1992. *Les genres littéraires*, Paris, Hachette Supérieur, coll. : « Contours littéraires », 175 p.

CRAVETTO, Maria Letizia. 1978. « Fonction du "je" dans le langage hagiographique. Le modèle du Saint : le masque du Sujet écrivain ». *Littérature. Le travail des mots*, Paris Larousse, février, p. 63-74.

DELON, Michel. 1988. « Le nom, la signature », Jean-Claude BONNET (dir. publ.) *La carmagnole des muses. L'homme de lettre et l'artiste dans la Révolution*, Paris : Armand Colin, p. 277-294.

DOUBLER, Janet et Joanna STEPHENS MINK (dir. publ.). 1993. *Communication and Women's Friendship : Parallels and Intersections in Literature and Life*. Ohio : Bowling Green State University Popular Press, 201 p.

DUBOIS, Jean. 1969. « Énoncé et énonciation ». *Langages*, 13, mars, p. 100-110.

DUPRIEZ, Bernard. 1984. *Gradus. Les procédés littéraires*. Paris : Union générale d'édition, 541 p.

ELIAS, Norbert. 19. *La société des individus*. Paris » Pocket, coll. : « Agora », 301 p.

GAUVIN, Lise (dir. publ.). 19. *Les langues du roman : du plurilinguisme comme stratégie textuelle*. Montréal : PUM, coll. : « Espace littéraire, 176 p.

GENETTE, Gérard. 1991. *Fiction et diction*, Paris, Seuil, coll. : « Poétique », p.

_____. 1982. *Palimpsestes : la littérature au second degré*. Paris : Éditions du Seuil, coll. : « Poétique », 467 p.

- _____. 1979. *Introduction à l'architexte*. Paris : Seuil, coll. : « Poétique », 89 p.
- GRIVEL, Charles. 1973. *Production de l'intérêt romanesque*. Paris : Mouton, 428 p.
- GRÜTMAN, Rainier. 1997. *Des langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au XIXe siècle québécois*. Montréal : Fides, coll. : « Nouvelles études québécoises », p.
- HALL, Edward T.. 1978. *La dimension cachée*. Paris : Seuil, coll. : « Points », no 89, 254 p.
- HAMBURGER, Käte. 1986. *Logique des genres littéraires*. Paris, Seuil, coll. : « Poétique », 312 p.
- HOUDEBINE, Anne-Marie. 1983 « Sur les traces de l'imaginaire linguistique ». *Parlers masculins, Parlers féminins*, Aebischer, Véréna et Forel, Claire-A. (dir. publ.). Neuchâtel, Suisse : Delachaux & Niestlé, coll. : « Texte de base en psychologie », 105-139.
- IRIGARAY, Luce. 1985 « Le sexe linguistique ». *Langages*. no 85, mars, Paris : Larousse, p. 5-8
- IRIGARAY, Luce. 1985 « Importance du genre dans la constitution de la subjectivité et de l'intersubjectivité ». *Langages*, Paris : Larousse, p. 12-23.
- JAKOBSON, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit, 3 vol.
- JANKÉLÉVITCH, Vladimir. 1963 *L'aventure, l'ennui, le sérieux*. Paris : Aubier, coll. : « Présence et pensée », 222 p.
- JAUBERT, Anna. 1990. *La lecture pragmatique*. Paris : Hachette, 240 p.
- _____. 1987. *Études stylistiques de la correspondance entre Henriette *** et J. J. Rousseau. La subjectivité du discours*. Paris-Genève : Slatkine, 561 p.
- JAUSS, Hans Robert. 1978. *Pour une esthétique de la réception*. Paris : Gallimard, coll. : « Tel », 305 p.
- JEANDILLOU, Jean-François. 1994a. *Esthétique de la mystification. Tactique et stratégies littéraires*. Paris : Minuit, coll. : « Propositions », 239 p.
- _____. 1994b. « Au nom de l'auteur. Pragmatique de la mystification littéraire ». *Protée*, automne, p. 73-80.
- _____. 1991. « L'auteur en question ». *Supercherie littéraire. La vie et l'œuvre des auteurs supposés*, Paris : Usher, p. 465-497.

JOUBERT, Lucie. 1998. *L'ironie au féminin dans la littérature québécoise (1960-1980), Le carquois de velours*, Montréal : L'Hexagone, 221 p.

KAMUF, Peggy. 1991. *Signature ou l'institution de l'auteur*, Paris : Galilée, coll. : « La philosophie en effet, 292 p.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1998. « L'interaction épistolaire ». *La lettre entre réel et fiction*, Jürgen Siess (dir. publ.), Paris : Sedes, p. 16-25.

_____. 1986. *L'implicite*. Paris : Armand-Colin, 404 p.

_____. 1980. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand-Colin, 290 p.

_____. 1980. *Le discours polémique*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 153 p.

KUPERTY, Nadine. 1997. *Se dire à la Renaissance. Les mémoires au XVIe siècle*. Paris : J. Vrin, coll. : « De Pétrarque à Descartes », no 65, 223 p.

_____. 1995. « La stratégie des préfaces dans les Mémoires du XVIe siècle », *Le genre des Mémoires, Essai de définition*, Paris : Klincksieck, p.

LAUGA, Maurice. 1986. *La pensée du pseudonyme*, coll. : « Écritures », Paris : Presses universitaires de France, 325 p.

_____. 1989. « Autobiographies d'un pseudonyme ». *Textuel*, no 22 *Images de l'écrivain*, hiver, p. 111-135.

LEMELIN, Jean-Marc. 1996. *Le sujet : inconscient, origine, énonciation ou du nom propre*. Triptyque : Montréal, 200 p.

LEMELIN, Jean-Marc. 1981 « L'institution littéraire et la signature. Notes pour une taxinomie », *Voix & Images*, vol. VII, no 3, p. 409-434

LÉVINAS, Emmanuel. 1987. *Noms propres*, Paris : Librairie générale française, coll. : « Le livre de poche », 4059, 153 p.

MAINGUENEAU, Dominique. 1991. *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette, coll. : « Les fondamentaux. Linguistique », no 30, 155 p.

MAINGUENEAU, Dominique. 1993. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Dunod, 203 p.

MOIRAND, Sophie. 1975. « Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite ». *Langue française*, no 28, Paris, déc. 1975, p. 110-124.

OUELLET, Pierre. 1992. *Voir et savoir. La perception des univers du discours*. Candiac : Balzac, coll. : « L'univers des discours », 539 p.

PARIENTE, Jean-Claude. 1973. *Le langage et l'individuel*. Paris : Armand Colin, 224 p.

RECANATI, Francois. 1981. *Les énoncés performatifs : contribution à la pragmatique*. Paris : Minuit, coll. : « Propositions », 287 p.

_____. 1979. *La transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*. Paris : Seuil, coll. : « L'ordre philosophique », 214 pages

VAN DEN HEUVEL, Pierre. 1985. *Parole, Mot, Silence. Pour une poétique de l'énonciation*. Paris : José Corti, 319 p.

2.6 Monographies et articles sur l'éducation, le livre, les bibliothèques

ADAMS, Howard. 1968. *The Education of Canadians. 1800-1867. The Roots of Separatism*. Montréal : Harvest House, 145 p.

ALBERT-LLORCA, Marlène. 1995. « Les fils de la Vierge. La broderie et la dentelle dans l'éducation des jeunes filles ». *L'Homme*. n° 133, janv.-mars, p. 99-122.

ARBOUR, Roméo. 2003. *Dictionnaire des femmes libraires en France (1470-1870)*. Genève : Droz, coll. « Histoire et civilisation du livre », no 26, 752 p.

_____. 1998. *Les femmes et les métiers du livre (1600-1650)*. Chicago/Paris : Garamond Press et Didier, 314 p.

AUDET, Louis-Philippe. 1971. *Histoire de l'enseignement au Québec*. t. 1, 1608-1840. Montréal : Holt, Toronto : Rinehart et Winston, 432 p.

_____. 1951. « Les annonces d'écoles dans la *Gazette de Québec* ». *Revue de l'Université Laval*, vol. VI, no 2, oct. p. 111-115.

_____. 1954. « Les écoles indépendantes dans le Bas-Canada 1800-1825 ». *Culture*, vol. XV, no 3, p. 266-280 et vol. XV, no 4, décembre 1954, p. 379-391 et vol. XVI, no 1, mars 1965, p. 31-51.

BÉDARD, Jean. 2003. *Comenius ou l'art sacré de l'éducation*. Paris : JC Lattès, 330 p.

BOUCHER DE LA BRUÈRE, Pierre. 1866. « Esquisse historique de l'instruction en Canada ». *Revue Canadienne*, vol. III, no 9, septembre, p. 538-555.

BRUCHÉSI, Jean. 1942. « Premiers livres scolaires canadiens ». *Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada*, série 3 t. 36, p. 26-33.

CARON, Ivanhoë. 1942. *Les maîtres d'école de l'Institution royale de 1801-1834* ». *Bulletin de recherches historiques*, vol. XLVII, no 1, 1941, p. 21-32, vol. XLVIII, no 6, p. 178-179.

CARON, Pierre. 1980. *Le livre dans la vie du clergé québécois sous le Régime anglais*. Mémoire de maîtrise ès art, Québec, Université Laval, 148 f.

DELUMEAU, Jean (dir. publ.). 1992. *La Religion de ma mère. Le rôle des femmes dans la transmission de la foi*. Paris : Cerf, 400 p.

DESJARDINS, Georges. 1950. *Les écoles du Québec, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, les collèges classiques l'enseignement universitaire 1635-1950*. Montréal : Bellarmin, 1950, 126 p.

DESLANDRES, Dominique. 1987. « L'éducation des Amérindiennes d'après la correspondance de Marie Guyart de l'Incarnation ». *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, vol. 16, no 1, p. 91-110.

_____. 1983. « Un projet éducatif au XVIIe siècle. Marie de l'Incarnation et la femme amérindienne ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XIII, no 4, p. 277-285.

DIONNE, Narcisse-Eutrope. 1905. *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues publiés en langue française dans la province de Québec depuis l'établissement de l'imprimerie en Canada jusqu'à nos jours, 1764-1905*. Québec : 175 p.

_____. 1965. *Les bibliothèques canadiennes. 1604-1960*. Montréal : Cercle du livre de France, 234 p.

_____. 1902. « Historique de la bibliothèque du Parlement à Québec 1792-1892 ». *Mémoire de la société Royale du Canada*, 2e série, vol. VIII, p. 3-14.

DROLET, Antonio. 1965. *Les bibliothèques canadiennes (1604-1960)*. Montréal : Le cercle du Livre de France, 234 p.

_____. 1962. « L'épiscopat canadien et les bibliothèques paroissiales de 1840-1900 ». *R.S.C.H.E.C.*, p. 21-37.

_____. 1961. « La bibliothèque du collège des Jésuites ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. XIV, no 4, mars, p. 487-544.

_____. 1961. « Une bibliothèque française à Québec en 1843 ». *Cahiers de la société historique de Québec*, p. 16-24.

_____. 1940. « La bibliothèque du Séminaire de Québec et son catalogue de 1782 ». *Le Canada français*, Vol. 28, p. 261-266.

DUFOUR, Andrée. 1998. « Les institutrices rurales du Bas-Canada : incompétentes et inexpérimentées ? ». *RHAF*. Vol. 51, no 4, printemps, p. 521-548.

_____. 1993. « Les maîtresses d'écoles indépendantes : une contribution essentielle à l'éducation de la jeunesse montréalaise du premier tiers du XIX^e siècle » dans *Les Bâtisseuses de la cité*, coll. : « Les cahiers scientifiques » no 79, Montréal : ACFAS, p. 125-141.

DUMONT-JOHNSON, Micheline et Eid, Nadia Fahmy. 1986. *Les Couventines : l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes : 1840-1960*. Montréal : Boréal Express, 315 p.

DUMONT, Micheline et Nadia Eid (dir. publ.) 1983. *Maîtresses d'école, maîtresses de maison*. Montréal : Boréal Express, 413 p.

DUMONT, Micheline. 1990. *L'instruction des filles au Québec, 1639-1960*. Ottawa : Société historique du Canada, Brochure historique, no 49, 32 p.

FAHMY-EID, Nadia. 1983. « L'éducation des filles chez les ursulines de Québec sous le régime français ». *Maîtresses de maisons et maîtresses d'école : femmes, familles et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal : Boréal Express, p. 50-55.

FAUTEUX, Ægidius. 1916. *Les bibliothèques canadiennes : Étude historique*. Montréal : Arbour et Dupont, 45 p.

GAGNON, Philéas. 1900. « Le premier roman canadien de sujet par un auteur canadien et imprimé au Canada ». *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, 2, v. 6, p. 121-132.

_____. 1895. *Essai de bibliographie canadienne. Inventaire d'une bibliothèque comprenant: imprimés, manuscrits, estampes, etc., relatifs à l'histoire du Canada et des pays adjacents avec des notices bibliographiques*, t. 1, Québec, 1895, 711 p.

GAGNON, Serge. 1999. *De l'oralité à l'écriture : le manuel de français à l'école primaire : (1830-1900)*. Sainte-Foy : PUL, 236 p.

GALARNEAU, Claude et Maurice LEMIRE (dir. publ.). 1988. *Livre et lecture au Québec. 1800-1850*. Québec : IQRC, 269 p.

GALARNEAU, Claude. 1977. *Le livre ancien au Québec : état présent des recherches*. Bordeaux : imprimerie Taffard, 16 p.

GALLICHAN, Gilles. 1991. *Livre et politique au Bas-Canada*. Sillery : Septentrion, 519 p.

_____. 1975. *Bibliothèques et culture au Canada après la Conquête (1760-1800)*. Mémoire de maîtrise en bibliothéconomie, Université de Montréal, 145 p.

GOSSELIN, Amédée. 1911. *L'instruction au Canada sous le Régime français (1635-1760)*. Québec : Laflamme et Proulx, 501 p.

GOURDEAU, Claire. 1998. « Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes : stratégies d'acculturation ». *La France-Amérique (XVIe-XVIIIe siècles)*, Frank Lestringant (dir. publ.), actes du 35e colloque des études humanistes, Paris : Champion, coll. : « Travaux du Centre des études supérieures de la Renaissance de Tours : le savoir de Mantice », no 5, p. 355-367.

_____. 1995. *Les délices de nos cœurs. Marie de l'Incarnation et ses pensionnaires amérindiennes : 1639-1672*, Québec : Septentrion/Célat, coll. : « Les nouveaux cahiers du Célat », no 6, 128 p.

GROULX, Lionel. 1934. *L'enseignement français au Canada*, t. 1, *Dans le Québec*, Montréal : Granger, 327 p..

HAMEL, Réginald, Jonh HARE et Paul WYCZYNSKI. 1976. *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*. Montréal : Fidès, 725 p.

HAMEL, Réginald. 1974. *Bibliographie sommaire de l'histoire de l'écriture féminine au Canada (1769-1961)*. Montréal : PUM, 134 p.

HARE, John et Jean-Pierre Wallot. 1967. *Les imprimés dans le Bas-Canada (1801-1840)*. *Bibliographie analytique*, t. 1, 1801-1810, Montréal : PUM, 381 p.

HUSTON, James. 1982 (1848). *Répertoire national*. Édité par Robert Melancon. Montréal : VLB éditeur, 4 v.

LAMBERT, Thérèse. 1982. *Marguerite Bourgeoys, éducatrice : 1620-1700. Mère d'un pays et d'une Église*. Montréal : Bellarmin, 141 p.

LAMONDE, Yvan. 1991. *La librairie et l'édition à Montréal : 1776-1920*. Montréal : Bibliothèque nationale du Québec, 198 p.

_____. 1983. *Les bibliothèques personnelles au Québec. Inventaire analytique et préliminaire des sources*. Montréal : Bibliothèque nationale du Québec, 131 p.

_____. 1983. *L'imprimé au Québec. Aspects historique (18e au 20e siècles)*. Québec : Institut québécois, 368 p.

_____. 1979. *Les bibliothèques de collectivité à Montréal : 17e-19e siècles : source et problèmes*. Montréal : Bibliothèque nationale du Québec, 139 p.

_____. 1974. « La recherche sur l'histoire de l'imprimé et du livre québécois ». *RHAF*, vol. 28, no 3, déc. 1974, p. 405-414.

- LANDRY, Kenneth. 1993. « Le commerce du livre à Québec et à Montréal avant l'arrivée de la capricieuse. 1815-1854 ». Maurice Lemire (dir. publ.), *Le romantisme au Canada*, Québec : Nuit Blanche, p. 108-119.
- LEBEL, Marc. 1976. « Les bibliothèques collectives de la ville de Québec aux XVIII^e et XIX^e siècles : quelques jalons ». *Bulletin du centre de recherche en civilisation canadienne-française*, no 12, avril, p. 15-18.
- LEHMAN-HAUPT, Hellmut. 1951. *The Books in America*. New York : R. Bowher Company, 493 p.
- LEMIEUX, Denise. 1985. *Les Petits innocents : l'enfance en Nouvelle-France*. Québec : IQRC, 205 p.
- LEMOINE, Réjean. 1981. *Le marché du livre à Québec 1764-1839*. Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université Laval, 237 f.
- MARTINEAU, Armand. 1967. « Programme des études au Canada durant la période de 1760-1790 ». *Revue de l'université d'Ottawa*, vol. XXXVII, no 2, p. 206-230.
- MASSICOTTE, E.-Z.. 1947. « Bibliothèques d'autrefois à Montréal ». *Cahiers des dix*, no 12, p. 9-16.
- MEILLEUR, Jean-Baptiste. 1876. *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada étant un exposé des faits qui ont eu lieu relativement à l'éducation depuis 1615 jusqu'à 1865 inclusivement*. Québec : Léger Brousseau, 454 p.
- ROBERT, Lucie. 1981. « Les écrivains et leurs études. Comment on fabrique les génies ». *Études littéraires*, décembre, p. 527-539.
- ROY, Antoine. 1955. « Ce qu'ils lisaient ». *Cahiers des dix*, Montréal, vol. XX, p. 199-215.
- _____. 1946. « Sur quelques ventes aux enchères de bibliothèques privées ». *Bulletin de recherches historiques*, Lévis, vol. LII, 1946, p. 291-303 et p. 323-341.
- _____. 1930. *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le règne français. Essai de contribution à l'histoire de la civilisation canadienne*. Paris : Jouve et Cie, 292 p.
- ROY, Jean-Louis. 1974. *Édouard-Raymond Fabre. Libraire et Patriote montréalais 1799-1854*. Montréal : Hurtubise HMH, 220 p.
- ROY, Pierre-Georges. 1946. « Les premiers manuels scolaires canadiens ». *Bulletin de recherches historiques*, vol. LII p. 291-303, vol. LII, no 11, p. 324-341.

SONNET, Martine. 1987. *L'Éducation des filles au temps des Lumières*. Préface de Daniel Roche, Paris : Cerf, p.

STATON, Frances M. et Marie TREMAINE. 1934. *A Bibliography of Canadiana*, Toronto : The Public Library, 828 p.

SULLIVAN, Rosemary (dir. publ.) 1989. *Poetry by Canadian Women*. Toronto : Oxford University Press, 301 p.

TREMAINE, Marie. 1952. *A Bibliography of Canadian Impints (1751-1800)*. Toronto, University of Toronto Press, 705 p.

TREMBLAY, Hélène. 1993. « Marguerite Bourgeoys et l'éducation des femmes », *Les origines de Montréal*. Jean-Remi Breault (dir. publ.), Actes du colloque organisé par la société historique de Montréal, Montréal : Léméac, p. 219-236.

TRUDEL, Marcel. 1999. *Les écolières des ursulines de Québec 1639-1686. Amérindiennes et Canadiennes*, coll. : « Cahiers du Québec. Histoire », no 122, 440 p.

_____. 1955. « À propos de cette unique grammaire de 1760 », *Revue de l'Université Laval*, Québec, vol. IX, no 9, mai, p. 780-785.

VLACK, Milada. 1976. *Laurentiana parus avant 1821*. Montréal : Bibliothèque nationale du Québec, 416 p.

2.7 Monographies et articles sur la mémoire et l'histoire

CERTEAU, Michel de. 1975. *L'écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard, coll. : « Bibliothèque des histoires », 358 p.

CERTEAU, Michel de. 1973. *L'absent de l'histoire*. Paris : Mame, coll. : « Repères-sciences humaines et idéologies », 4, 185 p.

COLLIN, Françoise. 1993. « Histoire et mémoire ou la marque et la trace ». *Recherches féministes : temps et mémoire des femmes*, vol. 6, no 1, p. 125.

CYRULNIK, Boris. 1983. *Mémoire de singe, parole d'homme*. Paris : Hachette, coll. : « Pluriel », no 329, 303 p.

FURET, François. 1982. *L'atelier de l'histoire*. Paris : Flammarion, coll. : « Champs », no 202, 312 p.

GAGNON, Serge. 1999. *Le passé composé : de Ouellet à Rudin*. Montréal : VLB éditeur, coll. : « Études québécoises », 190 p.

_____. 1978. *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : la Nouvelle-France de Garneau à Groulx*. coll. : « Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval », no 23, 474 p.

HALBWACHS, Maurice. 1994 (1925). *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin postf. de Gérard Namer, coll. : « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité », no, 367 p.

KOSELLECK, Reinhart. 1997. *L'expérience de l'histoire*. traduit de l'allemand par Alexandre Escudier, avec la collaboration de Diane Meur, Marie-Claire Hoock et Jochen Hoock, Paris : Éditions du Seuil, coll. : « Hautes études », 247 p.

_____. 1990. *Le futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*. trad. de l'allemand par Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock: *Vergangene Zukunft : zur Semantik geschichtlicher Zeiten* Paris : École des hautes études en sciences sociales, 334 p.

LAMONDE, Yvan. 2001. « Quelle histoire nous racontons-nous ? Fiction littéraire et histoire ». *Cahiers des Dix*, vol. 55, 103-115.

LÉVINAS, Emmanuel. 1994. *Les imprévus de l'histoire*. Saint-Clément-la-Rivière : Fata Morgana, 211 p.

MANDROU, Robert. 1989 (1961). *Introduction à la France moderne*, Paris : Albin Michel, coll. : « L'évolution de l'humanité », 408 p.

NORA, Pierre. (dir. publ.). 1997. *Des lieux de mémoire*. Paris : Gallimard, 3 vol. 4751 p.

POMIAN, Krystof. 1999. *Sur l'histoire*. Paris : Gallimard, coll. : « Folio/histoire », no 97, 410 p.

RICOEUR, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire et l'oubli*. Paris : Seuil, coll. : « L'ordre philosophique », 676 p.

_____. 2000a. « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé ». Conférences Marc Bloch, 13 juin 2000, Annales HSS, juillet-août, p. 728-741.

RUDIN, Ronald. 1998. *Faire de l'histoire au Québec*. Québec : Septentrion, 278 p.

SCHLANGER, Judith. 1992. *La mémoire des œuvres*. Paris : Nathan, coll. « Le texte à l'œuvre », 162 p.

2.8 Monographies et articles historiques

ALLAIRE-BOIVIN, Emilia. 1965. *Têtes de femmes : essais biographiques*. Montréal : éditions de l'Équinoxe, 239 p.

ALLARD, Soeur.(dir. publ.). 1973. *L'Hôtel-Dieu de Montréal 1642-1973*. Montréal : Hurtubise HMH, 346 p.

_____. 1960. *Jeanne Mance : infirmière missionnaire laïque. 1606-1673*. Montréal : s.n., 52 p.

ALLODI, Mary M, Peter N. Moohg et Beate Stock. 1991. *Berczy*. Ottawa : Musée des beaux-arts du Canada, 327 p.

ANDERSON, W. J . 1867. *Canadian History and Biography, Passages in the Lives of a British Prince and a Canadian Seigneur : the Father of the Queen and the Hero of Chateauguay*. Québec : s.n., ICMH, no 42778, 37 p.

ANDRE John. 1967. *William Berczy co-founder of Toronto*. Toronto : s. n. 168 p.

ANDRE, John et J. RUSSEL. 1983. « William Berczy ». *DBC*, Sainte-Foy : PUL, t. 5, p. 77-80.

ANDRÈS, Bernard. 2000a. *L'énigme de Sales Laterrière. Roman*. Montréal : Québec Amérique, coll. : « Tous continents », 871 p.

ARNOLD, Hilary. 1982. « Elizabeth Posthuma Gwillim Simcoe : her birth and her Gwillim relatives ». York, Angleterre et Archives de l'Ontario, Pamphlet collection, no 23.

ASSELIN, Jean-Pierre. 1974. « Marie-Andrée Regnard Duplessis ». *DBC*, t. 3, Sainte-Foy : PUL, p. 592-594

ATHERTON, William Henry. 1945. *The Saintly Life of Jeanne Mance : First Lay nurse in North America*, Saint-Louis : Catholic Hospital Association of the United States and Canada, 95 p.

AUBERT DE GASPÉ, Philippe. 1971. *Mémoires*. Montréal : Fidès, coll. : « Bibliothèque canadienne-française », 435 p.

AUBIN, Anne-Marie, Dion, Jean-Noel. (dir. publ.) 1985. *Hommage à Henriette Dessaulles. 1860-1946. Pionnière de l'écriture et du journalisme féminin*. Saint-Hyacinthe : Regroupement littéraire Richelieu-Yamaska, 187 p.

AUDET, Francis-J. 1935. « James Cuthbert de Berthier et sa famille ». *Mémoire de la société royale du Canada*, 3, 29, sect. 1, p. 127-151.

_____. 1908. « John Neilson ». *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 3e série, 22, 1908, sect. 1, p. 81-97.

_____. « William Brown (1737-1789) Premier imprimeur, journaliste et libraire de Québec, sa vie, ses oeuvres ». *Mémoires de la société royale du Canada*, 3e série, 26, 1932, sect. 1, p. 97-112.

AUGER, Jacques. 1971. « La condition juridique de la femme mariée en droit coutumier ». *Revue de droit*, vol. 2, p. 99-113.

AUGER, Rina. 2002. *Éléonore de Grandmaison, Seigneuresse en Nouvelle-France*. Longueuil : Éditions historiques et généalogiques Pepin, coll. : « Crève-Rêve », no 1, 218 p.

BAILLAIRGÉ, F.-A. 1913. *Marie-Madeleine de Verchères et les siens*. Verchères, Québec : En vente chez l'auteur, 31 p.

BARTHE, Joseph-Guillaume. 1885. *Souvenir d'un demi-siècle ou mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*. Montréal : Chapleau et fils, 269 p.

BAUDRY, René. 1968. « Madame de Champlain ». Montréal : *Les cahiers des Dix*, no 33, p. 13-53.

BEACOCK, Mary Fryer. 1989. *Elizabeth Posthuma Simcæ. 1762-1850 a Biography*. Toronto, Dunder Press, 275 p.

BEAUDOIN-ROSS, Jacqueline. 1992. *Femmes et modes : le costume à Montréal au XIX^e siècle*. Montréal : Musée Mc Cord d'histoire canadienne, 95 p.

BÉLAND, Mario. (dir. publ.). 1991. *La peinture au Québec, 1820-1850. Nouveaux regards, nouvelles perspectives*. Québec : Musée du Québec et les Publications du Québec, 605 p.

BELLERIVE, George. 1920. *Brèves apologies de nos auteurs féminins*. Québec : Librairie Garneau, 137 p.

BERNARD, Jean-Paul. 1983. *Les rébellions de 1837-1838. Les patriotes du Bas-Canada dans la mémoire collective et chez les historiens*. Montréal : Boréal Express, 349 p.

BERNIER, Hélène. 1983. « Marie-Anne Véronique Cuillerier », *DBC*, t. 3, Sainte-Foy : PUL, p. 166-167.

_____. 1958. *Marguerite Bourgeoys*. coll. : « Classiques canadiens », Montréal : Fidès, p.

BERRIOT-SALVADORE, Evelyne. 1990. *Les femmes dans la société française de la Renaissance*. coll. : « Histoire des idées et critique littéraire », vol 285, Genève : Droz, 592 p.

BIBAUD, Maximilien. 1858. *Le Panthéon canadien (choix de biographie [sic]) dans lequel on a introduit les hommes les plus célèbres des autres colonies britanniques*. Montréal : Cérat et Bourguignon, 364 p.

- BIBAUD, Michel. 1843. « Une dame peintre ». *L'Encyclopédie canadienne*, 1842-1843, p. 74-75.
- BLOM, Ida. 1991. « The History of Widowhood : A Bibliographic Overview ». *Journal of Family History*, vol 16, no 2, p. 191-210.
- BOIVIN-PIERARD, Huguette. 1990. *Souvenirs canadien : Album de Jacques Viger*, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études des arts, Montréal : Université du Québec à Montréal, 142 p.
- BONNAIN, Rolande (dir. publ.). 1992. *Transmettre, hériter, succéder : la reproduction familiale en milieu rural France-Québec. XVIIIe et XIXe siècles*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 433 p.
- BORDEAUX, Michele, Arlette FARGE et Christiane KLAPISCH-ZUBER (dir. publ.). 1984. *Madame ou mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine. XVIIIe - XXe siècle*. Paris : Montalba, 301 p.
- BOUCHER, Ghislaine. 1979. *Dieu et satan dans la vie de Catherine de Saint-Augustin : (1632-1668)*, Montréal : Bellarmin ; Tournai : Desclée, coll. : « Hier-aujourd'hui », no 21, 234 p.
- BOUCHETTE, Robert Shore Milnes. *Mémoires de Robert S. M. Bouchette 1805-1840*. Recueillis par son fils Errol Bouchette. Montréal : La cie de la Revue Canadienne, 129 p.
- BADINTER, Élisabeth. 1983 *Émilie, Émilie. L'ambition féminine au XVIIIe siècle*, Paris : Flammarion, 489 p.
- _____. 1980. *L'amour en plus. Histoire de l'amour maternel. XVIIe-XVIIIe siècle*. Paris : Flammarion, 372 p.
- BASSET, John M. 1976. *Elizabeth Simcæ : La première dame du Haut-Canada*, Longueuil : Julienne, 59 p.
- BEAUDOIN, René. 1993. « Pierre de Sales Laterrière, médecin, mémorialiste et prototype de l'aventurier des lettres ». *Principes du littéraire au Québec, Les cahiers de l'ALAQ*, Bernard Andrès, (dir.), Montréal, Université du Québec à Montréal, p. 43-56.
- BENSON, Mary Sumner. 1976. *Women in Eighteenth-Century America. A Study of Opinion and Social Usage*. New York : Ams Press, 343 p.
- BERTINI, Marie-Joseph. 2002. *Femmes. Le Pouvoir impossible*. Paris : Pauvert, 251 p.
- BOUFLET, Joachim, 1991. *Encyclopédie des Phénomènes extraordinaires dans la vie mystique*, t. 1, Paris : F.-X. de Guibert, 467 p.

BOULLE, Pierre H. et LEBRUN, Richard (dir.). 1989. *Le Canada et la Révolution française*. Montréal : Centre interuniversitaire d'études européennes, 183 p.

BRUCHÉSI, Jean. 1946. « Madeleine de Verchères et Chicaneau ». *Cahier des dix*, no 11, p. 27-29.

BRUNEAU, Marie-Florentine. 1998. *Women Mystics Confront the Modern World, Marie de l'Incarnation (1599-1672) and madame Guyon (1648-1717)*. Albany : State University of New York Press, 279 p.

BRUNET, Michel. 1969. *Les Canadiens après la Conquête 1759-1775. De la révolution canadienne à la révolution américaine*. Montréal : Fidès, 313 p.

_____. 1958. *La présence anglaise et les Canadiens. Études sur l'histoire et la pensée des deux Canada*. Montréal : Beauchemin, 292 p.

CADOTTE, Marcel. « Jeanne Mance : Un diagnostic médical après trois-cents ans ». *Les Origines de Montréal*, Actes du colloque de la Société historique de Montréal, mai 1992, Montréal, Léméac, 1993, p. 149-160.

CASGRAIN, Henri-Raymond. 1864. *L'histoire de la mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des ursulines de la Nouvelle-France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de cette colonie*. Québec : G. E. Desbarats, 467 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond. 1889. *Montcalm peint par lui-même*, Mémoires de la société royale du Canada, vol. VII, no 1, 27 p.

CASTONGUAY, Jacques. 1986. *Au temps de Philippe Aubert de Gaspé, Lady Stuart*. Montréal : Méridiens, 125 p.

CATHELINÉAU, Emmanuel de. 1928. « Les Liénard Sieurs de Beaujeu, Saveuse et Villemomble ». *Nova Francia*, vol. 3, p. 327-354.

CHABOT, Marie-Emmanuel. 1966. « Marie-Madeleine de Chauvigny de la Peltrie ». *DBC*, t. 1, Sainte-Foy : PUL, p. 213-213.

_____. 1962. « Marie de l'Incarnation, chef d'entreprise ». *Nouvelle-France*, vol. 20, p. 274-280.

CHABOT, Richard. 1975. *Le curé de campagne et la contestation locale au Québec de 1791 aux troubles de 1837-38*. Montréal : Hurtubise, 242 p.

CHARRON, Yvon. 1950. *Mère Bourgeois, 1620-1700*, Montréal : Beauchemin, 250 p.

CHARTIER, Émile. 1941. *Au Canada français. La vie de l'esprit. 1760-1925*. Montréal : Valiquette, 355 p.

CHARTRAND, Luc, Raymond DUCHESNE et Yves GINGRAS. 1987. *Histoire des sciences au Québec*. Montréal : Boréal, 487 p.

CYR, Céline. 1986. « Portrait de femme. Catherine Dupré, indépendante et rebelle ». *Cap-aux-Diamants*, vol. 2, no 1, printemps, p. 15-18.

_____. 1985. « Michel Bibaud ». *DBC*, t. 8, Sainte-Foy : PUL, p. 97-99.

CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier. S.d. « Esquisse biographique de Madame Côme-Séraphin Cherrier ». ANC, Fonds Côme-Séraphin Cherrier, MB24 B46.

CHOCHEYRAS, Jacques. 1981. *Le désir et ses masques*, Grenoble : Université des langues et lettres de Grenoble, 216 p.

CHAUNU, Pierre (dir. publ.). 1992. *L'Aventure de la Réforme : le monde de Jean Calvin*. Paris : Hermé, 295 p.

CHOQUETTE, C.-P. Mgr, *Histoire de la ville de Saint-Hyacinthe*. Saint-Hyacinthe : Richer et Fils, 1930 : 113-161.

CHOQUETTE, Leslie. 1992. « Ces Amazones du Grand Dieu : Women and Mission in Seventeenth Century Canada ». *French Historical Studies*, no 17, p. 626-655.

CLERMONT, Normand. 1991. « La visite éclair de Lady Ellice dans le haut-Saint-Laurent ». *Des figures historiques : Jane Ellice et André Napoléon Montpetit*, Claude Chapdelaine (dir. publ.), coll. : « Fleurs de Siècle », dép. Anthropologie de l'Université de Montréal, p.5-10.

CLICHE, Marie-Aimée. 1988. « Filles-mères, familles et société sous le Régime français ». *Histoire sociale*, vol. 21, no 41, mai, p. 39-70

CLICHE, Marie-Aimée. 1988. *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France : comportements populaires et encadrement ecclésial*. Québec : PUL, 354 p.

CLOUTIER, Renée, Gabrielle Lachance et al. 1982. *Femmes et culture au Québec*, coll. : « Documents préliminaires », no 3, 107 p.

COATES, Colin M. 1989. « Authority and Illegitimacy in New France : The Burial of Bishop Saint-Vallier and Madeleine de Verchères vs. The Priest of Batiscan ». *Histoire sociale/Social History*, vol. XXIII, no 43, mai, p. 65-90.

COMBY, Jean, (dir. Publ.). 1993. *L'itinéraire mystique d'une femme, Marie de l'Incarnation, ursuline*. Paris/Montréal : Cerf / Bellarmin, coll. : « Épiphanie », 223 p.

CRAIG, Gerald Marquis. 1963. *Upper Canada. The Formative years : 1784-1841*. Toronto : McClelland and Stewart, 315 p.

- D'ALLAIRE, Micheline. 1986. *Les dots des religieuses au Canada français 1639-1800*. Cahiers du Québec, coll. : « Histoire », Montréal : Hurtubise HMH, 244 p.
- _____. 1974. « Marie-Charlotte de Ramezay », *DBC*, t. 3, PUL, 1974, p. 588-589.
- _____. 1971. *L'Hôpital Général de Québec. 1692-1764*. Montréal : Fidès, 251 p.
- DANEMARIE, Jeanne. 1937. *L'infirmière exemplaire. Jeanne Mance au Canada 1606-1673*. Paris : Onne Presse, coll. : « Idéalistes et amateurs », no 9, 185 p.
- DANIEL, François. 1867. *Histoire des grandes familles françaises du Canada ou Aperçu sur le Chevalier Benoist et quelques familles contemporaines*. Montréal : Senécal, ICMH no 27016, 411 p.
- DAVELUY, Marie-Claire. 1966. « Jeanne Mance », *DBC*, t. 1, Sainte-Foy : PUL, p. 494-498.
- _____. 1965. *La Société Notre-Dame de Montréal. 1639-1663*. Montréal : Fidès, coll. : « Fleur de lys : études historiques canadiennes », 326 p.
- _____. 1962. *Jeanne Mance: 1606-1673*. Montréal : Fidès, coll. : « Fleur de Lys : études historiques canadiennes », 418 p.
- _____. 1940. *Le Richelieu héroïque : les jours tragiques de 1837*. Montréal : Granger, 247 p.
- _____. 1933. *L'orphelinat catholique de Montréal 1832-1932*. Montréal : Lévesque, 344 p.
- DAVID, Laurent-Olivier. 1884. *Les patriotes de 1837-1838*. Montréal : Beauchemin, 297 p.
- DECHÊNE, Louise. 1974. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Paris : Plon, 532 p.
- DECKER, Michel de. 1987. *Madame le chevalier d'Éon*. Paris : Librairie académique Perrin, 273 p.
- DELCOURT, Marie. 1958. *Hermaphrodites : mythes et rites de la bisexualité dans l'Antiquité classique*, Paris : Presses universitaires de France, coll. : « Dito », 136 p.
- DEMERS, Clovis. 1955. *Musique et Théâtre à Québec. 1764-1800*. Québec, Université Laval, Mémoire dactylographié, 34 p.
- DEROME, Robert. 1987. « Marie-Catherine Delezenne », *DBC*, t. 6, Sainte-Foy : PUL, p. 201-202.

DEROY-PINEAU, Françoise et Paul Bernard. 2001. « Projet mystique, réseaux sociaux et mobilisation des ressources : le passage en Nouvelle-France de Marie de l'Incarnation en 1639 ». *Archives de Sciences Sociales des Religions*, no 113, janvier-mars, p. 61-92.

DEROY-PINEAU, Françoise. 2000. *Jeanne Leber : la recluse au coeur des combats. Montréal, 1662-1714*. Montréal : Bellarmin, 193 p.

_____. (dir. publ.). 2000. *Marie Guyart de l'Incarnation : un destin transocéanique. (Tours, 1599-Québec, 1672)*. Paris/Montréal : L'Harmattan, 415 p.

_____. 1995. *Jeanne Mance : de Langres à Montréal, la passion de soigner*. Saint-Laurent : Bellarmin, 167 p.

_____. 1992. *Madeleine de La Peltrie, amazone du Nouveau Monde (Alençon 1603-Québec 1671)*. Montréal : Bellarmin, 262 p.

_____. 1989. *Marie de l'Incarnation : Marie Guyart femme d'affaires, mystique, mère de la Nouvelle-France, 1599-1672*. Paris : Robert Laffont, 309 p.

DESGRANGES, Françoise. 1946. *Vie de la duchesse de La Vallière. 1644-1710*, Montréal : L'étoile, 97 p.

DESLANDRES, Dominique. 1994. « Le rayonnement des ursulines en Nouvelle-France ». *Les religieuses dans le cloître et dans le monde*, Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, p. 885-899.

_____. 1993. « Signes de Dieu et légitimation de la présence française au Canada : le « trafic » des reliques ou la construction d'une histoire ». *Les Signes de Dieu aux XVIIe et XVIIIe siècles*, G. DEMERSON et B. DOMPIER (dir. publ.), Clermont Ferrand : Publications de la Faculté de Lettres de Clermont-II, p. 145-160.

_____. 1992. « Femmes missionnaires en Nouvelle-France ». *La religion de ma mère*, Jean Delumeau (dir. publ.), Paris : Cerf, p. 74-84.

DICKINSON, John A. 1974. « Un aperçu de la vie culturelle en Nouvelle-France : l'examen de trois bibliothèques privées ». *Revue de l'Université d'Ottawa*, Vol 44, no 4, oct.-déc., p. 453-466.

DOUGHTY, Arthur G. 1916. *Une fille de la Nouvelle-France : vie de Magdeleine de Verchères et histoire de son époque, 1665-1692*. Ottawa : Mortimer Press, 171 p.

DOUGHTY, Arthur et Nora STORY. 1935. *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1819-1828*. Ottawa : J. - O. Patenaude, 534 p.

DOUVILLE, Raymond. 1976. *Nos premières mères de familles*. Trois-Rivières : Le Bien Public, coll. : « Notre passé », no 14, 46 p.

DOYON-FERLAND, Madeleine. 1974. « Agathe de Saint-Père », *DBC*, t.3, Sainte-Foy : PUL, p. 627-628.

DROLET, Antonio. 1965. *La ville de Québec*. t. 2, *Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759/1833)*. Québec : Société historique de Québec, 141 p.

DUCHARME, Jacques. 1983. « Marie-Catherine-Françoise Céloron ». *DBC*, t. 5, Sainte-Foy : PUL, p. 192-193.

DUFEBVRE, Bernard. 1956. « La petite histoire. Une journée de M. De Bonne. Biographie succincte ». *Revue de l'Université Laval*, Québec : PUL, Vol. X, no 4, décembre 1955, p. 304-318, no 5, janvier 1956, p. 405-442, no 6, février 1956, p. 524-550.

DUFEBVRE, Bernard. 1950. *Cinq femmes et nous*. Québec : Bélisle, 289 p.

DUMAS, Silvio. 1972. *Les filles du Roy en Nouvelle-France. Étude historique avec répertoire biographique*, Québec : Société historique de Québec, coll. : « Cahiers d'histoire » no 24, 382 p.

DUPRÉ, Céline. 1974. « Marie-Élisabeth Roberth de la Morandière ». *DBC*, Sainte-Foy : PUL, t. 3, p. 609-611.

ECCLES, William John. 1969. *The Canadian Frontier 1534-1760*. New York : Holt, Rinehart and Winston, coll. : « Histories of American Frontier », 234 p.

ELLIOT, Sophie L. 1941. *The Women Pioneer of North America*. Gardenvale Québec : Garden City Press, 299 p.

FABRE SURVEYER, Édouard. 1950. « James Cuthbert, père, et ses biographes ». *RHAF*, vol. 4, no 1, juin, p. 74-89.

FAILLON, Étienne-Michel. 1854. *Vie de mlle Mance et histoire de l'Hôtel Dieu de Ville-Marie dans l'île de Montréal en Canada*. Villemarie : Soeurs de l'Hôtel-Dieu, 2 vol.

_____. 1853. *Vie de la sœur Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada : suivie de l'histoire de cet institut jusqu'à ce jour*. Villemarie : Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 2 vol.

_____. 1852. *Vie de Mme d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Villemarie, dans l'île de Montréal, en Canada*, Villemarie : Sœurs de la charité, Hôpital général, 491 p

FAUTEUX, Ægidius. 1917. *La famille d'Aillboust*. Montréal : G. Ducharme, 196 p.

PECTEAU, Jean-Marie. 1985. « Régulation sociale et répression de la déviance au Bas-Canada au tournant du XIX^e siècle (1791-1815) ». *RHAF*, vol. 38, no 4, p. 499-521.

FILTEAU, Gérard. 1980. *Histoire des Patriotes*. Ville St-Laurent : Univers, 493 p.

FIRTH, Edith G. 1988. « Elizabeth Postuma Gwillim ». *DBC*, Sainte-Foy : PUL, t. 7, p. 391-393.

_____. 1966. *The Town of York, 1815-1834 : a Further Collection of Documents of Early Toronto*. Toronto : Champlain Society, 484 p.

FORTIER, D. 1967. « La seigneurie de Beauharnois et la famille Ellice ». *Mémoires de la société généalogique canadienne-française*, vol. 18, p. 187-197.

FORTIN-MORRISSET, Catherine. 1969. « Catherine Jérémie Aubuchon dit Lamontagne », *DBC*, Sainte-Foy : PUL, t. 2, p. 338-339.

FRANÇIS, Claude. 1963. *L'évolution de la civilisation canadienne d'après les témoins*. Québec : Pellican, 335 p.

FRÉGAULT, Guy. 1968. *Le XVIII^e siècle canadien : études*. Montréal : HMH, coll. : « Constantes », no 18, 387 p.

_____. 1952. *Le grand marquis Pierre Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*. Montréal : Fidès, coll. : « Fleur de Lys », 481 p.

_____. 1951-1952. « Un cadet de Gascogne: Philippe de Rigaud de Vaudreuil ». *RHAF*, vol. V, p. 15-44

GADOURY, Lorraine. 1992. *La noblesse en Nouvelle-France. Familles et alliances*. Montréal : Hurtubise HMH, coll. : « Cahiers du Québec, Histoire », 208 p.

GAGNON, Daniel. 1993. *Rendez-moi ma mère : Lettres de Claude Martin à sa mère Marie de l'Incarnation*. Montréal : Léméac, 182 p.

GAGNON, Philéas. 1900. « Le curé Lefebvre et l'héroïne de Verchères ». *Bulletin de recherches historiques*, vol. VI, p. 340-345.

GAGNON, Serge. 1990. *Plaisir d'amour et crainte de Dieu : Sexualité et confession au Bas-Canada*. Sainte-Foy : PUL, 202 p.

GALARNEAU, Claude. 1970. *La France devant l'opinion publique canadienne (1760-1815)*. Québec : PUL, 401 p.

GARON, Yves. 1967. « Qui était Pierre-André le premier critique de notre premier roman ? » *RHAF*, vol. 20, no 4, mars, p. 566-571.

GAUMOND, Michel. 1965. *La maison Fornel. Place Royale, Québec*. Québec : Ministère des Affaires culturelles, 38 p.

GAUVREAU, Danielle. 1987. « Nuptialité et catégories professionnelles à Québec pendant le Régime français ». *Sociologie et sociétés*, vol. 19, no 1, avril, p. 25-36.

_____. 1987. « À propos de la mise en nourrice à Québec pendant le Régime français ». *RHAF*, vol. 41, no 1, été, p. 53-62.

GERMAIN, Thérèse. 1997. *Autrefois les ursulines de Trois-Rivières. Une école, un hôpital, un cloître*. Sillery : Anne Sigier, 343 p.

GERVAIS, Diane et Serge Lusignan. 1999. « De Jeanne d'Arc à Madeleine de Verchères : la femme guerrière dans la société d'Ancien Régime », *RHAF*, vol. 53, no 2, p. 171-206.

GIES, Mary Loretto. 1949. *Mère Duplessis de Sainte-Hélène, annaliste et épistolière*. thèse de doctorat en histoire, Québec : Université Laval, 289 f.

GOSSELIN, Auguste Honoré. 1916. *L'Église du Canada après la Conquête*. Québec : Laflamme, 2 vol.

_____. 1911. *L'Église du Canada : depuis Monseigneur de Laval jusqu'à la Conquête*, Québec : Laflamme et Proulx, 3 vol.

GREER, Allan. 1998. *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*. traduit de l'anglais par Nicole Daignault, *The people of New France*, Montréal : Boréal, 165 p.

_____. 1991. « La république des hommes : Les Patriotes de 1837 face aux femmes ». *RHAF*, vol. 44, no 4, p. 507-528.

GRENON, Michel, 1989. *L'image de la Révolution française au Québec. 1789-1989*. Montréal : HMH, 269 p.

GROULX, Lionel. 1953. *Une petite Québécoise devant l'histoire : mère Catherine de Saint-Augustin*. Québec : Société Historique de Québec, coll. : « Cahiers d'histoire », no 5, 27 p.

GROULX, Lionel et James Mc Isaac. 1920. *Chez nos ancêtres*. Montréal : Bibliothèque de l'Action française, 102 p.

GUAY, Donald. 1985. *Histoire des courses de chevaux au Québec*. Montréal : VLB éditeur, 249 p.

HAMMANG, Francis H., 1938. *The Marquis de Vaudreuil. New France at the Beginning of the Eighteenth Century*. Bruges : Desclee de Brower, coll. : « Recueil de travaux d'histoire et de philologie », 1 vol.

HANNAY, James. 1910. *The Heroine of Acadia : the Romantic Story of the Life of Frances Marie Jacqueline, Wife of Sieur de La Tour, and her Heroice [sic] defence of Fort LaTour, at the Mouth of the River St. John in the Year 1645*. St. John, N.B. : J.A. Bowes, ICMH, no 73073, 24 p.

HARPER, John Russell. 1970. *Early Painters and Engravers in Canada*. Toronto : University of Toronto Press, 376 p.

HARVEY, Janice. 1993. « Le leadership féminin dans les associations privées de charité protestantes au XIX^e siècles ». *Les Bâtisseuses de la cité*, Evelyne Tardy, Francine Decarries et al, coll : « Les cahiers scientifiques » no 79, Montréal : ACFAS, p. 65-79.

HUDON, Christine. 1995. « Des dames chrétiennes. La spiritualité des Catholiques québécoises au XIX^e siècle ». *RHAF* vol. 49, no 2, p. 169-194.

HUDON, Léonidas. 1907. *Vie de la mère Marie-Catherine de Saint-Augustin : religieuse de l'Hôtel Dieu du précieux sang de Québec : 1632-1668*. Montréal : Messager canadien, 262 p.

HUERTAS, Monique de. 1998. *Louise de La Vallière. De Versailles au Carmel*. Paris : Pygmalion, 247 p.

HUGUENIN, Madeleine. 1938. *Portraits de femmes*. Montréal : La Patrie, 273 p.

IGUARTUA, José Eduardo. 1979. « Le comportement démographique des marchands de Montréal vers 1760 ». *RHAF*, vol. 33, no 3, p. 427-446.

INNIS, Mary Quayle (dir. publ.) 1966. *The Clear Spirit : Twenty Canadian Women and Their Times*. Toronto : University of Toronto Press, 304 p.

INNIS QUAYLE, Mary. 1965. « Introduction ». *Lady Simcoe Diary*. Toronto : Macmillan, 223 p.

INSTITUT DE LA PROVIDENCE. 1926. *Histoire des Filles de la Charité Servantes des Pauvres dites Sœurs de la Providence. Préliminaires et fondation*. Montréal : Maison mère, 6 vol.

IRUMBERRY DE SALABERRY, Thérèse d' . 1953. *Regards sur la famille d'Irumberry de Salaberry : ses origines lointaines, sa branche canadienne*. Paris : L'Orante, 175 p.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL. 1996. *Cent soixante femmes du Québec, 1834-1994*. Montréal : Section Jacques-Viger, 255 p.

JAMET, Albert, 1942. *Marguerite Bourgeoys : 1620-1700*. Montréal : Presse Catholique Panaméricaine, 2 v. 794 p.

_____. 1927. *Marie de l'Incarnation : ursuline de Tours, fondatrice des ursulines de la Nouvelle-France, Tours 1599-Québec 1672. La mystique insigne, la grande Française, la mère de la patrie*, Tours : A. Mame, 54 p.

JEAN, Marguerite. 1977. *Évolution des communautés religieuses de femmes au Canada de 1639 à nos jours*. Montréal : Fidès, 324 p.

JETTÉ, Berthe. 1900. *Vie de la vénérable mère d'Youville, fondatrice des sœurs de la Charité de Montréal suivi d'un historique de son institut*, Montréal, Cadieux Derome, 445 p.

JOANNETTE, Ginette et Claire JORON, *Pierre Guy marchand-négociant de Montréal : Les multiples activités d'un bourgeois canadien-français dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*. Mémoire de maîtrise, dép. d'histoire, UQAM, 1985, 387 p.

JODOIN, Alex. 1900. « La famille de Montenach ». *Bulletin de recherches historiques*, vol. 6, no 12, p. 365-372.

JONES, Howard Humford. 1928. *America and French Culture (1750-1848)*. Montréal : Mercury Louis Carrier and Co., 615 p.

KASTNER de, Frédéric. 1902. *Héros de la Nouvelle-France*. Québec : Cie d'imprimerie commerciale, 3 vol.

KOVEN, Seth et Sonya MICHEL. 1993. *Mother of a New World. Maternalist Politics and the Origins of Welfare States*. New York : Routledge, 447 p.

LACHANCE, André. 1996. *Les marginaux, les exclus et l'autre au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Saint-Laurent : Fidès, 327 p.

_____. 1987. *La vie urbaine en Nouvelle-France*. Montréal : Boréal Express, 148 p.

LACHANCE, Andrée. 1974. « Thérèse de Couagne », *DBC*, t. 3, Sainte-Foy : PUL, p. 156-157.

LACHANCE, Micheline. *Le roman de Julie Bruneau-Papineau*. Montréal : Québec Amérique, t I, 517 p. et II, 635 p.

LAFLAMME, Jean et Rémi TOURANGEAU. 1979. *L'Église et le théâtre au Québec*. Montréal : Fidès, 355 p.

LAFORCE, Hélène. 1985. *Histoire de la Sage-Femme dans la région de Québec*. Québec : IQRC, coll. : « Edmond de Nevers », no 4, 237 p.

LAGRAVE, Jean-Paul de. 1985. *L'époque de Voltaire au Canada. Biographie politique de Fleury Mesplet imprimeur*. Montréal : L'étincelle, 503 p.

LAHAISE, Robert et Noël Vallerand. 1967. *L'Amérique du nord britannique : 1760-1815. La colonisation britannique et la formation du Canada continental*. Montréal : Centre de psychologie et de pédagogie, 130 p.

LALONDE, Michèle. « La femme de 1837-1838 : complice ou contre-révolutionnaire ? ». *Liberté*, p. 146-173.

LALANDE, Louis. 1890. *Une vieille Seigneurie, Boucherville*. Montréal : Cadieux & Derome, 406 p.

LAMARCHE, Jacques-A. 1997. *Madeleine, héroïne de Verchères, seigneuresse de La Pérade*. Montréal : Lidec, coll. : « Célébrités », 61 p.

LAMONDE, Yvan. 1998. « Une femme patriote de Micheline Lachance », *RHAF*, vol. 51, no 4, printemps, p.

_____. 1996. *Ni avec eux, ni sans eux. Le Québec et les États-Unis*. Québec : Nuit blanche, 120 p.

LEMAY, Hugolin. 1936. *Vieux papiers, vieilles chansons*. Montréal, 193 p.

LEMIEUX, Lucien. 1968. *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada (1783-1844)*. Montréal : Fidès, 559 p.

LAMONTAGNE, Roland. 1962. *La Galissonnière et le Canada*, Montréal : PUM, 102 p.

LANCTÔT, Gustave. 1965. *Le Canada et la révolution américaine (1774-1783)*. Montréal : Beauchemin, 330 p.

_____. 1952. *Filles de joie ou Filles du roy : étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*. Montréal : Chanteclerc, 230 p.

LANDRY, Yves. 1992. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les filles du roi au XVII^e siècle suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*. Montréal : Léméac, 434 p.

_____. 1990. « Migrations internationales et comportement démographique : la canadienisation des Filles du Roy au XVII^e siècle ». *Annales de démographie historique*, p. 337-344.

_____. 1988. « Fécondité et habitats des immigrantes françaises en Nouvelle-France ». *Annales de démographie historique*, p.259-276.

LANGLOIS, Yvon. 1999. *L'expérience de Dieu avec Catherine de Saint-Augustin*. Montréal : Fides, coll. : « L'expérience de Dieu », 125 p.

LAPOINTE, Gabrielle. 1974 « Geneviève Boucher dite de Saint-Pierre », *DBC*, t. 3, Sainte-Foy : PUL, p. 83-84.

_____. 1974 « Charlotte Daneau de Muy », *DBC*, t. 3, Sainte-Foy : PUL, p. 172-173.

LANGSTAFF, Eleonor. 1998. « Maria Jane Jewsberry ». *An Encyclopædia of British Women Writers*, Paul SCHLUETER and June SCHLUETER (dir. publ.), London : Rutgers University Press, p. 348-349.

LEBEL, Jean-Mari. 1985 « Ludger Duvernay ». *DBC*, t. 8, Sainte-Foy : PUL, p. 286-292.

LEBRUN, François. 1998. « Une mystique chez les Hurons ». *L'Histoire*, no 219, mars, p. 25-26.

LECLERC, Paul André. 1966. *L'émigration féminine vers l'Amérique française aux XVIIe et XVIIIe siècles*, thèse histoire, Paris : Institut catholique, 352 f.

LEFEBVRE, Esther. 1959. *Marie Morin, Premier historien canadien de Ville-Marie*. Montréal : Fidès, p. 84-85.

LEFEBVRE, Jean-Jacques. 1958. « La vie sociale du grand Papineau ». *RHAF*, vol. 11, no 4, mars, p. 463-516.

_____. 1939. *Les biens du marquis de Vaudreuil à Montréal en 1725*, Québec, Archives du Québec, p. 337-355.

LEGAULT, Susanne et Marie-France SILVER. 1995. *Vierges folles, vierges sages. Kaléridoscopes de femmes canadiennes dans l'univers du légendaire*. Saint-Boniface : Des Plaines, 278 p.

LELAND, Marine. 1954. « Madame Legardeur de Repentigny ». *Bulletin de recherches historiques*, vol. 60, p. 75-79.

LÉPINE, Luc. « Propagande et milice au Québec durant la guerre de 1812 ». Site Military Heritage www.Militaryheritage/propagand.com

LESSARD, Renald. 1989. *Se soigner au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Hull : Musée canadien des civilisations, 160 p.

L'HÉRAULT, Pierre. (dir. publ.). 1990. *Maternité, maternage*. Montréal : Institut Simone de Beauvoir, Concordia University, 114 p.

LIGHT, Beth et Alison PRENTICE (dir. publ.) 1980. *Pioneer and Gentlewomen of British North America 1713-1867*. Toronto : New Hogtown Press, 245 p.

LITTLE FOWLER, Marian. 1977. « Portrait of Elizabeth Simcoe ». *Ontario History*, no 69, p. 79-100

MACGEE, Robert. 2002. « Jane Ellice's Visit to St. Regis ». *Journal de la Société Historique de la Vallée de la Châteauguay*, Châteauguay : Société historique de Châteauguay, p. 15-27.

MACKEY, Frank. 1991. « Janie pour les intimes ». Des figures historiques : Jane Ellice et André Napoléon Montpetit, Claude Chapdelaine (dir. publ.), coll. : « Fleurs de Siècle », dép. Anthropologie de l'Université de Montréal, p.11-16

MACMULLEN, Lorraine. 1983. « Frances Brooke (1724-1789) ». *Canadian Writers and their Works*, Robert Lecker, Jack David et Ellen Quigley (dir. publ.), Fiction Series, vol. 1, ECW Press Downsview, p. 25-60.

MACMULLEN, Lorraine. 1983. « Frederike Charlotte Louise Von Massow ». *DBC*, t. 5, Sainte-Foy : PUL, p. 641-643.

_____. 1980. « Frances Moore-Brooke ». *DBC*, t. 4, Sainte-Foy : PUL, p.599-600.

MACPHERSON LEMOINE, James. 1888. *Les Héroïnes de la Nouvelle-France*. Lowell, Mass :R. Renault, 22 p.

MANSUY, M. 1965. « La crise révolutionnaire vue par une famille canadienne (1763-1815) ». *L'information historique*, vol. 27, no 1, p. 25-29, no 2, p. 55-60, no 3, p. 99-104, no 5, p. 153-155;

MASSICOTTE, Edouard-Zotique. 1944. « Agathe de Saint-Père dame Legardeur de Repentigny : *Bulletin de recherches historiques*, vol. 50, p. 202-207.

MATHIEU, Jacques. 1998. *Le premier livre de plantes du Canada : les enfants des bois du Canada au jardin du roi à Paris en 1635*. Traduction du livre de Jacques Philippe Cornuty, 1606-1651. *Canadensium plantarum historia*. Sainte-Foy : PUL, 331p.

_____. 1995. *Espace-temps familiaux au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Sainte-Foy : CIEQ, 90 p.

_____. 1981. « Les alliances matrimoniales exogames dans le gouvernement de Québec, 1700-1760 ». *RHAF*, vol. 35, no 1, juin, p. 3-32.

_____. 1970. *Un négociant de Québec à l'époque de la Conquête, Jacques Perrault l'aîné*, *RANQ*, Québec : Archives nationales du Québec, p. 29-81.

MAURAUULT, Olivier. 1944. *Souvenirs Canadiens*. Album de Jacques Viger. Montréal : Éditions des Dix, 23 p.

MERROT, Alain. 1993. *La peinture française au XVII^e siècle*. Paris : Gallimard, 323 p.

- MICHAUD-LATRÉMOUILLE, Alice. 1998. *Louise Élisabeth Joybert, marquise de Vaudreuil*. Gatineau, Québec : Les Écrits d'or, 135 p.
- MICKLEBURGH, Brita (dir. publ.) 1973, « Frances Brooke ». *Canadian Literature. Two Centuries in Prose*, Toronto : McClelland & Stewart, 306 p.
- MIQUELON, Dale. 1974 « Marie-Anne Barbel ». *DBC*, t. 3, Sainte-Foy : PUL, p. 48-49.
- MITCHELL, Estelle. 2000. *Elle a beaucoup aimé : vie de Sainte Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Charité, Soeurs Grises, 1701-1771*. Montréal : Méridien, 373 p.
- _____. 1987. *Les Sœurs Grises de Montréal à la Rivière-Rouge 1844-1984*. Montréal : Méridien, 393 p.
- _____. 1967. *Messire Pierre Boucher (écuyer) : seigneur de Boucherville : 1622-1717*. Montréal : Beauchemin, 1967, 389 p.
- MONTGOLFIER, Étienne. 1818. *La vie de la vénérable sœur Marguerite Bourgeois dite du Saint-Sacrement*, chez William Gray à Ville Marie, 142 p.
- MONIÈRE, Denis. 1877. *Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours*. Montréal : Québec-Amérique, 381 p.
- MOOGK, Peter N. 1982. « Les petits sauvages : The Children of Eighteenth-Century New France ». *Childhood and Family in Canadian History*, Joy PARR (dir. publ.), Toronto : McClelland et Stewart, p. 17-43.
- MORGAN, Henry James (dir. publ.). 1903. *Types of Canadian Women and of Women Who Are or Have Been Connected with Canada*. Toronto : W. Briggs, p.
- MOTSCH, Andreas. 2001. *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique*. Sillery/Paris : Septentrion/Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 300 p.
- MYRAND, Ernest. 1902. *Frontenac et ses amis, Études historiques*, Québec, Dussault et Proulx, 188 p.
- NEATHBY, Hilda-Marion. 1966. *Quebec : The Revolution Age 1760-1791*. Toronto : McClelland and Stewart, coll. : « The Canadian Centenary Series », no 6, 300 p.
- NEPVEU, Pierre. 1998. *Intérieurs du Nouveau Monde*. Montréal : Boréal, coll. : « Papiers collés », 378 p.
- NISH, Cameron (dir. publ.). 1969. *The French Canadians. 1759-1766. Conquered ? Half-Conquered ? Liberated ?*. Toronto : Copp Clark, coll. : « Issues in Canadian History », 148 p.

NOËL, Jan. 1982. « Women in New France : Further Reflections ». *Atlantis*, vol. 8, no 1, automne, p. 125-130.

_____. 1981. « New France : Les femmes favorisées », *Atlantis*, vol. 6, no 2, printemps, p.

O'GALLAGHER, Marianna. 1987. *Grosse île. Porte d'entrée du Canada. 1832-1937*. Sainte-Foy : Carraig Books, 227 p.

O'REILLY, Helena, 1882. *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec : Histoire du Monastère Notre-Dame des Anges, Religieuses hospitalières de la Miséricorde de Jésus, Ordre de Saint-Augustin*, Québec : Darveau, 743 p.

OUELLET, Fernand. 1966. *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850)*. Montréal : Fidès, 639 p.

_____. 1980. *Le Bas-Canada : 1791-1840 : changements structuraux et crise*. 2e ed Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, coll. : « Cahiers d'histoire de l'Université d'Ottawa », no 6, 541 p.

_____. 1961. *Julie Papineau : un cas de mélancolie et d'éducation janséniste*. Sainte-Foy : PUL, coll. : « Cahiers de l'Institut d'histoire », Université Laval, 123 p.

_____. 1960. *Louis-Joseph Papineau : un être divisé*. coll. : « Brochures historiques », Ottawa : Société historique du Canada, no 11, 24 p.

OUIMET, Raymond et Nicole MAUGER. 2001. *Catherine de Baillon. Enquête sur une fille du roi*. Sillery/Paris : Septentrion/Christian, 262 p.

OURY, Guy-Marie. 1991. « Dans les prisons de Loches : Élisabeth de la Corne ». *Cahiers des Dix*, vol. 46, p. 85-123

_____. 1990. « Une famille canadienne dans la tourmente révolutionnaire ». *Cahiers des dix*, no 45, p. 66-94.

_____. 1989. « L'Abbé de la Corne de Chaptès ». *Cahiers des Dix*, no 44, p. 75-114.

_____. 1985. *Mgr Briand évêque de Québec et les problèmes de son époque*. France/Québec : Laliberté et Solesmes, 245 p.

_____. 1985. *L'itinéraire mystique de Catherine de Saint-Augustin*, Chambray-les-Tours, France : C.L.D., 233 p.

_____. 1974. *Madame de la Peltrie et ses fondations canadiennes*. Sainte-Foy : PUL, 158 p.

_____. 1983. *Jeanne Mance et le rêve de M. De la Dauversière*, Chambray les tours, C.L.V., 264 p.

PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT. 1976. « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIXe siècle : Préliminaires à une analyse ». *RHAF*, vol. 30, no 2, p. 163-221.

PAQUIN, Michel. 1974 « Louise-Catherine André de Leigne ». *DBC*, t. 3, Sainte-Foy : PUL, p. 14-15.

PARENT, France. 1991. *Entre le juridique et le social : le pouvoir des femmes à Québec au XVII^e siècle*. Québec : Université Laval, Cahiers de recherche du GREMF, no 42, 211 p.

PARIZEAU, Gérard. 1984. *La seigneurie de Vaudreuil et ses notables au début du XIXe siècle : essai sur le milieu*. Montréal : Fidès, 240 p.

_____. 1980. *La vie studieuse et obstinée de Denis-Benjamin Viger : (1774-1861)*. Montréal : Fides, 330 p.

_____. 1976. *Les Dessaulles : Seigneurs de Saint-Hyacinthe. Chronique maskoutaine du XIXe siècle*. Montréal : Fidès, 152 p.

PEARL, Jonathan L. 1977. « Witchcraft in New France in the Seventeenth Century : The Social Aspects ». *Historical Reflections*, vol. 4, no 2, Hiver, p. 191-206.

PERRAULT, Claude. 1977. *Montréal en 1725*. Montréal : Groupe d'étude Gen-Histo, 535 p.

PETERMAN, Michael A. « Catherine Parr Strickland », *DBC*, t. 8, p. 1085-1090.

PETY, Dominique. 2001. « Les personnages du collectionneur au XIXe siècle : de l'excentrique à l'amateur distingué ». *Romantisme*, no 112, p. 71-81.

PIAU-GILLOT, Colette. 1999. « Les femmes militaires : imaginaire et réalité ». *L'Armée au XVIIIe siècle (1715-1789)*, Geneviève GOUBIER-ROBERT (dir. publ.) Colloque du C.A.E.R XVIII, Aix-en Provence, 13-14-15 juin 1996, Aix : Publications de l'université de Provence, p.169-179.

PICARD, Nathalie. 1993. « Les femmes et le vote au Bas-Canada :1791-1849 ». *Les Bâtisseuses de la cité*, Evelyne Tardy, Francine Descarries et al., « Les cahiers scientifiques » no 79, Montréal : ACFAS, p. 57-65.

PLAMONDON, Lilianne. 1990. « Marie-Anne Barbel. Une femme d'affaires culottée ». *Cap-aux-Diamants*, no 21, printemps, p. 55-57.

_____. 1977. « Une femme d'affaires en Nouvelle-France : Marie-Anne Barbel, veuve Fornel ». *RHAF*, vol. 31, no 2, p. 165-185.

_____. 1976. *Une femme d'affaires en Nouvelle-France. Marie-Anne Barbel*, Thèse, M. A, Histoire, Université Laval, 115 f

PLAMONDON, Liliane. 1983. « Catherine Payan de Noyan », *DBC*, t. V5, Sainte-Foy : PUL, p. 728-729.

POMIAN, Krystof. 2001. « Collections : une typologie historique ». *Romantisme*, no 112, p. 9-22.

_____. 1987. *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVIe-XVIIe siècle*. Paris : Gallimard, coll. : « Bibliothèque des histoires », 367 p.

PONET, Marthe Bordeaux. 1937. *Jeanne Mance au Canada : 1606-1673*. Paris : La bonne presse, coll. : « Idéalistes et amateurs », no 9, 185 p.

PRÉVOST, Robert. 2000. *Figures de proue du Québec. Évocation de 700 femmes « dépareillées »*. Montréal : Stanké, 477 p.

_____. 1985. *Québécoises d'hier et d'aujourd'hui. Profils de 275 femmes hors du commun*. Montréal : Stanké, 231 p.

RAJOTTE, Pierre et Cindy BÉLAND. (dir. publ.) 2001. *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*. Québec : Nota bene, coll. : « Séminaires », no 13, 335 p.

RANSONET, Mgr Michel-François. 1738. *La vie de la sœur Marguerite Bourgeois, dite du Saint Sacrement : institutrice, fondatrice, et première supérieure des filles séculières de la Congrégation Notre-Dame établie à Ville-Marie, dans l'isle de Montréal, en Canada, tirée de mémoires certains, et la plupart originaux*. À Ville-Marie [Montréal] : Chez Wm. Gray, ICMH, no 41719, 270 p.

RANVILLE, de. 1892. « Amélie Panet », *La Kermesse*, no 9-10, 25 novembre, p. 129-135.

REEVES-MORACHE, Marcelle. 1975. *Les Québécoises de 1837-1838*. Montréal : Albert Saint-Martin : Société nationale populaire du Québec, coll. : « L'Histoire de ce pays », 27 p.

ROBERT, Jean-Claude. 1985 « Jacques Viger », *DBC*, t. 8, Sainte-Foy : PUL, p. 1010-1014

ROBERT, Michel. 1975. *Vivre dans l'esprit : Marie de l'Incarnation*, Montréal : Bellarmin, 337 p.

ROBILLARD, Denise. 1993. « Marguerite Lacorne, conseillère de Jacques Viger ». *Les Bâtisseuses de la cité*, Evelyne Tardy, Francine Descarries et al., coll. : « Les cahiers scientifiques, no 79, ACFAS, p. 37-56.

ROCHELEAU, Corinne. 1924. *Françaises d'Amérique : esquisse historique : quelques traits vécus de la vie des principales héroïnes de la Nouvelle-France*. Dessins à la plume de Mme

Albani Rocheleau-Brodeur. Montréal : Beauchemin, coll. : « Bibliothèque canadienne », no 326 B, 123 p.

ROQUEBRUNE, Robert de. 1927. « Une Canadienne au XVIIIe siècle. Mademoiselle de Leigne ». *Nova Francia*, vol. 1, no 2, p. 57-66.

ROUSLIN, Virginia Watson. 1976. « The Intelligent Woman's Guide to Pioneering in Canada ». *Dalhousie Review*, vol. 56, no 2, été, p. 319-335.

ROUSSEL, René. 1932. *Le lieu de Naissance et la famille de Jeanne Mance*. Langres : Imprimerie champenoise, 16 p.

ROY, Pierre-Georges. 1947. « La famille Legardeur de Repentigny ». *Bulletin de recherches historiques*, vol. 53, p. 195-198.

ROY, Pierre-Georges. 1943. *À travers les Anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé*. Montréal : G. Ducharme, 279 p.

_____. 1943. *À travers les Mémoires de Philippe Aubert de Gaspé*. Montréal : G. Ducharme, 296 p.

_____. 1941. *La famille Le Compte-Dupré*. Lévis : s. n., 208 p.

_____. 1939. *La famille de la Porte de Louvigny*. Lévis : [s.n.], 47 p.

_____. 1939. *À travers l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Lévis : s.n., 221 p.

_____. 1939. *À travers l'histoire des ursulines de Québec*. Lévis, 213 p.

_____. 1938. *La famille Rigaud de Vaudreuil*, Lévis, 54 p.

_____. 1935. *La famille André de Leigne*. Lévis : [s.n.], 29 p.

_____. 1935. *La famille Martin de Lino*. Lévis : [s.n.], 39 pages

_____. 1922. *La famille Tarieu de Lanaudière*. Lévis : [s.n.], 230 p.

_____. 1921. « Madeleine de Verchères, plaideuse, *Mémoires de la société royale du Canada*, 3^e série, XV, sect. 1, p. 63-71.

_____. 1910. *La famille de Ramezay*. Lévis, s.n., 54 p.

_____. 1909. *La famille Céloron de Blainville*. Lévis, s.n., 60 p.

_____. 1908. *La famille Jarret de Verchères*. Lévis, s.n., 43 p.

- _____. 1906. *La famille Panet*. Lévis, s.n., 212 p.
- _____. 1905. *La famille Irrumberry de Salaberry*. Lévis, s. n., 200 p.
- _____. 1905. *La famille Robbert de la Morandière*. Lévis, s. n., 88 p.
- _____. 1904. *La famille Taché*. Lévis, s. n., 200 p.
- _____. 1903. *La Famille Juchereau Duchesnay*. Lévis, s.n., 107 p.
- SALLENAVE, Danielle. 1997. *L'Amazone du grand dieu*. Paris : Bayard, 157 p.
- SANCHEZ, Jean-Pierre. 1996. *Mythes et légendes de la conquête de l'Amérique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes 2, coll. : « Histoire », 2 v. xi, 953 p.
- SÉGUIN, Robert-Lionel. 1978. *La sorcellerie au Québec du XVII^e au XIX^e siècles*. Montréal : Léméac, 245 p.
- _____. 1950. *La Canadienne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, tiré-à-part, 17 p.
- _____. 1967. *La civilisation traditionnelle de l'habitant au XVII^e et XVIII^e siècle*. Montréal : Fidès, 701 p.
- _____. 1968. *Les divertissements en Nouvelle-France*. Ottawa : Imprimeur de la Reine, 79 p.
- SIMARD, Sylvain (dir. publ.). 1991. *La Révolution française au Canada français*. Actes de colloque, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 442 p.
- SIMPSON, Patricia. 1997. *Marguerite Bourgeoys and Montreal, 1640-1665*. Montréal/Kingston : McGill/Queen's University Press, 247 p.
- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE. 1998. *Saint-Hyacinthe 1748-1998*, Sillery : Septentrion, 405 p.
- STANLEY, Georges Francis Gilman. 1973. *Canada Invaded 1775-1776*. Toronto : Hakkert, coll. : « Canadian War Museum Historical Publication », no 8, 186 p.
- STONE, Lawrence. 1965. *The Crisis of the Aristocracy*. Londres : Oxford University Press, 363 p.
- TAVARD, Georges. 1998. *La Vierge Marie en France aux XVIII^e et XIX^e siècles. Essai d'interprétation*. Paris : Cerf, 178 p.
- TESSIER, Albert. 1946. *Canadiennes*. Montréal : Fidès, coll. : « Radio-Collège », 160 p.

THOMAS, Keith. 1958. « Women and the Civil War Sects ». *Past and Present*, no 13, avril, p. 42-62

THOMPSON, Elizabeth Helen. 1991. *The Pioneer Woman : a Canadian Character Type*. Montréal/Kingston : McGill/Queen's University Press, 199 p.

TOVELL, Rosemarie L. (dir.). 1991. *Berczy*. Ottawa : Musée des Beaux-Arts du Canada, 327 p.

TREMBLAY, Janik. 2002. *Julie de Saint-Laurent. Roman historique*. Montréal : Trait d'Union, 392 p.

TREMBLAY, Martine. 1988. *La représentation de l'idéal féminin en milieu rural québécois au XIX^e siècle*. Thèse M. A. Études Québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 137 p.

TROFIMENKOF, Susan Mann. 1986. « Eliza Lanesford Foster ». *DBC*, t. 11, Sainte-Foy : PUL, p. 353-354.

TRUDEL, Jean. 1976. *William Berczy : La famille Woolsey*. Ottawa : Galerie Nationale du Canada, coll. : « Chefs-d'œuvre de la Galerie nationale du Canada », no 7, 40 p.

TRUDEL, Marcel. 2001. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*. Montréal : Hurtubise HMH, coll. : « Cahiers du Québec. Histoire », no 126, 325 p.

_____. 1956. *L'Église canadienne sous le régime militaire 1759-1764*, Ottawa : Institut d'histoire de l'Amérique française, 2 vol.

_____. 1956. « Les Communautés de femmes sous le régime militaire (1759-1764) ». *Rapport de la société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, no 23, p. 33-52.

VACHON, André. 1978. *Madeleine de Verchères*. Trois-Rivières : Bien public, coll. : « Notre passé », no 21, 35 p.

_____. 1974. « Marie-Madeleine Jarret de Verchères », *DBC*, t. 3, Sainte-Foy : PUL, p. 331-336.

_____. 1969. « Jacques Barbel ». *DBC*. t. 2, Sainte-Foy : PUL, p. 44-45.

VAN KIRK, Silvia. 1980. *Many Tender Ties : Women in Fur Trade Society in Western Canada 1700-1850*. Winnipeg : Watson and Dwyer, 303 p.

VAN STEEN, Arcus. 1968. *Governor Simcæ and his Lady*. London : Hodder and Stoughton, 191 p.

VERRETTE, Michel. 1985. « L'alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849 ». *RHAF*, vol. 39, no 1, p. 51-76.

VIAU, Roland. 2000. *Femmes de personne : sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne*. Montréal : Boréal, 323 p.

VINCENS, Simone. 1979. *Madame Montour et son temps*, Montréal : Québec/Amérique, 331 p.

VINCENT-BUFFAULT, Anne. 1995. *L'exercice de l'amitié. Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIIIe et XIXe siècles*. Paris : Seuil, coll. : « La couleur de la vie », 317 p.

_____. 1986. *Histoire des larmes. XVIIIe-XIXe siècles*. Paris : Rivages, coll. : « Rivages/Histoire », 259 p.

WALLOT, Jean-Pierre. 1973. *Un Québec qui bougeait. Trame socio-politique au tournant du XIXe siècle*. Montréal : Boréal Express, coll. : « 17/60 », 345 p.

_____. 1983. « Frontières ou fragments du système atlantique : des idées étrangères dans l'identité bas-canadienne au début du XIXe siècle ». *Communication historique/Historical Papers*, Ottawa, p. 1-29.

WILKIN, Rebecca. 1999. M., « L'algonquin par abjection : une mystique aborde le nouveau monde », *L'Autre au XVIIe siècle*, Ralph Heyndels et de Barbara Woshinsky (dir. publ.), Actes du 4e colloque du Centre international de rencontres sur le XVIIe siècle, Université de Miami, 23 au 25 avril 1998, Tübingen : Gunter Narr Verlag, coll. : « Biblio », no 17, suppléments aux *Papers on French Seventeenth Century Literature*, p. 31-46.

ZECHER, Carla. 1999. « Life on the French-Canadian Hyphen : Nation and Narration in the Correspondence of Marie de l'Incarnation ». *Quebec Studies*, no 26, automne-hiver, p. 38-51.

ZEMON-DAVIS, Natalie. 1997. *Juive, catholique, protestante : trois femmes en marge*. traduit de l'anglais par Angélique Levi, Paris : Seuil, coll. : « La librairie du XXe siècle », 389 p.

_____. 1979. *Les cultures du peuple : rituels savoirs, résistance au 16e siècle*, Paris : Aubier, coll. : « historique, 444 p.

ZOLTVANY, Yves F. 1974. *Philippe de Rigaud de Vaudreuil : Governor of New France, 1703-1725*. Toronto : McClelland and Stewart, 242 p.